Sommaire

1 Introduction 1

1.1 Le projet 1
1.2 L'état actuel des recherches 5

2 Origine et genèse du projet TLF 9

2.1 CNRS 9

Les débuts du CNRS 9
Les sciences humaines au CNRS 10
Mario Roques 10
Michel Lejeune – Un linguiste à la direction des sciences humaines 12
V^{e} République 13
Laboratoires propres 14

2.2 Paul Joseph Imbs 15

Origine 15
Etudes 15
FEC 17
Carrière d'enseignant 17
Linguistique 18
Activités politiques 19
Début de carrière universitaire 20
Centre de linguistique et de philologie romane 21

2.3 Le troisième larron 23
2.4 Le colloque de Strasbourg 27
2.5 Création du laboratoire et installation à Nancy 32
2.6 Activités du laboratoire (1960-1965) 39

2.7 Travaux concrets en vue du dictionnaire 45
2.7.1 Sélection des textes 45
2.7.2 Exploitation du GAMMA 60

2.8 1967 – Première mise en cause 50
2.9 Vers la rédaction du dictionnaire et la publication de divers documents 54
2.10 Sortie des premiers tomes 63
2.11 Création de l'Institut de la Langue Française et réorganisation du TLF 70
2.12 Institut National de la Langue Française 80

3 Analyse lexicographique 85

3.1 Point de départ : comparaison d'échantillons à d'autres grands dictionnaires 85

3.1.1 Justification de la démarche et explication de la méthode 85
3.1.2 Résultats d'une comparaison au DAALF 89
DIGRESSION : Terminologie sens-acception 92
3.1.3 Résultats d'une comparaison du TLF au FEW 137
3.1.4 Premières conclusions – Pistes à explorer 162

3.2 Nomenclature et étude de divers types de lemmes 166

3.2.1 Evolution de la nomenclature 166

Introduction 166
Résumé des résultats obtenus lors de l'analyse du premier échantillon 172
Résumé des résultats obtenus lors de l'analyse du deuxième échantillon 175
Analyse du troisième échantillon 179
Synthèse 188

3.2.2 Les éléments formants 191

Introduction 191
La découverte de la productivité 192
Les approches structuraliste et générativiste 194
Quantité et type d'éléments retenus 195
Catégories et terminologie 201
Structure des articles 203
Contenu et évolution des rubriques 205
Vue globale 214

3.2.3 Noms de lettres 217

Introduction 217
A – C dans le TLF 217
DIGRESSION : A – C dans la base FRANTEXT 219
D – F 225
G – N 226
O – Z 228
Conclusion 235

3.2.4 Le vocabulaire régional et argotique 237

Introduction 237
Helvétismes 237
Les régionalismes dans le tome XVI 239
Argotismes dans le tome XVI 243

3.2.5 Originalité du traitement des mots grammaticaux 245

Introduction 245
La théorie sémantique de Gustave Guillaume 247
L'article défini 247
L'article indéfini 248
Première génération des élèves de Guillaume : Gérard Moignet 250
Deuxième génération : Robert Martin 252
Rien 252
Peu 253
Même 255
Absence de la théorie guillaumienne 257
Récapitulatif 258
Autres innovations dans les articles grammaticaux 261
En rapport avec le distributionnalisme 261
D'autres innovations, dont les origines théoriques restent à identifier 269
Conclusion 270

3.3 Microstructure 272

3.3.1 La microstructure du TLF 272

Vue d'ensemble 272
Les éléments de la microstructure 275
L'analyse sémantico-fonctionnelle 282

3.3.2 Le TLF et la linguistique de son époque 291

Introduction 291
Saussure 291
Théorie de la signification contextuelle 297
Distributionnalisme 298
Champs sémantiques 300
Analyse componentielle 302
Tesnière 304
Sous-catégorisation sémantique 304
Panorama du point 307

3.3.3 Les définitions du TLF
Des premières ambitions rêveuses aux résultats réellement obtenus 309

Convictions et ambitions du directeur 309
Discussions et appréciations de la pratique définitionnelle du TLF 311
Résultat de divers sondages 312
Résumé 326
Conclusion 327

3.3.4 Relations paradigmatiques 330

Introduction 330
Les associations paradigmatiques dans le tome 1 332
Les rapports associatifs dans le tome XVI 334
Comparaison des débuts avec le *Grand Robert* 335
Comparaison de la fin avec le *Grand Robert* 336
Evolution 337
Conclusion 338

3.3.5 Traitement des lexies complexes 339

Introduction 339
Délimitation et catégorisation des lexies complexes 340
Noms composés 345
Verbes 351
Locutions 352
Locutions idiomatiques 361
Phrases figées sans verbe 366
Locutions-phrase 368
Proverbes 378
Conclusion 381

3.3.6 Les exemples 383

Introduction 383
Provenance des exemples 385
Les exemples d'un article 400
Les exemples pris individuellement 413
Conclusion 436
Réflexion générale 438

3.3.7 Les italiques dans les exemples détachés 441

Introduction 441
Syntagmatique 442
Paradigmatique 444
Cas particuliers 447
Similitudes morphologiques 449
Italiques dans l'original 450
Conclusion 451

3.3.8 La rubrique étymologie et histoire 453

Ambitions et transformations 453
Méthode et justification de la démarche 454
Corpus 455
Le TLF face au FEW et Bloch Wartburg 478
Le TLF et le Robert Historique 482

4 Rétrospective et perspectives 488

5 Bibliographie 494

5.1 Bases de données 494
5.2 Dictionnaires 494
5.3 Sources secondaires 496
5.4 Archives 533

6 Liste des abréviations 534

1 Introduction

1.1 Le projet

Aujourd'hui, dans n'importe quelle bibliothèque en France, en passant devant les étagères, on apercevra toujours seize gros volumes reliés en cuir vert, dont la somptuosité rappelle le velours rouge. A l'intérieur de l'ouvrage, la mise en page et la typographie généreuses ressemblent presque à celles de chartes royales du Moyen Age : des marges très larges, une typographie lisible, différenciée et espacée. A la vue et au toucher d'une telle merveille, on se demande ce qu'elle peut bien contenir. Sur la page de titre, on lit « Trésor de la langue française – Dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles ».

C'est donc un dictionnaire auquel on a conféré une place d'honneur. On voit tout de suite l'importance de cet ouvrage, dont l'élaboration a engagé une bonne partie des moyens personnels et matériels de la linguistique française pendant la deuxième moitié du XX^{e} siècle.

Il faut être conscient du fait que le TLF est - comme les dictionnaires de l'Académie – un dictionnaire institutionnel. Les produits de la lexicographie institutionnelle se distinguent des dictionnaires dits « commerciaux ». Ils partagent certaines caractéristiques. Bernard Quemada résume les plus importantes en quelques phrases : ils ont été « entrepris à l'initiative d'autorités officielles ou d'organismes publics, et réalisés dans ce cadre, à partir de motivations politico-culturelles et pour assumer des fonctions emblématiques. Ils ont pour auteur un collectif aux compétences diversifiées. Leur réalisation répond à des besoins culturels ou scientifiques, non à la demande ou aux potentialités du marché ».[1] Jean Pruvost évoque en outre une importante différence « en termes de financement ».[2]

Sans nier l'existence de cette distinction entre dictionnaires « commerciaux » et dictionnaires institutionnels, Jean Pruvost attire l'attention sur le fait que le public ne serait cependant guère conscient de cette distinction. Selon lui, cela montrerait à quel point les dictionnaires « commerciaux », du type Robert ou Larousse, résultant d'initiatives privées, auraient acquis de prestige ; ils sont déjà des ouvrages de référence.[3] La coexistence des dictionnaires institutionnelles et des dictionnaires commerciaux confère une spécificité fondamentale au paysage lexicographique français, sans que ces premiers fassent forcément davantage autorité.

[1] Quemada 1998 :464.
[2] Pruvost 2002 :17.
[3] Pruvost 2002 :16-17.

Quoique la communauté francophone dispose depuis des siècles de très nombreux ouvrages lexicographiques, on ressent une importante lacune dans le domaine de la lexicographie institutionnelle, après l'échec de la première tentative : le projet de l'Académie française de rédiger sous la direction de Charles Nodier un vaste ouvrage intitulé *Dictionnaire historique de la langue française.* Après la publication de quatre volumes de la lettre A, parus entre 1865 et 1894, cette entreprise se termine et ne connaît aucune suite. Bien que les initiateurs du TLF ne se réfèrent jamais explicitement à ce projet de l'Académie - dont on parle très peu en général – il est évident que le naufrage des immortels a une grande importance pour l'entreprise d'un chantier tel que le TLF.[4] Contrairement à la France, d'autres nations européennes avaient pu mener à bien de vastes entreprises lexicographiques lancées au cours du XIX[e] siècle. Quoiqu'il n'y ait pas de véritable lacune sur le marché, la France ressentait donc – en raison du sort malheureux de son dictionnaire national - un certain retard dans ce domaine, qu'il fallait rattraper au plus vite.

Il est évident qu'il y a bien des choses à dire à la fois sur la préparation et les caractéristiques de l'œuvre. En 1979, Paul Imbs, le directeur sortant, annonçait une « monographie sur le TLF ».[5] Malheureusement, il n'eut pas le temps de réaliser ce projet. Mais cette déclaration seule prouve déjà qu'il considérait lui-même une étude de grande ampleur sur le TLF comme à la fois utile et nécessaire. Je tenterai donc de combler ce vide, en analysant l'ouvrage sous divers aspects.

Le présent essai ne saurait évidemment pas remplacer le témoignage d'Imbs, mais il sera certainement très différent des façons de voir de celui-ci. Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'une vue de l'extérieur. N'ayant pas connu le maître d'œuvre et n'ayant pas participé à l'élaboration du dictionnaire, la signataire de ces lignes n'entretient aucun lien affectif avec l'entreprise et pense de ce fait pouvoir l'évaluer de manière désintéressée. L'auteur de cette thèse appartient en outre à une autre génération et ne partage pas du tout la culture des initiateurs et des responsables du TLF. La manière d'aborder le sujet sera donc naturellement très distincte des approches pour lesquelles ont opté mes prédécesseurs.

Les divers témoignages concernant l'histoire du Trésor évoquent tous l'importance des moyens mis en œuvre en vue de l'élaboration du dictionnaire.[6] La maison du Trésor se

[4] A ce sujet, voir aussi Quemada 2002 :465 : « Il s'agissait de traduire en termes contemporains une demande déjà exprimée depuis plus d'un siècle. C'est en effet en France qu'est né le premier projet de dictionnaire *diachronique* ou *chronologique*, en 1836, au sein de l'Académie française qui en confia d'abord la conduite à Ch. Nodier ».
[5] Imbs 1979 :XII (Préface).
[6] Voir par exemple Martin 1972 :428.

transforma rapidement en une énorme ruche de rédacteurs et de personnel technique[7] qui s'occupaient à dépouiller des ouvrages antérieurs, à « nourrir » la mémoire de l'ordinateur, à lui soutirer des résultats, qu'il fallait par la suite interpréter… Devant ces procédures novatrices et cet important investissement matériel et personnel, la question se pose de savoir quels ont été les résultats de cette activité. Quel apport signifiait l'application des dernières technologies pour un dictionnaire au XX^{e} siècle ? Quelles sont les limites de l'utilisation de machines ? A quels périls expose-t-on le projet en confiant des tâches documentaires à un automate ? Bref, quelles répercussions trouve-t-on des nombreuses innovations à l'intérieur du dictionnaire ? Afin de pouvoir évaluer le résultat des efforts intellectuels, matériels et personnels de l'entreprise, il s'avère nécessaire de soumettre le dictionnaire qui en résulte à un examen critique. Dans le cadre de la présente thèse, je me suis donc proposée de « tester » le TLF sous divers rapports.

Un regard sur la table des matières le trahit immédiatement : le présent ouvrage réunit deux méthodes tout à fait différentes. D'une part, l'approche « externe », celle de l'historien qui examine les témoignages concernant le chantier TLF dans toutes ses étapes. D'autre part, celle du linguiste et du méta-lexicographe (dite aussi « interne »), qui analyse le contenu du dictionnaire et en tire des conclusions sur les circonstances idéelles et matérielles de la rédaction du dictionnaire. La première partie, consacrée à l'histoire du Trésor, décrit la genèse du TLF de façon chronologique. Elle constitue en même temps une introduction générale au phénomène *Trésor de la Langue Française*. La deuxième et majeure partie présente un résumé des plus importants résultats obtenus à travers une analyse lexicographique du Trésor. Partant de la confrontation de différents dictionnaires, on approfondira ensuite l'analyse de certains aspects de la macro- et microstructure, avant d'en arriver à quelques conclusions.

Quoique les approches et perspectives varient de chapitre en chapitre, certaines questions guideront la réflexion tout au long de cet ouvrage. Voici un bref aperçu de quelques-unes de ces constantes :

De nombreux lexicographes insistent sur le fait que chaque dictionnaire est tributaire de la linguistique de son époque.[8] Dans les discours liminaires qui ouvrent plusieurs tomes du

[7] Voir par exemple Martin 1973b :103-110 et Champy 1995 :52 pour les procédures de recrutement « Je suis entrée au TLF grâce à mon maître Georges Straka. Je devais y être en tant que phonéticienne. Je me présentai devant M. Imbs le 10 juillet 1968, juste après mai, accompagnée de mon père. Monsieur Imbs et mon père étaient amis d'enfance. Des enfants de Sélestat. Après qu'il eut demandé des nouvelles de ma grand-mère, j'entendis M. Imbs dire : « Elle (c'était moi !) sera notre spécialiste d'orthographe » ».

[8] Par exemple, Dubois 1990 :10, ainsi que Quemada 1972 :427 : « Each lexicographical work reflects a linguistic theory which the author more or less consciously applies. In most cases, the theories which inspired the author were those in vogue at the time of writing the dictionary, but every outstanding work bears the mark of the latest or most up-to-date ideas… ».

TLF, on lit partout des explications sur la modernité du Trésor et la part qu'il aurait su tirer des derniers travaux de la recherche linguistique.[9] Qu'en est-il finalement ? Le TLF, est-il un dictionnaire plus « scientifique » que les autres ? Dans l'affirmative, à quoi cela tient-il exactement ? Quelles répercussions trouve-t-on sur les pages du dictionnaire de ces approches « scientifiques » ?

Plusieurs critiques se sont heurtés à des contradictions entre les prétentions des responsables et le résultat rencontré finalement dans les pages du dictionnaire.[10] Il me paraît effectivement intéressant de considérer de façon plus critique les propos des internes, c'est –à-dire des responsables et collaborateurs du TLF, en les confrontant à ce qu'on trouve dans le dictionnaire, en fin de compte. Tout au long de cette étude, on sera donc amené à comparer les résultats de la présente recherche aux déclarations officielles des Nancéens. Les seize volumes de dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles, satisfont-ils finalement aux ambitions des dirigeants du TLF ?

On sait que « les dictionnaires se suivent, mais ne se ressemblent pas » forcément. La plupart des linguistes sont conscients du fait que chaque répertoire lexicologique a un profil particulier. Une langue est en fait un ensemble extrêmement complexe, comportant plusieurs sous-ensembles, qui à leur tour sont susceptibles d'être abordés sous divers aspects. Même si les nombreux ouvrages remplissant les étagères réservées aux dictionnaires monolingues français décrivent tous à peu près la même entité (le français), ils en choisissent des parties différentes et des approches parfois divergentes. Les dissimilitudes visibles dans les nomenclatures et les microstructures à elles seules en témoignent. Les lexiques répondent donc chacun à des questions bien spécifiques et remplissent différentes fonctions. Etant donné que la répartition du travail est parmi les dictionnaires chose acquise, on est amené à se demander quelle est finalement la place qu'occupe le Trésor. Quel type de renseignements propose-t-il ? Quels sont ses points forts et ses points faibles par rapport à d'autres réalisations lexicographiques ? Bref, qu'est-ce que le TLF ? Qu'est-ce que n'est pas le TLF ?

[9] Par exemple Imbs 1977 :IX (A l'étape) : « … être en harmonie avec la linguistique de son temps » et « … nous devions dépasser le positivisme en prenant conscience de la richesse « heuristique » de ce que recèlent les conceptions les plus neuves et les mieux éprouvées de la linguistique moderne : l'opposition complémentaire de la langue et de la parole, de la paradigmatique et de la syntagmatique, l'analyse componentielle en sémantique, l'appareil technique de la linguistique distributionnelle et les procédures les plus claires et les plus rentables de la grammaire transformationnelle ». Voir aussi Morot-Sir 1973 :480 « …car il découvre que le *Trésor* (TLF) se situe à l'avant-garde de la recherche linguistique… ».

[10] Voir par exemple Gueunier 1977 :91 : « Or il se trouve que sur la plupart des points incriminés, la lecture du TLF et de sa préface, due elle aussi à P. IMBS, trace de la langue française (de 1789 à 1960) un portrait qui peut se regarder et se lire tout autrement que l'Avertissement le laissait prévoir ».

1.2 L'état actuel des recherches

Je suis tout à fait consciente d'avoir de nombreux prédécesseurs. Depuis la parution du premier tome, et même bien avant, l'élaboration et la sortie du Trésor ont fait couler beaucoup d'encre. La situation qui en résulte peut se résumer comme suit : beaucoup de gens ont écrit sur le TLF, mais très peu ont réfléchi sur cet ouvrage. Ce jugement sera certainement réfuté comme exagéré et outrecuidant. J'essaierai donc d'être moins sommaire en présentant les différents types de publications sur le TLF.

Dans un premier groupe, on peut réunir les annonces et les comptes-rendus rédigés par les divers membres de l'équipe. Ces documents sont extrêmement nombreux et toujours imbus des idéaux et des souhaits des responsables et des collaborateurs. Ils ne parlent guère des caractéristiques effectives du dictionnaire élaboré, mais s'efforcent au contraire de justifier certains choix qui peuvent surprendre.[11] Ils essaient en outre de suggérer de nombreux liens entre leurs activités et leurs résultats d'un côté, et l'évolution des recherches en linguistique de l'autre. Certains d'entre eux se contentent d'une énumération des propriétés qui leur semblent souhaitables pour un dictionnaire qui se veut moderne, sans vraiment faire le lien avec l'ouvrage en question. Ces propos sont toujours éloignés de la réalité.[12] Si je constate cela, ce n'est pourtant pas un reproche. Vu le temps et l'effort que les auteurs ont consacré à l'élaboration de leur ouvrage, il est tout à fait normal qu'ils aient eu moins de recul par rapport à ce dernier.

Un problème similaire se pose pour la critique des documents d'archives, sur lesquels s'appuie la partie « histoire du TLF ». Les informations qu'on trouve dans les rapports officiels ne correspondent pas forcément à la réalité. J'essaierai de distinguer dans la mesure du possible la part de vérité en confrontant les sources entre elles, et en les confrontant aussi à des témoignages oraux, afin de signaler d'éventuelles différences notables. Mais je ne m'attarderai pas sur la fiabilité des données communiquées dans les rapports. Il est sûr que Paul Imbs mélange toujours très habilement acquis et projets, et en général, on ne parvient pas à distinguer exactement les deux.[13]

La deuxième division comporte les comptes-rendus rédigés par complaisance ou par obligeance envers l'équipe de Nancy. Hautement dithyrambiques, ils ne contiennent aucune

[11] Pour n'en citer que quelques exemples : Martin 1972 :428-433, Martin 1973 :490-493, Martin 1975 :202-205, Gorcy 1972b :87-96, Gorcy 1987 :149-158, Gorcy 1989 :67-72, Gorcy 1990 :187-207, Gorcy 1990b :109-121, Gorcy 1992 :75-88, Martin E. 1977 :45-52.
[12] Notamment Imbs 1971b (Préface) :IX-XLVII, Imbs 1972 :10-16
[13] Par exemple Imbs 1971c.

critique et se contentent généralement de faire écho aux propos de la *préface*.[14] On est alors proche du discours publicitaire.[15]

Les rapports instructifs, car fondés sur une analyse de l'œuvre en question, sont relativement rares, notamment en France.[16] Il apparaît que la plupart des comptes rendus fondés, qui reposent sur des recherches approfondies, ont été rédigés et publiés à l'étranger.[17] D'autre part, les romanistes allemands ne commencent à s'intéresser au TLF que relativement tard.

Le TLF n'est d'ailleurs pas le seul dictionnaire à être dans cette situation. La même observation peut être faite à l'égard d'autres dictionnaires. En général, il est extrêmement rare de trouver des comptes-rendus ou des études de dictionnaires qui seraient étendus, systématiques, bien documentés, et qui aborderaient l'ouvrage avec un minimum d'objectivité. D'ordinaire, il s'agit soit de faire la promotion d'un dictionnaire, soit d'un examen très ponctuel, qui ne considère qu'un seul aspect d'une œuvre précise.

Vu la carence en analyses fondées et précises du Trésor lui-même, on est amené à chercher des éléments d'informations dans les monographies et les articles concernant la lexicographie en général. Il s'avère que la situation y est également embarrassante. A partir des années 1960, paraissent les premiers travaux qu'on pourrait qualifier de « méta-lexicographiques ».[18] A partir des années 1980, les études méta-lexicographiques deviennent de plus en plus nombreuses et cette branche de la linguistique commence à s'établir en discipline autonome. Cette évolution sera scellée en 1985, par la naissance de la revue *Lexicographica*.[19] Or, les monographies globales sur la lexicographie restent souvent très générales. Les auteurs abordent des aspects concernant la plupart des dictionnaires, sans avoir analysé au préalable les ouvrages individuellement. Leurs analyses restent vagues et générales et les auteurs s'approchent régulièrement en plongée. Ce sont donc souvent des prises de vues « en plongée », proposant des vues panoramiques d'un terrain non encore mesuré et arpenté dans les détails.

[14] Voir aussi Landau 1984 :305, qui croit que ce problème se pose en général : « Short reviews tend to take the form of uncritical recitations of the publisher's claims ».
[15] Par exemple, Ducháček 1975 :103-108, Brunet 1977 :261-273, Rancœur 1973 :44-46, Ranc 1976 :499-505.
[16] A notre avis, appartiennent à cette catégorie uniquement Wagner 1973 :167-184, Gueunier 1977 :91-97 et Chambon 1988 :171-177.
[17] Söll 1973 :355-363, Bollée 1975 :485-500, Rettig 1976 :233-237, ainsi que plusieurs comptes rendus de Väänänen, Wolf et Jänicke.
[18] Par exemple Quémada 1968 et Dubois 1971, Guilbert 1969 :4-29, Matoré 1968, Rey 1965 :67-80, Rey 1968 :55-72, Rey 1977, Rey-Debove 1971, Zgusta 1971.
[19] L'essentiel des orientations et mouvements est très bien résumé dans Holtus 1992 :44-45.

Il s'impose à ce sujet, d'évoquer la publication la plus vaste dans ce domaine : les trois volumes *Lexicographie* de la série *Handbuch für Sprach- und Kommunikationswissenschaften* (HSK). Au moment où l'étude des dictionnaires prenait un véritable essor, la parution d'une somme méta-lexicographique était évidemment très bienvenue. Or, de nombreux articles parus dans ces tomes et portant des titres très prometteurs n'abordent finalement qu'un aspect spécifique. Contrairement à ce que laisse supposer le contenu de la table des matières, les propos restent le plus souvent au niveau de la description d'un aspect précis dans un dictionnaire particulier. On triche donc là beaucoup avec les étiquettes. A la vérité, il y a approximativement autant de desiderata pressants de la recherche que de sujets traités dans cette publication. Au lieu de mettre le doigt sur ces lacunes béantes, qui sont finalement toutes des pistes pour lancer de nouvelles investigations, on a préféré colmater ces déficits. Il est vrai qu'à l'intérieur des articles, de nombreux auteurs évoquent très explicitement les lacunes dans leurs domaines respectifs, mais toujours est-il qu'au premier abord, cet ouvrage donne l'impression que toutes les parcelles de la discipline auraient déjà fait l'objet d'études. Cependant, tant qu'on ne dispose pas encore de données nombreuses, précises et fiables pour chacun des dictionnaires, il est impossible de développer des théories générales. Pour obtenir les points de départ (des données concrètes sur chaque dictionnaire), il faudrait bien évidemment encourager les chercheurs à se lancer dans ce type de recherches, en insistant sur les vastes champs inexplorés à ce jour. Or, l'ouvrage en question fait tout le contraire.

Il en va de même d'autres contributions.[20] Même sous un titre aussi général que celui de « Wörterbuchforschung », l'auteur se contente de constats très communs ne concernant que des cas spécifiques. Je ne conteste nullement la pertinence de cette approche, c'est-à-dire le choix de se limiter volontiers à un champ de recherche très restreint et spécialisé, mais encore serait-il honnête de le signaler franchement dès le départ et de ne pas prétendre donner des réponses définitives en matière de théorie lexicographique. Il est tout à fait normal dans une discipline aussi jeune de devoir d'abord préparer chacune des briques avant de pouvoir construire le bâtiment.

Pour éviter tout malentendu : je ne reproche pas aux chercheurs de ne pas avoir fait leur travail. Il s'agit tout simplement de comprendre que — quoique des dictionnaires s'élaborent et s'utilisent depuis des lustres — la science qui les étudie n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Il est évident que tout ne peut pas se faire d'un coup et qu'il faut du temps pour mener diverses enquêtes et en rassembler les résultats. Selon moi, on insiste

[20] Notamment Wiegand 1998.

insuffisamment sur cette situation, de sorte qu'un novice s'intéressant à la lexicographie pourrait être dissuadé de s'aventurer sur ce terrain, ce qui serait fort regrettable.

En résumé, à la vue des titres figurant dans les différentes bibliographies, on pourrait facilement penser que les dictionnaires auraient déjà été étudiés dans tous les sens et qu'il n'y aurait plus là de lauriers à décrocher. Il n'en est rien. Au contraire, on n'a même pas encore posé les fondements pour pouvoir ensuite ériger des théories lexicographiques. En abordant les différents sujets d'un point de vue trop général, sans s'intéresser auparavant aux principes et aux particularités de chaque dictionnaire, la recherche n'avancera pas. Voilà pourquoi j'ai décidé de commencer à la base, en me concentrant sur l'analyse d'un seul dictionnaire sous des aspects variés mais sélectionnés.[21] Ce sera alors une petite contribution, aussi modeste qu'elle puisse être, à la lexicographie.

Ce jugement sur les travaux existants en métalexicographie est certes sévère, et sera d'autant plus ressenti comme tel, puisqu'il est prononcé par une novice. Il n'est cependant pas du tout dans mes intentions de diminuer le mérite de mes prédécesseurs. Si je pense apercevoir clairement les insuffisances dans certaines études publiées ces dernières décennies, cela ne veut pas dire que j'estime mon travail sans faille. Au contraire, il est évident qu'il souffre également de nombreuses imperfections, que j'assume, et que mes successeurs ne manqueront pas de m'indiquer.

[21] Il convient de signaler que dans cette voie, il existe un prédécesseur : l'étude d'Eva Büchi 1996 sur le FEW. Les cas du FEW et du TLF sont cependant assez différents. La méthode ne sera donc pas identique, même si l'esprit est similaire.

2 Origine et genèse du projet TLF

2.1 CNRS

Les débuts du CNRS

Comme le *Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française* (CRTLF) était un laboratoire propre du CNRS, il s'avère nécessaire de commencer cet exposé par une brève présentation de l'histoire et des structures de cette institution. Né en octobre 1939 sous l'égide de Jean Perrin, le CNRS continue à exister sous le régime de Vichy.[1] Sa mission n'est définie qu'en termes très généraux : il s'agit« d'animer le développement de la recherche scientifique et de coordonner les travaux qui s'y rapportent ».[2]

En 1949 a lieu une réorganisation du CNRS. Il fonctionnera désormais avec quatre organes différents : Le *Conseil d'administration*, le *Comité National*, le *Directoire*, ainsi que la *Direction Scientifique et Administrative*. Tandis que la *Direction* gère l'ensemble des activités du Centre, le *Conseil d'Administration* s'occupe plus spécifiquement du fonctionnement administratif. La création d'un nouveau laboratoire enfin, tombe sous la responsabilité des neuf membres du *Directoire* et le *Comité National* assure l'évaluation des laboratoires existants ou à instaurer.[3]

Tous les acteurs et observateurs tombent d'accord que pendant les 25 premières années du CNRS, il règne une grande liberté dans l'emploi du budget.[4] Cela allait cependant changer. En 1966 intervient une réforme importante. Les statuts sont modifiés de façon à introduire un *Directeur Administratif et Financier* (DAF) qui a une position supérieure aux directeurs adjoints.[5] Cela transforme le Centre en une structure plus rigide et augmente fortement le contrôle au sein de l'institution. Le lancement d'un nouveau projet, encore peu élaboré, était donc chose relativement facile avant 1966 et probablement impossible après cette date.

---

[1] Picard 2002 : 276-277.
[2] Karine Pellé, *Chronologie historique du CNRS,* page 4 [G 990007 DOC art. 9].
[3] Bourquin 1989 : 130.
[4] N.N., *Histoire des règles financières et de programmation budgétaire régissant les dotations aux chercheurs et aux laboratoires du CNRS de 1939 à nos jours,* non-daté [G 930050 MICIST art. 1]. Voir aussi Payré, Marie-Paule / Brosolo, Nelly, *Première Période 1939-1972. La grande liberté*, non-daté [G 930050 MICIST art. 1].
[5] Lejeune 1989a :72. Voir aussi Jacquinot 1989 :15 « Il y a vingt-cinq ans, le Centre était largement sous-administré. Il n'y avait qu'un directeur général et deux directeurs-adjoint… ». Ainsi que N.N., *Histoire des règles financières et de programmation budgétaire régissant les dotations aux chercheurs et aux laboratoires du CNRS de 1939 à nos jours* [G 930050 MICIST art. 1] « … réforme du CNRS en 1966, qui a mis en place un Directeur administratif et financier auprès du Directeur général ».

Les Sciences humaines au CNRS

Frédéric Joliot-Curie (directeur du CNRS de 1944 à 1946) n'était pas très favorable aux sciences humaines. Il craignait que le Centre n'allât finir par « subventionner des romans ». Sous la direction de Georges Tessier (directeur du CNRS de 1946 à 1950), qui les estime aussi importantes que les sciences exactes et la recherche appliquée, la situation allait rapidement évoluer.[6] Ainsi se développait à partir des années 50 « la conviction nouvelle que les sciences humaines ont des solutions à proposer pour résoudre certains problèmes de l'heure ».[7] A ce moment, la France se dotait d'un « grand programme d'action qui soulignait la rentabilité pratique des sciences humaines et particulièrement celle des investissements linguistiques. Le développement d'après 50 est tout entier là : ne manquent que les hommes dont il faut aussi se préoccuper ».[8] Son successeur, Georges Dupouy (directeur du CNRS de 1950 à 1962) restait fidèle à cette orientation.[9]

Autre conséquence de la réorganisation de 1949 évoquée ci-dessus : le directeur général devait dès lors être secondé de deux directeurs-adjoints — l'un responsable des sciences exactes, l'autre des sciences humaines. De cette façon, les intérêts des sciences humaines commencèrent à être défendus au plus haut niveau avec l'entrée en fonction de Georges Jamati, premier directeur-adjoint des sciences humaines. En raison d'une grave maladie et de sa mort en 1954, la direction des sciences humaines est restée vacante de 1953 à 1955.[10] C'est seulement en printemps 1955, avec l'entrée en fonction de Michel Lejeune, que les sciences humaines s'établissent durablement au niveau de la direction. Avant d'en venir à l'action de ce dernier en faveur des sciences humaines, il nous paraît important d'évoquer une personnalité qui a réussi à introduire de nombreux projets linguistiques et littéraires au CNRS : il s'agit de Mario Roques.

Mario Roques

Les historiens travaillant sur les débuts du CNRS sont unanimes en ce qui concerne l'importance de Mario Roques pour le développement de certaines disciplines au sein du

[6] Picard 1990 :202.
[7] Picard 1990 :203.
[8] Chevalier 1990 :52.
[9] Pradoura 1987 :58 « Quelle idée Dupouy avait des sciences humaines ? A vrai dire il n'en avait pas. (…) il avait l'impression que c'était une chose sûrement très importante à laquelle il déplorait personnellement de ne rien comprendre. Mais au lieu de la traiter avec négligence, au contraire, il y attachait beaucoup de prix, justement parce que ça lui était très étranger. Il en éprouvait une sorte de privation ».
[10] Pradoura 1987 :53.

CNRS : « … la linguistique a tenu une place très remarquable dans les sciences humaines grâce à la personnalité et au prestige et aux relations politiques de Mario Roques, ancien normalien devenu professeur au Collège de France, membre de l'Institut depuis 1933 ».[11]

Lors d'une interview donnée en juin 1986, Lejeune se rappelle : « Mario Roques était un grand personnage. […] Il a joué dans l'histoire, même de la troisième république, un rôle important. C'était un ami personnel d'Albert Thomas. Il était une espèce d'éminence grise, ces gens qui n'ont jamais eu la moindre situation politique, mais qui jouent un rôle énorme parce qu'ils ont des amis qui connaissent tout le monde et parce qu'ils ont de l'autorité. […] Au CNRS, sans qu'il y eût de raison ou de titre à cela, il avait une énorme autorité. Dans le domaine qui était le sien, la philologie française, romane, la littérature du Moyen Age, il a mis en route au CNRS, des opérations comme l'atlas linguistique de la France, vieille idée de [Dauzat] qu'il a reprise, développée et organisée ».[12]

Ce n'est pas seulement au CNRS que Mario Roques lance d'importantes activités relatives à la langue française. Epaulé par Ferdinand Brunot, Albert Dauzat, Charles Bruneau, Georges Gougenheim et d'autres, il fonde en 1937 l'*Office de la langue française*. A la veille de la deuxième guerre mondiale, la conscience linguistique est pour ces linguistes une sorte de conscience nationale. La « défense et illustration de la langue française » constitue pour eux une sorte de patriotisme. L'OLF cesse de fonctionner pendant la guerre et l'organisme successeur (*Office du vocabulaire français*) ne sera créé qu'en 1957.[13] Les débuts du TLF (colloque de Strasbourg en 1957) coïncident donc avec la création d'un organisme de promotion du français.

Mario Roques participait très activement à l'organisation de la recherche en France, notamment au sein du CNRS. En 1938, avant la naissance du Centre, il siégeait au *Conseil supérieur de la recherche scientifique* en tant que membre élu de la section *Sciences historiques et philologiques*. A la libération (1944), il entre au *Conseil d'administration* du CNRS.[14] En 1948 et en 1960, on le retrouve comme membre du Comité National[15] et en 1950, il figure parmi les membres du Directoire.[16] Outre ces responsabilités, il avait dès le début initié trois projets différents, qui bénéficiaient tous d'un soutien du CNRS : les *Atlas*

[11] Chevalier 1990 :42.
[12] Entretien du 11 juin 1986 accordé à Pradoura et Mounier-Khun [G 950040 LABOS].
[13] Bengtsson 1968 :18, 30, 31-32.
[14] Charle / Telkes 1988 :221. Voir aussi Chevalier 1996 :802 « After World War II, he masterminded important reforms in the human sciences at the *C.N.R.S.*, proposing a global program for collective research to be carried out by researchers who were to be properly paid ».
[15] Journal Officiel de la République Française 29 mai 1960 et 2 juin 1948 [G 930050 MICIST art. 1]. Voir aussi Lejeune 1989 :22 « Un de nos plus actifs présidents de commission ».
[16] Bulletin Officiel de l'éducation nationale 13 juillet 1950 [G 930050 MICIST art. 1].

linguistiques, l'*Inventaire Général de la Langue Française* et l'*Institut de Recherche et d'histoire des textes*. De ce fait Lejeune le compte parmi les « pères fondateurs » du CNRS. [17]

Son autorité ne semble pas avoir diminué au cours des années : « Jusqu'à sa mort Roques garde une influence considérable : tout projet n'a de chances de prospérer que s'il a son aval ».[18] A partir de 1955, elle sera encore plus forte, car l'homme qui accède à la direction des sciences humaines (Michel Lejeune) se révèle être un élève et bon ami[19] de celui qui – comme on vient de le voir – tient de toute façon les rênes au CNRS. Cela nous amène à parler du personnage suivant : Michel Lejeune.

Michel Lejeune – Un linguiste à la direction des sciences humaines

« L'évolution et le développement des sciences humaines au CNRS sont marquées [sic] du sceau de la personnalité et de la spécialisation de ces directeurs » affirme une spécialiste en la matière.[20] Pendant les huit années que le linguiste et helléniste Michel Lejeune dirige les sciences humaines, il promeut essentiellement la linguistique et l'archéologie.[21] Au début des années 60, « le plus fort taux d'accroissement budgétaire pour ces disciplines se concentre en linguistique ».[22] Lorsqu'en 1963, Michel Lejeune passe le flambeau à Pierre Monbeig, ces orientations se modifient rapidement en faveur d'autres priorités.[23] La préparation, l'instauration et l'équipement du *Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française* se situent donc exactement dans une période où cette discipline se trouve très favorisée par les circonstances.

Outre le soutien généreux qu'il accorde aux projets de linguistique, Lejeune privilégie les grands chantiers : « Je me suis donc trouvé en poste un temps où coexistaient (presque conflictuellement) dans mes commissions une tradition d'assistance à la recherche au coup par coup et l'ambition de faire, avec de grands moyens, de grandes choses. J'ai autant que j'ai pu, favorisé la seconde, conscient que l'individualisme des chercheurs risquait de desservir

[17] Lejeune 1989 :22.
[18] Chevalier 1990 :78.
[19] Entretien du 11 juin 1986 accordé à Pradoura et Mounier-Khun [G 950040 LABOS] : « Etudient [sic], j'ai eu Mario Roques alors qu'il était encore jeune professeur à la Sorbonne. Je l'ai retrouvé ensuite comme Président d'un jurys [sic] d'Agrégation dans lesquels j'ai siégé. Je l'ai connu à l'Ecole des Hautes Etudes, où il était président de la 4ème section. J'ai eu avec Mario Roques des relations diverses et toujours bonnes ».
[20] Pradoura 1987 :53.
[21] Pradoura 1987 :59.
[22] Picard 1990 :204.
[23] Pradoura 1987 :62. D'autre part, l'attitude envers le laboratoire d'Imbs ne subit guère de modifications, Monbeig étant un ancien collègue de la Faculté des lettres de Strasbourg, où il enseigna de 1948-1952.

dans l'opinion l'image du Centre ».[24] Son collègue Georges Dupouy se trouvait sur la même longueur d'ondes, le prestige du CNRS lui important beaucoup.[25]

Il est d'ailleurs très probable que Imbs et Lejeune se soient connus relativement tôt, car ce dernier est en 1946-1947 professeur de linguistique à la Faculté des Lettres de Paris, que Imbs fréquente de temps en temps, car il y a ses directeurs de recherche. Imbs sera par la suite très conscient de l'appui décisif de Lejeune : « On ne dira jamais assez à quel point l'helléniste Michel Lejeune, alors sous-directeur du C.N.R.S. et qui avait présidé la réunion de clôture du Colloque de 1957, joua auprès de l'Administration centrale un rôle décisif dans notre venue au monde ».[26]

V^e^ République

Avec l'avènement de la V^e^ République une nouvelle dynamique est introduite dans la recherche. « Il n'y a pas de politique scientifique sans volonté politique. […] Le Général De Gaulle, comme Michel Debré, sont persuadés de l'importance du développement de la recherche scientifique, et de la nécessité d'une intervention directe de l'Etat dans ce secteur ».[27] Ils créent alors une structure interministérielle, placée auprès du Premier ministre. Ce sont le *Comité interministériel de la recherche scientifique et technique* et la *Délégation générale à la recherche scientifique et technique*. Ces deux institutions parviennent à conquérir les moyens de leurs ambitions[28] : à partir de 1959, les crédits attribués au CNRS seront enfin à la hausse.[29] Il n'est donc pas étonnant qu'un grand laboratoire en linguistique voie le jour exactement à ce moment (1960).

[24] Lejeune 1989 :22.
[25] Lejeune 1989a :73.
[26] Allocution prononcée par M. Paul Imbs, directeur du C.R.T.L.F. à la réception du 30 septembre 1977 [fonds privé famille Imbs].
[27] Prost, Antoine, *Les origines de la Politique de la Recherche en France (1939-1958)* [G 930050 MICIST art. 1]. Voir aussi Pellé, Karine, *Chronologie historique du CNRS* [G 990007 DOC art. 9] « L'avènement de la Vème République constitue une date majeure dans l'histoire de la recherche : la recherche scientifique se voit reconnaître une place prépondérante dans le progrès économique et social. Il ne suffit donc pas de lui accorder des moyens accrus, elle doit faire l'objet d'une action publique, volontaire, délibérée, méthodique ».
[28] Prost, Antoine, *Les origines de la Politique de la Recherche en France (1939-1958)* [G 930050 MICIST art. 1].
[29] Bourquin 1989 :146 « … longue stagnation de ses crédits entre 1950 et 1958 et modérément corrigée par la lente augmentation qui suit jusqu'en 1967 … ».

Laboratoires propres

Après la guerre, le CNRS crée de nombreux laboratoires propres. « Evalués exclusivement par le Directoire, ils constituaient l'instrument par excellence de la politique scientifique de la Direction du CNRS ».[30] D'une part, ces laboratoires étaient bel et bien examinés une année sur deux, mais une investigation approfondie n'était menée qu'une fois tous les quatre ans pour les renouvellements ».[31]

C'est seulement en 1973 que les sections du Comité National acquièrent la responsabilité d'évaluer les laboratoires propres. Cette modification des procédures est certainement une réaction aux nombreuses difficultés que suscitent ces organismes : « Les LP, à cause de leur caractère de « laboratoire-usine », ont fréquemment posé des problèmes de gestion : d'un côté une importante main d'œuvre technique ; de l'autre, des directeurs trop souvent nommés uniquement en raison de leur talent scientifique, sans tenir compte de leur aptitude à diriger » et « Les LP tendaient […] parfois à devenir des « forteresses » fermées sur elles-mêmes […], difficiles à gérer, et se renouvelant trop peu ».[32]

Pour comprendre l'organisation et l'évolution du *Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française*, il est important d'avoir présent à l'esprit qu'il s'agit d'un laboratoire propre ; ceux-ci étant par définition très indépendants des appréciations et critiques du reste de la communauté scientifique.

[30] Groupe « Histoire des structures du CNRS », *Les laboratoires propres* [G 930050 MICIST art. 1].
[31] Lautmann 1990 :14.
[32] Groupe « Histoire des structures du CNRS », *Les laboratoires propres* [G 930050 MICIST art. 1].

2.2 Paul Joseph Imbs

Si le cadre institutionnel du CNRS et la grande influence politique de certains linguistes avaient été décisifs pour la naissance du laboratoire nancéien, la personnalité du directeur fondateur était primordiale pour l'organisation de ce dernier et c'était lui qui a donné son empreinte à l'œuvre TLF.

Origine

Dans une lettre adressée à Odile Wilhelm, sa futur épouse, le jeune Paul Imbs décrit en détail le milieu dont il est issu :

> « Je commence par ma mère, parce que ce sera plus court. Comme mon père, elle est née à Bindernheim, petite commune entre le Rhin et Sélestat, comptant dans les 650 et 700 âmes. Toute son ascendance aussi loin que l'on remonte, est paysanne autochtone. Mon grand-père fut un paysan assez aisé, tenant chasse, et fut 15 ans maire de sa commune. Si vous désirez des précisions, je vous dirais (c'est l'étalon classique servant à mesurer l'importance d'un cultivateur), que mon grand-père fut un cultivateur à 3 ou 4 chevaux. Trois de ses enfants sont restés paysans ; trois autres sont allés à la ville : […] Du côté de mon père, il y eut confluence d'une famille de boulangers et d'une famille d'instituteur de village. Sur 4 enfants, deux sont boulangers : mon père et un de mes oncles ; un autre est curé-doyen à Soultz-s-Forêts ; une tante enfin est mariée à un fonctionnaire des Ponts et Chaussées. Le chanoine Hanns, que votre père connaissait peut-être, feu supérieur des sœurs de Niederbronn, était mon grand-oncle ; le Dr Hanns de Strasbg est le cousin germain de mon père. Telle est ma parenté, très bigarrée comme vous voyez, en grande majorité paysanne cependant. »[1]

Etudes

Le directeur fondateur du TLF était l'aîné d'une famille de quatre enfants. Les dix premières années de sa vie, il grandit dans un milieu entièrement germanophone. Comme le curé du village doit de toute façon enseigner à un garçon qui se destine à la carrière religieuse, il intègre Imbs dans ces cours particuliers ; ce dernier est ainsi très tôt initié à la langue latine. En 1918, il apprend d'ailleurs très rapidement le français, grâce l'aide de sa mère, qui maîtrisait cette langue.[2] L'enfant se trouve donc dès le départ en contact avec plusieurs langues, et celle qui sera au centre de ses recherches n'est pas sa langue maternelle.

[1] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, à Sélestat, le 17 août 1932 [fonds privé famille Imbs].
[2] Imbs, Paul, *Eloge de Sélestat. Elégie par Erasme de Rotterdam. Traduction nouvelle. Entre 1918 et 1925. Souvenirs de la vie de collège*, 1970, p. 9-10 [fonds privé famille Imbs]. « Herr Professor Huhn (Charala), terreur

En 1918, Imbs entre au Collège de Sélestat qu'il ne quitta qu'en 1925, après la classe de philosophie.[3] Un de ses oncles est curé. N'ayant pas d'enfants lui-même, celui-ci veille sur les études de ses neveux. Ce suivi constant et les encouragements de la part de son oncle expliquent en bonne partie les débuts de l'ascension sociale spectaculaire de Paul Imbs. A la vue des lettres et documents de cette époque, on s'aperçoit que le jeune homme a tout à fait intégré des valeurs d'adulte : une excellente maîtrise de la langue, surtout à l'écrit, lui paraît un pilier central pour réussir ses études et sa carrière. En même temps, il est déjà très conscient de ses talents et de ses capacités exceptionnels que son entourage reconnaît explicitement.[4]

Suivent des études supérieures à Strasbourg. Elles commencent en 1925 par une Première supérieure au Lycée Fustel de Coulanges.[5] A la rentrée suivante, Imbs s'inscrit à la Faculté des Lettres et poursuit des études de philologie romane chez Ernest Hoepffner, un élève de G. Grœber. En juin 1930, il obtient son *Diplôme d'Etudes supérieures* de Lettres, après avoir soutenu un mémoire intitulé *Etudes sur la Greacarum affectionum Curatio de Théodoret*.[6] Pendant l'année scolaire 1930/1931, Imbs prépare l'agrégation de grammaire,[7] à laquelle il sera reçu 3^{e} sur 27 en 1932.[8] Au cours de son cursus universitaire, Imbs a donc suivi des études de lettres en général, travaillant aussi bien en philologie ancienne que moderne, en littérature et en linguistique. A cette époque, il n'est pas encore spécialisé en linguistique et encore moins en lexicographie.

FEC

---

des non-matheux dont j'étais, me fut indulgent, eu égard à mon savoir de latiniste dont il avait entendu parler, et sans doute aussi parce que, grâce à ma prévoyante mère, je savais déjà un peu plus de français que lui, ce qui, je le reconnais, n'était guère difficile » et à propos du latin : « j'avais une certaine avance, du fait d'un rude curé de village – Bandsept était son nom, et Dieu ait son âme – qui m'avait, à toutes fins utiles, admis à un petit cours particulier ».

[3] Carnet de notes de Paul Imbs [fond privé famille Imbs].

[4] Echange épistolaire entre Paul Imbs et son cousin Marcel en février 1926 [fonds privé famille Imbs].

[5] Curriculum vitae, fait à Strasbourg, le 27 juin 1952 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].

[6] Diplôme d'Etudes supérieures de Lettres de Paul Imbs [Université de Strasbourg – Faculté des lettres], fait à Strasbourg, le 24 juin 1930 [fonds privé famille Imbs].

[7] Notice individuelle initiale [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31 dossier personnel Paul Imbs] : « Bourse d'agrégation 1er octobre 1930 – 30 septembre 1931 ».

[8] Diplôme d'agrégation de Paul Imbs [Ministère de l'éducation nationale – Direction de l'Enseignement secondaire – 1er Bureau] fait à Paris, le 6 octobre 1932, ainsi qu'une Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, 8 août 1932 [fonds privé famille Imbs].

Jusqu'à l'obtention du *Diplôme d'Etudes supérieures*, le jeune étudiant vit au *Foyer de l'Etudiant Catholique* (FEC) « sous la férule du Père Hertzog […] et du Frère Médard ».[9] Les habitants de cette résidence organisent dès le début de nombreuses conférences sur toutes sortes de sujets et des débats politiques.[10] Il semble que pendant cette période, Paul Imbs est très impliqué dans la vie politique.[11] En 1929, avec la querelle de l'autonomisme, la mobilisation des étudiants du FEC arrive à son apogée.[12] Imbs, Alsacien de naissance, se sent évidemment concerné et manifeste à côté de ses compatriotes.[13] Au cours de ces quatre années, il noue des contacts et des amitiés, non seulement avec ses colocataires, qui seront par la suite des cadres supérieurs occupant d'importantes positions dans la vie publique, mais également avec de nombreux hommes politiques et des membres de la hiérarchie ecclésiastique, qui fréquentent les diverses manifestations du FEC.

En printemps 1933, Imbs participe à la création de l'Amicale des Anciens du FEC[14] et collabore activement à la revue « FEC ».[15] C'est ainsi qu'il restera en contact avec ses camarades de résidence et d'autres anciens du FEC, même lorsqu'il aura quitté l'Alsace.[16] Dans ce contexte, il fait également la connaissance de Pierre Pflimlin, qui avait lancé au FEC un « cercle d'études politiques ».[17] Paul Imbs est donc très bien connu dans les cercles d'intellectuels, notamment dans l'est de la France.

Carrière d'enseignant

A la même époque, Paul Imbs débute dans l'enseignement, d'abord en tant que professeur de lycée. D'octobre 1931 à septembre 1933, il donne des cours au lycée Faidherbe à Lille.[18] Après une interruption pour accomplir son service militaire, il commence en 1934 à enseigner au lycée Kléber à Strasbourg, où il restera jusqu'en 1938. En octobre de la même année, départ pour la région parisienne : Imbs est nommé professeur titulaire au lycée Marcel-

[9] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, à Sélestat, le 17 août 1932 [fonds privé famille Imbs].
[10] Baas, Emile, *Les débuts d'une institution, 25e anniversaire des ICS (Intellectuels Chrétiens Sociaux)*, page 13.
[11] Souvenirs relatés notamment dans une lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm à Lille, le 5 février 1933 [fonds privé famille Imbs]
[12] Médard 1988 :180.
[13] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 5 février 1933 [fonds privé famille Imbs].
[14] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 5 avril 1933 [fonds privé famille Imbs].
[15] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 29 mars 1933 [fonds privé famille Imbs].
[16] Plusieurs lettres en témoignent, par exemple une lettre signée R. Klee, datée du 12 janvier 1941 [à dater sur le 12 janvier 1942] [fonds privé famille Imbs].
[17] Imbs, Paul, *Contribution au Liber Amicorum en l'honneur de Pierre Pflimlin* 1987, épreuve dactylographiée, page 1 [fonds privé famille Imbs].
[18] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm de juillet 1932 [fonds privé famille Imbs] et Notice individuelle initiale, 16 juin 1948, Faculté des Lettres [Archives départementales du Bas-Rhin 1913 W – 31 dossier personnel Paul Imbs].

lin Berthelot à Saint-Maure (Seine), où il fait la connaissance de Senghor et enseigne la grammaire jusqu'en 1944.[19]

Pendant ses premières années d'enseignement, Paul Imbs vit pleinement ses intérêts et sa curiosité pour des domaines très divers : la philosophie, l'histoire, la politique ou encore la religion. Il fait par ailleurs de nombreuses conférences et causeries devant toutes sortes de publics. Par exemple une causerie sur la question d'Alsace,[20] une conférence sur « le monde spirituel de Mauriac d'après le Mystère Frontenac »,[21] une autre sur les relations franco-italiennes,[22] etc. En dehors de cela, le jeune agrégé fréquente des cours à l'université, entre autres celui du professeur Gouhier sur « l'histoire de la philosophie »,[23] prépare des publications[24] et poursuit de nombreuses lectures.[25]

Dès sa jeunesse, Paul Imbs était un homme à talents multiples, dont les intérêts s'avèrent très variés. On voit bien qu'au cours des premières années de sa carrière, cela n'allait nullement changer. Ses archives montrent d'ailleurs que pendant toute sa vie, il a poursuivi des travaux relevant de domaines extrêmement divers.[26]

Linguistique

Malgré ces multiples activités, Imbs est loin de négliger les questions liées à la langue. De 1936 à 1938, il intervient régulièrement à Radio-Strasbourg, où il présente notamment des cours de langue française.[27]

[19] Notice individuelle initiale, 16 juin 1948, Faculté des Lettres [Archives départementales du Bas-Rhin 1913 W – 31 dossier personnel Paul Imbs], ainsi que diverses photos de classe et du corps enseignant et le Rapport de M. l'inspecteur général Cayrou sur M. Imbs, Professeur de Grammaire au Lycée Marcelin Berthelot, Paris, le 21 juillet 1941 [fonds privé famille Imbs].
[20] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 5 février 1933 [fonds privé famille Imbs].
[21] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 29 mars 1933 [fonds privé famille Imbs].
[22] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 18 mai 1933 [fonds privé famille Imbs].
[23] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 11 novembre 1932 [fonds privé famille Imbs].
[24] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 5 février 1933 [fonds privé famille Imbs] « de faire un compte-rendu analytique de deux ouvrages pour la revue d'histoire de la philosophie : il s'agit d'une part de Boudoule de Strasbourg et d'un certain M. Fernet sur "le Génie Grec dans la religion" […] et de l'ouvrage du P. Festurgière O.P. sur "L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile" […] et je tiens à ne pas manquer ce coup d'essais d'allure plus "scientifique" ».
[25] Lettre de Paul Imbs à Odile Wilhelm, faite à Lille, le 18 mai 1933 [fonds privé famille Imbs] « Je rassemble en ce moment des documents et note des idées sur le problème de la révolution, qui comme vous le savez, me hante décidément, et sur lequel je veux à tout prix avoir des idées nettes et précises. Je ferai sans doute à ce sujet un article pour F.E.C. ».
[26] *Notes sur la langue française dans la bourgeoisie alsacienne*, *Trois lettres inédites d'un député du Tiers État*, de nombreux textes à caractère religieux, etc. [Fonds privé famille Imbs]. Voir aussi la bibliographie.
[27] Notice individuelle initiale, 20 février 1948 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs], ainsi que les manuscrits d'interventions en date de : jeudi 9 décembre , 11 H 15, samedi 2 avril 1938, samedi 30 avril 1938, samedi 14 mai 1938, samedi 28 mai 1938, 14 juin, 9 heures 10, 25 juin 1938, samedi 9 juillet 17 H 45, samedi 16 octobre [fonds privé famille Imbs].

Parallèlement à son enseignement à Saint-Maure, Imbs s'inscrit à l'*Ecole Pratique des Hautes Etudes* (EPHE), où il suivra jusqu'en 1944 les cours de Gustave Guillaume sur la *linguistique générale* et la *linguistique française*, ainsi que ceux d'Albert Dauzat sur la *géographie linguistique*. Il étudiera l'*onomastique provençale médiévale* avec Claude Brunel et la *dialectologie romane*, ainsi que l'*histoire du vocabulaire français* sous l'égide de Mario Roques.[28]

Il semble que c'est à ce moment-là que Imbs découvre réellement la linguistique, discipline qui le fascine tellement que par la suite, il concentrera ses efforts dans ce domaine. Il est vite remarqué par certains professeurs, qui l'apprécient d'emblée.[29] Après sa démobilisation, Imbs approfondit ses connaissances en linguistique en fréquentant des cours à la Sorbonne et à l'EPHE, et en suivant des conférences au Collège de France. Il se dirige de plus en plus dans ce sens, notamment en entamant un doctorat, dont la thèse principale est : *Les propositions subordonnées temporelles en ancien français,* sous la direction de Charles Bruneau, et la thèse complémentaire : *Le problème de la subordination en français moderne. Essai de linguistique structurale,* sous la direction de Mario Roques.[30]

Il est très évident que le jeune thésard s'est vite fait remarquer dans les cercles de linguistes parisiens. A la libération, il est assuré du soutien de nombreux professeurs de l'EPHE et surtout de la Sorbonne.

Activités politiques

Lorsqu'au printemps 1945 naît autour de Frère Médard et des anciens du FEC le groupement des *Intellectuels Chrétiens-Sociaux,* Paul Imbs se trouve parmi les principaux responsables.[31] Ce nouvel organisme se propose d'étudier les « grandes questions » de l'époque, « dont l'expérience prouve que les partis, faute de préparation lointaine suffisante ou parce que trop prisonniers de conceptions partisanes, ne proposent souvent que des solutions hâtives ou dépassées ».[32] Ils organisent des rencontres et des débats avec des conférenciers illustres, comme Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Paul Van Zeeland, P. Daniélou… Dans ce cadre, Imbs fait la connaissance de nombreuses vedettes du M.R.P. : André Colin, Georges Bidault, et il renoue le contact avec d'autres, comme Robert Schuman et Pierre

[28] *Curriculum vitæ et exposé des titres et travaux de M. Paul IMBS*, mars 1972, page 3.
[29] Voir par exemple une lettre signée G. Guillaume adressée au Sergent Paul Imbs, datée du 24 novembre 1939 [fonds privé famille Imbs].
[30] Dossier pour l'inscription sur la liste d'aptitude à l'Enseignement Supérieur de Mr. Paul Imbs – transmis au Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, Paris, le 17 juin 1944 [G 910024 DPC 1931-1977 Dossier de carrière scientifique et administrative].
[31] Baas, Emile, *Les débuts d'une institution, 25e anniversaire des ICS (Intellectuels Chrétiens Sociaux)*, page 14.
[32] Imbs, Paul, *I.C.S. : principes d'action et d'organisation*, in : Médard 1988 :334.

Pflimlin.[33] L'expérience du FEC et des ICS l'a marqué encore dans un autre sens : Paul Imbs a très vite intégré le « modèle Médard », qui consiste à enthousiasmer des cadres supérieures quant à ses idées et projets.

En même temps, Imbs effectue plusieurs enquêtes sur « l'enseignement du Français en Alsace », sur « la situation du Français en Alsace » et sur « les programmes de l'enseignement secondaire alsacien » pour le gouvernement provisoire de la République Française et la Direction de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine.[34] Ses capacités et sa fiabilité sont donc bien connues et appréciées, jusque dans les ministères.

Début de carrière universitaire

Au début des années 40, Imbs n'enseigne pas seulement au Lycée Marcellin Berthelot, mais dispense encore occasionnellement des cours de licence, de professorat des collèges et d'agrégation au Collège Sévigné à Paris.[35] De janvier 1944 à mars 1946, l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses l'accueille comme maître de conférences de philologie française.[36] Parallèlement, il est chargé du Service de la maîtrise de conférences de langue et littérature françaises à la Faculté des Lettres de Caen.[37]

Dès la libération de l'Alsace, Imbs cherche à retourner à l'Université de Strasbourg.[38] En avril 1946 se présente enfin une possibilité : en effet, on a besoin pour quelques mois d'un suppléant de Georges Gougenheim, titulaire de la chaire d'histoire de la langue française.[39] Lorsque celui-ci revient en automne, les professeurs Bruneau et Frappier cherchent à créer un poste pour Imbs.[40] Grâce au soutien de Roques, Bruneau et Hoepffner, le CNRS lui attribue finalement un poste de chargé de recherche.[41] Ce détachement de décembre 1946 à septembre 1948 lui permet d'avancer ses travaux scientifiques. En assurant un cours complémentaire de

[33] Médard 1988 :246, 251, 253, 256 et 335.
[34] Ordre de mission du Gouvernements Provisoire de la République Française, 1945, Ordre de Mission du Ministère de l'Education nationale (Gouvernement Provisoire de la République Française), fait à Paris le 26 mars 1946, lettre signée A. Bach (Direction de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine – Académie de Strasbourg – Université) à Paul Imbs, faite à Paris le 27 octobre 1946 [tous fonds privé famille Imbs].
[35] Curriculum vitæ, fait à Strasbourg le 27 juin 1952 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[36] Notice individuelle initiale, 16 juin 1948 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[37] Divers ordres de mission et une lettre de Robert Léon Wagner à Paul Imbs, 4 janvier 1945 [fonds privé famille Imbs].
[38] Lettre de Robert Léon Wagner à Paul Imbs, 4 janvier 1945 [fonds privé famille Imbs].
[39] Lettre de Naegelen, faite à Paris le 3 avril 1946 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[40] Lettre signée Jean Frappier à Paul Imbs, faite à Paris le 19 octobre 1926 [à dater sur 1946 en raison du contenu de la lettre] [fonds privé famille Imbs].
[41] Notice individuelle initiale et lettre de Gabriel (CNRS) à Imbs, le 9 novembre 1948 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].

grammaire et de stylistique française, il reste en relation étroite avec la Faculté des Lettres à Strasbourg.[42]

Lors de la mise en retraite du professeur Hoepffner en été 1948, la chaire de philologie romane est transformée en une maîtrise de conférences.[43] Bruneau et Frappier s'étant énormément mobilisés pour que Imbs soit inscrit sur la liste restreinte d'aptitude aux fonctions de maître de conférences,[44] celui-ci est chargé du service de la maîtrise de conférences de philologie romane de la Faculté des Lettres à Strasbourg, à partir du 20 septembre 1948.[45]

Le 8 mars 1952, Paul Imbs obtient à l'Université de Paris le titre de docteur ès lettres avec la mention très honorable.[46] En août 1953, il est nommé professeur sans chaire,[47] devenant à partir de mai 1954 professeur titulaire de la chaire de philologie romane à Strasbourg.[48] Conformément au souhait de Gaston Berger, Imbs reste fidèle à l'Université de Strasbourg,[49] où il crée le *Centre de Philologie Romane*, même lorsque ses collègues parisiens lui proposent en 1956/1957 une maîtrise de conférence à la Sorbonne.[50]

Centre de linguistique et de philologie romane

Lorsque Gaston Berger accède à la direction générale de l'Enseignement Supérieur, il envisage d'importantes réformes de la vie universitaire. Fidèle à sa conviction que « c'est dans l'atelier du maître que se sont formés les plus grands peintres », il favorise la création de nombreux centres complétant l'enseignement traditionnel au sein des universités. « Rien ne pouvait mieux les révéler à eux-mêmes » poursuit-il, « que de voir celui qu'ils admiraient emporté par l'enthousiasme, repris par la réflexion ou appliqué à une construction patiente. L'observation du peintre en acte leur livrait le secret de la peinture. De même, c'est en vivant

[42] Lettre signée Naegelen, faite à Paris le 17 décembre 1946 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[43] Proposition de la section de français pour la désignation du successeur de M. le Doyen Hoepffner dans l'enseignement de la philologie romane à la Faculté des Lettres de Strasbourg, faite à Strasbourg le 31 mai 1948, signée J. Frappier [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[44] Lettre signée Ch. Bruneau à Paul Imbs, datée du 2 janvier 1948 [fonds privé famille Imbs].
[45] Lettre du Recteur de l'Académie de Strasbourg au Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, faite à Strasbourg le 29 septembre 1948 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[46] Diplôme de Paul Imbs de doctorat ès lettres de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, fait à Paris, le 11 mars 1952 [fonds privé famille Imbs].
[47] Circulaire signée Joseph Laniel, faite à Paris le 17 août 1953 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].
[48] Extrait du Journal Officiel du 12 mai 1954, page 4458.
[49] Lettres de Paul Imbs à Gaston Berger du 23 février 1957 et 6 juin 1957, ainsi que la réponse de Gaston Berger du 21 mars 1957 [G 910024 DPC 1931-1977 Dossier de carrière scientifique et administrative].
[50] Lettre signée Lebègue (Université de Paris – Faculté des Lettres – Institut de langue et littérature françaises) à Paul Imbs, 8 juillet 1956 [fonds privé famille Imbs].

dans l'intimité d'un grand patron que le jeune chercheur apprend, non point les procédés, mais les attitudes spirituelles qui conduisent à la découverte ».[51]

En avril 1955, le Conseil de l'Université approuve à l'unanimité la demande de création d'un *Centre de linguistique et de philologie romane*.[52] Paul Imbs est alors chargé de se rendre au Ministère de l'Education Nationale et dans plusieurs universités européennes pour négocier les conditions exactes de cette création et des possibilités de coopération.[53] Imbs et le doyen Simon réussissent à obtenir l'appui de Gaston Berger pour la fondation du Centre.[54] A travers cette activité, Paul Imbs noue de nombreux contacts.

Le Centre débute ses activités en 1956. De nombreux savants français et étrangers arrivent pour présenter leurs travaux et pour participer aux discussions dans le cadre de colloques mensuels (par exemple, Antoine, Levaillant, Matoré, Battisti, Henry, Lausberg, Nandris, Contini, Elwerth, Frappier, Gueraud, Jodogne, Pop, Riquer, Wagner, Burger, Frei, Hallig, Togeby, Hjelmslev, Martinet, Pottier).[55] En dirigeant ce Centre, Imbs parvient donc à se créer un important réseau de personnalités scientifiques dans beaucoup d'universités françaises et européennes. Dès le départ, l'organisation de plusieurs colloques internationaux est envisagée, mais aucun d'entre eux n'est en relation avec un sujet de lexicographie.[56]

A la fin de la quarantaine, Imbs est donc titulaire d'une chaire à Strasbourg, directeur d'un *Centre de linguistique et de philologie romane*, en relation avec de nombreuses universitaires français et européens. Dans le milieu universitaire de Paris, on l'apprécie beaucoup. Il jouit notamment du soutien de ses directeurs de recherche Mario Roques et Charles Bruneau, et d'une forte sympathie au niveau de la Direction de l'Enseignement Supérieur.

---

[51] Discours de M. G. Berger, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, in : *Université de Strasbourg* 1953, page 29 [Archives départementales du Bas-Rhin, 1313 W 8].

[52] Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université du 18 avril 1955 [Archives départementales du Bas-Rhin 1313 W 8]. Création officielle, par contre, seulement le 21 juin 1957 (Circulaire du Doyen, faite à Strasbourg le 15 décembre 1957) [Archives départementales du Bas-Rhin, 1913 W – 31, dossier personnel Paul Imbs].

[53] Procès-Verbal du Conseil de la Faculté du 27 juin 1955, Procès-Verbal du Conseil de la Faculté, séance du 5 octobre 1955 [Archives départementales du Bas-Rhin 154 AL 3].

[54] Lettre manuscrite de Paul Imbs à Jean Babin [Mon cher Recteur et ami], faite à Strasbourg le 17 novembre 1955 [Archives départementales du Bas-Rhin W 1161 69] : « Simon revient de Paris, et a vu longuement Berger, pour un tas de choses, et entre autres aussi notre Centre […] Berger, selon Simon, est feu et flamme pour le Centre », et « Ton appui écrit et si possible téléphoné me semble devoir être indispensable pour que nos demandes aboutissent rapidement : il faut que tout soit prêt au plus tard pour le 1er janvier. Puisque côté Berger le fer est chaud, battons-le vite ! ».

[55] Lettre dactylographiée de Paul Imbs à Gaston Berger, faite à Strasbourg le 19 novembre 1955 [Archives départementales du Bas-Rhin W 1161 69], ainsi que Procès-Verbal du Conseil de la Faculté, séance du 17 mars 1956 [Archives départementales du Bas-Rhin 154 AL 3].

[56] Lettre dactylographiée de Paul Imbs à Gaston Berger, faite à Strasbourg le 19 novembre 1955 [Archives départementales du Bas-Rhin W 1161 69].

2.3 Le troisième larron

Rétrospectivement, Alain Rey estime qu'« entre 1900 et 1952, c'est le désert. Alors que de nombreux pays élaborent ou perfectionnent une description que toutes les civilisations sentent nécessaire, celle du lexique comme moyen d'expression et de communication fondamental, la France ne produit que des encyclopédies et des dictionnaires encyclopédiques. C'est Paul Robert, […] qui renouvelle la tradition ».[1]

En 1950, les plus actuels des dictionnaires français sont donc vieillis d'un demi-siècle. Selon Georges Matoré, quelques projets lexicographiques auraient été proposés au début des années 1950, mais aucune de ces entreprises n'aurait pu aboutir, par manque de soutien financier.[2]

Pour les maisons d'édition, il ne semblait y avoir aucune demande de dictionnaires extensifs du français. Ainsi Hachette n'avait pas usé de ses droits pour rééditer le Littré, et lorsque celui-ci était tombé en 1937 dans le domaine public, personne ne s'était lancé dans une telle entreprise.

Ce n'est qu'en 1956, lorsque Paul Robert en est au deuxième volume de son dictionnaire, déjà couronné par l'Académie française, qu'un vif débat s'enflamme. Constatant à cette occasion qu'il y a une réelle demande d'un dictionnaire extensif du français moderne, deux éditeurs annoncent des rééditions du Littré.[3] Jean-Jacques Pauvert compte faire une nouvelle version en sept volumes, dans laquelle les informations du supplément figureraient à leur place alphabétique. Le *Club français du livre,* quant à lui, a l'intention de réimprimer l'œuvre telle quelle. Etant donné que les éditeurs essaient de vendre le Littré au grand public, et non plus seulement aux historiens de la langue, ces entreprises se trouvent vite en concurrence avec le dictionnaire de Paul Robert.

Le Figaro devient alors la tribune des défenseurs du Littré qui estiment que cette œuvre n'a pas d'âge et resterait valable éternellement : « le Littré, c'est beaucoup plus qu'un

[1] Rey 1985 :XX-XXI.

[2] Matoré 1968 :177-178. Voir aussi les explications de Bruneau 1961 :15. Après avoir parlé d'une initiative lexicographique lancée par Mario Roques, il revient sur le projet lexicographique que Matoré devait diriger : « Il a été repris par l'ambassadeur de France à Varsovie, Léon NOËL, qui est devenu sénateur et qui a eu l'idée – je suppose que M. ROQUES y était pour quelque chose – de refaire ce dictionnaire à l'aide de subsides de l'Etat. On a prévu un budget impressionnant ; on a prévu un directeur – c'était MATORÉ – on a prévu un certain nombre d'agrégés, qui travailleraient soit au dépouillement ou à la rédaction – on a prévu un petit personnel qui irait chez ROQUES à l'inventaire général de la langue française pour chercher des fiches, etc. Vous savez ce qui se passe dans ces conditions : avant de passer devant les Chambres, il y a eu une Commission-guillotine ; elle n'a fait qu'une bouchée du nouveau dictionnaire. Il n'est pas tout à fait mort ; il est en sommeil. Nous attendons des temps meilleurs et à ce moment-là, peut-être que les documents que nous avons réunis pourront être utiles ».

[3] Robert 1980 :106. La chronologie (publication du Robert à partir de 1954, projets de réimpression du Littré en 1955/1956) vient corroborer cette hypothèse.

dictionnaire. C'est un cours de français. Le Littré, c'est le roman […] de la langue française. L'essentiel est là pour toujours ».[4] Pour disposer d'« un guide logique, sûr et pur » du français, il suffirait d'un Littré. L'ouvrage de Robert ne serait finalement qu'une sorte de complément pour connaître les dernières évolutions du français moderne.[5] Comme de telles affirmations mettent en péril le succès commercial de la *Société du Nouveau Littré*, Robert et ses collaborateurs défendent l'importance et l'utilité de leur entreprise sur plusieurs forums,[6] notamment en insistant sur la mobilité de la langue et le fait que le dictionnaire de Robert diffère de celui de Littré à bien des égards.[7]

La « Querelle du Littré » est donc au départ une dispute entre des défenseurs du Robert, persuadés du droit à l'existence d'un dictionnaire de la langue moderne et contemporaine d'une part, et les adeptes du Littré, qui ne voyaient pas la nécessité d'un dictionnaire autre que le Littré, d'autre part. A ce stade, il n'est encore absolument question d'un troisième projet lexicographique.

Une fois que le débat est lancé, le public lettré prend la parole dans les colonnes du journal *Le Monde*. Jean Couvreur,[8] Jean Pommier[9] et Gérald Antoine[10] soulignent unanimement la complémentarité des deux entreprises.[11] Une réimpression du Littré est évidemment d'un grand intérêt pour les historiens de la langue et le public spécialisé,[12] mais une continuation du travail lexicographique prenant en compte la langue contemporaine leur paraît tout de même incontournable,[13] puisque depuis l'achèvement du Littré, la langue a fortement évolué. Il s'agit pour eux d'un grand projet nécessitant une équipe de collaborateurs et des moyens techniques. Selon M. Vaubourdolle, responsable de Hachette, une telle entreprise serait rentable : « On en vendrait autant que l'on a vendu de Littré au début. […] cependant au bout d'un délai tel qu'aucune entreprise privée ne pourrait avancer les frais ».[14]

Les universitaires n'évoquent guère le dictionnaire de Robert, qu'ils ne prennent pas très au sérieux. Ils regardent plutôt du côté de Mario Roques, qui – en faisant l'Inventaire

[4] Jean-Jacques Pauvert, cité dans Chapelan 1956 :10.
[5] Chapelan 1956 :10.
[6] Robert 1980 :106-108.
[7] Voir aussi Robert 1956 :176 et 178.
[8] *Le Monde*, 26 janvier 1956, page 9.
[9] *Le Monde*, 7 février 1956, page 7.
[10] *Le Monde*, 16 février 1956, page 9.
[11] Antoine 1956a :9 répond à la question « Réédition ou achèvement du Littré ? » en disant : « Mais, au fait, pourquoi « ou » et non pas « et » ? Si les deux entreprises sont certes d'inégale envergure, peut-être sont-elles en revanche d'égale nécessité ».
[12] Pommier 1956 :7 « Ce second Littré, si nous l'avons un jour, ne dispensera pas du premier ».
[13] Antoine 1956a :9 « presque tous les spécialistes interrogés se déclarent partisans de « combler l'espace qui s'étend entre 1820 et 1920 […] par un second Littré » ».
[14] Vaubourdolle dans Couvreur 1956 :9.

Général de la Langue Française – aurait déjà jeté les fondements pour un dictionnaire du français contemporain.[15]

Et puisqu'on parle de dictionnaires à faire, Georges Gougenheim s'exprime en faveur de l'élaboration d'un vaste dictionnaire, « quelque chose d'aussi important, d'aussi bien fait, que le dictionnaire anglais d'Oxford en treize volumes ».[16] On passe donc d'un complément contemporain du Littré à la mise en chantier d'un vaste projet lexicographique qui devrait couvrir toute l'histoire du vocabulaire français.

Lorsque Gérald Antoine récapitule les différentes options et prises de position, il évoque le *Centre d'études de langue française contemporaine* récemment inauguré à la Faculté des Lettres de Strasbourg et lance l'idée que les participants et responsables dudit Centre pourraient être chargés d'élaborer un Murray français en continuation du travail entamé par Mario Roques.[17]

Quelques semaines plus tard, le directeur de ce Centre, Paul Imbs, prend la parole et fournit des arguments démontrant la nécessité « d'un dictionnaire entièrement nouveau », « contenant toute la tradition linguistique française » : « le vocabulaire a changé et continue de changer », les conceptions de la lexicographie se sont fortement renouvelées. Quant au Littré, ses citations ne sont pas toujours fiables et les étymologies souvent dépassées.[18] Bref, Imbs suggère en premier lieu qu'il y a d'autres états de langue que le français classique qui méritent d'être décrits dans un dictionnaire. Deuxièmement, même pour le français classique, à l'heure actuelle, les linguistes seraient à même de faire mieux : « il est évident que le savant lexicographe ne referait pas aujourd'hui son œuvre comme il l'a faite naguère ». Dans le nouvel ouvrage, il faudrait donc inclure davantage de « remarques sur la valeur stylistique, sociale, le pouvoir d'évocation des mots ». Le dictionnaire ne peut en outre pas se cantonner à la langue littéraire et doit tenir compte de la phraséologie. Au demeurant, les lexicographes ne devraient pas négliger les dictionnaires et grammaires existants. Enfin, les exemples anciens seraient à vérifier dans des éditions fiables. Pour terminer, l'auteur se propose lui-même comme maître d'œuvre.[19]

A la fin de l'année 1956, le projet semble déjà décidé et arrêté. A en croire Antoine, il y aura un nouveau dictionnaire complet « retraçant l'histoire du lexique français dans son ensemble, depuis les origines de la langue jusqu'à la date de publication de l'ouvrage ».

[15] Notamment Couvreur 1956 :9.
[16] Gougenheim dans Couvreur 1956 :9.
[17] Antoine 1956a :9.
[18] Imbs 1956a :6.
[19] Imbs 1956a :6.

Celui-ci sera « conçu et réalisé selon les plus récentes exigences des disciplines linguistiques touchant à la lexicographie » (étymologie, sémantique, lexicologie).[20] L'auteur est cependant conscient du fait que les « spécialistes qualifiés ne sont pas légion en France ».[21] D'autant plus s'ils se dispersent dans des équipes concurrentes. De ce fait, il appelle à l'union des initiatives en provenance du monde éditorial et universitaire.[22] Il cite le « Club des Editeurs », ainsi que le « Centre d'études de la Langue française » et conclut : « voilà deux groupements tout juste faits l'un pour l'autre : qu'ils s'entendent donc et se mettent vite à la besogne ».[23]

C'est donc une querelle entre deux entreprises privées qui finit par attirer l'attention sur une importante lacune dans la lexicographie française[24], qui ne pouvait être comblée que moyennant un grand projet national. La querelle du Littré a constitué l'occasion de constater publiquement que la France manquait d'un thesaurus exhaustif contenant tous les états de la langue. Plusieurs autres langues disposent cependant d'un tel ouvrage, comme le latin ou l'anglais.

[20] Antoine 1956b :174.
[21] Antoine 1956b :175.
[22] Antoine 1956b :176 : « il serait dangereux et même franchement pernicieux de vouloir lui offrir deux ou trois versions concurrentes d'un nouveau dictionnaire de la Langue française ».
[23] Antoine 1956b :176.
[24] Voir aussi Imbs 1956a :6 : « à l'occasion de simples entreprises de librairie se soit posée publiquement la question d'un nouveau Littré ».

2.4 Le colloque de Strasbourg

Au milieu des années 1950, Mario Roques cherche un successeur qui pourrait élaborer un dictionnaire à partir des nombreux matériaux rassemblés dans l'IGLF. Il s'adresse alors à de jeunes linguistes de son entourage et en 1956, Imbs semble avoir consenti à une telle tâche.[1] Le professeur strasbourgeois bénéficie alors du soutien absolu de Roques et de ses collègues. Il semble que ce dernier a en même temps réussi à intéresser et à impliquer le CNRS. Ainsi le colloque de Strasbourg, quoique organisé par le *Centre de Philologie Romane et de Langue et Littérature françaises contemporaines*, est admis dans la série des *Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique* et financé par ce dernier.[2] Michel Lejeune y assiste en qualité de directeur-adjoint, responsable des sciences humaines.[3] Pour l'organisation du colloque, Imbs bénéficie en outre de l'appui de Gaston Berger.[4]

Du 12 au 16 novembre 1957, 22 linguistes, lexicographes, philosophes et historiens de la langue discutent de divers problèmes de lexicographie, de lexicologie et de sémantique. Ils commencent par un « tour d'horizon sur l'état présent de la lexicographie » en France et dans d'autres pays. Dans un premier temps, Charles Bruneau explique les propriétés et insuffisances des différents dictionnaires du français moderne et contemporain. Il s'attarde notamment sur le dictionnaire qu'il avait failli rédiger avec Mario Roques. En dehors de cela, R.-L. Wagner présente le *Huguet*, Imbs l'état d'avancement du *Tobler-Lommatzsch*, Wartburg l'histoire du FEW. Lapesa et Battisti informent respectivement des orientations et caractéristiques du *Dictionnaire historique de la langue espagnole* et du *Dizionario etimologico italiano*, et à l'occasion du centenaire du début des travaux, Bacquet retrace l'histoire du Murray, avant d'en venir à quelques caractéristiques de ce dictionnaire et des critiques dont il peut faire l'objet.[5]

[1] Cela ressort d'un témoignage de Gérald Antoine (Interview 3 avril 2004) : Mario Roques se serait d'abord adressé à lui (sur recommandation de Robert-Léon Wagner), et lorsqu'il eut décliné l'offre, le maître se serait dirigé vers Paul Imbs. Peu importe le déroulement exact, il est en tout cas certain que Mario Roques est à l'origine de la désignation d'un maître d'œuvre. Charles Muller partage d'ailleurs ces souvenirs (Interview 22 janvier 2004).

[2] Imbs 1961b : non paginé.

[3] Il est très probable que Mario Roques n'était pas le seul à avoir persuadé Lejeune d'assister à ce colloque. Marcel Simon, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, à qui Lejeune s'était lié d'amitié depuis leur passage à l'Ecole Normale Supérieure, a certainement abondé dans le même sens. Leur amitié ressort d'une lettre personnelle de Michel Lejeune à Marcel Simon, faite à Paris le 7 mars 1956 [Archives départementales du Bas-Rhin, AL 154 26].

[4] Témoignage de Charles Muller (22 janvier 2004), ainsi que Imbs 1961c :8 : « Je réserve pour la fin le message que vient de nous adresser M. Gaston BERGER, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Education nationale française … ».

[5] Toutes ces communications se trouvent dans les actes du colloque (CNRS 1961).

Un autre groupe d'intervenants mentionne d'importantes sources potentielles du dictionnaire à élaborer : le FEW, le REW, ainsi que le fonds Duraffour. Pendant la discussion, Ullmann évoque encore le fonds Barbier déposé à l'Université de Leeds[6] et Paul Robert offre de mettre toutes les fiches non-utilisées à la disposition du Trésor.[7]

Une des séances est consacrée à la sémantique. Tandis que les uns vantent l'intérêt qu'il y a à étudier les champs notionnels dans une optique historique,[8] d'autres préfèrent l'approche distributionnaliste pour interpréter les contextes avec un maximum de profit.[9]

Plusieurs intervenants abordent des questions relatives à « l'étendue des matériaux à admettre dans un Thesaurus ».[10] Baldinger plaide pour l'admission partielle du vocabulaire dialectal et régional. Il faudrait tenir compte des éléments entrés dans la langue commune, tout en évitant de refaire le FEW.[11] Guiraud insiste sur l'intérêt qu'il y a à admettre de l'argot dans un thesaurus de la langue, puisqu'il « constitue une branche très importante de la lexicologie ».[12] La communication d'Imbs se révèle un manifeste pour l'importance du vocabulaire historique. Il souligne la continuité entre les différents états de langue et réclame que le Trésor contienne les états de langue d'époques antérieures. Ce point de vue ne fait pas l'unanimité. Au cours de la discussion, Lausberg le baptisera « un programme d'infiltration culturelle dans le trésor de la civilisation française ».[13]

Deux communications sortent un peu du cadre de ces trois cercles thématiques. Premièrement, l'exposé de Bernard Quemada sur la possibilité d'utiliser la mécanographie à des fins lexicographiques : l'intervenant explique comment il a consciemment opté pour les moyens mécanographiques, après avoir examiné toutes les autres possibilités de l'époque. Pour Quemada, l'idée de départ est que ces machines permettent la réalisation et l'exploitation collectives des fonds produits. Pour lui, le fondement d'une bonne lexicographie serait l'élaboration de grands inventaires normalisés. Or, on ne peut produire des fiches en grandes quantités qu'en recourant à des moyens techniques comme la mécanographie. L'auteur énumère rapidement les principales parties de l'équipement : la *perforatrice,* qui

[6] Ullmann (discussion) dans CNRS 1961 :261.
[7] Robert 1961b :249 « …, naturellement, toutes les fiches abandonnées […] seraient remises à la masse commune si nous décidions de la constitution d'un Thesaurus ».
[8] Schalk 1961 :69-80, ainsi que Ullmann 1961 :85-87.
[9] Lausberg (discussion) dans CNRS 1961 :89 : « il faudrait se mettre dans l'état d'un enfant nouveau-né, et un texte quelconque […] il faudrait le voir comme un texte rédigé dans une langue inconnue, en se répétant : « Ich weiss nicht, was soll es bedeuten. » L'on tirerait ainsi un maximum de renseignements de l'interprétation immédiate du seul contexte ».
[10] Imbs 1961c :9.
[11] Baldinger 1961 :149-174.
[12] Guiraud 1961 :179.
[13] Lausberg (discussion) dans CNRS 1961 :140.

permet de perforer des informations sur cartes, la *trieuse,* qui permet de trier les données en fonction de certains critères, la *reproductrice,* qui permet de « reporter sur une autre carte une partie ou la totalité des perforations de la carte originale », et la *traductrice* et la *tabulatrice* enfin, qui impriment les données en clair.[14] Les fichiers ainsi constitués présentent l'avantage d'être cumulatifs et de pouvoir recueillir d'autres apports.[15]

Il est intéressant de voir que dans la discussion qui suit, le cercle de linguistes parisiens bien établis se désintéresse complètement du débat.[16] Ne prennent la parole que des participants plus jeunes et ceux venus d'ailleurs ; la plupart d'entre eux réagissent de façon très enthousiaste. Rappelons que pour le moment, il n'est question que de moyens mécanographiques. En 1957, on ne parle pas encore d'ordinateur. En tout cas, il est sûr que l'intervention de Quemada a introduit une idée qui sera déterminante pour la suite de l'histoire du Trésor.

Paul Imbs avait en outre invité Paul Robert, qui présente quelques réflexions fondamentales guidant sa pratique lexicographique. Il parle des définitions, des exemples et précise qu'« un dictionnaire de l'usage présent doit, dans une mesure plus ou moins large, faire appel à la méthode historique », car « l'ordre de classement est plus ou moins arbitraire si l'on ne s'appuie sur l'histoire ».[17] Pendant les discussions, on sent l'animosité qui existe entre Charles Bruneau et ses collègues d'un côté, et Robert de l'autre. Les premiers avaient entamé l'élaboration d'un dictionnaire qui est cependant resté à un stade embryonnaire, gisant depuis longtemps au fond de leurs tiroirs.[18] Ils ne parvenaient pas à accepter le fait qu'un « outsider » à bien des égards, sans formation linguistique, était en passe de réussir ce projet.[19] C'est pour cela que plusieurs participants appellent à la confection de dictionnaires par époques, entre autre de l'époque moderne, sans tenir compte de l'existence du Robert qui, pour eux, ne compte pas.

---

[14] Quemada 1961 :58-59.

[15] Quemada 1961 :60. Pour connaître les propriétés exactes de l'équipement utilisé au Centre de Besançon, voir Quemada 1959 :7-22.

[16] Cela correspond au témoignage de Charles Muller (22 janvier 2004), qui se rappelle que certains participants ne portaient aucun intérêt à ce sujet, tandis que d'autres étaient très intéressés.

[17] Robert 1961 :107-114, notamment 107-108.

[18] Bruneau 1961 :15 « …peut-être y aurait-il intérêt à utiliser ces matériaux, que je peux mettre, naturellement, à la disposition d'un Colloque ou à la disposition de l'équipe qui voudrait entreprendre ce travail d'un Dictionnaire du XIX^{e} et du XX^{e} siècles, puisque ces matériaux se trouvent chez moi, dans un désordre total » et plus loin : « Le fait est que le dictionnaire en est resté là ». Page 16, il encourage ses collègues à nouveau : « à se servir d'un monceau de papiers haut comme cela, qui dort actuellement dans mon grenier ».

[19] Voir aussi le récit de Robert 1980 :144 : « Je connais les réticences, les réserves, voire la malveillance de quelques professeurs français à mon égard. Comment pourrais-je être pardonné, moi, ce non-universitaire, ce franc-tireur, d'avoir osé commettre cet outrage, ce crime de lèse-université : entreprendre un dictionnaire et trouver le moyen d'en publier trois gros volumes en quatre ans ? Il a du moins, le mérite d'exister, alors que tant de projets ou d'avant-projets jaunissent dans les tiroirs ».

Ceci nous amène à deux débats, menés au cours des discussions et qui ne seront pas tranchés jusqu'à la fin du colloque. Il s'agit d'une part, de la question de savoir s'il est opportun de procéder d'emblée à l'élaboration d'un grand dictionnaire unique à l'instar du OED ou s'il serait préférable de procéder par époques successives. Le dernier point de vue est défendu notamment par Bruneau et Wagner, Wartburg s'y ralliant également. De l'autre côté les défenseurs d'un Trésor unique : ce sont évidemment ceux qui participent à l'élaboration de projets analogues pour d'autres langues (Lapesa et Migliorini), épaulés par Robert, Kohler et Imbs.[20]

Une autre controverse était née autour de la problématique du degré d'interprétation. Certains participants préféraient en rester à un fichier brut, destiné aux spécialistes et pouvant être enrichi constamment, qui aurait eu ainsi l'avantage de ne pas vieillir comme un dictionnaire. Or, une bonne partie de l'auditoire s'avère partisan d'un ouvrage imprimé, procédant dans une certaine mesure à une sélection et à une interprétation des données.[21]

A la fin de la dernière séance, Michel Lejeune informe les participants d'une possible aide du CNRS, qui « devra s'intégrer dans un plan d'ensemble, à l'échelon national, où l'enseignement supérieur, notamment, aura sa place ».[22] En ce qui concerne la publication d'un grand dictionnaire, le CNRS pourrait sans aucun problème participer à l'édition. Lejeune termine en proclamant : « Notre organisme est donc prêt à apporter aux travaux qui naîtront, je l'espère, de ce Colloque, un appui non négligeable, et à faire appel, en France et hors de France, à tous les concours qui en faciliteront la réalisation ».[23]

A l'issue de la réunion, Imbs propose de constituer « une Commission provisoire qui serait chargée d'élaborer, précisément, tout ce vaste plan et de prendre position sur toutes les questions ».[24] Dans cet esprit, il s'adresse à Robert, immédiatement après le colloque, en lui proposant la direction de l'équipe qui devait réaliser le « grand *Dictionnaire général de la langue française* ». Robert semble au premier abord enclin à accepter cette offre, mais n'est disponible qu'après l'achèvement de son dictionnaire, qui devait se terminer environ deux ans plus tard.[25]

Dans les jours qui suivent la réunion, Imbs rédige les conclusions du colloque. Ce texte présente essentiellement une suite d'options possibles. L'auteur résume les décisions qui ont pu être prises (quasi-) unanimement. En revanche, il ne prend de décision dans aucun des

[20] Voir la discussion de clôture dans CNRS 1961 :253-280.
[21] Discussion dans CNRS 1961 :42-51.
[22] Lejeune 1961 :252.
[23] Lejeune 1961 :252.
[24] Imbs (discussion) dans CNRS 1961 :281.
[25] Robert 1980 :143.

domaines restés indéterminés. Début décembre, les participants du colloque adoptent les conclusions partiellement ou intégralement. Par la suite, celles-ci sont transmises à la direction du CNRS, à qui il incombera de constituer une Commission du Trésor de la langue française.[26]

[26] Imbs 1961d :285-289. Les conclusions furent publiées un an plus tard dans la revue *Le Français Moderne* (Imbs 1958 :316-320).

2.5 Création du laboratoire et installation à Nancy

A la suite du colloque de Strasbourg, Paul Imbs entre en négociations concrètes avec le CNRS. Malheureusement, il n'y a guère de documents témoignant de ces pourparlers. On sait seulement qu'à cette époque (1959), le gouvernement visait à favoriser les projets d'envergure en matière de recherche.[1] En même temps, Bernard Quemada institut à l'Université de Besançon le *Centre du Vocabulaire Français*, où il travaille avec des moyens mécanographiques et acquiert de précieuses expériences en la matière.[2]

En novembre 1959, le projet de « mise en chantier d'un *Trésor général de la langue française* ou *Dictionnaire historique général de la langue française* » figure dans le rapport de conjoncture parmi plusieurs autres, en tant que « nouvelle entreprise » à entamer. Cette mention est suivie d'une remarque de « l'auteur du rapport préliminaire sur le développement des études linguistiques au C.N.R.S. », selon lequel la France manquerait d'un grand dictionnaire et pour qui le CNRS devrait rapidement prendre une initiative.[3] N'oublions pas qu'à cette époque, le sentiment de concurrence avec l'anglais et celui d'avoir à défendre le français contre ce dernier commencent à se répandre à grande échelle.[4]

En annexe, est joint au rapport le projet détaillé d'un Trésor de la langue française. Dans un premier temps, cet exposé démontre la nécessité d'un Trésor en insistant sur les défauts et insuffisances des dictionnaires français existants. Il en arrive par la suite au profil de l'ouvrage (public visé, périodisation etc.), qui reste cependant toujours vague. A cette époque, le maître d'œuvre propose de composer d'abord des dictionnaires par époque (tous en même temps !), et de n'entamer le « dictionnaire universel » que par la suite. Dans une dernière étape, il propose l'idée de créer un *Office du Trésor de la langue française*, qui veillerait à achever le Trésor dans un délai de quinze ans, et rentre dans les détails d'organisation de l'institution envisagée.[5]

Les années passent et il s'avère que Paul Robert, le seul jeune lexicographe expérimenté et couronné de succès dont dispose la France, n'est pas en mesure de prendre la direction du laboratoire destiné à élaborer le Trésor de la langue française. En 1960, Paul Imbs prend finalement l'initiative et rend visite à son ancien collègue Gérald Antoine, devenu entre

[1] Robert Martin : *Le Trésor de la Langue Française*, dans une brochure sur les missions de l'INaLF.
[2] Voir notamment Quemada 1959 :7-22.
[3] Rapport de conjoncture, novembre 1959, page 220-221 [G 990003 DOC art. 2].
[4] Voir par exemple Lebsanft 2002 :70 « Die 1958 gegründete DLF [Défense de la Langue Française] ist aus verschiedenen älteren Sprachzirkeln hervorgegangen. Ihr Sprachrohr bildet die Zeitschrift gleichen Namens, die ihre Aktivitäten auf die "Verteidigung" des Französischen in Frankreich konzentriert. Dabei geht es mit ausgeprägt puristisch-nationalistischer Rhetorik sowohl darum, den Status des Französischen in Konkurrenz zum Englischen zu verteidigen, als auch den Einfluß des Englischen auf das Französische zurückzudrängen ».
[5] Rapport de conjoncture, novembre 1959, page 226-233 [G 990003 DOC art. 2].

temps conseiller technique au cabinet de Louis Joxe, successeur de Gaston Berger. Imbs l'informe alors de son souhait de devenir recteur, si possible soit à Nancy, soit à Besançon, en raison de l'implantation du Centre de Quemada. Lorsque le rectorat de Nancy se trouve vacant, Antoine parvient à proposer Imbs,[6] qui est nommé recteur le 30 septembre 1960.[7]

Fin 1960, Paul Imbs est donc recteur à Nancy. Il siège de surcroît avec plusieurs de ses collègues et amis (Antoine, Brunel, Dagens, Fabre, Lebègue, Président de commission : Roques) dans le *Comité National* de la section 23 (Linguistique Française et Etudes Littéraires). Dans le rapport national de conjoncture, les membres dudit comité plaident vivement en faveur d'un soutien intense à des travaux collectifs.[8] Dans un deuxième temps, les signataires s'entendent sur certaines priorités parmi les entreprises proposées pêle-mêle l'année précédente.[9] « L'inventaire du vocabulaire français et la réalisation d'un dictionnaire national et historique de la langue française (Trésor de la langue française) » figurent alors en deuxième position après « la poursuite et la réalisation des atlas linguistiques régionaux ». Des explications qui suivent, on apprend qu'à ce moment-là, les initiateurs ne songeaient pas encore à des opérations de saisie à effectuer à Nancy à grande échelle. Ils pensaient surtout se servir des « dépouillements de l'*Inventaire général de la langue française* et de ceux du *Centre de lexicologie française* de la Faculté des Lettres de Besançon ». Il était prévu d'effectuer tous les travaux de documentation à Besançon et de n'implanter à Nancy que le service de rédaction.[10]

Au mois de décembre, Michel Lejeune présente le projet d'un *Centre de recherches pour un Trésor de la langue française* devant le Directoire et le Conseil d'Administration, en

---

[6] Témoignage de Gérald Antoine lors de l'interview faite à Paris le 3 avril 2004. Cette version se trouve confirmée par une lettre signée G. Antoine à Paul Imbs, faite à Paris le 25 août 1960 [fonds privé famille Imbs] : « Cher Ami, un mot en hâte. Je viens de voir M. Capdecomme [c'est le directeur de l'Enseignement Supérieur]. Il souhaiterait vous rencontrer dans le plus bref délai. En bref : 1° il ne croit pas que Nancy soit possible pour vous, à cause précisément de votre origine alsacienne. G. Mayer lui a dit que la réaction serait catastrophique. D'autres Nancéiens ont abondé dans le même sens. Ce serait donc Clermont, mais … 2° Le Ministre et M. Capdecomme ne croient guère à une possibilité de combiner les deux destinées – celle de recteur et celle du Directeur du Trésor. C'est là […] qu'il vous faudrait serrer avec eux le problème de près. Accourez vite ! votre fidèle Gérald Antoine ».

[7] Décret portant nomination d'un recteur, fait à Paris, le 30 septembre 1960, signé C. de Gaulle en sa qualité de Président de la République et Louis Joxe pour le Ministère de l'Education Nationale [fonds privé famille Imbs].

[8] CNRS : Rapport national de conjoncture 1960, pages 299-300 [G 990003 DOC art. 2].

[9] Voir aussi une remarque sur une note manuscrite, Conjoncture Linguistique et Etudes Littéraires 19.11.1960 [F 780309 art. 16] : « Imbs – prioritaire : urgence », et plus loin « la section désigne M. Imbs pour l'entreprise ».

[10] CNRS : Rapport national de conjoncture 1960, pages 301-302 [G 990003 DOC art. 2] : « L'organisation prévue pour le Trésor de la langue française est la suivante : a) Documentation. Comme il a été dit, elle se fondera sur l'Inventaire général de la langue française, sur les dictionnaires techniques, etc. Les fiches seront multipliées et classées par des moyens mécaniques, électroniques et photographiques. Les machines mécanographiques de la Faculté des lettres de Besançon et la machine électronique en usage à l'Université de cette même ville fonctionnent déjà à plein emploi […] b) Rédaction ; Une équipe d'une trentaine de rédacteurs trouverait place dans un ancien collège libre appartenant à la Faculté des lettres de Nancy ».

lui donnant tout son appui. Devant ces autorités, il ne dissimule nullement que « le fonctionnement, pendant de longues années, sera assez lourd ».[11] Le projet pour lequel « le Conseil donne un avis favorable de principe »[12] est toujours scindé entre deux localisations : la documentation sera implantée à Besançon, et à Nancy, on « s'occuperait de la rédaction et la publication par fascicules mensuels du Trésor proprement dit ».[13] Le laboratoire est finalement instauré par arrêté du 20 décembre 1960.[14]

Dans les premières années, le laboratoire est installé dans des locaux provisoires à Nancy. Paul Imbs accède à la direction du CRTLF à compter du 1er juillet 1961. Au départ, Bernard Quemada était prévu comme sous-directeur du laboratoire, mais il finit par décliner cette offre.[15] Il semble que la direction décide alors de centraliser à Nancy à la fois la documentation et les travaux de rédaction. Il n'est dès lors plus question de profiter des installations et des expériences du Centre de Besançon.[16] En revanche, Imbs et Quemada s'entendent pour diriger indépendamment deux laboratoires ayant chacun leur domaine propre. Ainsi le *Centre d'Etudes du Vocabulaire Français* (centre universitaire) sera à partir de 1964 secondé par un laboratoire de recherche du CNRS, intitulé *Centre d'Archives du Français Contemporain*. La mission de ce laboratoire consiste à étudier le français parlé, le vocabulaire technique et scientifique, ainsi que le vocabulaire contemporain (à partir de 1950).[17] Cela montre clairement que le laboratoire de Nancy ne parvient pas à attirer et à intégrer des chercheurs qualifiés.

[11] CNRS : Réunion du Directoire, 10 décembre 1960, page 10 [G 940035 art. 24 IHTP].
[12] CNRS : Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration en date du 13 décembre 1960, page 12 [G 940035 art. 23 IHTP].
[13] CNRS : Réunion du Directoire, 10 décembre 1960, page 10 [G 940035 art. 24 IHTP].
[14] Procès-Verbal de la première réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, page 2 [F 780309 art. 39].
[15] Lettre signée Lejeune à Imbs, datée du 20 juillet 1961 [G 910024 DPC 1931-1977 Dossier de carrière scientifique et administrative]. Ce même dossier contient deux notices indiquant la nomination de Paul Imbs comme Directeur et celle de Bernard Quemada comme sous-directeur. Sur l'une des deux feuilles, le nom de Quemada a été rayé. Il y a un « oui » derrière Imbs et un « non attendre décision de M. Lejeune 21/6/67 » derrière Quemada. Voir aussi le Procès-Verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, page 5 [F 780309 art. 39] : Imbs appelle Quemada à Nancy : « Pour des raisons de coordination plus étroite entre les services de documentation et de rédaction, il souhaite que Monsieur QUEMADA accepte de diriger à ses côtés, à la Maison du Trésor de Nancy, tout le travail de documentation ». Celui-ci préfère cependant rester fidèle au Centre de Besançon. En tout cas, Quemada a collaboré au projet TLF pendant les premiers mois de son existence. Voir l'apparition de son nom dans une lettre de le Compagnie des Machines BULL au recteur Imbs, faite à Paris, le 15 mai 1961 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[16] Voir aussi Pradoura / Kuhn : Entretien avec Michel Lejeune le 11 juin 1986, page 28 [G 950040 LABOS]. Parlant du CRTLF : « En même temps il y avait un autre laboratoire de recherche à Besançon et il a fallu essayer de mettre tout ça bien d'accord. Il y a eu un assez grand gaspillage d'efforts ».
[17] CNRS : Réunion du Directoire 10 décembre 1963, pages 4-5 [G 940035 art. 24 IHTP], CNRS : Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration 17 décembre 1963, page 17 [G 940035 art. 23 IHTP].

Au cours de l'année 1961, le laboratoire entame ses premiers travaux lexicologiques et lexicographiques, quoiqu'il ne dispose pas encore de personnel chercheur[18] et ne soit pas encore doté d'un Comité de direction définissant la doctrine et les tâches successives du Centre. A en croire les rapports de conjoncture et d'activité de 1961, les quatre employés auraient commencé par un travail bibliographique, établi « un inventaire des termes classificateurs employés dans les définitions des dictionnaires » et « un glossaire du moyen français, en partie d'après des textes et des dépouillements inédits ».[19]

Le Comité de Direction ne sera constitué que fin 1961 et tiendra sa première réunion le 19 décembre 1961 seulement. Après avoir écouté le rapport du recteur Imbs sur la situation actuelle du Centre de Recherche, les participants discutent à nouveaudes questions restées ouvertes depuis le colloque de Strasbourg : périodisation et structure du dictionnaire. Des propositions très diverses étant faites, le Comité adopte le projet d'un Trésor en deux parties : premièrement, un dictionnaire de la langue du moyen âge (équivalent du Godefroy) et deuxièmement, un dictionnaire allant de 1580/1600 à 1950.[20]

A partir de 1962, le laboratoire commence à embaucher un personnel plus nombreux : « au 1er octobre 1962, l'effectif du Centre s'élève à 28 personnes, à savoir : 1 Directeur, 1 Assistant de Faculté mis à la disposition du Directeur, 2 chercheurs, 23 agents contractuels à temps complet ou partiel, 1 vacataire ».[21] Une demi-année plus tard, la maison compte déjà 30 collaborateurs, dont six vacataires et deux détachés de la Compagnie des Machines BULL. Au cours de la même année, le Centre embauche encore un ingénieur et un programmateur pour le GAMMA 60, ainsi que 21 opératrices-mécanographes et deux documentalistes.[22] En octobre 1963, le personnel sur place compte déjà 61 personnes[23] et en octobre 1964, 82 personnes.[24] La direction compte fermement sur des hausses de budget afin d'élargir et de multiplier les activités du laboratoire. Au lieu de se cantonner à la rédaction de dictionnaires, Imbs envisage un grand centre de linguistique.[25] Il va bientôt prévoir une équipe de 150

[18] Procès-Verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, annexe II [F 780309 art. 39].
[19] CNRS : Rapport National de Conjoncture 1961/1962, page 152 [G 990003 DOC art. 2] et Procès-verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, page 2 [F 780309 art. 39].
[20] Procès-Verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, pages 2-5 [F 780309 art. 39].
[21] CNRS : Rapport d'activité 1961-1962, page 402 [G 990008 DOC art. 10].
[22] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, annexe 2 [F 800484 art. 1].
[23] CNRS : Rapport d'activité 1962-1963, page 475 [G 990008 DOC art. 10].
[24] CNRS : Rapport d'activité 1963-1964, page 563 [G 990008 DOC art. 10].
[25] Voir par exemple l'organigramme complexe et théorique dressé en octobre 1963 [F 780309 art. 39].

rédacteurs permanents.[26] Selon ses propres déclarations, le directeur cherche du personnel qualifié, c'est-à-dire titulaire d'une thèse,[27] mais ne semble pas en trouver.

L'atelier de perforation — doté de 22 opératrices-mécanographes — commence les opérations de saisie en mai 1963. Pour des raisons de formation des mécanographes, la perforation porte d'abord sur le choix de textes et de documents des XIX^{e} et XX^{e} siècles.[28] Malgré une cadence de perforation journalière d'environ 100 000 mots,[29] Imbs estime que le rythme de perforation devrait être doublé et propose pour cela différentes solutions, qui vont du doublement du nombre d'opératrices et de l'introduction du travail de nuit à un deuxième atelier de 22 machines.[30] Finalement, on lui attribue huit machines de plus, pour disposer d'un parc de 30 machines.[31] En 1967, l'atelier disposera de 36 machines et opératrices. Une dernière augmentation portera leur nombre à 38.[32]

Dès avant la création officielle du laboratoire, il est question d'obtenir des outils mécanographiques et électroniques.[33] A cette fin, Imbs contacte la compagnie BULL en novembre 1960, en leur faisant croire qu'il disposerait pour son projet d'un budget global « d'environ 5 milliards ».[34] L'année d'après, la direction du CNRS passe effectivement une « commande conditionnelle d'un GAMMA 60 » auprès de la Compagnie des Machines BULL.[35] Cette décision intervient après avoir hésité longtemps entre un équipement BULL et une machine IBM.[36] Cet équipement devait arriver pour l'exercice 1963.[37]

[26] Projet de la brochure du CRTLF 1966, page 11 [G 850001 art. 19].
[27] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 3 [F 800484 art. 1].
[28] Rapport d'activité 1962-1963 [G 850001 art. 19]. Mais cf. Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, annexe 1 [F 800484 art. 1] : pour l'exercice 1963, ne sont accordées que huit machines.
[29] Rapport d'activité 1962-63 [G 850001 art. 19].
[30] Planification générale des travaux du Trésor de la Langue Française 30 octobre 1963, pages 1-3 [F 780309 art. 39].
[31] CNRS : Rapport d'activités 1963-1964, page 564 [G 990008 DOC art. 10].
[32] CNRS : Rapport d'activités 1967 (IIe partie : Rapport technique), page 2 [G 850001 art. 19].
[33] Bull Nancy à Bull Paris. A l'attention de M. Rivière, Nancy, 26 novembre 1960 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[34] Lettre de la Direction Commerciale, faite à Paris le 22 novembre 1960 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9]. Voir aussi Imbs : Rapport de conjoncture 1961, Linguistique française, 16 novembre 1961 [F 780309 art. 16]. Prise de contact avec la Compagnie des Machines BULL le 8 février 1961 selon une lettre de la Compagnie des machines BULL au recteur Imbs, faite à Paris le 15 mai 1961 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[35] Procès-verbal de la première réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche 19 décembre 1961, page 2 [F 780309 art. 39].
[36] Rencontre avec M. Quemada à Paris le 10 février 1961, Paris, ainsi que P. Brand à M. Rivière (Bull Paris), Nancy le 28 mars 1961 et Bull Nancy à Bull Paris, à l'attention de M. Rivière, Nancy le 16 juin 1961 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[37] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 2 [F 800484 art. 1].

Or, avant l'installation, il reste à décider de l'emplacement de la machine. Au départ, il était prévu d'implanter la machine au Centre de Besançon, à proximité de Quemada, l'interlocuteur le plus compétent envers la Compagnie BULL. Au printemps 1961, Imbs change d'avis et décide de son installation à Nancy. Il essaie en vain de convaincre Quemada de le rejoindre dans cette ville.[38] Résultat, le seul linguiste familiarisé avec les technologies employées ne participera pas à la programmation du GAMMA 60. L'équipe est donc obligée de partir de zéro.[39] Avant l'obtention d'un équipement propre au TLF, le groupe d'analyse fait des essais sur le GAMMA 60 de la Compagnie des Machines BULL à Paris.[40]

L'installation de l'ordinateur nancéien ne commence finalement qu'en mars 1964. La période d'essais s'étend jusqu'au 12 août de la même année.[41] L'exploitation réelle peut démarrer à la rentrée,[42] même si la réception définitive s'effecte seulement en octobre 1964.[43] A partir du 1er mars 1965, l'exploitation quotidienne se fait sur 2 postes de 8 heures.[44]

Mais où loger un appareil aussi encombrant, ainsi que l'équipe de collaborateurs, dont on prévoyait qu'elle s'élèverait bientôt à 100 personnes ?[45] Dès l'été 1962, Paul Imbs parvient à obtenir l'accord de l'Université de Nancy « de mettre un terrain à la disposition du CNRS, au moyen d'un bail emphytéotique de 99 ans, moyennant un loyer annuel de 1 NF, pour permettre la construction d'un bâtiment destiné au Trésor de la Langue Française ».[46] Quelques mois plus tard, les pourparlers en arrivent déjà à « la construction de deux bâtiments distincts » : l'édifice du Gamma 60 et la Maison du Trésor.[47] La Maison des Ordinateurs sera mise en chantier le 7 mars 1963.[48] La Faculté des Lettres mettra une partie de cette maison des ordinateurs à la disposition du CNRS, pour y installer le GAMMA 60 et recevra en

[38] Lettre de P. Brand à Bull Paris, Nancy 23 décembre 1961, ainsi que P. Brand à Bull Paris, Nancy 21 février 1962 et Lettre de J. Poyen, Paris 19 juillet 1961 [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[39] Voir par exemple une lettre de Bull Paris à Bull Nancy, Paris 12 juin 1962 : « D'autre part, la discussion est d'autant plus pénible que nos interlocuteurs n'ont absolument aucune notion de ce que sont la mécanographie et les machines à traiter l'information », ainsi qu'un projet de lettre de Bull à Imbs, datant du 15 novembre 1962, informant le directeur que les connaissances de ses informaticiens demeurent insuffisantes [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[40] Ressort de notifications régulières de la Compagnie des Machines BULL à M. Fullenwarth [Archives de la Compagnie Bull, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].
[41] CNRS : Rapport d'activités 1963-1964, page 564 [G 990008 DOC art. 10].
[42] CNRS : Rapport d'activités 1963-1964, page 565 [G 990008 DOC art. 10].
[43] Réception définitive du GAMMA 60, datée du 31 octobre 1964 [F 780309 art. 39].
[44] CNRS : Rapport d'activité 1964-1965, page 434 [G 990008 DOC art. 10].
[45] Planification générale des travaux du Trésor de la Langue Française 30 octobre 1963, annexe C [F 780309 art. 39].
[46] Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration 13 juillet 1962, page 13 [G 940035 art. 23 IHTP].
[47] CNRS : Rapport d'activité 1961-1962, page 402-403 [G 990008 DOC art. 10].
[48] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche 22 mars 1963, page 4 [F 800484 art. 1].

compensation la possibilité d'utiliser cet ordinateur quelques heures par mois.[49] Peu après sera achevé le bâtiment du Trésor, et le 20 septembre 1965, les différents services et équipes s'installent dans la nouvelle maison.[50]

En 1965, 86 collaborateurs et 34 vacataires travaillent sur un projet lexicographique,[51] dont ils savent vaguement qu'il s'agit de rédiger deux grands dictionnaires (des origines au XVI^{e} siècle et du Français classique à 1950). Ils sont installés dans des locaux nouvellement construits sur le terrain de la nouvelle Faculté des Lettres et disposent du concours d'un équipement informatique GAMMA 60. L'entreprise est soutenue et entièrement financée par le CNRS.[52]

[49] CNRS : Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 7 juillet 1964, page 11 [G 940035 art. 23 IHTP].
[50] CNRS : Rapport d'activité 1964-1965, page 434 [G 990008 DOC art. 10].
[51] CNRS : Rapport d'activité 1964-1965, page 434 [G 990008 DOC art. 10].
[52] CRTLF : Récapitulation des crédits accordés depuis la création du laboratoire [F 780309 art. 39], total (Gamma 60 et crédits d'installation non compris) 705 860,00 Francs.

2.6 Activités du laboratoire (1960 – 1965)

Dès le départ, la direction du CRTLF tâche de réunir à Nancy toute la documentation lexicologique déjà existante.[1] Pour cela, elle dresse « l'inventaire des inventaires » et entame des négociations avec les différents détenteurs de fonds lexicologiques. En février 1963, Imbs s'adresse à Robert, dont il voudrait acquérir le fonds de citations non utilisées (comme promis en 1957). Ce marché ne sera cependant pas possible.[2] Dans la même année, la direction du laboratoire négocie avec Mgr. Gardette au sujet du fonds Duraffour, avec l'Institut Catholique de Paris au sujet du fonds Godefroy et avec Lecoy enfin, pour ce qui concerne le transfert à Nancy des doubles du fichier de l'IGLF.[3] A partir de 1963/1964, les fiches de l'IGLF arrivent à Nancy et sont stockées et classées par une trentaine de vacataires.[4] Au cours de l'année 1964, il est question du fonds Pougens[5] et deux ans plus tard, les fiches de Ferdinand Brunot sont installées au CRTLF.[6]

Or, pour certains de ces fonds, les négociations se prolongent. En 1972, le directeur parle toujours au conditionnel : « On pourrait avoir une copie du fonds Godefroy déposé à l'Institut catholique, une copie du fonds Duraffour en dépôt chez Mgr GARDETTE, une copie de la documentation réunie par l'Académie française pour le dictionnaire historique… ».[7] L'année 1976 amène Imbs à Edimbourg et à Leeds, où il cherche à obtenir une copie du fonds Barbier. Celui-ci comprend un dictionnaire manuscrit alphabétique d'environ 85 000 pages et un fichier d'à peu près 12 000 exemples de mots se terminant en *-iser* ou en *-ifier* avec leurs dérivés, ainsi qu'un dictionnaire inachevé sur les noms de poissons. Il est convenu que le CNRS financera le travail de reproduction effectué par la bibliothèque universitaire de Leeds.[8]

Outre le regroupement des inventaires, le laboratoire commence la constitution de dossiers de mots. Ces dossiers rassemblent pour un mot toutes les études qui lui sont consacrées et tous les articles de dictionnaires.[9] Pendant les premières années, les documentalistes ne les constituent pas systématiquement et ne procèdent pas encore selon l'ordre alphabé-

[1] Procès-Verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, annexe IV [F 780309 art. 39].
[2] Robert 1980 :224.
[3] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 8 [F 800484 art. 1].
[4] CNRS : Rapport d'activité 1963-1964, page 564 [G 990008 DOC art. 10].
[5] CRTLF : Procès-verbal de la réunion du comité de direction, 14 décembre 1964, page 8 [F 800484 art. 1].
[6] CRTLF : Rapport d'activité 1966, page 4 [F 780309 art. 39].
[7] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 25 février 1972, page 7 [F 800484 art. 1].
[8] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 1er juin 1976 [G 850001 art. 19].
[9] Procès-verbal de la première réunion du comité de direction du Centre de Recherche, 19 décembre 1961, annexe IV [F 780309 art. 39].

tique, mais travaillent sur des champs sémantiques choisis : le vocabulaire religieux, le vocabulaire de la guerre, du costume, de la nature, de l'habitat, des liens de parenté, des noms de nombre, des parties du corps, des maladies et des remèdes.[10]

Un des premiers chantiers du laboratoire était le *Bulletin signalétique* élaboré par le service de documentation.[11] Ces feuilles d'information bibliographique bimensuelles informaient les membres du laboratoire des études lexicologiques et linguistiques anciennes et nouvelles. Il semble cependant que pendant un certain temps, divers laboratoires investissent leurs moyens dans le même type d'opérations (notamment le Centre de Besançon), ce qui fait donc double-emploi.[12]

En septembre 1962, la direction met en place les premières unités de recherche. Martin dirigera désormais le groupe « Vocabulaire et Grammaire », Spillebout « Notations stylistiques » et Gérard « Etymologie ». S'y rajoute au printemps 1963 l'équipe « réseaux lexicologiques », animée par Gorcy.[13] Tandis que l'unité « vocabulaire et grammaire » effectue des travaux et des recherches diverses, les rapports des autres se ressemblent d'année en année : travail sur les emprunts à l'espagnol et aux langues germaniques,[14] relevé des principales notations stylistiques des dictionnaires existants,[15] ainsi qu'analyse du contenu sémantique.[16] Cette dernière activité consiste à cocher des cases dans une grille préfabriquée. C'est l'un des travaux propédeutiques qu'on proposait alors aux futurs rédacteurs.[17]

[10] Procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de Direction mai 1962 [F 780309 art. 39].
[11] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 5 [F 800484 art. 1].
[12] CRTLF : Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 14 décembre 1964, pages 4 et 8 [F 800484 art. 1].
[13] CNRS : Rapport d'activité 1962-1963, page 474 [G 990008 DOC art. 10].
[14] Rapport d'activité 1964 [G 850001 art. 19].
[15] Par exemple procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 6-7 [F 800484 art. 1].
[16] Rapport d'activité 1964-1965 [G 950001 art. 19]. Voir aussi le texte constitutif du CRTLF, rédigé en 1965 [G 850001 art. 19].
[17] Interview avec Marc Papin 5 avril 2004.

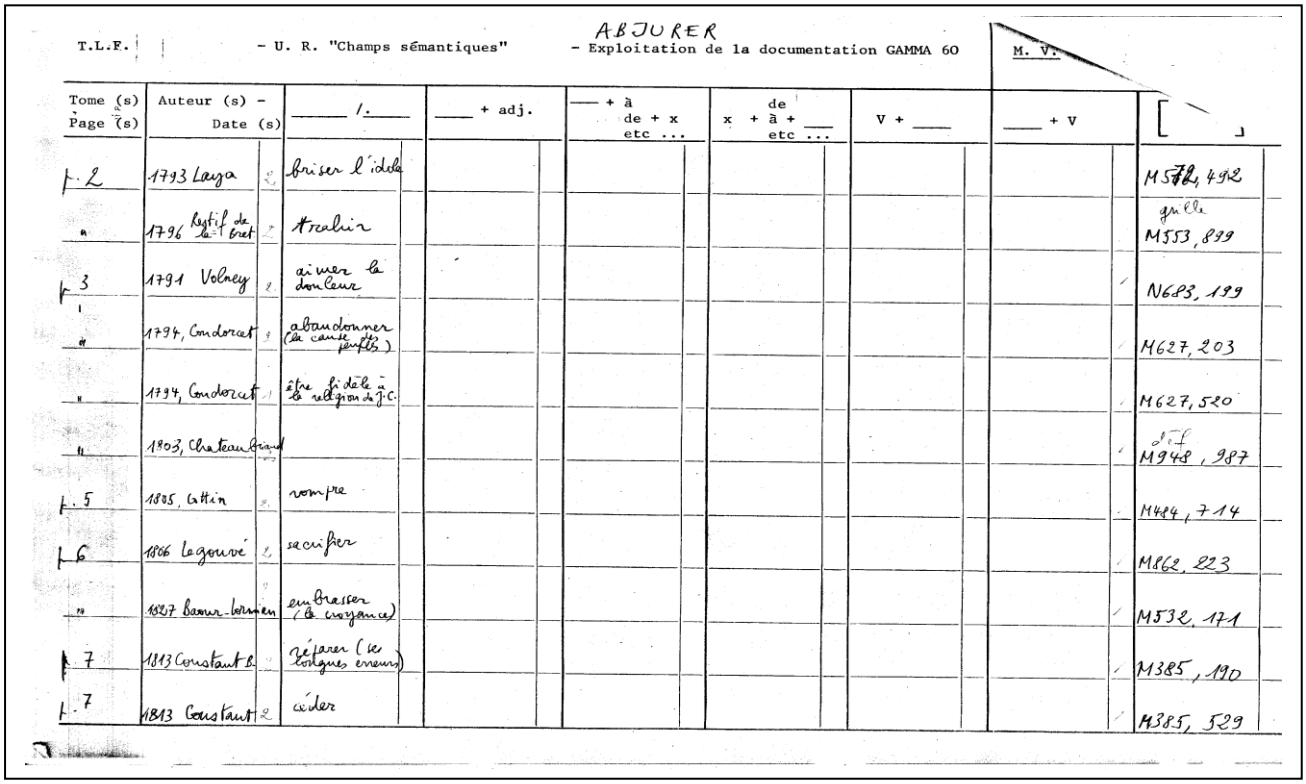

T.L.F. – U. R. "Champs sémantiques" — ABJURER – Exploitation de la documentation GAMMA 60 — M. V.

Tome (s) Page (s)	Auteur (s) – Date (s)	____ /. ____	____ + adj.	____ + à de + x etc ...	de x + à + ____ etc ...	V + ____	____ + V	[ ]
f. 2	1793 Laya	briser l'idole						M578, 492
"	1796 Restif de la Bret	trahir						grille M553, 899
f. 3	1791 Volney	aimer la douleur					✓	N683, 199
"	1794, Condorcet	abandonner (sa cause, parti)					✓	M627, 203
"	1794, Condorcet	être fidèle à la religion de J.C.					✓	M627, 520
"	1803, Chateaubriand						✓	def M948, 987
f. 5	1885, Gattin	rompre					✓	M484, 714
f. 6	1866 Legouvé	sacrifier					✓	M862, 223
"	1827 Barante-Barmont	embrasser (la croyance)					✓	M532, 171
f. 7	1813 Constant B.	séparer (se longues erreurs)					✓	M385, 190
f. 7	1813 Constant	céder					✓	M385, 529

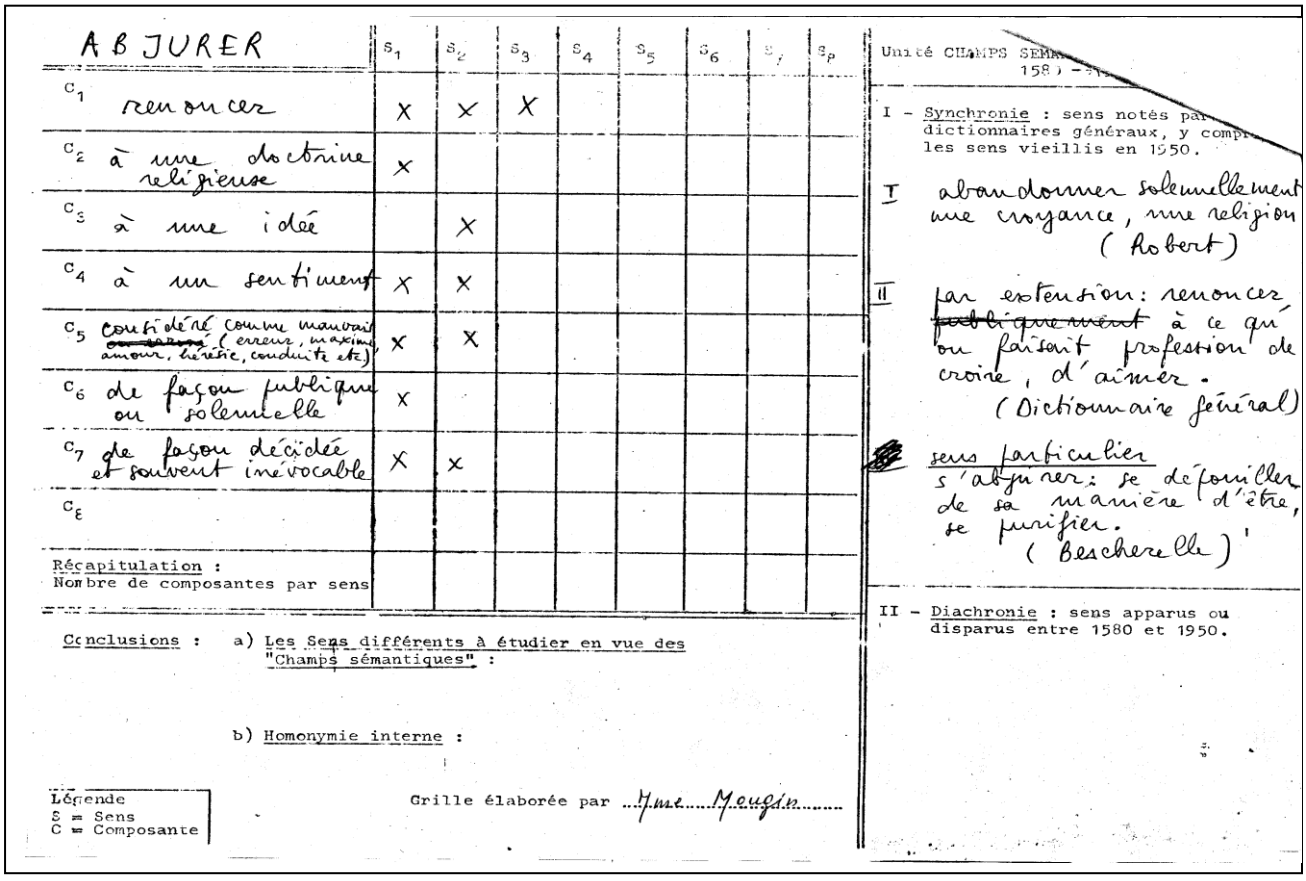

ABJURER

	S_1	S_2	S_3	S_4	S_5	S_6	S_7	S_p
C_1 renoncer	X	X	X					
C_2 à une doctrine religieuse	X							
C_3 à une idée		X						
C_4 à un sentiment	X	X						
C_5 considéré comme mauvais (erreur, maxime, amour, hérésie, conduite etc)	X	X						
C_6 de façon publique ou solennelle	X							
C_7 de façon décidée et souvent irrévocable	X	X						
C_8								
Récapitulation : Nombre de composantes par sens								

Conclusions : a) Les Sens différents à étudier en vue des "Champs sémantiques" :

b) Homonymie interne :

Légende
S = Sens
C = Composante

Grille élaborée par Mme Mougin

Unité CHAMPS SEM… 158) – …

I – Synchronie : sens notés par dictionnaires généraux, y compr… les sens vieillis en 1950.

I abandonner solennellement une croyance, une religion (Robert)

II par extension : renoncer ~~publiquement~~ à ce qu'on faisait profession de croire, d'aimer. (Dictionnaire général)

sens particulier
s'abjurer : se dépouiller de sa manière d'être, se purifier. (Baschere…)

II – Diachronie : sens apparus ou disparus entre 1580 et 1950.

(feuille en provenance du dossier rédactionnel d'*abjurer* [Archives Nancy])

La direction prétend que « grâce à ces données, il est possible de dégager les sèmes communs à plusieurs sens distingués dans les dictionnaires ; une grille sémantique […] permet de réduire les sens subdivisés à l'excès (on constate qu'il est rare qu'un mot à grande polysémie présente plus de 9 unités significatives réellement distinctes) ».[18]

Dès 1962, une équipe commence à préparer la programmation du GAMMA 60.[19] Le groupe « Analyse et programmation » établit « des lexiques de travail permettant à la machine d'identifier certains mots ou locutions » :

- dictionnaire des mots grammaticaux de l'ancienne langue ;
- dictionnaire des mots grammaticaux de la langue moderne ;
- dictionnaire des homographes ;
- dictionnaire des locutions lexicalisées ;
- dictionnaire des mots à trait d'union, à apostrophe interne, à trait d'union et à apostrophe interne ;
- dictionnaire des locutions verbales ;
- dictionnaire des formes flexionnelles.[20]

Ce sont tous des listes de mots, permettant à l'ordinateur d'identifier par simple comparaison les formes en question. Imbs rapporte d'ailleurs qu'« une première série d'essais sur GAMMA 60 » en vue d'un dictionnaire des formes flexionnelles aurait été effectuée depuis le début de mars 1963.[21] Donc bien avant l'acquisition d'une telle machine par le CRTLF.

L'équipe cherche à formaliser de très nombreuses constellations grammaticales et lexicales, afin de rendre possible une « sélection qualitative des fiches » selon des interrogations les plus diverses.[22] Il est difficile de dénicher dans quelle mesure ces recherches et ces essais ont réellement pu aboutir, mais en tout cas, certaines de ces réflexions paraissent intéressantes. L'équipe écrit en outre certains programmes d'analyse, permettant à la machine de distinguer différentes valeurs d'un mot en fonction des contextes et de les trier dans des listes distinctes. En 1967, l'équipe présente l'algorithme établi pour le mot *comme*.[23]

[18] Projet de la brochure du CRTLF 1966, page 12-13 [G 850001 art. 19].
[19] Rapport d'activités 1961-1962 [G 850001 art. 19].
[20] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 6 [F 800484 art. 1]. Mais cf. Papelier 2004 :2, selon lequel Quemada aurait élaboré de tels outils (dictionnaire des formes flexionnelles des verbes, dictionnaire des formes homographes, dictionnaire des mots grammaticaux, etc.) sur ses machines à Besançon.
[21] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 6 [F 800484 art. 1].
[22] Imbs/Gorcy/Lemaire/Martin/Fullenwarth : Sélection qualitative des fiches. Séance du 26 mars 1963 [Archives Nancy].
[23] CNRS : Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française, Paris, 1967, pages 28-29 (Brochure sur le TLF).

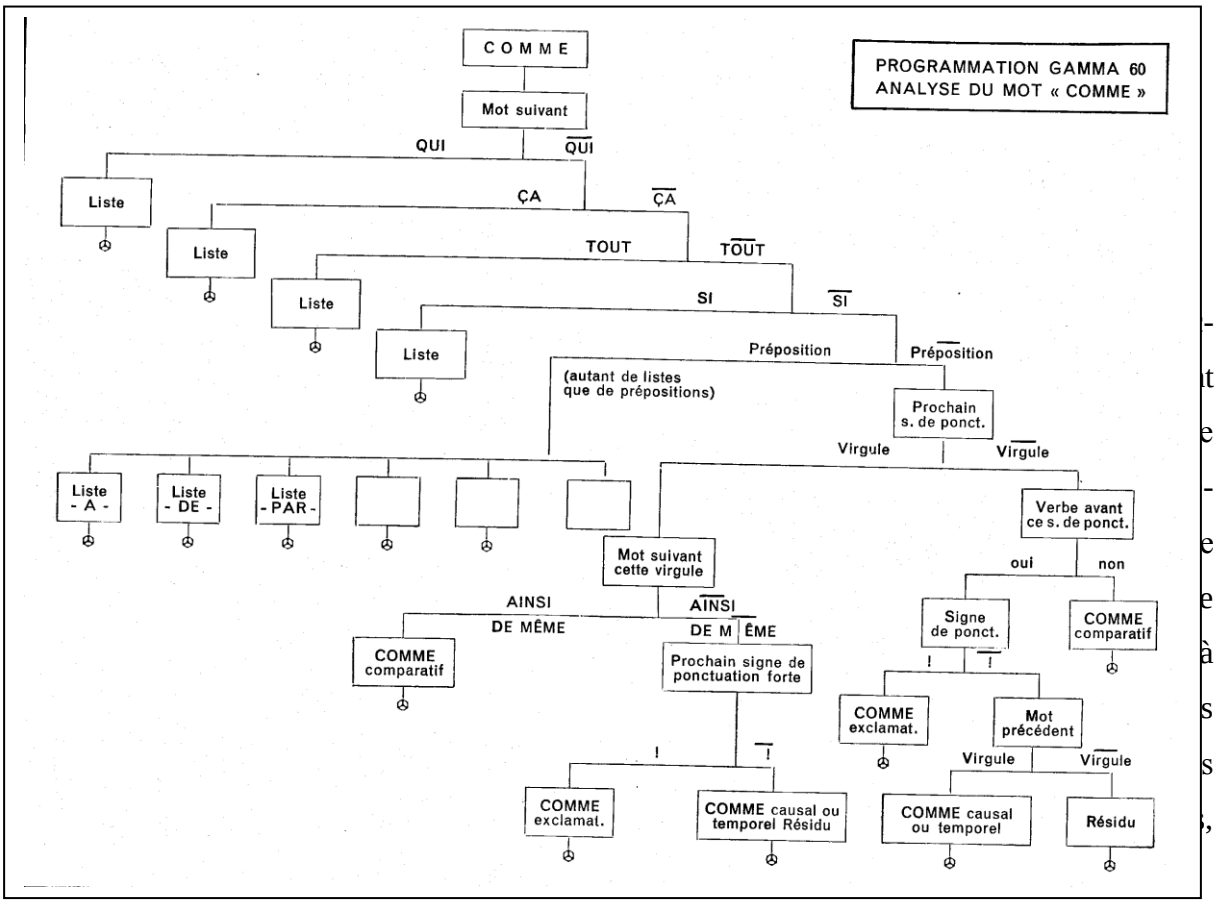

Il faut surtout noter que pendant cette phase initiale, les travaux portent parallèlement sur toutes les époques. Ainsi Martin travaille beaucoup sur l'ancien français dans le cadre de l'élaboration du dictionnaire des formes homographes et des formes flexionnelles.[26] En même temps, le laboratoire entame un lexique expérimental de la langue des XIV^{e} et XV^{e} siècles.[27] En fait, ce qui passionnait Imbs dans cette aventure d'un TLF, était surtout l'idée d'élaborer un inventaire de l'ancienne langue. Comme il aurait été impossible de trouver tout de suite des collaborateurs qualifiés pour un tel projet, le directeur ne pouvait pas commencer par un dictionnaire de l'ancien français, mais devait officiellement démarrer par celui des XIX^{e} et XX^{e} siècles.[28] Le fait d'ouvrir plusieurs chantiers en même temps lui permettait de travailler entre autres dans son domaine de prédilection.

[24] CNRS : Rapport National de conjoncture 1962-1963, page 153 [G 99 0003 DOC art. 2].
[25] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 6-7 [F 800484 art. 1].
[26] Rapport d'activité 1964 [G 850001 art. 19].
[27] Procès-verbal de la troisième réunion du Comité de Direction du Centre de Recherche, 22 mars 1963, page 6 [F 800484 art. 1].
[28] Remarque de Charles Muller dans ce sens lors d'un entretien le 22 janvier 2004.

Les publications de Paul Imbs montrent clairement que le projet ne connaît guère d'orientations plus précises au cours des premières années.[29] Il règne une grande dispersion vers diverses activités et une focalisation sur la rédaction n'est pas encore en vue. Cela est très clairement visible dans l'organigramme de 1965, qui montre de très nombreuses équipes effectuant des travaux lexicologiques n'ayant aucun lien avec la confection d'un dictionnaire.[30] En ce qui concerne le projet de dictionnaire, tout reste vague et aucun lexicographe confirmé, capable d'estimer l'envergure et les nécessités de l'entreprise, ne rejoint l'équipe nancéienne. Aucun des employés sur place ne connaît la pratique lexicographique.

[29] Par exemple Imbs 1965 :466-477.
[30] Organigramme du Centre, octobre 1965 [Archives Nancy].

2.7 Travaux concrets en vue du dictionnaire

2.7.1 Sélection des textes

Peu après la création du laboratoire, on commence à sélectionner des textes à traiter sur GAMMA 60.[1] La procédure commence dans le service de bibliothèque, qui établit des listes sur la base de plusieurs « manuels de bibliographie ou de littérature »[2], et ne sera achevée qu'en 1964 (pour les XIX^e^ et XX^e^ siècles).[3]

> - XX^e^ siècle :
> BOISDEFFRE P. DE, *Une Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui*, Paris, 1962
> CLOUARD H., *Histoire de la littérature française du Symbolisme à nos jours*, Paris, 1959-1962.
> PICON G., *Panorama de la nouvelle littérature française*, Paris, 1960.
> SIMON P.-H., *Histoire de la littérature française au XX^e^ siècle (1900-1950)*, Paris, 1962.
>
> - XIX^e^ siècle :
> BÉDIER J./ HAZARD P., *Littérature française*, Paris, 1948.
> QUENEAU R. *et al.* (edd.), *Histoire des Littératures*, vol. 3 : *Littératures françaises connexes et marginales*, Monaco, 1958.
> LANSON G., *Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900)*, Paris, 1912.
> THIBAUDET A., *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, Paris, 1937.
> VAN TIEGHEM P., *Répertoire chronologique des littératures modernes*, Paris, 1937.
> GIRARD A., *Le Journal intime*, Paris, 1963.
> LELEU P., *Les Journaux intimes*, Paris, 1952.[4]

L'importance d'un texte est évaluée selon la place qu'il occupe dans les histoires littéraires. Sont classés prioritaires les textes retenus dans tous les manuels et moins urgents ceux qui figurent seulement dans quelques-uns.[5] Des communications officielles nous apprennent que par la suite, cette liste est révisée par la conférence des chefs d'unités du TLF, et dans un deuxième temps par « des spécialistes de la période envisagée, qui ajoutent des titres, en retranchent, précisent si l'œuvre d'un écrivain mérite un dépouillement intégral ».[6] Pour le XX^e^ siècle par exemple, ces « indications complémentaires [étaient] fournies par MM. les Professeurs GUYARD et LEVAILLANT ».[7] Dans le domaine du XIX^e^ siècle, ces deux

[1] Rapport d'activités 1961-1962 [G 850001 art. 19].
[2] Projet de la brochure du CRTLF 1966, page 12-13 [G 850001 art. 19].
[3] Malgré ce long parcours, la sélection sera fortement contestée, notamment dans les comptes-rendus de Deneckere, Antoine, Wagner, Cellard et Söll.
[4] Imbs 1971b :XXIII, note 7 (Préface).
[5] Voir aussi Imbs 1971b : XXIII (Préface) : « un relevé de la totalité des titres d'œuvres cités dans le texte de ces ouvrages permettait de leur affecter un coefficient de fréquence ; ceux dont le coefficient était 7, 6 et 5 pour le XIX^e^ siècle, 4 et 3 pour le XX^e^, étaient retenus d'office ; nous discutions en groupe restreint sur ceux qui étaient affectés respectivement des coefficients 3 et 2, les critères de sélection étant alors ce que nous-mêmes pouvions savoir sur la sûreté de la langue, la richesse du vocabulaire et, à cause d'une influence possible sur l'usage, la diffusion des œuvres ».
[6] Projet de la brochure du CRTLF 1966, page 12-13 [G 850001 art. 19].
[7] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 14 décembre 1964, page 9 [F 800484 art. 1].

professeurs étaient épaulés par MM. Pommier, Mourot, Gaulmier et Jarno, ainsi que par Mlle Parent.[8]

Dans une dernière étape, la liste est soumise aux membres du Comité de Direction. Ceux-ci en discutent rapidement. Ils n'abordent cependant guère les textes eux-mêmes, mais uniquement la proportion entre textes littéraires et textes dits « techniques », ainsi que le problème de la datation des œuvres. Dans les propositions présentées par Imbs, seulement 15% des ouvrages retenus ne sont pas littéraires. Plusieurs participants estiment ce profil beaucoup trop littéraire et exigent que la proportion des textes littéraires soit ramenée à 75%.[9] C'est là une controverse perpétuelle entre Imbs et Antoine. Le premier exige que le fondement du dictionnaire soit essentiellement littéraire, tandis que le dernier pense que l'ouvrage doit refléter la langue des français,[10] dont les technologies font partie.[11] D'un autre côté, on apprend que au moment de la discussion, une grande part des textes concernés sont déjà perforés.[12]

Sur la liste finale se trouvent 1002 œuvres littéraires retenues pour les XIX^{e} et XX^{e} siècles. Imbs finit par concéder la constitution d'un corpus non littéraire contenant « tout ce qui a valeur de témoignage d'une langue plus spontanée, moins élaborée (correspondances, documents d'ordre historique, textes fournis par les archives, débats, documents fournis par les milieux professionnels de toutes les époques, par des langues régionales, textes de chansons populaires, textes empruntés aux différentes nuances de la presse, textes scientifiques ou techniques etc... ».[13] Lors d'un colloque en janvier 1966, les participants proposent de nombreuses pistes pour trouver ce type de documents : correspondances, mémoires, presse, pistes sonores des films parlants et archives de la radio. A la vue des arguments et des justifications, on sent bien que la linguistique des genres textuels n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Après les nombreuses études effectuées dans ce domaine, il ne devrait plus été possible d'imaginer obtenir toutes les facettes de la langue d'un corpus essentiellement littéraire. Et

[8] CRTLF : Rapport d'activité 1966, page 4 [F 780309 art. 39].
[9] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction 14 décembre 1964, page 9-11 [F 800484 art. 1]. La direction ne suivra cependant pas ce conseil. La proportion des textes « techniques » finira par ne s'élever qu'à 20%.
[10] Notons que tout corpus aura du mal à être représentatif : Mugdan 1989 :146 « Wenn nun ein Textkorpus mit einiger Wahrscheinlichkeit für eine Sprache insgesamt repräsentativ sein soll, müßte vor allem die Grundgesamtheit bekannt sein, also die Menge aller Texte der betrachteten Sprache L. Dies ist offenkundig bei keiner Sprache der Fall ».
[11] Colloque sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF 10 et 11 janvier 1966 [G 850001 art. 19].
[12] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction 14 décembre 1964, page 9 [F 800484 art. 1] « Plus de 430 volumes notés sur la liste sont actuellement perforés, soit environ 33 millions de mots ».
[13] CRTLF : Compte rendu du séminaire sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF, Nancy, 10 et 11 janvier 1966 [Archives Nancy].

voilà le résultat : tous les textes saisis n'ont finalement fourni à l'équipe de Nancy que 36.000 mots différents.[14]

Ce n'est que quelques années plus tard que les responsables commencent à constituer et dépouiller un corpus dit « technique ». Cette ambition aboutit à une liste de 416 textes para- ou non-littéraires.[15] La saisie ne se fait cependant pas intégralement, mais en choisissant certains chapitres.[16] La proportion de textes techniques est par ailleurs susceptible de varier selon les époques.[17] En considérant les exemples du TLF, on s'aperçoit qu'un grand nombre datent du milieu du XX^{e} siècle.

2.7.2 Exploitation du GAMMA 60

Le GAMMA 60 livré au CRTLF en 1964 comporte :

- 1 Unité Centrale avec 2 blocs de mémoire rapide
- 1 bloc de Mémoire rapide supplémentaire
- 2 Lecteurs de bande perforée
- 3 Imprimantes
- 1 Lecteur perforateur de cartes
- 10 Dérouleurs de ruban magnétique
- 3 Unisélecteurs
- 1 Multiplexeur
- 1 Poinçonneuse alphanumérique, code T
- 1 Vérificatrice alphanumérique, code T
- 1 Traductrice colonne par colonne code T[18]

L'équipe s'en sert de la façon suivante : les données inscrites sur bandes perforées sont transposées sur des rubans magnétiques. C'est sous cette forme que le texte sera présent à l'intérieur de la machine. Lors d'un premier passage, un numéro est attribué à chaque ligne. Au deuxième tour, chaque mot reçoit son numéro. L'opération suivante consiste à trier les mots du texte en ordre alphabétique et à les comparer à plusieurs dictionnaires-machines

[14] Imbs : réponse à un acte d'accusation, été 1967, page 13 [fonds privé famille Imbs].
[15] A ce sujet, il est intéressant de considérer l'avis de Bahr 1966 :97-98 : « Die Materialbasis eines historischen Wörterbuchs ist nicht durch eine bestimmte und sehr große Zahl von Belegen gesichert. Es kommt vielmehr darauf an, das Belegmaterial aus einer möglichst großen Zahl von Quellentexten zu gewinnen. […] 20 Millionen Belege z.B. können für ein historisches Wörterbuch durchaus eine ausreichende Materialbasis darstellen. Die Basis reicht aber nicht aus, wenn diese Belege aus nur 500 oder 1000 Quellen gewonnen wurden, auch wenn der Wortschatz dieser Quellen vollständig erfaßt wurde. Nach unsern Erfahrungen bietet erst eine Basis von etwa einer Million Textseiten, verteilt auf etwa 5000 Quellen, die Gewähr dafür, daß aus ihnen der Wortschatz der deutschen Sprache sowohl dem Wortbestand als auch den Wortbedeutungen nach einigermaßen vollständig erfaßt werden kann », ainsi que celui de Goosse exprimé dans une note sur le TLF du 23 novembre 1967 [G 850001 art. 19] : « On sait que pour atteindre la totalité des mots contenus dans le grand dictionnaire Robert, il faudra dépouiller (c'est-à-dire perforer, corriger, etc.) l'équivalent de la moitié des documents détenus par la Bibliothèque Nationale ».
[16] Gorcy 1994 :1.
[17] Projet de la brochure du CRTLF 1966, page 12 [G 850001 art. 19].
[18] Marché entre le CNRS et la Compagnie des Machines BULL [Archives de la Compagnie BULL, 92 Hist-VEN 9 Clients Gamma 60, boîte 9.9].

préalablement établis : au dictionnaire des formes flexionnelles, au dictionnaire des formes lexicalisées, au dictionnaire des mots et locutions grammaticales et à celui des locutions verbales. C'est ainsi qu'on obtient la liste des lemmes, simples ou complexes, figurant dans le texte saisi. Une fois cette liste dressée, le texte sera remis dans son état initial. Ceci est possible grâce à l'attribution d'un numéro à chaque mot. Sous cette forme, l'ordinateur procède à « l'analyse de la phrase », c'est-à-dire en comparant les unités au dictionnaire d'homographes. Le résultat est un texte, dans lequel chaque forme qui ne figure pas sous sa forme de base est lemmatisée (nous avions [avoir] trois œufs).[19] Il faut ensuite mettre les formes de base (lemmes) en ordre alphabétique et imprimer les occurrences entourées de leur contexte.[20] Il est très vite apparu que même à une machine aussi puissante, les différentes opérations de tri, de traitement et d'impression prendraient des années.[21]

Dès avant l'acquisition de l'équipement électronique, les membres du laboratoire avaient essayé de trouver un moyen de n'imprimer que les contextes étant d'intérêt pour la rédaction du dictionnaire.[22] Au bout de deux ans de travail sur GAMMA 60, la direction et les membres du Comité de Direction s'aperçoivent que ce traitement électronique ne fournit pas de réponses immédiates, mais tout d'abord une grande masse de matériaux qu'il faudra par la suite étudier et surtout trier. Quemada ne cache pas sa déception en ce qui concerne l'utilisation du GAMMA 60. A son avis, les impressions seraient prématurées et l'équipe n'épuiserait pas les possibilités de tri et d'interclassement. « J'imagine une équipe de 20 personnes interrogeant le GAMMA 60 et non pas recevant des montagnes de papier ! … » poursuit-il, « C'est cela mon problème. Si le GAMMA 60 intervenait davantage, les problèmes de choix se trouveraient facilités, conduits par un dialogue permanent du chercheur avec la machine ».[23] La réplique de Gorcy montre que l'équipe nancéienne n'ignore nullement la sous-exploitation du GAMMA : « Nous sommes tout à fait conscients que le travail actuel du GAMMA est devenu pour des raisons de calendrier et de documentation un travail de gestion. Mais nous rêvons nous aussi de pouvoir questionner la machine sur différents problèmes. En réalité, nous avons le sentiment que le Gamma ne fait pas assez de re-

[19] Mais cf. Knowles 1987 :14 « Ungeheure Anstrengungen sind vielerorts gemacht worden, um wirklich effektive Lemmatisierungsprogramme zu erarbeiten – der totale Erfolg bleibt noch aus, wenn es sich um vorwiegend algorithmische Verfahren handelt ».
[20] D'après N.N. 1963 :3-4.
[21] Planification générale des travaux du Trésor de la Langue Française, 30 octobre 1963 [F 780309 art. 39].
[22] CNRS : Rapport d'activité 1962-1963, page 476 [G 990008 DOC art. 10].
[23] Quemada dans *Colloque sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF* le 10 et 11 janvier 1966, page 26 [G 850001 art. 19].

cherche ».[24] Fullenwarth va finalement expliciter le noyau du problème : « les appels à la demande supposent des questions précises », qui doivent d'abord être formulées sous forme de programmes et cela demande toujours un certain temps de préparation.[25] Au lieu d'encourager une réflexion scientifique qui accompagnerait le travail informatique en permanence, Imbs cherche à justifier les options prises en se retirant sur sa position de philologue. Puisque la machine coûte très cher, il faut la faire travailler à tout moment, ce qui aurait obligé l'équipe à commencer les opérations instantanément. Cette constatation reconnaît implicitement un manque de préparation scientifique préalable. Enfin Imbs défend son action en disant : « Nous préférons le compromis empirique. En outre, il ne faut pas que la machine nous empêche de demeurer des philologues. Le philologue est l'homme qui lit personnellement un texte, qui l'analyse, comme s'il n'avait aucune autre aide que sa culture ».[26]

En fait, dès 1963, l'équipe avait déjà commencé à se rendre compte qu'un travail énorme les attendait, une fois le traitement par ordinateur achevé. Vu les millions d'occurrences dont ils allaient disposer, il leur faudrait des années pour considérer ne serait-ce que rapidement chacun des contextes : « 100 personnes travaillant à plein temps 250 jours par an n'examineraient que 520 fiches par jour ».[27]

A la suite de cet échange de vues, les participants cherchent à étudier des possibilités d'interrogation instantanée de la machine. Mais il semble qu'à part les groupes binaires, qui n'en sont qu'à leur début, ils ne disposent guère des programmes nécessaires.[28]

A cette même époque, le laboratoire commence déjà à préparer le remplacement de l'ordinateur (dès juin 1965). Il est prévu que le laboratoire disposera de périphériques propres, avec lesquels il sera à même d'utiliser le poste dont l'Université de Nancy sera doté en 1970. D'autre part, ils font simultanément la demande d'un complément pour le GAMMA 60, pouvant augmenter son rendement et permettant de rattraper leur retard : deux blocs de mémoire centrale et deux rouleurs de rubans magnétiques.[29]

---

[24] Gorcy dans *Colloque sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF* le 10 et 11 janvier 1966, page 28 [G 850001 art. 19].
[25] Fullenwarth dans *Colloque sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF* le 10 et 11 janvier 1966, page 31 [G 850001 art. 19].
[26] CRTLF : *Compte rendu du séminaire sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF*, Nancy, 10 et 11 janvier 1966, page 32-33 [Archives Nancy].
[27] *Planification générale des travaux du Trésor de la Langue Française 30 octobre 1963*, page 6 [F 780309 art. 39].
[28] *Colloque sur la sélection des textes non-littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles du TLF* le 10 et 11 janvier 1966 [G 850001 art. 19]. Voir aussi Petuškov 1982 :245 « … die Zeit "romantischer Begeisterung" für den Einsatz der Elektronenrechnertechnik in der Sprachwissenschaft als Ersatz für "manuelle" Verfahren vorbei ist. Es wurde klar, […] daß bei der Erstellung philologischer erklärender Wb der Einsatz von EDV "den menschlichen Verstand" jedenfalls "in absehbarer Zukunft nicht ersetzen kann" ».
[29] Rapport d'activité 1966 [G 850001 art. 19].

2.8 1967 – Première mise en cause

En juillet 1967, un congrès de l'association française de linguistique appliquée (AFLA) réunit de nombreux chercheurs à Nancy.[1] Ce sont pour une grande part de jeunes linguistes défendant des convictions et des approches très divergentes de celles qui sont à la base du projet TLF. Il semble qu'ils aient discuté dans ce cadre entre autres de l'état d'avancement des travaux dans le plus grand laboratoire que le CNRS ait fondé en sciences humaines.

Le 27 juillet 1967, Jean Schneider, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy et Président de commission au CNRS, rédige une note sur le TLF. Pour cette rédaction, il s'appuie sur des informations qu'il a pu recueillir parmi des linguistes extérieurs au laboratoire et quelques techniciens employés au CRTLF. Dans ce communiqué, il accuse le laboratoire de mauvaise gestion. Il reproche à la direction du laboratoire de ne rien connaître à son propre travail, de ne pas être au courant des avancées en matière de lexicographie au niveau international, d'opter pour certaines méthodes sans réflexion préalable et surtout, de chercher à réaliser un projet infaisable, c'est-à-dire la rédaction d'un grand dictionnaire historique de la langue française. Suivent d'autres accusations, par exemple celle de travailler en vase clos et de prétendre au monopole en matière de documentation linguistique.[2] L'auteur de la note est convaincu qu'à long terme, les travaux effectués à Nancy – tels qu'ils se font – n'avanceront en rien la linguistique française. Il met le doigt sur le faible niveau scientifique du personnel, qui lui semble voulu. C'est là, à son avis, la principale raison pour laquelle le laboratoire n'a pas encore pu publier des résultats concrets. Pour finir, Schneider qualifie les méthodes de travail d'« escroquerie scientifique, parée des couleurs de programmes prestigieux » et dénonce « la disproportion entre les moyens mis en œuvre et les résultats annoncés et d'ailleurs progressivement réduits, comme la proverbiale Peau de chagrin ». Selon lui, le laboratoire devrait se contenter de remplir des missions qui sont faisables, donc d'être un Centre de documentation linguistique française ouvert à tous.[3]

Avant de rentrer dans les détails, il faut prendre cette lettre pour ce qu'elle est. Rédigée par un non-linguiste, qui de surcroît se trouve en opposition avec Imbs dans de

[1] CNRS : Rapport d'activité 1967, page 2 [G 850001 art. 19].
[2] Cette impression est confirmée par le jugement que Gilles Roques prononce dans son Rapport d'activité, fait à Nancy le 12 décembre 1983 [G 870120 art. 1] : « Monsieur Imbs avait constitué une arche de Noé idéologique. L'unité du monstre était animée du haut en bas par une conception démocrate-chrétienne pure et dure ».
[3] Jean Schneider : Note sur le Centre de Recherches pour un Trésor de la Langue Française, faite à Nancy le 27 juillet 1967 [fonds privé famille Imbs].

nombreux débats d'administration universitaire,[4] établie à l'instigation de jeunes universitaires d'orientation théorique différente,[5] qui avaient toute raison d'envier Imbs pour ce vaste laboratoire, elle est évidemment très loin de jeter sur ce projet un regard neutre et compréhensif. L'argumentation et les termes dans lesquels l'auteur aborde le sujet révèlent d'ailleurs qu'il n'était guère initié à la lexicologie et la lexicographie.

Peu importe finalement dans quelle mesure l'accusation était fondée et justifiée. On se contentera de constater qu'elle n'est pas entièrement gratuite, le laboratoire ayant eu en effet des difficultés à trouver la voie des réalisations concrètes (notamment sous forme de publications). Justifiée ou non, c'est un fait que cette note a attiré l'attention de la direction du CNRS sur la gestion du CRTLF. C'est à partir de ce moment-là que les responsables du CNRS suivent de très près les activités du laboratoire et commencent à s'impatienter. Dans les années qui suivent, ils vont par conséquent exercer une forte pression sur l'équipe pour obtenir des résultats concrets dans des délais rapprochés.

Le directeur du TLF adresse une longue lettre explicative au CNRS, dans laquelle il justifie ses choix.[6] Le Comité de Direction se réunit alors en séance extraordinaire. Même si le laboratoire peut continuer son travail, cette crise a plusieurs conséquences : premièrement, l'orientation vers la rédaction d'un dictionnaire. Le laboratoire doit maintenant entamer vraiment les travaux menant à la publication du dictionnaire. Deuxièmement, l'équipe se voit obligée de redéfinir le projet de façon à revenir au programme initial. Elle commencera par la rédaction d'un dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles et n'entamera les quatre autres dictionnaires qu'ultérieurement.[7]

Outre ces deux modifications, l'idée de publications annexes fait son chemin. Comme la direction du CNRS exige une certaine proportionnalité entre les crédits et le nombre de publications,[8] la direction envisage de publier des matériaux bruts, résultats des travaux déjà achevés ou en cours de l'être. La direction pense notamment à un fascicule d'articles-témoins, la nomenclature des nomenclatures, la liste des formes hapax, un recueil de formes verbales théoriques d'ancien et moyen français, la publication du bulletin signalétique, la liste des

[4] Voir par exemple Imbs : réponse à un acte d'accusation, été 1967, page 2 [fonds privé famille Imbs], où Imbs qualifie cette note de « geste de vengeance pour son attitude au sujet de l'équipement électronique de l'Université de Nancy ».
[5] Cela ressort d'une lettre de Paul Imbs à Jean Dubois, faite à Nancy le 25 novembre 1967 : « je voudrais pouvoir compter notamment sur vous, qui avez mené l'attaque ». Dubois lui envoie une réponse le 29 novembre, dans laquelle il ne conteste pas cette analyse [fonds privé famille Imbs].
[6] Imbs : réponse à un acte d'accusation, été 1967 [fonds privé famille Imbs].
[7] Projet de compte rendu de la séance de travail tenue au Centre de recherche du Trésor de la langue Française, 22 septembre 1967, pages 1 et 6 [F 800484 art. 1].
[8] CNRS : Rapport d'activité 1967, page 3 [G 850001 art. 19].

textes dépouillés, etc. En dehors de cela, Imbs propose un pamphlet (*Positions et propositions du TLF*), pouvant selon lui remplacer le fascicule-témoin.[9]

Le Comité de Direction examine tous ces projets et en modifie bon nombre. Voici quelques exemples : l'idée d'un recueil des formes verbales théoriques d'ancien et moyen français est remplacée par celle d'un recueil des formes verbales réelles. Au lieu d'élaborer une liste de hapax, l'équipe préparera un recueil de données statistiques du vocabulaire du XIX^{e} et du XX^{e} siècles.[10]

En réponse à la question de l'étendue et des délais de rédaction et de publication, Imbs présente des calculs. Les chiffres seraient basés sur les expériences qu'ils ont pu acquérir en rédigeant quelques articles et surtout en fonction de la documentation, dont ils tiennent absolument à publier 2%. Ainsi on arriverait finalement à un ouvrage faisant deux fois la taille du Littré. Pour le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles, on prévoit un tirage à 60000 exemplaires.[11]

Les membres du Comité conviennent finalement que le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles devait être achevé en 1970. Pour pouvoir respecter ces délais, Imbs exige un recrutement massif et immédiat de rédacteurs : 25 techniciens devaient être engagés en janvier 1968.[12] Mais où trouver si rapidement tant de lexicographes qualifiés et expérimentés ? Il était certainement impossible de trouver beaucoup de personnel disposant de compétences en lexicographie.[13]

Dans les mois qui suivent, d'autres voix critiques se font entendre. Dans les *Cahiers de lexicologie*, on fait allusion au « gouffre financier » du TLF, à l'absence de résultats et à l'impression que « l'équipe de Nancy était noyée sous la masse documentaire sortie du Gamma 60 ».[14] Dans sa *Note sur le Trésor de la Langue Française*, Goosse ne voit pas la

[9] Projet de compte rendu de la séance de travail tenue au Centre de recherche du Trésor de la langue Française, 22 septembre 1967, pages 1-2 [F 800484 art. 1].
[10] Projet de compte rendu de la séance de travail tenue au Centre de recherche du Trésor de la langue Française, 22 septembre 1967, pages 3 [F 800484 art. 1].
[11] Projet de compte rendu de la séance de travail tenue au Centre de recherche du Trésor de la langue Française, 22 septembre 1967, pages 4 [F 800484 art. 1].
[12] Projet de compte rendu de la séance de travail tenue au Centre de recherche du Trésor de la langue Française, 22 septembre 1967, pages 6 [F 800484 art. 1]. Signalons que le personnel-linguiste venait tout juste d'être augmenté. Mme Ornato commence à diriger l'unité de description phonétique et Jean Colin s'occupe en raison de sa formation médicale d'étudier le vocabulaire qui s'y rapporte. (CNRS : Rapport d'activité (IIe partie : Rapport technique) 1967, page 2 [G 850001 art. 19]). Dans le Rapport d'activité de 1968 [G 850001 art. 19], on apprend que l'effectif a effectivement été augmenté de 25 nouveaux agents.
[13] Voir aussi les remarques dans le Rapport National de Conjoncture scientifique des sections 28, 29, 1969, page 70 [G 990008 DOC art. 10] : où les responsables prédisent qu'« une certaine difficulté de recrutement en personnel qualifié est à prévoir, en raison des besoins toujours considérables de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur » et où ils se soucient de la « difficulté d'obtenir la résidence en province, en raison du grand nombre de chercheurs en provenance de la région parisienne ».
[14] Tournier 1967 :68.

nécessité de rédiger un autre dictionnaire pour une langue aussi bien décrite que le Français. Selon lui, Nancy n'a pas su véritablement exploiter l'informatique.[15] Cela montre que même au niveau international, beaucoup de chercheurs se distancient du projet TLF.

Lors du rapport de fin d'année, le directeur défend à nouveau son projet et ses vues. Or les questions qu'il soulève montrent que l'équipe est encore très loin du début de la rédaction. De nombreuses décisions fondamentales, telles que le mode de rédaction, la « nature et étendue de la description phonétique et étymologique », la « place et l'importance éventuelle des notices étymologiques et historiques », les « proportions des exemples par rapport au "texte" », l'« importance de la bibliographie », ainsi que « l'étendue de la nomenclature », ne sont toujours pas prises.[16]

Cette crise provoque une focalisation sur la rédaction. Cette modification dans les objectifs entraîne une restructuration importante de tout le laboratoire. Toutes les équipes participent désormais directement à la préparation du dictionnaire.[17]

[15] Goosse : Note sur le Trésor de la Langue Française, 23 novembre 1967 [G 850001 art. 19].
[16] CNRS : Rapport d'activité 1967, pages 5-6 [G 850001 art. 19].
[17] Organigramme du CRTLF, novembre 1967 [Archives Nancy].

2.9 Vers la rédaction du dictionnaire et la publication de divers documents

A partir de 1968, le laboratoire de Nancy est en mesure de présenter au Comité de Direction des réalisations. Celui-ci peut donc désormais examiner et discuter les activités du CRTLF sur une base concrète. Il inspecte et évalue les spécimens d'articles, qu'il observe dans un premier temps avoir encore « un caractère très provisoire ».[1] Quelques mois plus tard, les articles rédigés à Nancy commencent à susciter des réactions de satisfaction. Les critiques collégiales portent essentiellement sur l'étendue des articles. Plusieurs membres insistent sur le fait qu'il faudrait les raccourcir et exprimer les informations de façon plus concise.[2] Fin 1969, le Comité de Direction continue à suggérer des allègements dans la matière des articles. S'y ajoute dès lors une pression sérieuse en ce qui concerne les délais. On demande aux agents du CRTLF de publier environ 250 pages par mois.[3]

Le Comité exige notamment d'introduire des priorités. Pour eux, la rédaction du dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles passe avant toutes les autres réalisations. Il demande donc à la direction du laboratoire de ne pas investir de temps et de main d'œuvre dans la confection de publications documentaires jusqu'à ce que le dictionnaire soit achevé.[4] Malgré tous les avertissements de la part du Comité, Nancy présente les premières publications documentaires dès 1969. Il s'agit notamment du *Supplément TLF* paraissant dans la revue *Le Français moderne*, du *Bulletin analytique de linguistique française* (BALF) et des *Dictionnaires de fréquences*.[5]

Ajoutons à ce sujet : se voyant dans l'impossibilité de publier un dictionnaire dans les délais imposés par le CNRS, Imbs avait très tôt envisagé l'élaboration de productions documentaires en attendant la parution du TLF (dès 1966),[6] essentiellement pour rassurer les membres du Comité National. L'année d'après, la crise éclate autour du CRTLF et la direction du CNRS insiste sur la publication immédiate du TLF. Or, à ce moment-là, Imbs s'est déjà habitué à l'idée de tels projets documentaires et a entrepris les premières démarches en ce sens. Il lui est alors difficile de renoncer à ces intentions. Le laboratoire va donc essayer de faire tout en même temps. Au fil des années, les documents annexes se multiplient et en 1974,

[1] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 13 février 1968 [G 850001 art. 19].
[2] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 13 novembre 1968 [G 850001 art. 19].
[3] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 17 décembre 1969 [G 850001 art. 19].
[4] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 13 février 1968 [G 850001 art. 19].
[5] Rapport d'activité 1969, page 6 [G 850001 art. 19].
[6] CRTLF : Rapport d'activité 1966, page 7 [F 780309 art. 39] : « la direction du C.N.R.S. me demande de publier sans tarder : je ne vois pas comment je le ferais, à moins de publier des documents bruts », ainsi que Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 23 janvier 1967 [G 850001 art. 19], où Imbs propose de publier dès maintenant des matériaux bruts, et de donner des informations sur les travaux du laboratoire.

le laboratoire publie une *Bibliographie des productions documentaires résultant d'un traitement en ordinateur au C.R.T.L.F.*, qui présente les différents travaux à l'aide de spécimens.[7]

Moyennant les rapports d'activités et des échanges de vue lors des réunions, les responsables parviennent à instaurer une meilleure répartition des tâches entre les laboratoires de Nancy et de Besançon. Lorsque Imbs présente le bulletin signalétique, Quemada arrête un projet similaire. Au moment où l'on apprend que Besançon prépare des dictionnaires d'auteurs, Imbs renonce à un tel projet.[8]

Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin des années 1960 que le laboratoire commence effectivement à constituer un corpus de textes non-littéraires. Ce travail débute par la sélection de 70 domaines de la vie culturelle, sociale, politique et économique de la France.[9] La perforation des textes techniques s'effectue en 1969. A la fin de cette année, le laboratoire dispose de 610 bandes « non-littéraires », ce qui correspond à 11 200 000 mots environ.[10]

1969 est d'ailleurs l'année pendant laquelle une grande part des articles figurant dans le tome I du dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles ont été rédigés (rédaction de plus de 670 mots de la lettre A-Af).[11] L'étude des dossiers rédactionnels révèle comment les rédacteurs procèdent dans leur travail. Ils restent d'abord très proches des exemples fournis par la documentation. C'est seulement par la suite qu'ils regardent les propos des dictionnaires antérieurs. Ensuite, ils résument leurs constatations dans un document intitulé « introduction méthodologique » (parfois aussi « notes et éclaircissements »), qui comporte deux sections : « Statut du mot dans les dictionnaires » et « Statut du mot dans la documentation complémentaire ».[12] On voit bien que dans les débuts, les rédacteurs examinaient très soigneusement chaque exemple et réfléchissaient sur le sens du mot dans chacun des contextes.[13] Ils se prononcent enfin sur la nature et le nombre de sèmes à supposer, et par là sur le nombre de sens à distinguer dans l'article à rédiger.[14]

---

[7] CRTLF : Bibliographie des productions documentaires résultant d'un traitement en ordinateur au C.R.T.L.F., Nancy, 1974.
[8] Procès-Verbal de la réunion du Comité de Direction, 13 février 1968 [G 850001 art. 19]. Voir aussi : Rapport d'activité 1968 [G 850001 art. 19].
[9] Rapport d'activité 1968 [G 850001 art. 19].
[10] Rapport d'activité 1969, page 21 [G 850001 art. 19].
[11] Rapport d'activité 1969, page 24-25 [G 850001 art. 19].
[12] Voir par exemple le dossier rédactionnel d'*abîmer*, déposé avec les autres dossiers dans le sous-sol de l'ATILF (44, avenue de la Libération, 54000 Nancy).
[13] Voir les formulaires portant les noms d'auteurs, la datation de l'exemple, un synonyme et le numéro de fiche conservés dans les dossiers rédactionnels, déposés dans le sous-sol de l'ATILF (44, avenue de la Libération, 54000 Nancy).
[14] Voir par exemple l'« Introduction méthodologique » de l'article *abjurer*, page 2, conservé dans les dossiers rédactionnels, déposés à l'ATILF.

Les initiateurs du projet TLF avaient dès le départ l'intention de doter les articles du dictionnaire d'une information sur la prononciation contemporaine. Lors de la délimitation des tâches entre les laboratoires de Nancy et de Besançon, il incombe d'abord aux chercheurs bisontins de constituer la documentation phonétique dont le TLF aura besoin.[15] Or, le Centre d'Archives du français contemporain ne commence le travail nécessaire à la description phonétique du Trésor qu'en 1966.[16] Bernard Quemada envisage dès le départ de réduire l'enquête à 40 points. Il voudrait s'appuyer sur les laboratoires de phonétique de plusieurs universités et réfléchit sur l'exploitation des archives de la R.T.F.[17] Il apparaît qu'au cours des années suivantes, le Centre n'est pas équipé des moyens appropriés pour constituer des archives sonores, de sorte que ces travaux n'avancent guère.[18] Les Bisontins entament quelques travaux préparatoires (inventaire général sur la prononciation contemporaine, relevé général des notations phonétiques figurant dans divers répertoires, organisation de réseaux d'enquêteurs, élaboration de questionnaires), mais n'obtiennent aucun matériau pour le dictionnaire.[19] Lorsqu'on s'aperçoit que le Centre de Besançon n'arrivera pas à mener une vaste enquête sur la prononciation contemporaine, certains membres du Comité de Direction insistent davantage sur une orientation vers l'exploitation des archives de l'O.R.T.F.[20]

Finalement, aucune documentation constituée à Besançon en matière de phonétique ne parvient au CRTLF. L'étude phonique, phonologique et orthographique présentée dans les premiers articles du dictionnaire repose essentiellement sur des publications existantes. Lors de l'examen des premières notices phonétiques présentées, le Comité de Direction recommande unanimement plus de concision.[21] Pour combler la lacune concernant la prononciation contemporaine, un agent du CRTLF est chargé d'une enquête réduite sur la prononciation actuelle. Celle-ci est entreprise dans des écoles d'ingénieurs de Nancy et dans quelques grandes écoles de Paris.[22] Pour cette enquête, Nancy prépare un questionnaire dont seront distribué 1000 exemplaires.

[15] CRTLF : Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 14 décembre 1964, page 4 [F 800484 art. 1]. Voir aussi Imbs 1971b :XLII (Préface) : « Une vaste enquête à travers le français actuel, étudié par couches sociales et dans ses principales variations régionales, devait être menée, à notre demande, par M. B. Quemada ».
[16] Procès-verbal du Comité de Direction, 10 janvier 1966 [G 850001 art. 19] et Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction 23 janvier 1967 [G 850001 art. 19].
[17] Procès-verbal du Comité de Direction, 10 janvier 1966 [G 850001 art. 19].
[18] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 23 janvier 1967 [G 850001 art. 19].
[19] Travaux en cours au Centre des Archives du Français Contemporain, instauré à proximité du Centre d'Etudes du Vocabulaire Français, 1er octobre 1966 [F 780309 art. 39].
[20] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 23 novembre 1967 [G 850001 art. 19].
[21] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 13 février 1968 [G 850001 art. 19].
[22] Rapport d'activité du laboratoire 1969, page 25 [G 850001 art. 19].

L'enquête est fondée sur l'auto-observerbation des sujets. Ils doivent notamment comparer la façon dont ils prononcent différents segments et signaler si la prononciation est identique ou différente.[23]

		PRONONCIATION IDENTIQUE	PRONONCIATION IDENTIQUE
1	il démol*it* — v*ie*	1	1
2	*e*llipse — manive*e*lle	2	2
3	c*a*ve — b*a*se	3	3
4	s*o*lide — d*o*ssier	4	4
5	il empr*un*te — t*ein*te	5	5
6	g*o*sier — j*o*li	6	6
7	r*i*deau — g*i*bet	7	7
8	récl*a*me — scand*a*le	8	8
9	fol*ie* — il pol*it*	9	9
10	f*au*te — f*aux*	10	10
11	télégr*a*phe — il p*a*sse	11	11
12	b*e*l homme — *e*llipse	12	12
13	f*au*te — *au*teur	13	13
14	l*o*ge — r*o*se	14	14
15	d*é* — gal*et*	15	15
16	c*o*te — j*o*li	16	16
17	ép*ai*s — n*e*t	17	17
18	il se h*â*te — n*a*ppe	18	18

Dans la deuxième partie, on leur demande de préciser combien de différences ils font ou aperçoivent dans leur prononciation (« répartir en autant de classes qu'il convient »).[24]

[23] Questionnaire de prononciation française, introduction [G 850001 art. 19].
[24] Questionnaire de prononciation française, page 1 [G 850001 art. 19].

f*au*te	f*au*tif	*o*rgane	f*au*x
1			

*e*llipse	d*e*scente	l*ai*deur	*é*cole
1			

r*o*se	*au*ge	carb*o*ne	alc*ô*ve
1			

il souh*ai*te	n*e*t	vous f*ai*tes	f*ê*te
1			

r*u*che	b*û*che	tr*u*ffe	c*u*re
1			

d*o*ssier	*au*teur	*s*olide	b*eau*té
1			

Les dernières questions linguistiques portent sur la durée des voyelles et les éventuelles variations de prononciation de *e* muets.[25] Les ultimes pages sont consacrées aux renseignements sur l'origine sociale et géographique du sujet.[26]

Cette pré-enquête aurait permis de sélectionner vingt-cinq témoins de l'Ecole des Mines de Nancy qui étaient sensibles aux nuances et dont la prononciation pouvait être représentative des écoles d'ingénieurs en général. A partir de ces résultats, ils auraient d'ailleurs pu constituer une liste de 10 000 mots estimés représentatifs du vocabulaire français. Selon Imbs, « il suffisait ensuite par simple extrapolation d'étendre à l'ensemble de la nomenclature les résultats obtenus par l'enquête définitive ».[27]

La pression du CNRS exercée sur le laboratoire afin de hâter la publication du dictionnaire ne cesse d'augmenter. La responsable du service de documentation pense alors à un moyen censé diminuer le temps de recherche bibliographique faite par le rédacteur lui-même. Le service de documentation prépare dès lors systématiquement pour chaque mot un dossier de photocopies des principaux documents à l'attention du rédacteur.[28] Ce sont essentiellement les articles consacrés au lemme en question dans des dictionnaires généraux et techniques des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

[25] Questionnaire de prononciation française, page 5 [G 850001 art. 19].
[26] Questionnaire de prononciation française, page 6 [G 850001 art. 19].
[27] Imbs 1971b :XLII (Préface).
[28] CRTLF : Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 7 [F 800484 art. 1].

PHOTOCOPIE DES DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX ET CLASSEMENT

Série : M

1 – Ac. 1694
2 – Ac. 1718
3 – Ac. 1740
4 – Ac. 1762
5 – Ac. 1798
6 – Ac. Suppl. 1798
7 – Ac. 1835
8 – Ac. 1878
9 – Ac. 1935

10 – GDF
11 – GDF. Compl.
12 – T.-L.
13 – HUG.
14 – NICOT 1606
15 – COTGR. 1611
16 – POMEY 1671
17 – RICH. t. 2 1688 [1679]
18 – FUR. 1690
19 – BOISTE 1823
20 – BOISTE Hist. nat. 1823
21 – RAYMOND 1832
22 – BOISTE 1834
23 – BOISTE Hist. nat. 1834
24 – LITTRÉ (1867) (i-mandat)
(1868) (mandat-perdre)
25 – LITTRÉ Add. 1872
26 – LITTRÉ Suppl. 1877
27 – LITTRÉ Suppl. Add. 1877
28 – LITTRÉ
29 – GUÉRIN 1892
30 – DG (1893)
31 – ROB. (1959) (ingagnable-or)
32 – DUB. (1967)
33 – JOURNET-PETIT t. 4 1969
(haineusement-maculer)
ROBERT G. t. 5 1970
(madame-partiellement)
34 – RÉZ.-TUAILLON 1969
35 – ROB. Suppl. 1970
36 – DAVAU-COHEN 1972
37 – Lar. Lang. fr. (1975) (Ind-Ny)
38 – Lexis 1975

39 – Trév. 1704
40 – Trév. 1732
41 – Trév. 1740
42 – Trév. Suppl. 1752
43 – Trév. 1752
44 – Trév. 1771

45 – Ac. Compl. 1842
46 – BESCH. 1845-46
47 – BESCH. Suppl. 1845-46
48 – Lar. 19^{e} (1873) (H-Ma)
(1874) (Me-Po)
49 – Lar. 19^{e} Suppl. 1878
50 – Lar. 19^{e} Suppl. 1890
51 – Nouv. Lar. ill. (1902) (H-Meld)
(1903) Mele-Po)

52 – Pt Lar. 1906
53 – Nouv. Lar. ill. Suppl. (1907)
54 – Nouv. Lar. ill. Compl. (1907)
55 – Lar. 20^{e}
56 – Lar. 20^{e} Suppl. 1953
57 – Lar. encyclop. (1962) (Filar-Malh)
(1963) (mali-Rals)

58 – QUILLET 1965
59 – Lar. encyclop. Suppl. 1968
60 – QUILLET Suppl. 1971
61 – Lar. encyclop. Suppl. 1975
62 – HACHETTE 1980

L'idée des dossiers de mots est donc née de la nécessité de rationaliser et d'accélérer le travail de rédaction. La fabrication de la plus grande partie des dossiers revenait à des vacataires. Eveline Martin témoigne que les dossiers de mots étaient constitués par des « étudiants joyeux et appliqués des années 70 » et « leurs aînés instituteurs studieux qui les ont précédés dans la confection de ce précieux fonds ».[29]

Pendant cette période, tous les membres du laboratoire sont très préoccupés par l'organisation du travail. Le TLF est un grand laboratoire, sans précédent. La direction et le personnel devaient donc créer des structures de fonctionnement pour un tel organisme, ce qui n'était certainement pas une chose facile. En 1968, ils réorganisent les circuits de rédaction de façon à ce qu'un article soit rédigé entièrement par un même rédacteur, qui passe successivement sous l'autorité de chefs d'unités spécialisés (analyse grammaticale, sémantique, stylistique, étude phonétique et graphique, étymologie et histoire du vocabulaire). La direction effectue ensuite une révision ultime de l'article. Toute la procédure est résumée dans un diagramme très compliqué, qui montre que cette structure était certainement difficile à transposer dans la réalité. On avait opté pour ce diagramme, parce qu'on pensait ainsi pouvoir combiner les principes de personnalisation de l'article et de spécialisation dans les différents domaines.[30]

En avril 1969, le CRTLF refond les statuts du laboratoire. Le directeur délègue nombre de responsabilités à ses collaborateurs les plus étroits (Gorcy, Martin, Spillebout).[31] La direction sera dès lors moins monolithique et les responsabilités plus partagées. Un nouvel organigramme, qualifié de « simplification », est développé en juillet de la même année. Mais il apparaît que cette réforme ne change rien au fait que chaque rédacteur doit élaborer toutes les parties et notices de son article.[32] La répartition nette du travail entre les équipes de synchronie et de diachronie ne s'instaurera qu'ultérieurement.

Lors de la mise en place du conseil scientifique (1969), une partie du personnel se soulève contre l'autorité du directeur. Imbs se plaint alors d'« une agressivité à l'égard du directeur » et témoigne qu'« un moment découragé, [il] s'est un jour rendu, avec trois de ses plus fidèles compagnons, auprès de la direction scientifique du C.N.R.S. pour lui offrir sa démission ».[33] Malgré ses nombreuses réorganisations, le laboratoire n'a donc toujours pas

[29] Martin 1990 :18-19 (note 11).
[30] Rapport d'activité 1968 [G 850001 art. 19].
[31] Rapport d'activité 1969, page 4 [G 850001 art. 19].
[32] Rapport d'activité 1969, page 24 [G 850001 art. 19].
[33] Rapport d'activité 1969, page 4 [G 850001 art. 19].

trouvé de *modus vivendi*, où tous les collaborateurs pourraient s'épanouir et devenir productifs et créatifs.

Suite à ces agitations et surtout en raison de la relative lenteur avec laquelle s'effectuent les travaux au CRTLF, le Directoire ne renouvelle le laboratoire que sous la réserve de voir sortir le premier volume du dictionnaire dans le courant de l'année.[34]

Après examen du fascicule-témoin de 128 pages, les membres du Comité de Direction sont unanimes sur le fait que les articles sont trop longs. Selon eux, il faudrait opérer des réductions entre 60 et 80% ! Cela concerne surtout les rubriques historiques et phonétiques, ainsi que le nombre et la longueur des exemples.[35] Avant même la publication du tome I, les responsables sont déjà conscients que des réductions considérables s'imposeront par la suite. Il est donc évident que les tomes ultérieurs seront « en disparates » par rapport au reste du dictionnaire.[36] Suivent diverses propositions sur la façon dont on pourrait ramener le dictionnaire à des dimensions plus modestes : les uns conseillent de renoncer aux termes techniques et scientifiques, tandis que les autres préfèrent alléger certaines rubriques (notamment phonétique),[37] et qu'un troisième groupe demande la suppression de la rubrique historique et étymologique.[38] Ils ne peuvent toutefois pas se résoudre à remanier profondément le premier volume. Il semble que le laboratoire subit une énorme pression pour hâter la publication.

Les débats autour de la constitution de la nomenclature montrent d'ailleurs que personne n'était encore conscient des problèmes qu'allait poser la liste des entrées. Pour le moment, la direction du laboratoire estime que la documentation (corpus littéraire + corpus technique + IGLF) ne pourra pas fournir plus de 65 000 mots. Il leur serait par conséquent impossible d'aboutir à une nomenclature de 85 000 mots comme prévu.[39] On verra par la suite

[34] Procès-verbal de la séance du Directoire, 24 avril 1970, page 21 [G 940035 art. 25 IHTP] : « Dans ces conditions la direction du C.N.R.S. propose de renouveler ce laboratoires [sic] ; toutefois s'il apparaissait que, au cours de cette année la publication de cet ouvrage ne progresse pas de façon satisfaisante, la question serait à nouveau évoquée devant le Directoire au printemps 1971 », ainsi que page 22 : « cette assemblée serait amenée à délibérer à nouveau au printemps 1971 si la publication durant l'année 1970 n'atteignait pas un rythme satisfaisant ».

[35] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 6 [F 800484 art. 1].

[36] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 5 [F 800484 art. 1].

[37] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 7 [F 800484 art. 1].

[38] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 11 [F 800484 art. 1].

[39] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 11 [F 800484 art. 1] : « Le TLF envisageait primitivement un programme de rédaction aussi étendu que celui du Littré. Quant aux 65 000 mots du programme actuel, ils sont en gros, après vérifications et corrections, la liste des mots différents que donnent nos documentations (I.G.L.F. littéraire et technique, GAMMA 60 littéraire et technique). A la demande de M. IMBS, M. MARTIN donne les précisions suivantes : le GAMMA 60 littéraire fournit 71 000 entrées dont une partie appréciable est faite des mots composés ou des participes passés isolés ; ces 71 000 entrées donnent environ 51 000 mots différents ; pour un corpus technique de 2 millions de mots, on a déjà pu ajouter 2000 mots nouveaux à la nomenclature établie à partir de la documentation littéraire ; on en attend 10 000 environ de la totalité des textes dits non littéraires ; avec l'I.G.L.F. technique on peut aisément arriver à 65000 mots, mais certainement pas à 85 000 ».

que le véritable problème n'était pas celui d'augmenter le nombre d'entrées, mais celui de les réduire.

Après avoir renoncé au projet initial (la publication des dictionnaires de toutes les époques jusqu'en 1980), l'équipe de Nancy avait en 1967 fait croire à toutes les instances du CNRS que le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles serait achevé en 1970. Lorsque cette échéance arrive à son terme, la publication n'est toujours pas entamée. Le Directoire du CNRS réajuste les délais en accordant au laboratoire huit années pour la réalisation du dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Pour achever la publication dans ces délais, il faudrait rédiger en moyenne 9000 articles par an. La direction du CRTLF estime que « ce rythme de rédaction ne sera possible qu'en augmentant progressivement le nombre des rédacteurs à l'intérieur des effectifs actuels du laboratoire et en réduisant sensiblement la masse des documents à traiter ».[40] Plus loin, un membre du Comité de Direction propose que « pour les mots très fréquents le rédacteur ne lirait exhaustivement qu'un tranche des concordances d'exemples du début et de la fin de la période. Pour l'entre-deux il procéderait par sondages aléatoires et mécaniques (par exemple systématiquement le premier ou le dernier exemple d'une page sur cinq). C'est sur cette base que se ferait le choix des exemples à citer dans l'article ».[41] Une importante évolution dans le travail des rédacteurs s'annonce donc. Tandis qu'au départ, ces derniers examinaient très soigneusement toute la documentation, ils sont maintenant exhortés à n'en étudier que ce que le temps permet.

[40] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 4 [F 800484 art. 1].
[41] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 27 mai 1970, page 13 [F 800484 art. 1].

2.10 Sortie des premiers tomes

Le premier volume, imprimé chez Firmin-Didot et diffusé par Klincksieck[1], est daté de 1971 et présenté au public en février 1972. Ce premier tome connaît un tirage à 10 000 exemplaires. Malgré l'important effort déployé par Klincksieck lors de la sortie du premier volume,[2] 2595 exemplaires seulement seront vendus au bout d'une année, 3050 en octobre 1974, 3260 au début de l'année 1975[3] et 3721 en juin 1977.[4] Les ventes en France restent bien en dessous de ce qu'on avait attendu. Deux tiers des ouvrages vendus le sont à l'étranger. Il paraît que le retard dans la publication des volumes suivants a même entraîné des désabonnements.[5]

Dans les premières années de publication, Klincksieck n'est pas du tout satisfait des ventes en Amérique du Nord, où elle envisage de changer de stratégie.[6] Les libraires du Japon lui renvoient des exemplaires du TLF dès octobre 1972.[7] Si on y regarde de près, en France les choses ne vont guère mieux. Les spécialistes français de linguistique n'acquièrent pas d'exemplaire du TLF[8] et les particuliers s'interrogent sur les dimensions et les délais, dont ils sont convaincus qu'ils seront énormes.[9] En 1974, Klincksieck annonce au CNRS qu'ils reçoivent environ vingt lettres de réclamation par jour, qui demandent toutes la parution du tome IV ou un remboursement.[10] Il fallait donc revoir les modalités de rédaction afin d'accélérer la parution.

Le premier volume comporte une ample préface signée Paul Imbs. Dans ce document, le directeur du laboratoire retrace l'histoire du projet et mesure son œuvre à l'état actuel des recherches en linguistique. Il décrit les méthodes de travail employées au sein du CRTLF et cherche à justifier ses choix. A ce propos, il ne fait pas toujours une distinction très nette entre

[1] Rapports moraux, 23 février 1972 (F 790243 art. 5], ainsi que Contrat de distribution commerciale entre le CNRS et la Librairie C. Klincksieck & C°, 22 octobre 1971, signé Pierre Creyssel et A. Laurent [IMEC Paris, KLN 2.01.08 Contrats de distribution commerciale].
[2] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 25 février 1972 [F 800484 art. 1], ainsi que les documents conservés dans G 880053 DIST art. 5, qui montre que Klincksieck lance d'importantes campagnes de publicité.
[3] Lettre de Klincksieck à Ferrier, 17 janvier 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[4] CNRS : Service des Publications – TLF – Situation au 23 juin 1977 [G 880053 DIST art. 5].
[5] Procès-verbal de la réunion du Comité de direction, 16 février 1973 [G 850001 art. 19].
[6] Lettre de Klincksieck à Ferrier, 17 janvier 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[7] Lettre du Japon, 16 octobre 1972 [G 880053 DIST art. 5].
[8] Compte-rendu de la réunion du 18 octobre 1974 [G 880053 DIST art. 5] : « M. Delaroche signale qu'à la suite d'une question posée par M. Pottier, en commission de Linguistique Générale, il est apparu qu'aucun membre de la section n'avait acheté ou n'avait fait acheter par son organisme le TLF ».
[9] Voir les nombreuses lettres de clients potentiels (notamment de Victor Martin-Schmets, de Jérôme Talamon et de Jean Fauter) [G 880053 DIST art. 5].
[10] Lettre de Klincksieck au CNRS [G 880053 DIST art. 5].

ce qui est souhaitable pour un ouvrage comme le TLF, et les propriétés effectives de son œuvre.[11]

Dans la préface, Imbs prétend en outre que son dictionnaire repose sur certaines approches théoriques. Les théories citées explicitement[12] sont — comme par hasard — exactement celles qui sont défendues par certains membres du Comité de Direction : l'analyse sémique propagée par Pottier, ainsi que la définition « logique » par le genre prochain et les traits distinctifs, dont Wagner ne cesse de vanter les mérites.[13]

Lors de la réunion suivante du Comité de Direction, le débat tourne essentiellement autour des possibilités de réduction de la matière, sans pour autant fournir de résultats concrets. Les participants proposent diverses mesures : diminuer le nombre d'exemples et leur longueur, modifier la typographie, réduire les informations complémentaires, alléger la nomenclature, etc. Les membres du Comité discutent longuement, mais sans aboutir à des conclusions unanimes.[14]

Le personnel de Nancy est donc obligé de réduire la matière du dictionnaire. Lors de leurs délibérations, il s'aperçoivent que l'étendue exagérée de la nomenclature provient essentiellement de l'utilisation du fonds IGLF technique et des dictionnaires encyclopédiques. La décision est prise de ne plus retenir les mots uniquement attestés dans une de ces sources. Les responsables pensent en outre à procéder par regroupement. Certains dérivés ne bénéficieront plus d'un article, mais seront traités à l'intérieur de l'article consacré au mot de base ou présentés en remarque. Le laboratoire prévoit en plus de « loger » nombre de mots rares dans les articles consacrés aux préfixes et aux suffixes, de simplifier la rubrique étymologique et de raccourcir les références des exemples.[15] L'unité de phonétique et d'orthographe propose la suppression du titre « Dérivés et Composés ».[16] D'autre part, le nombre d'exemples à admettre dans un article se calcule toujours sur la base du nombre d'attestations fournies par la documentation. L'équipe se décide seulement à ne plus dépasser ce pourcentage, sauf pour de rares exceptions, par exemple des mots à polysémie riche.[17]

[11] Imbs 1971b :XI- XLVII (préface).
[12] Voir aussi : Projet de fascicule des normes, 1° Partie. Introduction générale, page5 [Archives Nancy] « Une phrase le résume : il s'agit de linguistique distributionnelle en ce qui concerne les relations contextuelles des mots, d'analyse sémique en ce qui concerne l'inventaire des contenus ».
[13] Voir aussi Martin 1969 :52-53.
[14] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction 25 février 1972, pages 7 et suivantes [F 800484 art. 1].
[15] Rapport moral devant le Comité de Direction 16 février 1973, pages 10-11 [F 790243 art. 5].
[16] Différents stades de l'élaboration des normes [Archives Nancy].
[17] Rapport moral devant le Comité de Direction 16 février 1973, pages 11 [F 790243 art. 5].

Sur la base de ces résolutions, le Conseil Scientifique du laboratoire élabore de nouvelles normes qu'il présente le 4 octobre 1972.[18] Celles-ci ne pourront s'appliquer qu'à partir du tome III, car le deuxième volume est déjà à l'imprimerie. Or, ces pages contiennent surtout des généralités sur les orientations, les évolutions et la programmation. Le texte est rarement concis et les formulations restent régulièrement très floues, riches en expressions du type *pouvoir, habituellement, pas exclu, possible*, etc. L'auteur ne se contente pas d'énumérer les décisions prises pour la rédaction du TLF, mais s'attarde toujours longuement sur toute la problématique. Ainsi le cahier finit par ressembler davantage à une description du dictionnaire, contenant toutes les hésitations et incertitudes des responsables, qu'à un manuel à l'usage du rédacteur.[19] Il est inutile de s'attarder sur les nombreuses perles qui sont légion dans ce document (surtout dans la première partie).[20]

Or, tous ces efforts ne suffisent pas pour diminuer sensiblement les dimensions de l'ouvrage. En 1974, le laboratoire en est au troisième volume et malgré les nombreuses mesures de réduction, il semble impossible de boucler tout l'alphabet en un laps de temps raisonnable et en un maximum de 14 volumes (le tome III n'arrive qu'à *badin*). Au laboratoire de Nancy, on continue donc à discuter des divers moyens pour limiter l'étendue de l'œuvre. Le personnel du CRTLF est conscient que davantage de réductions s'imposent, mais en même temps il craint que celles-ci ne défigurent le profil de l'ouvrage.[21] On se résout finalement à remplacer nombre d'exemples par des énoncés réduits placés immédiatement après la définition et à limiter le nombre d'hypothèses étymologiques à trois au maximum.[22]

En dépit des réductions envisagées, la direction du CNRS estime que tout cela ne résoudra pas les « graves difficultés relatives à la publication des dictionnaires du Trésor de la Langue Française ». Elle décide alors une modification de la typographie : les espacements entre les rubriques seront supprimés. Cela devrait permettre d'économiser 20% de l'espace.[23] Ce réajustement typographique entre en vigueur à partir du tome IV pour les articles courts.

[18] Rapport moral devant le Comité de Direction 16 février 1973, page 9 [F 790243 art. 5].
[19] Projet de fascicule des normes [Archives Nancy].
[20] Voir par exemple Projet de fascicule des normes, 1° Partie. Introduction générale, page17 [Archives Nancy] : « Pour les hapax, 4 cas de dérogations à la règle de regroupement sont à considérer : - d'autres exemples, d'auteurs différents, sont découverts dans les sources à notre disposistion, et il ne s'agit donc plus de hapax ; - en cours de rédaction les hapax se révèlent polysémiques ; - ils appellent une notice historique importante ; ils génèrent à leur tour un ou plusieurs dérivés ».
[21] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 7 mai 1974 [G 850001 art. 19].
[22] Rapport moral du Comité de Direction, 7 mai 1974 [F 790243 art. 5].
[23] Compte rendu de la réunion du 13 mai 1974 sur le TLF (Creyssel, Imbs, Gorcy, Bauchet, Delaroche, Ferrier) [F 800484 art. 1].

Les 130 agents contractuels et les 13 vacataires du laboratoire[24] ont donc réussi à publier les débuts d'un dictionnaire et à trouver des normes permettant de présenter le vocabulaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles en une quinzaine de volumes. Dès que la publication était en vue et que la pression du CNRS diminuait un peu, le laboratoire lançait de nouveaux projets ou reprenait des recherches interrompues.

Par exemple les recherches de groupes binaires. A la fin des années 60, lorsqu'on s'est aperçu qu'il faudrait énormément de temps pour étudier toute la masse de documents fournis par le GAMMA 60, le groupe d'analyse du CRTLF a essayé de développer des programmes permettant à l'ordinateur de gérer une importante partie de la documentation automatiquement. Il cherchait à obtenir toutes les co-occurrences récurrentes, afin d'éclaircir la phraséologie et de repérer les antonymes et les synonymes accolés.[25]

Pour cela, le groupe programme l'ordinateur de façon à rechercher pour chaque mot sémantique d'abord le mot sémantique qui le suit dans le texte, en étant séparé du premier de moins de cinq mots fonctionnels. Dans un deuxième temps, la machine forme le cas échéant l'association d'un mot sémantique et du mot fonctionnel qui suit. On s'assure de la pertinence du couple, en ne sélectionnant que les groupes qui franchissent un certain seuil. Cela peut se faire à l'aide de différentes méthodes statistiques. Les groupes binaires retenus sont imprimés et forment des « états de groupes binaires » que le rédacteur peut aisément parcourir. On devrait y découvrir les distributions lexicales, aidant à opérer le découpage des sens, à identifier les séries paradigmatiques, les collocations les plus typiques, ainsi que les rections des verbes et de certains substantifs.[26]

Malheureusement, on ne trouve nulle part d'informations sur le nombre d'états de groupes binaires effectivement imprimés et utilisés.[27] Les a-t-on systématiquement demandés pour tous les lemmes d'une certaine fréquence ? Les rédacteurs s'en sont-ils servis régulièrement ?

En 1971, Martin et Vienney ont élaboré un principe nouveau pour la sélection des groupes binaires. Ceux-ci ne seront plus retenus sur les seuls critères statistiques, mais sur la base d'une combinaison de critères statistiques et syntaxiques.[28] Il est à déplorer que ces

[24] Etat de janvier 1973, cité d'après l'organigramme du laboratoire, présenté au Comité de Direction, 16 février 1973 [F 790243 art. 5].
[25] Gorcy *et al*. 1970 :15-16.
[26] Gorcy *et al*. 1970 :20, 21, 22, 26, 32, 33.
[27] Un seul renseignement dans un document intitulé « Activités et possibilités du service informatique » mars 1976, page 11 [G 850001 art. 19] : « Ils sont fournis jusqu'à la fin de la lettre E. Un mot (graphie) du corpus littéraire est traité en GB à condition qu'il appartienne à une vedette de regroupement dont la fréquence est égale ou supérieure à 100 ».
[28] Rapports d'activités des départements, unités et services, 23 février 1972 [G 850001 art. 1].

perfections n'aient pas fait l'objet d'une publication. Les documents d'archives restent également muets sur les détails de ce travail.

En même temps, le laboratoire reprend une autre recherche de groupes paradigmatiques entamée par Martin en 1971. Les chercheurs demandent à l'ordinateur tous les couples d'adjectifs reliés par *donc*, *mais*, *ou*, *puis*, *puisque*, *quoique*, *sinon*, etc. Ils sont convaincus que l'étude des résultats devrait leur permettre de découvrir des relations sémantiques dans l'ensemble des adjectifs.[29] On a l'impression aujourd'hui qu'on imaginait alors le lexique comme ayant des structures très régulières.

Quelques années plus tard, deux collaborateurs entament une recherche, dans laquelle ils prétendent profiter de la théorie des graphes pour éclaircir les associations paradigmatiques. Selon eux, l'étude des graphes permettrait de déterminer les couples les « mieux reliés ».[30] Il est difficile de saisir l'apport de leurs travaux[31] à la qualité du TLF et il apparaît qu'il n'y a pas eu de suite ou d'approfondissements.[32]

Au moment de la sortie du tome I, il fallait remplacer le GAMMA 60 par un nouvel ordinateur. Les réflexions et négociations autour de cette opération ont commencé très tôt (en 1967).[33] Le contrat de maintenance pour le GAMMA 60 arrivant à expiration le 30 septembre 1971, les responsables prévoyaient depuis longtemps que la machine serait hors d'usage en 1971.[34] Au départ, la direction hésite entre un équipement français ou étranger. Comme le plan calcul encourage l'acquisition de matériaux français, ils se tournent vers la compagnie C.I.I. et suspendent les négociations avec IBM.[35]

Lorsqu'on parle de changement d'ordinateur, se pose immédiatement le problème du transcodage. Il est surprenant de lire dans les délibérations du Comité de Direction que la nécessité de transférer les données sur le nouveau support ne fait même pas l'unanimité. Ainsi Dubois suggère de renoncer à un transcodage coûteux et par là, à toute la documentation constituée depuis plusieurs années. Il lui semble préférable de recommencer à zéro. Imbs

[29] Rapports d'activités des départements, unités et services, 23 février 1972 [G 850001 art. 1] et Rapports d'activités des départements, unités et services, 19 février 1973 [F 790243 art. 5].
[30] Rapports d'activités des départements, unités et services, 7 mai 1974 [F 790243 art. 5].
[31] Hamon / Michon 1974 :5-24.
[32] Voir aussi l'avis de Pottier dans le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 1er juin 1976 [G 850001 art. 19], qui considère cette étude comme peu pertinente.
[33] CNRS : Rapport d'activité (IIe partie : Rapport technique) 1967, page 3 [G 850001 art. 19].
[34] Rapport de mission, 26 mai 1971 [G 880053 DIST art. 5].
[35] CNRS : Rapport d'activité (IIe partie : Rapport technique) 1967, page 3 [G 850001 art. 19].

insiste cependant sur la nécessité d'une continuité dans la documentation. De ce fait, le Comité encourage une étude approfondie des problèmes et des possibilités de transcodage.[36]

La Commission nationale ayant décidé que chaque Centre universitaire ne sera doté que d'un seul ordinateur, le CRTLF n'aura dès lors plus sa propre machine. L'ordinateur de Nancy sera installé au Centre de Calcul des Universités de Lorraine. Il est à partager par toutes les équipes de recherches de la région, moyennant des terminaux. Pour assurer l'équipement du TLF, le CNRS signe dès 1969 une convention avec le Centre de Calcul des Universités de Nancy.[37] Le CRTLF pourra installer un terminal et utiliser l'équipement du Centre. En contrepartie, le CNRS fournira le matériel suivant :

- mémoire de masse de 100 millions d'octets en disques
- 3 dérouleurs de bande
- une imprimante à tambour spécial
- une augmentation de 16 K mots de la mémoire centrale
- un dispositif d'arithmétique décimale[38]

Par la suite, il ne sera plus question pendant des mois de ce problème. Ce n'est qu'au printemps 1971 que Imbs demande des crédits pour l'acquisition d'un terminal et l'opération de transcodage, qu'il qualifie d'« urgence ». En mai 1971, cette opération est d'une « urgence extrême »,[39] car il ne reste plus qu'une seule machine de transcodage, qui sera arrêtée à la fin de l'année. Le transcodage est une opération complexe en quatre phases, dont le coût est estimé à 600 000 F :

« 1°/	modification des structures et articles transcodage BCD	Gamma 60 TLF
2°/	passage de 8 pistes à 7 pistes labels IBM code BCD	Gamma 60 + 84 H UAP
3°/	passage de 7 à 9 pistes labels SIRIS 7 code EBCDIC différenciation des 0 et 1 selon des zones alphabétiques ou numériques	10 070 CII
4°/	duplications contrôles »[40]	10 070 IUCA

[36] Procès-verbal de la réunion du comité de direction, 13 novembre 1968 [G 850001 art. 19].
[37] Projet de Convention entre le Centre de Calcul des Universités de Nancy et le C.N.R.S., 1er juillet 1969 [G 850001 art. 19].
[38] Rapport de M. le Professeur LEGRAS, Directeur du Centre de Calcul automatique de Nancy, 1969 [G 850001 art. 19].
[39] Rapport de mission, 26 mai 1971 [G 880053 DIST art. 5].
[40] Rapport de mission, 26 mai 1971 [G 880053 DIST art. 5].

Lorsqu'ils préparent ces démarches, certains responsables sont conscients que d'autres évolutions sont à prévoir vers 1975, qui poseront davantage de problèmes.[41] En tout cas, les fonds d'archives ne contiennent guère de documents témoignant de l'exécution du transcodage. De ce fait, il est difficile de se former une opinion sur la façon dont cette opération s'est déroulée. Un des responsables témoigne que dans la hâte, certains rubans avaient été oubliés. Faute de machine de transcodage, il n'était plus possible de récupérer les données.[42]

A partir de janvier 1972, les agents du TLF sont censés constituer leur documentation informatique sur le CII 10 070 du Centre de Calcul, dont les performances seraient théoriquement deux fois plus importantes que celles du GAMMA 60.[43] Malheureusement, cet ordinateur fonctionne très mal au départ. En 1972, il ne fournit par conséquent que très peu d'heures d'utilisation au TLF. La situation semble s'améliorer à partir de juin 1972.[44] La convention avec l'IUCA sera renouvelée jusqu'à fin 1983. Le CNRS financera à nouveau l'acquisition ou la location et la maintenance de nombreux matériels informatiques, pour que l'équipe du TLF puisse avoir accès à l'équipement du Centre de Calcul.[45]

[41] Rapport de mission, 26 mai 1971 [G 880053 DIST art. 5] : « il faudrait se préoccuper dès maintenant de l'évolution de ce programme pour les années 75 en sachant déjà que de nouveaux problèmes de machine se poseront alors… ».
[42] Interview avec Robert Martin, 31 mars 2004. Voir aussi une remarque dans le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 5 juin 1980, page 30 [Archives Nancy] : L'équipe informatique de Nancy « a procédé à une importante remise en ordre, à la révision systématique de l'avoir (réenregistrement des données anciennes, …) ».
[43] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 16 février 1973 [G 850001 art. 19].
[44] Rapport moral du Comité de Direction, 16 février 1973, page 6 [F 790243 art. 5].
[45] Convention signée le 17 août 1973, convention signée le 2 mars 1976 et résiliation du 13 décembre 1983 [Archives Nancy].

2.11 Création de l'Institut de la Langue Française et réorganisation du TLF

Tout commence lors de la session d'automne du Comité National en 1974. Apparemment, ce n'est pas la première fois que le rapporteur désigné, M. Mounin, est absent. A cette occasion, les autres membres de la commission échangent leurs informations et leurs connaissances concernant le laboratoire TLF. La plupart d'entre eux n'ont pas une très bonne impression de cette institution, et ils s'étonnent notamment d'un manque total de coordination entre Nancy et les chercheurs extérieurs travaillant dans le même domaine. Lors du vote, personne ne se prononce en faveur du renouvellement habituel pour une période de cinq ans. Au contraire, onze voix proposant le renouvellement pour deux ans l'emportent de justesse sur dix voix prononçant un avis défavorable.[1]

Les membres du Comité National s'aperçoivent qu'il faut de toute façon de préparer la succession d'Imbs. Ce serait en même temps l'occasion de repenser les structures du laboratoire. Pottier met le doigt sur certains problèmes-clés qu'il s'agit de résoudre : les efforts des collaborateurs sont très dispersés et ne se concentrent pas tous sur la rédaction du TLF. Il est surtout frappant que le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles n'utilise qu'une infime partie de la documentation amassée. Le but d'une réorganisation serait donc de mettre en valeur cette documentation, en constituant une banque de données accessible à tous les chercheurs intéressés.[2]

Les remarques critiques prononcées par le Comité National sont immédiatement suivies d'effet : la direction du CNRS s'aperçoit que Nancy manque de chercheurs qualifiés. Afin de combler cette lacune et d'accélérer la publication, le CNRS cherche à introduire auprès de M. Imbs trois chefs d'équipe, des scientifiques de haut niveau, qui devraient l'aider à corriger les épreuves. Ce serait alors une sorte de direction collégiale. Pour obtenir son accord sur ce point, la direction du CNRS est prête à lui accorder une augmentation du personnel ITA. En même temps, au niveau de la direction du CNRS, on réfléchit déjà sur d'éventuels successeurs de Imbs à la tête du laboratoire nancéien. En 1974, sont prononcés les noms de Quemada, Martin ou Rey.[3]

[1] Session d'automne du Comité National Linguistique Générale Section 30, 2 octobre 1974, page 5 [G 880053 DIST art. 5].
[2] Session d'automne du Comité National Linguistique Générale Section 30, 2 octobre 1974, pages 5 et 7 [G 880053 DIST art. 5].
[3] Compte-rendu de la réunion concernant le TLF, 18 octobre 1974 [G 880053 DIST art. 5]. Voir aussi CNRS : Compte-rendu d'une réunion TLF de Creyssel, Delaroche, Ferrier, Gabriel, Loosfelt et Pottier, 21 mars 1975 [G 880053 DIST art. 5] : « des projets sont évoqués en vue de la réorganisation du Centre de Nancy sous la direction de M. Rey ».

Dès février 1975, Bernard Pottier commence à organiser la restructuration du laboratoire, dont l'objectif est essentiellement d'assurer le plus rapidement possible une exploitation plus large des matériaux accumulés.[4] Dans son « Projet de Réorganisation », il prévoit de transformer plusieurs projets — qui ont accumulé plus de données que ce qu'on utilise finalement dans les publications — en un grand organisme servant aux chercheurs de « banque générale de données ». Cela concerne les Atlas linguistiques, le TLF et un dictionnaire étymologique de l'ancien français envisagé par une équipe internationale. La structure organisationnelle en serait la suivante : autour de la banque de données centrale se placeraient quatre équipes : le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles, les Atlas linguistiques de la France, le dictionnaire de l'ancien français, ainsi que les observatoires du français contemporain. Il est prévu de confier la responsabilité de cet organisme à Bernard Quemada, qui est dans l'immédiat chargé d'une mission d'un an auprès du directeur actuel, afin d'étudier l'ensemble des problèmes et de développer des propositions détaillées pour la nouvelle structure.[5]

Cette proposition de restructuration en un laboratoire-réseau est présentée au Directoire. Seule modification : on prévoit désormais d'intégrer cinq équipes différentes dans le nouvel organisme (TLF, recherches géolinguistiques, ethnotextes, lexicométrie et étude des textes politiques, ainsi qu'histoire du vocabulaire médiéval). Le TLF serait donc une des unités de recherche linguistiques, dont Imbs resterait le responsable scientifique, même au-delà de la limite d'âge. On insiste en outre sur la flexibilité de cette structure, qui permettrait de rattacher à la périphérie des unités de recherches associées (par exemple les Observatoires du Français implantés à l'étranger).[6]

L'idée présentée, de longs débats s'enflamment autour de cette opération. Quelques membres du Directoire sont au courant des problèmes rencontrés à Nancy et savent que le laboratoire n'est pas très opérationnel. Dans ces circonstances, il leur paraît dangereux d'agrandir des structures qui s'avèrent déjà trop lourdes.[7] Certains membres du Directoire

[4] Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration, 13 juillet 1976, page 6 [G 940035 IHTP art. 24].
[5] Projet de réorganisation, 20 février 1975 signé B. Pottier [G 880053 DIST art. 5].
[6] Procès-verbal de la séance du Directoire, 8/9 juillet 1976, pages 22, 23, 24 [G 940035 IHTP art. 25].
[7] Voir certaines remarques dans le Procès-verbal de la séance du Directoire, 8/9 juillet 1976, page 25 [G 940035 IHTP art. 25] : « il y a deux ans le volume des crédits de fonctionnement de ce laboratoire était égal à celui de l'enveloppe globale dont disposait, pour toutes ses formations de recherche, la commission 36 « Littérature et Linguistique françaises ». Et plus loin : « l'inquiétude des chercheurs de tout le secteur sciences humaines devant une opération qui tend à renforcer, à multiplier par deux ou trois cet ensemble, au lieu de le rendre plus opératoire », ainsi que : « L'énorme machine qui est mise en place ne correspond pas aux besoins des chercheurs et va pénaliser très fortement la recherche en sciences humaines dans les secteurs voisins ».

craignent pour la diversité des recherches dans les disciplines regroupées dans le nouveau super-laboratoire.[8]

Le Directoire décide en outre de plusieurs détails organisationnels. Les URL réunies dans l'*Institut de la Langue Française* (ILF) seront examinées indépendamment et chaque unité le sera tous les quatre ans, comme les laboratoires propres. Les parties de ce grand ensemble peuvent donc se modifier au cours du temps. L'ancien laboratoire nancéien sera le seul à être réparti entre deux URL, d'une part le dictionnaire, d'autre part la banque de données.[9]

Le nouvel organisme naîtra enfin en été 1977. Le projet initial, paraissant trop ambitieux, a subi quelques modifications. Le directoire propose la création de l'ILF,[10] qui sera dans sa forme définitive « issu du redéploiement des programmes et des moyens de trois organismes de recherche du C.N.R.S. » :

- Le TLF à Nancy
- Le Centre de Lexicologie Politique (Saint-Cloud - Paris)
- Le Centre d'Etude du Français Moderne et Contemporain (Besançon-Villetaneuse)[11]

L'organisation du laboratoire-réseau suscite un débat important concernant l'animation scientifique à Nancy. Le personnel estime que dans l'objectif d'une amélioration de l'encadrement scientifique, le choix de l'actuel sous-directeur « ne paraît pas le meilleur ». Or les responsables ne cherchent pas de solutions alternatives. Ils se contentent de proposer une équipe de direction constituée par Quemada, Gorcy et Tournier, qui sera approuvée, mais en fait par une minorité (14 oui, 13 abstentions et 5 non).[12]

Les importants délais dans la rédaction du dictionnaire avaient alerté la direction du CNRS. Les discussions qui naissent ont d'une part mené à la réorganisation du laboratoire et d'autre part à la coopération de collaborateurs externes. L'idée est d'abord lancée en termes très généraux : la direction du CNRS prévoit une « sous-traitance de rédaction et de révision » auprès de personnes extérieures au laboratoire.[13]

[8] Procès-verbal de la séance du Directoire, 8/9 juillet 1976, pages 25, 29 [G 940035 IHTP art. 25].
[9] Procès-verbal de la séance du Directoire 8/9 juillet 1976, pages 27 [G 940035 IHTP art. 25].
[10] Le Conseil d'Administration adoptera le projet le lendemain (Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration 7 juillet 1977, page 17 [G 940035 IHTP art. 24]).
[11] Procès-verbal de la séance du Directoire 5/6 juillet 1977, pages 30, 31 [G 940035 IHTP art. 25] et Directoire 5/6 juillet 1977 ILF « texte constitutif » [G 850001 art. 19].
[12] Procès-verbal de la séance du Directoire 5/6 juillet 1977, pages 30, 31 [G 940035 IHTP art. 25].
[13] CNRS : Compte-rendu d'une réunion TLF de Creyssel, Delaroche, Ferrier, Gabriel, Loosfelt et Pottier 21 mars 1975 [G 880053 DIST art. 5].

Pottier et Quemada s'adressent alors à Alain Rey. Celui-ci consent à signer un contrat pour une équipe gérée par la Société d'Etudes du français contemporain,[14] dont Quemada détient la Présidence.[15] Un premier projet de convention est élaboré et communiqué à Imbs, qui ne peut l'accepter par crainte d'être dessaisi de sa responsabilité.[16] Or, l'idée était justement que la Société assure la gestion administrative du contrat, pour que Imbs soit assuré de ne pas être déchargé de sa fonction.[17]

Comme Imbs refuse le texte de la convention, Quemada propose quelques modifications, de façon à souligner que Imbs continuera à détenir la pleine responsabilité scientifique.[18] Ce dernier présente des contre-propositions, dans lesquelles il insiste sur la dénomination d'« annexe » parisienne, sur « l'autorité scientifique du Directeur du C.R.T.L.F. » et cherche à s'assurer que Nancy ne communiquera pas de documentation à l'équipe Rey, mais uniquement une tranche de la nomenclature.[19]

Or le CNRS ne peut pas céder aux sollicitations du directeur de Nancy, car pour diverses raisons il lui est impossible de transformer l'équipe parisienne en une annexe de Nancy. On propose enfin à Imbs une réécriture de la convention, de façon à insister davantage sur son autorité scientifique.[20] Dans la version définitive de la convention, tous les paragraphes soulignent que la responsabilité ultime demeure celle du directeur du TLF. Celui-ci doit cependant accepter la communication des dossiers de mots.[21] Au bout de quelques jours, Imbs donne enfin son agrément à la rédaction de la convention.[22]

Ces longues négociations montrent que Imbs était conscient des graves problèmes du laboratoire et craignait énormément de perdre sa position de directeur avant sa mise à la retraite.

La convention spécifie que l'équipe parisienne aurait à fournir 450 pages imprimées du dictionnaire, soit environ 2500 articles par année.[23] Si les rédacteurs recrutés par Alain Rey ont effectivement rempli ce contrat, cela voudrait dire qu'à partir de 1976,[24] environ 40% des articles de chaque tome étaient rédigés en dehors du laboratoire.

---

[14] Lettre de Rey à Creyssel 28 mai 1975 [G 880053 DIST art. 5] [G 880053 DIST art. 5].
[15] Projet de Convention non-daté [G 880053 DIST art. 5].
[16] Lettre de Imbs à Pottier, faite à Nancy le 12 septembre 1975 [lire 12 juillet 1975].
[17] Note de Pottier à l'attention de Delaroche, 4 juillet 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[18] Lettre de Quemada à Delaroche, 4 juillet 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[19] Imbs : Projet de décision, 9 juillet 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[20] Lettre de Creyssel à Imbs, faite à Paris le 17 juillet 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[21] Troisième projet de convention [G 880053 DIST art. 5].
[22] Lettre de Imbs à Creyssel, 22 juillet 1975 [G 880053 DIST art. 5].
[23] Troisième projet de convention [G 880053 DIST art. 5].
[24] L'antenne commence à fonctionner en automne 1976 (Imbs : Rapport Moral 1er juin 1976, page 2 [Archives Nancy]).

A la rentrée 1977, le TLF est une unité d'un laboratoire-réseau intitulé *Institut de la Langue Française*, dirigé par Bernard Quemada. Ce professeur d'université, auteur de nombreuses études lexicologiques et didactiques, dispose d'une longue expérience en matière de création et de gestion de centres de recherches qu'il a dirigés dans divers cadres. On pense notamment au *Centre d'Etude du Vocabulaire français*, mis en chantier à l'Université de Besançon dès 1957 et où ont eu lieu les premières applications mécanographiques à la linguistique française. C'est dans ce cadre qu'il avait fondé les *Archives Historiques du vocabulaire français* qui publient entre autres les recueils de datations nouvelles. Depuis 1964, Quemada dirige le *Centre d'Etude du Français Moderne et Contemporain*, un laboratoire propre du CNRS, destiné à compléter le programme du CRTLF à Nancy. Pour ce faire, il organise et anime tout un réseau d'*Observatoires du Français Contemporain* à travers la France et le monde.[25]

Peu de documents témoignent des transformations institutionnelles au niveau du réseau. On apprend seulement qu'au cours de l'année 1978-1979, diverses équipes se sont progressivement jointes à l'ILF.[26] Par contre, aucune explication sur les motivations qui ont amené ces groupes à se lier au nouvel organisme.

Lorsque Quemada accède à la direction de l'ILF, ses premières activités à Nancy visent la constitution d'une base de données textuelle et linguistique.[27] Il concrétise ainsi le début de réalisations comme FRANTEXT, qui avaient déjà germé en réponse aux polémiques après la sortie du tome I.[28]

Pour accélérer la rédaction du TLF, le nouveau directeur met en place un dispositif de relecture, assuré en partie par des universitaires et des chercheurs extérieurs.[29] Les réviseurs internes (M. Bernet, M. Gorcy, Mlle Henry, M. Jurin, M. Musso, M. Rézeau, Mlle Sénécaille et M. Roques) sont désormais secondés par une équipe de réviseurs externes (M. Abélard de Lyon II, Mme Bouverot de Nancy II, M. Brucker de Nancy II, M. Cahné de Paris IV, M. Chaurand de Paris XIII, M. Deschamps de l'ENS St. Cloud, M. Lerat de Paris XIII et M. Martin de Paris IV),[30] qui se chargent notamment des mots « lourds ». Au niveau de la

[25] Liste des principaux travaux de Bernard Quemada [G 950029 SHS (1975-1994)], ainsi que Pruvost : Bernard Quemada – Lexicographe ; Métalexicographe [http://www-bu.bibu.u-cergy.fr/Culture/musee_dictionnaire].
[26] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 35 [G 930046 SHS 31].
[27] Bernard Quemada : Rapport d'activités pour 1978 [G 950029 SHS (1975-1994) Bernard Quemada].
[28] En 1980, le laboratoire déploie un grand effort de réflexion sur la constitution de bases textuelles et l'uniformisation des formats et codages. Il organise par exemple une table ronde sur les bases de données textuelles (Nancy 27-29 mai 1980) [Archives Nancy].
[29] Rapport d'activités 1976 [G 950029 SHS (1975-1994) Bernard Quemada)].
[30] Organigramme de l'U.R.L. 2 dictionnaire (Nancy) de juin 1982 [Archives Nancy].

rédaction en chef, MM. Quemada, Cottez, Enckell, Wexler, Straka et Mme Catach[31] assurent la relecture des articles essentiellement sur le plan formel. C'est ainsi que des spécialistes extérieurs sont invités à participer à l'élaboration du TLF. Ces « coups de mains intellectuels » de tous les côtés améliorent évidemment la qualité des articles. Une fois que le nouveau système de relecture est bien rôdé et qu'on évite ainsi les remaniements tardifs et coûteux d'articles rédigés longtemps auparavant, la rédaction avance plus rapidement. A la fin des années 70, la productivité dans la rédaction augmente considérablement, d'environ 50%.[32] Et pourtant, l'achèvement prévu en 1977 pour 1985 doit continuellement être reporté, et tout d'abord à 1987 et à 1989, lorsque la direction du CNRS accorde deux tomes supplémentaires.[33] L'équipe sait donc depuis 1981 que le maximum de 14 volumes sera encore dépassé.

A l'arrivée du nouveau directeur, il était convenu que Imbs demeurerait le responsable de l'URL 2, c'est-à-dire rédacteur en chef du dictionnaire TLF. Il reste effectivement associé, même après sa mise à la retraite.[34] Or, dès le départ, le nouveau directeur est obligé d'accélérer, donc de rationaliser la rédaction de l'ouvrage.[35] Pour ce faire, le Comité de Direction était évidemment obligé d'analyser rondement les défauts les plus flagrants dans l'organisation du laboratoire[36] et de proposer des mesures drastiques qui ont certainement changé la vie à l'intérieur du Centre. On comprend aisément que le nouveau directeur cherchait à faire ce travail à l'abri du regard des anciens responsables. A mesure que Imbs s'aperçoit des nombreuses activités déployées à son insu, les relations avec la nouvelle direction se dégradent rapidement.[37]

Le conflit ouvert éclate, lorsque des membres de l'équipe rédactionnelle demandent à « obtenir des "directives concrètes précises" »,[38] ce qui reviendrait à établir une nouvelle version du cahier des normes. Imbs refuse un dialogue susceptible d'« aboutir, dans les meilleurs délais, à une présentation allégée des normes, plus facile à dominer et qui conduise, si possible, à une certaine réduction de la matière ».[39] A l'issu d'une réunion du Conseil de

[31] Organigramme de l'U.R.L. 2 dictionnaire (Nancy) de juin 1982 [Archives Nancy].
[32] Rapport anonyme pour 1981 [G 950029 SHS (1975-1994) Bernard Quemada)].
[33] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 35 [G 930046 SHS 31].
[34] Lettre de Pouilloux à Quemada, faite à Paris le 21 septembre 1977 [Archives Nancy].
[35] Minute d'une lettre de Pouilloux à Quemada, 14 septembre 1977 [G 880053 DIST art. 5].
[36] Voir par exemple le projet de lettre de Imbs à Quemada, fait à Nancy le 8 septembre 1978 [fonds privé famille Imbs], dans lequel il se plaint que le procès-verbal officiel contiendrait « des énormités comme celle-ci : les normes communiquées aux rédacteurs n'étaient pas opératoires ».
[37] Lettre de Paul Imbs à Bernard Quemada, faite à Nancy le 8 septembre 1978 [fonds privée famille Imbs], copie dans le dossier Quemada [G 870115 art. 2].
[38] Lettre de Pottier à Imbs, faite à Paris le 9 octobre 1978 [G 870115 art. 2].
[39] Lettre de Martin à la Direction, 28 octobre 1978 [G 870115 art. 2].

laboratoire, il se démet de ses responsabilités.[40] Pour assurer l'achèvement rapide du TLF, Quemada se charge alors personnellement de la direction scientifique de cet ouvrage.[41]

Dans les mois qui viennent, le nouveau directeur scientifique encourage et anime une réflexion interne en vue de l'établissement d'un nouveau cahier des normes. Les documents établis fournissent une base de discussion pour la réunion des experts en février 1979. Ceux-ci constituent un cahier des normes, qui constamment enrichi, restera en vigueur jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage.

Dans ce document, le groupe redéfinit les critères d'admission des vocables. Cela aboutit à un algorithme complexe, qui prend en compte, entre autres, le nombre d'occurrences dans le fonds Gamma, la présence du mot dans les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie et dans les dictionnaires du français contemporain. La simple présence d'un vocable dans le fonds Gamma ne suffit désormais plus pour être retenu à la nomenclature du TLF. Ensuite, les responsables établissent des normes pour les regroupements. Ne seront traités en Dér[ivés] que les mots de formation française, dont la fréquence ne dépasse pas les trente occurrences, et les dérivés tirés d'autres dictionnaires. Il est décidé que trois cas de figure sont à présenter en REM[arque] :

- « fantaisies d'auteurs et les hapax »
- « certains types de dérivés : en –ment, en –able, -ible, -uble
(de moins de 10 occurrences) »
- « les mots apportés par les réviseurs et qu'ils illustrent d'un exemple »

Les experts réunis à Nancy définissent en outre de très nombreux critères pour décider si des homographes doivent ou peuvent être dégroupés. A cette occasion, la décision est prise de développer des « index provisoires, volume par volume, de tous les mots (en rem., sous suffixe, en rem. sous dér.) apparus soit dans le volume en question soit dans les volumes précédents et relevant de la tranche alphabétique concernée ». Les participants s'entendent encore sur nombre de détails : la forme des renvois, l'utilisation de certains indicateurs, par exemple *P. métaph.*, ils tentent de normaliser le traitement de locutions, développent une typologie des définitions, s'entendent sur un usage intelligent des crochets, précisent les qualités souhaitables des exemples, abordent le choix des syntagmes et s'accordent sur des critères d'admission et le traitement des sens et emplois techniques et scientifiques. Pour finir,

[40] Lettre d'adieu diffusée au TLF le 15 XI 1978 (dossier Quemada [G 870115 art. 2]).
[41] Quemada : Rapport moral 18 octobre 1983, page 17 [G 930046 SHS art. 31].

ils rédigent quelques « Eléments de réflexion concernant la rédaction des rubriques de synchronie, tirés des comptes rendus sur le T.L.F. (principalement à partir du t.4) » et fournissent une liste des domaines.[42]

Le nouveau directeur établit en outre de nombreuses collaborations avec des chercheurs français et étrangers.[43] Son attitude à cet égard est aux antipodes de celle de son prédécesseur. Ce dernier faisait tout pour que ce soit en France qu'on érige des œuvres grandioses qui seront admirées dans le monde entier. Quemada, en revanche, mise beaucoup plus sur des coopérations. Dans le réseau qui en naît, les Français se chargent d'unifier et de recueillir les résultats internationaux.

Dès 1978, Quemada entre en négociations avec l'Université de Chicago, qui est sur le point de lancer un projet similaire sur la langue française et aimerait bien collaborer avec l'ILF.[44] Un premier projet de convention rédigé à Chicago déclenche ce que la presse locale appellera bientôt « l'affaire de Chicago ». Que s'est-il passé ? « L'initiative du projet revient à un chercheur de l'Université de Chicago, R. MORRISSEY, qui au cours d'un séjour en France a travaillé sur les données du Trésor de Nancy. Soucieux de faire connaître le fond documentaire Nancéen à ses collègues américains […] il met sur pied un projet, […]. Ce projet s'appuie sur des ressources propres à l'Université de Chicago, notamment pour ce qui concerne le matériel informatique de base ».[45] Lorsqu'on demande à l'équipe nancéienne d'envoyer des bandes magnétiques enregistrées à l'ILF à l'université de Chicago, les collaborateurs croient qu'on va les dessaisir de la documentation qu'ils ont constitué depuis quinze ans, ce qui suscite l'indignation générale.[46] Le directeur général du CNRS les rassure en disant que rien n'est signé et que l'Institut de Nancy va évidemment continuer sa mission. Lors d'un interview, Paul Imbs ne manque pas de souligner les bénéfices que Nancy pourrait tirer d'une telle coopération : « L'université de Chicago dispose de moyens informatiques très puissants qui seront à notre disposition si nous lui fournissons nos documents en contrepartie ».[47]

Les esprits se calment et il semble que l'on n'en discute plus jusqu'en 1981, année où des représentants de l'ILF et de l'Université de Chicago signent une convention créant une

[42] Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts » [Archives Nancy].
[43] Evaluation anonyme, non-datée [G 950029 SHS (1975-1994) Bernard Quemada].
[44] University of Chicago : Projet pour la recherche américaine sur le Trésor de la Langue Française (Avant projet), décembre 1977 [Archives Nancy].
[45] Pierre Lafon : Compte rendu de la mission à Chicago, 29 mai 1979 [G 850137]. Voir aussi une lettre de Imbs à Dembowski, faite à Nancy le 24 septembre 1976 [G 850137].
[46] C.F. 1978 :10, Colin 1978 :8 et d'autres articles dans la presse locale et régionale.
[47] C.F. 1978 :10.

antenne de l'ILF à Chicago, qui prend la forme juridique d'une Unité de Recherche Linguistique Associée. Celle-ci est intitulée *American and French Research on the Treasury of the French Language* (A.R.T.F.L.). Par cette convention, le CNRS accepte de fournir à l'Université de Chicago « un ensemble de textes enregistrés sur support informatique au TRESOR GENERAL DE LA LANGUE FRANCAISE ». L'Université de Chicago remettra en contrepartie un ensemble de textes saisis par leurs soins. Le corpus textuel constitué à Nancy restera propriété du CNRS et les enrichissements réunis dans le cadre de la coopération seront considérés commepropriété commune.[48] Or, l'accord signé des deux côtés ne mentionne plus du tout la possibilité de profiter du savoir-faire informatique de Chicago à Nancy, alors que cela avait été pour Nancy à l'origine de la coopération.

Deux mois plus tard, lorsque les informaticiens de l'ILF reçoivent l'ordre de fournir des duplicata des textes saisis, ils décident de ne pas exécuter l'ordre reçu.[49] Quemada parle de « conséquences démesurées de l'incident ».[50] En tout cas, cet acte de désobéissance n'a aucune influence sur la suite des choses. L'envoi de documents à Chicago s'effectue et en février 1986, les deux institutions signeront même un avenant à leur accord de coopération.[51]

Pendant que les ITA mettent en doute la pertinence des décisions au niveau de la direction du laboratoire, l'Institut de la Langue Française fait l'objet d'une demande d'audit auprès du Ministère des Universités. Malgré les nombreuses réformes, le projet de dictionnaire reste controversé et continue à encaisser des critiques fondamentales. Celles-ci portent sur le contenu scientifique, le coût et l'utilisation des moyens. Le laboratoire bénéficie en effet d'environ un quart « des moyens directs du secteur des Humanités », ce qui est énorme. Même si le ministre ne donne pas suite à la demande d'audit, il recommande de procéder « à un contrôle strict ».[52] Quemada réagira à cette remontrance, entre autres en décidant que les articles seront désormais dotés des signatures de leurs auteurs, de sorte que la responsabilité soit précisée.[53]

[48] Accord entre le CNRS et l'*University of Chicago*, fait à Paris le 19 février 1981 et à Chicago le 19 mars et le 24 mars 1981, signé Jacques Ducuing, Hanna Holborn Gray et Kenneth Dam [G 930046 SHS 31].
[49] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 36 [G 930046 SHS 31].
[50] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 36 [G 930046 SHS 31].
[51] Avenant à l'accord entre le CNRS et l'Université de Chicago signé à Paris le 27 février 1986 par Pierre Papon, Hanna Gray et Norman Bradburn [G 930046 SHS 31].
[52] Lettre de Bridoux à Ducuing, faite à Paris le 29 avril 1980 et ILF : Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 5 juin 1980, pages 6-7 [Archives Nancy].
[53] ILF : Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 5 juin 1980, page 32 [Archives Nancy].

Comme Klincksieck éprouvait des difficultés financières et que la diffusion au Canada par exemple, semblait insuffisante, le CNRS décide de dénoncer le contrat avec son diffuseur à compter du 1er janvier 1982. Pendant toutes ces années (de 1971 à 1981), la maison Klincksieck avait vendu seulement 3000 collections du TLF « sur les 6000 escomptées ». Il appartient donc au directeur Quemada de réorganiser les procédures éditoriales. Il se trouve que Gallimard, n'ayant pas encore de dictionnaire dans son programme, s'intéresse à la diffusion du TLF et signe un contrat avec le CNRS.[54] Dans ce contrat, le CNRS fait de nombreuses concessions d'ordre financier aux éditeurs.[55] Selon le nouveau contrat, le tirage sera diminué de 10 000 à 5 000.[56] Il fallait surtout régler le problème de stockage, car 327 palettes de TLF non-vendus étaient à mettre en dépôt auprès de tiers.[57]

[54] Convention de base (CNRS-Gallimard), signée le 7 juin 1982 [Archives Nancy].
[55] Des avances de trésorerie, une subvention d'équilibre, etc. (CNRS-Publications : Note à l'attention de Monsieur Duval, délégué régional adjoint, délégation régionale Ile de France Ouest et Nord, faite à Meudon le 10 avril 1991 [Archives Nancy].
[56] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 18 [G 930046 SHS 31].
[57] Note à l'attention de M. Gaillard, signée G. Lilamond, faite à Paris, le 1er avril 1986 [était-ce un poisson d'avril ?] [Archives Nancy].

2.12 Institut National de la Langue Française

Pendant les premières années de son directorat, le professeur d'université Bernard Quemada est détaché temporairement au CNRS. Ce n'est qu'à partir de la rentrée 1981 qu'il renonce à poursuivre sa carrière à l'Université et qu'il est définitivement intégré au corps des chercheurs du CNRS. A cette occasion, il propose quelques aménagements à l'organisme qu'il dirige, qui deviendra sous sa direction l'*Institut National de la Langue Française* (INaLF). Au moment de sa création, l'INaLF compte neuf unités de recherche qui regroupent 400 chercheurs et techniciens du CNRS et des Universités.[1] En juin 1984, il y aura déjà dix unités de recherche et six unités associées partout dans le monde.[2]

Quelles sont finalement les innovations qui se cachent derrière la nouvelle dénomination ? Le siège de l'Institut est transféré à Paris et les responsables souhaitent une ouverture vers la réflexion informatique.[3] Ils voudraient d'ailleurs développer des coopérations nationales et internationales sur les études de linguistique française, et préparer des projets que Nancy pourrait mener une fois le TLF achevé. A côté de ces nouveaux objectifs, deux missions fondamentales demeurent d'actualité : la poursuite et l'achèvement du Trésor de la Langue Française et le projet d'une banque de données implantée à Nancy, qui pourrait progressivement être transformée en Centre d'information et de documentation sur la langue française.[4] L'INaLF reste donc en partie dans la lignée de l'institution qui l'a précédé et se fixe d'autre part de nouvelles visées.

En ce qui concerne le TLF, les directives ne changent plus beaucoup. Le dictionnaire a depuis 1980 trouvé sa forme définitive[5] et les rédacteurs sont pour la plupart très routiniers.[6] La direction a fixé le nombre d'articles à rédiger par an pour chaque rédacteur et a mis en place un système d'évaluation très complexe. Il apparaît que les diverses contributions des rédacteurs restent malgré tout très inégales et que la direction ne dispose guère de moyens pour motiver ses agents (possibilité de recherches personnelles, promotions, etc.).[7] Les responsables cherchent à rationaliser le travail au maximum, en entamant des collaborations avec

[1] Voir divers documents conservés dans G 950029 SHS (1975-1994).
[2] Présentation générale de l'Institut National de la Langue Française, juin 1984 [Archives Nancy].
[3] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, pages 12 et 28 [G 930046 SHS 31].
[4] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 29 octobre 1981, page 7 [G 930046 SHS 31].
[5] Voir le nouveau fascicule-spécimen, publié à l'occasion de la sortie du tome VIII, qui montre notamment les modifications dans la structure et la typographie.
[6] Voir aussi Robert Martin, *Le Trésor de la Langue Française*, dans une brochure sur les missions de l'INaLF : « Ainsi, à partir du tome VIII, sans trahir la continuité de l'œuvre et grâce à des normes plus rigoureuses, il a été possible de fixer avec une précision accrue les éléments du métalangage, les méthodes d'analyse sémantique et de définition, les critères de limitation et de choix des exemples, etc. ».
[7] Quemada : Rapport moral 18 octobre 1983, page 18 [G 930046 SHS art. 31].

d'autres groupes spécialisés dans des domaines adjacents. Ainsi P. Rézeau propose par exemple de consulter l'équipe du FEW pour la révision de la partie historique du TLF.[8] Le dictionnaire des XIX^{e} et XX^{e} siècles continue à être une URL parmi plusieurs autres, mais certainement la plus importante. En 1982, des calculs réalistes avaient estimé l'achèvement du dictionnaire pour 1989.[9] S'il ne s'achève finalement qu'en 1994, ce n'est pas tellement en raison de difficultés rencontrées lors de la rédaction, mais à cause de l'important investissement en temps et en efforts dans la préparation de l'après-dictionnaire. En 1985, le Comité de Direction décide de ne pas attendre l'achèvement du dernier volume du dictionnaire pour commencer la reconversion du personnel, mais d'organiser « une fin en biseau », c'est-à-dire une conversion progressive du personnel TLF vers d'autres projets de recherche. La rédaction allait donc s'étaler sur un laps de temps prolongé, afin de donner la possibilité aux rédacteurs de lancer de nouveaux projets et d'acquérir la formation nécessaire.[10]

Le travail de rédaction a été réorganisé en 1982. Il apparaît que la nouvelle procédure ne convenait pas à tous les collaborateurs.[11] A regarder l'organigramme de juin 1982, les structures ne s'opposent pas *a priori* à des contacts et des échanges, mais il est difficile d'imaginer la réalité qui se cache derrière un tel dessein. La direction scientifique est en tout cas consciente des nombreux problèmes qui se posent dans le processus de rédaction. Pour cela, elle cherche à renforcer l'animation scientifique à Nancy.[12]

On ne trouve guère de documents relatifs aux évolutions dans le domaine informatique. On a très peu de renseignements sur les équipements successifs de l'INaLF et notamment les passages d'une machine à l'autre. Il est tout juste possible de voir qu'on passe par un Iris 80 (1976-1984) pour arriver à un DPS 8 C.I.I. BULL sous système Multics (à partir de 1983).[13] Les renouvellements d'équipements auraient causé de nombreuses difficultés dans la rédaction du TLF : « Faute de pouvoir disposer d'une imprimante équipée des signes diacritiques, il a fallu attendre novembre 1984 pour imprimer à nouveau des états à la demande, nécessaires au rédacteur ; des défaillances de dérouleurs ont empêché la production régulière des états informatiques indispensables notamment pour la consultation des fonds techniques ; certains rédacteurs ont attendu ainsi plus d'un trimestre la production des états nécessaires ».[14]

[8] Procès-verbal du Conseil de laboratoire du 23 mars 1989 [G 930046 SHS art. 31].
[9] Rapport d'activité de l'URL 2 (1982-89) [G 930046 SHS art. 31].
[10] Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction 18 octobre 1985 [Archives Nancy].
[11] Lettre de Girardin et Buzon à la direction SHS [G 930046 SHS 31].
[12] Godelier : Note sur l'INaLF mars 1983 [G 870120 art. 1].
[13] Rapport concernant la dotation informatique dont bénéficie le laboratoire à Nancy, fait à Nancy le 23 mars 1983 [G 870120 art. 1].
[14] Rapport d'activité d'URL 2 (1983-85) [G 930046 SHS 31].

En général, il est difficile de savoir quel genre de travaux ont été effectués sur chacune de ces machines et quelles opérations de transcodage ou de préparation cela a exigé.

Une importante innovation est introduite dans la rédaction du dictionnaire à partir de 1985 : la totalité des textes saisis pour les XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles est mise en ligne. Mais ni « les procédures ni le matériel d'interrogation n'ont pu encore être mis directement à la disposition des rédacteurs », faute de matériel adéquat.[15] La base FRANTEXT commence donc à être opérable, même si elle reste dans un premier temps réservé à l'usage interne des rédacteurs. Pour ces derniers, l'interactivité et l'interrogation directe et autodéterminée de la base textuelle ne deviendra possible qu'un an plus tard, lorsque l'Institut généralise la micro-informatique dans ses bureaux et forme tous les rédacteurs à l'utilisation de l'interface. En 1988, la base FRANTEXT sera ouverte au public, avec les premières possibilités d'accès installées en région parisienne.

Depuis quelques années déjà, les ITA employés à Nancy craignent pour leur avenir, ne voyant pas d'autres projets se mettre en place dans la maison du Trésor. Pour rassurer le personnel sur l'existence de projets « après-TLF », le directeur du laboratoire crée dès 1983 un groupe interne de réflexion. Les participants sont censés s'exprimer sur le type de travaux envisageables à Nancy, une fois que le TLF sera achevé.[16] En 1987, la section 43 examine les propositions émanant du groupe nancéien.[17] Selon les membres de la section, seuls les grands projets méritent d'être soutenus dans un cadre comme l'INaLF. Ils citent par exemple le Dictionnaire du Moyen Français proposé par Robert Martin et le dictionnaire du français classique initié par Pierre Cahné.[18] Tout le monde convient que l'informatisation du TLF est à commencer dans l'immédiat et que la base de données textuelles FRANTEXT doit être mise en valeur, par exemple en éditant des sous-ensembles de textes sur CD-ROM.[19]

Le Comité d'expertise pour l'après-TLF (essentiellement composé de personnalités scientifiques extérieures à l'INaLF) remet son rapport en 1988. Selon lui, la priorité revient à l'informatisation, qui faciliterait l'exécution de nombreux autres travaux, par exemple la

[15] Rapport d'activité d'URL 2 (1983-85) [G 930046 SHS 31].
[16] Rapport succinct d'activité de l'URL 2 (Trésor de la langue française, octobre 1983-84) [G 930046 SHS 31]. Voir aussi Procès-verbal de la réunion extra-ordinaire du Comité de Direction consacrée à l'« avenir de l'URL 2 », 8 octobre 1984 [Archives Nancy]
[17] Pour connaître les détails, consulter le dossier contenant les divers projets [Archives Nancy].
[18] Rapport de Ménard devant la section 43 en automne 1987 [G 930046 SHS 31]. Certains projets de moindre envergure seraient d'ailleurs à prendre en considération, car ils sont susceptibles de constituer une contribution directe au Supplément du TLF : « Traitement lexicologique et dictionnairique des néologismes, par Pierre Lerat, Le nom propre dans la phraséologie et le lexique commun, par Charles Bernet, La recherche sur les régionalismes du français de France et l'INaLF, par Pierre Rézeau, Constitution d'un Supplément au TLF pour les sciences et les techniques, par Danielle Candel » (Procès-verbal de la réunion du Comité Scientifique, 14 mai 1987 [Archives Nancy].
[19] Procès-verbal du Conseil de laboratoire du 18 mai 1988 [G 930046 SHS art. 31].

vérification et l'améliorer du travail de rédaction effectué. Des études, des expérimentations et des simulations seraient à entamer sans plus tarder. On prévoit en outre un complément contenant des corrections et des mises à jour du contenu des treize volumes et un supplément traitant les domaines du lexique omis dans le TLF (par exemple les néologismes nés entre 1960 et 2000, ainsi que les langues techniques, les usages régionaux, etc.). Une fois le Complément et le Supplément achevé, Quemada voudrait tirer de tous les matériaux le TLF du XX^{e} siècle.[20] Un des volumes supplémentaires devait par ailleurs contenir une sorte d'index général, qui aurait été très utile pour l'utilisation de la version imprimée du TLF.[21]

Après avoir examiné les propositions du personnel nancéien, le Comité d'Expertise craint un émiettement dans de « petits projets » et écarte les idées d'un *Petit TLF* et d'un *Dictionnaire étymologique et historique du français*, prétendant que ce genre de réalisation n'appartient pas à la recherche fondamentale qui serait la mission d'une institution comme l'INaLF.[22]

Pour finir, voici un petit aperçu de la structure de l'INaLF au moment où la rédaction du TLF est en train de s'achever. Rappelons que cette institution s'est développée à partir du laboratoire propre créé à Nancy en 1960. En 1990, l'INaLF compte dix Unités de Recherche Linguistique (URL) :

- Trésor Général des Langues et Parlers Français
- Dictionnaire de la Langue Française des XIX^{e} et XX^{e} siècles
- Lexicologie et textes politiques
- Observation et enseignement/apprentissage du français contemporain
- Lexicologie et terminologie littéraires contemporaines
- Etudes lexicologiques des XVI^{e} et XVII^{e} siècles
- Analyse du discours
- Etude statistique du Trésor littéraire
- Dictionnaire et base de données du moyen français

Sept Unités de Recherche Linguistique Associées (URLA), implantées à Chicago, Stockholm, Montréal, Toronto, Abidjan, Auckland et Copenhague et cinq Collaborations sur Programme (CSP) :

- Analyse linguistique et lexicographie informatisées

[20] Rapport du Comité d'Expertise pour l'après-TLF, mai 1988, pages 5, 6, 8 [G 930046 SHS art. 31]. C'est en fait une idée que Quemada a depuis longtemps. Voir le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, 24 janvier 1974.
[21] Procès-verbal de la séance du Conseil de laboratoire de l'UPR 9017 – TGLPF, 2 juin 1994, page 4 et Lettre de Cerquiglini aux Editions Gallimard, faite à Paris le 24 mai 2000 [Archives Nancy].
[22] Rapport du Comité d'Expertise pour l'après-TLF, mai 1988, page 10 [G 930046 SHS art. 31].

- Analyseur lexico-syntaxique du français
- Réseau d'Observatoires du français contemporain
- Variétés régionales du français
- Description du français parlé[23]

Pendant les années 80, toutes sortes d'équipes ou de chercheurs isolés cherchent à joindre le laboratoire-réseau ou à instaurer des collaborations avec ce dernier.[24] Le Centre de terminologie et de néologie créé sous la direction de Pierre Lerat et qui devait prendre la succession de Franterm sera également intégré dans l'INaLF[25] et rattaché à l'URL 1.[26]

Ces perpétuels agrandissements et modifications font dire au directeur Quemada que l'INaLF serait « plutôt une fédération d'équipes de recherche, quasi-indépendantes, qu'un organisme unitaire et cohérent ».[27] A son avis, ce serait « de moins en moins un Laboratoire propre, mais plutôt un « club », chaque URL ayant son propre matricule et son indépendance aux yeux du CNRS ».[28] C'est pour cela qu'il faudrait refondre la structure et les statuts, de façon à créer « un véritable Institut National » fondé sur un « principe de cohérence ».[29]

[23] Direction de l'INaLF : Rapport administratif et financier (1987-1990) [G 930046 SHS 31].
[24] Voir par exemple une lettre de Maurice Godelier à Quemada, 28 mars 1986 [G 930046 SHS 31] ou la lettre de Hubert Joly (Secrétaire général du Conseil International de la Langue Française) au Directeur général du CNRS le 25 juillet 1986 [G 930046 SHS 31], aui voudrait établir une coopération entre le CILF et l'INaLF-CNRS.
[25] Lettre de Quemada à Jacques Lautmann du 2 mars 1987 [G 930046 SHS 31].
[26] Conseil d laboratoire : Procès-verbal de la séance du 5 mars 1987 [G 930046 SHS art 31].
[27] Rapport du Comité d'Expertise pour l'après-TLF, mai 1988, page 11 [G 930046 SHS art. 31]. Voir aussi Grunig : Note à l'attention de Monsieur Maurice Caveing 1983 [G 870120 art. 1] : « ne pas poursuivre indéfiniment un processus d'extension du réseau qui s'est progressivement constitué ».
[28] Procès-verbal du Conseil de laboratoire, 7 juin 1990 [G 930046 SHS art. 31].
[29] Rapport du Comité d'Expertise pour l'après-TLF, mai 1988, page 11 [G 930046 SHS art. 31].

3 Analyse lexicographique

3.1 Point de départ : comparaison d'échantillons à d'autres grands dictionnaires

3.1.1 Justification de la démarche et explication de la méthode

Pour caractériser le TLF, il s'avère nécessaire de le resituer parmi les ouvrages lexicographiques existants ou en voie de parution à l'époque de sa conception. Ces derniers forment ce que Franz Josef Hausmann se plaît à désigner par l'expression « paysage dictionnairique » d'un pays.[1] A mon avis, les linguistes se sont contentés trop rapidement, sans présenter d'argument pertinent, de coller au TLF l'étiquette de « grand chêne isolé […] dans la forêt dictionnairique mondiale ».[2] Car il ne suffit pas d'opposer le Trésor *a posteriori* à des projets semblables à l'échelle mondiale : il s'impose à mon sens d'adopter la perspective des initiateurs du TLF à la fin des années 1950 et de commencer par examiner ce qui était le plus proche : les grands dictionnaires du français en voie de publication à ce moment-là. Voilà pourquoi je vais par la suite soumettre deux échantillons du TLF à une comparaison minutieuse avec le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*[3] de Paul Robert et le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*[4] de Walther von Wartburg.

Mais pourquoi précisément ces deux ouvrages ? Le DAALF et le TLF se ressemblent dans leurs dimensions, leurs programmes et leurs finalités. Outre cela, sont disposés selon une structure analogue (l'ordre alphabétique).[5] Bref, le Robert est l'ouvrage le plus comparable à celui qui est analysé dans la présente thèse. Le DAALF est de ce fait une sorte de prédécesseur immédiat du TLF. Paul Robert et son équipe étaient en 1957 arrivés à la lettre *I*[6] et avaient réussi à rassembler les moyens nécessaires de façon que la parution de l'œuvre

[1] Voir les allusions dans les titres que Franz Josef Hausmann a choisi pour ses travaux : « Comparaison de deux paysages lexicographiques » (Hausmann 1989), « Trois paysages dictionnairiques » (Hausmann 1985 :24-50).
[2] Hausmann 1988 :116.
[3] Par la suite abrégé en DAALF.
[4] Par la suite abrégé en FEW.
[5] Paul Robert à propos de son dictionnaire « à la fois alphabétique et analogique et, dans une certaine mesure, historique » (Robert 1960 :107).
[6] Pour connaître l'état des travaux dans l'équipe Robert au moment où l'idée d'un TLF ne venait que de naître, voir Robert 1980 :138 : « Grâce à un redoublement d'effort de la part de toute l'équipe, le fascicule 25 — *Humide* à *Impressionner* — put voir le jour dans le courant d'avril [1957]. Afin de stimuler son zèle — et le mien —, je décidai de nous accorder un repos de huit jours, sitôt terminé le tome III. Il le fut, effectivement, le 2 juin, avec le fascicule 26 — *Impressionnisme* à *Infusoire* ». Ainsi que page 142 « … nous avancions trop lentement dans la rédaction, durant l'été caniculaire de 1957. Il nous fallut près de trois mois pour venir à bout du fascicule 27, réduit à 88 pages : *Ingagnable* à *Irrigation* ».

entière soit assurée.[7] On est donc en mesure de conclure qu'il y avait là une œuvre que les chercheurs réunis à Strasbourg devaient prendre en considération, lorsqu'ils mirent un nouveau projet lexicographique sur les rails.[8]

Quant au FEW, ce choix paraîtra de prime abord bien plus étonnant que le précédent. Un dictionnaire étymologique n'a strictement rien à voir avec un dictionnaire historique du français moderne et contemporain, objectera-t-on. Or, je considère que c'est le titre de l'œuvre qui induit en erreur. Ce dictionnaire est effectivement étymologique, mais cela concerne la macrostructure et la superstructure. L'auteur ne se borne pas à proposer des étymologies, mais étale également de très nombreux matériaux touchant l'évolution des lemmes jusqu'à une époque récente.[9] La conception d'étymologie que défend von Wartburg dans la préface du premier volume est celle d'une histoire exhaustive du vocabulaire.[10] Nous voilà très proches du programme d'un dictionnaire historique, expression que Wartburg emploie d'ailleurs à plusieurs reprises en parlant de son ouvrage.[11] D'une part, le maître avoue avoir négligé au départ le français moderne, qui, à cette époque-là, ne faisait encore guère l'objet d'études dans le cadre universitaire, notamment en Allemagne et en Suisse. D'autre part, il précise aussitôt s'être aperçu bien vite du fait que sa conception « était insoutenable » sans approfondir également le français moderne, ce qu'il fit à partir de la fin du premier volume.[12] A l'opposé de Wartburg, qui — à lire la préface précédemment citée — voit son FEW seulement dans le cadre de la *Wortgeschichtsforschung*, Max Pfister n'hésite pas à le désigner par le terme « Grundlagenwörterbuch », c'est-à-dire dictionnaire fondamental.[13]

Mais pourquoi débuter cette analyse lexicographique par des confrontations aléatoires ? Dans un premier temps, cette démarche a pour but de dévoiler l'originalité du

[7] Robert 1980 :139 : « Au cours des cinq premiers mois de 1957, le nombre des souscriptions nouvelles avait doublé par rapport à la période correspondante de 1956 : 2500 au lieu de 1200 ».
[8] Ce qui se fit effectivement, voir la communication de Paul Robert à ce colloque (Robert 1961 :107-114). Walther von Wartburg y était également convoqué afin de témoigner de l'expérience du FEW. Sa communication et la discussion se limitent cependant à retracer l'histoire du FEW et esquivent les caractéristiques de l'œuvre (Wartburg 1961 :209-218).
[9] « Vom grundwort ausgehend sollen die wortfamilien in allen ihren semantischen verzweigungen, ihren ableitungen und zusammensetzungen verfolgt werden. » (Wartburg in FEW 1948 :X).
[10] « Das **Französische Etymologische Wörterbuch** soll also eine darstellung all des sprachgutes werden, das seit dem zerfall des Römischen Reiches auf dem boden Frankreichs und der angrenzenden gebiete französischer oder provenzalischer zunge gelebt hat. » (Wartburg in FEW 1948 :VI) ou encore : « *Etymologie* ne veut pas dire un point lointain dans le passé ; *étymologie* veut dire histoire du mot. […] Nous suivons un mot du commencement de la langue […] jusqu'aux temps modernes » (Wartburg 1961 :211).
[11] « …hat es das gleiche Anrecht darauf, im historischen wörterbuch zu erscheinen » (Wartburg in FEW 1948 :XIII) et plus loin sur page XVIII « stark auf meine auffassung von wortgeschichte und historischem wörterbuch eingewirkt. »
[12] Wartburg 1961 :213-214.
[13] Pfister 2002 :59.

TLF. Il est bien indiqué d'expliquer l'intérêt que représente le dictionnaire auquel on est en train de consacrer tout un ouvrage. Ce sondage contribuera donc à constituer le TLF *a posteriori* comme objet de recherche. Il démontrera qu'il s'agit d'une œuvre unique et relativement complexe, ce qui justifiera l'effort d'y consacrer toute une thèse.

Dans un deuxième temps, les résultats de ces deux comparaisons nous permettront de résoudre un problème auquel se heurte tout méta-lexicographe : un dictionnaire est par définition un ouvrage complexe et susceptible d'être abordé sous énormément d'aspects différents.[14] Pour caractériser une œuvre de façon pertinente en relativement peu de temps et d'espace, il s'avère nécessaire d'avoir au moins une vague idée du résultat dès le départ. Force est donc d'en connaître les spécificités à l'avance, afin d'opter pour les approches les plus adaptées, qui paraissent alors les plus prometteuses. Cela paraîtra paradoxal, mais reste à mon sens toutefois inévitable. La juxtaposition de plusieurs dictionnaires permettra donc d'identifier les aspects et les éléments qui confèrent au TLF sa caractéristique. De cette façon, on déterminera les aspects qu'il faudra nécessairement aborder dans les chapitres suivants.

Voilà donc ma motivation pour commencer cette partie en procédant à deux sondages. L'objectif essentiel est de focaliser l'étude par la suite sur les points les plus pertinents. Le leitmotiv de ces comparaisons sera la question de savoir quel est le « plus » qu'apporte le TLF par rapport aux autres ouvrages. En quoi se distingue-t-il de ses confrères ? Quels éléments complémentaires contient-il ? Bref, sur quelles propriétés reposent son originalité et sa supériorité, si elles existent ?

A la recherche de réponses aux questions précitées, j'ai procédé de la façon suivante : repérage dans la tranche concernée du TLF de tous les éléments se trouvant également dans le DAALF ou le FEW, puis indication de toutes les innovations par rapport au devancier, quitte à marquer par la suite les passages qui se ressemblent et à souligner les distinctions supplémentaires dans une dernière étape. Vu les divergences fondamentales qui existent entre les conceptions des différents dictionnaires, comparer ces ouvrages n'est pas une tâche facile. Tenter de mesurer les écarts entre les différentes œuvres paraît d'autant plus ardu. Cela explique le choix de cette approche qui combine rigueur méthodique et souplesse. J'espère surmonter ainsi « l'incomparabilité des dictionnaires »[15] et obtenir des résultats pertinents.

La comparaison commence à chaque fois par la macrostructure et se poursuit dans la microstructure de chaque article. Les résultats se présentent alors évidemment sous forme

[14] Il suffit de parcourir quelques bibliographies pour se rendre compte du marché débordant d'ouvrages très variés, aux approches extrêmement diverses.
[15] Dubois 1990 :5-10.

d’infinis détails, et j’ai tenté de les réunir dans une première synthèse qui sera présentée dans ce chapitre. L’identification des divergences et surtout des éléments novateurs m’a souvent incitée à présenter d’emblée quelques premières réflexions relatives au phénomène en question.

3.1.2 Résultats d'une comparaison avec le DAALF

La confrontation a été effectuée sur la tranche alphabétique allant de *ingénieusement* à *innombrable,* qui se trouve dans le fascicule 27 du DAALF paru en 1957 et dans le tome 10 du TLF (*Incartade* - *Losangique*) datant de 1983. Cet extrait m'a paru s'imposer pour mon objectif, parce que le TLF — à cette époque bien sorti de sa phase de tâtonnement — avait depuis quelque temps pris sa forme définitive. Comme cette partie du DAALF a été publiée en 1957, année de la conception du projet TLF lors du colloque de Strasbourg, on est à même de supposer que les futurs maîtres d'œuvre connaissaient cet état des travaux du dictionnaire de Paul Robert. Puisqu'il est évidemment inconcevable pour un thésaurus d'aboutir aux mêmes résultats qu'un dictionnaire « ordinaire », on est en droit d'attendre de nombreuses innovations de l'œuvre puisqu'elle arrive après et qu'elle s'est préparée avec le DAALF en arrière-plan.

Les résultats de l'enquête seront présentés dans l'ordre de leur apparition dans une entrée d'un dictionnaire. Après un coup d'œil sur la macrostructure et la nomenclature, on abordera la microstructure. Pour présenter les particularités de l'analyse sémantique, on traitera d'abord de la différenciation de la signification, ensuite des définitions et des entrecrochets. Ceci fait, on exposera quelques réflexions sur les syntagmes, les constructions, les marques d'usage et les exemples. Pour compléter le tour de l'analyse sémantique, il me restera à parler de la structuration de l'analyse sémantique et des gloses sémantiques. La deuxième partie abordera les rubriques d'informations dites complémentaires. On commencera par la prononciation et l'histoire de la graphie, avant d'en arriver à l'histoire et aux étymologies. Pour finir, on évoquera rapidement les fréquences et la bibliographie. Et maintenant *in medias res.*

Ce n'est pas la peine d'insister sur la macrostructure,[1] qui est la même, puisque la structure des deux ouvrages repose d'abord sur l'ordre alphabétique. On passe donc tout de suite à la nomenclature.[2] Le premier examen dévoile d'emblée une différence nette dans ce domaine : dans le TLF, on compte de *ingénieusement* à *innombrable* 98 articles. Dans le DAALF, par contre, beaucoup moins. Car — bien que le DAALF présente trois lemmes absents du TLF[3] — 32 lemmes[4] de ce dernier ne figurent pas à la nomenclature du DAALF, soit environ un tiers.

[1] J'entends par macrostructure l'ordre dans lequel se suivent les entrées.
[2] J'entends par ce terme la liste des lemmes d'un dictionnaire.
[3] Ce sont des locutions latines : *in medio stat virtus*, *in limine litis* et *ingesta*.

Il convient toutefois de nuancer ce constat en faisant des recherches dans les articles (donc dans la microstructure). Des 32 lemmes absents de la nomenclature du DAALF, 22 sont traités en DER[ivé] dans d'autres articles. Finalement, on ne déplore l'absence définitive que de dix unités, soit environ 10%. Du point de vue quantitatif, l'apport du TLF au niveau du vocabulaire traité reste donc relativement mince.

Que l'innovation de la nomenclature soit plutôt faible ne me dissuade pas d'en tenter une caractérisation. Parmi les dix lemmes absents, on trouve essentiellement des dérivés négatifs formés à l'aide du préfixe négatif *in-*[1] (*inhabitation, inharmonique, inimité, inhospitalité, ininterprétable* et *ininterruption*), qui sont tous relativement rares. Les seuls deux mots de cet ensemble jouissant d'une fréquence considérable sont des participes passés (*inhibé, ée* 26, *injecté, ée* 75). Pour compléter ce groupe, n'oublions pas de citer *inimité, ée* (14), un participe passé figurant dans la première catégorie établie. Restent pour finir deux mots appartenant à des vocabulaires très techniques : *ingressif* (*GRAMM., PHONÉT.*) et *innéisme* (*PHILOS., LING.*). Somme toute, le « plus » de la nomenclature du TLF consiste en un tiers de participes passés, en environ la moitié de dérivés rares et en 20% de vocabulaire fortement technique.

Regardons rapidement les unités qui sont passées d'un traitement en DER[ivé] dans le DAALF à la nomenclature dans le Trésor. Dix sur vingt-deux, donc presque la moitié, présentent dans la documentation même du TLF une très faible fréquence. Parmi les douze autres formes se trouvent principalement des adverbes (*ingénieusement* 122, *initialement* 52, *injustement* 247, *innocemment* 197 et *ingénument* 154 [+25]) à côté d'un autre participe passé (*initié, ée* 478). Il est aisé de déduire que Paul Robert rangeait les adverbes et les participes passés systématiquement sous les lemmes dont ils étaient dérivés, ce qui n'est pas le cas dans le TLF. Il s'agit donc d'une divergence conceptionnelle et non pas d'une différence concernant la nomenclature.

L'interprétation est moins évidente pour un groupe de six substantifs. La moitié dérive effectivement du lemme sous lequel ils figurent dans le DAALF, à en croire les notices étymologiques du TLF (*inhibiteur* 10, *innéité* 29 et *inhumation* 44). Ce n'est pas le cas de trois autres unités : *inhabileté* (15) < HABILETÉ, mais figure dans le DAALF s.v. *inhabile*, ainsi que *inhérence* (39) < lat. méd. INHERENTIA, que Paul Robert traite à l'article *inhérent*, et *inintelligence* (99) < INTELLIGENCE, qui figure en 1957 sous *inintelligent*.

[4] *Ingressif, inhabitation, inharmonique, inhibé, inhospitalité, inimité, ininterprétable, ininterruption, injecté, innéisme, ingénieusement, ingéniosité, inhabileté, inhabilité, inharmonieux, inhérence, inhibiteur, inhibitoire, inintelligence, initialement, initié, injonctif, injustement, innéité, innerver, innocemment, ingénument, ingurgitation, inhalateur, inhumation, initiatique, injecteur.*

Ce constat m'incite à ouvrir une petite parenthèse : On pourrait voir dans cette « tactique » (de traiter les dérivés – même relativement répandus - en DER[ivé]) une sorte de conséquence de la conception historique du DAALF. Du coup, les « erreurs » s'expliqueraient par les connaissances lacunaires en matière d'étymologie et d'évolution de chaque mot. Les responsables du TLF se sont peut-être rendus compte de cela, d'où leur volonté d'innover dans ce domaine. Quoi qu'il en soit, le DAALF traite ces « dérivés » en général sous des lemmes voisins dans l'alphabet de façon à ce qu'ils soient malgré tout facilement repérables.

Voilà pour ce qui est de la nomenclature du TLF strictement dite. La question principale est cependant de connaître le nombre de formes supplémentaires traitées dans le Trésor. Vu les regroupements réalisés dans ce dictionnaire, le simple regard sur la nomenclature n'épuise pas la question. Il s'impose de prendre également en compte les formes que le TLF traite en REM[arque] et en DÉR[ivé]. On y repère ainsi 29 unités, qui n'apparaissent pas dans l'échantillon homologue du DAALF. La documentation réunie à Nancy a donc permis d'attester de nouvelles formes apparentées pour presque un tiers des lemmes. Ce résultat fait alors monter à 39 le nombre d'absents du côté du Robert entre *ingénieusement* et *innombrable*. Au risque de s'écarter un moment de la thématique de la nomenclature, examinons quelle sorte de vocabulaire est concerné. Les 29 mots en question sont tous traités en REM[arque], c'est-à-dire qu'ils jouissent d'une fréquence tellement faible qu'ils ne méritent même pas – aux yeux des rédacteurs du TLF – un traitement lexicographique exhaustif. On se contente presque systématiquement d'indiquer la forme, la catégorie grammaticale, avec parfois une mention du genre : « rare », « vieux », « hapax », suivie d'une définition ou d'un synonyme, ainsi que d'un ou deux exemples.

Que retiendra-t-on de tout ceci ? Essentiellement que l'innovation sur le plan de la nomenclature n'est pas fameuse. Il est vrai que les remarques, abritant un grand nombre de nouveaux venus, accentuent l'écart quantitatif avec le Robert, mais ces mots ne relèvent guère du vocabulaire commun. Ce sont des mots très rares, des archaïsmes ou des termes du vocabulaire scientifique et technique. On peut donc conclure avec Muller que « le bénéfice de ce vaste dépouillement […] porte beaucoup moins sur la nomenclature elle-même que sur le contenu des articles… ».[5]

Ce bref survol de la nomenclature achevé, on s'intéressera dès lors à l'univers contenu dans chacun des articles, en d'autres termes, la microstructure. Comme l'échantillon délimité comporte 98 articles dans le TLF, dont dix sont absents du DAALF, ma comparaison se fonde

[5] Muller 1973 :49.

sur les 88 entrées subsistantes. J'aborderai dans un premier temps les sens et acceptions que le TLF parvient à rajouter à ceux répertoriés en 1957, grâce à son équipement et à ses méthodes novatrices. Avant de rentrer dans le vif du sujet, il s'avère cependant nécessaire de faire le point sur les définitions exactes des termes *sens* et *acceptions*.

Terminologie *sens - acception*

Le TLF propose lui-même une définition nette du terme linguistique *acception :* « sens variable, nuance sémantique d'un mot suivant ses conditions d'emploi ou d'interprétation ».[6] Ceci dit, à l'article *sens,* il omet malheureusement de définir le mot *sens* dans sa signification linguistique. Cela empêche le lecteur de bien saisir la différence entre les deux.

Comme les définitions du TLF ne permettent pas de saisir clairement la différence entre ce qui est censé être un sens ou une acception, on est contraint de poursuivre la recherche ailleurs, par exemple dans les dictionnaires de terminologie linguistique. En feuilletant un ouvrage très répandu, on s'aperçoit qu'un nombre élevé de définitions circulent parmi les chercheurs, ce qui tend à engendrer une certaine confusion.[7]

En proposant une description formelle des différents types de polysémie, qui repose sur l'analyse sémique, Robert Martin parvient à formuler des critères très nets pour faire la distinction entre *sens* et *acception*. Il pense que lorsque la relation sémantique entre deux sens ou acceptions d'un mot requiert à la fois l'effacement et l'addition de sèmes, il s'agit d'une pluralité de sens. En revanche, dans les cas où la relation sémantique se limite à la simple addition ou à l'effacement de sèmes, ce sont des acceptions.[8] Du point de vue théorique, l'auteur de cet article a, à mon avis, réussi à délimiter exactement les deux types. Or, comme l'analyse sémique s'applique très bien à quelques unités lexicales, mais n'est pas opérable pour la totalité du vocabulaire, cette approche n'est malheureusement pas d'un grand appui dans la pratique.

A l'article *sens* du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*,[9] les rédacteurs confrontent enfin les deux termes, en optant explicitement, comme Martin, pour la

[6] TLF tome I 1971 s.v. *acception*.
[7] Voir par exemple les explications que propose Dubois *et al*. 2001 s.v. *acception* : « On dit d'un mot qu'il a plusieurs acceptions quand il a plusieurs sens différents selon les contextes ; ainsi, le mot *carte* a plusieurs acceptions dans *carte à jouer*, *carte géographique*, etc. Un mot qui a plusieurs acceptions est polysémique ; celui qui n'en a qu'une est monosémique ». A mon avis, on se trouve ici déjà dans le domaine de la composition, et le renvoi à la polysémie ne contribue nullement à éclairer la signification du terme *acception*, car la polysémie est une qualité dont disposent également les unités à plusieurs sens. Casares 1950 :58 utilise « acepción » comme synonyme de « sentido » : « Cada uno de estos sentidos especiales o generales es lo que en lexicografía constituye una *acepción* ».
[8] Martin 1972 :133.
[9] Dubois *et al*. 2001.

terminologie appartenant à une approche particulière, à savoir l'analyse sémique. Ils constatent qu'on parle d'*acception* lorsque deux actualisations « diffèrent par au moins un sème afférent socialement normé », et de *sens* au moment où elles « s'opposent par au moins un sème inhérent ». Pour simplifier ces propos, on pourrait parler d'une opposition entre des différences suscitées dans le processus d'énonciation et d'autres appartenant directement au noyau sémantique d'un mot.[10] Cette interprétation rejoint d'ailleurs celle de Harald Völker, qui voit dans la signification différents niveaux. En s'appuyant sur un témoignage de Paul Imbs au sujet de l'ancienne langue, où celui-ci évoque la variabilité sémantique des mots en ancien français en se tenant à la dichotomie saussurienne de *langue* et *parole*,[11] Völker distingue une variation de signification liée au contexte (acception) d'une autre qui en serait indépendante (sens).[12]

Même si, grâce à ces modèles, le caractère problématique de la distinction théorique entre *acception* et *sens* diminue énormément, je préviens d'emblée que l'application pratique s'avère beaucoup moins évidente. A mon sens, une différence d'*acception* est souvent susceptible d'être le berceau d'une polysémie, qui se trouve alors dans son « stade embryonnaire ». Du coup, on n'est plus face à une opposition antinomique, mais à une transition graduelle. Dans l'échantillon choisi, j'ai rencontré de nombreux cas, où il paraissait difficile de trancher entre *acception* et *sens*. Citons à titre d'exemple s.v. *ingrat* : « [En parlant de la mémoire] Infidèle » ou les différenciations figurant s.v. *injustifiable*. Bref, il semble impossible de tracer des limites nettes dans tous les cas. Les résultats que je présenterai par la suite ne reflètent par conséquent que ma propre perception. Le fait d'avoir connaissance de quelques réflexions à ce sujet s'avérera toutefois utile pour distinguer approximativement entre un sens et une acception.

Cette remarque faite, j'en reviens à mon point de départ, qui est la question de connaître la différenciation de la signification dans les articles du Trésor. Globalement, 65 des 88 articles soumis à la comparaison exposent des sens ou des acceptions non-inventoriés en 1957. L'innovation à cet égard concerne donc deux tiers des lemmes, ce qui est tout à fait considérable. Voici la répartition des résultats : pour 42 des 88 entrées, le TLF introduit des sens absents du DAALF, soit presque la moitié des entrées. En ce qui concerne les acceptions, la confrontation TLF - DAALF révèle un grand avantage du côté TLF : des acceptions sont

[10] Voir aussi l'avis de Casares 1950, cité d'après Kohler 1961 :82 « … que nous distinguions entre le *sens* d'un vocable et ses *significations* dérivées, adoptées communément, et enfin ses *acceptions*, plutôt accidentelles et subjectives ».
[11] Imbs 1961 :138.
[12] Völker à paraître : 5.

distinguées ou précisées à l'intérieur de 38 des 88 articles, donc au-delà des 40%. Très souvent, les différentes acceptions étaient déjà implicitement évoquées dans le DAALF,[13] surtout à travers les syntagmes. Les rédacteurs n'ont cependant pas jugé nécessaire d'expliciter davantage les différenciations. Il apparaît clairement que l'explicitation des acceptions dans les articles de dictionnaire ne devient usuelle qu'à partir du TLF. Voici quelques exemples à titre d'illustration[14] :

inhabitable

DAALF	TLF
Qui n'est pas habitable, qui est difficilement habitable. *Région, lieu, désert inhabitable.* *Maison, pièce inhabitable*.	**A**. **—** [En parlant d'un espace clos ; …] Qui n'est pas habitable. *Abri, immeuble, maison inhabitable*. … **—** *P. ext*. [En parlant d'un espace ; …] Où l'on ne peut pas vivre. Synon. *hostile, inhospitalier*. *Pays, région inhabitable*. …

inhabité

DAALF	TLF
Qui n'est pas habité. *Régions, terres, contrées inhabitées*. […] *Lieux, déserts, îlots inhabités* […] *Appartement inhabité*. […] *Maison inhabitée qui tombe en ruine*.	**A**. **—** [En parlant d'un endroit clos ; …] Qui n'est pas habité. Synon. *abandonné, inoccupé, vide*. *Pièce inhabitée*. … **—** *P. ext*. [En parlant d'un espace, d'une étendue] Synon. *désert, sauvage, solitaire*. …

inharmonieux

DAALF	TLF
Qui manque d'harmonie. *Sons, vers inharmonieux.* *Couleurs inharmonieuses* …	**A**. **—** [En parlant de ce qui s'entend] Qui n'est pas harmonieux, qui est désagréable à l'oreille. *Bruit, vers inharmonieux* ; … **B**. **—** [En parlant de se [sic] qui se voit] Qui est dépourvu d'harmonie, de proportion, de beauté. *Bâtiments inharmonieux*. … **—** *PEINT*. Dont les couleurs ne s'harmonisent pas ensemble. *Aquarelle inharmonieuse.* …

[13] A l'exception de l'acception B s.v. *inharmonieux* (présentée plus bas), qui ne peut pas être discernée à partir des matériaux fournis dans le DAALF.

[14] Il serait bien évidemment facile de multiplier les exemples. Pour d'autres exemples, voir les articles *inique*, *injouable*, *injurieux* B, *inlassable*, *innavigable*, *innocuité* B, *innombrable*.

inimitable

DAALF	TLF
Qui ne peut être imité. *Action inimitable ; héroïsme, noblesse, vertu inimitable* […]. *Grâce, beauté, perfection inimitable. Inimitable poésie* […]. *Écrivain, peintre inimitable. Caractère original et inimitable* […] …	**A**. **—** [En parlant de qqn, de son comportement, de ce qu'il fait] … … **B**. **—** [En parlant de qqc.] **1**. [Le modèle est l'œuvre de la nature et, comme tel, ne peut être reproduit ou fabriqué par l'homme] … **2**. [Le modèle est une œuvre de l'homme et, à cause de sa perfection, ne peut être reproduit par d'autres] …

Autre cas de figure : les rédacteurs du DAALF ont par endroits déjà énuméré les distinctions potentielles. Ce n'est pourtant qu'à partir du TLF que les acceptions sont strictement démêlées. L'article *ininterrompu* en témoigne:

ininterrompu

DAALF	TLF
Qui n'est pas interrompu (dans l'espace ou dans le temps). […] *Tracer une ligne ininterrompue. File ininterrompue de voitures. Série, suite ininterrompue* […]. *Bavardage, bruit, tumulte ininterrompu* […] *Applaudissements* […] *ininterrompus. Un quart d'heure de musique ininterrompue*…	Qui n'est pas interrompu ; qui se succède de manière continue. *Suite, succession ininterrompue ; de (d'une) façon ininterrompue*. **—** [Dans l'espace] + exemples **—** [Dans le temps] + exemples

Il arrive également que les rédacteurs du TLF différencient des acceptions et indiquent ensuite plusieurs variantes appartenant à une même acception. Si j'en fais mention, c'est uniquement afin de signaler qu'une acception ne se trouve pas forcément au bas de l'échelle dans la structure hiérarchique d'un article TLF, comme on le voit pour l'entrée *injustifiable*.

DAALF	TLF
Qu'on ne peut justifier. *Conduite injustifiable.* […] *Ses procédés sont injustifiables. S'efforcer de justifier une politique injustifiable.*	**A**. **—** [En parlant d'une chose] Que l'on ne peut justifier. … … **B**. **—** [En parlant d'une pers.] *Rare*. Dont on ne peut justifier : **1**. l'existence. … **2.** la conduite. Synon. *indéfendable*. …

Avec cette comparaison entre le DAALF et le TLF, il est devenu évident que l'habitude de faire figurer les différentes acceptions dans les articles est nouvelle par rapport

au DAALF. Il semble que les rédacteurs du TLF cherchent volontiers à présenter le plus grand nombre de distinctions possibles, ce qui n'était pas le cas du Robert.

La présence des différentes acceptions semble être d'une très grande importance dans la conception du TLF. Il faut par conséquent s'interroger à ce sujet : que représentaient les acceptions pour l'équipe du TLF, lorsqu'elle concevait ce dictionnaire ? Quel statut avaient-elles à cette époque sur le plan théorique ? Ce sont des questions que ce premier sondage m'amène à poser. Les réponses seront, selon moi, d'une utilité primordiale pour mieux comprendre le TLF.

De l'inventaire des sens et acceptions, il n'y a qu'un petit pas pour arriver aux formules exprimant le sens d'un mot ou d'une expression, à savoir les définitions. Celles du TLF diffèrent à plusieurs égards des paraphrases présentées dans le DAALF. Des 88 articles, dont la microstructure a fait l'objet d'une comparaison détaillée, seulement 25 ne présentent pas de modifications frappantes en matière de définitions. Environ deux tiers des microstructures, en revanche, retiennent l'attention du lecteur par les remaniements effectués au niveau des définitions. Voici quelques détails.

Il arrive que le lecteur du TLF déplore le manque de définitions, particulièrement dans les articles insistant sur l'énorme variabilité sémantique d'une unité. L'entrée *ingratitude* me semble particulièrement apte à illustrer ce constat. Il s'agit d'un article occupant presque deux colonnes. Le nombre de blocs de l'analyse sémantico-fonctionnelle dotés d'une définition reste pourtant bien en deçà de la moitié.

On constate par ailleurs qu'un très grand nombre de définitions ont été nouvellement introduites. Il s'agit alors surtout de définir les sens qui viennent d'être révélés. Par exemple :

s.v. *injouable*	**B. 2.** [En parlant d'un terrain] Sur lequel on ne peut jouer…
s.v. *injure*	• *Faire l'injure de* + verbe. [Dans un sens atténué avec le verbe au cond. ou à la forme négative] Déconsidérer, offenser…
s.v. *injurieux*	**A.** *Rare*. Qui a facilement l'injure à la bouche…
s.v. *injustifié*	**B.** [En parlant d'une pers.] *Rare*. Dont l'existence n'a pas encore trouvé sa justification…
s.v. *innocuité*	**B. 1.** [À propos d'un fait ou d'une chose] Qualité (de quelque chose) qui ne cause aucun dommage (souvent moral)…
	B. 2. [À propos d'une pers.] Qualité (de quelqu'un) qui ne cause aucun dommage à autrui, qui est inoffensif…

Mais l'innovation sur le plan des définitions est loin de se limiter aux seuls « sens rajoutés ». De nombreux sens et acceptions bien présents dans le DAALF sont désormais dotés d'une définition. Citons à titre d'exemple :

s.v. *initié, ée*	**A.** Celui qui a été admis à la connaissance des mystères païens, à la participation au culte d'une divinité…
s.v. *injection*	**C.1.a)** Introduction d'une substance dans les fibres d'une pièce de bois…
s.v. *injustement*	**A.** Contrairement à la justice…
s.v. *innocence*	**B.1.b)** [À propos d'une action hum. ou de son résultat] Caractère de ce qui n'est pas dicté par l'intention de mal faire, de ce qui n'est pas condamnable…

Un nombre très impressionnant de définitions apparaissant dans le corpus ont d'ailleurs été reformulées ou complétées de façon à les rendre plus précises et plus informatives. Je me contenterai d'en citer quelques exemples, sans en analyser les modifications pour l'instant. J'y reviendrai plus loin dans un chapitre à part.

	DAALF	TLF
s.v. *inhabile*	*Dr*. Qui n'est pas habile [..] à	**2.** *DR*. „Qui n'a pas la capacité légale d'accomplir un acte juridique […]"…
s.v. *inhaler*	*Méd*. Aspirer par inhalation.	**B. —** *MÉD*. Absorber par les voies respiratoires, à des fins anesthésiques ou thérapeutiques, des gaz ou des vapeurs…
s.v. *inhiber*	*Physiol*. Exercer une action d'inhibition sur…	**B. —** *PHYSIOL*., *PSYCHOL*. Produire une action d'inhibition en diminuant ou en arrêtant une fonction ou un mouvement naturels, ou en bloquant l'activité psychique d'un individu…
s.v. *inhibition*	*Physiol*. « Action nerveuse empêchant ou modérant le fonctionnement d'un organe » (POIRÉ).	**B. —** *PHYSIOL*. Diminution ou arrêt du fonctionnement d'un organe ou de certaines fonctions sous l'effet d'une action nerveuse ou hormonale
s.v. *inhospitalier*	Qui n'est pas hospitalier.	[En parlant d'une pers., d'un peuple] Qui enfreint les règles de l'hospitalité ; inhumain avec les étrangers…
s.v. *innocenter*	Déclarer innocent, non coupable.	**1.** […] Faire apparaître comme réellement innocent, déclarer légalement innocent…
s.v. *ininterrompu*	Qui n'est pas interrompu (dans l'espace et dans le temps).	Qui n'est pas interrompu ; qui se succède de manière continue…
s.v. *inlandsis*	Glacier	*GÉOGR*. Immense glacier continental des régions polaires qui, se fracturant en bord de mer, forme les icebergs…
s.v. *innavigable*	Qui n'est pas navigable.	**A. —** [En parlant d'une mer, d'un lac, d'un cours d'eau] Qui, par ses hauts-fonds, ses courants ou d'autres dangers, est impropre à la navigation…

Signalons avant de finir que certaines définitions finissent par être assez compliquées. Leur compréhension requiert parfois un bon moment de réflexion. Ceci est notamment le cas à l'article *innocent*, bien qu'il soit loin d'être un exemple isolé :

> **β)** Qui n'est pas, intentionnellement, la cause de quelque chose de funeste (ou considéré comme tel)…

Dans quelques articles présentant le sémantisme d'une unité lexicale de façon très différenciée, on apprécie de découvrir une définition générale réunissant plusieurs sens en résumant ce qui est commun à plusieurs sens :

s.v. *ingéniosité*	Qualité de ce qui est ingénieux.
s.v. *ingrat*	**A. —** Qui ne répond pas à ce qu'on est en droit d'en attendre, qui ne paye pas de retour.
s.v. *inhalation*	Action d'inhaler.
s.v. *initial*	**B. —** Qui est placé au début de quelque chose.
s.v. *injecteur*	**2.** Domaine *technol.* Appareil permettant l'introduction de matières gazeuses ou liquides dans une machine, un appareil, un mécanisme…

Il n'y a pas lieu ici d'entrer davantage dans les détails. Retenons toutefois que les définitions du TLF et du DAALF sont souvent dissemblables. Il pourrait s'agir d'une particularité du Trésor, méritant de ce fait davantage d'attention. Force est donc de les soumettre à un examen détaillé qui révèlera leurs caractéristiques exactes.

Dans le TLF, un grand nombre de définitions ne figurent pas de façon isolée, mais sont précédées d'entre-crochets. Les crochets entourent pour la plupart ce que les linguistes appellent généralement *conditions d'emploi* et que le directeur Imbs désigne dans la préface du premier tome par le terme d'*adjuvant*. Dans l'échantillon étudié, environ 60% des articles du TLF recourent à ce moyen. Ce segment de la microstructure, jouissant visiblement d'une importance considérable, est par rapport au DAALF presque systématiquement nouveau.[15] Les articles du DAALF qui en étaient déjà dotés sous une forme semblable, sont extrêmement rares ; par exemple, l'article *injuste* :

[15] Mais cf. Hausmann 1994 : 144 : « … le TLF reprend la bonne méthode du DG utilisée aussi, quoique de façon quelque peu anarchique, dans le GR ».

|| **1°** *(En parlant de personnes ou d'entités personnifiées)*.
…
|| **2°** *(En parlant des choses)*.
…

La fonction principale des adjuvants est de lever les ambiguïtés potentielles. De ce fait, leur présence est généralement liée au phénomène de polysémie. La plupart des conditions d'emploi figurent par conséquent dans les entrées complexes, traitant d'unités fortement polysémiques. C'est un moyen habile d'indiquer le point de départ de la diversification sémantique et les conditions dans lesquelles une forme prendra un sens particulier. Les *adjuvants* explicitent l'essence de ce qui déclenche les différences sémantiques. Chaque sens ou acception peut être accompagné d'un tel *adjuvant*, de façon à signaler clairement ce qui provoque une différenciation au niveau du sens.

En bonne logique, chaque définition d'une entrée polysémique devrait alors être précédée d'un entre-crochets indiquant dans quelles circonstances s'applique la définition. Ce n'est cependant pas le cas. Bien des articles polysémiques contiennent nettement moins d'adjuvants que de sens, parfois même un seul. En regardant de plus près, on s'aperçoit que d'autres éléments de la microstructure, comme par exemple les constructions, les marques d'usage, les gloses sémantiques, sont parfois susceptibles de remplir la même fonction. Voir par exemple les articles *ingénuité* et *ingurgiter*, où les rédacteurs emploient des moyens très diversifiés. Souvent, les auteurs se contentent d'indiquer simplement le domaine d'application qui, à leur avis, engendre ce sens particulier.

s.v. *ingérence* — Domaine de *pol. internat*. …

Quoiqu'on ait tendance à croire que les conditions d'emploi sont propres aux unités polysémiques, l'échantillon fournit des exemples d'articles monosémiques, dont l'unique définition est précédée d'un adjuvant. L'indication [En parlant d'un corps] en début de l'article *inhumation* sert de restriction générale d'emploi du mot. On apprend que l'action a nécessairement pour objet un corps humain. L'emploi du mot est limité à ce genre de contextes. De cette façon, les restrictions d'emploi deviennent des « possibilités ou recommandations d'emploi ». A d'autres occasions, l'apport que constituent les entre-crochets est moins évident : la seule définition donnée pour le mot *inintéressant* est précédée d'une mention [En parlant de qqn, de qqc]. Cette indication fournit-elle vraiment une information ?

Certains entre-crochets hébergent des précisions qui n'ont aucune répercussion au niveau sémantique. Dans le cadre des conditions d'emploi, les rédacteurs effectuent alors des distinctions dont le résultat ne touche nullement au noyau sémique.

s.v. *ingratitude*

A. — Caractère, qualité de celui qui est ingrat ; fait de se montrer ingrat

…

α) [Le déterm. exprime une qualité] + syntagmes + exemples

β) [Le déterm. exprime une relation] + syntagmes + exemples

Cela survient fréquemment et paraît tout à fait légitime, dans la mesure où l'objectif est de montrer que les adjectifs, qui déterminent ce nom de préférence, appartiennent à deux groupes. Les informations se situent donc au niveau des *connaissances lexicales*, qui n'interfèrent pas du tout avec le noyau sémique.

Leur seul but est alors de décrire les particularités du signifiant. La place qu'attribue le Trésor à ce type d'informations constitue une différence importante avec d'autres dictionnaires. A l'époque, les rédacteurs n'en étaient peut-être pas encore conscients, mais pour comprendre quelle place revient à la description du signifiant dans la sémantique, on regardera avec profit le modèle de « Drei-Ebenen-Semantik » que Andreas Blank a proposé récemment, en s'inspirant d'approches sémantiques antérieures.[16]

Les linguistes font depuis longtemps la distinction entre *nominandum, significatum, significans* et *nomen*.[17]

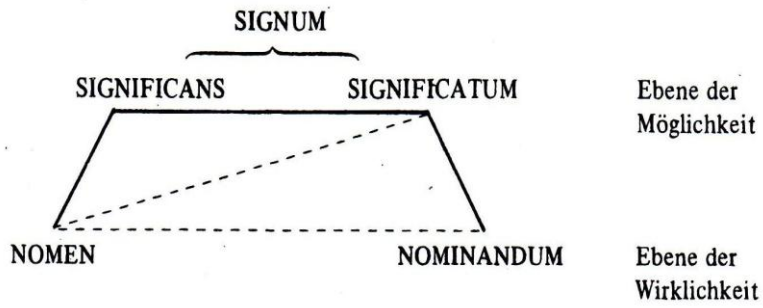

Or, par *significans*, on entendait alors uniquement l'*image acoustique.*[18]. Blank[19] présente un modèle sémiotique complexe, qui combine le triangle sémiotique proposé par Ogden / Richards (1923) avec le modèle saussurien du signe :

[16] Ce qui confirme la constatation suivante : « Im folgenden soll nun eine Konzeption der lexikalischen Bedeutung entwickelt werden, die […] versucht, die Erkenntnisse der Strukturellen und der Kognitiven Semantik zu integrieren » (Blank 2001 :130).
[17] Hilty 1983 :32.
[18] Raible 1983 :5.
[19] Blank 2001 :9.

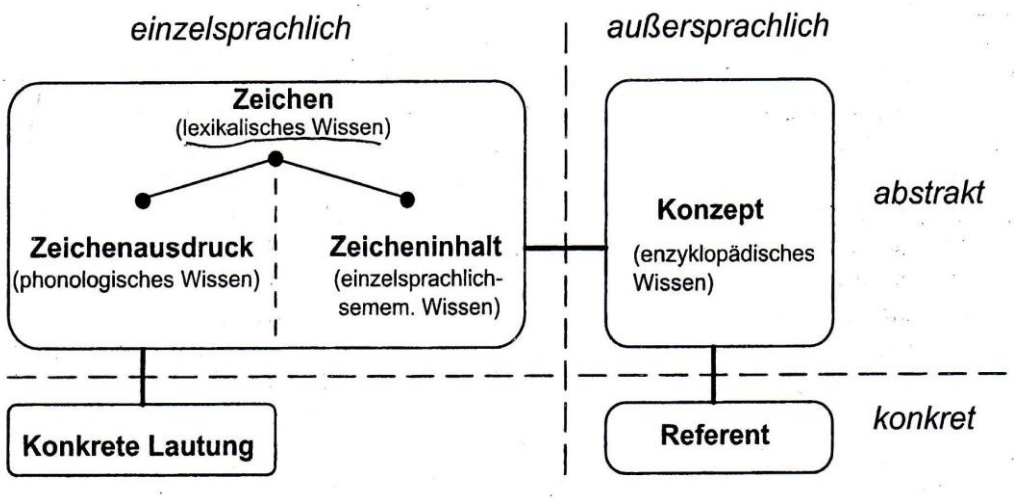

Fig. 2: Komplexes semiotisches Modell

On voit que Blank sépare trois niveaux de connaissances sémantiques : connaissances encyclopédiques susceptibles d'être semblables dans plusieurs langues (concept), connaissances sémiques propres à une langue particulière, et connaissances lexicales, c'est-à-dire les propriétés d'un mot, également liées à une langue précise.[20] En comparant ce modèle avec le trapèze de Hilty, on s'aperçoit que Blank introduit de nouvelles distinctions, notamment en ce qui concerne la partie du signifié propre à une langue naturelle. Là où l'on n'opposait auparavant que la forme phonique à l'image acoustique, on distingue désormais : la forme phonique, l'image acoustique, les connaissances lexicales et les connaissances sémiques. C'est avant tout l'admission de *connaissances lexicales* faisant partie intégrante de la signification qui me semble novatrice par rapport aux schémas précédents.[21]

L'auteur souligne par la suite qu'il s'agit de types de connaissances très différents, qui interagissent cependant. C'est ce que cette image[22] est censée illustrer :

[20] Blank 2001 :8-9 : « Zum zweiten haben wir von Wörtern auch morphologische Informationen, wie z.B. die Form des Plurals bei Substantiven oder Adjektiven oder Konjugationsparadigmen bei Verben, sowie syntaktische Informationen, wie Wortart oder typische syntagmatische Verbindungen eines Wortes, die sogenannten Kollokationen […].Zudem wissen wir, in welchem Kontext ein Wort gebraucht werden kann oder wann es nicht gebraucht werden darf : […] All diese Informationen sind einzelsprachlich, insofern sie dem jeweiligen sprachlichen Zeichen eigen sind ». Et un peu plus loin : « …, auf der **Zeichenebene** das *lexikalische Wissen* über Morphologie, Wortart, typisches Vorkommen und übliche Kontexte etc. ».

[21] Voir aussi Lebsanft / Gleßgen 2004 :15 : « Ein wichtiger neuer Gesichtspunkt ist die Einbeziehung des „einzelsprachlich-lexikalischen Wissens" in das Modell der Semiose : Dies betrifft strukturell Morphologie und Syntax, diasystematisch den Verwendungskontext und auch das semantische Netz (paradigmatisches Wissen : Polysémie, Wortfamilien etc. […]). Das Modell kann weiter präzisiert werden, insofern als das lexikalische und das enzyklopädische Wissen über das Zeichen bzw. das Konzept hinausgreifen und gegenüber der Sprache bzw. dem Denken offen sind : […] Ebenso lagert das lexikalische Wissen das Zeichen in den Zusammenhang der übrigen Zeichen und verringert so seine Autonomie ».

[22] Blank 2001 :132.

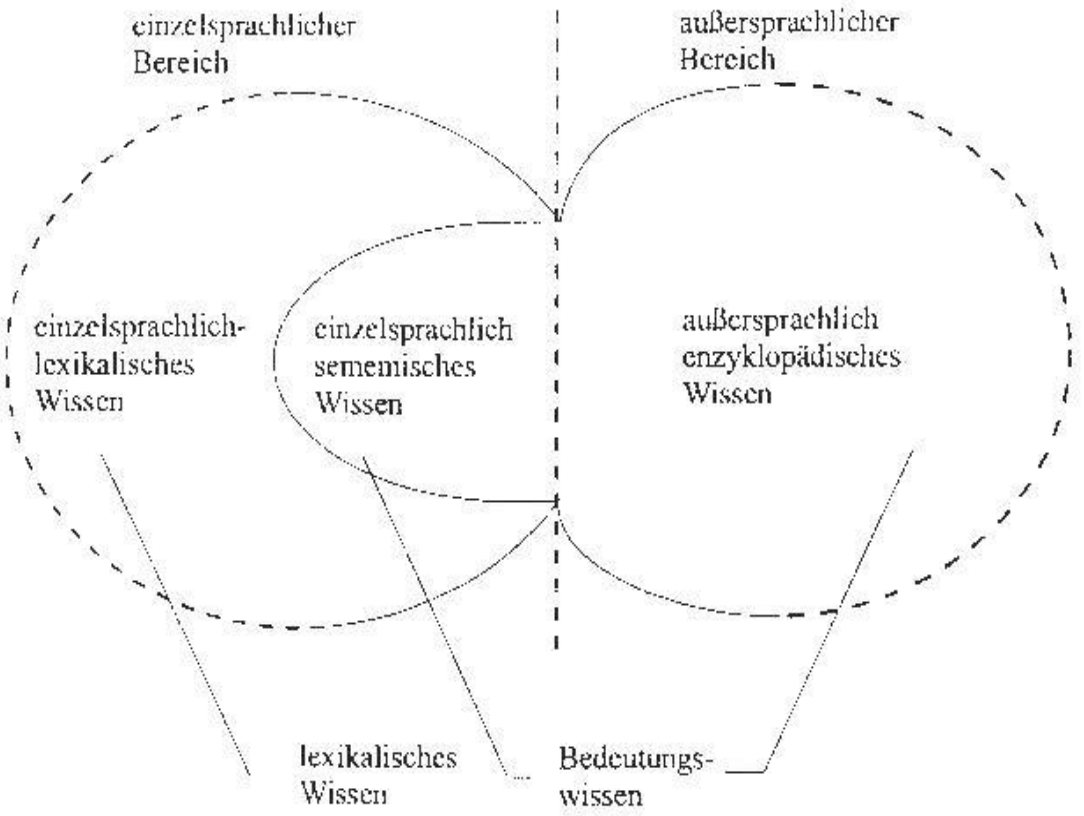

Selon Blank les *connaissances lexicales* englobent une multitude d'informations très différentes ;[23] entre autres la façon dont les mots sont employés dans la phrase. En s'inspirant d'approches sémantiques antérieures, il a réussi, à mon sens, à faire prendre conscience de l'existence et de l'importance de ces enjeux.

Les travaux de Blank sont certes postérieurs au TLF, mais il me semble que sa théorie d'une sémantique à trois niveaux résume bien ce que les rédacteurs du Trésor pratiquaient depuis longtemps inconsciemment.[24] Les informations données entre crochets et propres au TLF par rapport aux autres dictionnaires se situent régulièrement au niveau des *connaissances lexicales*. Elles n'interfèrent guère avec le noyau sémique, mais participent toutefois à la signification.[25] Une particularité importante du Trésor réside donc dans l'explicitation des

[23] Blank 2001 :130 : « Das erste Wissen ist prinzipiell außersprachlicher Natur, das zweite kann einzelsprachlich-lexikalisch genannt werden ; es gehört zum sprachlichen Zeichen als Ganzem und enthält Angaben zu dem mit einer Bedeutung verbundenen sprachlichen Zeichen, seine Verwendungs-und Kombinationsmöglichkeiten, Polysemie, lautliche Ahnlichkeit, Wortart und Wortfamilie ».

[24] Ce serait donc à nouveau un exemple d'une théorie qui correspond à une pratique préexistante. Pour plus d'exemples, voir le chapitre sur le TLF et la linguistique de son époque.

[25] Blank 2001 :130 : « Abgesehen vom phonologischen Wissen sind alle anderen Arten von Wissen für die lexikalische Semantik relevant ».

connaissances lexicales. Cette caractéristique apparaîtra encore à plusieurs reprises, au cours de cet exposé.

Comme les propos figurant entre crochets droits peuvent être de natures très différentes, on essaiera de dresser une liste des différents types rencontrés. Commençons par ce que sont dans la terminologie d'Imbs les *adjuvants sémantiques*. Dans l'échantillon délimité, il y a de nombreuses *précisions d'emploi* qui évoquent en termes très généraux la nature sémantique du déterminé. Dans un article adjectival par exemple, il s'agit de caractériser les substantifs susceptibles d'être qualifiés. L'article *ingénieux* en procure un bel exemple :

> **A**. — [En parlant de pers.] Qui fait preuve d'imagination et de savoir-faire.
> …
> **B**. — [En parlant de choses] Qui dénote de l'habileté et de l'imagination.
> …

D'autres adjuvants sémantiques font allusion au référent de la phrase entière. Cela se produit notamment dans les articles présentant des substantifs, mais pas seulement pour cette catégorie grammaticale.

s.v. *ingéniosité*

> **A**. — [À propos d'une pers., de son esprit, de son intelligence]
> …
> **B**. — [À propos d'une chose qui témoigne de l'activité de l'esprit hum.]
> …

Il s'avère parfois difficile de tracer la limite avec une autre espèce d'adjuvant, appelée *thématique-situationnelle* :

s.v. *injouable*

> **A**. — [En parlant d'une œuvre théâtrale, musicale]
> …
> **B**. — …
> **1**. [En parlant d'une phase de jeu] …
> **2**. [En parlant d'un terrain] …

Par endroits, les adjuvants se présentent sous la forme d'une précision à la définition. Citons à titre d'illustration les explications figurant à l'article *inhalation* :

> **1**. [La finalité de l'inhalation est d'ordre anesthésique] …
> **2**. [La finalité de l'inhalation est d'ordre thérapeutique] …

Bien qu'il s'agisse d'annexes à la définition, leur présence me semble tout à fait justifiée. En effet, à en juger d'après les exemples, certaines expressions et constructions dépendent de cette petite nuance. Les rédacteurs cessent donc à certains moments de respecter la différence entre un *adjuvant* et une définition. Cela va jusqu'à mettre des définitions entières entre crochets. Ainsi on trouve s.v. *inintelligence* :

> [Désigne une pers. considérée comme manquant d'intelligence] …
>
> [Désigne un acte marqué d'inintelligence] …

à côté de conditions d'emploi du type :

> **2**. [… ; suivi d'un compl. subst. désignant l'objet de la connaissance] …

ou : • [Suivi d'un compl. subst. désignant un produit du travail intellectuel] …

Parfois, les entre-crochets abritent une nuance ou une impression susceptible d'être évoquée et ne pouvant pas être formulée dans la définition :

s.v. *ingénument* — [Parfois avec nuance d'ironie]…

s.v. *injure* • *Faire l'injure de* + verbe. [Dans un sens atténué avec le verbe au cond. ou à la forme négative] Déconsidérer, offenser…

Bien des adjuvants sémantiques ou thématiques-situationnels précisent une certaine optique :

s.v. *innocent* […, sans idée d'intention ni de jugement moral]
[…, avec une idée d'intention et de jugement moral]

Ou bien encore une conception qui à certains moments de l'histoire, a joué un rôle plus ou moins important dans la société.

s.v. *innocent* [En rapport avec la conception chrétienne du péché]
[Avec une idée de responsabilité personnelle]

s.v. *iniquité* [P. allus. à l'Écriture Sainte]

Venons-en maintenant à ce que Imbs introduit sous le titre d'adjuvants syntaxiques.[26] Cela veut dire que les conditions d'emploi peuvent aussi relever de la syntaxe :

s.v. *ingrat* [Avec un compl. prép.] annonçant un sens *Rare*.

[26] Imbs 1971 :XXXII (Préface).

s.v. *inimitié* [En compl. prép.] annonçant un sens *vieilli*.

s.v. *innocent* [Avec compl. subst. prép. *de*]

Les adjuvants d'ordre sémantique et syntaxique figurent d'ailleurs de façon intégrée. Je n'en prends qu'un seul exemple :

s.v. *innéité* [Avec compl. prép. *de* désignant un comportement ou une caractéristique le plus souvent psychique]

On peut résumer en disant que le contenu des crochets est très variable. Tout ce qui paraît entre crochets ne sont pas forcément des conditions d'emploi, mais parfois même des définitions. En revanche, bien des adjuvants figurent en dehors des crochets, par exemple, les indications de domaines. On a donc affaire à une composante à multiples visages dont la nature n'est pas facile à cerner.

Je me penche à présent sur les emplois d'entre-crochets, qui me paraissent vraiment discutables, et leur côté fortement subjectif. De nombreux adjuvants sont employés de façon très habile et paraissent alors fort convaincants. Ceci dit, des indications confuses, sur lesquelles on peut ne pas être d'accord, ne manquent pas.

s.v. *ingratitude* **β)** [Le déterm. exprime une relation] …

A lire les syntagmes et les exemples exposés dans le bloc correspondant, il serait à mon avis plus correct de parler de *provenance*.

Voici un autre exemple : les rédacteurs du TLF vont parfois très loin dans leur zèle à différencier les nuances au maximum et les doter d'entre-crochets. Aussi est-il très surprenant de voir que des conditions d'emploi, qui paraissent évidentes lors de l'analyse des matériaux exposés dans l'article *ingratitude* et qui annoncent de fortes répercussions sur les sens à distinguer, sont omises ou simplement assimilées à la définition. N'aurait-il pas été beaucoup plus facile de concevoir des adjuvants :

A. — [À propos de pers.]
et
B. — [À propos de choses],

avant de rentrer dans tous les autres détails ([Le déterm. exprime une qualité], [Le déterm. exprime une relation]) ? Certes, cette information est facilement discernable des définitions, mais n'est-ce pas là une manifestation d'inconséquence ?

On est donc amené à conclure que les adjuvants et la vision qu'ils traduisent du fonctionnement de la langue, ne représentent finalement qu'un point de vue admissible ; en l'occurrence, celui du rédacteur. Ainsi, des variations restent toujours possibles. Bref, les précisions d'emploi ne constituent en dernière analyse qu'une tentative du rédacteur pour dévoiler un mécanisme du langage. Selon les cas, cette démarche peut être plus ou moins réussie, c'est-à-dire réunir sur elle des avis conformes ou contraires. Voici des exemples supplémentaires de cette impression :

s.v. *inimitable*	**1**. [Le modèle est l'œuvre de la nature et, comme tel, ne peut être reproduit ou fabriqué par l'homme] …
	2. [Le modèle est une œuvre de l'homme et, à cause de sa perfection, ne peut être reproduit par d'autres] …
s.v. *innocenter*	**—** [Le compl. désigne une chose couramment considérée comme blâmable] …
	— [Le compl. désigne une chose qui est condamnable dans certaines conditions]

D'après ces cas, on voit d'emblée que les rédacteurs s'avancent très loin dans les détails et qu'il ne s'agit évidemment que d'une option possible.

Etant donné les exemples cités dans le dictionnaire, certaines conditions d'emploi se révèlent carrément trop restreintes. Ainsi on lit à l'article *iniquité* :

> **1**. [En parlant de qqn] Comportement contraire à l'équité, à la justice. *L'iniquité des juges ; l'iniquité des jugements (Ac. 1798-1878)…*

L'adjuvant [En parlant de qqn, qqc] me paraît préférable dans ce cas. La notice historique,[27] où les deux sont également assimilés, confirme d'ailleurs mon hypothèse.

Cette présentation des divers contenus et problèmes achevée, il convient maintenant de s'interroger sur le caractère des entre-crochets : que représentent-ils au fond ? A mon sens, il ne s'agit en général que d'une abstraction à partir du corpus. Tandis que le DAALF se contente d'évoquer la même chose en citant des cooccurrences récurrentes, le TLF en résume l'essence. Comparons quelques extraits :

[27] « b) 1160-74 : « caractère de ce qui est contraire à l'équité ; caractère perfide de quelqu'un, de quelque chose » (WACE, *Rou*, éd. A.J. HOLDEN, II, 2521) ».

inintelligent

DAALF	TLF
Raisonnement, acte inintelligent	[Détermine un subst. désignant une manifestation, un produit du travail de l'esprit]

inintelligible

DAALF	TLF
Langage ; parole, mot inintelligible *Marmonner des phrases inintelligibles*	B. — Dans le domaine du lang. oral. [… ; en parlant du son émis] [… ; du point de vue du son et de sa signification conjugués, en parlant d'un mot ou d'un énoncé]
Raisonnement, discours, style inintelligible	[S'applique à ce qui, perçu par la vue, relève de la connaissance intellectuelle ; en parlant d'un signe ou d'un énoncé graph.]
Texte, livre, grimoire inintelligible	2. […, avec une idée de degré ; le subst. déterminé désigne l'objet de l'intelligence]
Écrivain, philosophe inintelligible.	[En parlant de qqn]

On voit bien comment le TLF continue dans l'abstraction jusqu'à formuler de façon théorique le fond commun des « partenaires lexicaux » du lemme.

Il est pourtant impossible de ne pas remarquer l'extrême difficulté de certains de ces adjuvants :

s.v. *inintelligible* [S'applique à ce qui, perçu par la vue, relève de la connaissance intellectuelle]
[… ; du point de vue du son et de sa signification conjugués, …]

s.v. *inintelligent* [Détermine un subst. désignant une manifestation, un produit du travail de l'esprit]
[Le déterminé est relatif à la sphère affective ou instinctive]

Enfin, même pour les adjuvants moins sophistiqués et à première vue plus simples, on conviendra aisément qu'une expression du genre :

les plantes, les chiens sont inintelligents

sera plus immédiatement intelligible qu'une formule du type :

[En parlant d'un être inanimé ou d'un animal]

ou [En parlant d'un animal p. oppos. à l'être hum.]

Selon moi, ces adjuvants fortement abstraits sont dans une très large mesure responsables de l'impression d'austérité et de difficulté énorme que suscite le TLF chez le lecteur.

Autrement dit, son caractère « exigeant » selon l'expression qu'emploie Bernard Quemada dans la *Postface*.[28] Il semble que certains rédacteurs s'en seraient rendus compte, peut-être intuitivement. De là le schéma que j'appelle « circulaire », qui se retrouve, spécialement dans les articles débordant d'adjuvants hautement complexes. Du moins dans ce tome X, on rencontre quasiment à chaque bloc l'abstraction obtenue à partir des cooccurrences rencontrées dans le corpus, c'est-à-dire les adjuvants. Comme le lecteur pourrait éprouver des difficultés à saisir leur signification instantanément, ceux-ci sont suivis de syntagmes exemplaires, qui illustrent les propos des conditions d'emploi. C'est leur caractère palpable et concret qui aide le lecteur à rentrer dans les circonstances du récit. Dans cette perspective, la formulation d'adjuvants tellement abstraits constitue une sorte de détour. Celui-ci peut cependant être très instructif pour l'utilisateur-linguiste qui s'intéresse au fonctionnement du système qu'est la langue française. Prenons l'article *innocent* comme exemple :

> **1**. [En parlant d'une pers. ou d'un animal]
> *Innocent agneau, innocentes bestioles*.
> …
> **2**. [En parlant d'une substance, d'un objet matériel, d'un élément naturel] *Remède innocent, drogue innocente ; innocent aliment.*
> …
> **3**. [En parlant d'un comportement ou d'une production de l'être hum. (parfois d'un animal)]
> *Propos innocent […] ; innocent bavardage, persiflage, juron ; innocente plaisanterie, raillerie, manie*.
> …
> **a**) [En parlant d'un être hum.] *Innocente créature ; petit enfant innocent*
> …
> [En parlant d'une apparence, d'une manière d'être générale]
> *Cœur, œil, regard, visage, air innocent ; âme innocente ; âge innocent*

Ou l'article *inlassable* :

> **A**. **—** [En parlant d'une pers., qqf. d'un animal] […]
> *Travailleur, insecte inlassable*. …
>
> **B**. **—** [En parlant de qualités, d'activités] […]
> *Curiosité, dévouement, gentillesse inlassable*. …

Reste à s'interroger sur les motivations qui ont poussé l'équipe à formuler des entre-crochets. Est-ce le reflet d'études attentives du relevé des groupes binaires ? Quoi qu'il en soit, dans le Trésor, cet élément joue un rôle très important dans le balisage des différentes

[28] Quemada 1994 :VIII.

sections de l'analyse sémantique. Une confrontation d'extraits de l'article *injecter* du TLF à celui du DAALF le rend évident :

DAALF	TLF
Injecter […] de l'eau bouillie tiède dans l'oreille *Injecter des toxines à un animal*	[Le compl. désigne ce que l'on injecte]
Injecter la plèvre avec de l'azote	[Le compl. désigne le corps ou la partie du corps qui est injectée]
Avoir la face, les yeux injectés (par l'afflux du sang).	[Le suj. désigne le sang]
Le blanc de son œil s'injecte d'un peu de sang.	[Le sujet désigne une partie du corps]
Injecter du ciment *Injecter de la créosote dans du bois.* *Bois injecté*	[Le compl. désigne la matière, le matériau qui est injecté]

En conclusion, il me faut d'abord répéter cette constatation initiale, à savoir que le fait de recourir aussi régulièrement à des entre-crochets est nouveau par rapport au DAALF. Je localise là une spécificité du Trésor. Le contenu des entre-crochets peut être de nature très diverse et il apparaît donc énormément de fluctuations. La confrontation avec le DAALF a d'ailleurs révélé que l'innovation réside davantage dans la présentation que dans la substance. Cet élément a certes déjà été traité en divers endroits, mais comme mes observations diffèrent de celles d'autres méta-lexicographes, il s'avère que le sujet n'est toujours pas épuisé. Pour aller plus loin, il serait intéressant d'étudier les orientations théoriques dont les rédacteurs étaient imprégnés.

Parvenue au point suivant, les syntagmes-types, je signale tout de suite que leur rôle est tout à fait distinct dans les deux dictionnaires. Dans le DAALF, les cooccurrences rencontrées dans le corpus figurent généralement dans le dictionnaire sous la forme de syntagmes et constituent le fondement des articles polysémiques. Ils s'emploient afin d'évoquer toutes les distinctions possibles. Il en va autrement du TLF, encore qu'ils y soient également la base du travail lexicographique. Or ils ne constituent pas le point de départ du discours lexicographique. En un mot, même si les articles du Trésor sont préparés d'une façon relativement semblable à celle d'un dictionnaire comme le DAALF, la manière de les rédiger est tout à fait différente.

Pour comprendre cela, il suffit de considérer l'emplacement des syntagmes dans la microstructure. A l'intérieur du DAALF, on les trouve éparpillés tout au long de l'article.

Très souvent, ils précèdent la définition, un synonyme ou un renvoi analogique. Dans le TLF, les syntagmes suivent généralement la définition.[29] L'ordre est donc inversé et la mission n'est pas la même : pivots dans le DAALF, les syntagmes ont dans le Trésor une fonction illustrative.

Les exceptions à cette organisation du pavé sont rares. Les syntagmes figurant en tête de bloc sont généralement des groupes figés, voire même des mots composés :

s.v. *inhumation* • *Inhumation précipitée, prématurée*. + définition
• *Permis d'inhumer.*

Ailleurs, ce sont des expressions, des locutions, ou des groupes en train de se transformer en groupes figés :

s.v. *innocent* *jouer à l'innocent* + définition

• *(Ce) grand innocent (de)*. (Cet) imbécile (de).
Traiter qqn de grand innocent. …

s.v. *ingurgiter* • Arg. „ *Ingurgiter son bilan*. Mourir. — dans l'argot des commerçants " (DELVAU 1867, p. 257)

s.v. *injure* • *Faire l'injure de* + verbe. [Dans un sens atténué avec le verbe au cond. ou à la forme négative] Déconsidérer, offenser. …

• *Vieilli. Imputer, prendre à injure*. …

— *Expressions*
• *Vieilli et pop. Se chanter mille injures* (Ac. 1798-1935).
• *Avoir l'injure à la bouche*. …

Le fait que les syntagmes dans le TLF soient très souvent regroupés dans une rubrique à part prouve qu'ils ne constituent pas la charpente de la microstructure. Les syntagmes peuvent être délocalisés de leur place, sans aucun dommage pour la construction que constitue l'article. Ceci serait inconcevable dans le Robert.

Pour preuve : les articles polysémiques du DAALF recourent tous soit à des syntagmes, soit à des procédés analogues dans l'organisation de la microstructure. Pour les neuf entrées de mon échantillon qui sont dans le Robert entièrement dépourvues de syntagmes, la carence s'explique à chaque fois facilement : les articles en question traitent tous d'unités monosémiques, à l'exception de deux cas (*ingurgiter* et *inhiber*). Ceux-ci ne contredisent pas non plus mon hypothèse. Le premier fait partie des cas exceptionnels, où le Robert recourt

[29] Selon les renseignements des collaborateurs à Nancy, les normes de rédaction interdisaient de commencer un pavé par des syntagmes.

déjà à des adjuvants sémantiques, et la microstructure du deuxième est échelonnée de marques d'usage précisant les domaines. Les marques remplissent alors une fonction semblable à celle des adjuvants sémantiques.

Dans le Trésor, en revanche, on compte dans le même échantillon 24 microstructures renonçant entièrement aux syntagmes. C'est trois fois plus que dans le DAALF ! Parmi eux, 14 articles polysémiques entièrement dépourvus de syntagmes-types, dont neuf, c'est-à-dire plus de la moitié, sont dotés d'entre-crochets (*ingéniosité, ingénuité, ingurgiter, inhabile, inimitable, inimitié, injecter* ainsi que *injouable*) ou font usage d'indications de domaine (*ingression* et *injecteur*) ou encore de constructions / rections (*ingurgiter*). Ces composantes assument le rôle revenant auparavant aux syntagmes. Ces cas confirment donc mes observations sur les entre-crochets : le recours massif aux adjuvants est propre au TLF. Dans le Trésor, les adjuvants assument d'emblée une fonction primordiale, rendant d'autres constituants, par exemple les syntagmes, moins indispensables.

Je ne cacherai pas l'autre groupe : quatre entrées (*inhabileté, inhumanité, initié* et *innerver*) qui semblent à première vue contredire mes conclusions. Un rapide survol montrera que ces cas ne sont toutefois pas à même de démentir mon observation : la microstructure de l'entrée *inhabileté* constitue à mon avis un cas particulier, n'étant pas conçue comme une entité en elle-même, mais uniquement comme un complément à l'article *inhabile*, auquel le rédacteur renvoie constamment. Les autres articles intègrent les informations nécessaires à la distinction d'utilisations dans les définitions. De cette façon certains articles perdent beaucoup en clarté et deviennent moins compréhensibles. Voici l'exemple d'*innerver* :

DAALF	TLF
Le nerf facial et le nerf trijumeau innervent la face	Fournir en éléments nerveux une partie de l'organisme

Finalement, cette enquête autour de l'absence de syntagmes-types confirme bien l'hypothèse formulée à propos des adjuvants, mais n'épuise pas encore le sujet. Dirigeons donc dès à présent notre attention vers la syntagmatique présente. Dans un peu plus d'un tiers des articles de l'échantillon, l'utilisation des syntagmes-types est clairement plus développée dans les colonnes du DAALF.[30] Cela ne saurait surprendre après tout ce qui vient d'être dit sur la fonction qu'ils remplissent dans cet ouvrage. Il est extrêmement rare que les deux dictionnaires présentent en gros les mêmes syntagmes. Je n'en ai rencontré que deux cas : *ingré-*

[30] Cela concerne les articles : *ingénieux, ingénu, inhabile, inhabitable, inhabité, inhérent, inhospitalier, inimitable, ininflammable, inintéressant, ininterrompu, inique, iniquité, initiateur, initiatique, initiative, initier, initié, injecter, injecteur, injection, injonctif, injonction, injouable* et *innerver*.

dient et *inhumation*. Il arrive par contre très fréquemment que les syntagmes mis en avant dans les mêmes articles des deux dictionnaires soient très différents. A mon sens, cela est dû à l'importance qu'accorde l'équipe du TLF au principe philologique.[31] Contrairement au DAALF, les rédacteurs ne se contentent pas de présenter un florilège bien diversifié de combinaisons lexicales, mais cherchent à offrir un reflet fidèle de la documentation. Ils choisissent donc de préférence les cooccurrences très fréquentes dans des textes essentiellement littéraires.[32] En bref, le choix des syntagmes répond à un autre impératif, ce qui explique leur caractère nettement distinct.

Toujours dans ce même échantillon, on constate à plusieurs reprises que la syntagmatique est quantitativement plus développée du côté du TLF, le plus souvent grâce aux rubriques SYNT[agmes], ou bien parce qu'un seul bloc de l'analyse sémantique expose à lui seul de très nombreux syntagmes. Par exemple :

s.v. *ingouvernable*	*Colère, contradiction, faim, espoir, haine ingouvernable*.
s.v. *inintelligence*	*Épaisse, profonde inintelligence (de qqn) ; inintelligence naturelle (de qqn) ; montrer son inintelligence ; faire preuve d'inintelligence*
s.v. *inintelligent*	*Visage inintelligent ; physionomie inintelligent ; yeux inintelligent*s

Ceci illustre une fois de plus le statut nettement différent des syntagmes par rapport à celui dont ils jouissent dans le DAALF.

Pour finir sur ce sujet et afin de résumer l'essentiel du raisonnement, je me permettrai de citer les deux versions de l'article *ininterrompu*, qui est un excellent exemple pour éclairer la divergence fondamentale longuement expliquée dans les lignes précédentes. A l'intérieur de cet article, le DAALF propose toute une suite de syntagmes :

> *Tracer une ligne ininterrompue. File ininterrompue de voitures. Série, suite ininterrompue* […]. *Flot, défilé ininterrompu* […]. *Bavardage, bruit, tumulte ininterrompu* […]. *Applaudissements* […] *ininterrompus. Un quart d'heure de musique ininterrompue. Travailler de façon ininterrompue* […]. *Aggravation*[…] *régulière et ininterrompue.*

[31] Imbs 1971 :XVI (Préface) : « En effet une lexicographie qui dans sa procédure sinon dans l'exposé de ses résultats ne serait pas appuyée sur la philologie […] ne serait plus digne de la confiance qu'elle réclame de ses usagers ». Et « … est philologique le principe, posé dans ce dictionnaire, que les énoncés servant d'exemples ne sont pas l'œuvre des rédacteurs, mais d'auteurs usant de la langue sans préoccupation linguistique directe … ».

[32] Voir notamment Imbs 1971 :XLI (Préface) « … nous avons résumé des séries d'exemples par des énoncés réduits, … Mais là-même nous avons cherché à garantir l'homogénéité de notre point de vue fondamentalement philologique : l'énoncé réduit est tiré d'un ou de plusieurs exemples attestés dans notre documentation […] ; il est représentatif d'un usage largement attesté et doit donc figurer sur les états de groupes binaires… ».

Par là, l'auteur signale implicitement que la signification de cet adjectif peut se situer à la fois au niveau temporel et au niveau spatial. Le TLF, en revanche, fournit une définition, suivie de quelques syntagmes qui sont « neutres » à cet égard. Pour rendre l'écart palpable, le TLF recourt ensuite aux adjuvants :

— [Dans l'espace]
— [Dans le temps]

Voici ce que l'on retient de cet examen : Après avoir considéré les syntagmes-types surtout dans leur relation avec les entre-crochets, on constate que l'hypothèse précédemment émise sur le rôle divergent qu'ils jouent dans les deux ouvrages s'est trouvée globalement confirmée. Dans le TLF, les syntagmes-types ne sont donc pas vitaux, mais sont présents heureusement bien souvent. Ils diffèrent des groupes présentés dans le DAALF, parce qu'ils répondent à un autre impératif.

En poursuivant la confrontation des deux échantillons, on remarque une autre composante de la microstructure, qui se présente différemment dans le DAALF et le TLF : l'indication des constructions. Elles ne sont distinguées au-delà de ce que propose le DAALF que dans 17 des 88 articles étudiés. Leur présence est donc loin d'être systématique et il reste à détecter les facteurs qui déterminent leur présence, tâche qui s'annonce plutôt ardue. Les rédacteurs précisent les constructions des verbes, des adjectifs et des substantifs dans la même mesure. La catégorie grammaticale n'a par conséquent guère d'impact.[33] Elles apparaissent en règle générale dans les articles relativement longs, présentant des formes à haute fréquence, mais à la vérité de nombreux articles larges en sont dépourvus. Finalement, il semble que la présence de renseignements concernant les constructions dépend en grande partie de la disposition du rédacteur à cet égard.

Cette variabilité admise, la question se pose toujours de savoir où et comment les constructions se présentent dans les articles et quelle est exactement leur fonction. Dans un premier temps, elles peuvent introduire des blocs de l'analyse sémantique et servent alors à les opposer. Une illustration de ce phénomène se trouve à l'article *inhérent*, où l'indication **Inhérent à qqn, à qqc**. s'oppose à un emploi absolu. Ou bien sous *innocent*, où le rédacteur propose la construction **— Innocent de qqc**. parmi d'autres utilisations. A l'article *ingurgiter*, les trois premiers blocs sont introduits chacun par une construction. Selon le TLF, une défini-

[33] Voir aussi Hausmann 1994 :145 : « Les constructions ne sont du reste pas cantonnées dans les articles-verbes. Certains substantifs (par ex. SURPRISE) ou adjectifs (par ex. SYMPATHIQUE) en sont pourvus ».

tion distincte correspondrait à chacune de ces constructions.[34] Il en est de même pour l'article *ingérer*, où le rédacteur distingue bien la construction :

de

— S'ingérer de, à + inf. Se permettre de faire quelque chose sans en avoir l'autorisation. …

— S'ingérer de + subst. Se mêler de quelque chose. …

Dans ce cas, les variations de construction ont une forte répercussion sur la signification. La présence de ces deux variantes appelle deux définitions, dont l'une des deux constitue clairement un nouveau sens. Les constructions sont donc une sorte de pivot servant à introduire une opposition (tout comme les conditions d'emploi ou les indications de domaine).

D'un autre côté, les rédacteurs affichent souvent des constructions, même lorsque les différences à ce niveau n'ont aucun impact sur la signification. Par exemple, dans la deuxième partie de l'article *ingurgiter* (le sens figuré) par exemple, le rédacteur reste toujours fidèle au principe de faire débuter le bloc par les constructions, quoique celles-ci ne modifient en rien le sens du verbe. Ce cas de figure est très fréquent. A plusieurs reprises, le rédacteur explicite les constructions possibles dans le seul objectif de présenter toute la variation de constructions possible. On touche là à nouveau aux connaissances lexicales mises à l'honneur par Andreas Blank. Ainsi on lit à l'article *ingratitude* :

A. **—** Caractère, qualité de celui qui est ingrat ; fait de se montrer ingrat.
…
— Ingratitude + déterm.
…
— Subst. + **d'ingratitude**.
…
— Verbe + **ingratitude** :
…
— Ingratitude à l'égard de, envers, pour qqn.
…

Et s.v. *inhabile* :

— Inhabile à
- + inf. …
- + subst. …

Les constructions sont d'ailleurs susceptibles de traduire des renseignements hétérogènes. Parfois, il s'agit tout simplement d'un moyen d'attirer l'attention du lecteur sur les rections.

[34] Cependant, rien dans les citations du deuxième bloc (S'ingurgiter qqc) ne semble justifier la définition « Avaler en se forçant. », car rien n'indique l'utilisation nécessaire de la force.

s.v. *inintelligible* — **Inintelligible à / pour qqn**.

s.v. *initier* — *Initier (qqn) dans (l'art de).*

s.v. *inné* **Inné chez qqn**.
Inné en (plus rarement **dans**) **qqn**.
Inné à qqn.

Dans d'autres cas, le rédacteur se sert des constructions pour présenter une possibilité d'exprimer l'agent, le patient etc.

s.v. *inhabitable* **Inhabitable à** + subst.
Ces déchets ont une tendance à s'accumuler dans le milieu local, et à le rendre **inhabitable** aux cellules.
CARREL, *L'Homme*, 1935, p. 96.

On repère d'ailleurs un certain nombre d'articles, où les constructions accompagnent les conditions d'emploi et les définitions en tête d'un bloc. Elles y remplissent alors une fonction analogue à celle des syntagmes, rendant l'idée des adjuvants plus intelligible.[35] Voici quelques exemples recueillis sous *inintelligence* :

> **2**. [… ; suivi d'un compl. subst. désignant l'objet de la connaissance] **Inintelligence de qqc**. Incapacité (plus ou moins grande) à bien comprendre quelque chose ; résultat de cette incapacité. …
>
> **—** Plus *rare*. [Suivi d'un compl. subst. désignant une pers. considérée comme objet de connaissance] **Inintelligence de qqn**. …

Ou à l'article *inintelligent* :

> **2**. [… ; en parlant de l'être hum. ; suivi d'un compl. désignant l'objet de la connaissance] **Inintelligent de qqc**. Incapable d'appréhender quelque chose par l'intelligence de le comprendre avec aisance, d'en avoir une connaissance approfondie. …

Au demeurant, de nombreuses expressions ou locutions sont présentées sous forme de constructions. Elles figurent alors en tête de bloc, suivies de définitions et / ou illustrées d'exemples.

s.v. *innocence* **Avoir l'innocence de** + inf. *L'autre eut l'innocence de nous le conter, pour se faire plaindre : ce fut un éclat de rire unanime* (AMBRIÈRE, *Gdes vac.*, 1946, p. 317).

En toute / en parfaite innocence. Sans penser à mal. …

[35] Voir plus haut l'exposé au sujet des adjuvants.

s.v. *ingénieux* **1**. *Vieilli*. **Inhabile à**. Qui n'est pas apte à quelque chose. Synon. *inapte (à), incapable* (*de* +inf.). …

s.v. *ingénieux* • **Ingénieux à** + inf. Habile à. …

Outre cela, plusieurs façons de s'exprimer sont signalées comme « tournures impersonnelles » :

s.v. *ingrat* • *Tournure impers*. *Il est ingrat de ; considérer comme ingrat de*. …

s.v. *ingratitude* • *Tournure impers., littér*. *Il y a de l'ingratitude à*…

Les constructions servent de temps à autre de titre, sous lequel on regroupe un certain nombre d'utilisations. Ainsi par exemple sous *injustice*, où le qualificatif « **— Injustice** + déterm. » annonce une suite de blocs :

α) [Le déterm. désigne une pers. ou une collectivité ; …] …

• [*P. ext*.] …

b) [Le déterm. désigne une chose] …

Pareil à l'entrée *ingratitude* :

— Ingratitude + déterm.

α) [Le déterm. exprime une qualité] …

β) [Le déterm. exprime une relation] …

Avant de clore ce sujet, il paraît intéressant de relier les différentes composantes de la microstructure en signalant que les adjuvants syntaxiques constituent en fait une expression généralisée, sous laquelle plusieurs constructions possibles peuvent être rassemblées. Citons l'article *inimitié* à titre d'illustration :

— *Vieilli*. [En compl. prép.] *L'idiome dédaigné du Saxon vaincu fut adopté par les vainqueurs, en inimitié de leur ancienne patrie* (CHATEAUBR., *Ét. ou Disc. hist*., t.4, 1831, p. 2). *La moitié peut-être du genre humain éclairé me dirait que je suis dans l'inimitié de Dieu* (RENAN, *Souv. enf*., 1883, p. 403).

De tout ce que je viens d'exposer concernant les constructions dans les articles du TLF, découlent un certain nombre de conclusions. Bien que dans le Trésor, les constructions occupent plus de terrain que dans le DAALF, cette innovation reste plutôt marginale par rapport aux autres. On constate donc une fois de plus que les rédacteurs du TLF élargissent énormément la description au niveau des connaissances lexicales, c'est-à-dire qu'ils fournis-

sent davantage de détails sur l'utilisation d'un vocable dans la phrase, entre autres, des indications de construction.

Outre les constructions, des marques d'usage jalonnent de nombreux articles du TLF. Environ la moitié des articles considérés comportent des marques qu'on ne trouvait pas encore dans le DAALF. Deux groupes de taille égale se distinguent à l'intérieur de cet ensemble : à peu près la moitié des indices appartiennent à des sens, acceptions ou emplois déjà inventoriés par le prédécesseur, mais sans être dotés de marques d'usage, tandis que l'autre moitié accompagnent des valeurs qui viennent d'être identifiées. Ce regard sur l'ensemble des marques d'usage permet de constater deux phénomènes : d'une part, une évolution dans le profil du vocabulaire traité dans cet ouvrage, d'autre part, des modifications dans la « politique de balisage ».

Après tout ce qui vient d'être dit sur la nomenclature du TLF et le nombre impressionnant de nouveaux sens et d'acceptions, les résultats ne sauraient guère surprendre. On compte douze marques situées sur l'axe diachronique et ce sont sans exception des *Vx* et *Vieilli*, dont sept sens traditionnellement archaïques contre cinq désormais caractérisés comme « vieillis ».[36] Quant aux marques dia-textuelles, douze articles comportent une mention *Littér* : un résultat qui se passe de tout commentaire. On trouve une situation analogue sur l'axe diafréquentiel : douze mentions *rare* s'opposent à trois *courant* seulement.

A côté de tous ces indices signalant la présence abondante d'archaïsmes, de vocabulaire littéraire et de mots moins usuels, on trouve 22 mentions de domaines : *MÉD., ANAT. PEINT. LOG. PSYCHOL. TECHNOLOGIE, AÉRON., PHILOS., BOT., LING., ETHNOL., SPORTS., DR., GÉOGR.* etc.[37] Il est intéressant de remarquer que seulement cinq de ces marques constituent de nouvelles étiquettes pour des sens connus. La grande majorité (17) de ces marques appartiennent à des sens inconnus du DAALF. Faudrait-il conclure de ce tableau que le Trésor se distingue des autres dictionnaires en introduisant un nombre élevé de sens et acceptions techniques ?

[36] Mais cf. l'avis d'Imbs 1969 :59 : « La question se pose ici si l'on peut, du point de vue synchronique, utiliser les termes de « néologisme », d'« archaïsme » ou de « vocable vieilli » ; il semble que non, puisqu'ils sont fortement marqués par les préoccupations historiques qui leur ont donné naissance. Nous parlerons plutôt de mots à forte vitalité, de mots à vitalité moyenne et de mots à vitalité nulle ou approchant la nullité ».

[37] Pour une critique des incohérences et des insuffisances des répertoires de marques dia-techniques dans les dictionnaires généraux on consultera avec profit les réflexions de Kalverkämper 1989 :680-688 et de Candel 1979 :100-115, qui s'attaquent à la même problématique fondamentale : « … la répartition en domaines devrait marquer les rapports entre un découpage thématique d'une part, et les niveaux de langue et les types d'usage d'autre part ». Quelques remarques critiques à l'égard des marques de domaines se trouvent en outre chez Girardin 1987 :82.

On voit donc que les rédacteurs du TLF n'hésitent pas à multiplier les marques d'usage. Dans certains cas, ils les modifient, ce qui peut parfois se limiter à une simple variation terminologique :

	DAALF	TLF
s.v. *inglorieux*	*Rare* et *poét.*	*Littér.*
s.v. *inhérent*	*Philos.*	*LOG.*

Une autre innovation du TLF est la suivante : des marques d'usage servent parfois de titres, sous lesquels tout un ensemble de sens et d'acceptions se trouvent regroupés. Ce procédé n'est possible qu'en raison de l'approche particulière du TLF dans le classement des sens, qui lui donne plus de liberté et dont on traitera plus loin.

s.v. *inhiber* *TECHNOLOGIE*
s.v. *inhibition* *TECHNOLOGIE*
s.v. *initial* *Spécialement*
s.v. *injection* *Spécialement*

En somme, les indications de domaines dominent largement. Il y a encore de très nombreuses mentions situées sur l'axe dia-fréquentiel (surtout *rare*), quelques marques relevant de la diachronie (systématiquement *vieux*) et autant de précisions concernant le genre textuel (sans exception *Littér.*). Les informations supplémentaires d'ordre dia-stratique et dia-phasique sont extrêmement rares, les indications de nature dia-topique,[38] dia-intégrative, dia-médiale, dia-évaluative[39] ou dia-normative[40] quasiment inexistantes.

Le TLF expose donc de nombreux sens vieillis, littéraires ou rares. En dépit de cette distribution fort inégale ainsi que du profil homogène et bien frappant des résultats, il m'est délicat d'en déduire des conclusions plus approfondies. Contrairement à Louise Dagenais, je ne crois pas qu'un simple inventaire de toutes les marques d'usage soit en mesure de dévoiler

[38] Voir aussi la remarque de Niebaum 1989 :665 sur la relative rareté de marques d'ordre dia-topiques dans les dictionnaires français : « Dort, wo diatopische Markierungen begegnen, ist auffällig, daß man diese häufig eher indirekt vornimmt, etwa im Rahmen der etymologischen Hinweise oder der lexikographischen Definition. Echte Lemmamarkierungen sind in der Minderzahl. »

[39] Mais cf. l'estimation de Püschel 1989 :694 : « Dennoch werden evaluative Markierungen verwendet, die sich zum Teil über die Abkürzungsverzeichnisse erschließen lassen. Am reichhaltigsten ist hier der Trésor mit ‚burlesque', ‚exagération', ‚familier', ‚ironique', ‚péjoratif', ‚trivial' und ‚vulgaire'. » Il ne se réfère pourtant qu'au répertoire de marques, pas à la pratique.

[40] Glatigny 1989 :700-704 fait remarquer que le TLF émet ses commentaires normatifs surtout sous forme de remarques ou de commentaires explicatifs. Cette stratégie lui épargne souvent d'avoir à recourir à des marques précises.

la caractéristique d'un dictionnaire.[41] Chaque ouvrage a en effet une façon particulière d'user de ces indices, de sorte qu'il faudrait — avant toute conclusion — estimer et discerner ces deux choses, que sont d'une part, l'utilisation des marques et d'autre part, la constitution de la nomenclature. Ce premier aperçu n'est certes pas dénué d'intérêt, mais il semble que même en creusant, la poursuite de cette piste ne promet guère davantage de résultats. Enfin, l'utilisation des marques d'usage ne fait pas partie des particularités du TLF, encore que les marques effectivement employées confirment l'orientation de l'ouvrage.

Tout le monde connaît la sentence de Voltaire : « un dictionnaire sans citations est un squelette »,[42] et à regarder le Trésor, on voit tout de suite qu'il est loin de n'avoir que la peau et les os. On en arrive finalement à la véritable substance du Trésor : les exemples. J'aborderai d'abord la quantité, avant de tenter une première évaluation de leur qualité.

Dans les colonnes du TLF, les citations sont en règle générale abondantes. Ainsi, à l'article *innocent,* l'utilisateur est confronté à 62 exemples. Même en faisant abstraction de cet apogée, le TLF fournit presque systématiquement plus de citations que le DAALF. Cette différence peut quelquefois être très nette, voir s.v. *inintelligible,* où les 22 citations du TLF éclipsent les quatre du Robert, ou bien s.v. *ingérer,* où la proportion est de 17:4, s.v. *inhibiteur* 11:0, *inimitable* 10:1 et *inintelligent* 18:1. Il est rarissime que le nombre d'exemples soit égal dans les deux ouvrages. Cela n'arrive pratiquement que pour des mots très rares (*inhabitude, ininflammable*) ou des lexies monosémiques, qui n'ont droit de toute façon des deux côtés qu'à très peu, voire un seul exemple.

La confrontation des deux échantillons permet de conclure que le TLF tâche de varier le choix des exemples par rapport au DAALF, en évitant soigneusement de reprendre les mêmes citations. Ceci entraîne une complémentarité des deux ouvrages. La motivation des rédacteurs de se distinguer à cet égard du DAALF, et l'étendue énorme de leur base textuelle, font que les reprises de citations du DAALF dans les colonnes du Trésor sont l'exception.

---

[41] Dagenais 1998 :358 : « … le profil de chacun des dictionnaires en matière de marquage […] témoigne au moins partiellement de la vocation affirmée de chacun » et « cette grille permet d'estimer la part ménagée à chaque axe dans le dictionnaire et, par suite, de circonscrire un aspect de la personnalité de chacun ». Mais cf. l'avis de Hausmann 1989b :65 : « … die Bedeutung eines Markers ist der Stellenwert im Markierungssystem. Die Vergleichbarkeit der Markierung verschiedener Wörterbücher ist deshalb oft erschwert… » et celui de Corbin 1989 :675 : « Dans leur grande majorité, les dictionnaires actuels explicitent insuffisamment leur pratique du marquage … » et « … la pratique du marquage doit être analysée pour chaque dictionnaire en particulier, en fonction de la « logique » qui lui est propre. Il n'y a pas de conclusions valables à tirer de la simple confrontation mécanique des occurrences de marques sur un même échantillon lexical dans plusieurs dictionnaires ».

[42] Voltaire, *Lettre à Ch. Pinot Duclos* ds *Corresp.*, éd. Th. Bestermann, t. 106, Banbury, 1972, p. 42.

Elles ne sont pourtant pas tout à fait exclues : voir la citation de Hugo s.v. *ingurgiter*, l'exemple de Gide s.v. *inintéressant*, et celui de Péguy s.v. *innocent*.

Voilà pour la multitude de nouvelles citations dans le TLF. Venons en à leur qualité, qui est nettement plus difficile à juger. Non seulement une telle évaluation sera toujours largement subjective, mais il est déjà impossible de définir un point de départ, en déterminant clairement la fonction qu'elles sont censées remplir dans un ouvrage lexicographique. Je doute fort qu'il y ait sur cette terre deux linguistes qui expliqueraient exactement de la même façon la fonction des exemples dans un dictionnaire. De ce fait, on est contraint à s'en tenir aux quelques axes fondamentaux que le directeur Imbs esquisse dans sa préface. Il désigne les exemples d'« exact contrepoids de la définition, qu'ils illustrent à titre d'énoncés effectifs et donc réellement possibles et qu'ils cautionnent quant à son exactitude linguistique ».[43] Selon lui, les exemples devraient au mieux être « démonstratifs du fonctionnement de la langue », en « vari[ant] les *contextes syntagmatiques* » et en « illustr[ant] les *associations paradigmatiques* indicatrices de *synonymes* ou *d'antonymes* ». Ils devraient éclaircir « par des contextes riches les *thèmes* ou les *domaines* d'application des acceptions ou valeurs retenues », « *les niveaux de langue ou les conditions affectives ou expressives* des divers emplois inventoriés ».[44] Bref, même si nul ne doute de l'utilité des exemples dans un dictionnaire, il est très difficile de connaître leur « mission » exacte. Pour la recherche des particularités de citations TLF, je m'en tiens de ce fait aux constatations d'Imbs.

Si on suppose ainsi que l'utilité des exemples réside dans leur aptitude à proposer des façons diversifiées et utiles d'employer le vocable, le bilan est assez mêlé. D'une part, on remarque un énorme effort de diversification des utilisations. Cela concerne surtout des lemmes adjectifs (par exemple : *ingénieux, inglorieux, ingouvernable, ingrat, inguérissable, inhabitable, inhabité, inhospitalier, inimaginable, inimitable, inintelligent, inique,* ainsi qu'*initiateur*), mais également les articles traitant de substantifs (à titre d'exemple : *ingratitude, ingrédient, inhabileté, inhalation, inhibiteur, inhibition, inimitié* et *initiative*. Dans bien des articles, les rédacteurs tâchent de choisir les exemples de façon à proposer un maximum d'emplois et de constructions typiques (particulièrement s.vv. *ingénieusement, inhaler, inhumation* et *inhumer*). De temps en temps, les citations fournies par le TLF paraissent bien plus utiles que celles qui figurent dans le DAALF (*ingestion*). Ceci dit, il apparaît que le TLF évite

[43] Imbs 1971 :XXXIX (Préface).
[44] Imbs 1971 :XL (Préface).

soigneusement les clichés langagiers,[45] tout en donnant un reflet fidèle de son corpus.[46] Ces deux orientations, qui semblent à première vue diamétralement opposées, seraient donc tout à fait conciliables dans la conception du Trésor.

Cette constatation appelle une remarque en aparté : s'il est vrai que l'équipe du TLF sélectionnait les exemples de façon à retenir les « associations les plus *fréquemment* attestées »[47] dans le corpus et qu'elle tombait alors sur « les dépassements de l'usage banal »,[48] les travaux effectués à Nancy amèneraient le lecteur à la conclusion que dans la langue écrite, les truismes s'énoncent beaucoup moins souvent qu'on ne l'aurait cru. Du moins, c'est l'impression que suscite la galerie de citations figurant dans le Trésor. Il est cependant plus probable qu'il s'agisse d'une contradiction dans les propos du recteur Imbs. Au départ, il assure avoir pourchassé avec son équipe les expressions recherchées. Quelques lignes plus loin, ils auraient privilégié les lieux communs du langage. Selon moi, on fait soit l'un, soit l'autre, mais pas les deux en même temps. Ceci révèle une fois de plus à quel point l'exposé présenté dans la préface est éloigné de la pratique lexicographique menée à Nancy. Le seul moyen d'obtenir des résultats fiables est par conséquent d'analyser le produit lexicographique. Dans cette perspective, on constate que les exemples du TLF présentent souvent des collocations littéraires et moins courantes (*ingénuités* et *ingénument*). Dans certains cas, les citations paraissent carrément très originales, voire même extravagantes ou excentriques (*inhumain* et *inintelligible*). Ce sont des emplois tout à fait individuels produisant des écarts volontaires qui l'emportent.

D'autre part, les exemples ornant bien des articles du TLF restent relativement neutres à cet égard (*ingéniosité* et *ingénu*). D'autres ne me paraissent pas spécialement typiques au niveau grammatical. Quoique cela soit rare, l'une ou l'autre citation peut être franchement incompréhensible ; soit parce qu'elle est trop brusquement détachée du contexte (l'exemple de Gautier s.v. *ingérer*), soit parce qu'elle est mal choisie et n'illustre pas grand chose (la citation de Péguy s.v. *inhabitude*). Cela se produit pourtant très rarement et reste l'exception. En règle générale, le choix des exemples s'effectue avec beaucoup de soin.

Pour conclure, on remarque un grand écart entre le TLF et le DAALF en matière d'exemples. La quantité et le caractère des citations constituent clairement une des spécificités du Trésor. De ce fait, elles méritent davantage d'attention dans le cadre de cette étude.

[45] Voir aussi Imbs 1971 :XL (Préface), qui témoigne que l'équipe avait opté préférentiellement pour « les dépassements de l'usage banal » et s'était attachée à présenter « le langage comme expression ».
[46] Imbs 1971 :XL (Préface) : « On a naturellement exploité les états de groupes binaires […] pour obtenir des exemples illustrant les associations les plus *fréquemment* attestées dans nos textes ».
[47] Imbs 1971b :XL (Préface).
[48] Imbs 1971b :XL (Préface).

La comparaison a d'ailleurs révélé de nombreuses divergences dans la structuration de l'article. Arrêtons-nous de ce fait un moment sur les résultats obtenus lors d'une confrontation des structures de l'analyse sémantique.

De nombreux articles du TLF restent dans l'ordre des sens tout à fait conformes à la chronologie, et par là analogues à la présentation du DAALF. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les articles *inhabile*, *injecteur*, *initiative* et *inhibition* pour constater que c'est bien la chronologie qui constitue le fil conducteur. Cela ne veut pourtant pas dire qu'elle soit toujours suivie de façon servile. L'article *inhiber* illustre bien que le fait d'opter pour l'ordre historique constitue un simple choix du rédacteur. Car une autre présentation, celle « du général au particulier », aurait également été possible.

s.v. *inhiber*

A. — *DR., vieilli.* Défendre, empêcher, prohiber. …

B. — *PHYSIOL., PSYCHOL.* Produire une action d'inhibition en diminuant ou en arrêtant une fonction ou un mouvement naturels, ou en bloquant l'activité psychique d'un individu. …

— *P. ext.* Freiner, arrêter un travail, une action, une impulsion, un élan. …

C. — *TECHNOLOGIE*
…

Le classement des sens fournit régulièrement aux rédacteurs du TLF l'occasion d'introduire une nouvelle perspective, le plus souvent une vision contemporaine. En d'autres termes, là où le DAALF se tenait étroitement à la généalogie des sens et tâchait de les présenter dans cette relation, le TLF éclipse la filiation au profit d'une structure reflétant le point de vue contemporain, c'est-à-dire la vision qu'un locuteur de notre temps a des sens et de leur place dans le système. Cela peut se traduire par une mise au même niveau de deux sens désormais perçus comme « indépendants », qui se trouvaient dans une relation généalogique, à en croire un ouvrage antérieur comme le DAALF. Voici quelques exemples :

ingénieux

DAALF	TLF
Qui a l'esprit inventif, fertile en expédients, en ressources. … **—** *Par ext.* (XVI^{e} s.). Qui témoigne de l'adresse, d'une grande fertilité d'imagination. …	**A. —** [En parlant de pers.] Qui fait preuve d'imagination et de savoir faire. … **B. —** [En parlant de choses] Qui dénote de l'habileté et de l'imagination. …

ingéniosité

DAALF (en DER. s.v. ingénieux)	TLF
(1307) Qualité d'une personne ingénieuse. …	Qualité de ce qui est ingénieux. **A. —** [À propos d'une pers., de son esprit, de son intelligence] …
— *Par ext*. Caractère de ce qui est ingénieux. …	**B. —** [À propos d'une chose qui témoigne de l'activité de l'esprit hum.] …

Dans d'autres articles, ce même phénomène se manifeste par l'inversion de l'ordre des sens. Prenons les entrées *ingérer* et *iniquité* comme exemple.

DAALF	TLF
I. S'INGÉRER. *v. pron*. S'introduire indûment, sans en être requis ou en avoir le droit. … … II. *V. tr*. (1835 ACAD.). *Physiol*. Introduire par la bouche (dans les voies digestives). …	**A. —** *Emploi trans. dir., PHYSIOL*. Introduire par voie buccale (dans le tube digestif). … … **B. —** *Emploi pronom*. S'introduire indûment ou indiscrètement (dans l'activité d'autrui)…

DAALF	TLF
|| **1°** Corruption des mœurs ; dépravation, état de péché (employé surtout en *T. de Relig*.)… … || **2°** Manque d'équité…	**A. —** Caractère de ce qui est inique, injuste ; injustice grave. … **B. —** *Au fig*. Corruption des mœurs ; état, condition de pécheur…

Le DAALF s'était tenu à la généalogie, tandis que le TLF prend l'importance des sens dans la langue contemporaine comme point de repère, et en particulier leur fréquence.[49]

La structure de l'article *inhumain* a également subi de fortes modifications. Le rédacteur y introduit sa perspective, en classant la matière « du général au particulier ». Cela entraîne dans ce cas l'inversion de la suite des sens et fait que l'acception [En parlant d'une femme] est désormais attribuée à l'autre sens.

[49] Voir aussi les débats lors du colloque de Strasbourg : Migliorini 1961 :117-118 (discussion) : « Evidemment, aujourd'hui, quand je dis : « le divorce qui existe entre deux choses », le mot *divorce* nous paraît employé avec un sens métaphorique ; mais au point de vue historique, le sens de « dissolution d'un mariage » n'est pas le sens originel. Malgré la tentation qui nous viendrait de noter le sens « divorce entre choses » comme un sens dérivé, ce qui serait dans la logique d'un dictionnaire synchronique, je suis décidément en faveur de l'ordre historique, parce que l'ordre historique offre une explication. Si on veut cataloguer les significations d'un point de vue purement synchronique, on risque de se trouver souvent amené à dire : aujourd'hui, ce sens est conçu comme un sens métaphorique, mais le sens originel est celui-là ».

DAALF	TLF
|| **1°** Qui manque d'humanité…	**A. —** Qui n'appartient pas ou qui semble étranger à la nature, aux dimensions de l'être humain. …
— Spécialt. *Poét*. Se dit d'une femme qui ne répond pas à l'amour qu'on lui porte. …	**b)** *Littér*. (dans le vocab. galant). [En parlant d'une femme] Qui ne répond pas à l'amour qu'on lui porte… …
|| **2°** Qui n'a rien d'humain, qui semble ne pas appartenir à la nature ou à la condition humaine…	**B. —** *En partic*. Qui manque d'humanité…

Le fil d'Ariane « du général au particulier » revient d'ailleurs très régulièrement. Je cite à titre d'exemple les articles *inhalation, inhaler, inhérence, inhérent* et *inhumanité*. A part le lemme *inhérent*, il s'agit sans exception de lexèmes monosémiques dans le *Robert*, qui ne deviennent polysémiques qu'à partir du travail effectué sur un corpus large en vue de la préparation du dictionnaire TLF. Ce détail me semble révélateur. Les rédacteurs s'émancipent donc plus facilement de la généalogie des sens, lorsqu'ils sont contraints – faute de modèle - d'inventer une structure *ex nihilo*.

Je constate d'ailleurs qu'outre la perspective contemporaine, d'autres réorientations entrent désormais en jeu lors de l'arrangement de la matière. Des aspects formels dictent dorénavant la structuration de l'article. Prenons l'article *ingénu*, dont la classification s'opère en fonction des conditions d'emploi. Des sens présentés comme différents dans le DAALF se trouvent ici regroupés, du simple fait qu'ils s'appliquent à une personne. Inversement, un seul sens selon le DAALF fait maintenant sont apparition à trois endroits différents, pour la seule raison que l'adjectif est susceptible de qualifier ou bien « une pers. », ou bien « un trait physique ou mor. », ou bien « une activité ou […] son résultat ».

DAALF		TLF
|| **1°** *Dr. rom*. Qui est né libre, *par oppos. à* « esclave » *ou* « affranchi » …	→	**A. —** [En parlant d'une pers.] **1.** *DR. ROMAIN*. Qui est, de par sa naissance, de condition libre… …
|| **2°** (1611). Qui a une sincérité innocente et naïve.	→	**2.** *Courant*. Qui fait preuve d'une franchise innocente et naïve… …
	→	**B. —** [En parlant d'un trait physique ou mor.] Qui dénote une franchise innocente et naïve…
	→	**—** [En parlant d'une activité ou de son résultat] Qui traduit une franchise innocente et naïve…

Les différences au niveau de la structure vont souvent au-delà d'une simple dissemblance dans l'ordre des sens et acceptions. Ainsi à l'article *inintelligence*, les rédacteurs poursuivent les distinctions jusque dans les moindres détails, par exemple moyennant les conditions d'emploi. On saisit cependant plus facilement la différence en regardant les syntagmes et les constructions qu'en déchiffrant les entre-crochets.[50]

> • [Suivi d'un compl. subst. désignant un produit du travail intellectuel] *Inintelligence d'un livre*…
>
> **2.** [… ; suivi d'un compl. subst. désignant l'objet de la connaissance] **Inintelligence de qqc**. Incapacité (plus ou moins grande) à bien comprendre quelque chose ; résultat de cette incapacité…
>
> **—** Plus rare. [Suivi d'un compl. subst. désignant une pers. considérée comme objet de connaissance] **Inintelligence de qqn**…

Il arrive très fréquemment que le TLF propose à un niveau supérieur de l'analyse synchronique des distinctions de sens ou d'acceptions tout à fait pertinentes, ressemblant d'ailleurs régulièrement à celles effectuées dans d'autres dictionnaires. Il n'en reste pourtant pas là, mais continue à signaler des divisions supplémentaires à des niveaux inférieurs. Celles-ci sont d'habitude de nature purement formelle. Il s'agit souvent de variations possibles dans la construction. L'utilité de tant de différenciations n'est peut-être pas immédiatement évidente. Il convient de rappeler qu'elles servent à décrire le signifiant. On le voit par exemple avec les nombreuses constructions poignant s.v. *ingurgiter*, auxquelles ne correspondent en partie pas de définitions.

> **— S'ingurgiter qqc**. *Je viens de m'ingurgiter de suite les dix-sept chants de Silius Italicus, pour y découvrir quelques traits de mœurs* (FLAUB., *Corresp*., 1857, p. 179). *Savez-vous combien, maintenant, je me suis ingurgité de volumes sur Carthage ? environ 100 ! et e viens, en quinze jours, d'avaler les 18 tomes de la Bible de Cahen ! avec les notes et en prenant des notes !* (ID., *ibid*., p. 208).
>
> 2. [Correspond à A 2] **Ingurgiter qqc**. *Que n'ai-je pas ingurgité durant ce semestre ! Quand je passe mentalement en revue la liste de tous ces romanciers (…) avec lesquels j'ai fait pêle-mêle et si copieusement connaissance pendant mon séjour à Passy* (MARTIN DU G., *Souv. autobiogr*., 1955, p. XLVI) :
> …

[50] Je signale qu'il s'agit à nouveau d'une unité monosémique dans le DAALF.

> • **Faire ingurgiter qqc. à qqn**. *Enfant ému du frisson poétique, Pauvre oiseau qui heurtais du crâne mes barreaux, On me livrait tout vif aux chiffres, noirs bourreaux ; On me faisait de force ingurgiter l'algèbre* (HUGO, *Contempl*., t. I., 1856, p. 98).

La structure est alors souvent plus complexe qu'auparavant. Cependant, le plus ne réside guère dans la différenciation sémantique, mais dans les détails du portrait de la forme.

Pour finir, on essaiera d'évaluer la qualité et la pertinence du classement. Au moins un tiers des articles du TLF entre *ingénieusement* et *innombrable* présentent une structure très claire et immédiatement intelligible. Quel que soit le type de structure adopté, l'organisation est cohérente et sa logique apparaît au premier regard.[51]

Ceci précisé, il ne faut jamais oublier que même si les structures des articles paraissent tout à fait légitimes et sont faciles à comprendre, il ne s'agit en fin de compte que d'une voie possible parmi plusieurs autres. C'est ainsi que sous *ingouvernable* le rédacteur a décidé de réunir les deux acceptions « dérivées ». Il aurait aussi bien pu les placer toutes au même niveau (A, B, C au lieu de A, B.1 et B.2).

> **A. —** [En parlant d'une embarcation ; p. anal., d'un aéronef] Qu'on ne peut gouverner, diriger…
>
> **B. — 1**. [En parlant d'une pers. d'une collectivité] Qu'on ne peut gouverner, diriger ; qui n'est pas suceptible [sic] d'être gouverné, dirigé…
> …
>
> **2**. [En parlant d'émotions, de sentiments, de passions, de sensations] Qu'on ne peut maîtriser, contrôler, dominer…

Dans certains articles, le classement des sens et acceptions reste sujet à discussion. Pour illustrer ce cas de figure, je choisis l'article *inglorieux*, qui présente la structure suivante :

> **A. —** *Littér*. Qui ne donne, ne procure pas de gloire ; sans gloire…
>
> **—** [*P. méton*., en parlant d'un lieu] Où se sont déroulés des événements sans gloire…
>
> **B. —** [En parlant d'une pers.] Qui n'a pas (acquis) de gloire…

[51] Cette constatation ne reflète évidemment que l'impression de l'auteur de cette étude. Il s'agit des articles : *ingénuité, ingénument, ingrat, ingratitude, inguérissable, inhabitable, inhabité, inhalateur, inhibiteur, inhospitalier, inhumer inimaginable, inimitable, inimitié, inintelligent, inintelligible, ininterrompu, initiation, initier, injecter, injection, injure, injuste, injustement, injustice, injustifiable, injustifié, inlassable, innavigable, inné, innéité, innocemment, innocenter, innocuité* et *innombrable*.

Qu'est-ce qui justifie de placer « — [En parlant d'une pers.] Qui n'a pas (acquis) de gloire » à un autre niveau que les acceptions présentées sous A ? Ce n'est finalement qu'une autre acception. Prenons encore l'article *injurieux*, que le rédacteur débute par un sens *Rare*, qui n'est évidemment pas le sens principal. Un regard rapide sur la notice historique révèle qu'il ne constitue pas non plus le socle de l'article dans une perspective historique. Qu'est-ce qui peut justifier ce choix ?

Signalons avant de clore le sujet que le corpus a révélé tant de nouveaux sens pour certains lemmes que leur introduction faisait littéralement éclater la structure « traditionnelle ». Il semble que de nombreux rédacteurs aient pris cela comme impulsion pour tenter une nouvelle voie (par exemple dans les articles *initial* et *innocence*).

Certaines analyses sémantiques du TLF sont la preuve palpable qu'à ce niveau, l'innovation est tout à fait possible. D'autre part, les rédacteurs oscillent entre la tradition et des sentiers moins battus, ce qui introduit une énorme variabilité dans l'ouvrage. En tout cas, il résulte de ce premier sondage qu'une particularité importante du Trésor se situe au niveau du classement des sens.

On en arrive à un autre détail, étroitement lié au sujet précédent : il est question des marques telles que *Au fig.*, *P. métaph.*, *P. méton.*, *P. anal.* et *En partic.* Certains lexicographes leur confèrent un statut particulier et appellent ces éléments des gloses sémantiques.[52] Imbs, en revanche, les classe parmi les nombreux adjuvants différenciateurs ; d'où le terme d'adjuvant rhétorique.[53]

Sans vouloir trancher la question de connaître leur statut exact, je constate tout simplement leur présence courante dans bien des articles du TLF. Près de la moitié des entrées de l'échantillon contiennent de telles mentions en plus de ce que proposait le DAALF. Celles-ci s'appliquent d'ailleurs dans la même mesure tant aux éléments traditionnels que novateurs de l'analyse sémantique. Or, comment s'expliquer cet afflux soudain ? L'étude du classement des sens a révélé qu'elle marque souvent une rupture par rapport à la tradition. Les rédacteurs en étaient probablement tout à fait conscients, et cela ne m'étonnerait pas qu'ils aient multiplié les marques afin de communiquer leur approche explicitement. Cette prolifération par rapport au DAALF est donc une conséquence de l'approche dite synchronique.

Ainsi, ce n'est pas un hasard lorsque, s.v. *injection*, une mention *p. ext.* devient *P. méton.* dans le TLF. Ceci traduit un changement d'optique dans la composition de l'article. Là

[52] Hausmann 1989b :653.
[53] Imbs 1971 :XXXII (Préface).

où le DAALF rend compte d'une évolution sémantique dans l'histoire du mot, le rédacteur du Trésor fait part des liens que l'observateur contemporain est susceptible d'y apercevoir, ce qui est tout à fait autre chose.[54]

La fréquence élevée des gloses sémantiques prouve leur importance pour les lexicographes de Nancy. En utilisant le Trésor, il est essentiel d'être conscient du fait que les gloses sémantiques dénotent parfois des rapports diachroniques, et parfois des rapports synchroniques. En dehors de cela, cette composante n'a guère retenu mon attention, de sorte qu'il n'y aura pas à revenir sur ce sujet.

A présent que tous les aspects de l'analyse sémantique ont été abordés, le moment est venu de passer aux informations dites complémentaires, en premier lieu la prononciation. Les articles du TLF sont presque systématiquement dotés d'une transcription phonétique en API.[55] Non seulement le DAALF ne se servait pas encore de ce système de transcription, mais la grande majorité des articles de l'échantillon sont encore dépourvus de toute information d'ordre phonétique. Seulement huit articles de l'échantillon disposent dans le DAALF d'une transcription sous une autre forme, et dans un seul cas, le rédacteur propose une explication verbale sur la prononciation. Il n'est donc pas exagéré d'avancer que cet élément phonétique fait partie des « plus » du Trésor par rapport à son devancier.

En plus d'être systématiquement présents, les renseignements phonétiques du TLF vont souvent au-delà de la simple transcription en API. Ainsi, la notice résume d'anciens débats autour de la prononciation : à l'article *ingrédient*, on prend connaissance d'une variante archaïque que l'Académie avait proposée en 1798 et de la répulsion que Littré éprouvait à son égard. En d'autres occasions, l'équipe cite les avis divergents figurant dans des ouvrages contemporains de prononciation (s.v. *ininterrompu* une variante d'après Martinet-Walter[56] et s.v. *inlandsis* une variante repérée dans Warn 1968[57]). Outre cela, les responsables de la notice phonétique joignent parfois une explication à la transcription API (par exemple s.v. *inné*).

En résumé, la rubrique phonétique est d'une part systématiquement nouvelle et doit de ce fait retenir mon attention. D'autre part, il n'y a rien d'inattendu au niveau du contenu. On renoncera par conséquent à une étude détaillée. Ce qui me semble intéressant dans ce cas,

[54] Voir aussi plus haut l'exposé au sujet de la structure des articles.
[55] Association Phonétique Internationale.
[56] Martinet / Walter 1973.
[57] Warnant 1968.

c'est de connaître les débuts de ces efforts et de se familiariser avec les ambitions et les objectifs poursuivis. Voir à ce sujet l'autre partie de l'ouvrage, celle consacrée à l'histoire du TLF.

La rubrique Prononc[iation] porte à plusieurs reprises l'étiquette Prononc[iation] et Orth[ographe]. Elle informe alors non seulement de la prononciation, mais encore de l'histoire de la graphie. L'évolution graphique est retracée moyennant les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie*. L'équipe précise systématiquement dans quelles éditions la forme est attestée, à moins qu'il s'agisse d'un mot n'y ayant jamais accédé.[58]

Outre cela, c'est l'occasion d'évoquer, le cas échéant, des variantes graphiques. Ainsi, le lecteur découvre à l'article *ingénument* la remarque : « *Ac*. 1694 et 1718 : *-nuement* ; 1740-1935 : *-nument* ». L'évolution de la graphie et ses spécificités sont également traitées sous cette rubrique. Toujours s.v. *ingénument* : « Pas d'accent circonflexe pour marquer la disparition de *e* intérieur ». Lorsque l'article traite d'un verbe, la notice signale régulièrement les variations graphiques intervenant dans la conjugaison. A l'article *ingérer* on lit « Conjug. : change *é* du rad. en *è* devant syll. muette sauf au fut. et au cond. *ingérerai(s)* ».

Le DAALF ne connaît rien d'équivalent. Aussi cette composante est-elle propre au TLF. S'il est possible un jour d'approfondir les connaissances sur la genèse du TLF, il conviendra de s'interroger sur ce qui a motivé les initiateurs pour thématiser les avatars de l'orthographe.

La rubrique Prononc[iation] (et Orth[ographe]) est suivie d'une notice intitulée Étymol[ogie] et Hist[oire]. Elle débute par un bref aperçu de l'historique de la forme, c'est-à-dire l'année et les contextes de première apparition des sens et acceptions principaux, ainsi que leurs références exactes, et se termine sur un rappel de l'étymologie.

Un rapide survol des notices historiques le met tout de suite en évidence : les innovations dans ce domaine sont extrêmement nombreuses. Si l'on considère simplement les datations que le Trésor propose pour les premières attestations, on constate que 55 datations modifiées s'opposent à 30 dates restées inchangées par rapport au DAALF ! Le TLF parvient donc à corriger une large part des premières attestations. Plus exactement, les matériaux et les méthodes du Centre ont permis d'avancer[59] 23 datations (*ingénuité, ingérence, ingérer, inges-*

[58] Le Dictionnaire de l'Académie est un merveilleux moyen pour déterminer le moment où l'usage d'un mot est généralisé, où il est consciemment accepté par la communauté langagière. L'entrée dans le Dictionnaire de l'Académie constitue donc une sorte de baptême. A ce sujet, voir aussi Duhamel 1956 :10 : « L'intérêt principal de cet ouvrage est de montrer au chercheur comment les mots ont fait leur entrée dans la langue ».
[59] C'est-à-dire d'émettre des dates qui sont antérieures (par exemple de 1924 à 1879).

tion, ingouvernable, inguinal, ingurgiter, inhabitable, inhabitude, inhaler, inhumation, inintelligent, inintéressant, ininterrompu, initialement, injure, injurier, injurieux, injustifié, innervation, innerver, innocemment et *innocuité*). Pour treize mots, les rédacteurs étaient à même de fournir des dates plus précises que leur prédécesseur (*ingrat, ingratitude, ingression, inhabile, inhabileté, inhabilité, inharmonieux, inhibitoire, inique, initier, injustice, inlassable* et *innocenter*). Deux lemmes, dépourvus d'indications historiques dans le DAALF, en disposent désormais (*initiatique* et *inlandsis*). Finalement, les nouvelles évidences ont contraint à reculer[60] les dates de 14 premières attestations (*ingéniosité, ingénu, ingénument, inhabité, inhérent, inhiber, inhospitalier, inhumer, inimitable, initiation, injecteur, injection, injustement* et *innéité*) et de formuler trois autres dates de façon plus prudente, c'est-à-dire plus approximative qu'elles ne l'étaient auparavant (*ingénieusement, innocence* et *innocent*).

Ces résultats acquièrent un caractère encore plus révélateur, si l'on ne considère que les mots attestés pour la première fois depuis 1789. Dans ce sous-ensemble, quinze mots, dont le certificat de naissance était modifié d'une façon ou d'une autre (*ingérence, inhaler, inharmonie, inhibitoire, inintéressant, initialement, initiatique, injecteur, injustifié, inlandsis, inlassable, innéité, innocuité, innervation* et *innerver*), s'opposent à 4 unités non-altérées (*inhabituel, inhalateur, inintelligence* et *injustifiable*) seulement. Ce score contribue à estimer la valeur du corpus constitué pour les XIX^{e} et XX^{e} siècles dans les recherches historiques.

Dans de nombreux cas, les « diachroniciens » s'aperçoivent du caractère isolé des attestations de première apparition figurant dans le DAALF et les complètent alors d'une date de réapparition. Ce n'est pas le moindre des mérites du TLF, puisque ces deux moments sont souvent séparés de plusieurs siècles. L'échantillon en fournit huit exemples, ce qui fait presque 10% (*ingestion, inglorieux, ingurgitation, ininflammable, initiateur, imitation, initiative* et *innavigable*).

En réalité, les notices historiques du TLF ne se limitent pas d'habitude à l'indication de la première apparition, mais signalent bien souvent l'émergence d'autres sens et acceptions, ainsi que celle d'emplois ou de constructions, parfois même de collocations, et il y a là encore énormément d'inédits. Cela concerne en fait presque la moitié des 88 notices de l'échantillon.[61] Ces indications plus nombreuses, quoique toujours concises, sont extrême-

[60] C'est-à-dire d'émettre des dates qui sont postérieures (par exemple de 1897 à 1924).

[61] Les 41 lemmes concernés sont : *inglorieux, ingrat, ingratitude, ingrédient, ingurgiter, inhabile, inhabileté, inhalateur, inhalation, inhaler, inhiber, inhibiteur, inhibition, inhospitalier, inhumain, inhumanité, inintelligent, inintelligible, inintéressant, inique, iniquité, initial, initiateur, initiation, initiatique, initiative, initier, injecter, injecteur, injection, injure, injurier, injurieux, injuste, injustement, injustice, inlassable, innavigable, innocence, innocent* et *innombrable*.

ment précieuses. De la sorte, les notices historiques constituent une excellente première approche de l'évolution sémantique d'une forme à travers l'histoire.

Avant de finir, voici quelques remarques de détail. D'habitude, les « diachroniciens » évoquent très brièvement le parcours sémantique en partant de la forme en question. Il leur arrive également de souligner la continuité sémantique entre diverses formes, comme par exemple sous *ingénuité*, où l'on trouve une datation et une référence de la forme précédente.

Le progrès en diachronie dépasse cependant le cadre des améliorations dans les notices historiques. Il ne faut pas oublier les nombreux mots traités en DÉR[ivé].[62] Dans les colonnes du Trésor, ils jouissent d'un traitement lexicographique relativement exhaustif et on repère des perfectionnements considérables parmi les informations d'ordre historique. Citons à titre d'exemple la rubrique *inintelligibilité,* qui avance une première attestation, celle d'*inintelligiblement*, qui recule une datation, et *inhumainement*, où figure désormais une date plus précise.

Les notices historiques ne se limitent pourtant pas à une énumération de dates. Pour les unités polysémiques, les « diachroniciens » citent les occurrences dans leurs contextes originaux, de sorte à évoquer des nuances distinctes, ou bien ils présentent les différentes constructions. Les éléments sont systématiquement référencés de façon très précise, pour que l'attestation soit à tout moment vérifiable. Les rédacteurs n'ont d'ailleurs pas hésité à citer et à localiser des manuscrits. Dans ce zèle d'exactitude, le TLF est sans commune mesure. Or dans le TLF, de nombreux ouvrages ne sont cités que d'après d'autres dictionnaires, en premier lieu Godefroy et Tobler-Lommatzsch, ou des manuels comme Brunot. Quelques renvois à l'IGLF s'y mêlent également.

Les abréviations utilisées sont généralement identifiables dans les listes des « Études fréquemment citées » précédant chacun des tomes. Cela requiert cependant un peu de patience parfois, car pour trouver ROQUES, il faut feuilleter les listes jusqu'à trouver la solution dans le tome III, pour RICHARD 1845, la solution se trouve même dans le tome VIII. L'abréviation *Arch. Nord*, figurant à l'article *ingénu,* reste introuvable dans les seize tomes. Mais ce sont là de rares exceptions.

Cette première investigation achevée, nul ne contestera l'énorme innovation apportée dans ce domaine. Si l'on cherche à caractériser le TLF, il s'avère donc incontournable d'étudier de façon minutieuse les ascensions intervenues dans les notices historiques.

[62] D'habitude, le DAALF les traitait également en DER[ivé].

Venons-en aux étymologies qui – dans les colonnes du Trésor – suivent directement les notices historiques. Seulement douze lemmes présentent l'étymologie de façon entièrement identique à celle du DAALF. Ce n'est finalement qu'une part infime. Toutes les autres étymologies ont subi des modifications, des corrections ou ont été complétées. Je vais dès lors exposer quelques-uns des cas de figures rencontrés, et en premier lieu, les étymologies divergentes.

Treize mots sont désormais étymologisés différemment (ramenés à un autre étymon). Parmi ces étymologies qui se distinguent nettement de celles proposées dans le DAALF, on distingue un groupe de sept mots ayant un aspect commun. Robert les a traités en DER[ivé] à l'article d'un mot de la même famille (*inhabileté, inhabilité, inhabité, inhalateur, inharmonieux* et *inintelligence*). Le rédacteur suggère ainsi qu'ils sont ou bien dérivés du lemme sous lequel ils figurent, ou bien qu'ils proviennent du même étymon que ce dernier. Il prive cependant le lecteur d'informations précises en ce qui regarde leur étymologie. Les notices étymologiques du TLF, en revanche, les présentent de façon extrêmement détaillée et exacte. Aucun de ces mots n'est selon le TLF dérivé de l'entrée sous laquelle il figure dans le DAALF. Quant à *inhibiteur* et *inhibitoire*, les développements sur l'étymologie dans le TLF sont spécialement instructifs, car d'après les rédacteurs du Trésor, il s'agit de doubles dérivations.

Parcourons rapidement les autres divergences. A deux reprises, la différence réside dans le fait que les rédacteurs du Trésor poursuivent plus loin l'analyse des composants. Ainsi, *ingouvernable* se serait formé, selon l'équipe de Nancy, de *in-* , *gouverner* et *–able*, tandis que le DAALF propose *in-* et *gouvernable*. Il en va de même pour *injouable* : le TLF y aperçoit les constituants *in-*, *jouer*, *-able*, alors que Robert en est resté à *in-* et *jouable*. Le TLF pousse donc l'analyse plus loin, sans pour autant spécifier dans quel ordre la formation s'est déroulée.[63] A l'article *inhabité*, le TLF se veut plus précis en ce qui concerne la forme grammaticale de l'étymon, tandis que Robert se contente d'afficher l'infinitif. Ces variations ne suscitent pas énormément d'intérêt, puisqu'il ne s'agit aucunement de différences fondamentales. Le cas d'*initiative*, en revanche, s'annonce plus captivant : le DAALF était parti sur une dérivation savante du mot latin *initiare*. Le TLF identifie désormais le verbe français *initier* comme étymon. Que s'est-il passé ? Grâce à ses vastes matériaux, le TLF parvient à attester une étape intermédiaire dans le processus de dérivation (*initiare – initier – initiative*). En ce qui concerne les lemmes *innavigable* et *innombrable*, les relations sont plus difficiles à

[63] Vu l'inexistence des formes **ingouverner* et **injouer*, cela n'est peut-être pas nécessaire.

établir. Le DAALF avait proposé un étymon latin, tandis que le TLF suppose désormais une composition d'éléments français.

Pour ce qui est de l'étymologie, les plus nombreuses sont les notices qui n'innovent pas l'étymologie elle-même, mais qui l'étoffent en fournissant des informations supplémentaires. Ainsi, l'équipe rajoute dans environ un tiers des entrées des explications utiles sur le sens de l'étymon.[64] Les rédacteurs visualisent d'ailleurs assez régulièrement les suffixes, préfixes ou désinences impliqués dans le processus de formation.[65] Outre cela, des indications du type « bas-latin » (*ingestion, ingratitude, inhibition, initiateur* et *injurier*), « époque classique » (*injure*) ou « latin médiéval » (*inhiber*) concourent à situer plus précisément les étymons sur les axes diachroniques et diastratiques. Il n'est finalement pas rare de trouver un exposé sur la formation de l'étymon dans la langue d'origine.[66]

La comparaison révèle d'ailleurs de nombreuses informations supplémentaires, qui peuvent être de nature très diverse et n'apparaissent que sporadiquement. Ainsi les notices étymologiques de *ininterrompu*, *injustifié* et *inné* explicitent la forme grammaticale de l'étymon, et celles d'*injure* et d'*injurieux* retracent le changement sémantique de l'étymon à l'intérieur du latin. Dans d'autres notices, les rédacteurs n'hésitent pas à rappeler les domaines d'utilisation (*inné* et *injection*), à rajouter une réflexion sur le milieu dans lequel le mot a pris son acception technique (*ingrédient*), à évoquer des synonymes antérieurs (*inhumain* et *inimitié*) ou à citer l'étymologie d'un synonyme (*ingression*). Tous ces éléments aident l'utilisateur à bien saisir dans quelles circonstances s'est effectué le cheminement d'une forme. Il en va de même de renvois à des parallèles en moyen français (*inhumer* ou *inique*), ainsi qu'à d'autres cas de la même famille (*innocent*). A l'article *inhérence*, les étapes de l'emprunt sont présentées de façon très détaillée et à *inglorieux* et *inhibition*, le rédacteur précise qu'il s'agit d'une double dérivation.

En somme, en matière d'étymologie, le TLF est généralement très novateur. Il rend compte des grands progrès intervenus dans ce domaine. De nombreuses informations y apparaissent pour la première fois de façon explicite. On discerne par ailleurs une évolution dans l'approche : bien des renseignements complémentaires sur les circonstances favorisent la compréhension de certains mécanismes dans le changement sémantique. Précisons qu'il s'agit d'une part de recherches et de rapprochements effectués au sein de l'équipe nancéenne, et

[64] *ingénu, ingénuité, ingérer, ingrat, ingratitude, inhabile, inhabitable, inhalation, inhérent, inhiber, inhibition, inhumain, inhumanité, inhumer, inimitié, inique, iniquité, initial, initiateur, initiation, initier, injecter, injection, injonction, injurier, injurieux, injuste, injustice, inlandsis, inné, innocence* et *innocent.*

[65] *ingénieusement, ingéniosité, ingénument, ingérence, inhumation, initialement, initiatique, injecteur, injonctif, injustement, inlassable, innéité, innocuité, innervation, innerver* et *innocenter*.

[66] *ingurgiter, inhabile, inhibition, inhumer, inimitable, inimitié, initiateur, initiation* et *initier.*

d'autre part, d'une vulgarisation réussie d'informations figurant dans divers ouvrages spécialisés, notamment le FEW. Je suis donc en mesure de conclure que les notices étymologiques participent pleinement aux éléments qui constituent la singularité du Trésor et qu'elles méritent par conséquent toute mon attention.

Dans la microstructure du Trésor, la partie diachronique est suivie d'une rubrique statistique, annoncée par le titre Fréq[uence] abs[olue] littér[aire] et éventuellement Fréq[uence] rel**[**ative] littér[aire]. Tout ce qui relève dans le TLF de l'approche quantitative est entièrement nouveau par rapport au DAALF. 70 des 88 articles de l'échantillon sont dotés d'une rubrique statistique, c'est-à-dire que le lecteur y trouve au moins le nombre global d'occurrences de la forme dans le corpus littéraire des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Ce bilan est même à corriger à la hausse, en raison des formes traitées en DÉR[ivé], dont les fréquences sont suffisamment élevées pour figurer dans les colonnes du TLF (par exemple *inhumainement* 18, *injurieusement* 10, *inlassablement* 160). Ces chiffres se révèlent un outil très pratique par leur aptitude à traduire l'importance d'un vocable dans la littérature des deux siècles traités — du moins l'aspect quantitatif.

La rubrique statistique n'en reste cependant pas là. Dans 27 articles, on trouve par ailleurs les fréquences relatives, calculées pour quatre demi-siècles. Il faut se reporter à la préface du *Dictionnaire de fréquences* pour obtenir des renseignements sur les limites exactes de ces intervalles.

— le premier "demi-siècle" du XIX^e^ siècle (1789 à 1849)
— le deuxième "demi-siècle" du XIX^e^ siècle (1850 à 1879)
— le premier "demi-siècle" du XX^e^ siècle (1880 à 1918)
— le deuxième "demi-siècle" du XX^e^ siècle (1919 à 1964)[67]

Cette suite de quatre chiffres dévoile fréquemment des faits tout à fait remarquables. Ainsi on apprend à l'article *inhabité* que l'utilisation du vocable diminue rapidement au cours du XX^e^ siècle. La notice statistique de *inhumain* par contre, fait apparaître un quadruplement de son emploi pendant la période allant de 1919 à 1964. L'indication des fréquences relatives sous *inimitié* informe d'une chute de fréquence relativement brusque, accréditant l'hypothèse que ce mot était en train de tomber en désuétude. Le cas inverse est signalé à trois reprises. Les chiffres accompagnant l'article *ininterrompu* témoignent de la grande vitesse à laquelle ce vocable s'est répandu dans la langue au cours du XIX^e^ siècle. Ils concourent ainsi à caractéri-

[67] DicFréq 1 :VIII.

ser l'entrée d'une nouvelle unité lexicale dans un idiome. Il en va de même d'*initial* et d'*initiative*. Les fréquences relatives constituent un complément de grande valeur à la notice historique. A l'aide de ces deux constituants, le lecteur est à même de suivre le parcours du mot en train d'entrer dans la langue. Dans d'autres articles, la suite des fréquences relatives exhibe un grand pic à une certaine époque, ce qui n'est pas dénué d'intérêt (*injurier* entre 1880 et 1918, *inné* entre 1789 et 1849 et *innocence* également entre 1789 et 1849).

En conclusion, les données statistiques comptent clairement, à mon avis, parmi les éléments qui distinguent le Trésor d'autres ouvrages lexicographiques. Il serait par conséquent intéressant de connaître les circonstances scientifiques qui ont favorisé une telle approche. Une étude approfondie du contenu de cette rubrique ne me paraît en revanche guère prometteuse.

Dans les années 1950, naît la linguistique quantitative. Les chercheurs s'aperçoivent alors d'importantes « relations qui existent entre la fréquence d'un mot d'une part et sa forme, sa signification, son étymologie de l'autre ».[68] Depuis 1953, Guiraud et Wagner publient des index de différentes œuvres suivis d'analyses statistiques.[69] Il était donc « dans l'air » de s'intéresser à la fréquence des vocables qui allaient figurer dans la nomenclature du TLF. Puisque les textes étaient de toute façon stockés sur support magnétique, il était relativement aisé d'établir des statistiques.

Bien des articles du TLF se terminent par une brève notice indiquant les ouvrages utiles qui traitent le mot en question. Le DAALF ne propose rien de comparable. L'équipe de Nancy ne les présente pourtant pas de façon systématique. Dans l'échantillon examiné, seulement 26 des 88 articles disposent d'une bibliographie. Ce n'est donc même pas un tiers. Lorsqu'elle est présente, on y trouve, en règle générale, une ou deux références. Les *DDL* de Bernard Quémada y figurent très régulièrement.

D'habitude, les ouvrages sont cités de façon relativement détaillée. Quelques-uns sont abrégés et figurent alors dans la liste des études fréquemment citées en tête des tomes I et X. Je n'ai relevé que deux renvois qui requéraient une recherche plus longue à travers tous les tomes antérieurs, jusqu'à les trouver dans les tomes V et VI. Cette pratique n'est donc pas sans faille. N'aurait-il pas été plus fonctionnel de réunir ces informations de façon systématique dans un volume à part ?[70]

[68] Guiraud 1954 :1.
[69] Par exemple Guiraud 1955 ou Guiraud 1955b.
[70] Comme l'a fait von Wartburg en publiant le *Beiheft*.

Il semble donc que les indications bibliographiques à l'intérieur des articles sont propres au TLF. Il ne me paraît pourtant pas très utile d'étudier davantage les renvois. Un regard sur l'établissement de la documentation bibliographique, par contre, serait beaucoup plus révélateur.

Voilà pour les résultats qu'a fournis la comparaison avec le DAALF. Voyons maintenant dans quelle mesure le deuxième sondage saura confirmer ou modifier ces conclusions.

3.1.3 Résultats d'une comparaison du TLF avec le FEW

La confrontation du Trésor au FEW a été effectuée à partir d'un échantillon du tome 11 (*Lot – Natalité*) du TLF paru en 1985. J'ai choisi les 68 premiers articles de *M*, c'est-à-dire de la lettre de l'alphabet *M* à *mâcler[1] (se)*. Pourquoi justement le début de la lettre *M* ? La plupart des lemmes que traite cet échantillon délimité dans le TLF, se retrouvent dans le volume 6, I (*Mabille – Mephitis*) des étymons latins et grecs du FEW. Quoique la publication de ce tome date de 1969, il présente les fruits des travaux de la décennie précédente.[1] Le caractère de ces articles était certainement bien connu parmi les linguistes de l'époque, qui ont participé au colloque de Strasbourg en 1957. Les articles — qui sont donc contemporains de la conception du TLF - mettent les aptitudes et les limites potentielles du FEW en évidence. Bref, en choisissant cet extrait on évite de faire du tort à quiconque. Car bien que le FEW soit antérieur, l'initiative d'un TLF date à peu près de la même époque. Et parvenu à cette tranche de l'alphabet, la publication est des deux côtés bien entrée dans un état de maturité.

Les deux ouvrages disposent d'une organisation tout à fait distincte. Tandis que von Wartburg regroupe une multitude d'unités lexicales différentes sous leur étymon, qui constitue le lemme, presque toutes les unités traitées dans le TLF figurent elles-mêmes en entrée. A cette différence fondamentale s'ajoute que le FEW regroupe ensuite les étymons en fonction de leur provenance (la langue d'origine).[2] Il s'ensuit que l'équivalent des informations présentées dans l'échantillon du TLF doit être recherché dans plusieurs volumes du FEW et que le résultat n'est pas forcément couronné de succès. Voilà le premier progrès du Trésor par rapport au FEW : la macrostructure simplement alphabétique facilite énormément l'accès immédiat aux informations.

Le vocabulaire figurant dans la nomenclature du Trésor se retrouve à 85% dans les colonnes du FEW. Ce résultat confirme que les deux ouvrages sont tout à fait comparables. Ceci souligné, 10 des 68 lemmes constituant le corpus ne sont pas traités par Wartburg ou restent introuvables. Ce sont majoritairement des substantifs (*macassar, macchabée[1], mach, machairodus, machaon, macédonien* et *macho*), mais aussi une lettre de l'alphabet (*M*), un élément formant (*-machie*) et une interjection (*macarelle*).

[1] Sur le recto de la page de titre on lit : « Der band ist in den jahren 1958-1968 herausgegeben worden, und zwar bogen 1-8 1958, bogen 9-24 1959, bogen 25-31 1961, bogen 32-38 1965, bogen 39-48 1968 ».
[2] Pour plus de renseignements voir Büchi 1996 : 5 et *passim*. On y trouve tout sur l'organisation complexe de cet ouvrage, qui commence par la bipartition en matériaux étymologisés et matériaux d'origine inconnue ou incertaine et va jusqu'à la macrostructure et les subdivisions en sections et sous-sections.

En quoi la nomenclature du TLF dépasse-t-elle donc celle du FEW ? Tout d'abord, en consacrant des articles aux lettres de l'alphabet et aux éléments formants ; outre cela, en ménageant de la place à des déonomastiques, des déonymiques et des (dé)éponymes. Parmi les dix substantifs non-identifiés dans le FEW, on en trouve six dont l'étymologie remonte directement ou indirectement à un nom propre, c'est-à-dire un nom de lieu ou de personne (*Macao, macassar, macchabée*[1]*, macédonien, mach* et *machaon*). La conclusion s'impose que le TLF retient les dérivés de noms propres plus régulièrement que ne le faisait Wartburg.[3]

L'avantage du TLF en ce qui concerne le vocabulaire traité s'agrandit encore lorsque l'on prend les mots traités en REM[arque] ou en DÉR[ivé] en considération. Plusieurs de ces rubriques comportent des formes absentes du FEW. Cette différence ne se limite pourtant pas au simple fait de les avoir répertoriées. Dans le Trésor, ces mots sont de surcroît accompagnés de plusieurs informations lexicographiques. Pour les vocables figurant en DÉR[ivé], le traitement est spécialement ample. Ce sont alors souvent de mini-articles.[4]

Occupons-nous d'abord des améliorations concernant l'analyse sémantique. Elles se manifestent surtout par l'incorporation de sens ou acceptions nouvellement identifiés, mais ne se limitent pourtant pas à cela. Vu les difficultés à trancher exactement entre sens et acceptions,[5] je les unis ici en un même groupe. Dans cet échantillon, il est d'ailleurs très rare que des innovations soient clairement identifiables comme des acceptions.

Dans 30 des 55 articles comparés, l'analyse sémantique du Trésor présente des éléments qui dépassent la matière du FEW. Le lecteur y découvre au moins un détail supplémentaire. Dans un nombre considérable de cas, l'innovation va cependant bien au-delà d'un petit rajout. Les bases textuelles ont alors permis au TLF de présenter la signification d'une façon bien plus diversifiée. Pour s'en convaincre, il suffit de citer quelques-uns des cas extrêmes, comme l'article *macaron*, recelant cinq sens faisant défaut dans les pages du FEW :

[3] Voir aussi Büchi 1996 :94 : « Le FEW étant un dictionnaire de langue, les matériaux qu'il recense constituent en règle générale des unités lexicales. C'est dire qu'il ne s'intéresse que de façon périphérique à ce qui n'est pas purement lexical : la morphologie, les mots grammaticaux, la phraséologie et les noms propres… ».

[4] Afin d'illustrer à quel point le traitement des mots en DÉR[ivé] peut être complet, je cite la forme *machiavéliser* qui figure à l'article *machiavel*, même si celle-ci était déjà présente dans le FEW. Le TLF y présente une multitude d'emplois divers.

[5] Voir la digression au sujet de la distinction entre *sens* et *acception* dans le chapitre présentant les résultats de la comparaison du TLF au DAALF.

B.1. Natte de cheveux roulée sur l'oreille…
…

— *En partic. et fam.* Rosette de la Légion d'Honneur…

b) Vignette (ronde) délivrée à certains corps sociaux, pour permettre une identification rapide et les aider dans leurs fonctions…

3. *Rare*. Signe manuscrit, rondelle de papier imprimé placé(e) sur un écrit dans le but d'attirer l'attention d'un lecteur…

C.3. *PASSEMENTERIE*. …

Ou encore l'exposé au sujet du participe passé adjectivé et substantivé *macéré*, qui **—** avec ses six sens supplémentaires **—** est presque entièrement nouveau par rapport à ce qu'on lit dans le FEW. Là où Wartburg se contentait de distinguer tout simplement l'emploi adjectivé du substantif masculin et de définir chacun d'eux, les rédacteurs à Nancy proposent six sens distincts que l'adjectif est susceptible de prendre. Voici cette variété tout à fait impressionnante :

A. — [En parlant d'un corps] Qui a subi une macération…

• [Suivi d'un compl. introd. par *de*] *P. métaph.* ou *au fig*. Imprégné, pénétré, saturé de…

— *PATHOL*. [En parlant d'un tissu, d'un organe, d'un organisme] Qui est ramolli et altéré par l'humidité ou un séjour prolongé dans un liquide…

B. — [En parlant d'une pers.]

1. Qui pratique des macérations religieuses…

2. Qui est amaigri, émacié par la pratique des macérations…

— *P. ext.* Amaigri.

Parmi les lemmes détenant le record en matière de diversification des sens et acceptions figurent encore *mâcher*[1], *machine* et *mâchoire*.

L'affinement de l'analyse sémantique ne se limite cependant pas au simple fait d'introduire des aspects omis par Wartburg. Ainsi on rencontre à plusieurs reprises des regroupements d'idées distinctes. En d'autres termes, le TLF parvient quelquefois à dériver une signification globale, englobant une multitude d'aspects sémantiques précis et divers dans les colonnes du FEW. Des formules repérées dans les articles *macaque* et *mâchoire* aideront à illustrer ce propos.

macaque

FEW 20 :88a (1968) s.v. *macaco*	TLF
Übertragen. — Nfr. *macaque* „homme vieux et laid" (seit Lar 1873), […] bearn. *macaque* f. „vieille laide femme ;…"	— *P. anal. et fam.* Personne très laide…

mâchoire

FEW 6,I 458b-459a (1969) s.v. *mastĭcare*	TLF
Übertragen in technologischen bed. — Nfr. *mâchoire* „chacune des deux pièces de fer (d'un étau, d'une tenaille) qui servent à tenir un objet serré" (seit Rich 1680) ; „presse de l'établi du menuisier ; branche fixe et immobile des ciseaux attachée à l'étau (t. de cartier) ; partie de la broie à chanvre" Raym 1832 ; …	**B. —** *P. anal. TECHNOL.* **1.** [Dans une machine ou un outil] Ensemble de deux pièces articulées, dans une machine ou un outil, qui peuvent être éloignées ou rapprochées l'une de l'autre afin de saisir, d'immobiliser, de broyer ou de couper un objet…

Lors de cette étude comparative, attentive au nombre de sens distincts, il m'a paru frappant que bien des articles du TLF présentent de nouveaux sens, mais sans leur réserver l'honneur d'une sous-entrée. Les définitions exprimant un nouveau sens sont alors simplement accolées à une autre, dont on l'estime relativement proche. Je me permettrai d'illustrer cette particularité moyennant trois exemples.

s.v. *macération* **I.A. —** Opération qui consiste à laisser séjourner un corps solide dans un liquide ou dans un milieu humide, pour extraire certains principes actifs ou nutritifs de ce corps ou pour obtenir une modification de celui-ci ; état d'un corps soumis à cette action…

s.v. *machicot* **—** *P. anal., péj.* Mauvais chantre d'église ; incapable, imbécile…

s.v. *machinisme* **A. —** Système technique de production, qui s'instaure lorsque les forces productives ont atteint un certain niveau de développement, et qui repose sur l'emploi des machines […] ; généralisation et prolifération de l'emploi des machines…

Dans le premier et le troisième exemple, la deuxième partie de la définition décrit effectivement une métonymie. Sous *machicot*, c'est une extension de sens. Ces constatations révèlent à quel point les sens assimilés divergent. L'assemblage de plusieurs sens distincts pourrait être dû au souci d'économiser un maximum d'espace.

Lorsque les rédacteurs du TLF établissent le relevé de nuances possibles, ils sont très attentifs aux cooccurrences rencontrées fréquemment. Dans cette perspective, ils s'attachent

bien souvent à présenter des locutions, des mots composés et des expressions figées. Ceux-ci sont désormais dotés d'une définition que Wartburg avait renoncé à formuler. C'est ainsi que dans le TLF, les explications sur le sens qu'un lemme est susceptible de prendre dans certaines collocations dépassent souvent la matière du FEW.

s.v. *machiavélisme*

2. *Loc. prép.*
a) *Avec machiavélisme*. Par ruse et perfidie…
b) *Par machiavélisme*. Par esprit de calcul et d'artifice…

s.v. *machine*

— *Machine à vapeur*. Machine qui utilise la transformation de l'eau en vapeur saturante sous l'effet d'une source de chaleur pour produire de l'énergie mécanique…

• *Machine (à vapeur de système/dite) compound*. Machine à vapeur à plusieurs cylindres dans lesquels la vapeur agit alternativement…

• *HIST. TECHN. Machine atmosphérique*. Machine qui utilisait la force de la vapeur et la pression atmosphérique, et qui correspond à la première étape dans la mise au point de la machine à vapeur….

— *Machine hydraulique*. Machine qui utilisait la force de l'eau en mouvement…

• *Machine(-)outil*. Machine actionnée par une source d'énergie et dont l'effort final s'exerce, au moyen d'une transmission, sur un outil, et qui est destinée à façonner des produits en transformant des matériaux à l'état solide par des procédés physiques, chimiques ou autres…

• *Machine-transfert*. Ensemble de machines-outils à travers lesquelles les pièces à usiner avancent automatiquement…

On se bornera à ces quelques exemples, qui sont légion, et dont on aura à reparler lorsque l'on abordera le sujet de la syntagmatique.

Comment est-on parvenu à progresser autant dans l'identification d'unités complexes et la délimitation des différents sens ? Ce progrès est très certainement dû à l'étendue de la base textuelle constituée à Nancy. A mon avis, on pourrait supposer une corrélation directe entre le taux d'occurrences d'une forme dans le corpus littéraire et le degré de différenciation sémantique. Notons entre parenthèses qu'indépendamment de l'importance globale de certains vocables dans la langue, le nombre d'occurrences peut fortement varier selon la constitution du corpus utilisé. Voyons le raisonnement en détail.

Lorsqu'on exclut les homonymes (*macchabée*$^{1+2}$, *mâcher*$^{1+2}$ et *mâchurer*$^{1+2}$), dont on ne connaît pas les fréquences exactes,[6] l'analyse s'effectue sur un échantillon de 49 articles. A l'intérieur de cet ensemble, on tombe sur 14 lemmes (presque 30%) dépourvus de toute indication statistique, dont la fréquence était donc extrêmement basse. L'analyse sémantique n'y dépasse pas les données du FEW (*macaire, macareux, maceron, macfarlane, mâche, mâche-bouchons, mâchelier, mâchicatoire, machinette, machinoir, mâchouiller, mackintosh* et *mâcler (se)*). Huit autres cas, tous également de très basse fréquence, comportent des perfectionnements qui restent pourtant minimes (ce qui ne veut cependant pas dire négligeables). Aucun de ces exposés n'ajoute plus d'un seul détail à l'état des recherches acquis à l'époque de Wartburg (*macadamiser, macaronée, macaronique, machiavel, machiavéliste, machicot, mâchure* et *macle*). Sept autres formes figuraient à plusieurs reprises dans la base textuelle et disposent par conséquent d'une rubrique statistique. Elles ne dépassent pourtant pas le niveau de différenciation sémantique atteint par Wartburg (*maboul* 21, *mac* 37, *macache* 11, *mâche-fer* 16, *machinateur* 11, *machination* 196 et *machineur* 27). On se l'explique ainsi : à l'exception du lemme *machination*, le nombre d'occurrences ne franchit jamais le seuil de 37 et demeure donc toujours relativement faible.

En revanche, les lemmes dont le nombre d'occurrences dépasse les 1000 attestations (*machine* 4373 et *mâchoire* 1723) figurent tous dans le groupe des articles présentant au moins six nouveaux sens ou des détails équivalents. On constate donc effectivement une correspondance entre la quantité des attestations disponibles et l'innovation dans l'analyse sémantique. Enfin, même si ce n'est pas une proportionnalité stable, il est impossible de nier l'apport de la documentation à ce progrès en lexicologie. Malgré la variation « naturelle » des fréquences évoquée au départ, les données confirment clairement l'hypothèse.

Fidèle à ma perspective, qui est de rechercher les innovations du TLF par rapport au FEW, j'ai passé sous silence tous les éléments propres au FEW et absents du Trésor. En fait, même un bref aperçu de ces données dépasserait le cadre de cette étude. Il convient cependant d'être conscient de leur existence. Cette étape ne m'amène donc pas à conclure que le TLF serait infiniment plus riche que le FEW. Il est, au contraire à propos de constater que « leurs richesses » sont bien distinctes.

L'étude comparative a en outre attiré l'attention sur l'emploi des marques explicitant les adjuvants rhétoriques (*p. anal., p. méton.* et *p. plais.*). A la vérité, c'est l'absence

[6] Ils ne figurent même pas dans la *Table de répartition des homonymes* (DicFréq 7).

d'adjuvants rhétoriques dans le FEW qui frappe, plutôt que leur présence dans le TLF. On sait que le TLF est loin d'être le premier ouvrage lexicographique à y recourir. La confrontation précédente avec le DAALF a déjà montré qu'il en fait parfois un usage particulier.

En considérant la présence des marques dans le TLF, on s'aperçoit d'une forte variabilité. Quelques rédacteurs se servent de ces marqueurs afin de communiquer au lecteur les relations perçues entre les sens divers.[7] Cette technique est cependant loin d'être systématique. Tandis que certains articles débordent d'adjuvants rhétoriques, d'autres en sont tout à fait dépourvus. L'absence de tels descripteurs ne signifie pourtant pas que ces relations seraient moins perceptibles. Au contraire ! Les rapports qu'on vient de constater à l'intérieur des articles *macération*, *machicot* et *machinisme* en disent long.

Après cet aperçu des qualités de l'analyse sémantique, il faut aborder le constituant qui en témoigne au premier chef : les définitions. Des différences perceptibles en matière de définitions concernent presque la moitié des articles. Bien des définitions du TLF proposent davantage de détails que le FEW et deviennent ainsi plus informatives. Les définitions du Trésor comblent d'ailleurs de temps à autre des vides du côté FEW. Illustrons d'abord la constellation la plus fréquente : des définitions plus riches en détails :

s.v. *macaque*

FEW 20 88a 1968 s.v. *macao*	TLF
„Singe d'Afrique, à corps trapu, à museau ramassé"	**A. —** *ZOOL.* Singe d'Asie, à corps trapu, à museau saillant et à grandes abajoues…

s.v. *macaron*

FEW 6,I 65 a-b, s.v. *makaría*	TLF
„pâte faite d'amandes, de sucre et de blanc d'œufs, façonnée en petits pains ronds" (1507, Pans),… „insigne du personnel naviguant, dans l'aviation" Lar 1949, „insigne porté à l'avant de la casquette marine, au dessus des galons" Lar 1949	**A. —** Petit gâteau rond, moelleux, parfumé, à la surface légèrement craquelée, composé de pâte d'amande et de blanc d'œuf… **2. a)** Insigne de forme ronde en tissu ou en métal que l'on arbore à titre distinctif généralement sur un uniforme…

[7] Pour ce qui concerne les différentes fonctions de ces adjuvants, voir le passage qui leur est consacré dans le chapitre : comparaison avec le DAALF.

s.v. *mâche-bouchon(s)*

FEW 6,I 458a s.v. *mastĭcare*	TLF
Nfr. *mâche-bouchon* „pince à mors cannelés avec laquelle on comprime les bouchons pour faciliter le bouchage" (seit 1877)	Instrument composé de deux leviers cannelés, qui sert à comprimer et ramollir les bouchons avant utilisation…

s.v. *machiavel*

FEW 6,I 10a s.v. *Machiavelli*	TLF
Nfr. *Machiavel* m. „homme d'état sans scrupules" (1831)	[P. réf. à Machiavel, homme d'État et écrivain florentin du XVI^{e} s.] Homme d'État dépourvu de scrupules qui n'hésite pas à employer toutes sortes de ruses, de tromperies pour réaliser ses desseins et servir ses intérêts…

s.v. *machiavélique*

FEW 6,I 9b s.v. *Machiavelli*	TLF
nfr. *machiavélique* „conforme à la doctrine de Machiavel" (seit Wailly 1803), „astucieux, perfide, éhonté" (seit Ac 1835 ; auch StendLL 3, 34	**A. —** Conforme à la doctrine politique de Machiavel considérée comme dépourvue de tout sens moral, d'honnêteté et d'intégrité…

s.v. *machinalement*

FEW 6,I 10b s.v. *machina*	TLF
Nfr. *machinalement* „d'une manière machinale" (seit Ac 1718)	De façon machinale, par habitude, sans en avoir conscience…

s.v. *machinette*

FEW 6,I 11a s.v. *machina*	TLF
Nfr. *machinette* „œuvre, chose de peu d'importance" (seit Lar 1907).	Œuvre quelconque, chose insignifiante qu'on ne veut pas nommer, dont on ne prend pas la peine de rechercher le nom…

Par ailleurs, les Nancéens rajoutent quelques synonymes supplémentaires aux définitions.[8]

s.v. *machina*[9] De façon machinale, <u>par habitude, sans en avoir conscience</u>. Synon. *inconsciemment, mécaniquement*…

s.v. *macache*[10] … <u>Il n'y en a pas ; non</u> ; rien du tout ; pas du tout ; <u>impossible</u>…

[8] Les éléments nouveaux sont soulignés.
[9] Le mot figure dans le FEW 6, I 10b, s.v. *machina*.
[10] Le mot figure dans le FEW 19 118a s.v. *mā-kān-š.*

s.v. *macédoine*[11]

A. — Préparation culinaire ou mets composé d'un mélange de légumes ou de fruits ; le plat ainsi préparé. Synon. *jardinière, salade russe, salade de fruits*...

B. — *Fam.* Assemblage, mélange hétéroclite (de choses ou de personnes). Synon. *mosaïque, pot-pourri, salmigondis*….

A d'autres occasions, la définition entière est nouvelle. Wartburg avait bien inventorié les signifiants, mais sans toutefois les accompagner d'une paraphrase définitoire. L'équipe du TLF s'est donnée la peine d'en formuler une :

s.v. *maceron*[12]

Plante herbacée, bisannuelle ou vivace, de la famille des Ombellifères, apparentées aux ciguës mais dont les feuilles et la racine sont comestibles…

s.v. *mâche*[13]

Plante herbacée (de la famille des Valérianacées), potagère, dont les feuilles sont comestibles en salade…

De nombreuses locutions sont répertoriées dans le FEW, sans que Wartburg ait crû nécessaire d'expliciter régulièrement leur sens. Une proposition définitoire est alors l'apport du TLF. Voici le cas de *mâcher la besogne,* cité dans le FEW (6, I 455b s.v. *mastĭcare*) et que le Trésor pourvoie désormais d'une définition :

s.v. *mâcher*[1]

2. *Au fig.*
a) Expliquer dans le détail de façon à faciliter à quelqu'un la compréhension et l'assimilation de quelque chose ; préparer minutieusement à quelqu'un ce qu'il doit faire. *Mâcher la besogne, le travail*…

Ce cas de figure est en effet assez courant et on y reviendra plus loin, lorsqu'on traitera des syntagmes.

Pour finir, il y a lieu d'observer que dans le Trésor, les définitions sont plus nombreuses et plus étoffées. A l'heure actuelle, je me contente de prendre acte de ce supplément. Il sera par la suite opportun de le caractériser de façon plus précise et de dénicher ce qui explique ou a motivé les variations dans ce domaine.

Passons désormais à un autre constituant de la microstructure, « qui joue[…] dans le *T.L.F.* de très nombreux rôles, en relation avec la définition… »[14] : je veux parler ici des

[11] Le mot figure dans le FEW 6,I 3 a-b s.v. *macedonia*.
[12] Le mot figure dans le FEW 6,I 3a s.v. *macedonia*.
[13] Le mot figure dans le FEW 9 156a s.v. *pōmum*.

informations figurant entre crochets que je désigne par le terme *conditions d'emploi*. J'en ai longuement parlé dans le chapitre précédent, de sorte que je me permettrai de me contenter à présent de quelques brèves remarques.

En ce qui concerne les conditions d'emploi, les résultats des deux enquêtes se ressemblent : l'utilisation fréquente des entre-crochets dans le TLF le distingue de ses prédécesseurs et constitue de ce fait une de ses particularités. Les fréquences exactes de l'emploi divergent pourtant sensiblement. Dans l'échantillon *M – mâcler[1] (se)*, les rédacteurs n'y recourent que dans 13 des 55 articles étudiés. Cela fait moins d'un quart, tandis qu'entre *ingénieusement* et *innombrable*, 60% des articles étaient concernés. Il en résulte que l'importance quantitative des conditions d'emploi est soumise à de fortes variations. Les causes de cette variabilité restent pour le moment inconnues. De ce fait, il serait sans doute passionnant d'approfondir cette question, ce qui n'est malheureusement pas possible dans ce cadre.

Voici un rapide aperçu des différentes catégories d'entre-crochets rencontrés. Il s'agit majoritairement de précisions sur la nature sémantique du sujet ou de l'objet, affichant les compatibilités sémantiques :

s.v. *mâcher[1]* [l'obj. désigne une substance comestible]

D'autres évoquent le contexte global. Toujours s.v. *mâcher[1]* :

[souvent à propos de qqc de désagréable]

ou le statut de la phrase :

[À la forme affirmative]
[À la forme négative].

On retrouve d'ailleurs à nouveau des propos mis entre crochets, qui ont presque un caractère définitoire :

s.v. *Machiavel* [P. réf. à Machiavel, homme d'État et écrivain florentin du XVI[e] s.]
[Appliqué à une personne rusée et perfide]

Il ne manque pas non plus des adjuvants, dont les renseignements se réfèrent aux connaissances lexicales et beaucoup moins aux connaissances sémiques. A l'article *machiavélique* par exemple, la signification ne change guère d'un adjuvant contextuel à l'autre, bien que les entre-crochets soient à chaque fois suivis d'une définition :

[14] Candel 1979 :106, note 23.

1. [Appliqué à une pers. ou à un groupe de pers.] Qui agit, dans n'importe quel domaine, selon les principes exposés par Machiavel ; qui use de procédés perfides, hypocrites voire diaboliques pour parvenir à ses fins.

— *En partic.* [Appliqué à un trait physique ou moral] Qui traduit un esprit fidèle à la pensée et aux doctrines de Machiavel.

2. [Appliqué à un plan, à une action] Qui semble directement inspiré de la doctrine de Machiavel, qui est conçu, réalisé dans un esprit de perfidie, de mauvaise foi et de déloyauté.

Les indications révèlent tout simplement que l'adjectif *machiavélique* est à même de qualifier des noms relevant des catégories sémantiques présentées. On pourrait même y voir différentes acceptions, mais il est évident qu'il n'y a pas de différence fondamentale de sens. A côté des adjuvants sémantiques de toutes sortes, l'échantillon contient des restrictions d'emploi qui se présentent sous forme d'indications syntaxiques :

s.v. *machiavélisme* [Suivi d'un compl. déterminatif]

Ces rapides observations insinuent que la nature des adjuvants et les constellations ne diffèrent guère de celles rencontrées lors de l'étude comparative menée sur le DAALF. Entre le FEW et le TLF, la présence des conditions d'emploi marque à nouveau une forte rupture. Bref, le TLF recourt à un moyen dont ses prédécesseurs ne s'étaient pas encore servis, d'où l'intérêt profond d'étudier ce phénomène et sa provenance.

Après l'avoir effleuré à plusieurs reprises en examinant de l'analyse sémantique et les définitions, j'y parviens enfin : le traitement et la place des syntagmes. Bien que de temps à autre, Wartburg n'ait pas hésité à répertorier des syntagmes, la grande majorité des articles figurant dans l'échantillon du TLF en comporte davantage.

Il y a des syntagmes qui précèdent la définition. Ils constituent alors des sous-adresses en forme de mini-contexte fournissant tous les éléments nécessaires pour lever l'ambiguïté et pour déterminer le sens approprié. Le FEW n'en est pas dépourvu, mais le TLF s'avère beaucoup plus exhaustif sur ce point. En voici quelques exemples :

s.v. *macérer* **II. —** *RELIG., emploi trans. Macérer son corps, sa chair*. Lui infliger des privations, des souffrances, des mortifications par esprit de pénitence ou par souci d'élévation spirituelle :

s.v. *mâcher*[1] b) *Mâcher ses mots, ses paroles* (ou un terme appartenant au même paradigme)
…

s.v. *mâchurer*[2] • *Blessure, plaie mâchurée*. Écrasée sur les deux bords […].

A cela s'ajoute que le TLF réserve à plusieurs reprises un traitement complet aux locutions. Le FEW, tout en accueillant principalement ce type d'unités, leur avait accordé moins d'attention.

s.v. *machine* **B. —** *Loc. adv. À la machine*. Anton. de à la main. Triage à la machine…

s.v. *mâchoire* **—** *Loc. verb.*
• *Bâiller, rire à se décrocher, à se démantibuler* (fam.) *la mâchoire.* Bâiller, rire avec intensité et la bouche grande ouverte…

• *(Broyer, manger) à pleines mâchoires* (littér.). Avec force et en utilisant toutes ses dents. Synon. *(broyer, manger) à pleines dents* […]…

A cette divergence quantitative et de traitement, s'ajoute une différence fondamentale : les deux ouvrages se ressemblent dans la mesure où les syntagmes sont à chaque fois susceptibles de constituer des sous-lemmes. Or, dans la microstructure du TLF, ils figurent en outre à la suite de définitions. Comme ces syntagmes-types, qui ne connaissent aucun équivalent dans le FEW, sont relativement nombreux, il faut conclure que le TLF est nettement plus riche en la matière que l'ouvrage signé Wartburg.

Cette constatation faite, se pose la question de savoir quel rôle remplissent les syntagmes-types dans la microstructure, et surtout ce qu'ils dénotent au fond. Recherche-t-on un reflet fidèle des affinités observées dans le corpus essentiellement littéraire ? Un résumé des cooccurrences les plus habituelles dans la langue usuelle ? Ou bien cherche-t-on à proposer des modèles facilitant la production d'énoncés potentiels ? La préface apporte quelques premiers éléments de réponse : cette composante résulterait dès le départ d'un souci d'économie et serait au fond la réduction de séries d'exemples qu'ont révélées les états de groupes binaires. Le choix serait fait en fonction des divers aspects grammaticaux qu'il s'imposait d'illustrer.[15] Le résultat est par conséquent hybride : d'une part, impartial, puisque fondé sur le relevé des affinités récurrentes, d'autre part, fortement subjectif, puisque le rédacteur décide des phénomènes méritant d'être présentés sous cette forme.

Cette disparité n'échappe guère au lecteur attentif. L'étude du contenu de cette composante suscite inéluctablement l'impression d'un mélange de pratiques différentes. Je cite par la suite quelques cas de figures, afin de donner une idée du caractère disparate de mes trou-

[15] Imbs 1971 :XLI (Préface).

vailles. De nombreux syntagmes semblent avoir été choisis dans un souci d'illustrer les propos de les définition ou des entre-crochets :

s.v. *mâcher*

2. *Au fig. littér.* [Souvent à propos de qqc. de désagréable] Penser sans cesse à quelque chose. Synon. *remâcher, ruminer*. *Mâcher sa douleur, son humiliation*.

Tout en maintenant leur fonction d'illustration, les syntagmes-types vont par endroits jusqu'à constituer une sorte de prolongation ou de spécification de la définition. Ainsi on trouve à l'article *macération*, les désignations *macérations épidermiques* et *macération d'une plaie*, qui éclaircissent le lecteur sur l'existence et la dénomination de différentes sortes de macérations.

— *P. méton., PATHOL*. Gonflement et altération de tissus à la suite d'un séjour prolongé dans un liquide ou à l'humidité. *Macérations épidermiques ; macération d'une plaie.*

Ou encore s.v. *machine* :

• *Machine-transfert*. Ensemble de machines-outils à travers lesquelles les pièces à usiner avancent automatiquement. *Machine-transfert circulaire, rectiligne ; machine-transfert de type continu, séquentiel*.

Les syntagmes se révèlent quelquefois en bonne voie pour devenir des désignations usuelles de certains objets ou phénomènes, donc des mots composés. On en trouve de nombreux exemples sous *machine* :

Machine à éplucher (les légumes), à repasser, à tricoter.

Dans un certain nombre d'articles, les syntagmes font clairement équilibre aux exemples, qui exposent régulièrement des emplois moins courants. Une sorte de complémentarité s'instaure alors entre ces deux composantes de la microstructure. Dans les articles *macadam*, *macadamiser* et bien d'autres, le rédacteur privilégie des citations dont les expressions se distinguent du commun. Ensuite, il compense ce penchant en présentant des collocations très répandues. Bref, dans ces cas, les syntagmes-types sont susceptibles de condenser le plus courant par opposition aux écarts voulus. D'autres fois, les expressions contenues dans les syntagmes-types sont plus générales que celles figurant dans les exemples. Dans ces cas, les rédacteurs présentent sous forme de syntagmes-types les hypéronymes des collocaires présents dans les citations. De cette façon, les syntagmes sont formés à partir de mots à extension large :

s.v. *mâcher*[1]

a) Expliquer dans le détail de façon à faciliter à quelqu'un la compréhension et l'assimilation de quelque chose ; préparer minutieusement à quelqu'un ce qu'il doit faire. *Mâcher la besogne, le travail. Je l'attends donc, et, en attendant, je lui mâche et lui résume ce qu'il faut qu'elle commence à comprendre, à voir et à sentir* (SAND, *Corresp*., 1861, p. 290). *Quand on est cinquante ou soixante, un commandant c'est une bonne chose. Mais ces trois types, je ne vois pas pourquoi ils auraient besoin qu'on leur mâche le morceau* (GIONO, *Bonh. fou*, 1957, p. 369).

s.v. *machiner*

B. — Machiner qqc. *Machiner un complot, un crime* ; *machiner la ruine, le perte de qqn. Elle se mit à machiner tout bas une de ces vengeances doublées de fourberie* (MURGER, *Scènes vie jeun*., 1851, p. 105). *Quand il avait machiné une bonne déception, il se régalait, pendant des journées entières, des épouvantes humbles d'Hélène et de l'attitude irritée de Tiburce* (ZOLA, *M. Férat*, 1868, p. 261). *Attendrait-on qu'il machinât quelque scélératesse mieux réussie ? Il fallait bien en venir à la grande explication* (POURRAT, *Gaspard*, 1930, p. 252).

Quelques-uns des syntagmes-type ont visiblement pour mission de compléter la série des exemples qui, elle, est forcément limitée. Pour les vocables se prêtant à différentes constructions syntaxiques, le rédacteur choisit les citations de manière à illustrer le plus grand nombre de constructions possible. S'il en reste ensuite qui ne sont pas encore citées, il les énumère sous forme de syntagmes. On présentera quelques exemples illustrant ce procédé habile et salutaire. Après avoir cité deux exemples illustrant l'emploi du mot *macache* comme une sorte d'interjection à l'intérieur de la phrase, le rédacteur profite des syntagmes pour présenter un autre type de fonctionnement syntaxique: *dire, répondre macache*.

Arg. [Comme expression marquant le refus, la négation] Il n'y en a pas; non; rien du tout; pas du tout; impossible. *Dire, répondre macache. Le groupe constatait l'absence de tout: ―l'caoutchouc a fait l'mur, nib de bidoche, et on s'met la ceinture d'électrique. ―Quant au fromgi, macache, et pas pud'confiture que d'beurre en broche* (BARBUSSE, *Feu* 1916, p. 206). *Quant aux mille-feuilles, macache! C'est des génoises glacées* (COLETTE, *Gigi*, 1944, p. 152).

Ce n'est pas un cas isolé. Les articles *machiavélique* et *machinal* confirment que les rédacteurs combinent fréquemment ces deux procédés (les syntagmes-types et les exemples) pour communiquer le plus grand nombre d'informations d'ordre syntagmatique.

s.v. *machiavélique*

2. [Appliqué à un plan, à une action] Qui semble directement inspiré de la doctrine de Machiavel, qui est conçu, réalisé dans un esprit de perfidie, de mauvaise foi et de déloyauté. *Calcul, dessein, idée, moyen, vengeance machiavélique*. *Andrea combinait déjà avec son génie infernal tout un plan machiavélique, dans les inextricables réseaux duquel il devait envelopper Thérèse* (PONSON DU TERR., *Rocambole*, t. 1, 1859, p. 146). *Le curé (...) employa dans le cours de la semaine, les ruses les plus machiavéliques pour maintenir mademoiselle de Férias à distance du presbytère et de l'église* (FEUILLET, *Sibylle*, 1863, p. 303).

s.v. *machinal*

B. — [*P. méton.*; en parlant d'une manière d'être, d'agir, de l'activité d'une pers.] *Formule, intonation, vie, voix machinale*; *travail machinal*; *agir, vivre d'une manière machinale*. *La rapidité des événements qui venoient de se passer ne lui laissoit pas le loisir d'une réflexion bien profonde, et elle ne pouvoit que se laisser aller à ce mouvement machinal des sens* (BALZAC, *Annette*, t. 2, 1824, p. 5). *Berthe dénouait ses cheveux devant la glace; d'un geste machinal, répété chaque soir, elle avançait la main vers une coupe de métal où les épingles tintaient une à une* (CHARDONNE, *Épithal.*, 1921, p. 247). *L'amour devenu une habitude, la volupté devenue quelque chose de machinal, possible tous les jours, à toutes les heures* (MONTHERL., *Pte Inf. Castille*, 1929, p. 619).

Certains groupes de syntagmes témoignent d'un effort considérable de varier les constructions. Il fallait qu'ils représentent un maximum de modèles productifs différents.

s.v. *machin*

— [Pour désigner une chose, une œuvre, une institution dont on parle avec ironie (réelle ou feinte)] *Machin diplomatique, philosophique ; machin en vers*. *Que diable appelles-tu ton « machin sémantique », dont je ne sais rien, sinon qu'il « a paru » ? Tâche alors qu'il paraisse jusqu'ici*. (GIDE, *Corresp.*[avec Valéry], 1898, p.305). *Il y a aussi quelques machines qui ont l'air d'avoir été écrites par un bedeau avec de l'encre à l'eau bénite* (TOULET, *Corresp. avec un ami*, 1920, p. 204).

Pour finir, je me permets de citer l'article *machination*, car le choix et la présentation des syntagmes-types y sont exemplaires. Le rédacteur commence par nommer quelques adjectifs fréquemment joints à ce nom et évoque ensuite deux constructions courantes. Cela me semble une excellente mesure :

> *Machination diabolique, infâme, infernale, sinistre, ténébreuse ; machination dirigée contre qqn ; être l'âme d'une machination*.

Dans cette même ambition de varier les constructions au maximum, les syntagmes peuvent être l'occasion pour signaler la façon la plus usuelle de rattacher un complément. Ainsi à l'article *machinateur* :

> *Machinateur de forfaits, de troubles*.

Le TLF se distingue donc du FEW par la présence de syntagmes-types. Or il convient de réaliser que – même dans le Trésor – il s'agit d'une présence occasionnelle. Environ la moitié des articles est en fait dépourvue de syntagmes-types. Il semble que les rédacteurs accordent moins d'importance à la syntagmatique lorsqu'ils traitent de substantifs, tandis qu'elle est beaucoup moins omise dans les articles verbaux et adjectivaux. A l'intérieur de ces derniers, on présente très régulièrement les substantifs que l'adjectif qualifie de préférence. Contentons-nous d'un seul exemple figurant à l'article *machinal* :

> *Formule, intonation, vie, voix machinale ; travail machinal ;*
> *agir, vivre d'une manière machinale.*

Et que se passe-t-il dans les microstructures dépourvues de cet élément syntagmatique ? Dans quelle mesure l'absence des syntagmes est-elle ressentie ? Les citations sont-elles à même de compenser la carence en syntagmes ? Pour le moment, on résumera en disant que malgré quelques éclaircissements, de nombreuses questions relatives aux syntagmes demeurent provisoirement sans réponse. Cela devrait souligner l'intérêt qu'il y aurait à approfondir ce sujet, ce qui n'était malheureusement pas possible dans ce cadre.

Lorsqu'on juxtapose la microstructure du Trésor à celle du FEW, on se heurte d'emblée à une différence fort palpable : à l'opposé du FEW, les colonnes du TLF sont ornées de nombreuses citations. C'est là une grande innovation du Trésor par rapport à son prédécesseur. Celle-ci a de fortes répercussions sur le caractère de l'ouvrage et le distingue nettement d'homologues comme le FEW.

La différence entre les deux ouvrages en matière d'exemples est donc cernée et on pourrait en rester là. Or, comme cette confrontation n'est pas une fin en soi, mais est censée révéler les caractéristiques principales du Trésor, je me propose d'entamer une première étude des citations ayant trouvé une place dans les articles de ce deuxième échantillon. On essaiera de se faire une idée nette des fonctions qu'elles remplissent. Outre cela, on aura à s'interroger sur les propriétés des citations retenues dans le TLF.

Il est flagrant que l'équipe de Nancy tâche d'illustrer un maximum de sens par des citations provenant du corpus ou des différents fonds à sa disposition. Elle parvient effectivement en très large mesure à remplir cet objectif. Cependant, quelques-uns des 58 articles étudiés contiennent un ou deux sens qui ne sont accompagnés que d'une définition proposée

dans un dictionnaire antérieur ou d'un simple renvoi à un ouvrage lexicographique répertoriant le mot dans le sens en question.[16]

s.v. *mâchure*	**A. —** *TEXT.* Défaut de tissage dans le velours ou le drap dont le poil semble avoir été écrasé ou enlevé. (Dict. XIX[e] et XX[e] s.).
s.v. *machinoir*	*CHAUSS.* Outil de cordonnier en bois ou en os qui sert à unir et blanchir les points des souliers, à polir, à lisser (d'apr. CHESN. 1857-58 et *Lar. encyclop.*).
s.v. *machine*	• *Machine comptable*. „Machine à calculer utilisant des donnés alphanumériques introduites par clavier et imprimant les tableaux de résultats ou les lignes de compte sur des bordereaux préimprimés" (LE GARFF 1975).
s.v. *macaron*	**4.** *TECHNOL.* Clou courbé muni d'une tête ronde qui sert de porte-manteau. (Ds *Lar. Lang. fr., Lexis* 1975).

Le fait que nombre de sens et acceptions ne peuvent être attestés à l'aide d'attestations non-lexicographiques, révèle des lacunes dans la documentation. J'en conclue que même le plus étendu des corpus ne saurait pas être absolument complet. Les insuffisances dévoilées lors du sondage montrent que, malgré l'effort unique déployé dans la constitution du corpus, les déficiences demeurent notables. Ainsi les lacunes en matière de documentation primaire ne concernent pas seulement des sens éminemment techniques ou très spécialisés, mais aussi d'autres valeurs, qui, elles, sont plus communes.

A l'issue de ces remarques sur l'absence d'exemples non-lexicographiques, j'en viens à la question de connaître les propriétés des exemples. S'avèrent-ils d'une grande utilité pour obtenir des renseignements d'ordre syntagmatique ? Choisit-on des citations présentant des constructions usuelles ? Vérification faite, le bilan est mitigé. Il y a certainement quelques exemples contenant des informations utiles en vue de la production d'énoncés, mais ceux-ci ne sont pas légion. D'habitude, les rédacteurs esquivent les citations proposant les affinités les plus connues. Il leur importe au contraire d'exposer l'aspect artistique dans l'expression.

Les citations parviennent-elles à compenser l'absence répétée de syntagmes-types ? Pour répondre à cette question, on les groupera sous trois chefs : dans un tiers des articles, les exemples proposent des renseignements syntagmatiques, au point de combler aisément l'omission.[17] Un autre tiers contient des citations dont la nature atténue la déficience.[18] Reste un dernier groupe d'articles, qui demeurent extrêmement pauvres en syntagmatique. Ce sont

[16] Cela se produit aux articles *macaron, macération, macérer, maceron, mâchelier, machicot, machinerie, mâchure, mâchurer* et *macle*.
[17] Par exemple : *mac, macédoine, macéré, machiavel* et *machiavélisme*.
[18] Citons à titre d'exemple : *macaire, macaronée, machelier, mâcher*[2]*, machiavéliste* et *mâchicoulis*.

généralement des substantifs très rares.[19] De toute façon, dans ces cas, on aurait du mal à attribuer des prédilections dans le champ de la syntagmatique.

Voilà pour mes observations au sujet du rôle et des caractéristiques des exemples dans le Trésor. Il ne fait pas de doute que je n'ai abordé qu'une partie infime de toute la thématique. Une étude systématique des citations me semble de ce fait très prometteuse. Elle occupera tout un chapitre à la fin de l'ouvrage.

Dans cet échantillon, comme dans le précédent, l'équipe de Nancy précise de temps à autre les constructions syntaxiques possibles et va même jusqu'à effectuer des regroupements en fonction de cette propriété. Rien de tout cela n'apparaît chez Wartburg. On constate cependant que même dans l'échantillon du TLF, ce procédé n'est pas très important du point de vue quantitatif. Il ne m'intéressera donc guère dans la suite de l'analyse lexicographique. Je terminerai ce sujet en citant un exemple qui montre à quel point la structuration d'un article en fonction de constructions variables paraît parfois aléatoire : à l'article *machiner*, le rédacteur groupe les syntagmes et exemples en deux blocs :

> **— Machiner qqc.**
>
> **—Machiner qqc. contre qqn.**

A mon avis, ils auraient pu être groupé dans un même bloc. Cette stratégie a pour conséquence que l'emploi pronominal apparaît deux fois.

Dans la partie suivante, j'envisage l'étude des emplois répertoriés. Un cinquième des entrées du TLF comporte des renseignements concernant les différents emplois possibles. Cela concerne essentiellement les verbes, et dans une moindre mesure les adjectifs. Les rédacteurs du FEW n'avaient pas encore l'habitude de noter les divers emplois. Le fait de les trouver exposés dans le Trésor contribue à marquer la différence entre les deux ouvrages. On pourrait objecter que cette particularité ne concerne que 20% des lemmes et ne constitue pas par conséquent une originalité capitale. Or, ce procédé s'applique à un grand nombre d'entrées verbales et adjectivales, qui sont les articles principalement intéressés. Là où les distinctions d'emplois sont énumérées, cela s'effectue avec une grande acuité. Les articles *macérer, mâcher* et *machiner* présentent tout un feu d'artifice d'emplois divergents.

[19] Voici quelques exemples : *mâchicot, macchabée, maceron, macfarlane, mâche, mâche-bouchon(s), mâchefer* et *mâchicatoire*.

s.v. *macérer*	— *Emploi trans.* — *Emploi pronom. à valeur passive*. — *Emploi intrans*. — *RELIG., emploi trans*. — *Emploi pronom. réfl.*
s.v. *mâcher*[1]	• *Emploi abs.* : • *Emploi pronom. à sens passif*. — *Emploi abs.*
s.v. *machiner*	• *Emploi passif.* • *Emploi passif.* • *Emploi pronom.* • *Emploi pronom.*

En général, dans les colonnes du FEW, les emplois n'étaient pas énoncés formellement, mais quand même présents de façon implicite. Le mérite du Trésor se limite alors à l'honneur de les avoir énumérés explicitement. A huit reprises en revanche, les Nancéens découvrent des emplois inconnus du FEW. Il est très révélateur que les lemmes concernés jouissent majoritairement d'une haute fréquence (*maboul* 21, *macabre* 160, *macérer* 34, *mâcher*[1] [homonyme, en total] 476, *machinal* 347, *machine* 4373, *machiner* 118 et *mâchurer*[1] [homonyme, en total] 13). De là ma conclusion que l'étendue impressionnante de la documentation a contribué pour beaucoup à ce perfectionnement.

A l'issue de ces réflexions sur les composantes de l'analyse synchronique, mon attention s'est portée sur les rubriques du bloc d'informations dites « complémentaires ». La notice Prononc[iation] ouvre régulièrement le défilé. Rappelons qu'elle présente en premier lieu une transcription du lemme en API. Cette notation est à plusieurs reprises suivie de diverses variantes possibles. Quelquefois, le responsable cite les sources d'où proviennent les renseignements. Cela ne se fait pourtant pas systématiquement et le lecteur peut se poser des questions sur la provenance et le statut des prononciations proposées.

Dans le FEW, les mots du français moderne et contemporain qui ne sont pas confinés à une région particulière, ne font l'objet d'aucune transcription. Toute la rubrique Prononc[iation] du TLF, mérites et faiblesses confondus, constitue par conséquent un apport à l'état de la recherche antérieur. Bien des facettes de cet effort restent cependant dans l'ombre. De ce fait, il faudrait étudier les activités déployées au service de prononciation à Nancy.

Comme on a constaté précédemment, l'intitulé de la première rubrique d'informations complémentaires est susceptible de varier. Elle s'appelle fréquemment Prononc[iation] et Orth[ographe] et comporte à ce moment un bref aperçu de l'histoire de la graphie. Celle-ci est

généralement établie selon les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie* et débute alors par la formule :

> *Att.* ds. *Ac.* …

Pour certaines unités lexicales que les immortels n'avaient pas retenues, l'évolution graphique est établie à l'aide de différents dictionnaires :

s.v. *macfarlane* ◊ ◊ **Prononc. et Orth.** : [makfaʀlan], [lɛn] (cette dernière prononc. ds MART. *Comment prononce* 1913, p. 43). *DG, Lar. Lang. fr., Lexis* 1975 *macfarlane* ; LITTRÉ *mac-ferlane*, v. aussi MAURIAC, *Préséances*, 1921, p. 80 *macferlane* (*ferlane* pour *farlane* : inversion des timbres [a] et [ɛ] ?).

ou sur la base d'autres textes :

s.v. *mac* ◊ ◊ **Prononc. et Orth.** : [mak]. *Macque* (COURTELINE, *Ronds-de-cuir*, 1893, 6e tabl., 3, p. 254). LARCH. 1880 : *mac, maque, macque* ; ESN. 1966 : *mac* v. *maq*. Au plur. *des macs*.

s.v. *mackintosh* ◊ ◊ **Prononc. et Orth.** : […]. SUE, *loc. cit* : *makin-* ; v. aussi BALZAC, *Œuvres div.*, t. 3, 1844, p. 611. Catach-Golf.*Orth. Lexicogr.* 1971 écrit *mackintosh* ou *–toch*, plur. *–s*.

Les informations relatives à l'histoire de la graphie ne figurent pourtant pas systématiquement. Les rédacteurs y renoncent naturellement quand il s'agit de formations relativement récentes, dont l'écriture n'a pas encore subi d'évolutions (s.vv. *machinette* et *machineur*). Dans d'autres cas, l'histoire de la graphie est bien abordée, mais à un autre endroit. A l'article *macache* par exemple, les différentes formes graphiques sont citées, datées et référencées au début de la notice historique.

En tout cas, les indications restent purement descriptives. L'inventaire des formes existantes ou ayant existées est dressé sans jamais prendre position sur leur justesse. Ainsi à l'article *macaroni*, le rédacteur évoque le problème de former un pluriel en *–s* sur la base d'un pluriel italien, sans pourtant condamner cette pratique.

Wartburg, quant à lui, s'est très peu soucié des avatars de l'orthographe. Du reste, il ne l'aurait jamais séparée de l'histoire du mot. Le fait d'accorder tant d'importance au cheminement de la forme graphique et de réserver une place pour ce genre d'informations est donc une nouveauté du Trésor.

La notice suivante est consacrée à la diachronie. Elle se divise en deux sections. La première partie se présente sous forme d'un petit aperçu historique, qui se résume essentiel-

lement aux dates d'apparition des formes et de certains de leurs sens. Les attestations sont toujours suivies de références exactes. On se concentrera d'abord sur la qualité des datations.

Le taux des datations que le Trésor parvient à améliorer par rapport au FEW s'élève à plus de 70%. Cela représente donc un progrès considérable et tout à fait impressionnant. Voyons donc ces résultats en détails. Les rectifications peuvent être de différente nature. Bien des dates ont été avancées, par exemple les premières attestations[20] de *macchabée*[2] (1619), de *machette* (1743 → 1704) et de *maceron* (1562). A l'intérieur de la notice accompagnant l'article *machine*, onze sens ou emplois disposent d'une date antérieure à celle du FEW. A d'autres endroits, les rédacteurs du TLF ont trouvé des évidences contraignant à reculer la datation d'un mot ou d'un sens : à l'article *macaronée,* la date de première attestation, 1500 dans le FEW, est désormais 1550. Outre cela, ils réussissent parfois à trouver l'année exacte, là où Wartburg se contentait d'une indication approximative. Ainsi des dates sont précisées surtout à *mac* (1835), *macaron* (1928, 1835, 1925), *macération* (fin XIII^{e} siècle, 1555), *mâche-bouchon(s)* (1850), *mâchelier* (fin XI^{e} siècle, 1re moitié XII^{e} siècle) et *mâcher*[1].

Il me paraît intéressant de distinguer la quantité des remaniements selon l'époque concernée. Pour la période des XIX^{e} et XX^{e} siècles, 24 notices présentant 46 informations modifiées s'opposent à seulement 5 rubriques, où les connaissances concernant les apparitions après 1789 n'ont pas bougé. Quant aux périodes antérieures, les proportions sont un peu plus pondérées : 23 notices contenant des datations précisées font face à 14 rubriques, dont les dates restent inchangées par rapport au FEW. On peut en déduire que les progrès ne se limitent pas aux seuls deux derniers siècles. Or, ils sont nettement plus marqués dans la période allant de 1789 à 1960, pour laquelle les rédacteurs disposaient d'un corpus d'une richesse exceptionnelle.

Les attestations figurant dans la notice historique du TLF ne sont pas seulement datées de façon précise, mais elles sont encore suivies de références détaillées. L'exactitude et la nature détaillée de ces informations restent impressionnantes. Les rédacteurs indiquent souvent la localisation exacte du manuscrit utilisé, les éditions respectives, etc. Dans le FEW, l'énumération de ces détails est moins courante.

D'habitude, les Nancéens vont *ad fontes*. Dans les rares cas où cela s'avère impossible, le rédacteur signale honnêtement que l'information provient de deuxième main, le plus

[20] Le cas d'une première attestation dans cet échantillon me paraît surprenant : pour *macchabée*[1], le rédacteur de la rubrique historique propose 1810 (Chateaubriand) comme première attestation. Juste avant, son collègue phonéticien l'atteste déjà dans Ac. 1798. Ce dernier cite même la définition, qui montre que le sens correspond.

souvent d'un dictionnaire ou d'un manuel.[21] L'équipe des « diachroniciens » cherche en général à dépasser le niveau des prédécesseurs, qui se contentaient régulièrement de cerner l'apparition d'un mot ou d'un sens « à coup de dictionnaires ». Lorsque cette ambition est irréalisable (d'attester l'entrée d'un lemme dans la langue à l'aide d'un document non-lexicographique), les rédacteurs citent le titre du dictionnaire où le mot est apparu pour la première fois.

Grâce à la « liste des ouvrages fréquemment cités », il est en règle générale facile de retrouver les sources auxquelles correspondent les abréviations. Or, pour identifier l'indication « Delvau » figurant s.v. *macchabée*[2], il faut parcourir les catalogues éparpillés dans plusieurs volumes. On se prend alors à nouveau à regretter l'absence d'un instrument plus systématique, par exemple en un volume.

Accolé à l'historique, comparaît un bref rappel de l'étymologie. Disons-le tout de suite, comparé au FEW, les étymologies du Trésor n'offrent guère de grands bouleversements. Rédigées en style télégraphique, le rappel étymologique se borne en général à un minimum d'informations.

Ceci constaté, la notice n'est pourtant pas entièrement dénuée de dynamique. Dans de nombreuses notices étymologiques, le sondage décèle, du côté TLF, des renseignements supplémentaires sur le parcours du vocable (soulignés).

s.v. *macaire*

Étymol. et Hist. 1. […] *Macaire* est le nom du traître de la chanson de geste *Macaire ou La reine Sebile* (*ca* 1230, éd. F. Guessard, 1866), parent de Ganelon, qui, après avoir assassiné en pleine forêt Auberi, chargé de reconduire à Constantinople la reine Sebile, femme de Charlemagne, fut vaincu en duel par le chien de sa victime (*cf.* 1377 GACE DE LA BUIGNE, *Deduis,* éd. A. Blomqvist, 5811 *sqq.*; fin XIV[e] s. EUSTACHE DESCHAMPS ds *Œuvres,* éd. Queux de Saint-Hilaire, t. 5, p. 403, 1: *Macaire* Le traitreux; v. aussi E. LANGLOIS, *Table des noms propres* [...] *dans les chansons de geste*, *s.v.*). Le traître Macaire est un des principaux personnages du drame de G. DE PIXÉRÉCOURT, *Le chien de Montargis ou La forêt de Bondy* (1814). Sous le nom de Robert Macaire dont le comédien Frédérick Lemaître fit une remarquable création, ce personnage figure dans deux mélodrames de B. Antier: en 1823, *L'Auberge des Adrets* où il est un traître assassin; en 1834, sa suite *Robert Macaire* où il n'est plus qu'un adroit fripon. Enfin, le caricaturiste R. Daumier s'empara du personnage tel qu'il fut créé par Lemaître pour en faire, dans ses lithographies (1836), le type du filou se cachant sous les traits de divers gens d'affaires.

[21] Voire s.v. *machinerie* « cité d'après le FEW », s.v. *machinisme* « Boiste qui cite Sabatier » ou bien s.v. *mâchonner* « d'apr. Gdf. ».

s.v. *macaroni* **Étymol. et Hist. 1.** […]
Empr. deux fois à l'ital. du Sud *mac(c)arone* «sorte de pâtes alimentaires», corresp. à la forme littér. *maccherone* (dep. 1348-53, BOCCACE ds BATT.; *cf.* déjà lat. médiév. *maccaroni* en 1279 à Gênes, et *maccharruni* en 1348 en Sicile), la forme 2 représentant le plur. ital.; le mot ital. est: ═ soit issu du gr. byz. μακαρώνεια «chant funèbre» (att. au XIII[e] s. chez Jacob de Bulgarie), qui a dû prendre les sens de «repas de funérailles» et de «mets servis à ce repas» (*cf.* μαχαρωνιά att. encore aujourd'hui en Thrace orientale au sens de «mets à base de riz servis à ce repas») qui serait composé de μακάριος «bienheureux» (dér. de μάκαρ «*id.*», *cf.* μάκαρ «défunt») et de αἰώνιος «éternel», ces deux adj. étant particulièrement employés lors des cérémonies funèbres (H. et R. KAHANE ds *R. Ling. rom.* t. 26, pp. 129-130; KAHANE *Byzanz* t. 1, 398); ═ soit issu, avec suff. *-one*, du gr. μαχαρία «soupe d'orge» (HESYCHIOS) proprement «banquet funèbre» (dér. lui aussi de μάκαρ «bienheureux»; G. ALESSIO ds *Atti dell' Accademia Pontaniana* t. 8, 1958-59, pp. 261-280; BL.-W.[3-5]; *FEW* t. 6, 1, pp. 65b-66a; *DEI*).

Ces détails facilitent alors la compréhension du propos.[22] A d'autres occasions, les indications du TLF ont le mérite de mettre le lecteur sur la bonne voie. Ce dernier y trouve l'étymon (voire deux) et peut par conséquent se reporter au FEW.

s.v. *machiner* … 1 empr. au lat. *machinari* « tramer, ourdir »…

s.v. *macabre* Orig. controversée (voir *FEW*, t. 6, 1, pp. 2a-3a).

s.v. *macareux* Prob. de *macreuse*, sur le modèle des mots suffixés en *–eux** (*cf. FEW* t. 16, p. 525b).

Le dictionnaire de von Wartburg informera le lecteur très en détail du parcours souvent complexe du mot et de sa famille. Le TLF fonctionne donc parfois comme une sorte d'index au FEW. Il donne accès à la description détaillée et bien structurée du cheminement sémantique qui figure dans le FEW quelque part sous l'étymon.[23] Outre cela, les « diachroniciens » de Nancy complètent de temps à autre les informations concernant l'« etimologia remota » ou avancent une nouvelle hypothèse à cet égard.[24] (souligné)

s.v. *macaque* Empr. au port *macaco* « *id.* » (1555 ds FRIED.), qui a lui-même empr. le mot aux lang. bantoues où il signifiait « bête sauvage », « quadrumane » et spéc. « cynocéphale ». Les Portugais ont également introduit le mot dans le Nouveau Monde au XVI[e] s. (*cf* FRIED. et *FEW* t. 20, p. 88a).

[22] Davantage d'illustrations se trouvent s.vv. *macabre, macache, macaronique, macchabée[2], macération, macérer* et *maceron*.
[23] S.vv. *mac, macchabée, machinette, machinerie* et *machineur*.
[24] D'autres exemples s.vv. *macaroni* et *mâcher[1]*.

s.v. *machine* Empr. au lat. *machina* «invention, machination» et au sens concr. (qu'il aurait plutôt fixé en raison de l'existence de *dolus* «ruse, adresse») de «machine, engin» spécialisé dans les lang. techn. «machine de guerre», «machine à soulever ou remuer des objets pesants», *cf.* ERN.-MEILLET, également attesté au sens de «structure de l'univers» et «ouvrage composé avec art»; empr. anc. au gr. μαχανά, forme dorienne de μηχανή«moyen (en général)» d'où le sens matériel «machine» notamment «machine de guerre» «machinerie de théâtre» mais aussi toute espèce de combinaison, d'invention, parfois pris en mauvaise part, le mot se superposant quelquefois au champ sém. de δόλος«tout objet servant à tromper», d'où «ruse, artifice», v. CHANTRAINE.

En matière d'informations concernant le rayonnement de la forme dans d'autres langues, le FEW garde généralement le dessus. Les notices du Trésor fournissent pourtant à trois reprises des éléments que Wartburg avait omis et prouvent ainsi qu'il y a des exceptions à cette règle.

s.v. *maboul* … mot également passé en sabir (1830, *Dict. de la langue franque ou petit mauresque* ds SAIN. *Lang. par*., p. 500 : *maboul*, fou).

s.v. *mâcher*[2] … *cf*. l'a prov. *macar* « frapper, meurtrir » (XII[e] s. ds RAYN.), […] ainsi que l'a. pic. *maque* « masse d'armes » (ca 1200 *Aiol*, 4002 ds T.-L).

s.v. *mâchicoulis* … *cf*. aussi le lat. médiév. *machicolamentum* 1346 ds DU CANGE *s.v.* et le dér. m. fr. *machicouler* « garnir de machicoulis » Tours 1358 ds GDF.

Bien qu'ils n'apparaissent que sporadiquement, d'autres apports ne sont pas exclus. Ainsi, à *mâchelier*, le TLF aborde l'influence de *mâcher*[1] sur l'histoire du mot. A l'article *mâche-bouchon(s)*, le Trésor semble proposer une nouvelle étymologie. Pour *mâchefer*, dont l'origine est obscure, les Nancéiens avancent une hypothèse. S.v. *macle*, en revanche, ils présentent des doutes que l'on peut avoir à l'égard de l'étymologie établie. Citons pour finir le cas de *machinal*, dont l'étymologie est pour la première fois établie dans le TLF, car dans les colonnes du FEW, elle demeure inintelligible. L'inverse arrive d'ailleurs également. Quelques notices étymologiques du TLF ne sont franchement pas claires.[25]

On peut conclure de ce rapide sondage qu'il y a en matière d'étymologie une certaine complémentarité entre le TLF et le FEW. Ce rapport mérite à mon avis un examen détaillé, qu'on trouvera dans le dernier chapitre.

Nombre d'articles du TLF se terminent par une rubrique statistique et un résumé bibliographique. Le FEW ne contient pas de données quantitatives, de sorte que les fréquences constituent un élément du profil particulier du Trésor.

[25] S.vv. *machination* et *mâchurer*[1].

Quant aux indications bibliographiques, Wartburg a inséré des renvois à la littérature étymologique et lexicologique dans l'article, mais n'a pas conçu une rubrique à part. Le TLF n'innove donc pas au niveau du contenu, mais seulement dans la présentation.

3.1.4 Premières conclusions – pistes à explorer

Vu les nombreuses répétitions, on pourrait se dire qu'une seule comparaison aurait largement suffi. Je crois pourtant que les deux confrontations étaient nécessaires, car la complémentarité des approches apparaît clairement. Dans l'analyse sémantique, le Robert est suffisamment proche du Trésor, de façon à faire remarquer des détails qui constituent véritablement l'originalité du TLF. Le FEW, en revanche, ne peut guère s'y comparer sur ce plan. Quant à la partie diachronique, c'est l'inverse : la proximité entre le FEW et le TLF m'a constamment obligée à considérer et à contempler même les moindres divergences. Les performances du DAALF dans ce domaine diachronique, par contre, étaient souvent bien inférieures au niveau scientifique du Trésor. La confrontation était alors moins révélatrice.

Au terme de cet exposé, voici quelques premières conclusions. Entre le DAALF et le TLF, ainsi qu'entre le FEW et le TLF, il y a à tous niveaux de nombreuses divergences. Certains aspects me paraissent d'un intérêt particulier, car ce premier sondage les a révélés comme spécifiques ou propres au TLF.

Commençons par la nomenclature. Il est apparu que celle du TLF n'accueille pas exactement les mêmes mots que les autres dictionnaires. De ce fait, on étudiera le profil particulier de la nomenclature du TLF. Surtout, les modifications qu'elle a subies au cours de la publication méritent d'être exposées brièvement. Par la suite, je me concentrerai sur quelques particularités qui ont retenu mon attention ; par exemple, les articles consacrés aux lettres de l'alphabet et d'autres qui présentent des éléments formants.

Les spécificités de la nomenclature décrites, on se tournera vers la microstructure, en premier lieu l'analyse synchronique. A travers la confrontation du Trésor au DAALF, j'ai identifié des éléments nouveaux dans l'analyse sémantique : la présence des acceptions et la description du signifiant (connaissances lexicales). La comparaison avec le FEW confirme cette impression. Dans le TLF, l'analyse sémantique est très détaillée. D'autre part, le deuxième sondage m'a contrainte à nuancer légèrement l'importance des acceptions. Je me suis en outre aperçue de l'apport de la documentation pour affiner l'analyse sémantique. Il serait par conséquent intéressant de faire le tour de la base textuelle qui a permis autant de progrès. Mais cela dépasse le cadre d'une analyse lexicographique.

A l'intérieur de l'analyse synchronique, le TLF répertorie avec un zèle exemplaire les différents emplois (*Emploi trans., Emploi pronom.*). Aucun autre dictionnaire n'en dresse une liste aussi complète.

La juxtaposition du FEW et du TLF a attiré mon attention sur les adjuvants rhétoriques (*p. anal., p. méton.*). Ces marques sont certes un plus par rapport au FEW. Or, en considérant les dictionnaires du français moderne et contemporain, on s'aperçoit que ce procédé était déjà bien répandu avant le Trésor. On a toutefois eu l'occasion de constater qu'elles ne s'emploient pas dans tous les dictionnaires. Leur emploi est par conséquent un choix, et une telle décision est rarement innocente. C'est pour cela qu'il n'était pas question pour moi de m'en désintéresser.

Je me suis longuement arrêtée aux entre-crochets. La confrontation du Trésor au DAALF a attiré mon attention sur l'émergence massive de cet élément. En opposant le TLF au FEW, les entre-crochets demeurent bien une particularité du TLF. Il convient cependant de rectifier leur importance quantitative, qui tombe dans le deuxième échantillon en dessous de ce qu'on avait estimé à partir de la comparaison avec le DAALF. Pour appuyer mon hypothèse d'une mutation considérable à cet égard et pour montrer que cette innovation n'est pas un hasard, on fouillera dans les débats théoriques en sémantique. On verra que les théories sémantiques proposées à l'époque ont contribué à propulser cette technique.

Il est apparu que les rédacteurs du TLF précisent parfois les différentes constructions, au-delà de ce que proposaient leurs prédécesseurs. Toutefois, ces indications ne sont globalement pas très nombreuses, et ce n'est pas une innovation qui a éveillé mon intérêt.

En ce qui concerne les définitions, c'est le contraire. On y constate bien des modifications. Nombre de définitions s'avèrent plus riches en détails. Ceci dit, on ignore encore de quelle nature sont les différences. S'agit-il tout simplement de dissemblances superficielles ou d'un remaniement de la structure des propositions définitoires ? Dans un chapitre ultérieur, on reviendra sur la question. Une fois les implications des dissemblances cernées, se posera la question de savoir si les rédacteurs suivent l'exemple d'autres ouvrages ou si l'évolution est éventuellement due à la mise en pratique d'orientations théoriques de l'époque.

Venons-en aux syntagmes, et tout d'abord les syntagmes-types figurant dans le TLF, entre la définition et les exemples. Ils sont susceptibles d'assumer une multitude de fonctions. Comme j'en ai longuement parlé, il ne me semble pas indispensable de revenir sur ce segment de la microstructure. Il en va autrement des syntagmes qui constituent des sous-adresses. Ceux-ci sont relativement nombreux et souvent suivis de plusieurs informations. Il y aura donc à enquêter sur le traitement des unités dépassant la limite d'un mot, dont la plupart sont traitées à l'intérieur d'un article.

Les deux sondages ont unanimement révélé que les exemples constituent l'originalité par excellence du Trésor. Pour étudier le TLF de façon pertinente, il sera donc absolument indispensable d'étudier cet élément de très près.

Bien des divergences existent dans la manière dont les deux ouvrages classent les sens. Les rédacteurs du TLF vont bien souvent à l'encontre des principes de la linguistique historique passés dans l'usage depuis le XIX^{e} siècle. Quelle en est leur motivation ? Il me semble convenable de poursuivre cette question dans un autre chapitre, en se familiarisant avec la réflexion des linguistes à l'époque.

Dans la rubrique Étymol[ogie] et Hist[oire], on a pu constater des bouleversements spectaculaires quant au genre d'informations véhiculées et les contenus eux-mêmes. Par rapport au FEW, l'écart est moins marqué, mais reste néanmoins considérable. En matière d'étymologie, on perçoit même une certaine complémentarité entre les deux ouvrages. Il sera donc incontournable d'analyser le contenu de cette rubrique en détail, si l'on veut vraiment saisir « l'événement TLF » dans toutes ses facettes.

Pour achever ce résumé, j'évoquerai les rubriques Prononc[iation] et Ortho[graphe], la statistique et la bibliographie. Ces parties regorgent certes d'inédit, mais une étude lexicographique plus poussée ne saurait à mon avis apporter davantage d'éclaircissements. En revanche, l'histoire du projet, les ambitions, les méthodes et les circonstances de travail, contribuent à mieux évaluer ces données.

Voilà donc le programme maximal et idéal d'étude du TLF. Pour des raisons de temps et d'espace, il ne sera pas possible de l'accomplir en entier. La partie suivante proposera quelques chapitres abordant la plupart des *desiderata* qu'on vient d'identifier.

Nomenclature et étude de divers types de lemmes

- Profil global de la nomenclature
- Les éléments formants
- Les noms de lettres
- Les mots grammaticaux

Microstructure

- Microstructure –Vue d'ensemble
- Les théories dans le TLF
- Les définitions
- Relations paradigmatiques
- Les lexies complexes
- Les exemples
- Les italiques dans les exemples
- La rubrique étymologie et histoire

Dans ce premier chapitre de l'analyse lexicographique du TLF, on a réussi à identifier les caractéristiques propres à cet ouvrage. On voit très clairement que chaque dictionnaire a son profil particulier, comme il s'adresse à un public spécifique (« l'homme cultivé » dans le cas du TLF et les « contemporains, en France et à l'étranger »[26] pour le Robert). Le paysage lexicographique est donc bien dominé par une forêt à essences mixtes, avec des peupliers vite grandis, des arbres s'étendant énormément en verticale et bien sûr, un chêne impressionnant. A mon avis, il faut surtout noter que les essences sont différentes, sans chercher à établir une hiérarchie entre elles.

[26] Robert 1953 :V.

3.2 Nomenclature et étude de divers types de lemmes

3.2.1 Evolution de la nomenclature

Introduction

Personne ne sait combien de mots la nomenclature du TLF compte exactement. A cet égard, les informations varient énormément. 110 000 selon Quemada,[1] tandis qu'un sondage effectué par Thiele indique seulement 84 000 entrées.[2] Dans cette deuxième hypothèse, l'étendue de la nomenclature du Trésor ne dépasserait que de peu celle du Lexis, dictionnaire en un volume, listant 76.000 mots.[3]

Ce chiffre n'a cependant pas beaucoup d'importance. D'un côté, parce que, en raison des regroupements de mots en DÉR[ivés] et en REM[arque], le vocabulaire traité dans le TLF est beaucoup plus nombreux que la somme des lemmes. D'un autre côté, étant donné que le vocabulaire d'une langue a des dimensions infinies, il n'y a pas énormément d'intérêt à s'arrêter aux questions de quantité. Comme la nomenclature d'un dictionnaire – aussi étendue soit-elle – est par définition un choix, il est beaucoup plus intéressant de connaître le type de vocabulaire retenu.

La question de savoir quelles parties du vocabulaire dominent la nomenclature du TLF, à tort ou à raison a déjà fait couler beaucoup d'encre. Avant d'en venir à une étude longitudinale, il n'est pas inutile de rappeler quelques notions de base et de voir les différents avis émis sur la composition de la nomenclature.

Il existe en fait deux principes différents selon lesquels on peut établir la liste des entrées d'un dictionnaire : soit en fonction de l'attente présumée du public, soit en fonction des résultats de l'analyse du corpus.[4] L'équipe du TLF a opté pour cette dernière variante,[5] approche qui serait relativement objective.[6] Bien que l'orientation de

[1] Quemada 1994 :VIII : « Ces additions, qui portent la nomenclature globale à plus de 100.000 mots… » et après avoir expliqué les divers principes de regroupements : « … la nomenclature de l'ensemble atteignant alors quelque 110.000 mots ».
[2] Thiele 1995 :86 : « Die eigene, allerdings auf nur 300 Seiten basieren Hochrechnung ergibt nur etwa 84.000 Einträge ».
[3] Lexis 2002.
[4] Jurin 1990 :21 évoque ces deux axes.
[5] Gorcy 1972 :82 : « Le fondement de cette nomenclature est la liste des mots différents attestés par des exemples dans le corpus des textes littéraires dépouillés par l'ordinateur Gamma 60, complété par les fiches du fonds littéraire de l'Inventaire général de la langue française, en raison de la complémentarité initiale des fonds I.G.L.F. et Gamma 60 ».
[6] Bergenholtz 1989 :772 : « Die erforderliche Berücksichtigung der möglichen Benutzer […] bleibt mit Blick auf dieses Paradox manchmal etwas spekulativ ». A la page 774 : « Demgegenüber scheint mir das

départ est claire et nette,[7] d'importantes modifications s'annoncent bientôt. Finalement, l'équipe essaie de plus en plus de déterminer les expectatives du public et lance des recherches en fonction de cela.[8]

Voici quelques appréciations relatives au profil particulier du vocabulaire retenu par la nomenclature du TLF : Annegret Bollée constate d'emblée que l'originalité du Trésor réside dans la description du vocabulaire marginal : des mots étrangers, des régionalismes, l'argot, le vocabulaire historique et les néologismes d'auteurs. Son atout est notamment la présentation du vocabulaire littéraire.[9] Cellard ajoute à cette liste les archaïsmes, dont il pense qu'ils sont accueillis au détriment du vocabulaire contemporain.[10] Il souligne d'ailleurs que l'ouverture du Trésor envers les argotismes est exceptionnelle et le distingue bien de ses prédécesseurs.[11]

Du reste, les critiques ne se contentent pas de prononcer des louanges, mais relèvent d'emblée des lacunes, qu'ils se prennent à regretter. Ainsi Wolf se plaint qu'il manque une grande partie du vocabulaire n'appartenant pas à la langue littéraire. Il cite les noms des métiers, les ethnonymes et le vocabulaire du sport à titre d'exemple.[12] Dans le Trésor, ces vocables manquent à l'appel, malgré leur large diffusion dans la société contemporaine. D'autres trouvent que le français familier et parlé serait traité en parent pauvre,[13] et d'aucuns évoquent l'absence des sigles. Ce défaut est étonnant, car les sigles sont en principe attestés dans le corpus.[14] Plusieurs linguistes signalent des

---

Korpuswörterbuch – wie der Trésor de la Langue Française (=TLF) – mit seiner Datenbasis entscheidende Vorteile zu bieten, weil damit eine genauere Berücksichtigung des üblichen Sprachgebrauchs möglich ist. Bei einem Korpuswörterbuch bildet die Häufigkeit das Entscheidungskriterium : Lexeme, die durch eine vorher festgelegte Mindestzahl von Belegen in einer Mindestzahl von Texten repräsentiert werden, finden Aufnahme in die Lemmaliste ». Cet avis ne fait cependant pas l'unanimité. Rettig 1976 :234 trouve que le principe philologique introduit une grande part d'aléatoire et Wolf 1975 :489-491, ainsi que 498-499, remarque que le principe philologique serait responsable du fait qu'échappe au TLF tout ce qui n'est pas attesté dans la littérature ou traditionnellement présent dans les dictionnaires.

[7] La nomenclature reposait entièrement sur le corpus, comme le souligne Quemada 1998 :470 postérieurement : « De A à C, la nomenclature reflète de très près le lexique des corpus exploités à l'origine du travail, d'où les hapax, mots rares et créations d'auteurs y figurent ».

[8] Jurin 1990 :24 : « …une recherche de documentation complémentaire fut effectuée par le Service de Documentation… ». Ou dans les termes de Quemada 1998 :471, des « additions complémentaires ».

[9] Bollée 1974 :404.

[10] Entre autres Cellard 1973 :11. Imbs 1977b :37 rétorque à cette critique que la période traitée (XIX^{e} et XX^{e} siècle) forcerait l'équipe à retenir des vocables sortis de l'usage.

[11] Cellard 1974b :25.

[12] Wolf 1977 :289-290 et Wolf 1981 :183, ainsi que Wolf 1991 :451.

[13] Cottez/Wagner 1977 :199. Mais cf. Jänicke, qui conclut, après avoir évalué un tome ultérieur, que le vocabulaire oral, familier et populaire y est très bien représenté.

[14] Enckell 1978 :7. L'équipe a en cours de route adopté la pratique de regrouper les sigles dans les articles traitant des lettres de l'alphabet (Jänicke 1993 :384 et Jänicke 1996 :342-343). Dans les derniers volumes,

lacunes surprenantes dans le vocabulaire grammatical et linguistique (notamment en comparant le Trésor au GLLF).[15] D'autre part, il convient de rappeler que ces termes constituent une terminologie particulière, qui n'appartient pas vraiment au vocabulaire commun. Outre cela, le TLF n'est pas une encyclopédie et en accueillant un nombre élevé d'entrées grammaticales, il pécherait contre ses propres principes.

Lorsque l'équipe de Nancy doit – au bout des premiers volumes – reconsidérer ses ambitions et ses normes, la nomenclature n'est pas épargnée par ces révisions. Le directeur Imbs annonce alors que la nomenclature ne dépassera pas les 80 000 mots, dont 20 000 (essentiellement des dérivés) n'auront pas droit à une entrée distincte. Pour alléger la nomenclature, il y aura désormais moins de termes techniques et l'admission des ethniques s'effectuera de façon plus sélective. En ce qui concerne le vocabulaire régional, Nancy fera appel à des spécialistes externes, afin d'assurer un choix sélectif, mais pertinent.[16] En revanche, le TLF fera l'effort d'intégrer davantage les régionalismes extra-hexagonaux : notamment le français au Québec, en Belgique et en Suisse.[17] Ces estimations d'ordre quantitatif font dire à Bollée que finalement la nomenclature du Trésor ne dépassera celle du *Petit Robert* que de 20%.[18]

Commencent donc nécessairement de multiples transformations, au cours desquelles le Trésor change lentement de visage. Un témoin en résume l'essentiel en disant que « l'élaboration s'étend sur un tiers de siècle. Il serait donc vain d'imaginer une conception initiale définitive, une méthode d'une stabilité parfaite, respectée aveuglément jusqu'à la page finale » et « il fallait des critères, une doctrine, que nous voyons se dessiner, se préciser à mesure que progresse le travail et que sont publiés les volumes successifs, pour se fixer enfin après quelques tâtonnements ».[19]

La première nécessité était alors celle d'une sélection, afin d'arriver à une forte réduction de la nomenclature. Les avis émis sur les conséquences de ce dégraissage sont loin d'être unanimes. D'aucuns pensaient que les diminutions étaient faciles à effectuer, puisque la nomenclature du Trésor contenait de nombreuses formes présentant peu

---

les rédacteurs vont jusqu'à accorder aux sigles leur propre entrée, ce qui est jugé une bonne idée pour les sigles très répandus, dont la forme originaire est à peine connue (Jänicke 1994 :357).

[15] Cellard 1972b et Antoine 1972 :347, ainsi que Deneckere 1973 :39.

[16] Imbs 1974 : VIII-IX (Au lecteur).

[17] Imbs 1975 :VII-VIII (Au lecteur).

[18] Bollée 1975 :403.

[19] Muller 1994 :136 et 137.

d'intérêt.[20] D'autres, en revanche, craignaient que les réductions ne changent le profil de l'œuvre. La seule issue aurait alors été d'adapter les dimensions au caractère de l'ouvrage.[21] Un autre critique trouve que le traitement des termes régionaux devient insuffisant et celui du vocabulaire populaire et argotique de plus en plus restreint.[22]

Les transformations ne sont pourtant pas toutes négatives. On remarque que lors de chaque nouveau tome, les matériaux et par conséquent les lexiques accueillis vont en se diversifiant. Y apparaissent dès lors « les français régionaux, les termes techniques de la sociologie, de l'informatique, de l'économie, de la gestion, de la psychanalyse, de l'anthropologie, de la pédagogie, de la linguistique ».[23] Outre cela, les vocabulaires oral, familier et populaire bénéficient d'un soin particulier dans les tomes ultérieurs.[24]

Le problème du nombre de termes techniques et scientifiques à retenir suscite bien des discussions. Tandis que les uns sont convaincus qu'il est trop ambitieux d'admettre des termes techniques dans la nomenclature d'un dictionnaire général présentant la langue commune et proposent par conséquent de les exclure complètement,[25] d'autres saluent la décision d'en retenir une part importante, mais de façon sélective. Car beaucoup d'entre eux n'existent finalement que dans les dictionnaires.[26] Les spécialistes du vocabulaire technique et scientifique militent dans le sens opposé : ils s'opposent à des réductions trop importantes et soulignent l'importance de ce volet du lexique. L'équipe du Trésor a l'unique opportunité de mettre en évidence la dynamique qui règne dans ce domaine « extra-littéraire ».[27] Il faudrait donc que le vocabulaire technique soit encore plus complet.

Voilà donc une petite impression des discussions qui furent menées autour du Trésor et accompagnant la mise en place progressive de son profil. Elles montrent que la nomenclature a subi d'importantes évolutions, dont seule une étude longitudinale saurait rendre compte. C'est pour cela que j'ai opté pour une telle approche. Cette démarche aidera par ailleurs à acquérir une vue globale, qui complètera les observations ponctuelles qu'on vient de lire. A ce niveau, on ne connaît pour le moment que les

[20] Jänicke 1980 :272.
[21] Martin 1975 :203.
[22] Cellard 1976 :21. A ce sujet, Imbs 1977b :37 avait déclaré que le vocabulaire argotique ne rentrerait guère « dans la conscience linguistique d'un esprit cultivé d'hier ou d'aujourd'hui ».
[23] Gueunier 1977 :93-94.
[24] Jänicke 1990/91 :554 et Jänicke 1993 :385, mais cf. Hausmann 1992 :235.
[25] Hausmann 1977b :216-217.
[26] Rettig 1976 :234.
[27] Cottez/Wagner 1975 :216.

souvenirs très sommaires de la collaboratrice en charge d'établir la nomenclature. Rétrospectivement, elle distingue trois phases : « maximaliste », « restrictive » et « "d'ouverture" décidée pour tenir compte de l'évolution naturelle de la langue ».[28] Comme cela reste très schématique, une étude systématique du vocabulaire traité dans le TLF enrichira utilement les connaissances sur ce sujet. De tout ce qui précède, on aura compris qu'il est impossible de caractériser le dictionnaire TLF de façon pertinente sans insister sur les nombreuses transformations de la nomenclature.[29] Grâce à un précurseur appliqué, une bonne part du travail est déjà fait.

En effet, en 1985, Françoise Balau entreprend — en vue de l'obtention du grade de licenciée en philologie romane — une étude sur le dictionnaire TLF. Cette étudiante de l'Université Catholique de Louvain tente de mettre en évidence les spécificités de l'ouvrage, « ce qu'il apporte de nouveau à la lexicographie française ». Dans ce travail, elle considère surtout la nomenclature du dictionnaire, qu'elle compare à celles de plusieurs autres ouvrages. Par la suite, l'auteur compare les résultats obtenus lors de l'analyse d'un échantillon du tome I et d'un échantillon du tome VIII. Ceci la rend à même de signaler les transformations majeures.

On présentera rapidement sa méthode. Balau se constitue un échantillon en choisissant les 250 premières entrées principales du volume I, ce qui équivaut à la tranche alphabétique *A – aboutissant*. Après l'analysé de sa composition, et une fois la comparaison avec cinq autres recueils achevée, elle sélectionne une autre tranche représentative dans le tome VIII : à nouveau les 250 premières entrées principales. En étudiant cet échantillon, elle constate de nombreuses innovations et ressent l'effet des réductions opérées depuis le tome III. Suit à nouveau la confrontation avec le vocabulaire traité dans d'autres ouvrages, tel que le *Grand Robert*, le *Grand Larousse de la Langue Française* et le dictionnaire *Lexis*.[30] En examinant les résultats de ces deux études comparatives, Balau parvient à révéler les importantes réductions que la nomenclature du Trésor a dû subir.

Comme l'étude de Balau existe, mais reste toutefois incomplète, j'ai décidé de procéder de la façon suivante : pour ne pas recommencer un travail déjà existant, j'aurai

[28] Jurin 1990 :22. Annoncé dans Quemada 1980 :VII : « … nous nous sommes efforcés d'ouvrir nos colonnes à ces données complémentaires ».
[29] Pour plus de renseignements sur l'établissement de la nomenclature voir Gorcy 1972 :81-96 et Jurin 1990 :21-27.
[30] Pour connaître les raisons de ce choix, voir ici-même plus loin et Balau 1985 :21-22.

recours aux résultats obtenus que je résumerai ci-après. Ensuite, je réaliserai un troisième sondage portant sur le tome XVI, c'est-à-dire sur la fin de l'ouvrage. L'échantillon sera constitué et analysé en employant exactement les mêmes principes et méthodes qu'auparavant. C'est là le seul moyen d'assurer la comparabilité, pour que les résultats de l'analyse reflètent bien l'évolution de la nomenclature tout au long de la parution.

Or, je suis bien consciente que la méthode mise en place par Balau n'est pas sans failles. Quelques aspects au moins restent discutables. Ainsi, son approche repose sur une conception monosémique du lexique. Elle range une forme parmi les régionalismes, les argotismes ou les archaïsmes, sans trop se soucier du fait que dans la plupart des cas, cela ne concerne qu'une acception et non pas toute l'entrée. A son avis, il serait possible d'identifier nomenclature principale et vocabulaire traité. C'est pourtant loin d'être le cas, notamment dans le TLF, dont la microstructure héberge de très nombreux sens forts différents. Je suivrai cependant cette méthode rudimentaire, sachant qu'une étude aussi vaste, intégrant les détails de la microstructure, serait extrêmement difficile à mener. Outre cela, il n'est pas toujours facile d'attribuer une entrée à une certaine catégorie, soit en raison de la multitude de sens appartenant à différents groupes, soit parce qu'il s'avère difficile de trancher dans certains cas. Parfois, il est par exemple impossible de tracer une limite exacte entre vocabulaire technique et scientifique et termes, certes en provenance de domaines spécialisés, mais qui se sont désormais répandus dans le vocabulaire commun. De plus, les différents axes se superposent bien souvent. Beaucoup de termes appartiennent au vocabulaire technique et scientifique, tout en étant des néologismes, etc. Les regroupements ne seront donc qu'une approximation.

De toute façon, en menant une telle étude, on se heurte de nouveau au fait que les dictionnaires sont incomparables.[31] Au fond, l'organisation de ces ouvrages diffère tellement de l'un à l'autre, qu'une comparaison exacte à tous les égards s'avérerait très complexe. Les principes adoptés en vue d'une telle analyse ne feront jamais l'entière unanimité. Les chiffres exacts ne sont d'ailleurs d'aucune importance.[32] Ce qui intéresse, c'est seulement l'évolution des proportions, qu'on devrait obtenir de toute façon.

[31] Dubois 1990 :5-10.
[32] Voir aussi Balau 1985 :24 : « Les nomenclatures n'étant pas toutes construites sur le même modèle, les chiffres qui vont suivre ne sont pas strictement comparables de l'un à l'autre ».

Résumé des résultats obtenus lors de l'analyse du premier échantillon

Pour le premier échantillon, on arrive au chiffre de 282 unités lexicales, en considérant les sept entrées multiples[33] qu'il convient de dégrouper, les mots introduits sous une vedette élément formateur du vocabulaire, ainsi que les unités apparentées ayant trouvé une place dans la rubrique « Dér. et composés » et « quelques termes […] introduits au hasard des différentes rubriques ».[34]

La liste des mots traités dans le Trésor dressée, on assiste à une comparaison avec les nomenclatures d'autres dictionnaires, qui « sont à différents égards assez proches du TLF ». Le DAALF et le GLLF sont comme le Trésor des « dictionnaires de langue en plusieurs volumes », parus à l'instar du TLF dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle, s'adressant avec leurs nomenclatures extensives à un public cultivé, voire de spécialistes. Confectionnés selon des méthodes philologiques, ils proposent essentiellement le vocabulaire du français moderne et contemporain. Le *Lexis*, dictionnaire en un volume, est introduit dans cette étude comparative en raison de sa nomenclature étonnamment extensive (70 000 unités lexicales).[35]

Puisque certains dictionnaires, notamment le *Lexis*, conçoivent plusieurs entrées, là où leurs homologues présentent divers sens dans un seul article, il fallait vérifier si les différentes entrées correspondaient aux sens traités à l'intérieur des articles du TLF.[36] Tous calculs faits, Balau présente le tableau suivant :

1°	TLF	: 282 mots
2°	DAALF	: 175 mots
3°	Lexis	: 160 mots
4°	GLLF	: 144 mots

[33] Pour une discussion plus ample de cette problématique voir Balau 1985 :16 : « Nous ne prenons pas *entrée multiple* au sens où l'entend Mme Rey-Debove dans *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires contemporains* — "une seule entrée à plusieurs formes" —, car elle inclut dans cette notion "le mot entier suivi de la seule variante finale" – par exemple, la marque morphologique du féminin. L'entrée multiple sera pour nous l'entrée constituée de plusieurs formes complètes et séparées par une virgule ».

[34] Balau 1985 :13-16.

[35] D'après Balau 1985 :21-22.

[36] Muller 1994 :136 : « rappelons, sans y insister, la limite imprécise qui sépare les faits de polysémie de l'homonymie : un "mot" comme *ordinateur* peut être compté pour une unité (*T.L.F.*) ou pour deux (Robert) ; un verbe comme *investir* fera ici (Littré) une seule entrée, ailleurs (*G.L.L.F.*) deux, ailleurs encore trois, ou même (*T.L.F.*) quatre. *Ordre* varie entre une entrée (*T.L.F.*) et cinq (*D.F.C.*).

et conclut : « Le TLF prend donc largement la tête. Il est, du moins pour ses débuts, le dictionnaire de langue contemporaine de loin le plus extensif ». Malgré cette avance considérable, il s'avère que le Trésor ne contient pas l'intégralité des autres nomenclatures, mais que chaque recueil possède son vocabulaire propre.

Comme il ne suffit pas de constater cette complémentarité, mais qu'il reste à identifier les particularités des différents dictionnaires, l'auteur du mémoire entreprend ensuite pour chaque ouvrage une caractérisation du vocabulaire traité contrairement au TLF. En ce qui concerne la relation DAALF – TLF, elle constate que le Trésor contient presque tous les éléments de la nomenclature du *Robert*. « Les "manques" du *TLF* par rapport à ce dictionnaire dépendent soit d'un choix délibéré (accueil des locutions, etc.), soit du hasard là où il intervient nécessairement, ici sans gravité ».[37] Les vocables présents dans le *Lexis* et absents du TLF sont tous des mots scientifiques et techniques. Quant au GLLF, le Trésor englobe la totalité de son vocabulaire, à une seule exception près. Et Balau de conclure qu'à ses débuts, le TLF réunit en lui la quasi-totalité des autres nomenclatures.[38]

La grande quantité de termes techniques et scientifiques contenus dans le Trésor a amené Balau à le confronter à deux dictionnaires encyclopédiques. En l'occurrence, le *Grand Larousse Encyclopédique* (GLE) et ses deux suppléments, ainsi que le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (GDEL). En éliminant les entrées consacrées à des noms propres, on obtient le tableau suivant :

1°	TLF :	282 mots
2°	GLE :	208 mots
3°	GDEL :	193 mots
4°	DAALF:	175 mots
5°	Lexis :	160 mots
6°	GLLF :	144 mots

Bien que la quantité de vedettes des deux dictionnaires encyclopédiques se rapproche davantage de celle du TLF, le nombre de mots que les ouvrages encyclopédiques ont en commun avec le Trésor, autres que ceux déjà rencontrés dans les DAALF, GLLF et *Lexis*, n'est pas très élevé.[39]

[37] Balau 1985 :27.
[38] Balau 1985 :27-29.
[39] Onze pour le GLE et 8 pour le GDEL.

Afin de déterminer ce qui est propre au TLF, Balau dresse la liste des 63 unités lexicales figurant dans le TLF, mais absentes des cinq autres ouvrages. Quelles sont donc les orientations que cette approche est à même de révéler ? Tout d'abord, on constate que le TLF est le seul à présenter des variantes orthographiques ou phoniques rares. Outre cela, il ménage une place à des participes passés adjectivés ou substantivés qui sont régulièrement utilisés et jouissent d'une certaine autonomie sémantique. Balau identifie encore quatre termes historiques et quatre xénismes. Le vocabulaire qui donne au Trésor son caractère original et distinctif est pourtant autre : le TLF s'avère très accueillant à l'égard des régionalismes de France,[40] mais insuffisamment ouvert envers les régionalismes extra-hexagonaux. On y trouve d'ailleurs nombre d'argotismes, qui proviennent essentiellement du XIX^{e} siècle, beaucoup moins du XX^{e} siècle. De très nombreux mots sont à ranger dans la catégorie des archaïsmes et quatre vocables doivent être considérés comme des créations lexicales propres à un auteur. N'oublions pas la très grande majorité des mots propres au TLF (plus de la moitié) : 35 mots appartenant au vocabulaire technique et scientifique. Ils sont en général antérieurs à 1940 et issus des domaines de la médecine et de l'anatomie. La terminologie récente, par contre, n'y est guère représentée. Ces résultats amènent Balau à supposer que les archaïsmes et les néologismes d'auteur constituent la véritable originalité du TLF.[41] Celui-ci devient ainsi un instrument d'une très grande utilité lors du décodage de textes anciens et littéraires.[42] Ces caractéristiques ont-elles persisté tout au long de l'alphabet ? C'est ce qu'on verra avec le deuxième sondage.

[40] Identifiés à l'aide du FEW (Jurin 1990 :23). Voir aussi Gorcy 1972 :83 : « *Cas des termes régionaux ou argotiques* : ces termes sont retenus si, en plus de leurs attestations dans des énoncés organisés, ils sont attestés comme tels par le FEW ou recommandés par les spécialistes consultés à cet effet… ». Mais cf. aussi la remarque moins favorable de Wolf 1975 :487 : « Während einerseits die im literarischen Corpus durch Autoren wie Maupassant erscheinenden Regionalismen wie z.B. *achôcre* ‚(homme) maladroit' naturgemäß in den TLF Eingang gefunden haben, ist die Erwähnung anderer in einem mehr oder minder großen Gebiet auf dem Territorium Frankreichs verbreiteter sprachlicher Eigenheiten weitgehend Ermessenssache ».

[41] Ces observations se trouvent en accord avec celles d'Alain Rey 1977 :150 : « immense richesse d'emplois littéraires (soulevant le problème des unités rares, soit morphosémantiquement régulières, soit empruntées, soit mixtes) et des lexies techniques, scientifiques, régionales, argotiques, etc. figurant dans le corpus ».

[42] Balau 1985 :31-65.

Résumé des résultats obtenus lors de l'analyse du deuxième échantillon

On sait que de sévères réductions ont été apportées au dictionnaire, du fait de la taille impressionnante des premiers volumes. Avant de présenter ses propres observations, Balau rappelle quelques aménagements annoncés dans les *Au lecteur* précédant divers volumes : la direction avait décidé de réduire considérablement le vocabulaire technique et scientifique, surtout les mots en usage au XIX^{e} siècle. Les ethniques et les dérivés de noms propres devaient également y figurer de façon plus sélective. En revanche, à partir du tome VIII, l'équipe avait pris la résolution d'être plus favorable à l'accueil du vocabulaire né au cours de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. En outre, un exemple non-forgé est désormais indispensable pour être admis dans la nomenclature du TLF.[43]

Pour ce deuxième sondage, l'auteur a choisi à nouveau les 250 premières entrées principales, cette fois-ci du tome VIII. Elle obtient ainsi la tranche *épicycle* à *ergothérapie*. A ces 250 vedettes, elle ajoute quelques mots figurant en entrées multiples, et de nombreux autres mots traités dans les articles consacrés à des éléments formateurs du vocabulaire ou hébergés dans les rubriques DÉR. et en REM.[44] Finalement, elle y joint encore les vocables exposés loin de leur place dans l'alphabet, retrouvables à l'aide de l'index. Au final, on parvient à 476 mots présents dans le Trésor entre *épicycle* et *ergothérapie*.[45]

Du point de vue quantitatif, la juxtaposition de cet échantillon avec d'autres dictionnaires de langue fournit les résultats suivants :

[43] Balau 1985 :67-69.

[44] Le traitement de mots en remarque, occasionnel dans le premier tome, devient très courant à partir du tome II. Les vocables concernés sont généralement rares, mais on ne peut pas toujours en être sûr. Voir aussi Muller 1994 :138 : « Dès le tome II, on commence à reléguer certains mots rares en fin d'article. […] — Par la suite, on trouvera des dérivés en annexe au mot simple, traités en "Rem.", et pourvus de données historiques, voire de citations […]. A partir du tome II, des créations d'auteur comme *s'arc-en-cieliser*, *arcencielesque*, etc., n'apparaissent plus qu'en remarques (s.v. ARC-EN-CIEL). Il en sera de même, et de plus en plus, pour les mots rares. Ainsi, au tome XIV, la remarque qui suit REGARDER ne comptera pas moins de six dérivés. Au tome XV, celle de SOCIAL en abrite une douzaine », ainsi que Jurin 1990 :25 : « Dès le quatrième volume, et pour les raisons d'espace typographique déjà évoquées, il a été décidé que certains mots seraient traités en dérivés lorsqu'ils étaient de formation française et de fréquence relativement faible (ne dépassant généralement pas 10 exemples) ou en remarques lorsqu'ils étaient monosémiques ou considérés comme "fantaisie d'auteur" ou variante suffixale. Ces propositions ont été faites lors de l'examen des exemples et indiquées sur la liste des différentes familles sémantiques diffusée aux rédacteurs ».

[45] Balau 1985 :70-74.

TLF	:	476 mots
Lexis	:	406 mots
GLLF	:	398 mots
DAALF	:	337 mots

Cette nouvelle répartition fait dire à Balau que, bien que toujours chef de file, le Trésor l'est désormais de façon moins spectaculaire.[46] Afin de mettre en évidence l'évolution de la politique d'accueil du TLF, par comparaison avec les autres ouvrages, l'auteur établit des indices.

	Premier échantillon	Deuxième échantillon
TLF	100	100
DAALF	62	71
Lexis	57	85
GLLF	51	84

Elle commente le tableau en disant que « ces chiffres témoignent de l'importante réduction qui s'est produite au niveau de la nomenclature ».[47] Ce ne sont pas là, à mon avis, tous les renseignements qu'on est à même de tirer de ce tableau. Celui-ci laisse encore soupçonner que les différences entre les nomenclatures du Trésor et du DAALF résident dans un domaine qui n'est pas spécialement affecté par les suppressions, tandis que les divergences avec le *Lexis* et le GLLF doivent se situer dans un domaine victime de fortes réductions (très probablement le vocabulaire technique et scientifique).

Il convient maintenant de regarder les résultats des comparaisons de façon détaillée. La richesse du TLF n'empêche pas des lacunes.[48] Aussi Françoise Balau s'attarde-t-elle sur les omissions du côté TLF, que révèle la confrontation du Trésor avec ses homologues. Chacun des trois dictionnaires ayant été soumis à une comparaison contient un nombre important de mots absents du TLF. Dans le cas du *Lexis*, ce sont 74 mots, essentiellement des termes techniques et scientifiques, ainsi que quelques mots historiques. Le nombre d'unités figurant à la nomenclature du GLLF et faisant défaut à celle du Trésor s'élève également à 74. Parmi celles-ci se trouvent principalement des termes scientifiques et techniques, des termes historiques et des mots tombés en désuétude avant 1789. Dans la comparaison TLF – DAALF, 39 unités lexicales

[46] Balau 1985 :75-76.
[47] Balau 1985 :76.
[48] Muller 1994 :139.

s'avèrent propres au dictionnaire de Paul Robert. Il s'agit notamment de mots appartenant au vocabulaire technique et scientifique, au vocabulaire historique, ainsi que quelques éléments formateurs du vocabulaire.[49] De tout cela, on peut déduire que l'admission des termes techniques et scientifiques contient toujours une part d'arbitraire et que les DAALF, GLLF et *Lexis* sont moins sélectifs à l'égard du vocabulaire historique.[50] L'auteur calcule à chaque fois les pourcentages de mots absents du Trésor, que je me permets de présenter sous forme de tableau comparatif :

	Premier échantillon	Deuxième échantillon
Lexis	8,1%	18,2%
GLLF	0,7%	18,6%
DAALF	9,1%	11,6%

La différence entre le TLF et les autres dictionnaires de langue s'est donc largement agrandie et vient contredire le témoignage de Claudine Jurin, selon lequel dans cette deuxième phase, les mots présents dans le GLLF, le *Lexis* et les dictionnaires *Robert* étaient généralement pris en considération.[51]

Suit à nouveau la confrontation avec les GLE et GDEL qui mène au tableau suivant :

GLE : 603 mots[52]
GDEL : 568 mots[53]
TLF : 476 mots
Lexis : 406 mots
GLLF : 398 mots
DAALF: 337 mots

Les nomenclatures des dictionnaires encyclopédiques dépassent désormais les dimensions de celle du TLF de 19 et 26%. Malgré l'étendue énorme des nomenclatures des dictionnaires encyclopédiques, celle du TLF n'y est pas entièrement comprise. Le Trésor n'a finalement que onze mots en commun avec le GLE, autres que ceux déjà rencontrés dans les trois dictionnaires de langue. Et pour le GDEL ce chiffre ne va pas au-delà de quinze. Ce sont pratiquement tous des mots techniques et scientifiques. A

[49] Balau 1985 :77-78.
[50] Balau 1985 :79-81.
[51] Jurin 1990 :24.
[52] En excluant les entrées consacrées à des noms propres.
[53] A nouveau, sans compter les noms propres.

l'inverse, chacun des deux dictionnaires encyclopédiques présente environ 200 mots que le TLF ignore. Il s'agit essentiellement de termes techniques et scientifiques, de vocabulaire historique et de dé-onomastiques.[54] Les nomenclatures du Trésor et des dictionnaires encyclopédiques sont donc bien distinctes.

Reste à identifier ce qui est propre au TLF dans ce huitième volume : ce sont très exactement 77 unités figurant uniquement dans le Trésor. Et Balau de constater que « le pourcentage des mots propres au TLF diminue rapidement ; de 22,3% dans le premier échantillon, il passe à 16,2% dans le second ». La nomenclature principale n'est d'ailleurs guère concernée. Rares sont les vedettes qui contribuent à l'apanage du TLF. La majeure partie des mots présentés uniquement dans le Trésor ne bénéficient que d'une mention rapide, dans les articles consacrés à un élément formateur du vocabulaire, ou en remarque.[55]

De la quantité et de l'emplacement des unités propres au Trésor, on en arrive à la composition de cet ensemble. S'y trouvent d'abord onze participes passés adjectivés ou substantivés ; ensuite trente termes techniques et scientifiques. Il convient de préciser que la part de ces derniers parmi les mots propres au TLF a pourtant diminué de 55,5% à 39%. A l'intérieur de ce groupe, onze unités datent de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. En se rappelant qu'un seul l'était dans le premier échantillon, on se rend compte du grand progrès effectué en matière de néologismes. Plus de la moitié des mots spécifiques au Trésor sont des créations d'auteurs. Leur part passe de 12,5% dans le premier volume à 54,5% dans le tome VIII. Parmi les mots propres au TLF dans ce deuxième échantillon, Balau n'a pu repérer qu'un seul archaïsme. Contrairement à ses débuts, l'accueil généreux réservé au vocabulaire vieilli ne constitue désormais plus une particularité du Trésor. Et qu'en est-il des régionalismes et des argotismes ? Il n'y en n'avait en fait aucun dans la tranche considérée. Balau a alors entamé une recherche plus élargie qui a confirmé ce constat. L'entrée des régionalismes dans le TLF est désormais plus strictement surveillée. Dans le domaine des régionalismes extra-

[54] Balau 1985 :81-83.

[55] Balau 1985 :83. Voir aussi Quemada 1998 :471 : « Si les enrichissements n'ont pas eu de répercussions notables sur le volume de l'ouvrage, c'est grâce à une gestion rigoureuse de l'espace typographique et aux regroupements morphologiques systématisés dans les rubriques *Remarques, Dérivés et Composés* qui figurent dans les articles. […] Grâce à ces recettes dictionnairiques, la densité des informations du TLF a pu devenir exceptionnelle. Elle se répartit ainsi : 56000 mots traités en articles indépendants, 22500 en *Remarques*, 7500 en *Dérivés et Composés*, 12500 sous des préfixes, 1500 sous des suffixes ».

hexagonaux, elle remarque toujours de nombreuses omissions.[56] Enfin, l'accueil réservé au vocabulaire argotique s'avère un peu moins généreux qu'auparavant, mais dépasse toujours les autres dictionnaires. Le Trésor insiste d'ailleurs moins sur l'argot du XIX[e] siècle.[57]

En conclusion, les particularités du vocabulaire traité dans le TLF sont donc de plus en plus les néologismes d'auteurs, dans une moindre mesure le vocabulaire argotique, et toujours quelques termes techniques et scientifiques. Afin de compléter cette étude et de suivre l'évolution jusqu'au dernier tome de l'œuvre, j'ai effectué un troisième sondage, dont voici les résultats.

Analyse du troisième échantillon

Les 250 premières entrées principales du tome XVI constituent le point de départ pour ce troisième sondage. Elles nous conduisent de *teint* à *terrible* et occupent 143 pages. Cela fait 35 de moins que dans le premier volume et 62 de plus que dans le tome VIII. A ce constat, il convient d'ajouter que la typographie ne cesse de se modifier au fil de la publication. Tandis que dans le premier tome, tous les articles étaient imprimés en caractères de taille assez généreuse, cela n'est plus systématique dans le tome VIII. Les entrées monosémiques ou à faible polysémie apparaissent en caractères plus petits.[58] Au dernier tome, seule une part infime des articles a droit au format original. La mise en page est désormais beaucoup plus serrée.

A la nomenclature principale figurent 165 substantifs, 29 adjectifs, 23 verbes, douze mots à la fois adjectifs et substantifs, cinq participes passés adjectivés ou substantivés, quatre participes présents adjectivés ou substantivés, trois adverbes, un adjectif et pronom indéfini, une locution adjectivale et adverbiale et une locution adverbiale qui est en même temps adjectif et substantif. Outre cela, on y trouve cinq éléments formants et un élément de composition. La constitution de l'échantillon

[56] Jänicke 1985/357 et Jänicke 1990/91 :554 prononce d'importants éloges au sujet du traitement des régionalismes, parce que les rédacteurs ont soin de préciser leur origine, leur rayonnement et finissent par commenter leur emploi en détail. Jänicke 1987b :338-339 et Wolf 1991 :451 regrettent cependant l'omission de nombreux helvétismes et belgicismes.
[57] Balau 1985 :83-91.
[58] Voir aussi Muller 1994 :138 : « Enfin, des articles d'importance secondaire se contenteront d'une typographie un peu plus sobre… ».

ressemble donc à celle des autres.[59] D'autre part, ces chiffres concernant la nomenclature principale ne renseignent guère sur l'appartenance grammaticale du vocabulaire réellement traité dans cette tranche. Par ailleurs, les diminutions constatées dans le groupe des adjectifs, des verbes, des participes passés, ainsi que des adverbes, s'expliquent par le fait que, comme dans le tome VIII, beaucoup d'entre eux sont traités à l'intérieur d'autres entrées. Il est donc nécessaire de rechercher toutes les unités traitées dans les autres articles, afin de déterminer le nombre réel d'unités contenues dans cet échantillon.

Pour dresser la liste de tout le vocabulaire figurant entre *teint* et *terrible*, on se heurte d'abord à la problématique des entrées multiples.[60] Dans l'échantillon en question, j'ai identifié quatre entrées doubles :

téléo-, télo-, élém. formant
térébelle, subst. fém., térébellum, subst. masc. plur.
térébrant, -ante, adj. ; térébrants, subst. masc. plur.
terre-neuvas, terre-neuvier, subst. masc.

On parvient ainsi à 254 entrées. Cela fait, le moment est venu de repérer les mots « étudiés en passant ». 66 unités lexicales ont trouvé place dans des articles consacrés aux éléments formateurs du vocabulaire, 48 mots figurent dans une rubrique intitulée DÉR[ivés] et 144 autres sont traités en REM[arque]. Tout compte fait, on arrive à 495 unités lexicales hébergées entre *teint* et *terrible*. On sait que les diverses techniques de regroupements font que nombre de mots apparaissent dès lors relativement éloignés de leur place alphabétique. On les retrouve à l'aide de l'index :

télégénie	-génie
télégénique	-génie
télémuche	-uche
téléonomie	-nome
téléphile	-phile
téléphonophobie	-phobe
télé-réveil	réveil-matin
télévérité	vérité
télévore	-vore
téloblastes	-blaste
ténalgie	-algie
ténébricole	-cole

[59] Voir Balau 1985 :10 pour la constitution du premier échantillon : « L'échantillon comporte 136 substantifs, 32 adjectifs, 17 mots et adjectifs et substantifs, 40 verbes, 10 participes passés adjectivés ou substantivés, 1 participe présent substantivé, 5 adverbes et 1 préposition ».
[60] Pour une discussion plus approfondie de cette problématique, voir la note ci-dessus à propos du premier échantillon.

ténicide	-cide
ténifuge	-fuge
tentaculifère	-fère
terrasse-patio	patio

Ces seize lexies ajoutées, le nombre définitif s'élève à 511 unités lexicales.[61]

Voyons maintenant le score des cinq autres recueils. Auparavant, il faut avouer que la parution du Robert a été source d'embarras. L'étude de Balau s'est effectuée juste avant la publication de la deuxième édition du *Grand Robert*. D'une part, j'ai tenu à rester fidèle à son approche, afin d'obtenir des résultats comparables. D'autre part, trente ans séparent les parutions des ultimes tomes du DAALF et du TLF et entre temps, le dictionnaire de Paul Robert avait été réédité. Afin de ne pas être trop injuste envers la maison Robert, j'ai pris la décision d'intégrer également la nouvelle édition du *Grand Robert* dans cette comparaison.

GDEL	583	60 pages
GLE	513	48 pages
TLF	511	143 pages
GR 85	461	58 pages
GLLF	408	60 pages
Lexis	389	17 pages
DAALF	304	38 pages

Le TLF demeure donc en tête des dictionnaires de langue et se trouve même assez proche des dictionnaires encyclopédiques, au moins du point de vue quantitatif. En calculant et en juxtaposant les pourcentages, on voit bien comment le Trésor a repris de l'élan dans ses derniers volumes.

	Tome I	Tome VIII	Tome XVI
TLF	100	100	100
DAALF	62	71	60 GR 85 : 90
Lexis	57	85	76
GLLF	51	84	80

[61] Toutes les unités lexicales relevant de la tranche alphabétique en question ne sont pourtant pas repérables moyennant l'index. Le hasard m'a fait découvrir *TEP* à l'article *T* et *T(h)éraspic* à l'entrée *Thlaspi*. Il est impossible de dire combien de mots sont cachés à d'autres endroits, sans figurer à l'index. Comme ces deux mots sont impossibles à retrouver sans l'aide du TLFi, nous les considérons comme étant absents.

L'écart quantitatif entre la nomenclature du TLF et celles de ses homologues s'élargit à nouveau et laisse soupçonner une nouvelle ouverture du côté TLF. Il est d'ailleurs intéressant de considérer le résultat de la deuxième édition du *Grand Robert*. Il montre que lors de la préparation des derniers tomes, l'équipe du Trésor pouvait recourir à un prédécesseur récent et extensif.

Venons-en aux lacunes du TLF que fait apparaître la confrontation avec ses concurrents. Leur quantité varie énormément en fonction de l'ouvrage choisi comme point de comparaison. Tandis que le DAALF ne contient que six mots absents du TLF (2%) et le Lexis 36 (9%), le groupe de mots propres au GR 85 et GLLF est plus important : 60 unités dans le cas du premier (13%), et 66 dans le Grand Larousse (16%). Mais quel type de vocabulaire cela concerne-t-il ?

Commençons par les six unités propres au DAALF, parmi lesquelles se trouvent des termes techniques et scientifiques (*télégonie*). On y découvre en outre un élément formant de faible productivité (*téra-*), et deux mots en provenance du supplément sont suffisamment récents pour figurer dans la base de données BORNÉO (*télémark* et *téléportation*). Quant au *Lexis*, son lexique propre appartient pour presque 80% au vocabulaire technique et scientifique (*télécardiophone, télépointeur, téleutospore, telluride, telluromètre, ténorraphie*). Beaucoup de ces termes datent en fait des années 1950 et 1960. Le TLF semble avoir raison de ne pas les admettre, car des mots comme *téléphonomètre, télétachymètre, télétypesetter* et *tentiste* ont certes existé à un moment donné, mais au début des années 1990, ils étaient sortis de l'usage, voire même inconnus pour la majorité des locuteurs francophones. En revenant au Robert, en l'occurrence la deuxième édition du *Grand Robert*, la scène devient à nouveau plus diversifiée. Plus de la moitié des absences sont à ranger dans le tiroir « termes techniques et scientifiques » (*télanthrope, télémétacarpalien, téléonomique, télébrionidés*), mais à côté de ceux-ci, il y a quatre néologismes (*télétique, téléspeakerine, téléservice* et *téléportation*), quatre participes passés (*téléimprimé, ée, téléphoné, ée, télépiloté,ée* ainsi que *tenté, ée*), trois termes du vocabulaire historique (*tercerole, tercerot* et *terministe*), ainsi que trois xénismes (*tempura, ténora, tercio*) et deux noms déposés (*terital, terlenka*). Voyons enfin l'exclusivité du GLLF : le taux de vocabulaire technique et scientifique augmente à nouveau et s'élève dans ce cas à deux tiers. Le tiers restant se compose essentiellement de mots appartenant au vocabulaire historique

(*tératoscopie, tercerole, tercerot* et *terministe*), de mots étrangers (*tenora* et *tempo*), ainsi que de noms de plantes et d'animaux (*télékie, télème* et *terebra*). Parmi les nombreux termes techniques et scientifiques, on trouve à nouveau une part importante de vocabulaire technologique né vers le milieu du XX^{e} siècle. Ces mots sont à peine attestés dans la base FRANTEXT, ce qui peut éventuellement expliquer le silence du Trésor à leur égard.

En résumé, les unités lexicales admises dans la nomenclature des autres recueils, mais écartées de celle du TLF, sont pour la plupart des termes techniques et scientifiques, n'ayant guère pénétré les textes littéraires. Il est évident que ce domaine du vocabulaire est extrêmement vaste et ne saurait donc être complet dans aucun dictionnaire. Aussi la complémentarité des lexiques sur ce thème est-elle bienvenue. Pour ceux qui soupçonnent pourtant quelques directives plus systématiques dans l'admission ou l'écartement de lemmes, j'ai dressé la liste des entrées présentes dans les quatre autres dictionnaires et pourtant absentes du Trésor. Si l'équipe du TLF avait consciemment écarté certains domaines du vocabulaire, les critères devraient être déductibles à partir de cet ensemble.

télégonie
télémark
téra-

dans tous les dictionnaires, à l'exception du DAALF :

téléimprimé
télépointeur
ténébrescence
ténébrescent
tenonnage
tercerole
terpolymère
terrade
terrement
terrefort
terrailler

La moitié des 14 entrées concerne des vocables nés au cours du XX^{e} siècle. *Terrade* et *terrailler* appartiennent au langage de l'agriculture. Mis à part ces deux indices, je n'y voit pas de régularités.

On présentera maintenant la confrontation du TLF aux dictionnaires encyclopédiques. Voici la liste des termes communs aux TLF et GLE, GDEL respectivement, autres que ceux déjà rencontrés dans le GLLF, le GR ou le *Lexis* :

GLE	GDEL
	1. *télésouffleur*
	2. *téléconférence*
	3. *téléimpression*
	4. *téléfax*
	5. *télétexte*
	6. *télétravail*
1. *tellurite*	7. *tellurite*
2. *temporo-buccal, -ale, -aux*	8. *temporo-buccal, -ale, -aux*
3. *temporo-massétérin, -ine*	9. *temporo-massétérin, -ine*
4. *temporo-mastoïdien, -ienne*	10. *temporo-mastoïdien, -ienne*
	11. *tendanciellement*
5. *ténotome*	12. *ténotome*
	13. *téphra*
6. *téphroïte*	14. *téphroïte*
	15. *téphrochronologie*
	16. *terra incognita*
7. *terrestrement*	

La convergence entre les nomenclatures du TLF et celles des dictionnaires encyclopédiques est donc un peu plus large qu'auparavant, mais, en somme, elle ne va toujours pas très loin. Cela devient particulièrement évident lorsqu'on inverse l'approche en considérant les vedettes qui sont propriété exclusive du GLE/GDEL.

Dans le GLE figurent 138 mots absents du Trésor. Ces mots relèvent à 57% du vocabulaire technique et scientifique. Il y a en outre vingt noms d'animaux (*téju*, *télagon*, etc.) et huit dénominations de plantes (*telekia*, *télèphe*, etc.), onze termes historiques (*télone, télos, templette*, *tensa, tenute*, etc.) et cinq xénismes (*tera, tériaki, tempo*, etc.). En comparant le TLF au GDEL, on trouve 169 entrées qui manquent dans le TLF. Ce sont à 60% (102) des termes techniques et scientifiques. Les autres sont réparties de la façon suivante : 18 noms d'animaux, 10 noms de plantes, 7 néologismes (*téléjournal, télépaiement, télépiloter, téléprojecteur, téléprojection, télépulsé,* etc.) 7 termes historiques (*télone, télos, templette, temporel, tensa, terminalies* et *tenure*), 3 xénismes (*tekke, temmoku, tera*), 2 dé-onomastiques (*tellien, ténéréen*), 3 participes passés (*être terré, être tenté, être téléphoné*), 2 noms déposés (*téléboutique* et *télétel*) ainsi qu'un mot de l'argot du XIX^{e} siècle (*terratsu, terratchu*). Si elle est aussi vaste, la

nomenclature du TLF reste pourtant assez distincte de celles des dictionnaires encyclopédiques. De plus, ces derniers ont désormais moins d'entrées en exclusivité qu'auparavant.

Quelle est donc cette fois-ci la spécificité du Trésor ? En somme, 74 entrées sont propres au TLF, c'est-à-dire qu'elles ne figurent dans aucun des cinq autres ouvrages. Mis à part un seul (*temporaliser*), aucun de ces mots ne figure dans la nomenclature principale. La grande majorité (57) sont traitées en REM[arque], treize dans des articles consacrés aux éléments formateurs du vocabulaire et trois dans des rubriques DÉR[ivés]. Ces entrées représentent 14,5% du lexique présent dans cet échantillon du Trésor. C'est donc le score le plus bas de toutes les étapes.

Le TLF est seul à retenir 18 néologismes :[62]

téléphile	s.v. *–phile, -philie, élém. formant*
téléphonophobie	s.v. *-phobe, -phobie, élém. formants*
télé-réveil	s.v. *réveil-matin, réveil*^{2}*, subst. masc.*
télé-vérité	s.v. *vérité, subst. fém.*
télévore	s.v. *–vore, élém. formant*
téléjeu	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos*
télécrate	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
télécratie	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
télébase	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
téléport	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
télécarte	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
téléshopping	s.v. *télé-*^{2}*, élém. de compos.*
télécommunicant	en REM. s.v. *télécommunication, subst. fém.*
télédétecteur	en REM. s.v. *télédétection, subst. fém.*
télémateur	en REM. s.v. *télématique, subst. fém.*
télématicien	en REM. s.v. *télématique, subst. fém.*
télétraiter	en REM. s.v. *télétraitement, subst. masc.*
télétravailler	en REM. s.v. *télétravail, subst. masc.*

[62] Voir Jurin 1990 :25 qui énumère les sources : « a) le fonds d'exemples sur les néologismes constitué à l'INaLF et formé d'un fichier manuel pour la période 1964-1975, b) la base de données informatisée dite « BORNÉO » (Base d'Observation et de Recensement des NÉOlogismes qui nous a fournis des exemples à partir de 1976), c) le fichier de fonds complémentaires du Service de documentation du laboratoire, composé d'attestations résultant du dépouillement de grands manuels ou de collections de vulgarisation de bon niveau, d'un échantillonnage aussi représentatif que possible de toutes les formes de presse, et d'exemples d'auteurs provenant de lectures de tel ou tel rédacteur. Toutes ces sources furent d'un apport particulièrement précieux pour l'accueil de vocables récents dans nos listes de nomenclature ».

19 termes techniques et scientifiques :

ténébricole	s.v. *–cole, élém. suff.*
télolécithique	s.v. *–téléo, télo, élém. formants*
télencéphalisation	en REM. s.v. *télencéphale, subst. masc.*
téléocinésie	s.v. *–téléo, télo, élém. formants*
télépathiquement	en DÉR. s.v. *télépathique, adj.*
télépather	en REM. s.v. *télépathie, subst. fém.*
temporo-auriculaire	en REM. s.v. *temporal*[1]*, adj.*
temporo-facial	en REM. s.v. *temporal*[1]*, adj.*
temporo-mandibulaire	en REM. s.v. *temporal*[1]*, adj.*
temporaliser	
temporalisation	en DÉR. s.v. *temporaliser, verbe trans.*
tendronnier	en REM. s.v. *tendron, subst. masc.*
ténophyte	s.v. *tén(o)-, élém. formant.*
tensiographe	en REM. s.v. *tension, subst. fém.* et s.v. *–graphe, -graphie, -graphique, élém. formants.*
tensiophone	en REM. s.v. *tension, subst. fém.*
tensiorécepteur	en REM. s.v. *tension, subst. fém.*
tensiogramme	en REM. s.v. *tension, subst. fém.*
terral	en REM. s.v. *terre, subst. fém.*

C’est encore le cas de neuf hapax et néologismes d’auteurs :

télégrammique	s.v. *télégramme, subst. masc.*
téléologiste	s.v. *–logiste, élem. formant*
tempérément	s.v. *tempéré, part. passé et adj.*
temporisement	en REM. s.v. *temporiser, verbe intrans.*
tenant-fief	en REM. s.v. *tenir, verbe*
tentelette	en REM. s.v. *tente*[1]*, subst. fém.*
termer	en REM. s.v. *terme*[2]*, subst. masc.*
terrestriel	en REM. s.v. *terrestre, adj.*
tempiste	en REM. s.v. *tempo, subst. masc.*

huit vocables vieillis et/ou rares :

teinturer	en REM. s.v. *teinture, subst. fém.*
téléphonade	en REM. s.v. *téléphoner, verbe.*
tendreur	en REM. s.v. *tendreté, subst. fém.*
tenniswoman	en REM. s.v. *tennis, subst. masc.*
tendine	en REM. s.v. *tendre*[1]*, verbe trans.*
ténébrosité	en REM. s.v. *ténébreux, adj. et subst.*
termer	en REM. s.v. *terme*[1]*, subst. masc.*
terraillier	en REM. s.v. *terraille, subst. fém.*

sept éléments de composition :

-témoignage	en REM. s.v. *témoignage, subst. masc.*
-tempête	en REM. s.v. *tempête, subst. fém.*
tensio-	en REM. s.v. *tension, subst. fém.*
-tente	en REM. s.v. *tente, subst. fém.*
termito-	en REM. s.v. *termite, subst. masc.*
terrasse-, -terrasse	en REM. s.v. *terrasse, subst. fém.*
-terrestre	en REM. s.v. *terrestre, adj.*

cinq mots composés, reliés par un trait d'union :

terrasse-patio	en REM. s.v. *terrasse, subst. fém.*
terrasse-balcon	en REM. s.v. *terrasse, subst. fém.*
terrasse-véranda	en REM. s.v. *terrasse, subst. fém.*
tente-cercueil	en REM. s.v. *tente, subst. fém.*
tente-marabout	en REM. s.v. *tente, subst. fém.*

trois termes historiques :

tenailleur	en DÉR. s.v. *tenailler, verbe trans.*
tenance	en REM. s.v. *tenancier, subst.*
terramaricole	en REM. s.v. *terramare, subst. fém.*

et un mot argotique :

téléphonite	en REM. s.v. *téléphoner, verbe*

Ce sont donc désormais les néologismes qui déterminent le profil particulier du TLF.[63] Les lexies complexes et les éléments de composition reçoivent dès lors plus d'attention. Outre cela, le vocabulaire vieilli regagne un peu d'importance. Les termes techniques et les créations d'auteurs jouent toujours un rôle primordial, mais leur pourcentage baisse sensiblement.

[63] L'éditeur en est tout à fait conscient : « De nombreux termes scientifiques et techniques ont été intégrés pour rendre compte de la diffusion des vocabulaires de spécialité, en particulier au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle » (Prospectus de Gallimard [G 010007 SHS art. 2]).

Synthèse

Recapitulons le nombre de mots traités à l'intérieur de chaque tranche :

	A-aboutissant	*épicycle-ergothérapie*	*teint-terrible*
TLF	282 mots 177 pages	476 mots 81 pages	511 mots 143 pages
DAALF	175 mots 12 pages	337 mots 30 pages	304 mots 38 pages GR85: 461 mots 58 pages
GLLF	144 mots 14 pages	398 mots 33 pages	408 mots 60 pages
Lexis	160 mots 7 pages	406 mots 9 pages	389 mots 17 pages
GLE	208 mots 23 pages	603 mots 39 pages	513 mots 48 pages
GDEL	193 mots 24 pages	568 mots 40 pages	583 mots 60 pages

Au départ, le nombre d'entrées du TLF dépasse celui d'une encyclopédie. La nomenclature est donc extrêmement large. Parvenu à la lettre *E*, la nomenclature s'avère plus restreinte que celles des encyclopédies, mais elle maintient une avance sur les autres « dictionnaires de langue », bien que la différence ne soit pas spectaculaire. Les lexicographes procèdent donc désormais de façon beaucoup plus sélective lorsqu'il s'agit d'établir la nomenclature. Cette politique d'accueil plus restrictive ne va-t-elle pas à l'encontre de tous les efforts déployés dans le but d'étendre la documentation au point d'y trouver des attestations pour un maximum d'unités lexicales ? Dans le dernier tome, la quantité de vedettes du Trésor et des dictionnaires encyclopédiques se trouvent à peu près au même niveau. Lorsque l'écart entre le TLF et les autres dictionnaires s'élargit à nouveau, on sent une réouverture consciente et réfléchie. Il convient pourtant d'apprécier la deuxième édition du *Grand Robert*, dont la richesse arrive presque à la cheville du Trésor, et qui constituait certainement une source très riche.

N'oublions pas de mentionner les importantes transformations concernant la structure de la nomenclature. Dans le premier tome, c'est essentiellement une suite de vedettes. Tel n'est pas le cas des volumes suivants. Un nombre important de mots sont regroupés et figurent à l'intérieur d'autres articles, surtout dans des rubriques intitulées REM[arques]. Dans l'ultime volume, cette technique arrive à son apogée : moins de la moitié des lexies retenues figurent dans la nomenclature principale. Les mots donnant au TLF son profil particulier sont de plus en plus cachés à l'intérieur d'autres entrées. La grande majorité d'entre eux sont placés en REM[arques], où le lexicographe ne

fournit qu'un minimum de renseignements : pas d'historique, pas de prononciation, pas de statistique, etc. Le TLF ne met donc pas ses atouts convenablement en valeur.

Dans ce chapitre, on a étudié pour chaque échantillon la quantité et le type de vocabulaire présent dans les autres dictionnaires, mais pourtant absent du Trésor. Voici les résultats réunis dans un tableau synoptique :

	1er échantillon	2ème échantillon	3e échantillon
Lexis	8,1%	18,2%	9,3%
GLLF	0,7%	18,6%	16%
DAALF	9,1%	11,6%	2%
GR 85			13,4%

On a vu que les lacunes concernaient principalement des termes techniques et scientifiques, souvent ceux en vogue lors de la rédaction du dictionnaire en question. En intégrant les nomenclatures des dictionnaires encyclopédiques dans la comparaison, on s'aperçoit que le TLF était particulièrement prudent à l'égard du vocabulaire historique et des xénismes. Les chiffres du tableau n'appellent guère de commentaire, mais parlent d'eux-mêmes : à ses débuts, l'équipe tentait d'intégrer quasiment tout dans son dictionnaire. Suit une phase de tri extrêmement sévère, avant une nouvelle ouverture, qui s'avère plus réfléchie et structurée que dans les années 1970.

Dernier aspect à résumer : les changements intervenus dans la part du vocabulaire propre au TLF. Sa proportion diminue continuellement. De 22,3% via 16,2% à un taux de 14,5%. Ces transformations ne s'arrêtent pas à la quantité, mais se poursuivent jusque dans le type de vocabulaire intéressé. Dans le premier tome, plus de la moitié des mots figurant uniquement dans le Trésor sont des termes techniques et scientifiques. Leur part ne cesse de diminuer : après 39% dans le tome VIII, elle descend à 26% lors du dernier volume. La situation de l'argot, surtout du XIXe siècle, est similaire. Les argotismes, très nombreux dans le tome premier, le sont moins à la lettre E et dans le dernier tome, ils ne sont plus déterminants pour le visage du TLF. Les néologismes d'auteurs comptent tout au long de la publication parmi les spécificités du Trésor. Leur part augmente, au fur et à mesure que la publication avance, et redescend vers la fin de l'ouvrage. Le vocabulaire archaïque, dominant dans le profil de l'œuvre à ses débuts, disparaît par la suite et ne reprend du terrain que vers la fin. Les nombreux régionalismes de France, qui distinguaient le TLF initialement des autres dictionnaires, n'y

jouent plus guère de rôle. En revanche, dans le dernier tome, on trouve parmi les mots propres au Trésor beaucoup de néologismes, un nombre élevé d'éléments de composition, et plusieurs mots composés. Le visage du TLF n'a donc cessé de changer. Son profil particulier est en partie très différent, en partie fidèle au projet de départ.

1er échantillon	2ème échantillon	3e échantillon
termes techniques et scientifiques (55,5%)	termes techniques et scientifiques (39%)	termes techniques et scientifiques (26%)
argot XIXe siècle	un peu moins d'argot	
créations d'auteur	plus de créations d'auteur	moins de créations d'auteurs
archaïsmes		nouvelle vague d'archaïsmes
participes passés	participes passés	
régionalismes de France		
		néologismes
		éléments de composition
		mots composés

Que conclure de tout ceci ? Essentiellement que le TLF se rapproche de plus en plus des évolutions sémantiques et lexicales de sa propre époque. Tandis qu'au départ, il décrivait uniquement le vocabulaire d'une époque antérieure, dont il pouvait facilement estimer le degré de lexicalisation et de diffusion, il perd par la suite de plus en plus cette distance. A la fin, il traite le vocabulaire contemporain, dont il ignore s'il survivra. Il cesse donc d'être un thésaurus à l'instar du *Thésaurus de la langue latine* - renfermant le vocabulaire aussi complet que possible d'une langue « ancienne » - , pour devenir un dictionnaire ordinaire en prise avec son époque.

3.2.2 Les éléments formants

Introduction

On lit chez maints critiques que l'accueil fait aux éléments formateurs du vocabulaire pourrait être considéré comme une innovation, et que le traitement de ces unités dans le TLF paraît exemplaire.[1] Qu'en est-il finalement ? Est-ce véritablement la première fois que ces éléments accèdent à la nomenclature ? Pourquoi le TLF offre-t-il une place privilégiée à cet ensemble du lexique ? Quelle est la quantité d'éléments retenus par la nomenclature du Trésor ? Quels informations et matériaux le lecteur trouvera-t-il dans ces articles ? A quels problèmes les lexicographes se sont-ils heurtés lors de la rédaction de telles entrées ? A quelles interrogations ces défis mènent-ils ? Autant de questions que cet exposé vise à résoudre.

Avant d'analyser les articles du TLF, il s'avère nécessaire d'enquêter sur l'origine des motivations qui ont poussé les maîtres d'œuvre à s'intéresser aux éléments formants.[2] Pour quelle raison la formation des mots joue-t-elle un rôle important dans le Trésor ? Afin de répondre à cette question, on s'interrogera consécutivement sur quelques aspects de leurs orientations théoriques, leurs intentions générales et leurs préjugés éventuellement hérités des linguistes précédents.

On commencera par les travaux contemporains portant sur la formation des mots. Lorsque dans la préface, le directeur Imbs passe trop rapidement sur ce sujet, on ne peut pas s'empêcher de constater que la direction n'avait pas approfondi les recherches récentes dans ce domaine. Car l'auteur du discours liminaire se contente d'évoquer les dérivations préfixal et suffixale ainsi que la formation savante. Il ne rentre pas dans les détails et omet même un des types principaux de formation: la composition à partir d'éléments français. Par ailleurs, il ne donne aucune explication sur les différentes dénominations accompagnant les lemmes en question (*préf., suff., élém. préf., élém. suff., élém. formant, élém. de composition*).[3] On voit

[1] Wolf 1975 :494 : « ..., daβ Präfixe ähnlich wie Suffixe vorbildlich abgehandelt sind und als Basis künftiger Arbeiten zur französisschen Wortbildungslehre dienen sollten. Es wäre darum zu wünschen, daβ sämtliche Artikel in einem Sonderband als Darstellung der frz. Wortbildung erscheinen könnten, ... », ainsi que Mok 1983 :73 : « les grands progrès marqués par le *TLF*, et par là les services précieux qu'il peut rendre au morphologue en lui fournissant un riche matériel de départ... » et Gorcy 1990 :190 : « Une autre originalité quant à la nomenclature concerne le traitement de certains morphèmes ».

[2] Mugdan 1989 :738 souligne l'importance de ce genre de connaissances : « Die théoretischen Annahmen, auf denen die lexikographische Praxis beruht, bedürfen der Erläuterung ».

[3] Imbs 1971b :XXVII-XXVIII (Préface) : « Aux préfixes et aux suffixes proprement dits on a joint (à cause de leur rôle de plus en plus important dans la formation des nomenclatures scientifiques et techniques) ce qu'on est convenu d'appeler *éléments préfixaux ou suffixaux*, c'est-à-dire des unités lexicales non-autonomes, le plus souvent empruntées au latin ou au grec, où ils avaient généralement un statut de mots autonomes (type *kilo-*, *métro-*, ou *-gramme*, *-graphe*) ».

bien que les dirigeants n'étaient pas spécialisés dans ce domaine de la linguistique et ne connaissaient pratiquement rien aux dernières recherches en matière de formation des mots.

Cette lacune constatée, on en arrive aux intentions qu'inscrit le directeur sur ses drapeaux. Imbs croit important d'illustrer la créativité langagière. Un des moyens les plus appropriés serait selon lui de montrer la capacité d'invention de mots nouveaux par le procédé de dérivation préfixale ou suffixale ; d'où l'admission des éléments formateurs dans la nomenclature.[4] Il ajoutera plus tard que leur présentation constitue une sorte de pont entre les choix effectués par la langue dans le passé et l'avenir de la création lexicale.[5] A ce propos, il est intéressant de remarquer qu'Imbs voit une continuité entre la structure du vocabulaire existant et les procédés de formation.[6] Notons que cet avis ne fait pourtant pas l'unanimité. Rettig nie l'existence d'une relation entre la structure d'unités complexes et la formation de mots nouveaux. Ce sont, pour lui, deux choses tout à fait distinctes.[7]

L'objectif poursuivi dans le TLF est donc bien clair et – on le verra plus loin - en accord avec les idées d'un certain nombre de linguistes. Il s'agit de présenter la langue comme un organisme éternellement vivant et dynamique. Cette orientation n'est ni novatrice ni exceptionnelle. A différents moments de l'histoire, les linguistes de divers pays ont tenté de montrer combien leur langue possédait elle-même suffisamment de ressources pour subvenir à ses « besoins lexicaux » ; comment elle a recours à la dérivation et à la composition à partir d'éléments « autochtones » et ne dépendrait nullement de soutien étranger (emprunt). Avant de se répandre en France, une telle mise en valeur de la langue nationale avait par exemple circulé en Allemagne.[8]

La découverte de la productivité

Examinons donc l'histoire des recherches pendant la première moitié du XX^{e} siècle, afin de découvrir le berceau des ambitions développées lors de la rédaction du Trésor. A partir

[4] Imbs 1971b :XXVII (Préface). Voir aussi Martin 1972d :182-183 qui insiste encore davantage sur la « dimension théoriquement infinie » du lexique. « … à défaut de pouvoir énumérer tous les mots virtuels du lexique, en nombre théoriquement infini, le lexicographe peut au moins en indiquer le mode de formation, par l'analyse des morphèmes qui entrent dans leur construction ».

[5] Imbs 1977 (A l'étape) :X : « … qui voudraient ajouter à notre inventaire l'avenir, si celui-ci, comme on peut raisonnablement le penser, veut rester fidèle à ce que les grammairiens d'avant la naissance de la linguistique moderne appelaient si justement le « génie » de la langue ».

[6] Egalement exprimé chez Bußmann 2002 s.v. *Wortbildung* : « Denn ausschließlich nach dem Vorbild der im lexikalisierten Wortbestand der Sprache vorhandenen Regularitäten können neue Wörter entstehen ».

[7] Rettig 1989 :642.

[8] Holly 1986 :197 : « Sprachthéorie, die das Bild eines „Stammbaums" benutzte, um die Entstehung des Wortschatzes aus der Wurzel zu veranschaulichen » et p. 198 « ging es vor allem auch um den patriotisch motivierten Nachweis, daß das Deutsche eine eigenständige Sprache sei, die gegen latinisierende Tendenzen und

des travaux de Darmesteter, la dérivation française devient un objet de recherche prioritaire pendant les années 1930. Dans la revue *Le Français Moderne*,[9] Albert Dauzat et Edouard Pichon publient une série d'articles sur la dérivation française. Ce dernier jette notamment un regard rétrospectif sur la vivacité fluctuante de la formation française. Depuis la période classique, la conviction s'était répandue que la création de nouveaux mots allait à l'encontre de l'élégance de la langue. Les locuteurs conscients ont de ce fait évité d'en créer.[10] Comme on n'enregistrait par la suite qu'un nombre relativement restreint de nouvelles formations, les observateurs de la langue avaient l'impression que le français ne se prêtait pas à ce procédé d'enrichissement lexical. C'est ce que Pichon appelle le « préjugé anti-néologique », qui serait une « entrave terrible au développement de la langue française ». Car « on a ancré ce préjugé dans les esprits, et, à l'heure qu'il est, le menu peuple lui-même en est infecté ».[11]

L'auteur s'attache ensuite à démontrer que cette opinion est « dépourvue de tout fondement scientifique ».[12] Il découvre et dénonce les véritables causes de la relative improductivité de la dérivation française : elle ne tient pas à des raisons intra-linguistiques, mais uniquement extralinguistiques. C'est en fait ledit préjugé qui a découragé les locuteurs d'user des procédés de création lexicale.[13] Tendance qui se doit d'être inversée ! « L'étude du français ne laisse pas douter que cette langue ne possède maints procédés vivants d'enrichissement vocabulaire. Le français est en effet une langue pleinement vivante... ».[14] Il suffirait donc de lutter contre ce préjugé infondé pour que la créativité lexicale reprenne illico.[15]

Il est important de remarquer que ce débat n'est pas dépourvu d'implications idéologiques. Le style par exemple, révèle bien qu'il s'agit d'un sujet « brûlant ». La description des types de formation dans d'autres langues fait penser à un commentaire de course.[16] Et dans un autre article on lit : « Le préjugé anti-néologique donne aux ennemis de notre langue l'occasion d'argüer [sic] de sa prétendue impuissance à faire de nouveaux vocables pour la qualifier

---

Überfremdung durch das Französische nach den ihr eigenen Gesetzmäßigkeiten („Grundrichtigkeit") neu zu beleben sei. Die Regeln der Wortbildung sind dabei für den lexikalischen Bereich von größter Bedeutung ».

[9] On remarquera que la revue *Le Français Moderne* était l'organe officiel de *l'Office de la Langue Françai*se. Elle sera par la suite celui du TLF.

[10] Voir aussi Zwanenburg 1990 :72 : « Cela s'explique sans aucun doute par la tradition de purisme et de conservatisme linguistique que la France a connue depuis le XVII^{e} s. Cette tradition faisait qu'on hésitait à former des mots nouveaux… ».

[11] Pichon 1935 :210-213.

[12] Pichon 1935 :212.

[13] Pichon 1935 :212 : « Si vraîment [sic] le français est quelquefois gêné dans son expansion vocabulaire, c'est le préjugé néologique lui-même qui en est responsable ».

[14] Pichon 1935 :210.

[15] Pichon 1935 :212.

[16] Pichon 1939 :14 : « ...la suffixation est en français un processus linguistique en pleine vitalité. Au reste, c'est par l'usage de ce système que notre idiome répond le plus souvent à la composition telle qu'elle se rencontre en haut-allemand : comparez *Birnbaum* avec *poirier*, *Kopfkissen* avec *oreiller*, etc... ».

de pauvre et pour la mettre ainsi dans une position d'infériorité vis-à-vis de plusieurs langues étrangères, le haut-allemand particulièrement ».[17] Tout cela explique à notre avis l'intérêt soudain porté à la formation des mots française.

A la même époque, Dauzat constate une reprise de la dérivation. Certains suffixes d'origine latine ou grecque seraient à son avis étonnamment vivants.[18] Son collègue Pichon insiste davantage sur la dérivation proprement française et s'oppose à l'avis de Bally, qui qualifie la suffixation française de déficiente: « M. Bally s'abuse. Les faits linguistiques enseignent en effet que la suffixation française est un procédé dérivationnel en pleine vitalité ».[19] A ce même endroit, Pichon met l'accent sur les caractéristiques sémantiques de chaque élément.[20] Selon lui, les éléments tendent naturellement vers une plus grande spécialisation sémantique et finissent donc par acquérir un sens très spécifique. Les linguistes se doivent de saisir ce dernier et d'en faire prendre conscience au public, afin que celui-ci puisse s'en servir à bon escient.[21] Il serait urgent de propager « l'usage des suffixes de SOUCHE FRANÇAISE AUTHENTIQUE ».[22] Dans le neuvième et dernier article, l'auteur aborde les relations entre le dérivé et la base. A cette occasion, il ne se contente pas de la seule perspective historique et étymologique, mais constate aussi des liens d'ordre synchronique.[23] Cette observation annonce une autre question que l'on approfondira dans le paragraphe suivant : il s'agit des différentes approches envisageables.

Retenons donc que le domaine de la formation française des mots servait de baromètre à la vigueur du français. Pour une équipe cherchant à démontrer la modernité et la vitalité du français, il s'imposait d'insister particulièrement sur les éléments servant à la formation de nouveaux mots. Il existe toutefois différentes façons de percevoir la formation. Penchons nous sur ces distinctions.

Les approches structuraliste et générativiste

Je l'ai évoqué plus haut : L'importance concédée à la morphologie lexicale et le type d'approche ne dépendent pas seulement de motivations culturelles et idéologiques, mais aussi

[17] Pichon 1935 :211.
[18] Dauzat 1937 :289 et 291.
[19] Pichon 1939 :8.
[20] Pichon 1939 :8 : « Tout d'abord, le suffixe est, pour le sentiment linguistique des Français, une unité linguistique ayant sa personnalité ».
[21] Pichon 1935 :213 : « Le rôle du grammairien observateur sera de la saisir dans les faits [la différenciation sémantique des éléments], le rôle du grammairien-normateur d'en faire prendre conscience à ses élèves, et de permettre ainsi qu'ils puissent user le mieux possible des ressources de leur idiome, et qu'ils puissent y apporter même, comme peut et doit le faire chaque français, l'étincelle plus ou moins menue de leur génie personnel ».
[22] Pichon 1939d :321.
[23] Pichon 1940 :122.

très largement de la théorie linguistique en vigueur.[24] Dans le *Traité de la formation de la langue française* clôturant le *Dictionnaire Général,* la formation des mots est décrite uniquement comme un processus historique achevé.[25] On vient de voir que Dauzat et Pichon commencent à considérer la formation comme un mouvement continu qui se poursuit dans la langue contemporaine. Ils détournent les regards du passé vers les transformations actuelles et l'avenir du lexique. Cette approche - focalisant sur la notion de productivité - allait se répandre dans la linguistique française.[26] Elle aboutira à la position structuraliste admettant que la création lexicale peut être décrite dans « la perspective *diachronique* et la perspective *synchronique* ».[27] Certains proposeront alors des analyses entièrement synchroniques des dérivés et composés ; ils considèrent les constituants sous l'angle des rapports de détermination.[28] Pour les adhérents de la grammaire transformationnelle et générative, la dérivation repose « sur des phrases de base sous-jacentes ». Selon eux, un dérivé « n'est qu'une transformation de la forme grammaticale de la phrase ».[29] On verra plus loin dans quelle mesure la rédaction du TLF a été consciemment ou inconsciemment guidée par quelques unes de ces propositions théoriques.

Quantité et type d'éléments retenus

Cette introduction générale sur la formation des mots comme domaine de recherche achevée, il convient d'observer ce qu'il en est dans le Trésor. Dans un premier temps, on examinera la nomenclature, c'est-à-dire la quantité d'éléments retenus en comparaison avec d'autres ouvrages. A cette fin, j'ai effectué deux sondages. Les éléments formateurs présents dans le premier volume *A-affiner* constituent le premier échantillon. Ils sont au nombre de 31. Le deuxième échantillon comporte les 40 éléments de la lettre *G*. La première question était de savoir lesquelles parmi ces unités avaient déjà été traitées dans le DAALF, afin de mesurer l'apport quantitatif du Trésor. Il m'a semblé intéressant de vérifier par la suite quelles unités

[24] Voir aussi Zwanenburg 1990 :72 : « Dans la description de la formation des mots française depuis la fin du siècle dernier, on trouve reflétés les différents cadres théoriques qui se sont succédé, essentiellement historique, structuraliste et génératif ».
[25] Darmesteter *et al*. 1890-1901.
[26] Voir aussi Zwanenburg 1990 :72 : « Depuis Pichon 1935-1940 et Dauzat 1937 la discussion sur la formation des mots française a été dominée par le problème de la productivité ».
[27] Guilbert 1971 :IX.
[28] Guilbert 1971 :XXXII : « La construction des unités lexicales repose sur des règles de syntaxe interne, dont l'essentiel est une relation syntagmatique de déterminant à déterminé, le morphème de base déterminant l'élément affixé ».
[29] Guilbert 1971 :XXXII. Voir aussi Glück 2000 s.v. *Wortbildung* : « In der strukturellen Grammatik und der TG (z.B. Selkirk 1982) wird davon ausgegangen, daß sich komplexe Wörter grundsätzlich als Produkte von Wortbildungsregeln erfassen lassen, in denen die Bedingungen spezifiziert werden, nach denen sich die Wörter

ont été rajoutées dans l'édition 1985 du *Grand Robert de la Langue Française* (GR 85). Le *Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF) constitue le troisième élément de comparaison. Préparé et rédigé en même temps que le TLF et contenant un *Traité de formation des mots*, les éventuels écarts seront particulièrement aptes à faire apparaître la spécificité du Trésor dans ce domaine.

Voici deux tableaux comparatifs. « X » marque la présence de l'élément dans la nomenclature, « O » son absence et « T » signifie qu'il figure dans le *Traité de la formation des mots* en tête du GLLF.

---

und Stämme untereinander und mit Affixen kombinieren lassen; das Format dieser Regeln entspricht denen der Syntax, ... ».

Tableau synoptique de l'échantillon *A-affiner*:

Lemme TLF	DAALF	GR85	GLLF
a-[1], préf.	X	X	O
a-[2], préf.	X	X	X
ab-, préf.	X	X	T
abdomino-, préf.	O	X	O
-able, -ible, -uble, suff.	X	X	T
acanth(o)-, élément préf.	O	X	T
-acanthe, élément suff.	O	O	T
-ace, -asse, suff.	X (-ASSE)	X (-ASSE)	O
-acé, suff.	X	X	O
-acées, suff.	O	O	T
acéphalo-, élément préf.	O	O	O
acéto-, acétol-, élément préf.	X	X	X
acéton-, élément préf.	O	O	O
acétyl-, élément préf.	O	X	O
-ache, suff.	O	O	O
acido-, élément préf.	O	O	O
acoustico-, élément préf.	O	O	O
acro-, élément préf.	X	X	X
acromio-, élément préf.	O	X	O
actin(o)-, élément préf.	X	X	T
acut(i)-, élément préf.	O	X	O
ad-, voir A-[1].	X	O	T
-ade[1], suff.	X	X	T
-ade[2], suff.	O	O	O
-adelphe, élément suff.	X	X	T
adén(o)-, élément préf.	X	X	T
adipo-, élément préf.	O	X	O
adiposo-, élément préf.	O	O	O
-ado(s), suff.	O	O	O
adrénal-, adrénalin-, élement préf.	O	O	O
adrén(o)-, élément préf.	O	O	O
aér(o)-, aéri-, élément préf.	X	X	X

Un regard sur ce tableau comparatif révèle d'emblée un grand écart quantitatif entre le TLF et le DAALF : à la nomenclature du prédécesseur figuraient en fait moins de la moitié des éléments enregistrés dans le Trésor (45%). Lors de l'édition 1985, le *Grand Robert* « se rattrape » en incluant quelques éléments préfixaux. Il parvient ainsi à un taux de 61% des unités présentées dans le TLF. Dans le sillage du Trésor et de quelques autres travaux sur les éléments formateurs du vocabulaire, il a donc ouvert sa nomenclature au point d'en accueillir une part plus importante de ce que contient le TLF. Il est cependant évident qu'il reste sélectif. On voit bien que le GR 85 évite de multiplier des éléments entrant uniquement dans

la formation de vocabulaire hautement spécialisé. Des éléments signifiant « présence d'épines », « fœtus dépourvu de tête » etc., présents dans le TLF, n'appartiennent pas au vocabulaire commun. D'autres sont d'un usage très restreint, comme par exemple *-ado(s), suff.* « désigne des cigares de mauvaise qualité » ou ne sont plus guère ressentis comme éléments formateurs (par exemple *–ache, suff.*). Ces mots exotiques ne sont par conséquent pas admis dans la nomenclature des dictionnaires Robert.

Bref, le Robert et le TLF n'ont pas le même profil en matière de formation des mots. Quant au GLLF, il n'arrive pas non plus à la cheville du Trésor, bien qu'un nombre non négligeable d'éléments soient évoqués dans son traité initial. Les matériaux présentés restent pourtant bien en deçà de la moitié de ceux figurant dans le TLF (48%), et les éléments retenus ne sont suivis que de très peu d'informations. En conclusion, on constate donc pour ce début de l'alphabet un avantage quantitatif très net pour le TLF. Parmi les dictionnaires généraux, le Trésor est le seul à accueillir au sein de sa nomenclature un si grand nombre d'éléments. On verra plus bas s'il conserve cette caractéristique tout au long de sa rédaction.

Tableau synoptique de l'échantillon *G* :

Lemme TLF	DAALF	GR85	GLLF
galact(o)-, élém. formant	X	X	X
gallo-, élém. formant	X	X	X
galvano-, élém. formant	X	X	X
-game, -gamie, élém. formants	X	X	T
gamét(o)-, élém. formant	O	O	X
gamo-, élém. formant	X	X	X
garde-, élém. de compos.	X	X	X
gastéro-, gastr(o)-, élém. formant	X	X	X
gâte-, élém. de compos.	O	X	X
gazo-, élém. formant	X	X	O
-gène, élém. formant	X	X	T
-genèse, élém. de compos.	X	X	T
-génie, élém. formant	X	X	T
-génio, élém. formant	X	X	T
génito-, élém. de compos.	X	X	T
géo-, élém. formant	X	X	X
-gère, élém. formant	O	O	O
germano-, élém. formant	X	X	X
géronto-, élém. formant	O	X	X
-glosse, élém. formant	O	O	T
gloss(o)-, glosso-, gloss-, élém. formant	X	X	X
gluc(o)-, glyc(o)-, élém. formant	X	X	X
-gnathe, -gnathie, -gnathisme, élém. formant	O	X	O
gnath(o)-, élém. formant	O	O	X
gobe-, élém. formant	O	O	O
-gone, élém. formant	X	X	T
-gonie, élém. formant	X	X	T
gonio-, élém. formant	X	X	X
gon(o)-, élém. formant	O	X	T
gono-, élém. formant	O	X	O
-grade, élém. formant	X	X	O
-gramme, élém. formant	X	X	T
-graphe, -graphie, -graphique, élém. formants	X	X	T
grapho-, élém. formant	X	X	X
guide-, élém. de compos.	O	O	O
gymn(o)-, élém. formant	X	X	X
-gyne, élém. formant	X	X	T
gyn(o)-, gynéco-, élém. formant	X	X	X
-gyre, -gire, élém. formant	X	X	T
gyr(o)-, gir(o)-, élém. formant	X	X	X

Parvenu à mi-chemin de l'alphabet, la différence au niveau quantitatif s'avère moins nette. Le Trésor enregistre toujours plus d'éléments que son prédécesseur, le DAALF. Mais le taux d’innovation reste inférieur à 30%. Le GR 85 se révèle, avec 87,5% de la matière du

Trésor, à nouveau plus complet que la première édition, bien qu'en chiffres absolus, l'augmentation ne s'élève finalement qu'à cinq éléments. Quant au GLLF, le nombre d'éléments traités s'approchait en fait de ce qu'on allait trouver dans le TLF (82,5%). Tout ceci donne l'impression que l'admission d'éléments formateurs par le Trésor se fait désormais de façon plus sélective.

On peut conclure qu'au départ, le TLF se distingue très nettement des autres ouvrages par le nombre d'éléments inclus dans sa nomenclature. Il existe donc un apport quantitatif.[30] Plus tard, cette particularité sera moins marquée. Certains types d'éléments figurent uniquement dans le TLF : par exemple, plusieurs « éléments de composition », c'est-à-dire des unités formées à partir de mots courants dans la langue française (*gobe-, adrénal-, guide-, acoustico-* et dans une moindre mesure *gaméto-* et *acéton-*). Outre cela, l'équipe de Nancy est seule à se payer le luxe de présenter quelques éléments guère productifs ou restreints à des domaines très spécialisés. L'avantage du TLF ne s'explique cependant pas uniquement par l'adjonction d'éléments extrêmement rares à sa nomenclature. Pour montrer que le Trésor comble parfois des absences surprenantes, il suffit de regarder les treize éléments donnant lieu dans le tome 9 à des articles « larges ».[31] Même ces entrées-là n'étaient pas toutes présentes dans la nomenclature du DAALF. D'autre part, il convient de signaler que dans le TLF, des lacunes persistent en dépit du nombre élevé d'unités traitées. Les critiques n'ont pas manqué de relever des omissions: par exemple *-culture*[32], *-forme*[33] et *-culteur*[34]. Il s'agit parfois d'éléments « savants » figurant bien dans d'autres dictionnaires généraux, mais omis dans le Trésor : *coléo-* dans le GLLF et *colloïdo-* dans le GR85. Un regard dans le *Dictionnaire des Structures du vocabulaire savant* d'Henri Cottez confirme d'ailleurs que la matière exposée dans le TLF est encore loin de l'exhaustivité.

Pour finir, on dira un mot sur les évolutions constatées dans les dictionnaires de la maison Robert : on remarque que les éléments nouvellement introduits dans le GR 85 - très

[30] Voir aussi Wolf 1975 :493 : « Der *TLF* zeichnet sich im Vergleich zu den genannten Wb. bezüglich jener „Elemente" durch größere Reichhaltigkeit aus ... », ainsi que les normes rédactionnelles : « Il importe de mettre au point une liste d'affixes aussi complète que possible en s'inspirant de Nyrop, Meyer-Lübke, de la nomenclature inverse du Petit Robert, etc. » (Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page VI - 2 -2 [Archives Nancy]).

[31] Il manque l'entrée *-gnathe, -gnathie, -gnathisme*.

[32] Wolf 1987 :58.

[33] Wolf 1991 :450.

[34] Wolf 1987 :59. Dans les articles traitant des dérivés, les rédacteurs identifient le suffixe *-culteur* et renvoient à l'article *-culture*. Par exemple, s.v. *apiculteur* « Dér. du lat. *apis* « abeille », suff. *-culteur* (*-culture**) ». Même son de cloche aux articles *arboriculteur* et *aviculteur* ; l'entrée *-culture* est cependant inexistante. A l'article *conchyliculteur*, les Nancéiens renvoient à l'entrée *culture*, où se trouve une brève remarque: « **Rem**. Pour les composés du type apiculture, horticulture, monoculture, pisciculture, polyculture, viticulture, etc. se reporter à l'ordre alphabétique ».

probablement d'après le TLF - sont à une seule exception près des éléments premiers ou préfixes, et pratiquement jamais des éléments seconds ou suffixes.

Catégories et terminologie

De la quantité d'éléments proposés, on en arrive au problème de leur catégorisation. Vu les nombreuses fluctuations dans l'appellation des unités en question, Wolf dénonce à raison une certaine déficience dans la théorie.[35] Les désignations employées dans le Trésor (par exemple, *éléments préf. et suff.*) ne sont définies nulle part. Cette terminologie n'est en fait pas très répandue parmi les linguistes.[36]

Au regard des tableaux exposés plus haut, l'observateur attentif aura certainement remarqué un remaniement important de la terminologie. Il s'agit en fait d'une révision annoncée dans la préface du tome VII,[37] qui entre en vigueur à partir du tome VIII.[38] A compter de la lettre *F*, on ne parle plus d'*éléments préfixaux et suffixaux*, mais d'*élém[ents] de compos[ition]*. Dès la lettre *G*, surgissent en outre de nombreuses étiquettes *élém[ent] formant*. Cette nouvelle terminologie n'est malheureusement pas expliquée. Il aurait été fort utile de définir les différentes catégories.[39]

D'après les renseignements qu'on trouve dans les publications de certains rédacteurs, l'équipe distingue tout d'abord les *éléments autonomes* des *éléments non autonomes*. Les *éléments non autonomes* sont des préfixes ou des suffixes. Parmi les *éléments autonomes*, les rédacteurs opposent deux groupes, selon qu'ils proviennent d'unités autonomes en français ou qu'il s'agisse d'éléments autonomes dans une autre langue.[40]

---

[35] Wolf 1975 :493 : « Die Schwankungen „suff.“, „élément suff.“, „terminaison latine“ wecken das Bedauern, daß in einem Wb. eine kohärente Theorie der Wortbildung nicht vorausgeschickt werden kann, zumal auch dem von vielen Autoren als Suffix erachteten *–ana* (zusammen mit dem Substantiv angeführt) allein jene letztere Definition vorbehalten ist. Spätestens aber bei der Betrachtung der als „préf.“ und „élément préf.“ vorgestellten wortbildenden Elemente wird ein gewisses Theoriedefizit vollends deutlich ».

[36] Exception: Guilbert 1971 :XV : « éléments préfixaux » apparaît chez lui comme dénomination générale englobant les préfixes français et savants.

[37] Imbs 1979 (Préface) :X.

[38] Dans son compte rendu des tomes VI et VII du TLF, Wolf 1987 :57-58 n'osait plus espérer d'améliorations des bases théoriques insuffisantes sur lesquelles repose le traitement des éléments formateurs du vocabulaire. Lorsque ce même critique (Wolf 1991 :449) commente quelques années plus tard les tomes VIII à X du TLF, il remarque bien sûr le changement intervenu dans la terminologie et s'explique cette révision soudaine par l'entrée d'Henri Cottez dans l'équipe des réviseurs extérieurs.

[39] Voir aussi Wolf 1991 :449, qui ne tardera pas à regretter que les nouvelles étiquettes ne fassent pas l'objet d'une définition.

[40] Candel / Christophe 1986 :133. Ce n'est cependant pas la seule définition existante. Cf. aussi d'autres approches du même problème: Cottez 1988 :VII et VIII fonde sa distinction également sur le critère de l'autonomie, mais ne se prononce pas sur la question de savoir dans quel idiome les éléments devraient être autonomes. Pour lui, « formants » signifie tout simplement les « signes simples qui n'ont d'existence indépendante de ces constructions (*leuco-* et *-cyte*, dans ***leucocyte***) » et plus loin « ... qui forment des signes analysables et qui n'existent que parce qu'ils forment effectivement ces signes complexes ». Pour Back (http://home.arcor.de/gernotback/Magister/Combining_Forms.html juillet 2003) ce n'est pas le critère de

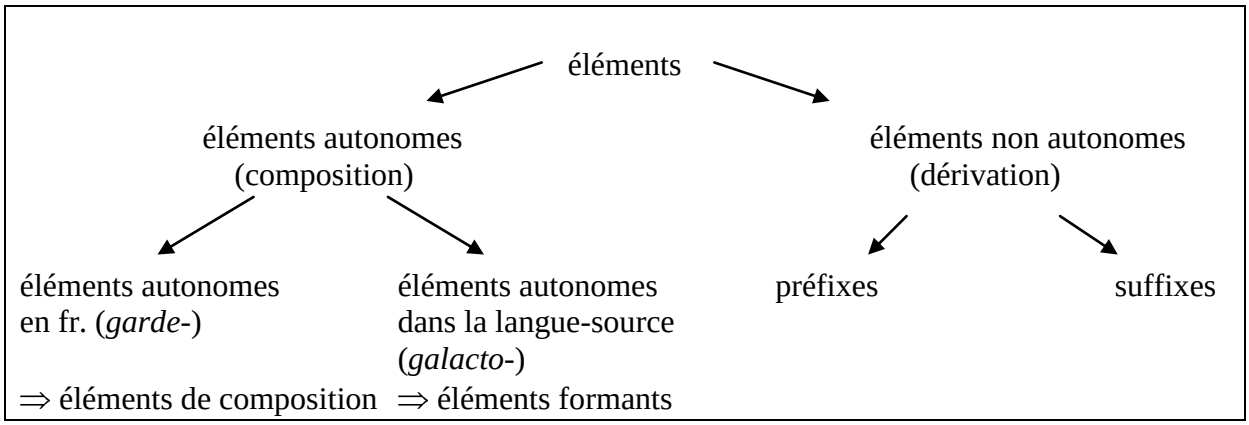

Quel que soit le système de catégorisation, on se heurte toujours à des incohérences. Voici quelques exemples. Dans le premier volume du TLF, on trouve *abdomino*- suivi de la catégorie « préf[ixe] ». Les auteurs du GR 85 le classent cependant comme « premier élément de mots de médecine, d'anatomie, de chirurgie... ». *-cole* figure comme « élément suff[ixal] » tandis que *-cide* serait un suffixe, bien que les deux appartiennent clairement au même type.[41] Nombre d'éléments formants du TLF passent pour des suffixes dans d'autres ouvrages,[42] et Wolf s'étonne au sujet de *-gène, -gère,* et *–lâtre* : comment serait-il possible de les considérer comme autre chose que des suffixes, puisqu'à son avis, ils fonctionnent comme tels ?[43] Les éléments formés à partir de verbes français comme *guide*- et *garde*- portent d'habitude l'étiquette « élém[ent] de compos[ition] », paradoxalement *gobe*- porte celui d'« élém[ent] formant ».[44]

Enfin, il serait aisé de multiplier les exemples de telles erreurs et contradictions. Il me semble cependant plus important de connaître les limites exactes entre *affixes* et *éléments formants,* ainsi qu'entre ces derniers et les *éléments de composition*. A mon avis, les linguistes n'offrent pas encore de définitions satisfaisantes et entièrement opératives, de sorte que les incohérences dans la pratique ne sauraient étonner personne ; surtout lorsqu'un dictionnaire se rédige par étapes, comme c'était le cas pour le TLF.

Evoquons rapidement une autre curiosité qu'on relève dans la terminologie. Mok s'étonne que « les lexicographes du TLF maintiennent [...] toujours une distinction que l'on croirait dépassée depuis longtemps, et selon laquelle la suffixation relève de la dérivation et la

l'autonomie qui distingue les affixes des éléments formants, mais le critère sémantique (« lexikalische Dichte »). Les éléments formants seraient alors « nur gebunden vorkommende Wortbildungselemente mit relativ hohem Gehalt an lexikalischer Information. Affixe sind nur gebunden vorkommende Wortbildungselemente mit relativ niedrigem Gehalt an lexikalischer Information ».

[41] Wolf 1981 :180.

[42] Dubois 1962 *passim.*

[43] Wolf 1991 :449.

[44] Voir aussi Wolf 1991 :449.

préfixation de la composition ».[45] Cette conviction remonte aux travaux de Grimm et de Paul.[46] Elle s'est maintenue longtemps[47] et se retrouve effectivement dans le Trésor : s.v. – *eur*[1], *suff.* on lit : « le dérivé désigne… », tandis que sous *co-*, préf. « entrent dans la composition… ».[48] A partir de *hémi(-), préf.* les rédacteurs évitent ces désignations et parlent soit de *dérivés*, soit en termes plus généraux (*éléments, morphèmes*, etc.). Mais on entre là déjà dans le domaine de la microstructure, qu'on se propose d'examiner ci-après.

Structure des articles

Afin d'évaluer l'organisation et le contenu des entrées consacrées aux éléments formateurs du vocabulaire, j'ai procédé à des enquêtes très ponctuelles. Ainsi, il m'a paru opportun d'analyser d'abord quelques articles traitant de préfixes, et parus à différentes étapes de l'élaboration du dictionnaire,[49] ensuite une sélection de suffixes, également échelonnés tout au long de l'alphabet.[50] Les « éléments » forment trois groupes: d'abord les *éléments préfixaux et suffixaux* figurant dans les tomes 1 à 7,[51] puis les *éléments formants* présents à partir du tome 8[52] et enfin des entrées étiquetées « élém[ent] de compos[ition] » appartenant également à la deuxième moitié de la publication.[53] Outre cela, l'analyse porte sur un « élém[ent] de loc[ution] » (*in(-)*[3]) et une « finale et finale par apocope » (*-o*). Le choix s'est fait au hasard en feuilletant les pages du TLF et il s'avère que cette sélection contient des exposés d'envergures très diverses (de très courts et de très longs).

Voici un rapide examen de la constitution des articles. Dans l'organisation macroscopique, les entrées traitant d'éléments formateurs du vocabulaire ne se distinguent guère de celles portant sur d'autres unités du lexique. Le programme « maximal » se présente ainsi : presque tous les articles commencent par un petit résumé. Celui-ci est suivi d'un exposé détaillé qui contient de nombreux mots formés à partir du lemme. Pour structurer cette

[45] Mok 1983 :73.
[46] Bußmann 2002 s.v. Derivation : « In seiner historischen Wortbildungslehre haben GRIMM [1826] und Paul [1920] die Präfixbildung zur Komposition gezählt ».
[47] Voir aussi Guilbert 1971 :IX : « Les suffixes s'opposent aux préfixes par le trait qu'ils ne jouissent pas de l'autonomie lexicale, mais qu'ils jouent un rôle de premier ordre comme marqueurs de la catégorie grammaticale du terme et, souvent, de la catégorie du genre en ce qui concerne les substantifs ; les préfixes, au contraire, peuvent exister comme unités autonomes en tant que prépositions ou adverbes, mais ils ne jouent aucun rôle comme marqueurs de la catégorie grammaticale, si bien qu'on a pu assimiler la formation par préfixation à la composition ».
[48] Voir aussi les articles *a-*[1] et *dé-*[1] dans le TLF.
[49] *a-*[1] */ a-*[2] */ ab- / co- / dé-*[1]*, dés-, des- / in-*[1]*, il, im-, ir- / per- / re-, ré, r- / sub-.*
[50] *-able, -ible, -uble / -ard, -arde / -at / -ide*[1]*, -ides / -if, -ive, -atif, -ative / -in, ine / -yle.*
[51] *afro- / arrière- / avant- / col(i)-, colo(n)- / -cole.*
[52] *in-*[2] */ phot(o)-*[1] */ -ptère / radio-*[1] */ radio-*[2] */ tén(o)- / térat(o)- / tétr(a)- / xanth(o)- / xén(o)- / xér(o)- / xyl(o)- / -zoïde / -zoïque / -zoïte / zyg(o)-.*
[53] *non- / porte- / pousse- / -thérapie.*

énumération, le lexicographe tient compte du sens des dérivés, ainsi que de l'origine, de la catégorie grammaticale et de la nature de la base. Une rubrique MORPHOLOGIE propose, le cas échéant, les variations formelles de l'élément, les modifications que subit le radical ainsi que les affinités morphologiques. Dans de nombreux articles, on trouve ensuite un aperçu intitulé « Etymol[ogie] et Hist[oire] » avant d'arriver à un paragraphe « Vitalité » et un autre « Productivité ». Les rubriques « Prononc[iation] et Orth[ographe] » ainsi que « BBG » clôturent l'article.[54]

Or les constituants ne paraissent pas systématiquement. Sur ce plan, les articles connaissent bien des variations. Le pavé MORPHOLOGIE par exemple, est réservé aux seuls affixes et ne figure jamais dans un article présentant un « élément ». A l'intérieur des entrées consacrées aux préfixes et suffixes, cette rubrique apparaît au départ systématiquement.[55] Plus tard, elle est uniquement proposée dans quelques entrées « préfixes » où de fortes implications morphologiques justifient un tel pavé.[56] Les informations d'ordre diachronique ne figurent pas non plus de manière constante. Dans les articles ayant des préfixes et suffixes pour objet, l'historique ne fait défaut qu'exceptionnellement.[57] Par contre, aucun élément de composition n'est pourvu d'un aperçu historique. Deux autres parties n'obtiennent pas non plus d'office une place dans la microstructure : il s'agit des rubriques « Vitalité » et « Productivité ». Lorsque l'histoire de l'élément et sa productivité à différentes époques sont assimilées, la rubrique porte l'étiquette « Formation ».[58] Tandis qu'il s'agit dans les tous premiers volumes de deux rubriques distinctes, la rédaction tend par la suite vers une simplification, en indiquant tout simplement « Vitalité ». Dans la deuxième moitié de l'ouvrage, elles n'apparaissent qu'exceptionnellement de façon distincte.[59]

En un mot, les rédacteurs jouissent de la liberté d'adapter leur exposé à la matière à traiter. C'est-à-dire qu'ils peuvent inclure ou négliger des parties en fonction de ce que l'élément nécessite. Car ceux-ci posent parfois des problèmes très divers, de sorte qu'il est inutile de les faire rentrer tous dans un même moule. En règle générale, les rubriques « Morphologie », « Etymologie », « Histoire », « Vitalité » et « Productivité » - très prolixes dans les premiers tomes - se limitent de plus en plus à l'essentiel et commencent à figurer de moins

[54] Voir aussi Wolf 1975:492-493.
[55] Voir les préfixes *a-*[1] */ a-*[2] */ ab-*, ainsi que les suffixes *-able, -ible, -uble / -ard, -arde* et *-at*.
[56] Par exemple dans les articles *dé-*[1], *dés-, des- / re-, ré-, r-*. A l'entrée *in-*[1], *il-, im-, ir-* les informations relevant de la morphologie figurent dans la rubrique Prononc. et Orth.
[57] Il manque aux entrées *co- / -ide*[1], *-ides* et *-yle*.
[58] C'est le cas de *in-*[1] et *non-*.
[59] *radio-*[1] et *non-*.

en moins. Elles finissent par disparaître entièrement. Ainsi, aucun de nos exemples du dernier volume ne comporte de rubrique « Etymol[ogie] et Hist[oire] »

Contenu et évolution des rubriques

Voyons à présent le contenu de chaque rubrique ainsi que l'évolution subie. Comme mentionné ci-dessus, les articles commencent généralement par un bref résumé de l'essentiel. Dans les deux premiers tomes, les en-têtes évoquent surtout la valeur sémantique et le fonctionnement de l'élément, c'est-à-dire les domaines d'application et les affinités avec certains types de bases. Un bref aperçu du fonctionnement de l'élément est fourni dans presque tous les articles.

Par exemple, s.v. *–at, suff.* Suff. formateur de subst. masc. ou de subst. masc. désignant un produit industriel ou le résultat concr. d'une action.

A partir du tome 3, l'étymologie est très fréquemment exposée en tête de l'article.

Par exemple, s.v. *co(-), préf.* Préf. tiré de la prép. lat. *cum* „ avec " et du préf. lat. *co-* de même sens, entrant dans la compos. de nombreux mots exprimant un point commun entre plusieurs pers. ou plusieurs choses.

Dans le cas des *éléments de composition*, le rédacteur cite le mot français auquel correspond l'élément. Un exemple :

s.v. *porte-, élém. de compos.* Élém. issu d'une forme du verbe *porter*[1] ; le 2[e] élém., d'orig. fr., est le plus souvent un subst. ; le comp. est gén. un subst. masc.

On s'intéressera désormais au corps de l'article, c'est-à-dire la présentation des différentes formations (dérivés et composés) et leur classement dans une perspective synchronique. A cette occasion, il convient de signaler une fois de plus que les articles en question ont été rédigés par différents rédacteurs indépendants les uns des autres. Les lexicographes cherchent tous à révéler le fonctionnement de l'« unité élément » dans le mot,[60] mais chacun de la façon qui lui semble la plus appropriée à la nature de l'élément. A la vue des exemples choisis, il apparaît que dans les deux premiers volumes, la structure repose avant tout sur des critères formels. Elle sert souvent à souligner la coïncidence entre un sens spécifique et un certain type de base ou les rapports syntaxiques entre les deux éléments.

[60] Candel / Christophe 1986:133.

a-[1]***,*** *préf.*

I.— Dans les parasynthétiques à base adjectivale et dans les dérivés de verbes : idée de passage plus ou moins complet d'un état à un autre, « rendre plus »

II. — Dans les parasynthétiques à base substantivale : idées d'attribution, de direction vers un lieu, de manière

III. — Dans les dérivés de verbes : idée d'inchoativité de l'action

afro-, élément préf.

A. — Le rapport syntaxique entre les 2 éléments associés est : Tantôt un rapport de coordination (les 2 termes sont sur le même plan fonctionnel ; le ligament implicite qui les unit est tantôt *et*, tantôt *ou*) :

B.— Le rapport syntaxique entre les 2 éléments associés est: Tantôt un rapport de subordination (le 1er terme détermine le second) :

En général, il s'avère que si le sens qu'apporte l'élément dans l'unité complexe subit des variations, celles-ci dictent les niveaux supérieurs de la hiérarchie.

-ard, -arde, suff.

I.— Suff. péj. formateur d'adj. ou de subst. qualifiant ou désignant des personnes.

II.— Suff. formateur de subst. désignant des animaux ou de subst. de l'inanimé.

arrière-, élément préf.

I. — *Arrière-* exprime une relation spatiale.

II. — *Arrière-* exprime une relation temporelle.

III. — *Arrière-* marque la relation ou la dépendance au deuxième degré.

A d'autres endroits, l'auteur procède à des regroupements en fonction de ce que les dérivés sont susceptibles de désigner.

-at, suff.

I. — Le dér. indique une manière d'être en relation avec le sens de la base qui désigne toujours une personne.

A. — Le dér. désigne une dignité, une fonction et plus vaguement un comportement.

1. La dignité :

2. La fonction :

3. Le comportement permanent ou passager, l'état d'une ou de plusieurs pers.

B. — Le dér. est un nom coll. désignant un groupe de pers. exerçant la même fonction ou ayant le même comportement, le même mode de vie :

C. — Le dér. désigne un système, une organ. soc., jur., etc.

D. — *P. méton*. Le dér. désigne le lieu où s'exerce la fonction (la dignité) ou le temps qu'elle dure.
...

Lorsque le sens s'avère relativement constant, l'équipe de Nancy met l'accent sur d'autres implications lors de la présentation. Par exemple, tout ce qui sert à caractériser la deuxième unité lexicale entrant dans la formation. Cette technique a surtout été employée lors de la rédaction des derniers volumes.[61] Elle met en évidence les affinités au niveau lexical. L'utilisateur apprend avec quel type de vocabulaire l'élément a déjà formé des mots plus ou moins nombreux. Cela le met à même de créer des formations analogues.

-thérapie, élém. de compos.

A. — [Le 1er élém. désigne une substance médicamenteuse, un agent physique utilisé par voie interne]

B. — 1. [Le 1er élém. désigne un moyen de traitement mécanique, physique, utilisé par voie externe gén.]

2. En partic. [Le 1er élém. désigne une techn. d'après le nom de son inventeur]

C. — [Le 1er élém. désigne un moyen de traitement psychosomatique, psychique]

D. — 1. [Le 1er élém. désigne le type de sujet à traiter]:

2. [Le 1er élem. désigne l'objet d'un traitement]

3. [Le 1er élém. désigne la partie du corps sur laquelle on agit pour appliquer un traitement]

tétr(a)-, élém. formant

A. — [Le 2e élém. est un élém. formant tiré du gr.]

B. — [Le 2e élém. est ou représente un mot fr.]

térat(o)-, élém. formant

A. — [Le 2e élém. est un élém. formant tiré du gr.]

B. — [Le 2e élém. est un suff. sav.]

[61] Voir aussi *in-*[1]*, préf.*

Il est rare, mais toutefois pas exclu, que des critères formels priment sur les implications sémantiques. Aux entrées *phot(o)-*[1], *élém. formant / radio-*[1], *élém. formant / radio-*[2], *élém. formant / xanth(o)-, élém. formant* et *xén(o)-, élém. formant*, l'auteur considère d'abord la catégorie grammaticale des mots formés, ce qui l'amène à distinguer deux groupes. Les variations sémantiques ou les différents domaines n'apparaissent alors qu'à un niveau inférieur de la hiérarchie.

phot(o)-[1]**,** *élém. formant*

A. — [Les mots constr. sont des subst.]

1. *BIOLOGIE* :

2. *CHIMIE* :

3. *ÉLECTRONIQUE* :

4. *INFORMATIQUE* :

5. *MÉCANIQUE* :

6. *MÉDECINE* :

7. *PHYSIOLOGIE* :

8. *PHYSIQUE*

B. — [Les mots constr. sont des adj.]

1. *BIOL.* ou *PHYSIOL.* :

2. *CHIMIE* :

3. *ÉLECTRONIQUE* :

4. *MÉDECINE* :

5. *PHYSIOLOGIE* :

6. *PHYSIQUE* :

xanth(o)-, élém. formant

A. — [Les mots constr. sont des subst.]

1. *ANTHROPOLOGIE* :

2. *CHIM.*

3. *MÉD.*

4. *MINÉRALOGIE* :

5. *SC. NAT.* :

B. — [Les mots constr. sont des adj.]

1. *ANTHROPOLOGIE* :

2. *BOTANIQUE* :

3. *CHIMIE* :

4. *MÉDECINE* :

5. *SC. NAT.* :

On voit tout de suite qu'un tel classement provoque un grand nombre de répétitions à des niveaux inférieurs. Des redites ne sont d'ailleurs jamais exclues. Elles sont spécialement frappantes à l'intérieur de l'article *dé-*[1], *dés-, des-, préf.*, qui obéit à une organisation toute

particulière, puisqu'elle décrit d'abord le « Fonctionnement du préf[ixe] », et seulement ensuite les « valeurs sém[antiques] ».[62]

Revenons enfin aux approches structuralistes et génératives présentées dans l'introduction. Comme on vient de voir, le corps de l'article traduit une perspective strictement synchronique, héritage du structuralisme à la Harris et à la Chomsky. Sinon, ces manières d'étudier le lexique n'apparaissent guère explicitement. Ce n'est en fait qu'une seule fois que le métalangage employé rappelle fortement la grammaire transformationnelle, qui interprète les dérivés comme simples transformations d'une phrase grammaticale :

non(-), élém. de compos.

> **A. —** [Le mot constr. est un subst. d'action ; il est interprétable comme étant la nominalisation du verbe d'une phrase négative]
>
> **B. —** [Le mot constr. est un subst. de qualité ; il est interprétable comme la nominalisation d'une relative négative : (x) qui n'est pas coupable → la non-culpabilité (de x)]

Au sein des articles, les lexicographes citent souvent un grand nombre de dérivés et de composés. Parmi ceux-ci se trouvent régulièrement des emprunts contenant l'élément en question, quoique l'unité lexicale ne soit pas de formation française. Comme l'illustrent les exemples cités ci-après, la distinction entre emprunt et formation est à plusieurs reprises insuffisante.[63] A l'article *ab-, préf.*, le rédacteur cite *absence*. Il ne s'agit pourtant pas d'une formation française à l'aide du préf. *ab-*, mais d'un emprunt au latin, comme en témoigne la rubrique étymologie à l'entrée *absence, subst. fém.* du même ouvrage : « Empr. au lat. *absentia* « non présence (d'une pers.) » ».[64] Quant à *duumvirat* et *décemvirat* inclus dans l'article *-at, suff.*, je constate simplement des contradictions, sans me permettre de trancher.

GR 85	*duumvirat*	1626, de duumvir
TLF	*duumvirat*	Empr. au lat. class. duumviratus
GR 85	*décemvirat*	1355 de décemvir
TLF	*décemvirat*	1380 Empr. au lat. class. decemviratus

[62] Voir aussi Corbin 1983:59 : « Les informations semblent distribuées au hasard entre la partie « fonctionnement » et la partie « valeurs sémantiques » de l'article : ainsi, les rapports du préfixe dé- avec le préfixes en- sont évoqués en trois endroits différents, sans que la dispersion soit justifiée par le contenu des informations. Une même analyse est attribuée à des mots provenant de formations différentes ... » En raison de son examen trop ponctuel - Corbin manque de remarquer que l'entrée *dé-[1], dés-, des-, préf.* - spécialement mal réussie – constitue une exception. Elle n'est par conséquent pas représentative de l'ensemble des articles sur les éléments formateurs du vocabulaire.

[63] Critiquée par Rettig 1987 et Rettig 1989.

[64] Voir aussi FEW 24 52a s.v. *absentia* « *absence* „séparation, éloignement de qn" (D'Aub-Ac 1932), „défaut de présence à une réunion, à un appel" (Fur 1690-Lar 1948) ».

A l'entrée *-if, -ive, -atif, -ative, suff.*, formations françaises et emprunts au latin se trouvent librement mélangés. Voici quelques exemples d'emprunts repérés dans cet article :

destructif
TLF s.v. *destructif, ive, adj*.
« Empr. au b. lat. *destructivus* « propre à détruire, destructif » »

descriptif
TLF s.v. *descriptif, ive, adj*.
« Empr. au b. lat. *descriptivus* « qui sert à la description » »[65]

imitatif
TLF s.v. *imitatif, -ive, adj.*
« Empr. au b. lat. *imitativus* « qui reproduit, imite, qu'on fait par imitation » »

apéritif
TLF s.v. *apéritif, ive, adj. et subst. masc*.
« Empr. au b. lat. *aper(i)tivus* (de *aperire* « ouvrir ») »

diminutif
TLF s.v. *diminutif, ive, adj. et subst. masc.*
« Empr. au b. lat. *diminutivus* (altération de *deminutivus*) de même sens. »

adoptif
TLF s.v. *adoptif, ive, adj.*
« Empr. au lat. *adoptivus*, attesté dep. Cicéron au sens « de la famille adoptive » »[66]

palliatif
TLF s.v. *palliatif, -ive, adj. et subst. masc.*
« Empr. au lat. médiév. *palliativus* « même sens » »[67]

A ce propos, il est intéressant de remarquer que les rubriques historiques des premiers articles consacrés aux éléments formateurs du vocabulaire s'attardent longuement sur la productivité du préfixe en latin. De tout cela, on retire l'impression qu'il n'y a pour l'équipe du TLF pas de véritable distinction entre la formation latine et la formation française. Mais cela ne dure pas. Les auteurs semblent de plus en plus conscients de cette différence. Aux articles *in-*[1]*, préf., -in, -ine, suff.*, et *per- préf.*, le rédacteur écrit d'entrée de jeu que le préfixe existe à la fois dans la formation française et dans l'emprunt au latin. A l'intérieur de nombreux articles, les emprunts figurent désormais dans une remarque (par exemple à *sub-, préf.*). Dans

[65] Voir aussi FEW 3 56b s.v. *destruere* « Daneben sind entlehnt […] AUS DESTRUCTIVUS fr. *destructif* „qui a la propriété de détruire“ (seit 1372) ».
[66] Voir aussi FEW 24 176b s.v. *adoptivus* « Fr. *adoptif* adj. „qui a été adopté“ (seit 13. jh.) ».
[67] Dans FEW 7 505a « Fr. *palliatif* adj. … » figure dans le pavé Ablt. s.v. *palliare*, mais RobHist confirme l'avis du TLF « emprunté (1314) au latin médiéval *palliativus* (de *palliare*)… ».

cette entrée, l'auteur emploie même la tripartition « emprunt » - « adaptation » - « formation » proposée par Henri Cottez.[68]

Wolfgang Rettig se permet à plusieurs reprises de critiquer cette assimilation de formations françaises et de mots emprunts. Pour lui, ces informations ne se trouvent pas au même niveau. Il propose de répartir ces trois types d'informations : l'étude de l'emprunt, l'étude de la formation et enfin la lexicologie.[69] Il va même jusqu'à proposer de rédiger trois articles distincts pour chaque élément. Cette proposition n'est à mon avis pas très réaliste. Je crois cependant qu'il est possible et, même, dans une certaine mesure, utile, de réunir ces informations dans une même entrée ; à condition toutefois que l'exposé soit organisé de façon à ce que l'utilisateur sache à tout moment à quel type d'information il a affaire.

A propos des informations dites complémentaires, on examinera d'abord la rubrique « Morphologie ». Dans les articles de la lettre *A*, cette section figure systématiquement. A l'entrée *a-[1], préf.*, on informe le lecteur en détails des variations morphologiques que peuvent subir la base ou le préfixe. Il est en outre dit que le préfixe est susceptible de figurer en tant qu'infixe.[70] Par la suite, cette rubrique devient de plus en plus rare, et les informations d'ordre morphologique sont assimilées à d'autres pavés lorsqu'elles paraissent indispensables (*dé-[1], dés-, des-, préf.* « Étymol[ogie], morphol[ogie] et vitalité », *in-[1], il-, im-, ir-, préf.* « Prononc[iation] et Orth[ographe] », *re-, ré-, r-, préf.* « Morphol[ogie], Prononc[iation] et Orth[ographe], *-yle, suff.* « Rem[arque] »).

La rubrique « Étymol[ogie] et Hist[oire] » connaît un sort analogue. Dans les articles présentant des éléments qui commencent en *A*, elle figure presque toujours et contient régulièrement de nombreux détails.[71] Aux autres entrées de l'échantillon, elle n'existe qu'exceptionnellement. Des informations d'ordre historique figurent parfois dans un pavé intitulé « Formation » (par exemple *non(-), élém. de compos*.) ou encore dans une remarque. Mais même cela reste l'exception. Qu'en est-il finalement du contenu de cette rubrique ? Les auteurs décrivent la productivité de l'élément à travers les différentes époques de l'histoire. Ceci se fait à l'aide de nombreuses formations, qui sont quelquefois datées. Les rédacteurs y assimilent à plusieurs reprises les formations latines et françaises.[72] Notons que dans les articles étudiant la formation des mots, la responsabilité des rubriques « Étymol[ogie] et Hist[oire] » n'incombait pas à un rédacteur spécialisé en diachronie, mais restait à la charge du

[68] Voir Cottez 1988 :XVII.
[69] Rettig 1987 :206-208.
[70] Voir aussi Wolf 1975 :492.
[71] *a-[1], préf. / -able, -ible, -uble, suff. / -ard, -arde, suff. / arrière-, élément préf. / -at, suff.*
[72] En ce qui concerne ce problème, voir plus haut.

« synchronicien ». Ce fait explique éventuellement le caractère distinct de ces rubriques de celles rédigées au sein de l'équipe « diachronie », ainsi que les nombreuses contradictions concernant l'évolution du vocabulaire.[73]

Dans les entrées consacrées à des suffixes, la rubrique « Étymol[ogie] et Hist[oire] » contient parfois une étude des finales homophones et/ou homographes.[74] Les lexicographes y énumèrent des unités lexicales se terminant de la même façon et les classent selon leur origine. Dans les premiers articles, cette énumération paraît un peu exagérée. Par la suite, elle devient plus sobre et finit par disparaître. Mais quelle peut bien être la motivation de l'équipe pour inclure de telles données dans un article traitant explicitement d'un suffixe ? Je me l'explique ainsi : Le TLF se veut un dictionnaire synchronique. Et lorsqu'on opte pour une telle perspective, il n'y a au premier abord aucune différence entre un suffixe et une finale homophone / homographe. Ce n'est que le regard sur l'histoire, notamment la formation, qui permet de faire la distinction entre une simple désinence et un affixe. En adoptant une perspective strictement synchronique, l'équipe met donc en pratique les idées des structuralistes « radicaux ».[75]

A part l'homographie, les articles destinés aux éléments ménagent encore une place à une autre relation sémantique, à savoir la synonymie. Les auteurs signalent fréquemment les concurrents dans la même fonction sémantique. A l'entrée *sub-, préf.*, on trouve *sous-*, à l'article *in-*[1]*, il-, im-, ir-, préf., anti-* et *dé-*, sous *-if, -ive, -atif, -ative, suff., -al / -el*, sous *-ide*[1]*, -ides, suff., -ien, -oïdes, -idés*, sous *dé-*[1]*, dés-, des-, préf.*, enfin *dis- / di-* et *mal- / mé-*, etc. Cette information est régulièrement présente dans les présentations d'affixes et, dans une moindre mesure, lorsqu'il s'agit d'éléments. Ainsi, sous *photo-*[2]*, élém. de compos.*, le rédacteur évoque le concurrent *luci-* et à *-cole, élém. suff., -bie*. En insistant presque systématiquement sur les nuances sémantiques qui persistent entre les concurrents, les lexicographes soulignent que la synonymie n'est que partielle. Ils font en fait de la *synonymie distinctive* et font donc exactement ce qu'avait préconisé Pichon : saisir et enseigner la spécialisation des éléments. Ces informations figurent souvent dans le cadre de la rubrique « Vitalité / Productivité » et constituent au fond une tentative de révéler un aspect du fonctionnement de la langue. Ce regard sur le système global s'avère nécessaire pour définir la fonction exacte d'un affixe,

[73] Ainsi, je me suis par exemple heurtée à la rubrique Étymol. et Hist. de l'article *re-, ré, r-, préf.* qui se contente de reprendre des informations d'après le *Dictionnaire François-Latin* de Robert Estienne (1549).
[74] Dans notre échantillon, ce sont *-able, suff. / -ard, -arde, suff. / -at, suff. / -ide*[1]*, -ides suff.*
[75] Voir aussi la remarque de Wolf 1975 :492 : « wohl als Konzession an eine strukturalistische Definition des Terminus "Suffix" erklärbar ».

ainsi que sa productivité. Une productivité moins élevée s'explique souvent par le nombre de concurrents et leur vivacité.

On l'a effleuré dans le paragraphe précédent : nombre d'articles consacrés aux éléments formateurs du vocabulaire contiennent une section intitulée « Vitalité et Productivité ».[76] Ces deux termes prêtent à confusion et leur définition a fait l'objet de longs débats :[77] on en trouve un écho dans le TLF. Plusieurs linguistes distinguent ces termes en disant que *vitalité* se réfère à « la possibilité de reconnaître l'affixe dans des mots existants », alors que *productivité* désigne « la possibilité de former à l'aide de l'affixe des mots nouveaux ».[78] Mais dans les articles du Trésor, cette distinction n'est guère respectée.[79] A l'entrée *a-[1], préf.*, le lexicographe pose sous l'étiquette « Productivité », aussi bien la question : « 1. Le préf. est-il analysable » que « 2. Le préf. est-il productif? ». Sous *ab-, préf.*, le contenu de la section « Vitalité » est dédié aux problèmes de productivité. Il en va de même pour *co(-), préf., -cole, élém. suff., -if, -ive, -atif, -ative, suff., in-[1], il-, im-, ir-, préf., phor(o)-[1], photo-[2], élém. de compos.* et *sub-, préf.* Il semble donc que le Trésor utilise ces deux termes en synonymes.[80] L'entrée *vitalité, subst. fém.*, dans le Trésor, qui présente le terme comme synonyme de « productivité », appuie cette hypothèse.

Enfin, les sections « vitalité et productivité » ne figurent pas systématiquement. Vers la fin de l'alphabet, il leur arrive d'apparaître dans une remarque, voire d'être entièrement absentes.[81] Les pavés « vitalité et productivité » appartiennent à mon avis aux éléments qui distinguent clairement le TLF des autres dictionnaires généraux. Contrairement à ses prédécesseurs, celui-ci ne décrit pas seulement les dérivés et composés existants, mais fait allusion au potentiel de formation, à l'avenir éventuel de la langue. Ces articles constituent la preuve qu'il est possible de créer des mots en français et que ces formations rentrent effectivement dans l'usage si elles sont conformes au système français. Ils se trouvent donc tout à fait dans la lignée des efforts entamés par Pichon quelques décennies auparavant.

[76] Parfois uniquement « Productivité » ou seulement « Vitalité ».
[77] Pour une discussion détaillée des problèmes que pose la terminologie *productivité/vitalité* voir Rainer 1987 :187-202. Mugdan 1989 :738 ne manque pas de demander une définition précise pour des termes comme « Produktivität ».
[78] Mok 1983 :72.
[79] Dans les articles *-at, suff.* et *-able, -ible, -uble, suff.*, les deux phénomènes sont pourtant correctement distingués.
[80] Voir aussi Mok 1983 :72-73 qui a déjà dénoncé cette confusion.
[81] C'est par exemple le cas de *-gène, suff.*

Vue globale

Lorsqu'on compare les informations du Trésor à celles proposées dans les autres dictionnaires généraux, on est tout d'abord impressionné par l'extraordinaire richesse de ce dernier.[82] Nulle part ailleurs, on ne trouve réunis un tel nombre d'exemples. Il faut se rendre compte que la matière présentée par son prédécesseur, le DAALF, correspond en général au résumé initial du TLF. Avant la parution du Trésor, l'utilisateur ne trouvait donc qu'un aperçu très sommaire de l'origine et des principales fonctions d'un élément. Tous les classements en fonction de la nature, de la catégorie grammaticale ou de l'origine de la base, du sens et de la catégorie grammaticale des dérivés, des domaines d'application et de la distribution possible, sont entièrement nouveaux. Bref, tout l'exposé des régularités observées et des combinaisons possibles constitue un apport original. La majorité des renseignements d'ordre morphologique et historique, en outre, ne figurent que dans le Trésor. Les synthèses de la vitalité et de la productivité sont propres au Trésor et souvent louées pour leur grande qualité.[83] Le contenu de certains articles, comme par exemple *-in, -ine, suff.,* est presque entièrement nouveau. Le fait que le TLF recense même les éléments moins usités mérite d'être noté. De cette façon, le TLF illustre les diverses capacités de la langue et non seulement les modèles les plus productifs. Cela montre qu'en attribuant autant d'espace, de recherche et d'importance aux éléments formateurs du vocabulaire, l'équipe de Nancy s'est engagée sur une voie nouvelle. Bien des inconséquences signalées au cours de cet exposé sont certainement dues au fait qu'il s'agit d'un travail de pionniers.

Un bon indice de la pertinence de certaines des analyses proposées dans le Trésor, est à mon avis le fait de les retrouver dans l'édition 1985 du *Grand Robert de la Langue Française*. Prenons d'abord le suffixe *-able* comme exemple : tandis que le DAALF ne consacrait que quatre petites lignes à cet élément, le GR 85 résume l'essentiel de ce qu'on pouvait lire dans le TLF. Il en va de même du suffixe *-ard*. Le noyau des innovations faites dans le Trésor, réapparaît dans le GR 85 à la suite de l'exposé « hérité » du DAALF :

> REM. Ce suffixe n'a pas de valeur péjorative dans les noms ou adj. issus d'un nom de lieu — *montagnard, chamoniard* —, les noms désignant un animal — **têtard, broutard** (veau *broutard*) —, ou une chose —*billard, buvard*.

[82] Voir aussi Wolf 1991 :449.
[83] Mok 1983 :73.

La même technique est employée à l'entrée *co-*. Un paragraphe final résume la productivité dans certains domaines, notamment en science. C'est exactement ce que l'exposé du Trésor avait révélé.

> Le préfixe fonctionne quasi librement, avec des noms désignant une fonction juridique partagée, un titre, un rôle (politique et social), un métier, une activité, une condition commune. En science, il forme des noms désignant un processus (co-agglutination, co-polymérisation) ou une substance, des adjectifs et des verbes exprimant une action commune.

Voici un autre exemple : l'article *-at, suff.* Le GR 85 reprend presque mot à mot les parties les plus pertinentes du plan du TLF. Cela révèle, à mon avis, que l'équipe de Nancy est parvenue à beaucoup de découvertes,[84] dont d'autres lexicographes estiment tout à fait la valeur.

Que retiendra-t-on de tout ceci ? Au premier chef, il est difficile d'aborder la formation des mots dans le TLF de façon globale, car les approches et les styles diffèrent énormément d'un rédacteur à l'autre. Chaque article est une œuvre en soi, au point que certaines entrées n'ont presque rien en commun. Pour chaque élément, il y a une grille individuelle différente en fonction des besoins.

Plus globalement, on remarque que ces travaux se trouvent clairement dans la lignée des souhaits d'Edouard Pichon. L'équipe de Nancy donne une suite aux ambitions de ce dernier en concrétisant ses projets des années 1930. La présence massive ainsi que le traitement méticuleux des éléments et des processus de formation sont le résultat d'une lutte menée par les linguistes de la période d'entre-deux-guerres, que la direction du TLF allait continuer : à savoir montrer la compétitivité du français.

Ceci dit, le Trésor n'est pas le premier ouvrage lexicographique à accueillir des éléments formateurs du vocabulaire, mais il présente toutefois la plus grande quantité et rentre dans les détails plus que tous les autres dictionnaires généraux. Nombre de ces exposés sont d'ailleurs très novateurs, car bien des analyses sont ensuite entrées dans le canon lexicographique (voir notamment les emprunts du GR 85 au TLF).

Nonobstant ces progrès considérables, les travaux de Nancy ne sont pas sans failles. L'on se prend à regretter le manque d'une réflexion préalable et commune au sujet de la formation des mots. En outre, le contenu des articles se modifie considérablement. Les informations complémentaires se raccourcissent et sont souvent absentes, quand bien même elles auraient pu apporter des éclaircissements intéressants. En tout cas, le fait d'avoir mené

[84] Wolf 1975 :491 « …welche vielfach über das bislang Bekannte hinausgehen ».

des recherches sur les éléments et de présenter les résultats sous forme d'articles dans le dictionnaire, distingue le TLF de ses homologues.

3.2.3 Noms de lettres

Introduction

L'élaboration des seize volumes du Trésor s'est étalée sur un quart de siècle. Le profil du dictionnaire s'est en effet modifié au cours de la parution, de sorte que les volumes se distinguent entre eux à bien des égards. Il me paraît important d'esquisser ces évolutions. Aussi ai-je choisi un type d'article qui revient régulièrement tout au long de l'alphabet et permettra de mettre en évidence la diachronie interne de l'œuvre : à savoir les noms de lettres.

L'admission des lettres de l'alphabet à la nomenclature n'est pas un phénomène propre au TLF. Cette formule a, au contraire, une longue tradition. Le *Grand Larousse de la langue française*, le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, le *Dictionnaire Général*, le *Dictionnaire de la langue française* d'Emile Littré et le *Dictionnaire de l'Académie*[1] ont tous réservé aux noms de lettres l'honneur d'un article. Certaines lettres de l'alphabet figurent même à la nomenclature du FEW, à la condition toutefois de constituer des étymons. L'existence de ces articles n'est donc en rien novatrice. Or leur contenu devient au cours de l'alphabet de plus en plus innovant. Mais commençons par le début, afin d'apprécier l'évolution.

A – C dans le TLF

Dans un premier temps, on étudiera les articles consacrés aux noms des premières lettres de l'alphabet. De *A* à *C*, c'est uniquement la lettre majuscule qui constitue le lemme, suivie de la catégorie grammaticale « subst. masc. ». Des distinctions fortes (I./II./III./IV.) répartissent ensuite l'analyse sémantique en plusieurs sections. La différence entre la référence à la lettre de l'alphabet et l'utilisation de la lettre comme symbole renvoyant à un autre référent se situe au même niveau que celle entre un symbole, l'emploi de la lettre en argot et un sigle ou une abréviation. La distinction fondamentale entre, d'un côté l'emploi autonymique, et de l'autre des emplois où ce nom renvoie à autre chose, est donc complètement emmêlée.[2] Qui plus est, même à l'intérieur du

[1] Apparemment depuis la première édition. Voir dans la rubrique Prononc[iation] et Orth[ographe] de l'article *G* : « Ds Ac. dep. 1694 ».

[2] Rey-Debove 1997 [1978] :157-159 explique très clairement le potentiel exceptionnel des lettres de devenir des noms métalinguistiques qui ne désignent qu'une seule unité, à savoir eux-mêmes. Elles sont par ailleurs susceptibles de signifier « la forme matérielle de la lettre » et de constituer des « noms oraux

premier paragraphe – intitulé « 1re lettre de l'alphabet… », « seconde lettre… », « 3e lettre » - qui ne devrait logiquement contenir que des emplois autonymes, des utilisations de nature différente sont confondues.

s.v. *A* Il existe dans l'église de Conques (Aveyron) (…) un objet de forme triangulaire, en bois recouvert de cuivre doré (…). On appelle ce reliquaire l'**A** de Charlemagne et il passe pour être un présent de ce prince.
P. MÉRIMÉE, *Études sur les arts au Moyen Âge*, 1870, pp. 104-105.

s.v. *B* La Grande Encyclopédie est loin d'être terminée … elle a … attaqué la lettre **B**, qui est … une des plus riches de l'alphabet.
A. FRANCE, *La Vie littér.*, t. 2, 1890, p. 95.

Dans les exemples cités ci-dessus, le nom ne renvoie pas au signe graphique, mais dans le premier cas à un objet de cette forme, et dans le second cas à l'ensemble des mots commençant par la lettre *B*. Bref, la structure n'est pas très réussie et elle n'est de surcroît même pas respectée.

On a d'ailleurs l'impression que le plan a été établi sans aucun égard envers la documentation. Les emplois proposés ne semblent pas correspondre aux attestations fournies par le corpus. Premièrement, seule une infime partie des définitions est illustrée d'exemples. Deuxièmement, les quelques citations sont - en partie - mal classées. Comme s'il fallait les faire entrer à tout prix dans une classification nébuleuse ! La disparité entre le contenu de l'article et le corpus concerne donc l'article en entier et pas seulement la structure.

Accablés par la tradition, les rédacteurs tiennent à reprendre et à intégrer tous les éléments rassemblés par leurs prédécesseurs. Les articles deviennent ainsi d'interminables énumérations d'anciens symboles hors d'usage, pour lesquelles ils ne peuvent d'ailleurs pas proposer d'attestations. Déployant tous leurs efforts pour répertorier les connaissances de toute la tradition lexicographique, ils ne parviennent pas à s'émanciper des modèles existants. Les définitions sont presque systématiquement citées d'après d'autres dictionnaires et le contenu des articles ne semble pas refléter leurs propres dépouillements. Or la rubrique statistique révèle l'existence d'une multi-

---

de graphèmes ». Bref, le « système des noms de lettres est réflexif dans son expression graphique, et participe autant de l'autonymie (pour ce caractère), que du système métalinguistique ordinaire inclus dans le lexique d'une langue ». Déjà en théorie, la description de leur caractère multiple s'avère donc très compliquée. On imagine les difficultés qui naissent lors de la mise en pratique de ces distinctions.

tude d'attestations dans le fonds littéraire. A l'article *C,* ce paradoxe arrive à son apogée : malgré les 1559 attestations signalées dans la rubrique statistique, la microstructure ne connaît qu'une seule citation tirée du corpus informatisé.

Pour ce qui est de la lettre *A*, cet état de choses s'explique facilement. On peut penser que les maîtres d'œuvre se sont certainement heurtés à la difficulté technique insurmontable suivante : comme la lettre *a* est un homonyme de la 3^{e} personne de l'indicatif présent du verbe *avoir*, dont il y a certainement des centaines de milliers d'attestations dans la documentation, les rédacteurs avaient certainement de la peine à accéder aux richesses cachées dans le corpus. De tels défauts incitent à conclure qu'en matière de documentation, le fait d'avoir plus était parfois négatif. Des dépouillements manuels auraient certainement livré moins d'attestations, mais celles-ci auraient été disponibles lors de la rédaction. Grâce aux dépouillements mécaniques, le centre nancéien disposait de milliers d'attestations, mais leur quantité gigantesque en a empêché l'exploitation. Cet argument n'explique cependant pas les lacunes constatées aux entrées *B* et *C*.

Pour faire le tour complet d'un article, on ne manquera pas d'évoquer le contenu de la rubrique prononciation et orthographe, qui est en général très étoffée. Elle propose en effet de nombreuses remarques secondaires et contingentes, par exemple la façon de prononcer des locuteurs non-francophones ou encore les évolutions du latin qui ont amené au *C* en français, ce qui relève du domaine de la phonétique historique.

En conclusion, pour le début de l'alphabet, les rédacteurs reprennent essentiellement le programme de leurs prédécesseurs. La majeure partie de chacun de leurs articles est ainsi vieillie et les informations fournies ne se distinguent guère de celles que le lecteur trouve dans les autres ouvrages.

DIGRESSION : A – C dans la base FRANTEXT

On pourrait maintenant rétorquer que si les articles présentant les premières lettres de l'alphabet contiennent si peu d'emplois nouveaux, c'est parce que ces lettres se prêtent peut-être moins à des figures, des analogies ou des expressions argotiques. Un rapide sondage de quelques attestations prises dans FRANTEXT (textes de 1789-1960) suffit cependant à démontrer le contraire. On y trouve en effet de nombreux exemples

qui illustrent la désignation de la lettre elle-même ou du graphème. Cet emploi est bien représenté à l'article *A* du TLF, mais il est dépourvu d'exemples.

> STENDHAL, La Chartreuse de Parme, 1839, page 324, livre second
> puis, encore après un repos, une seule apparition : c'est un a ;

> DUMAS fils, L'Ami des femmes, 1869, page 179, Acte V scène I
> " mes chers parents, pardonnez à votre fille le chagrin qu'elle va vous causé…" causer sans r, je la reconnais bien là." mais elle ne peut vous cacher plus longtemps la résolution qu'elle a prise… je suis lasse du monde et de ses vains plaisirs : j'en ai fait encore hier la douloureuse expériance." avec un a. si elle est jamais en état de passer ses examens, *Mademoiselle *Balbine, cela m'étonnera fort.

> HUGO Victor, Correspondance : t. 4 : 1874-1885 : addendum, 1885, page 260, addendum, 1859, À Auguste Vaquerie
> - Il y a une grosse faute qui vous a sans doute frappé, un a de trop qui défigure malheureusement toute la première phrase et la rend inintelligible.

Selon les matériaux stockés dans FRANTEXT, la lettre *A* s'utilisait au XIX^{e} siècle afin de désigner un son :

> DESTUTT DE TRACY, Éléments d'idéologie. 2. Grammaire, 1803, page 324, Chapitre 5 Grammaire T 2
> J'appelle la voix cette circonstance du son qui fait qu'il est un a ou un i plutôt qu'un o ou un u.

> HOLTZEM Louis-Alphonse, Bases de l'art du chant : traité théorique et pratique et guide spécial à l'usage des jeunes chanteurs et des amateurs, 1865, page 126
> Toutefois, au lieu de laisser monter le son, qui se porte infailliblement dans le larynx et dans le voile du palais, par la contraction, ce qui dénature la voyelle de façon à faire entendre un *O plutôt qu'un *A, il faut avoir soin de chercher à ramener le voile du palais à sa position naturelle, et provoquer aussi le relâchement du larynx qu'il convient d'abaisser, jusqu'à ce qu'on arrive à établir une complète homogénéité entre cette note et les sons ouverts.

La lettre *A* représente d'ailleurs souvent un nom, dont elle est l'initiale. Elle est alors susceptible de figurer comme signature.

> BALZAC Honoré de, Le Cousin Pons, 1847
> Vienne a un V fermé et barré. Berlin a deux barres. Mayence a la roue. Sèvres les deux LL, et la porcelaine à la reine un A qui veut dire Antoinette, surmonté de la couronne royale.

> PONSON DU TERRAIL Pierre Alexis, Rocambole, les drames de Paris : t. 1 / 1859
> " adieu… à demain. Mon corps s'éloigne, chère femme adorée ; mais mon cœur est resté près de vous." Cette fois, la lettre était signée d'un *A. Il y avait progrès.

Le TLF répertorie bien l'expression *Ne savoir ni A ni B*, qui est déjà bien ancrée dans la tradition lexicographique, mais omet les variantes que les auteurs emploient effectivement :

CHAMPFLEURY, Les Aventures de Mademoiselle Mariette, 1893, page 17, Dédicace à Miss G-E.
Tu l'as vue lisant un journal au café, elle ne sait pas distinguer un a d'un b.

Pour ce qui est de l'analogie entre la forme de la lettre et celle d'autres objets ou constellations, FRANTEXT fournit une multitude d'exemples bien plus parlants que ceux cités dans l'article.

STENDHAL, L'Abbesse de Castro, 1839, page 230
Ce passage, large de deux pieds à peu près, avait des parois de planches pour soutenir les terres à droite et à gauche, et on lui donnait pour voûte, à mesure que l'on avançait, deux planches placées comme les jambages d'un a majuscule.

BALZAC Honoré de, Les Illusions perdues, 1843, page 127, Première partie, les deux poètes
Sa passion laissait sur sa physionomie oursine des marques qui la rendaient originale : son nez avait pris le développement et la forme d'un A majuscule corps de triple canon, ses deux joues veinées ressemblaient à ces feuilles de vigne pleines de gibbosités violettes, purpurines et souvent panachées ;

GONCOURT Edmond de, GONCOURT Jules de, Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 1. : 1851-1863, 1863
Vous promenez-vous dans l'île d'*Aligre, devant ces deux catalpas qui forment un a, l'ont vous dit : …

HUGO Victor, Les Misérables, 1881
A ceux qui veulent se figurer nettement la bataille de Waterloo n'ont qu'à coucher sur le sol par la pensée un A majuscule. Le jambage gauche de l'A est la route de Nivelles, le jambage droit est la route de Genappe, la corde de l'A est le chemin creux d'Ohain à Braine-l'Alleud.

Les rédacteurs de l'article *B* ont bien eu soin de préciser que la lettre sert à désigner un groupe sanguin. Pourquoi donc le groupe sanguin A ne se trouve-t-il pas sous *A* ? Ce n'est sûrement pas en raison d'une lacune de la documentation !

CUÉNOT Lucien, ROSTAND Jean, Introduction à la génétique, 1936
Effectivement, on reste fidèle à son groupe. On est un *A ou un *B, tout de même qu'on a le cheveu noir, ou le nez brusqué, ou l'œil bleu.

On trouve des lacunes comparables à l'article *B*. Cette lettre désigne un phonème, dont le TLF ne rend pas compte.

Collectif, Arts et littérature dans la société contemporaine, dir. Pierre Abraham : t. 1 / 1935, page 5003
Les phonèmes dits "sonores" sont ceux qu'accompagnent les vibrations laryngiennes, c'est entendu : en posant le doigt sur la glande thyroïde ou pomme d'*Adam, on la sent vibrer pour le *B ;

En examinant la documentation, les rédacteurs auraient normalement dû s'apercevoir d'un mécanisme métonymique récurrent : la lettre désigne par métonymie la partie du vocabulaire commençant par cette lettre.

> VIAN Boris, L'Écume des jours, 1947, page 116, XLII
> Les livres étaient classés par ordre alphabétique, mais le marchand ne savait pas bien l'alphabet, et Chick trouva le coin de Partre entre le B et le T.

L'article *B* contient en fait un exemple de cet emploi, mais celui-ci n'est pas étiqueté et mal classé.

Il existe d'ailleurs maintes possibilités d'abréger des mots de façon à ce qu'ils deviennent par convention des symboles. Il serait évidemment démesuré de répertorier toutes ces formations, qui ne sont en fin de compte qu'occasionnelles. Il aurait cependant été souhaitable de retenir un nombre restreint d'exemples, afin d'illustrer ces facultés de la langue.

> BARANTE Prosper de, Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois : 1364-1477, 1824, page 374, Jean-sans-Peur T 3
> Chaque nom était marqué d'un t, d'un b ou d'un r, ce qui signifiait, disait-on, tués, bannis ou rançonnés

La lettre *B* remplace régulièrement des « gros mots ». Cet emploi n'est pas limité à l'expression *ne parler que par B et par F*, qui avait déjà sa place dans tous les dictionnaires.

> SAND George, Correspondance, 1844, 1844, page 734, 3043 à Louis Blanc
> J'ai donné des explications pour vous à mon domestique, mon portier ne vous a pas laissé monter, le b…

> SAND George, Correspondance, 1851, 1851, page 78, 4784 à Pierre-Jules Hetzel
> Le b… avait 11000 f…, qu'il ne m'a remis qu'à mon départ de Paris alors que je n'en avais plus un besoin pressant.

> FLAUBERT Gustave, Correspondance (1866-1868), 1868, page 311, 1867 T5
> Le docteur *Willemin auquel je vous adresse, quoique marié et père d'une nombreuse famille, vous indiquera où se trouve le b… et se ferait même un plaisir de vous y conduire.

Le TLF ne propose aucun exemple illustrant l'emploi de la lettre *C* pour désigner le signe graphique ou phonique. Des attestations ne manquent cependant pas :

> BALZAC Honoré de, Modest Mignon, 1845, page 672
> dit Butscha en se réveillant, vous faites dans l'Ode et moi dans le Code, il n'y a qu'un C de différence entre nous.

NERVAL Gérard de, Voyage en Orient, 1851, page 253, Introduction, Vers l'orient, XX, Saint-Georges
J'ai confondu plus haut syros avec scyros. Faute d'un c cette île aimable perdra beaucoup de mon estime ;

L'utilisation de la lettre *C* dans le but de décrire une forme est loin de se limiter à la seule expression *Faire un c dans une tarte.*

CHAMFORT, Caractères et anecdotes, 1794, page 128
le médecin *Bouvard avait sur le visage une balafre, en forme de c, qui le défigurait beaucoup.

L'article *C* du TLF tient compte des abréviations par euphémisme, comme *c…* pour *con.* Or pourquoi n'a-t-on pas admis *c…*[3] pour *cul*, dont la documentation contient autant d'attestations ?

FLAUBERT Gustave, Correspondance (1846), 1847, page 30, 1847 T 2
Il paraît, toi, mon pauvre vieux ministère public, que tes amis les bandits t'embêtent toujours démesurément et que tu en as plein le c.., avant qu'un de ces beaux matins il ne t'arrive d'en avoir plein le dos ou plein la poitrine, ce que je ne souhaite nullement.

FLAUBERT Gustave, Correspondance (1854-1857), page 120, 1856 T 4
Mais dès que nous aurons le c… assis dans le berlingot de la gloire, écrasons sans pitié les drôles qui… etc.

FLAUBERT Gustave, Correspondance (1858-1860), 1860, page 273, 1858 T 4
Caresse les servantes, prend le c… aux dames, excite les adolescents (…) et les villageois à la bestialité !

GONCOURT Edmond de, GONCOURT Jules de, Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 3 : 1879-1890, 1890, page 889, Décembre 1888
*Céard, en sa qualité de mon exécuteur testamentaire, s'était tenu dans la vie comme s'il avait une barre de fer dans le c…, …

LÉAUTAUD Paul, Le petit ouvrage inachevé, 1956, page 31
Quand tu as envie que je te lèche le c…, tu n'as qu'à le dire : "Viens me lécher le c…" Désormais, elle n'eut plus, dans l'intimité, d'autre vocabulaire.

Ecrire seulement la lettre *C* pour désigner « comte », est une abréviation presque oubliée de nos jours. Même le TLF ne la répertorie pas. Vu sa présence dans les documents littéraires de l'époque décrite, n'aurait-on pas rendu service à l'utilisateur en la signalant ?

MICHELET Jules, Journal : t. 2 : 1849-1860, 1860, page 558, Novembre 1860
Rendu à M. Jobbé-Duval. Le c. *De *Delille et la jeune fille dont il copiait les épaules ;

[3] Pour l'habitude de remplacer la partie supprimée par des points de suspension, voir Arrivé 1986 s.v. *ponctuation*.

Une abréviation plus récente – *C* pour Club – semblait peut-être trop banale pour être admise dans les colonnes du TLF. Elle était pourtant présente dans la documentation.

> FALLET, René, Le Triporteur, 1951, page 38
> - … Le R.. C.. Pommard, dont nous sommes le noyau de supporters vauxbrellois, avec Petit-Mec et Jojo ici absents, le R.. C.. Pommard, donc, aura cette année, le 8 mai prochain, à Colombes, l'honneur de disputer la finale de la Coupe de France avec le C.. M.. Haut-Médoc.

Pour les lettres, c'est comme pour les mots : leur utilisation - surtout en abréviation - appartient à une certaine époque et disparaît ensuite. Les emplois, notamment les euphémismes, sont liés à la mentalité d'une époque. A tout moment, quelques mots s'abrègent préférentiellement. Comme tous les locuteurs partagent approximativement la même culture, il leur est facile de déchiffrer le message. Puis le cadre de vie change et les habitudes se modifient. Bien des emplois ne sont donc plus compréhensibles et de ce fait nécessitent désormais une explication. Voici un exemple de lettres, dont on ne connaît plus guère la signification :

> COHEN Albert, Mangeclous, 1938
> et les hommes, tout comme les chiens, aiment peu les étrangers. Adrien Deume ne sourcilla donc pas, feignit de n'avoir pas entendu Mossinsohn et s'adressa cordialement à un B en passe d'être promu A. La tablée était heureuse du camouflet que venait de recevoir le petit juif aux joues roses, chien sans feu ni lieu qui tâchait de gagner sa pitance et

En dehors de la génération ayant consciemment vécu cette période, qui comprend le sens des lettres *A* et *B* dans ce contexte ? *A* pour arien et *B* pour juif. Comme on est heureusement sorti de cette réalité raciste, ces symboles ne s'emploient plus et sont par conséquent tombés en désuétude. En parcourant les attestations trouvées dans FRANTEXT, on constate qu'il existe effectivement énormément d'emplois de lettres qu'un lecteur de nos jours n'arrive plus à déchiffrer. Il serait par conséquent nécessaire de les expliquer afin de pouvoir comprendre l'usage qui s'en fait dans la littérature. Un bon répertoire des différents emplois des lettres fait défaut. Le TLF avait la possibilité de combler une lacune importante, au début de l'alphabet, toutefois, il ne l'a pas saisie. Une multitude d'emplois devenus opaques ne sont pas pris en compte. Vu le nombre élevé de contextes indéchiffrables dans la documentation, ces omissions sont surprenantes.

On pourrait maintenant arguer que tous les emplois cités ne sont pas lexicalisés, mais qu'il ne s'agit souvent que d'emplois occasionnels. Cependant, un lecteur de textes

datant d'une époque antérieure à la sienne est susceptible de les rencontrer et de se heurter à leur caractère énigmatique. De ce fait, il serait à mon avis injustifié de laisser tous ces emplois de côté. Il aurait fallu citer quelques exemples afin de montrer toute la gamme des possibilités et d'illustrer le potentiel de la langue. C'est ce que les rédacteurs font naturellement pour d'autres unités de la langue et même pour les lettres, au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'alphabet.

Nous voilà parvenus à la fin de cette longue digression qui avait pour objectif de montrer que le genre d'emplois remplissant les pages du TLF à partir de la lettre *D* n'est pas inexistant pour les lettres antérieures, bien que les articles du Trésor le laissent croire. J'ai pu du reste montrer que les lettres de l'alphabet continuent à constituer une lacune dans la recherche et qu'une étude exhaustive sur leur nature et le rôle qu'elles peuvent jouer dans la littérature reste un desideratum.

D – F

Par la suite, les rédacteurs réussissent de plus en plus à s'affranchir de la tradition. Commence une phase de tâtonnement. Les lemmes des articles *D*, *E* et *F* ne sont plus suivis d'une indication grammaticale valable pour tout l'article.[4] La matière sous chaque lemme est désormais répartie en trois blocs (I./II./III.).

Le premier présente le *Subst. masc.* désignant une lettre de l'alphabet. En ce qui concerne le traitement de la lettre en tant qu'autonyme, les articles *D*, *E* et *F* continuent à peu près dans la même voie que les premiers. Cette utilisation est ou bien abordée très rapidement (*D*), ou bien traitée de façon confuse : à l'article *E*, les rédacteurs font insuffisamment la distinction entre le signe graphique et la dénomination d'un phonème.

s.v. *E*

C. — [Avec une valeur déterminée]
— [On écrit, conventionnellement, *é*, *è*] :
3. … le vers de Racine *(Phèdre)* :
N'était qu'un faible essai des tourments que j'endure,
contient dans ses sept premières syllabes six répétitions d'un son **è**, presque le même, qu'il s'agit pourtant de distinguer subtilement. GIDE, *Journal*, 1941, p. 75.

Dans cet exemple, la lettre ne désigne ni un signe graphique, ni sa forme phonique, mais renvoie à un son qui existe indépendamment de la cinquième lettre de l'alphabet. Sous *F*, le rédacteur annonce bien qu'il passe aux expressions dans lesquelles la lettre « ren-

[4] Innovation à partir de la lettre *D*, les majuscules et les minuscules figurent comme lemme.

voie à des termes dont elle est l'initiale », mais il l'assimile pourtant à la section présentant *F* comme sixième lettre de l'alphabet.

Le second bloc rassemble toutes les abréviations. Cette section cesse désormais d'être surchargée de sens anciens et on n'y trouve plus d'abréviations sorties de l'usage et ayant survécues uniquement de dictionnaire en dictionnaire. Lorsque les définitions sont citées d'après d'autres ouvrages, elles proviennent systématiquement d'encyclopédies venant de paraître. L'utilisation des abréviations et tous les autres emplois sont dorénavant régulièrement illustrés par des exemples. Ces derniers datent généralement d'une époque récente.

Sous III., enfin, apparaissent les emplois où la lettre sert simplement à identifier un élément d'un ensemble (« le (5^{e}) rang »). Les rédacteurs ont soin de préciser que l'attribution s'effectue « sans rapport avec une désignation verbale ».

G - N

Voyons maintenant comment les choses évoluent au cours de l'étape suivante, c'est-à-dire de *G* à *N*. Les marqueurs alphanumériques I./II./III., qui signalent jusqu'à la lettre *F* une rupture grammaticale, disparaissent à partir de l'article *G*.[5] L'arrangement de l'article souligne désormais l'unité de la matière. L'entité qu'on présente est tout d'abord une lettre qu'on peut classer comme substantif masculin et qui forme ensuite des abréviations, des symboles etc. Les différentes utilisations sont donc envisagées du point de vue de la lettre, qui remplit par la suite différentes fonctions.

Sous cette apparence d'unicité se prépare dès la lettre *G* une distinction duale entre la lettre comme signe qui se nomme lui-même, et la lettre en tant qu'abréviation renvoyant à un autre référent. Mais comme le deuxième groupe apparaît d'abord sous l'étiquette d'« Épellation des lettres d'un mot, d'un signe abréviatif ou d'un signe d'ordre », la véritable nature de la différence reste implicite. Bien que le balisage de la structure soit soumis à de fortes modifications, la dualité persiste et le contenu de la deuxième partie s'amenuise de plus en plus, jusqu'à ne plus renfermer que des emplois désignant un autre référent à travers la formation d'abréviations et de signes d'ordre. La répartition duale s'instaure donc sous des étiquettes qui ne la décrivent pas tout à fait correctement. Cela change : à l'article *N*, la simple épellation finit par être assimilée à

[5] Conséquence logique de cette innovation : l'indication grammaticale « subst. masc. » figure à nouveau à la suite de l'entrée. Malgré les différences d'emploi, la lettre redevient une unité grammaticale.

l'emploi autonyme, et tous les autres emplois constituent un ensemble où « *N* sert à former des abrév., des symboles, des sigles ».

Vint enfin l'article *O*, qui officialise l'évolution en répartissant les emplois explicitement suivant leur fonction :

> **A. —** [L'attention porte sur des éléments de la structure ling.]
> ou [la lettre en tant que telle]
> …
> **B. —** [La lettre sert à former des abrév., des sigles]

L'adresse porte maintenant la mention *lettre*. C'est en premier lieu une lettre, susceptible d'une part de se désigner elle-même, et d'autre part, de servir à la formation d'autres signes. En rédigeant un certain nombre d'articles, les rédacteurs ont donc acquis de l'expérience, au point d'aboutir à la structuration d'une matière complexe de façon à ce que le classement reflète les divisions fondamentales inhérentes au signe en question.

Après avoir longuement réfléchi sur les transformations qu'a subies la structure, venons-en à l'évolution du contenu. Tandis que celui-ci ressemblait fortement, dans les premiers articles, à ce que le lecteur pouvait trouver ailleurs, on y décèle de plus en plus d'éléments propres au Trésor. On en citera quelques exemples : l'article *G* du TLF propose de nombreuses façons dont les écrivains parlent de la lettre et jouent avec cet élément. Ainsi, presque tous les emplois présentés dans la première moitié de l'analyse sémantique n'existent pas dans d'autres dictionnaires. Les rédacteurs repèrent régulièrement des emplois dont le mécanisme repose sur l'analogie avec la forme graphique. A l'article *H*, c'est par exemple le *Moteur en H* et sous *L*, on trouve les expressions *en L*, *construction en L*. A d'autres occasions, on découvre les idées auxquelles la forme de la lettre a amené l'imagination de l'auteur :

s.v. *K*

> • [L'attention porte sur le dessin ou la forme du caractère] :
> 3. D'autres, inversement, ont une allure bohème, baladins paradant vêtus d'oripeaux variés et visant au seul pittoresque : G, grand seigneur florentin (…) ; **K**, en lequel une sorte de coin s'est logé, ou qu'un coup de pioche a ravagé, lui enfonçant tout le milieu du visage, qui apparaît maintenant cassé comme celui d'une fée Carabosse à la bouche profondément déprimée, aux narines ravalées, entre le front et le menton monstrueusement proéminents…
> M. LEIRIS, *Biffures*, Paris, Gallimard, 1948, p. 43.

D'autres citations témoignent d'images qui par ressemblance font penser à la lettre :

s.v. *M* — [P. anal. avec le graphisme du caractère] Je traversai un large jardin ras. Dans les parterres bordés de buis, de courtes plantes grasses dessinaient des cœurs ou des M (VERCEL, *Cap. Conan*, 1934, p. 189).

s.v. *N* 3. Les personnes qui voudront se représenter, d'une manière assez exacte, les pâtés de maisons qui se dressaient à cette époque, près la pointe Saint-Eustache, à l'angle nord-est des halles de Paris, où est l'embouchure de la rue Rambuteau, n'ont qu'à se figurer, touchant la rue Saint-Denis par le sommet et par la base les halles, une **N** dont les deux jambages verticaux seraient la rue de la Grande-Truanderie et la rue de la Chanvrerie et dont la rue de la Petite-Truanderie ferait le jambage transversal.
HUGO, *Misér.*, t. 2., 1862, p. 311.

Il en va de même pour la forme phonique. Le Trésor illustre, le cas échéant, les impressions que le son est susceptible de susciter.

s.v. *I* — [P. anal. avec ce son réputé donner une impression de finesse : *Platon avait observé que le son de l'*i *exprimait convenablement les choses subtiles et pénétrantes* (BESCH. 1845)] :
I. [M. de R.] ne manquait jamais son effet, jouant (…) des mains (…). D'un jeu léger, souple, comme s'il plaçait des **i** dans ses phrases.
D'ESPARBÈS, *Dern. lys*, 1898, p. 157.

A partir de la lettre *D*, il n'y a d'ailleurs plus de rubrique *Étymologie et Histoire*, sauf cas exceptionnel : ainsi pour *Y*, emprunt tardif par les latins à l'alphabet grec. Aussi les informations d'ordre diachronique apparaissent-elles de temps à autre à l'intérieur de la rubrique Prononciation et Orthographe (*J*).

Bien que les articles sur les lettres *D* à *N* présentent toujours de petites failles dans les détails, l'amélioration est remarquable. Le rédacteur part dès lors de la valeur que la lettre prend dans les textes de sa documentation. L'accent repose dorénavant clairement sur l'emploi autonymique et métalinguistique. Les problèmes de référence sont analysés et commentés de plus en plus clairement.

O - Z

Dans la deuxième moitié de l'alphabet (*O* à *Z*), la présentation ne connaît plus guère de modifications et le tableau des emplois possibles est généralement très diversi-

fié et révélateur. L'équipe laisse maintenant vraiment de côté tout ce que la documentation révèle comme dépassé. Les exemples sont généralement bien choisis et la structure se présente sous une forme claire et simple. Le contenu des articles ne chevauche presque plus celui des autres ouvrages (surtout *U*, *V* et *W*), ce qui en prouve l'originalité. Les rédacteurs mettent l'accent sur l'image de la graphie et du son dans la littérature. Ils abordent ce côté - absents d'autres dictionnaires - très en détail. De nombreuses citations témoignent des répercussions qu'ont de telles associations collectives sur la langue et ses expressions. Voici maintenant des exemples de quelques-uns des aspects novateurs dans la description du TLF, qui dominent de plus en plus dans la microstructure.

Le Trésor révèle que les auteurs ont très souvent recours aux lettres de l'alphabet lorsqu'il s'agit de décrire une forme.

s.v. *O* — *P. anal. Il regardait tout, la bouche ouverte et les sourcils tellement hissés qu'on craignait de les voir se boucler en o majuscule* (HAMP, *Champagne*, 1909, p. 92).

s.v. *V* **b)** [En considérant la forme de la lettre] […] *Ils s'accordent avec la bombance sombre de la futaie où ce ne sont plus qu'images de cuisses géantes ou naines, que triangles féminins, que grands V* (HUYSMANS, *Là-bas*, t. 2, 1891, p. 20).

s.v. *X* — [*X*, motif décoratif] *Elle avait une robe de barège mauve, de petits souliers-cothurnes mordorés dont les rubans traçaient des X sur son fin bas blanc à jour* (HUGO, *Misér.*, t. 1, 1862, p.161).

s.v. *Z* **3.** [Désigne la forme physique de *z*] *La paisible frégate continuait à prendre son bain de mer et à décrire mille contours agréables autour de nous, faisant le manège, changeant de main comme un cheval bien dressé, et dessinant des S et des Z sur l'eau de la façon la plus aimable* (VIGNY, *Serv. et grand. milit.*, 1835, p. 171).

Nombre de ces formations ont abouti à des collocations banalisées et bien ancrées dans la langue.

s.v. *W* — [P. réf. à la forme graph. de *w*] *On parla donc du championnat de France, de la valeur des équipes professionnelles anglaises et de la tactique en W* (CAMUS, *Peste*, 1947, p. 1338). [*La crise*] *traînera sur de longs mois, peut-être sur des années, avec des hauts et des bas, de petites reprises suivies de petites rechutes : une évolution en « W », comme disent les économistes* (*Le Nouvel Observateur*, 2 févr. 1976, p. 18, col. 1). Élément ayant la forme d'un *w*. *La chasse fasciste tomba des nuages supérieurs : sept Fiat de face, reconnaissables sans équivoque au W qui reliait leurs plans* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 668).

Les emplois de lettres reposant sur l'analogie de la forme se sont très souvent lexicalisés dans des expressions que le TLF recense *in extenso*.

s.v. *U*

3. [Figures de la lettre]
— *P. anal.* (de la forme graph.)
• *En forme d'U. C'était un ignoble bouge, une petite salle avec des tables et des bancs de bois, un comptoir en zinc, un jeu de zanzibar, et des brocs violets ; au plafond, un bec de gaz en forme d'U* (HUYSMANS, *Là-bas*, t. 2, 1891, p. 169).
• *En U. Arbres taillés en U* (*Lexis* 1975). *Banquette, broche, cylindre, tube en U. Pitons de tous calibres, broches en U et à vis, marteaux, mousquetons, cordelette et rouleau de corde fixe : tout est en ordre* (*La Montagne et alpinisme*, oct. 1962, n° 39, p. 273 ds Quem. *DDL* t. 27, *s.v. broche à vis*). *Courbe en U* (Piéron 1973). *Profil en V ou en U* (*Le Mercure scientifique*, févr. 1892, p. 27 ds Quem. *DDL* t. 21). *Ressorts en U* (*Lar. mén.* 1926, p. 194).
• *Un U. Les* fers : *une lourde tige de métal, longue de quatre à cinq mètres, où glissent des U de métal juste assez ouverts pour maintenir les chevilles des prisonniers* (GIDE, *Journal*, 1938, p. 1298). [*L'attelle de Thomas*] *représente un U très allongé* (JUDET, *Fractures membres*, 1948, p. 8). *Le brusque passage du caisson à un U* (SIEGEL, *Formes structurales archit. mod.*, 1965, p. 166).

s.v. *V*

— *Décrire, figurer, former un V, une sorte de V, une figure de V ; avoir la forme d'un V. Ces os (…) avoient la forme d'un V* (CUVIER, *Anat. comp.*, t. 1, 1805, p. 166). *D'épouvantables vignettes représentant des Hymens, des Amours, des morts qui soulevaient la pierre de leurs sépulcres en décrivant un V ou un M* (BALZAC, *Illus. perdues*, 1837, p. 15). *Il s'élançait à l'improviste et retombait les deux cuisses écartées, figurant un V à l'envers* (HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, 1879, p. 138).

s.v. *X*

— *En forme d'x, en x. Des sillons profonds, en forme de* x *italique, les séparent* [les papilles] *les unes des autres* (CUVIER, *Anat. comp.*, t. 2, 1805, p. 694). *Sous la chaux on voyait se tordre en X des pièces de bois, dates certaines d'une construction ancienne* (CHAMPFL., *Souffr. profess. Delteil*, 1853, p. 66).

s.v. *Y*

• *En forme d'y, en y. Pécuchet, le tournant vers la Grande-Ourse, lui montra l'étoile polaire, puis Cassiopée, dont la constellation forme un Y, Véga de la Lyre, toute scintillante, et, au bas de l'horizon, le rouge Aldebaran* (FLAUB. *Bouvard*, t. 1, 1880, p. 79). *Maurice avait rapproché les sourcils, il avait une ride en Y sur le front, il paraissait réfléchir* (SARTRE, *Sursis*, 1945, p. 153).

Sous *T*, les rédacteurs évoquent le principe d'analogie sur lequel repose la formation. Ce procédé remplace l'énumération d'expressions dans le DAALF (*Cours en T, Antenne en T*).

s.v. *T* — *P. anal.* (de forme). Objet dont la forme évoque un T (s'écrit aussi *té*, v. *té*[1]). [*La réunion des deux divisions pulmonaires] à ce tronc représente une espèce de T* (M.-F.-R. BUISSON, *Traité d'Anat. descriptive*, t. 4, 1919, p. 62). *Raidisseurs en double T* (ROMANOVSKY, *Mer, source én.*, 1950, p. 51). *Fers en T* (Id., ibid., p. 118).

Cet emploi de la lettre dans le but d'exprimer une forme se transforme parfois en une métaphore.

s.v. *V* — *P. métaph*. *Tel os de Predmost, au musée de Brno, montre déjà un jeu de parallèles qui s'essaient par leur orientation différente à la variété ; sur le côté, les V déploient leurs ailes* (HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 112).

s.v. *X* — [Métaph. de la forme] *Routes sans destinée, croisant l'x de mes pas hésitants* (ÉLUARD, *Capitale douleur*, 1926, p. 118).

Autre innovation dans les colonnes du TLF : de nombreux exemples témoignent de la façon dont la forme graphique est perçue et illustrent ce que celle-ci est capable d'évoquer. Ainsi le *O* appelle immédiatement la circularité :

• [Circularité du signe graph.] *Le notaire lui dicte des lettres une à une ; on lui dit :* o, *un rond* ; n, *deux jambages ; encore deux jambages* (GIDE, *Journal*, 1912, p.376).

Dans ce cas, le mécanisme de synesthésie va jusqu'à lier les connotations du son et de la graphie :

• [Métaph. solaire] *La figure de la lettre o doit son origine à la forme ronde du soleil, et son expression à celle de l'admiration* (BERN. DE ST-P., *Harm. nat*., 1814, p. 111). *C'est un nom doré, joyeux, avec une inexprimable nuance de soir. On ne la perçoit que lorsqu'on prononce, avec le velours qui convient, cet o plein de soleil jaune et d'un sentiment triste et doux, qui est ce qu'on appelle la mélancolie. La Borie des Sau… au… les* (MALÈGUE, *Augustin*, t. 1, 1933, p. 31).

Q a fait penser à un portrait de visage :

3. [L'attention porte sur le graphisme du caractère] *Q majuscule, q minuscule, Q, à la face ronde et joviale d'amateur de faciles jeux de mots, au double menton s'appuyant sur le petit nœud de cravate* (M. LEIRIS, *Biffures*, Paris, Gallimard, 1948, p. 43).

et la lettre *V* à une hachure :

a) [L'attention porte sur le graphisme de *v*] *La hachure, si elle engendre sa forme symétrique, crée le V, quand les*

> *deux éléments se rejoignent par une extrémité, l'X quand ils se croisent par le milieu (…). Le V provoque l'X en se répétant, à nouveau, par la pointe, mais aussi le losange, si la symétrie part, au contraire, des deux branches écartées* (HUYGHE, *Dialog. avec visible*, 1955, p. 112).

Les deux cas de figure qu'on vient de présenter (l'utilisation de la lettre pour décrire une forme et le pouvoir de la lettre de représenter une forme) reposent en fait sur le même mécanisme langagier : l'analogie. Aussi sont-ils fréquemment liés. La lettre *S* se prête de par sa forme à décrire des figures en courbe. En même temps, elle évoque immanquablement la sinuosité :

> **—** *Au fig. Pour me fuir, il ne lui vient même pas à l'idée de marcher à travers la pelouse, il suit les méandres de l'allée. Trois S et un huit complet, voilà sa ligne droite, voilà sa ligne de déflagration dans le courroux ou le désespoir* (GIRAUDOUX, *Sodome*, 1943, II, 6, p. 126).

Les associations ne se limitent pourtant pas au domaine de la graphie, mais fonctionnent aussi bien au niveau du son. La prononciation d'un *O* exige l'arrondissement des lèvres. Par le biais de cet expression du visage, qui coïncide d'ailleurs avec la forme graphique, le signe vient à symboliser l'étonnement et l'épouvante.

> • [Arrondissement des lèvres] *Il vit les bouches ouvertes toutes grandes des bons villageois affecter cette forme d'*o *qui, d'après les maîtres peintres, en leurs cahiers de caractères, est la suprême expression de l'étonnement* (GAUTIER, *Fracasse*, 1863, p. 176). *Elle sommeillait, bouche en* o, *jambes en* i (HUYSMANS, *Marthe*, 1876, p. 52). *Une jeune fille renversée dont la petite bouche ouverte en o, les jupes en corolle chiffonnée autour de deux jambes aimables, s'efforçaient d'exprimer l'épouvante* (COLETTE, *Mais. Cl*., 1922, p. 45).

Le *U* est susceptible d'exprimer l'éblouissement et le sinistre :

> **—** [Hauteur mélodique ; caractère aigu du *u* fr., grave du *u* all.] *« L'ancien sceptique, alors articulait un petit « U » sifflé, très aigu, voisin de l'« I », chargé d'exprimer l'éblouissement* (MALÈGUE, *Augustin*, t. 1, 1933, p. 80). *J'ai été très touché par la beauté de ces vers. Dans* An die Parzen, *il y a ceci d'une sonorité qui m'a paru exactement adaptée au sens (je pense au son sourd et sinistre des u dans le second vers : « Die Seele, der im Leben ihr göttlich Recht nicht ward,* sie ruht auch drunten im Orkus nicht… » (GREEN, *Journal*, 1949, p. 287).

Les sons des *R* inspirent régulièrement aux auteurs des expressions bien figurées :

> **—** [Figures de la substance acoustique] *Il était devenu un beau maréchal des logis de hussards ; faisant ronfler les* r

(SAND, *Hist. vie*, t. 3, 1855, p. 264). *Les* r, *dans sa bouche, roulaient comme des chariots* (MAUPASS., op. cit., p. 788). *« C'est pour me faire un souvenir. » Et l'*r *de souvenir traîna longtemps avec un fracas de torrent sur des roches* (ID., *ibid*., p. 791). *Elle lui envoya, en phrases irritées, une mitraille d'*r *furieux* (ID., *ibid*., p. 793). *Les phrases procédaient dans sa bouche par bonds terribles parmi des avalanches d'« r » énormes* (CÉLINE, *Voyage*, 1932, p. 351).

Le son du R peut finalement représenter n'importe quel bruit :

— [Désignation métaph. d'un bruit quelconque, par r] :
3. … girouettes extravagantes, lesquelles ne sont plus des girouettes, mais des lettres majuscules de vieux manuscrits découpées dans la tôle à l'emporte-pièce, qui grincent au vent. (J'ai eu entre autres au-dessus de ma tête une **R** qui passait toute la nuit à se nommer : **— rrrrr** [it. ds le texte]). HUGO, *Rhin*, 1842, p. 143.

Le son de certaines lettres est naturellement lié à des aspects particuliers de la prononciation. La lettre correspondante sert alors à représenter cette caractéristique à l'écrit. De la sorte, le *S* s'emploie dans le but d'évoquer le zézaiement[6] et le *Z* désigne la liaison :

— [z marque la liaison abusive] *Il faut continuer, il est vrai, par :* J'ai z'un *coquin de frère*…, *ou risquer un hiatus terrible ; mais pourquoi aussi la langue a-t-elle repoussé ce* z *si commode, si liant, si séduisant* (NERVAL, *Filles feu*, Chans. et lég. du Valois, 1854, p. 628). *Apprendre à parler comme* aux z-halles (SAND, *Hist. vie*, t. 2, 1855, p. 309). *Pense-z-y* (FLAUB., *Corresp*., 1867, p. 288).

Par ailleurs, les rédacteurs attirent l'attention sur des connotations politiques liées à une prononciation particulière et illustrent ce phénomène à l'aide de citations.

s.v. *U*

• [Avec une connotation pol. délibérée ; conservation, et prononc. vélaire probable, d'un *u*] *Je vous entends dire Buonaparte en accentuant l'*u *comme des royalistes. Je vous préviens que mon grand-père fait mieux encore ; il dit Buonaparté* (HUGO, *Misér*., t. 1, 1862, p. 802).

En abrégeant des mots par leur première lettre, les initiales n'ont pas seulement acquis le pouvoir d'évoquer un nom, mais également des milieux ou des comportements jugés inconvenants ou malséants.

s.v. *P*

— [Cas partic., la réticence, l'abrév. ayant valeur d'euphémisme] *Plus loin, nous avons vu deux fillettes avec des robes transparentes, les formes on ne peut plus p*[utain], *et jouant de la guitare d'un air lascif* (FLAUB., *Corresp*., 1850, p. 205).

[6] Les exemples sont malheureusement particulièrement mal choisis.

> *Heureusement pour le grand-blond que cette p*[ute] *titrée, M^me^ la marquise de Montauriol, ne l'avait point totalement exprimé* (CLADEL, *Ompdrailles*, 1879, p. 281). *Monseigneur de Cabrières dit que Lamennais était un p*[édéraste], *que là est la cause de sa rupture avec l'Église, la confession lui était impossible* (BARRÈS, *Cahiers*, t. 10, 1913, p. 48).

Ces aspects originels du Trésor présentés, examinons un dernier ensemble qui illustre bien la dynamique qui s'installe dans ce projet : les articles traitant les lettres *X*, *Y* et *Z*, et plus particulièrement leur valeur comme variable en mathématique et les usages métaphoriques formés sur cette base. A l'article *X*, le lecteur trouve bien le sens « variable algébrique » que le signe prend en mathématique[7] et une multitude de nouveaux emplois qui découlent certainement de ce dernier, par exemple :

> **—** Un nombre élevé. *J'ai peut-être eu tort il y a* x *ans de n'avoir pas fait sur Poe un article quelconque* (VALÉRY, *Corresp.* [avec Gide] 1901, p. 383). *Je ne coucherai pas avec elle avant x jours* (ABELLIO, *Pacifiques*, 1946, p. 179). *En partic*. En présence d'un non dénombrable. *Depuis x temps. Je m'écroule sur un marchepied de voiture où je reste x temps* (FALLET, *Carnets de jeunesse inédits*, Paris, Denoël, 1990 [1947], p. 268).
>
> **γ)** *Au fig*. Quelque chose qui n'est pas connu ou qui n'est pas connaissable. *Deux entités essentiellement inconnues : soi et x. Toutes les deux abstraites de tout, impliquées dans tout, impliquant tout* (VALÉRY, *Variété* [*I*], 1924, p. 208). *Notre presque-rien, notre x anonyme y garderait encore sa petite place réservée pour le jour où il se déciderait à sortir de l'incognito* (JANKÉL., *Je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 46).
>
> **δ)** [Désigne une pers. indéterm. ; syntaxe du n. propre] *Toute vérification implique l'idée d'un tiers* (X : *il est de l'essence du tiers d'être* n'importe qui) (MARCEL, *Journal*, 1922, p. 274).
>
> **ε)** [Dissimule une identité connue] *Songez-y, jurer de l'avenir de sa pensée ! … J'ai été désolé que notre pauvre ami X se soit lié* (RENAN, *Souv. enf*., 1883, p. 404). J'irai me confesser à l'abbé X…, comme d'habitude (BERNANOS, *Journal curé camp*., 1936, p. 1165).

Mais les éléments figurent éparpillés tout au long de la deuxième moitié de l'article, sans aucune mention de leur relation. L'article est d'ailleurs malheureusement dépourvu de notice historique. Je déplore fortement cette disposition malheureuse, qui ne met pas en valeur la richesse de la documentation. A l'article *Y*, les valeurs propres et figurées [une entité ou une propriété indéterminées] figurent à proximité l'une de l'autre, comme si le travail de rédaction avait fait remarquer une parenté.[8] Lorsque la même constella-

[7] Même deux fois (A.2.a) et B.2.a)).

[8] D'autre part, il y a une fausse attribution : « **—** [P. allus. au symb. math. corresp. ; la différence, entre *x* et *y*, effectivement interchangeables, est sans conséq.] *Nous nous sommes battus trois fois, parce que il soutenait avoir vu des* X *sur les boutons d'un habit, où je crois qu'il y avait des* Y (DUMAS père, *Henri*

tion se présente au cours de la rédaction de l'article *Z*, le rédacteur s'aperçoit de la nature du lien sémantique et met la relation généalogique en évidence :

> — [P. anal. avec l'usage math.]
> • [Désigne une pers. indéterm.] *Soit* x *mort, que j'étais (dans une autre vie),* a *vivant et* z*, que je serais (...). Même s'il est vrai de quelque point de vue inintelligible qu'*x, a *et* z *ne font qu'un, cette vérité ne peut m'être qu'indifférente* (G. BATAILLE, *Exp. int.*, 1943, p. 38). *Pour que le droit de propriété, le droit d'aubaine soit respecté dans A, il faut qu'il soit refusé à Z ; par où l'on voit comme l'égalité des droits, séparée de l'égalité des conditions, peut être une vérité* (PROUDHON, *Propriété*, 1840, p. 293).
>
> • [Recouvre une identité connue] *En présence de pareils exemples, le cas de l'opulent Z... me devenait de plus en plus énigmatique* (RENAN, *Souv. enf.*, 1883, p. 120). *Sa remarque à propos de Z. : moins avancé que nous dans le dépouillement des sens, ou dans l'affranchissement de la matière ; préférant, « comme un gros chanoine », la bonne chère aux femmes* (LARBAUD, *Journal*, 1934, p. 300).

Or, dans le dernier pavé, s'agit-il véritablement de la variable ? Ne serait-ce pas plutôt une abréviation d'un nom en Z ? Le cas des variables et des emplois qui en sont dérivés démontre une fois de plus les améliorations ayant lieu d'un article à l'autre.

Conclusion

Si j'ai exposé longuement le contenu novateur des entrées O à Z, ainsi que l'intérêt de ces informations, c'est pour montrer de façon exemplaire les importantes améliorations intervenues dans la substance et l'organisation de la microstructure. Au vu de la pluralité d'approches, on s'aperçoit d'ailleurs d'emblée que la rédaction ne se faisait pas par groupes de vocables d'un même type (ou champs sémantiques), mais s'étalait sur plus de trois décennies. Cela a laissé le temps de tenir compte des nouvelles recherches en sémiotique et de perfectionner l'exploitation de la documentation, ainsi que la technique de rédaction.

Après des débuts désordonnés et fort médiocres, les rédacteurs présentent des exposés de plus en plus originaux et réfléchis. En tâtonnant, ils parviennent finalement à un traitement cohérent. On ressent donc très bien l'évolution que subissent les articles. Au fur et à mesure que l'équipe trouve le courage de développer et d'assumer son propre profil, le Trésor acquiert petit à petit son caractère unique et inédit. Comme on l'a vu, les informations sont de plus en plus distinctes de celles des autres ouvrages. La

III, 1829, II, 2, p. 146). » Si l'information figurant dans la notice historique, selon laquelle Bescherelle date le sens algébrique à 1846 est correcte, l'interprétation de l'exemple doit être erronée.

rédaction d'un dictionnaire n'est en fait pas une simple activité d'accumulation, mais un travail de synthèse. Au cours de l'élaboration du TLF, on s'éloigne progressivement de la première, pour se rapprocher de plus en plus du deuxième. Cela ne vaut pas seulement pour les lettres de l'alphabet, mais pour les articles en général. Le fait de manier et de structurer la matière complexe en vue de la rédaction mène à des trouvailles et engendre un apprentissage collectif. Chaque article est une sorte de mosaïque, dont la technique d'assemblage s'acquiert au fur et à mesure de l'exercice. La rédaction aboutit donc à des innovations et des approfondissements dans l'analyse.

3.2.4 Le vocabulaire régional et argotique

Introduction

Lors de l'étude des transformations intervenues dans la nomenclature du TLF, Françoise Balau avait entre autres évoqué les évolutions dans le vocabulaire régional et argotique. Après avoir étudié la situation des régionalismes dans le tome I, son verdict est « que l'ouverture aux régionalismes de France est exceptionnelle ».[1] Ceci dit, « si les régionalismes de France sont nombreux, les régionalismes hors de France le sont beaucoup moins ».[2] En considérant le tome VIII, Balau conclut que « Le TLF a dû limiter considérablement son ouverture aux régionalismes. […] la plupart sont des régionalismes de France ».[3] Le traitement des régionalismes extra-hexagonaux – notamment des belgicismes - serait désormais encore plus déficient que dans les débuts.[4]

Ce jugement est surprenant, car à partir du tome III (c'est-à-dire 1974), l'équipe de Nancy s'était assurée du concours d'éminents lexicographes qui ont contribué au TLF en tant que collaborateurs extérieurs. En 1976, E. Schüle commence à communiquer d'importantes informations concernant le français parlé en Suisse romande.[5] Cette documentation, qu'est-elle devenue ?

Helvétismes

Il est intéressant de constater comment la place des helvétismes évolue dans les grands dictionnaires généraux à partir du TLF et surtout de la documentation constituée à Neuchâtel.[6] En vérifiant le traitement de 43 helvétismes[7] dans trois répertoires successifs (DAALF, TLF et GR 85), on remarque que la quasi-totalité était absente de l'ouvrage de Paul Robert ou pas signalé comme suisse.

---

[1] Balau 1985 :41.
[2] Balau 1985 :47.
[3] Balau 1985 :88.
[4] Balau 1985 :89.
[5] CRTLF : Comité de direction 1er juin 1976, page 2 [Archives Nancy] « Les équipes belge (M. PIRON Maurice, Liège), suisse (M. SCHÜLE, Neuchâtel) et québécoise (M. CLAS, Montréal) fonctionnent à notre pleine satisfaction : une documentation abondante et sûre nous est régulièrement fournie par nos correspondants, … ».
[6] Helvétismes. Des articles déjà élaborés nous sont fournis au fur et à mesure de l'avancement de la rédaction par le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel (Mme V. SPICHIGER) » (Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page II - 3 bis [Archives Nancy]).
[7] *Bec, bisse, boiton, bordier, bouteiller, brigander, caquelon, charger, chevilliere, clédar, course, crevée, cruche, désalper, duvet, échelle, écurie, emporter, encoubler, endroit, façon, faitier, fendant, finance, fion, foehn, fourrager, fourragère, fourreau, gâteau, gerle, gicler, glisse, gouille, grand, guillon, halle, haut, herbette, hoir, hoirie, huitante* et *postulat.*

Dans le TLF, tout à coup, ces helvétismes y sont tous. 33 des notices, donc la très grande majorité, suivent de très près la documentation fournie par le Centre de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel, en reprenant les mêmes exemples et la même définition. Souvent l'équipe se borne au simple recopiage.[8] Un regard dans les dossiers rédactionnels (conservés dans le sous-sol de l'actuel ATILF) dévoile que les rédacteurs n'ont guère travaillé sur ces mots, car les dossiers ne contiennent pas de brouillons et d'états successifs de la rédaction comme c'est normalement le cas, pas non plus de dossier de mots (*glisse*), mais uniquement une photocopie de la documentation neuchâteloise (*gerle, guillon, herbette, hoir, hoirie, huitante*).

Deux maladresses dans la rédaction des articles du TLF révèlent que la mise au point des pavés consacrés aux helvétismes a dû s'être faite très rapidement. A l'article *charger,* l'exemple :

> Elle tenait son pain, ou bien vidait sa tasse à petites gorgées ;
> et puis la remplissait, disant : -Moi, j'aime le café, ça me
> donne des forces. Mais il me le faut chargé à la cartouche.
> Charles-Ferdinand RAMUZ, Aline, dans Œuvres complètes, t. 1
> (1940), p. 166-167

est coupé après *chargé*, de sorte à détruire le syntagme *chargé à la cartouche* et à modifier tout l'exemple. Afin d'illustrer la locution *à l'emporter*, le rédacteur du TLF cite un exemple de Clavien présenté dans la documentation neuchâteloise :

> A la fermeture des cafés, chacun prenait un litre à l'em-
> porter pour aller finir la soirée chez l'un ou chez l'autre.
> G CLAVIEN, Un hiver en Arvêche, Lausanne 1970, p. 158.

Or le rédacteur du TLF transforme la citation, en écrivant : « Après la fermeture ».

En étudiant l'édition 1985 du Grand Robert, on s'aperçoit que dans le sillage du TLF, presque tous les helvétismes retenus dans ce dernier, sont désormais traités. On peut donc résumer que la coopération entre le Centre de Dialectologie de Neuchâtel et le TLF a à partir de 1975 introduit le français de Suisse dans la lexicographie générale du français. Les quelques helvétismes présents dans le TLF, qui n'étaient pas fournis par le Centre de Neuchâtel (notamment dans les volumes 5 et 6) proviennent essentiellement de l'ouvrage de Pierrehumbert (*chrétien, corme, cormier, couenne, crêt, dégommer, démonte*).[9]

[8] *Postulat, hoirie, hoir, herbette, halle, guillon, glisse, gicler, gerle, gâteau, fourreau, fourragère, foehn, fion, finance, faitier, façon, endroit, encoubler, emporter, écurie, échelle, désalper, cruche, crevée, course, charger, bouteiller, bordier, bisse* et *bec*.

[9] Mais cf. (Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page II - 3 tertio [Archives Nancy]) : « Les contributions de notre correspondante de

Les régionalismes dans le tome XVI

Etant donné les évolutions considérables, j'étais désireuse de connaître la prise en compte des régionalismes vers la fin de l'ouvrage. L'étude d'un échantillon allant de *T* à *terrible* (294 pages du dictionnaire) est censée renseigner sur ce point. Dans un premier temps, la liste des régionalismes figurant à l'intérieur de cette tranche alphabétique sera confrontée à des ouvrages récents de la lexicographie différentielle. Cela permettra de vérifier dans quelle mesure les unités lexicales concernées sont effectivement reconnues comme étant des particularités régionales. A cette démarche suivra une comparaison des données avec celles du GR 85. Il s'agit alors de déterminer la qualité du traitement des régionalismes dans le TLF par rapport à d'autres dictionnaires généraux de même envergure. Dans ce chapitre, on examinera successivement le cas des régionalismes de France, des québécismes, des belgicismes et des helvétismes.

Pour commencer, on se penchera donc sur le problème de connaître la présence, la provenance et le statut des régionalismes hexagonaux dans les colonnes du Trésor. La confrontation du vocabulaire étiqueté « régional » dans le TLF à la nomenclature du *Dictionnaire des Régionalismes de France*[10] et des listes figurant dans Tuaillon/Rézeau révèle que du point de vue quantitatif, le Trésor est très accueillant envers les régionalismes. Les deux tiers des mots et expressions retenus dans le TLF ne figurent pas dans le DRF, ni dans Tuaillon/Rézeau (*talure, tanne, tabuster, taravelle, tarente, tasserie, taupinée, teigne*, etc.). Ceci n'a d'autre part rien d'étonnant, car la nomenclature du DRF est très sélective.

Les rédacteurs du TLF indiquent souvent entre parenthèses les régions concernées. C'est ainsi qu'on voit qu'une grande variété de régions est représentée dans le Trésor (Provence, Ouest, Catalogne, Bretagne, Centre, Sud-Ouest, Sud de la France, Nord de la France, Lorraine, Normandie, Bourgogne, Berry, Franche-Compté, Savoie, Midi de la France).

Plus de la moitié des régionalismes rencontrés dans les colonnes du Trésor figurent également dans le GR 85. Ces unités y portent souvent des marques, les indiquant comme régionalismes. Cette pratique n'est cependant pas systématique et les rédacteurs se contentent le plus souvent de l'étiquette « régional », sans spécifier la région d'emploi. Environ 40% des

Neuchâtel sont intégrées dans le dossier de mots (ou remises directement au rédacteur, selon la date à laquelle elles nous parviennent). Ce sont les seuls helvétismes qui doivent figurer dans le T.L.F. ».

[10] Par la suite abrégé en DRF.

vocables signalés dans le TLF comme « régional » sont cependant propres à ce dernier (par exemple : *tabuster, tarte au sucre, taurin, avoir meilleur temps,* etc.).

En prenant pour point de départ la liste de mots et expressions régionaux figurant dans le DRF, on constate qu'au moins deux tiers ne sont pas présentés dans le Trésor. L'accueil des régionalismes y est donc très loin d'être exhaustif. On regrette l'absence de mots et d'expressions tels que *tarte de Linz, tartiflette, taxiteur, passé un temps* et *de ce temps*, qui ne sont pourtant pas des moins connus. Seulement quinze mots ou expressions proposés dans le DRF ont trouvé une place dans les colonnes du Trésor (tels que *tablier de sapeur, tailler, jusqu'à tant de/que, tant plus (que) … tant plus (que), tant plus (que) … tant moins (que), tantôt, ce tantôt, à tantôt, tarte flambée, tarte au sucre, té* et *dans les temps*). La majorité d'entre eux n'est pas étiqueté comme régionalismes. L'honneur d'une marque diatopique est réservé à seulement cinq expressions (*tablier de sapeur, tantôt, tarte au sucre, té* et *taure*).

In fine : non seulement le Trésor se rend coupable de nombreuses omissions envers les régionalismes de France, mais ceux qu'il accueille ne sont qu'exceptionnellement signalés comme tels. Cela suscite d'abord l'impression d'un traitement très déficient. D'autre part, il faudrait nuancer ce jugement en rapprochant le TLF d'un de ses homologues, en l'occurrence le GR 85.

La confrontation des régionalismes de France figurant dans le DRF à ceux admis dans le GR 85 fait tout de suite apparaître que ce dernier est encore moins accueillant envers le vocabulaire régional que le Trésor. Les rédacteurs du GR 85 ont retenu encore moins d'expressions régionales que ceux de Nancy. La liste des absences, par contre, s'allonge considérablement (*jusqu'à temps de/que, à tantôt, tarte flambée, tarte au sucre, dans les temps*, etc.). Il faut cependant porter à leur actif qu'ils introduisent des marques diatopiques beaucoup plus systématiquement.

En conclusion, les tomes XV et XVI du TLF contiennent de très nombreux régionalismes hexagonaux. Cette présentation doit forcément rester incomplète, puisque le vocabulaire régional constitue un champ très vaste. Il est certainement difficile d'opérer un choix irréprochable. D'un autre côté, les rédacteurs de Nancy traitent les régionalismes de France avec plus de soin que d'autres dictionnaires généraux.

A ce stade de l'analyse, on ne sait encore rien de la place réservée aux régionalismes extra-hexagonaux. Dans un premier temps, on traitera des particularités lexicales canadiennes. Douze canadianismes se trouvent dans le TLF entre *T* et *terrible*. Huit d'entre eux sont

attestés dans des ouvrages de lexicographie différentielle (DHLFQ : *tarte,*[11] Dulong : *tabagie, tannant, tanné, tantôt, tasserie, taverne* et *faire de la terre*[12]). Quatre autres constituent l'apanage du TLF : *tabernacle* (comme juron populaire), *table* « Menu à prix fixe », *se tanner* « se fatiguer, se lasser » et *taupin* « Personne de forte stature, très robuste ». On constate qu'en général, l'équipe du TLF ne conçoit pas d'articles pour des formes spécifiquement canadiennes. Elle retient cependant des significations qu'un mot employé dans l'hexagone a pu acquérir dans le Français du Canada.

Quant au GR 85, il ne connaît que la moitié des canadianismes proposés dans le TLF. Une part considérable lui a donc échappé. Cet ouvrage a cependant l'avantage de signaler systématiquement l'appartenance des unités concernées au français parlé outre-atlantique (*tabagie, tannant, tanner, tantôt, tasserie* et *taverne*).

Des neuf expressions que le DHLFQ propose dans la tranche alphabétique déterminée comme typiquement québécoises, qu'une faible minorité n'est traitée dans le Trésor (*tarte, t-bone*[13]). Lorsqu'il s'agit d'entrées polysémiques, le TLF se limite à certains sens (*tata ou tarlais*). Nombre d'entrées du DHLFQ qui ne figurent pas dans les colonnes du Trésor portent des marques diatopiques ou diastratiques (vieilli, très fam.). C'est donc à juste titre que le TLF se montre prudent à leur égard.

Comme le GR 85 connaît encore un peu moins des particularités lexicales présentées dans les colonnes du DHLFQ, on est à même de conclure que le traitement des québécismes est plus satisfaisant dans le TLF que dans d'autres dictionnaires généraux du Français.

Venons-en aux particularités lexicales propres à la Belgique. Presque tous les belgicismes signalés comme tels dans les colonnes du TLF figurent dans le *Dictionnaire des belgicismes* de Massion. Les expressions mises en avant dans le TLF semblent donc avoir une existence réelle dans le Français parlé en Belgique. Ils sont reconnus par les spécialistes. En somme, à cet égard, le Trésor ne présente guère du nouveau[14] (à l'exception de *tarte au sucre* « Tarte dont la garniture est faite essentiellement de sucre »).

Le GR 85, quant à lui, ignore *tapis-plain, tarte au sucre* et *tenir* au sens de « collectionner ». Il s'avère donc que le Trésor traite davantage de belgicismes et les marque plus systématiquement que son homologue contemporain.

[11] Il est important de considérer que la nomenclature du DHLFQ ne répond pas à des impératifs de hiérarchisation, mais qu'il s'agit d'une sorte de prépublication de quelques monographies lexicographiques, dont la rédaction était déjà très avancée à la fin des années 90.
[12] Presque tous signalés comme « employé partout au Québec ».
[13] Figure dans le TLF sous *T, lettre*.
[14] Massion et Fuchs.

Prochaine approche : vérification à partir de la nomenclature de Massion. Des particularités du Français parlé en Belgique proposées dans Massion, le TLF accueille un peu moins de la moitié. La plupart portent l'étiquette « Belgique », plusieurs autres sont dépourvues de marques diatopiques. Parmi les expressions typiquement belges qui n'ont pas accédé à la nomenclature du TLF se trouvent plusieurs mots désignant des spécificités culturelles de la région (*tarte al djote, tarte à maton, T.C.T., terme*) et des lexies complexes, telles que *temps de midi, avoir le temps long* et *têche-tu*.

Le GR 85 s'avère encore moins accueillant envers les particularités lexicales de la Belgique : il lui manque en plus *à tantôt, tapis-plain* et *taque*. Les rédacteurs de la maison Robert n'insistent en outre pas toujours sur l'emploi courant de l'expression en Belgique. Ainsi *taximan* est présenté comme « Franç. d'Afrique », *tel que* simplement comme « Pop. et incorrect » et *tenir pour* comme « vieilli ».

Enfin, même si le TLF n'est pas exempt de lacunes en matière de belgicismes, il leur accorde davantage d'attention que d'autres dictionnaires du même format.

Pour achever ce tour d'horizon, il faudra examiner le traitement du lexique propre à la Suisse. Des sept helvétismes proposés à la lettre T du TLF, tous sont traités dans le DSR (*tabelle, tablar(d), tacon, taconner, tavillon, avoir meilleur temps de, toto*). Il paraît que la moitié d'entre eux n'est pas spécifiquement Suisse, mais a également une existence régionale à l'intérieur de l'hexagone. Le Trésor ne présente donc que trois helvétismes au sens strict. Dans ce domaine, il ne dépasse aucunement le recueil d'helvétismes d'André Thibault, dont la nomenclature est pourtant sélective.

Le GR 85 s'avère encore moins accueillant à l'égard du vocabulaire suisse que le TLF. En dehors des absences déjà signalées pour le Trésor, il passe plusieurs autres expressions sous silence : *taconner, avoir meilleur temps de* et *toto*.

A l'inverse, des six entrées figurant à la nomenclature du DSR entre *T* et *terrible,* seulement quatre sont traités dans le TLF (*tabelle, tablar(d), tacon et tavillon*). *Tâches* et *taillaule* ne s'y trouvent pas. L'équipe de Nancy n'est donc pas très attentive en ce qui concerne le vocabulaire typiquement suisse.

Vérification faite, on s'aperçoit que le GR 85 retient et omet exactement les mêmes unités lexicales. Est-ce dû au hasard ? Ou les deux équipes lexicographiques se sont-elles pareillement contentées de mentionner des mots figurant sur les listes communiquées par le Centre de dialectologie à Neuchâtel, sans les compléter de recherches complémentaires ?

Dans le TLF, les régionalismes suisses ne bénéficient donc pas d'un traitement exemplaire et original. Le Trésor ne dépasse guère les performances d'autres dictionnaires généraux du français.

On résumera les résultats de ce tour d'horizon comme suit : Le traitement des régionalismes de France s'avère d'une part riche, d'autre part, il reste forcément incomplet. Le TLF n'est pas très conséquent dans l'étiquetage des unités concernées, mais lorsqu'il les signale comme appartenant au lexique régional, il précise généralement l'aire géographique de leur emploi.

En ce qui concerne les régionalismes extra-hexagonaux, la récolte du Trésor reste toujours bien en deçà de la matière des ouvrages spécialisés. Le français parlé au Canada est la seule variété à l'égard de laquelle le TLF fait preuve d'un peu d'originalité, en présentant quelques significations typiquement canadiennes que les ouvrages de lexicographie différentielle n'ont pas encore décrites. En tout cas, le TLF fait plus attention aux canadianismes que ne le fait le GR 85.

En matière de belgicismes, le Trésor ne fait guère preuve d'originalité. Parmi les particularités lexicales belges, on constate même plusieurs lacunes. Ceci dit, son homologue s'avère encore plus lacuneux. La place des helvétismes finalement, est dans le TLF aussi marginal que dans d'autres dictionnaires généraux.

En revanche, sans l'avoir annoncé dans une préface ou à une autre occasion, les responsables ont élargi leur interprétation de la notion de Francophonie et y incluent désormais des particularités lexicales du français parlé dans des pays africains. Voici deux exemples de cette innovation intervenant dans les derniers volumes du TLF :

s.v. *taper*[1]*, verbe*	— *Région*. (Afrique). *Taper le ballon*. « Jouer au ballon (au football) » (ROB 1985)
tontine, subst. fém.	— *Région*. (fr. d'Afrique). « Association de personnes qui versent régulièrement de l'argent à une caisse commune dont le montant est versé à chacun de ses membres à tour de rôle »

Argotismes dans le tome XVI

Le vocabulaire régional ne constitue finalement qu'une partie du lexique marginal d'une langue. Comment pourrait-on décrire le profil du TLF en matière d'argotismes ? Après avoir étudié les tomes I et VIII, Balau 1985 :50 conclut que dans ses débuts, le TLF était très

accueillant notamment envers l'argot du XIX[e] siècle.[15] Arrivé à la lettre *e*, la présence d'expressions argotiques se voit fortement réduite.[16]

Quelle est la situation du lexique argotique dans la dernière partie de l'œuvre ? Pour répondre à cette question, j'ai procédé à une confrontation des expressions signalés comme argotiques dans le TLF à trois dictionnaires d'argotismes (Rey/Cellard, Colin, Esnault). Dans un deuxième temps, il m'a paru utile de comparer la liste d'argotismes traités dans le Trésor à celle du GR 85. La comparaison s'est effectuée sur toute la lettre T.

A l'intérieur des articles de la lettre *T*, les rédacteurs du TLF présentent 224 argotismes. Les trois quarts de ces expressions sont présents dans Cellard/Rey, Colin ou Esnault. 59 en revanche, ne se trouvent dans aucun de ces recueils d'argotismes. Ils sont donc propres au Trésor. Il s'agit le plus souvent de l'argot des artistes/peintres/du théâtre, de l'argot militaire ou encore de l'argot scolaire ou du sport. Les argotismes propres au TLF sont donc moins des argotismes au sens strict que des expressions appartenant à des milieux bien définis. Plusieurs portent en outre la marque « Pop. » (*tabac, tabassée, tomate, trompe*) et beaucoup d'autres sont signalés comme vieux ou vieillis (*tartouillage, tartouiller, taureau, tendresse, terrible*). Dans beaucoup de cas, il s'agit certainement de créations du XIX[e] siècle (*tâteur, -euse, tenir des cornes, tire-fiacre, tombeur, tortue, passer au trèfle, trôle, trousser, tuile* et *tuteur*). De nombreux argotismes figurant dans les articles du Trésor font d'ailleurs défaut dans le GR 85.

Ayant vérifié pour trois dictionnaires d'argot la présence de leur lexique dans le TLF, je constate que des mots et locutions argotiques rencontrés dans les ouvrages de Cellard/Rey et de Colin, environ 60% sont absents du TLF. Dans le cas d'Esnault, ce sont même deux tiers. Une importante part du vocabulaire argotique n'est donc pas rentrée dans le TLF. Comme il s'agit d'un domaine très vaste, l'exhaustivité est à nouveau hors question. Les petits recueils d'argots restent donc très utiles pour compléter les informations qu'on trouve dans le TLF.

[15] Voir aussi Balau 1985 :53 « Le TLF rivalise avec les dictionnaires spécialisés pour l'argot du XIXe siècle. Il semble un peu moins ouvert aux argotismes du XXe s. »
[16] Balau 1985 :90-91. A propos des argotismes : « le TLF reste plus accueillant que les cinq autres dictionnaires, mais de manière beaucoup moins marquée ».

3.2.5 Originalité du traitement des mots grammaticaux

Introduction

On lit partout des éloges concernant le traitement dont bénéficient les mots dits grammaticaux dans le TLF : ainsi, le Trésor serait « une encyclopédie du vocabulaire grammatical »[1], et Robert Martin s'attarde longuement sur l'« originalité du traitement lexicographique des mots grammaticaux ».[2]

Mais qu'est-ce qu'un mot grammatical ? Il apparaît qu'on regroupe sous cette étiquette les mots de très haute fréquence dont le contenu sémantique est souvent plus ou moins abstrait et qu'un locuteur – même très compétent – aura du mal à paraphraser. Ces morphèmes « relève[raient] d'un mode de description spécifique d'élaboration délicate ».[3] Le relevé de leurs apparitions dans les textes du corpus se fait également de façon particulière : les mots grammaticaux « font l'objet d'une sélection aléatoire de dix exemples par texte ».[4]

On pourrait objecter que d'un dictionnaire, on n'attend pas de renseignements sur la grammaire, mais uniquement sur « la composante sémantique du langage ».[5] Il s'avère pourtant que les mots grammaticaux remplissent également des fonctions sémantiques. C'est ce que les linguistes ont convenu d'appeler la sémantique grammaticale.[6] Plusieurs chercheurs ont tenté de développer des approches expliquant le sens des mots « résistant » à l'analyse sémantique, notamment Gustave Guillaume et ses élèves.

La méthode de Guillaume consiste à découvrir ce qui unit les divers effets de sens très diversifiés d'un même morphème, d'habitude hautement abstraits.[7] Concrètement, on commence par répertorier les divers emplois du morphème en question. Ceci fait, le linguiste d'inspiration guillaumienne scrute le terrain jusqu'à ce qu'il y aperçoive « une qualité assez générale pour s'appliquer à tous et dont on puisse déduire chacun des emplois ». Ensuite, « il se place à un niveau de langue virtuel, pour établir un

[1] Selon Gorcy 1990 :192.
[2] Titre du chapitre 2 dans Martin 1992 :180. Voir aussi Goosse 1994 :163, qui compte les articles sur certains mots grammaticaux parmi « les aspects les plus originaux du dictionnaire ». Outre cela, Wolf 1987 :60 loue la « ausführliche Behandlung besonders von Funktionswörtern ».
[3] Soutet 1997 :270.
[4] Martin 1992 :180.
[5] Martin 1972d :177.
[6] Martin 1972d :177-178. Voir aussi Soutet 1997 :270-271.
[7] Soutet 1997 :271. « …chercher à décrire ce signifié en lui-même non seulement à travers la variété de ses apparitions discursives, mais dans ce qui fait en langue son unité sémantique ».

schème sublinguistique, à partir duquel il pourra classer le matériel de la langue ».[8] Bref, selon les guillaumiens, les « mots grammaticaux […] correspondent à des mouvements de pensée, à des oscillations entre des pôles fondamentaux de représentation ». Pour bien décrire le sens d'un mot, il faut donc « reconstituer le mouvement porteur [de l'] idéogenèse » depuis les nombreuses évidences qui se manifestent dans le discours.[9] Marc Wilmet résume les principes fondamentaux du guillaumisme de façon pertinente et concise : « unicité du signifié puissanciel, dynamisme de la signification, ordination des tenseurs ».[10]

Dans la préface du tome VII, qui représente pour Paul Imbs une sorte de postface, le directeur sortant évoque certains « présupposés fréquemment inavoués » ayant certainement eu un impact sur le travail. Il avoue que la théorie de Gustave Guillaume en ferait partie, notamment sa conception de « *cinétisme*, par quoi [il] entendait ce que recèle de mouvement temporel l'instant ».[11] Gilles Roques en revanche, estime que « ni Imbs, ni Martin, quand ils se muèrent en lexicographes n'ont eu recours au guillaumisme ».[12]

Cette contradiction constatée, j'ai cru intéressant de chercher ce qu'il en était véritablement. Disons d'emblée que les deux ont raison, car les retombées du guillaumisme constituent la base de certains articles « grammaticaux ». Ceci est pourtant loin d'être systématique et ne s'applique pas au même degré dans tous les cas.

[8] Roques 2003. Explications figurant dans sa conférence donnée à l'Université de Zürich le 4 novembre 2003.
[9] Soutet 1997 :271.
[10] Wilmet 1978 :163 à propos d'une étude de Robert Martin sur la théorie guillaumienne.
[11] Imbs 1979 (Préface) :VII. Voir aussi Martin 1972d :182 : « Dans le dictionnaire T.L.F., cette unité fait implicitement l'objet d'une hypothèse fondée sur le principe guillaumien de l'ordination. Selon cette conception, les morphèmes grammaticaux ont ceci de particulier qu'ils développent leur sémantisme sous l'effet d'une loi cinétique (résultant du caractère ordonné des catégories grammaticales). Le sens qu'ils livrent en discours dépend ainsi de la saisie plus ou moins précoce ou tardive que la pensée opère sur leur mouvement constructeur, sans cesse répété. Leur contenu sémantique est donc supposé, non pas statique, mais dynamique, animé d'un cinétisme inscrit entre deux pôles, que la pensée parcourt à chaque emploi dans un sens déterminé et qu'elle intercepte en l'un quelconque de ses points » et Martin 1969 :53 : « La première tâche du rédacteur grammairien consiste à dégager les types syntaxiques dans lesquels fonctionne le vocable étudié […]. Une fois établi l'inventaire complet des situations syntaxiques, on en vient à formuler une hypothèse sur le contenu en langue du vocable étudié… ».
[12] Roques 2003. Formule employée lors d'une conférence donnée à l'Université de Zürich le 4 novembre 2003.

La théorie sémantique de Gustave Guillaume

L'article défini

On se focalisera d'abord sur les études relatives à l'article, car selon l'avis de Martin, ce serait là « le meilleur exemple d'une analyse de type cinétique ».[13] Gérard Moignet constatait de façon pertinente qu'« en français, l'article n'est pas un mot, mais un système… ».[14] Avant de rentrer dans les détails, il faut savoir que la réflexion de Guillaume est fondée sur la supposition que dans la pensée, s'effectuent des mouvements continuels entre le particulier et le général. Les microsystèmes dans la langue reflètent exactement les « démarche[s] de la pensée dans l'opération de la désignation ».[15] Etant donné cette oscillation permanente entre les deux limites extrêmes que sont le singulier et l'universel, « concevoir, c'est toujours prendre position entre les deux limites en question… ».[16]

Quant à l'article défini, il marquerait un mouvement de pensée partant du particulier vers le général, ou en d'autres mots, du singulier à l'universel.[17] L'article *le* est selon les termes de Gustave Guillaume le « signe vecteur de généralisation ».[18] Dans la pensée guillaumienne, il est fondamental de faire clairement la distinction entre la langue d'une part et le discours de l'autre, et de considérer par la suite la corrélation entre eux. Les emplois rencontrés dans le discours sont très divers. Ainsi, l'article défini peut selon les cas dénoter une individualisation (extension étroite comme dans la phrase : *Le dictionnaire qui fait l'objet de ma thèse vient de Nancy*) ou une généralité (extension large comme dans la phrase *La science à besoin de vous*). Mille autres constellations sont possibles entre ces deux limites. Or tous ces effets de sens, aussi variés soient-ils, ont une chose en commun : ils appartiennent à un même cinétisme, dont ils ne sont que les saisies plus précoces ou plus tardives. Dans le discours, on repère donc une grande diversité, mais qui correspond dans la langue à un signifié unique, « l'*entier* du mouvement engagé à partir du singulier et développé *ad infinitum* en direction de l'universel ». La relation entre les deux sphères que sont la langue et le discours, établit un lien entre le tout présupposé en langue et les « incarnations »

[13] Martin 1972d :182, note 15.
[14] Moignet 1981 :131.
[15] Moignet 1981 :131.
[16] Guillaume 1944 :146.
[17] Wilmet 1978 :36.
[18] Guillaume 1944 :146.

extrêmement diverses en discours.[19] Enfin, il semble que ce système de l'article est largement accueilli et accepté parmi les linguistes.[20]

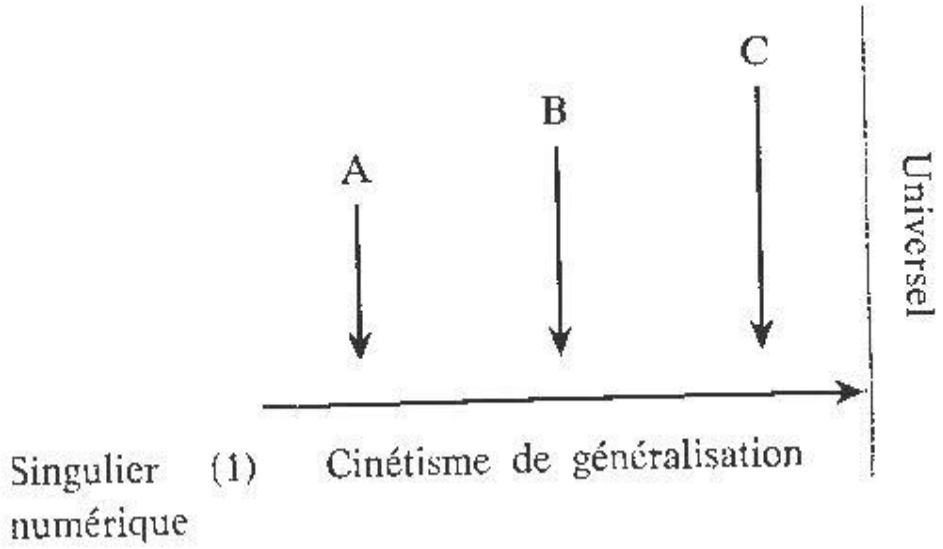

(Wilmet 1978 : 36)

En considérant l'entrée *le*[1], *la*[1], *les*[1], *art. déf.* dans le TLF, on s'aperçoit que sa structure illustre le cinétisme de généralisation. La première section est consacrée aux *Emplois spécifiques* et la deuxième aux *Emplois génériques*, tandis que dans le DAALF, c'était l'inverse. L'équipe de Robert s'était à peu près tenue à la chronologie. Les Nancéiens se sont donc dans ce cas visiblement écartés de l'ordre traditionnel afin d'appliquer et d'illustrer la théorie de l'article proposée par Gustave Guillaume.[21]

L'article indéfini

Après l'article *le*, venons-en à l'indéfini *un*. En langue, celui-ci dénote le mouvement opposé du précédent, c'est-à-dire un cinétisme de particularisation. Il correspond à une réduction progressive de l'extension, jusqu'à ce que celle-ci soit minimale au point de voisiner avec le singulier numérique.[22] Dans la langue, l'article indéfini est

[19] Guillaume 1944 :146-150.
[20] Wilmet 1978 :85. Voir aussi l'appréciation plus générale de Guiraud 1972 :1113 : « his ignored and denigrated teachings are today established as the great source of renewal in French grammatical thought ».
[21] Ce n'est évidemment pas la seule différence entre le traitement lexicographique de l'article défini dans le DAALF et le TLF (pour ce qui est des autres modifications, voir plus loin).
[22] Guillaume insiste sur le fait qu'il s'agit d'un vecteur (donc un mouvement orienté dans un sens précis). Je suis son argumentation selon laquelle les différents points (saisies) observables en discours, peuvent former une ligne (un continu) en langue sans problème, mais il ne cite nulle part de preuve du fait que le

un signifié global, qui représente toute la trajectoire de la pensée du général au particulier. Dans le discours, en revanche, l'indéfini *un* correspond à l'une des saisies possibles entre les deux extrêmes de l'universel et du singulier.[23] Il est donc susceptible d'exprimer « aussi bien une idée générale de grande extension » : *Une thèse, ça ne se fait pas en un jour !* ou « une idée particulière de petite extension » :[24] *Ça y est, une thèse sur le TLF a vu le jour !* Aussi divers que ces emplois puissent paraître, l'idée d'un signifié unique en profondeur, traversant toute la gamme, du général au particulier, donne une cohérence à cet ensemble et en souligne l'unité.

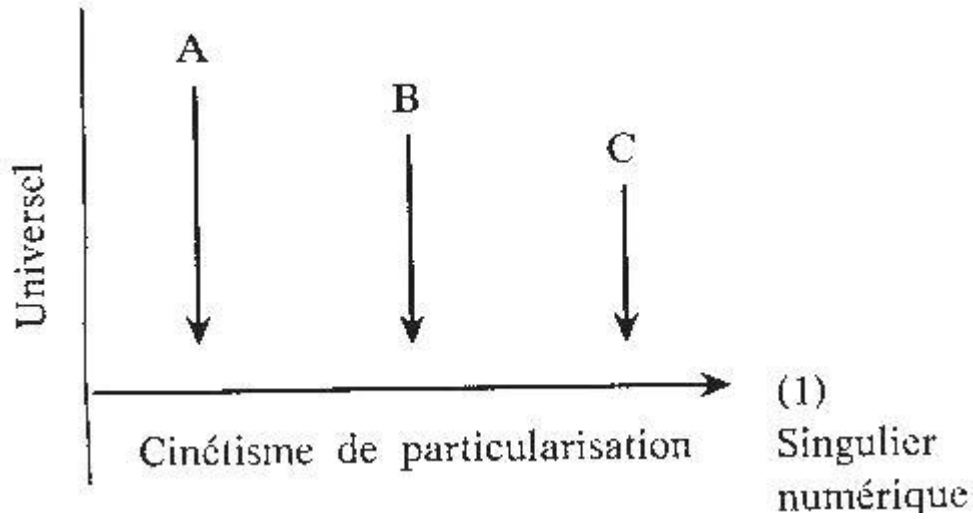

(Wilmet 1978 : 35)

Lorsqu'on regarde l'entrée *un*[2]*, une, art. indéf.* dans le TLF, on trouve les différents emplois exposés selon le mouvement de particularisation qui va du général au particulier. Dans la première partie sont réunis les constellations, où « *un N* désigne un « individu » (au sens logique), un élément ;… ». La palette est large et les effets de sens à l'intérieur de ce groupe s'avèrent très variés. Il y a entre autres un emploi générique par excellence : « *Les illustrations sont importantes dans un livre pour enfants* ». La section II portant le titre « *Un N* désigne une classe ou une sous-classe de N » contient les emplois où *un* a une extension beaucoup plus restreinte, ne s'appliquant qu'à certains, voire même un certain exemplaire.

---

mouvement s'effectue nécessairement dans une direction précise. C'est pour cela que je ne qualifie les travaux de Guillaume que de simples hypothèses, qui restent pour le moment invérifiables.

[23] Voir les explications dans Guillaume 1944 :146 et le résumé chez Wilmet 1978 :35-36.

[24] Guillaume 1944 :147.

Comme le cinétisme de particularisation se développe dans le sens opposé du mouvement constaté à travers l'histoire, l'ordre guillaumien est dans ce cas exactement le contraire de l'ordre chronologique.[25] Et c'est bien ce que l'on trouve dans le TLF. A propos de *un*, il s'avère nécessaire d'évoquer le nombre d'articles consacrés à ce morphème : Paul Robert n'avait pas encore conçu d'articles distincts pour le numéral et l'article indéfini. A l'intérieur d'un même article, il jette un pont du numéral jusqu'aux emplois où *un* fonctionne clairement comme article indéfini. Le Trésor, quant à lui, divise la matière en plusieurs entrées. *Un*^{2}*, une, art. indéf.* commence comme on a vu à l'instar des préceptes de Guillaume, par des emplois génériques, avant de passer aux effets de sens proches de l'emploi numéral. Les rédacteurs se sont donc de toute évidence efforcés de s'écarter du plan traditionnel afin d'incarner les idées de Gustave Guillaume dans leur assemblage.

Première génération des élèves de Guillaume : Gérard Moignet

En 1968, Gérard Moignet, un des principaux élèves de Guillaume, expose « la systématique du mot QUE ».[26] Dans cet article, il n'insiste pas seulement sur les liens à établir entre *quoi* et *que*, mais surtout sur le sens unique du mot *que* en langue. Bien que les emplois du morphème diffèrent énormément (allant du *que* interrogatif ou exclamatif - en passant par le *que* relatif - jusqu'au *que* conjonction), « la continuité est bien évidente, malgré le changement d'étiquette, c'est bien le même vocable que nous rencontrons d'une étape à l'autre ».[27] « Une progressive subduction sémantique […] [le] développement progressif d'un caractère formel et grammatical… »[28] se trouveraient à l'origine des différences constatées dans le discours.

[25] Voir aussi le résumé que Guillaume 1945 :157 donne des avis étonnés de ses collègues : « Il leur a paru difficile, en particulier, d'admettre que l'article *un* qui a incontestablement pour origine le numéral 1, historiquement préexistant, puisse être « en système » le symbole d'un mouvement d'approche de ce même numéral dont il est issu ».
[26] Moignet 1968 :85-112.
[27] Moignet 1968 :108.
[28] Moignet 1968 :91.

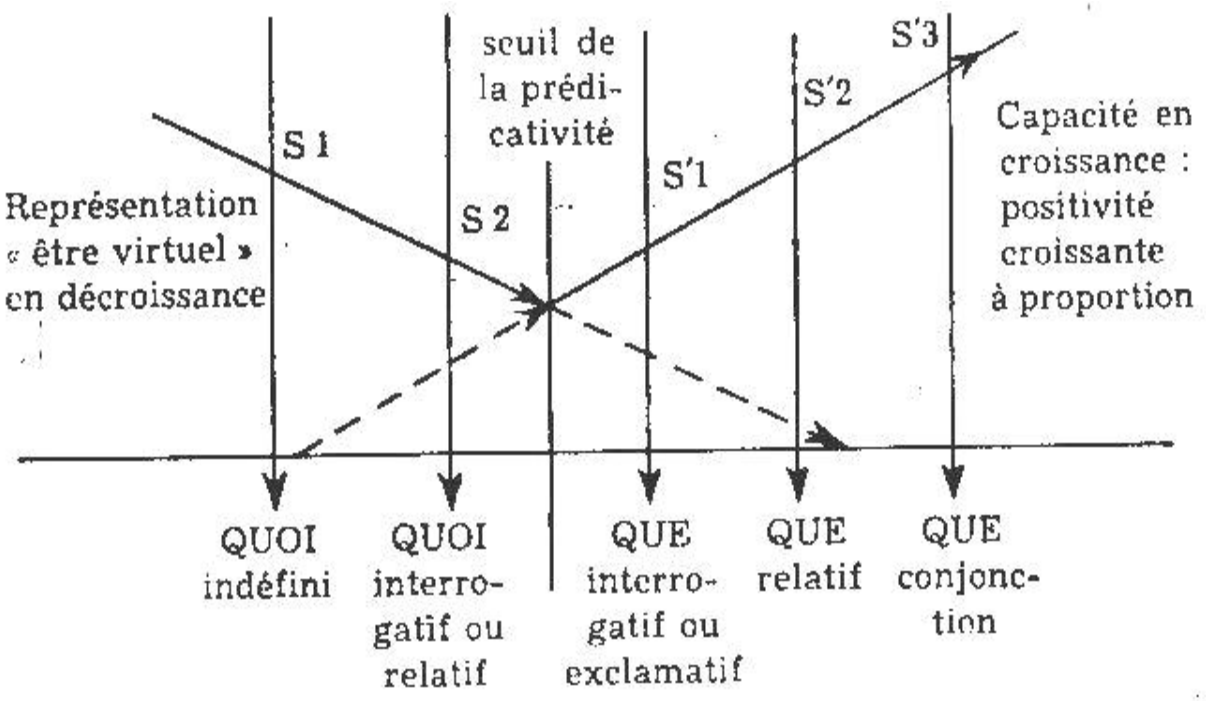

(Moignet 1968 :91)

Bref, s'appuyant sur la théorie de Gustave Guillaume, Moignet insiste sur les liens et la continuité entre les différents emplois.

Voyons maintenant le traitement lexicographique. Dans le DAALF, le morphème *que* donne lieu à deux entrées distinctes, la première traitant de la conjonction et de l'adverbe, la deuxième du pronom. Cette répartition s'appuie sur l'existence de deux étymologies. Le TLF, quant à lui, conçoit, à l'instar des propos de Moignet, une entrée unique présentant *que* dans les fonctions de conjonction, d'adverbe et de pronom. Il souligne par là l'unicité du morphème en langue. Le plan de l'article, en revanche, ne correspond pas du tout à la cinèse décrite par Moignet. Deux sections bien distinctes :

> **I.—** *Empl. conjonctionnels*
> **II.—** *Empl. pronom.*

se trouvent en contradiction avec l'ordination et la continuité entre les différents emplois que suggère Moignet. D'autre part, lorsque l'on considère l'article très en détail, certains amalgames sont en accord avec les propositions guillaumiennes : « **2.** *Ne … que* (valeur exceptive ou restrictive). Ne … rien d'autre que, seulement » suit immédiatement le pavé « **e)** [Compar. synthétiques] *Meilleur, mieux, pire, pis, moindre que…* ». Ce n'est certainement pas par hasard, car dans sa description du

cinétisme sous-tendant le morphème *que* en langue, Moignet avait affirmé l'existence d'une parenté entre le tour *ne … que* et *que* comparatif.[29] Quel rôle joue donc, dans le Trésor, la théorie de la psycho-systématique du mot *que* ? Le bilan est mitigé : certains aspects ont clairement été retenus, tandis que d'autres n'ont pas étépris en compte. Comment expliquer cette application sélective ?

Deuxième génération : Robert Martin

Rien

« Les anciens élèves de Gustave Guillaume font souche à leur tour ».[30] Parmi eux Robert Martin, qui présente en 1966 une thèse sur le mot *rien*. Derrière les différents emplois qui vont de « une chose » à « quelque chose » et à « nulle chose », il identifie un signifié unique en langue correspondant à un mouvement de la pensée du positif en direction du négatif.[31] Cette motion constatée, l'auteur souligne le « parallélisme frappant du cinétisme en synchronie et du dynamisme historique ».[32]

Comme on pouvait s'y attendre, dans ces conditions, les structures des articles figurant dans le TLF et le DAALF se ressemblent fortement. Les petits indices trahissant l'approche synchronique et d'inspiration guillaumienne appliquée à Nancy ne sont pas très nombreux. En voici pourtant quelques-uns : dans le DAALF, deux sections s'opposent, les emplois de pronom indéfini d'une part, et ceux comme nom masculin d'autre part. Le Trésor, en revanche, subdivise la matière en quatre sections (I. – IV.), soulignant de la sorte la continuité et l'homologie des différents emplois constatés. Les quatre effets de sens représentant des saisies distinctes se retrouvent donc à un même

[29] Moignet 1968 :100 : « En éloignement plus grand encore du plan pronominal, il ne reste plus que la valeur d'inverseur de mouvement dans l'emploi de *que*, après négation *ne*, qu'on trouve dans le tour exceptif-restrictif *ne … que.* Nous avons pu en établir l'origine comparative : historiquement, *ne … que* remonte à une ellipse affectant *ne … el … que* ou *ne … mais … que*. En synchronie contemporaine, on peut encore souligner la parenté de *il n'écrit que des romans avec il n'écrit rien d'autre que des romans, il n'écrit pas d'autres œuvres que des romans*, ce qui pourrait sembler autoriser à gloser, comme pour les tours comparatifs précédents : « il n'écrit pas d'œuvres d'une nature différente de la nature dont sont les romans » ».

[30] Wilmet 1978 :112.

[31] Wilmet 1978 :123.

[32] Martin 1966 :288. A ce sujet, il est intéressant de considérer la façon dont Imbs interprète la doctrine de Guillaume. Ce qui était une étonnante exception pour Martin, aurait été considéré comme la normalité par Guillaume, témoigne Imbs 1979 (Préface) :VII : « Or ce cinétisme *actuel* et *actualisant* lui paraissant en son essence assez peu différent du mouvement vertical de l'histoire. Selon le point de vue diffusé par l'évolutionnisme moderne et que G.G. ne cessait de répéter dans ses leçons, l'ontogénèse reproduisait *mutatis mutandis* […], les étapes de la phylogénèse, […] c'est le cinétisme actuel inhérent à tout acte de langage qui permettait de comprendre le mouvement qui fait avancer l'histoire ».

niveau et enchaînés. Les titres rappellent d'ailleurs le vocabulaire employé dans l'étude citée :

> **I.—** [Dans les cont. à orientation nég.]
> **II.—** [En alliance avec *ne*, éventuellement effacé]
> **III.—** [Empl. pleinement nég.]
> **IV.—** *Empl. subst.*

Outre cela, la position de *rien* adverbe (« **E.—** *Pop., p. antiphr.* [Suivi d'adj., avec valeur intensive] Très ») révèle que le rédacteur décrit le cinétisme plus que la genèse du mot. Comme cet emploi date du XIX^{e} siècle, Robert l'avait rangé tout à la fin de son article. Dans le TLF, par contre, il figure entre les emplois pleinement négatifs et l'emploi substantivé.

La doctrine de Guillaume semble donc avoir guidé la plume du rédacteur. Cette fois-ci, cela ne conduit cependant pas à un exposé très novateur, car l'approche diachronique et la perspective contemporaine aboutissent à des résultats similaires. Mais revenons-en aux similitudes entre l'étude théorique et l'application lexicographique : comme le réviseur de l'article lexicographique est l'auteur de la thèse sur *rien*, les convergences ne sauraient étonner personne.

peu

Venons-en au cas de *peu*, à la fois similaire et tout à fait différent. Dans son article intitulé « Analyse sémantique du mot « peu » », Robert Martin observe d'abord attentivement les distributions et fonctions extrêmement variables du mot *peu*. Le tableau complet des emplois dressé, l'auteur constate que « *peu* et *un peu* signifient l'un et l'autre l'intensité ou la quantité faibles, et tout le problème consiste donc à les opposer ».[33] Cette variabilité sémantique signalerait « un mouvement de pensée, qui, à l'intérieur du positif, va d'un plus (+) à un moins (-) ; que *un* annule ce mouvement et le transforme en un cinétisme de confirmation du négatif ou du positif, … ».[34] Ceci constaté, il cherche à connaître le classement exact des sens et émet les conseils suivants : « *un peu* ne se conçoit que par référence à *peu* dont il annule le cinétisme négativant […] *peu* précédera forcément la locution *un peu* », ainsi que « le lien entre l'emploi de prédéterminant du substantif et l'emploi de nominal qui se constate pour

[33] Martin 1969b :80.
[34] Martin 1969b :83.

bon nombre d'indéfinis nous fait classer cet emploi après l'emploi adverbial », « le nominal découle tout naturellement de l'adverbe prédicatif » et « il faut classer à la fin *peu* substantif, puisque *le peu* est issu aussi bien du nominal *peu* que du groupe *peu de* + *substantif* ».[35] On aboutit donc à la suite :

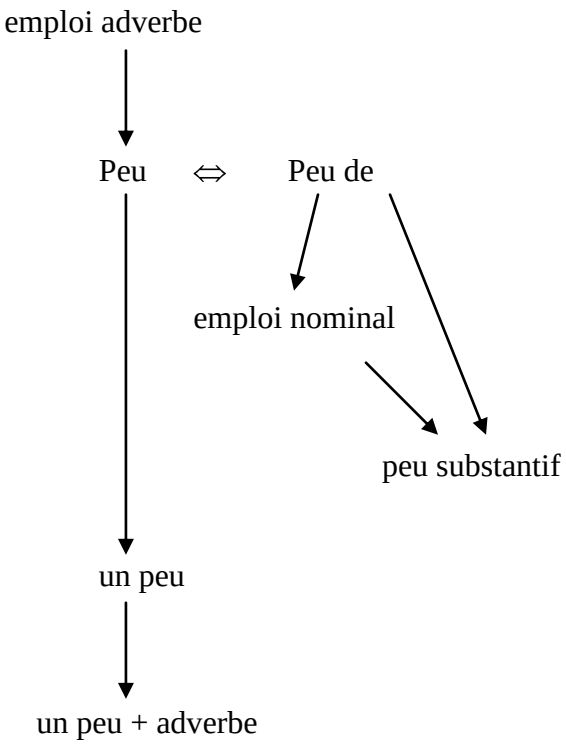

En parcourant l'article *peu* du TLF, on s'aperçoit qu'il suit exactement les recommandations précitées. Contrairement au DAALF, qui commence par l'emploi nominal avant de passer à l'emploi adverbial, le rédacteur de Nancy ne reproduit pas la genèse, mais le cinétisme de *peu*. A nouveau, le rédacteur de l'article et le réviseur de la contribution consacrée à *peu* sont la même personne. L'article lexicographique est alors la réalisation d'un projet théorique. Un collaborateur du Trésor peut y mettre en valeur ses propres perspectives et idées. Mais cette fois-ci, l'ordre diffère visiblement de celui que suit le prédécesseur (DAALF). Dans ce cas-ci, le résultat ne coïncide pas avec la chronologie.

[35] Martin 1969b :86.

même

Observons à présent le mot *même*, auquel Robert Martin a consacré une étude parue en 1975. Dès la première page, il inscrit volontiers ses réflexions « dans le cadre de la linguistique guillaumienne » et pose la question de connaître l'existence d'un morphème unique en langue, malgré les sens très distincts correspondant à la forme *même* en discours.[36] Comme d'habitude, il observe d'abord la multitude des distributions possibles et leur impact sur le sens. Il en arrive ainsi à distinguer trois types principaux : un *même* (1) prédéterminant, exprimant la relation d'identité, un *même* (2) « postdéterminant du substantif ou du pronom » indiquant « que ce qui est dit n'est vrai que si le substantif est pris dans son sens le plus restreint » et un *même* (3) adverbe, appelé argumentatif et « déclar[ant] vrai le fait le plus improbable ».[37] Par la suite, il examine les possibilités de variation observables pour chacun de ces types et décrit le cinétisme, c'est-à-dire le mouvement de pensée dont *même* semble être le support. Il attribue un « mouvement d'identification, particularisant à l'intérieur d'une classe » à *même* (1) et un mouvement ouvrant conduisant du cas le plus étroit à l'ensemble de tous les cas possibles à *même* (3). Le *même* de restriction (2) se situerait au moment de l'aboutissement du premier tenseur et le suivrait encore un moment lors de l'inversion du mouvement.[38]

[36] Martin 1975c :227.
[37] Martin 1975c :228-229.
[38] Martin 1975c :242.

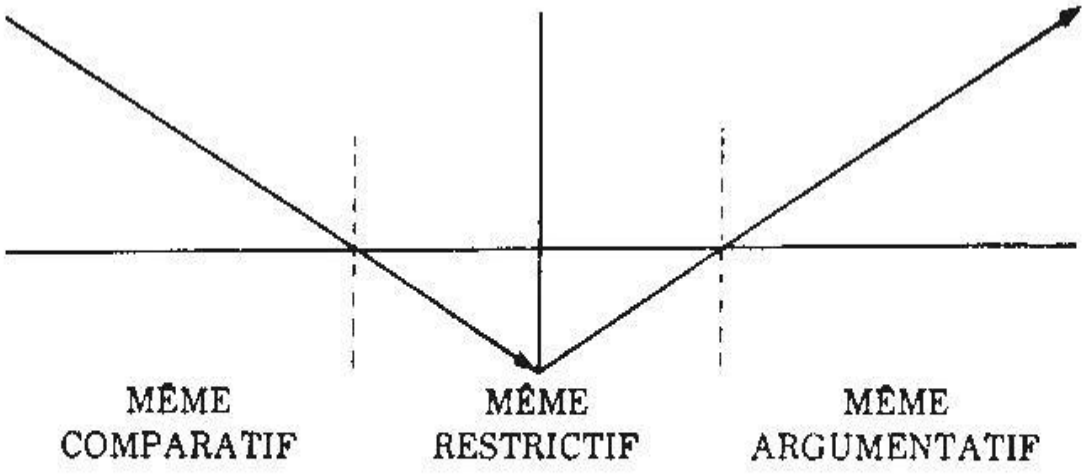

L'interception précoce du cinétisme de *même* fournit l'effet de sens comparatif ; l'interception tardive, l'effet argumentatif. Entre les deux prend place l'effet restrictif, d'abord fermant, puis ouvrant.

(Martin 1975c : 242)

Afin d'illustrer le cinétisme du mot *même* dans le cadre d'un article lexicographique, il faudrait donc présenter les emplois comparatifs avant le sens restrictif, lequel serait à son tour suivi du *même* argumentatif.

Il n'est guère difficile de deviner le réviseur de l'article figurant dans le Trésor, brossant le tableau fidèle du cinétisme évoqué dans ladite publication :

s.v. même, adj. ou adv.

> **I.—** [Morphème de la comparaison par identification]
>
> **II.—** [Adj. postposé au subst. (ou postposé à un adv. de lieu ou de temps) ; exprime un rapport d'ipséité]
>
> **III.—** *Adv*. [Souligne la réalité du fait le plus improbable et conséquemment le plus significatif pour ce que l'on veut faire admettre]

On voit par ailleurs que les principaux regroupements s'effectuent selon les fonctions sémantiques que le morphème est appelé à remplir. Ceci n'était pas encore le cas dans le DAALF, qui structurait l'article essentiellement en fonction des classes grammaticales :

I Art. indéf.

II Pron. indéf.

III Adv.

IV Loc. div.

D'autre part, il faut dire que l'unité du morphème *même* n'avait jamais était mise en cause dans la lexicographie. Même sans avoir recours à la théorie guillaumienne, Robert n'avait conçu qu'un seul article *même*. En conclusion, une fois de plus, on s'aperçoit qu'un réviseur créatif du TLF a appliqué dans le cadre d'un article lexicographique les résultats de ses propres recherches.

Absence de la théorie guillaumienne

Les pages précédentes ont mis en évidence le fait que les élèves de Guillaume ont étudié de nombreux mots grammaticaux. Certaines de leurs conclusions sont entrées dans les colonnes du Trésor, comme on vient de le voir. D'autres, en revanche, ne s'y retrouvent pas du tout.

Prenons l'exemple de l'article partitif, dont Guillaume parle dans son article intitulé *Logique constructive interne du système des articles français*. Selon lui, l'article partitif serait né d'une association de l'article *le* et de la préposition *de*, jouant « le rôle *d'inverseur d'extension* ».[39] En langue, ce signifié décrit un mouvement de la pensée entre une extension large et une extension plus restreinte. Plus tard, son élève Marc Wilmet revient de façon plus détaillée sur cette problématique.[40] Bien que rédigé peu après, l'article figurant dans le Trésor ne tient pas du tout compte de cet avis : pas un mot au sujet du rôle inverseur de *de*.

Même chose pour le morphème *si*, dont Olivier Soutet avait décrit l'idéogenèse, et par là, son unité en langue, malgré « la variété de ses appartenances catégorielles (conjonction ou adverbe) ». Selon Soutet, la pensée effectuerait un mouvement « entre une attitude de mise en débat et une attitude assertive ».[41]

[39] Guillaume 1945b :175.
[40] Wilmet 1974 :301-323.
[41] Soutet 1997 :271-272.

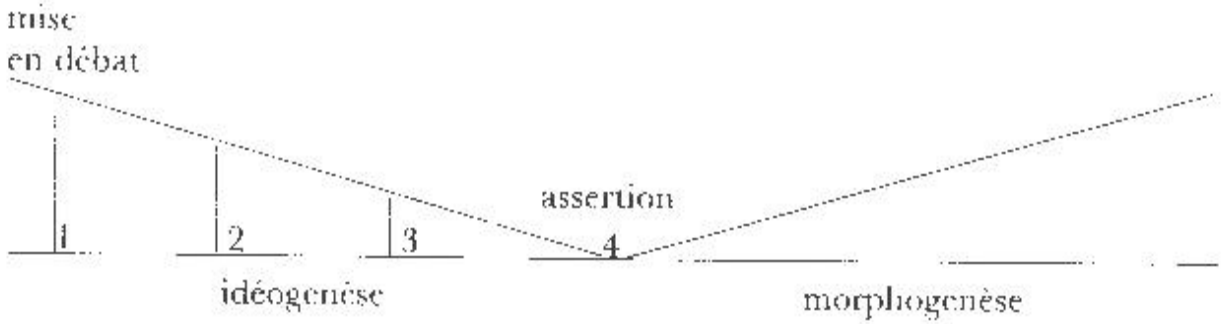

(Soutet 1997 :272)

C'est ainsi qu'une saisie précoce de ce mouvement donne le *si* conjonction, qui débute les phrases hypothétiques. Si la saisie est légèrement retardée, elle aboutit à un *si* pronom interrogatif et encore plus loin, on obtient le *si* adverbe d'intensité. Une saisie très tardive, enfin, est à l'origine d'un *si* adverbe d'assertion.[42] En dépit de cette interprétation qui ne cesse de souligner l'unité du morphème *si* en langue, le Trésor conçoit deux entrées distinctes : *si*[1], *conj.* précède *si*[2], *adv.* Ces deux articles montrent d'ailleurs à l'évidence que la matière est beaucoup plus complexe que ne le laissent entendre les lignes repérées chez Soutet.

Récapitulatif

Pour résumer cette première étape, il faut d'abord noter que les articles grammaticaux du TLF ne contiennent pas de terminologie guillaumienne. La théorie de l'ordination proposée par Gustave Guillaume forme bien le principe de base pour certains articles, mais il serait exagéré de prétendre qu'elle constitue le fondement général du traitement lexicographique de tous les mots grammaticaux. Les rédacteurs de Nancy n'ont donc recours à la linguistique vectorielle que de façon sélective. C'est avant tout Robert Martin qui s'appuie sur ses propres propositions théoriques - fortement inspirées de la psycho-mécanique.

Il est intéressant de remarquer qu'on ne trouve aucun commentaire sur les particularités des articles grammaticaux dans les comptes-rendus rédigés par des gens externes au TLF, surtout des étrangers. Cette absence révèle que le traitement des mots grammaticaux ne retenait pas tellement l'attention des observateurs extérieurs. Cette

[42] Soutet 1997 :272.

approche, qui faisait toute la fierté des maîtres d'œuvre, n'était donc même pas aperçue de l'extérieur. Notons encore que dans les années 1970, il était déjà évident que la théorie de Gustave Guillaume resterait confinée au territoire francophone et qu'elle ne s'imposerait guère au niveau international. Etait-il rationnel de recourir à des principes qui n'étaient guère répandus et guère acceptés dans la communauté scientifique, dans une œuvre représentant la langue française à l'échelle mondiale ?

Au terme d'une longue réflexion sur le guillaumisme et la description des morphèmes grammaticaux dans un dictionnaire, je suis arrivée à la conclusion que psycho-mécanique et lexicographie ne font finalement pas très bon ménage. Dans un article lexicographique, le rédacteur peut au maximum citer des emplois correspondants aux différentes saisies et les disposer en fonction du cinétisme à décrire. Il n'y a par contre guère de moyens d'insister sur l'unité sémantique du morphème en langue, à l'exception des cas où se pose la question de déterminer le nombre d'entrées. Un bon dictionnaire descriptif est censé présenter la variété des sens et emplois observables dans les énoncés. Des indications sur les conditions syntaxiques et sémantiques responsables des différences au niveau sémantique sont toujours les bienvenues. Par contre, personne n'y attend des renseignements sur les systèmes psychiques sous-tendant une langue. Les préoccupations de Guillaume n'ont pour une large part aucun lien avec la lexicographie et ne permettent par conséquent aucune application dans un dictionnaire.

D'autre part, on s'aperçoit bien de la lacune qu'il se proposait de combler : le sens des morphèmes grammaticaux est souvent hautement abstrait, de sorte qu'il est très difficile de concevoir des liens entre les différents effets de sens. Ce n'est donc pas par hasard que les articles grammaticaux ne contiennent guère de gloses rhétoriques (*p. méton., p. anal.,* etc.). On ne perçoit pas les liens entre les différents pavés, ni dans une perspective diachronique, ni dans une perspective synchronique. En l'absence de toute cohérence interne, il fallait bien trouver un suppléant, afin de donner une cohésion à l'ensemble et éviter d'aboutir à un conglomérat de fragments épars. Cela correspond exactement au constat de Robert Martin qui affirme à propos de la théorie guillaumienne que : « … le lexicographe qui l'a présente à l'esprit peut conférer à l'article qu'il rédige […] une unité dont on ne saurait lui faire reproche ».[43]

[43] Martin 1972d :182.

Cependant, n'oublions pas qu'il s'agit seulement d'une HYPOTHESE.[44] Il est impossible de prouver que la pensée décrit effectivement les mouvements que la psycho-mécanique lui attribue. Martin, qui semble avoir été le promoteur du guillaumisme à Nancy, en est d'ailleurs parfaitement conscient. Ainsi, il concède qu'« il va de soi qu'une hypothèse n'est jamais la seule possible. Ce qu'on lui demande, c'est de fournir l'idée directrice de l'article lexicographique, un principe d'organisation cohérente ».[45] Cela revient donc à dire qu'il importe peu que cette théorie corresponde ou non à une réalité.

On touche là à un point très important qui est à mon avis insuffisamment souligné. Le cinétisme est avant tout un outil pédagogique. C'est un modèle éminemment pratique qui confère une logique à certains secteurs de la langue et aide à se représenter des constellations fort complexes d'une manière très claire. Il lui revient donc une vertu pédagogique énorme, surtout lorsque l'on se détourne de la chronologie pour aborder la langue dans une perspective synchronique. La théorie de Gustave Guillaume offre alors une alternative à la diachronie tout en évitant le chaos total. En d'autres termes, elle permet au rédacteur de s'émanciper de l'histoire sans tomber dans le vide. Cependant, cette hypothèse dont on ignore si elle correspond véritablement à une réalité linguistique et psychique remplace soit une présentation en fonction d'évidences historiques (chronologie), soit un exposé selon un critère aléatoire, mais facilement saisissable (par exemple du général au particulier). Présenter la matière d'un article lexicographique dans le cadre d'un simple modèle pédagogique, n'est-ce pas occulter une lacune et conduire le lecteur sur une fausse piste ? Dans ce cas, le guillaumisme dans les articles grammaticaux du TLF serait seulement un filet de secours, mais non pas une échelle pour aboutir à de nouveaux horizons.

Dans cette perspective, l'application de la théorie guillaumienne pourrait donc faciliter la compréhension de la matière, mais comme elle repose sur des présupposés, dont on ignore la vérité, elle ne fait pas progresser les connaissances sur les systèmes lexicaux. Dans le domaine des mots sémantiques, l'exposition de la matière selon des principes synchroniques n'est souvent pas dénuée d'intérêt, car elle révèle les relations qu'aperçoit un observateur contemporain. Même si les perceptions varient d'un individu

[44] Surtout Martin est explicite sur ce point dans ces publications. Voir par exemple Martin 1975b :31, où il emploie le terme « hypothesis ».
[45] Martin 1969 :54.

à l'autre, le fait qu'un seul locuteur ait identifié un rapport fournit un indice. Tel n'est pas le cas d'un vecteur guillaumien, dont les données initiales reposent bien sur des observations, mais qui n'en reste pourtant pas là. Enfin, quel bien fera au lecteur la promotion à grande échelle d'une théorie non vérifiable,? Empêche-t-elle le progrès dans la réflexion linguistique ? Quelle réaction faut-il préférer face à des lacunes ? Les camoufler comme on peut, ou les souligner explicitement ?

Essayons maintenant de comprendre la décision d'intégrer le guillaumisme dans le Trésor. Dans un projet représentant la science française, il n'est pas étonnant qu'on cherche à promouvoir les travaux de Gustave Guillaume, parce que c'est une contribution française à la linguistique. Pour comprendre l'importance de la théorie guillaumienne pour la linguistique hexagonale, il est important de se rappeler que dans la première moitié de ce siècle, les apports en matière de science du langage étaient pour la plus grande part d'origine allemande, et au cours des années 1960 et 1970, surtout de provenance américaine. Les innovations « made in France » se limitaient en fait à deux modèles : la grammaire dépendentielle de Lucien Tesnière et la théorie linguistique de Gustave Guillaume.[46] Il est aisément compréhensible que l'équipe – même inconsciemment – ait cherché à développer son projet lexicographique sur des fondements théoriques français.

Autres innovations dans les articles grammaticaux

<u>En rapport avec le distributionnalisme</u>

Comme on vient de le voir, certains articles grammaticaux rédigés dans le cadre du projet TLF montrent effectivement les traces d'une approche guillaumiste. Il est cependant évident que les entrées grammaticales du TLF devancent de loin leurs homologues et que l'essentiel de l'innovation est très souvent autre que la théorie de Gustave Guillaume. En quoi consistent donc les différences entre le DAALF et le TLF, qui s'avèrent parfois impressionnantes ? Pour avoir une idée de l'écart quantitatif, il suffit de juxtaposer l'entrée *à* du Trésor et du DAALF : un exposé détaillé s'étirant sur 21 pages dans le TLF s'oppose à une colonne et demi du côté DAALF.

[46] Martin 1975b :23-38.

Des divergences aussi éclatants méritent qu'on s'y attarde pour comparer les approches. Robert présentait les différents emplois de la préposition *à* en distinguant onze sens différents que le morphème aurait été capable d'exprimer :

|| 1° Appartenance, attribution :

|| 2° Tendance ou direction :

|| 3° Situation de lieu et de temps :

|| 4° Provenance :

|| 5° Moyen. Avec :

…

A la vue de cet exposé, on s'aperçoit immédiatement que ces significations différentes s'expliquent souvent par le contexte : ainsi, *à* exprime une OPPOSITION après les verbes *se heurter, résister* ou dans la locution *à l'encontre de*, le PRIX devant un montant d'argent, le MOYEN lorsqu'il précède un substantif désignant un instrument, le LIEU devant un substantif indiquant une localité, une DURÉE ou un moment devant une indication de temps, etc. Mais l'auteur ne souligne pas ces rapports et ne procède pas à une description abstraite des affinités observables. Il se contente d'énumérer tout simplement les différentes possibilités sémantiques.

Les rédacteurs du TLF, en revanche, se sont rendus compte à quel point le sens de la préposition *à* était abstrait et variable en fonction des contextes. Il ne servait par conséquent à rien d'opter pour une approche sémantique. Les Nancéiens choisissent alors une alternative qui consiste à présenter les différentes constellations syntaxiques et lexicales dans lesquelles figure la préposition. Ainsi les distinctions majeures s'effectuent selon un seul critère grammatical : le fait de savoir si la préposition *à* est insérée dans un syntagme verbal, un syntagme adjectival ou bien un syntagme nominal.[47] Même à des niveaux inférieurs, on continue à se concentrer sur les fonctions syntaxiques que *à* est à même de remplir :

[47] Voir aussi Martin 1969 :54 : « La première tâche du rédacteur grammairien consiste à dégager les types syntaxiques dans lesquels fonctionne le vocable étudié ».

A.— *À* introduit un complément unique

B.— *À* introduit le complément indirect dans une double construction

D.— *À* introduit un complément de lieu

…

Les catégories grammaticales des lexèmes environnants sont également utilisées pour faire la distinction entre différents emplois du morphème *à* :

2. Apr. un verbe à la forme pronom.

A. — Adjectif + *à* + substantif

N'oublions pas les nombreuses observations relatives aux catégories sémantiques dont relèvent les lexèmes dans l'entourage de la préposition *à* :

a) *À* + subst. de l'animé ou de l'inanimé

3. *À* + subst. de l'inanimé

En outre, les rédacteurs insistent bien souvent sur le sens des lexèmes environnants :

a) Apr. des verbes signifiant « donner », « acheter » …

b) Apr. des verbes signifiant « dire », « enseigner » …

c) Apr. des verbes signifiant « faire », « fabriquer »

a) Apr. des verbes marquant un déplacement du suj.

3. Le compl. marque une durée parcourue progressivement

D'autre part, les lexicographes ne se prononcent guère sur les sens résultant des différentes combinaisons. Sur les 21 pages consacrées à la préposition *à,* on trouve seulement dix notes sémantiques. Dans ces cas, les rédacteurs ne tentent pas d'abstraire le sens de la seule préposition *à,* mais ils donnent celui du syntagme en entier.

On peut donc conclure que l'innovation dans l'article *à* du TLF réside dans la méthode strictement distributionnaliste. Le rédacteur quitte l'approche sémantique pour adopter une perspective purement formelle.[48] L'article du Trésor ne permet pas de connaître le sens du morphème *à,* mais de savoir dans quelles circonstances *à* est nécessaire, habituel ou possible.

[48] Martin 1972d :181. La préposition *à* est « étudiée dans un cadre formel, tant son contenu, éloigné de toute donnée concrète, se soustrait à la définition sémantique ».

Prenons maintenant un exemple de verbe remplissant entre autres des fonctions grammaticales. *Avoir* sert par endroit d'auxiliaire ou de verbe modal. Le DAALF optait pour une approche essentiellement sémantique en tentant de distinguer différentes significations :

> || **1°** Être en possession, en jouissance de quelque chose.
>
> || **5°** Entrer en possession de quelque chose.

Même si ces indications restaient parfois très vagues :

> || **2°** Dans une compréhension plus large, il exprime, relativement à un être, l'appartenance, la dépendance, la manière, l'attitude, l'action même…
>
> || **3°** Sert à indiquer les relations d'un être avec un autre, et, particulièrement, en ce qui concerne les personnes, l'existence de rapports naturels, affectifs ou sociaux.

A Nancy, l'équipe s'est décidée dès le départ à appliquer une méthode formelle. Ainsi les rédacteurs opposent :

> I.— *Emploi trans.*
>
> à II.— *Verbe copule de loc. verbales*
>
> III.— *Emploi d'auxil.*
>
> et IV.— *Verbe impers.* **Il y a**.

Suivent de nombreuses distinctions selon la fonction grammaticale remplie :

> **A. —** Morphème de présentation
>
> **B. —** [Jouant le rôle d'une prép. introduisant un compl. de temps]

les différents contextes syntaxiques et entourages grammaticaux

> **—** [Le compl. d'obj. peut être un pron. ou un nominal]
>
> **A. — Avoir** + subst. (absence de prédéterminant)

de la nature de l'objet ou du sujet :

> **A. —** [Le suj. désigne une pers. …]
>
> **a)** [L'obj. désigne un bien matériel]

Ce classement fin et très exhaustif ne contient pourtant guère de définitions. A nouveau, le rédacteur de Nancy se soucie peu du sens, mais procède à un regroupement révélateur

en fonction des différentes distributions observées. C'est ainsi qu'il fait - contrairement à son prédécesseur - le départ entre le verbe transitif et le verbe copule. L'approche est donc encore une fois essentiellement formelle.

En troisième lieu, on examinera rapidement un morphème, certes moins fréquent que les précédents, mais dont le nombre d'attestations s'avère pourtant considérable : *ainsi*. Pour chaque emploi, le rédacteur procède à des sous-distinctions, généralement en considérant la position du morphème dans la phrase ainsi que les rapports de détermination. De cette façon, il cite de nombreuses constellations qu'on ne trouve pas dans les colonnes des autres dictionnaires :

> [L'adv. détermine un verbe, gén. en postposition]
> [Avec un part. passé, gén. en antéposition]
> [L'adv. détermine la phrase ; toujours placé en tête de phrase]

Il s'avère de temps à autre que ces combinaisons correspondent à un sens qui ne figurait pas encore dans les autres dictionnaires. Citons à titre d'exemple :

> **C.—** *Rare*. [En emploi attributif] Tel.

Dans le même ordre d'idées, le TLF cite plusieurs locutions figées : *pour ainsi parler*, *Ainsi de suite* et *Par ainsi*. Les deux derniers font d'ailleurs leur apparition dans la deuxième édition du *Grand Robert*. En conclusion, c'est donc à nouveau l'approche distributionnaliste qui est à l'origine de l'énorme richesse qu'on trouve dans le Trésor.

Prenons le cas d'*aucun*. Là où le DAALF se focalisait sur les valeurs sémantiques, le TLF présente surtout les différentes distributions possibles. C'est ainsi qu'il arrive parfois à cerner et à expliquer des nuances sémantiques particulières :

> **1.** [En « situation forclusive »] Personne d'autre, quelqu'un d'autre :
>
> **B.—** *Arch., littér.* *Aucuns*. [En phrase positive] Quelques-uns, certains.

Il en va de même du morphème *auparavant*, qui est signalé comme monosémique dans certains répertoires. Sur les pages du TLF, en revanche, on trouve de nombreuses spécifications sur l'utilisation du mot. Tout au long de son exposé, le lexicographe informe des classes grammaticales et de la nature sémantique des partenaires lexicaux possibles. Il procède donc une nouvelle fois par analyse distributionnelle. Il est intéressant de noter comment le GR 85 reprend quelques-uns des enseignements auxquels a

abouti l'étude entreprise à Nancy. C'est là une façon de reconnaître tacitement à quel point l'approche du TLF était fructueuse.

Quant à *car*, le Trésor explique en détail son fonctionnement selon la position et l'entourage, c'est-à-dire selon sa distribution ; quoique dans ce cas précis, les différences n'aient pas beaucoup de répercussions sur le sens de la conjonction.

La gratuité de tant de distinctions pour la signification est d'autant plus évidente à l'article *rien*, qui contient un relevé détaillé des contextes grammaticaux dans lesquels *rien* risque de figurer et des fonctions syntaxiques qu'il est amené à remplir. Mais tout cela n'est suivi d'aucun effet au niveau sémantique. C'est simplement une description de tout ce qui concerne le signifiant. L'innovation dans le TLF et la longueur inhabituelle des articles s'expliquent essentiellement par l'introduction d'un exposé circonstancié insistant sur les connaissances lexicales.

A l'entrée *donc*, le rédacteur du TLF est très attentif à toutes les nuances touchant au sens ou à la fonction du morphème et il n'hésite pas à les citer un par un :

> **1.** [Pour introduire et exprimer le résultat, la conséquence de ce qui est exprimé précédemment, affirmation ou événement]
>
> **a)** [Pour exprimer la conséquence d'un fait énoncé dans la phrase précédente (après virgule, point virgule ou double point)]

Il s'attarde notamment sur les différences dans l'entourage lexical et syntaxique, ainsi que leurs répercussions au niveau sémantique :

> **—** [Après une loc. verbale indiquant une nécessité ou une évidence]
>
> **—** [Dans une phrase elliptique du verbe, après un mot autre que le verbe, souvent en seconde position dans la phrase]

Dans cet article, le lexicographe est de surcroît vigilant quant au type d'énonciation :

> **2.** [Pour introduire la conclusion d'un raisonnement, notamment la troisième proposition d'un syllogismes]
>
> **b)** [D'un raisonnement de type mathématique (calcul)]

A un moment donné, le rédacteur énumère même en détail les types de phrase dans lesquelles la particule est susceptible d'exprimer une réaction affective ou expressive.

1. [affirmative]…

2. [interrogative]…

3. [exclamative]…

4. [impérative]…

En plus, le Trésor cite de nombreuses expressions contenant le morphème *donc*, qui n'étaient pas encore répertoriées dans les dictionnaires antérieurs :

1. *Va donc !*

2. *Mais allez donc* + inf.

3. *Allons donc, allez donc !*

4. *Dis donc ! dites donc !*

5. *Pensez donc ! Songe donc !*

…

Comme pour l'entrée précédente, ces expressions font tout à coup leur apparition dans la nouvelle édition de la concurrence. Cela montre que leur présentation n'est pas dénuée d'intérêt. On pourra résumer en disant que Nancy propose une analyse syntaxique et sémantique extrêmement fine. A tous les niveaux, le lexicographe est très attentif aux variations dans l'entourage du mot et aux moindres nuances.

Lorsqu'on se penche sur l'article *dont*, on remarque que l'équipe de Nancy parvient à formuler des chapeaux explicitant ce qui unit certains emplois et les distingue d'un autre groupe. C'est la fonction que remplit le morphème, en l'occurrence « représentant » ou non.

1re Section [*Dont* pron. en fonction de représentant ; précédé d'un antécédent nominal qu'il représente dans la prop. subordonnée relative]

II. — [Dépendant directement du verbe sub. (actif, passif, pronom.) avec lequel il forme un syntagme verbal]

2e Section [*Dont* en fonction d'élément d'un nominal sans valeur de représentant ; précédé d'un dém. à valeur déterminative d'art. *(cela dont…, ce dont…)* avec lequel il forme un syntagme subst. fonctionnant comme un mot simple à l'intérieur de la prop. princ. ; en fonction anaphorique]

Outre cela, le rédacteur insiste comme toujours sur les différents entourages et les diverses constructions possibles :

> **I. —** [En constr. de compl. d'un subst. ou d'un adj. avec lequel il forme un syntagme nominal]
>
> **II. —** [Dépendant directement du verbe sub. (actif, passif, pronom.) avec lequel il forme un syntagme verbal]
>
> **a)** [L'antécédent est un subst.]
>
> **b)** [L'antécédent est un pron.]

En examinant un grand nombre d'attestations de près, le lexicographe relève même quelques nuances sémantiques que ses prédécesseurs n'avaient pas remarquées :

> **2.** [*Dont* marque la cause (avec les verbes demandant la prép. *de* au sens causal)]
>
> **—** *P. ext.* [Point de départ d'une transformation]

Dans le TLF, on se concentre donc une fois de plus sur les distributions. Les collaborateurs notent les conséquences de toute variation formelle. Cette méthode rend possible la détection d'une variabilité considérable au niveau sémantique.

Considérons désormais le morphème *lors*. Que pourrait-il y avoir de plus distributionnaliste que d'opposer *lors* « premier élément de locution » à *lors* « deuxième élément de locution » ? A en croire le TLF, une division sémantique correspondrait à cette différence purement formelle. Les définitions en témoignent, quoiqu'elles auraient pu être formulées de façon plus pertinente.

> **II. —** [Premier élém. de loc. prép. ou conj.] Exprime l'idée d'une simultanéité temporelle ou d'une opposition.
>
> **III. —** [Second élém. de loc. adv. ou conj. dont le premier élém. est une prép.] Exprime l'idée d'une relation temporelle de simultanéité ou d'une relation de cause à conséquence.

Lors de l'exposé sur *si*, le rédacteur part toujours des constellations grammaticales et n'en vient qu'ensuite à la question de savoir ce que la phrase est susceptible d'exprimer. En un mot, l'observation purement formelle des distributions est régulièrement au premier rang. Dans le DAALF, c'était exactement l'inverse. Le rédacteur indiquait d'abord la fonction et parlait seulement ensuite des formes grammaticales. Il

s'avère qu'en employant cette méthode, le TLF identifie des fonctions sémantiques qui n'étaient pas répertoriées auparavant :

> **a)** [*Si p* désigne une prémisse objective] Étant donné que.
>
> **5.** [Type : *si jamais j'ai été heureux, c'est bien dans cette maison.* La vérité de *p* est présentée comme hyp., mais le fait évoqué est tel qu'il a toute chance d'être réalisé ; d'où la certitude de *q*]

En outre, le Trésor parvient à faire l'inventaire de nombreuses locutions et traite certaines très en détails : *comme si*, *même si*.

Le cas de *que* est très similaire. Le lexicographe décrit l'entourage et les différentes distributions de façon détaillée. Ce tableau exhaustif permet la découverte de fonctions dont on n'était pas encore conscient auparavant. Citons à titre d'exemple :

> **5.** [Introd. une complét. en fonction d'appos.]
>
> **β)** [Empl. seul, introduisant une temporelle dans des systèmes exprimant la simultanéité ou la postérité]

Il ajoute encore quelques constructions et expressions :

> *Si … c'est que*
>
> *N'avoir de cesse que*

et distingue de nombreuses nuances sémantiques (par exemple pour : *sans que*).

D'autres innovations, dont les origines théoriques restent à identifier

A l'entrée *or*[2]*, conj. de coordination*, le TLF fait une différence fondamentale entre des types d'énoncés ou de textes distincts. Ainsi, *or* n'a pas les mêmes fonctions dans un récit que dans une argumentation ou un raisonnement. Sous ces deux chapeaux, le rédacteur énumère plusieurs fonctions que le morphème remplit dans l'argumentation ou la progression d'un texte (est-ce de la pragmatique ?)

> **1.** [Introduit, à un moment où le récit peut sembler terminé ou d'issue incertaine, le fait qui en assure la progression ou qui le réoriente]
>
> **—** [Parfois en tête d'alinéa pour commencer une nouvelle étape du récit]
>
> **a)** [Le fait nouveau introduit par *or* contredit ce qui précède ou ce qu'on pouvait attendre]

b) [Le fait introduit par *or* explique pourquoi telle ou telle chose ne s'est pas produite et par là même réoriente le récit]

3. [Assure la reprise du récit après une digression]

4. *Rare, littér.* [Introduit un fait significatif qui entraîne dans le récit une pause, voire sa clôture]

1. [Présente le fait qui permet de conclure ou qui explique ce qui suit]

Par rapport à ce qu'on lit dans d'autres recueils, c'est une analyse extrêmement fine des situations dans lesquelles un locuteur emploie cette conjonction et de ce qu'elle est susceptible d'exprimer.

Pour finir, il me reste à évoquer quelques autres cas de figure. En présentant l'article défini, Nancy énumère les correspondances entre l'article défini et des variations possibles dans le système de la référence. L'exposé répond à la question de savoir dans quelles circonstances de référence s'emploie l'article défini. Dans cet ordre d'idées, le rédacteur spécifie les catégories sémantiques auxquelles appartient le substantif ou le référent que l'article définit. En ce qui concerne l'entrée consacrée à l'article indéfini, les principes de classification sont extrêmement variés. L'article est en fait truffé de terminologie grammaticale. Ces désignations proviennent certainement de théories linguistiques contemporaines.

Il est intéressant d'observer que les entrées traitant de l'article indéfini dans le DAALF et le TLF n'ont presque rien en commun. Elles sont quasiment complémentaires au point qu'on se demande parfois si les deux parlent du même mot. C'est à mon avis une très bonne illustration du paradoxe selon lequel les propriétés d'un mot dépendent finalement du dictionnaire qu'on consulte. Enfin, l'approche des deux ouvrages est tout à fait différente : le rédacteur du DAALF ne traite pas de l'article indéfini isolé, mais surtout de *un* dans des expressions/locutions. Nancy, par contre, essaie une voie plus abstraite.[49]

Conclusion

Après tant d'exemples, il est évident que la véritable innovation constatée dans les articles grammaticaux du Trésor ne tient pas à l'application de principes guillau-

[49] Voir une conclusion similaire dans le chapitre consacré aux définitions.

miens, mais au fait d'avoir employé rigoureusement des méthodes formalistes, distributionnalistes et quelques théories récentes d'énonciation et de la référence. Comme on l'a vu, l'approche distributionnaliste joue un rôle très important dans le TLF en général. Son utilisation n'est pas confinée aux mots grammaticaux. Dans la majeure partie des entrées, le rédacteur adopte une perspective formaliste qui lui permet de distinguer les détails. De cette façon, il observe souvent « le comportement du signifiant ». La seule particularité est donc que dans les articles grammaticaux, l'approche distributionnaliste s'avère extrêmement fructueuse.

3.3 Microstructure

3.3.1 La microstructure du TLF

Vue d'ensemble

Je tenterai, dans ce chapitre d'ébaucher une description de la microstructure du TLF. Comme celle-ci est hautement complexe et renferme différents niveaux, je commencerai par son organisation globale, avant de m'attaquer aux différentes rubriques, pour finalement me focaliser sur le détail des multiples sections et pavés de l'analyse sémantico-fonctionnelle. Lorsqu'on regarde un article du Trésor, on constate tout de suite que la microstructure de cet ouvrage se présente sous la forme d'une suite de rubriques indépendantes. De ce fait, je me propose de commencer par une simple énumération. Les constituants et caractéristiques seront par la suite comparés à ceux du *Grand Robert*, de manière à pouvoir mieux apprécier les spécificités du Trésor.

En tête d'article se trouve le lemme, suivi de l'indication de la catégorie grammaticale. Ceci est systématique et n'a rien de particulier par rapport aux autres ouvrages lexicographiques. Vient ensuite le corps de l'article, qui commence par une analyse sémantico-fonctionnelle dont l'envergure varie selon les cas. Cette rubrique, qui constitue en quelque sorte un premier article existant de façon indépendante de tout le reste de l'article, fera plus loin l'objet d'un exposé plus détaillé.

Dans la deuxième partie de l'article figurent plusieurs rubriques d'informations dites « complémentaires ».[1] Comme le titre l'indique, leur contenu est essentiellement destiné à compléter et à éclaircir les données proposées par l'analyse sémantique. Le lexicographe les a donc rédigées selon un objectif bien défini. C'est uniquement sous cet angle que les rubriques complémentaires se trouvent dépendantes de la partie synchronique. En dehors de cela, ce sont des exposés indépendants, qui peuvent être consultés séparément.[2]

Dans les premiers volumes, le défilé était fréquemment ouvert par un *commentaire stylistique*, qui disparaît par la suite. La rubrique Prononc[iation] et Orth[ographe]

[1] Chacune d'entre elles est introduite par deux losanges blancs.
[2] Il convient de signaler un paradoxe : les informations complémentaires ont d'une part été rédigées en vu de compléter l'analyse proposée dans la partie synchronique, d'autre part, la rédaction s'est effectuée souvent sans avoir connaissance de cette première.

figure alors soit en première, soit en seconde position. Les informations relatives à l'histoire et à l'étymologie forment un ensemble qui se situe à la suite des renseignements phonétiques. A partir d'un certain seuil d'occurrences, un alinéa propose ensuite des données chiffrées sur la fréquence de la forme dans le corpus littéraire. S'il y a lieu de signaler des dérivés, cela se fait dans un bloc situé entre la statistique et la bibliographie, qui clôt la suite.

Cette présentation s'explique par la forte spécialisation dans la rédaction. Il en va tout autrement de la structure des articles présentés dans les différentes éditions du *Grand Robert*. Cette dissimilitude m'a encouragée à amorcer une comparaison entre les deux façons de structurer un article. Le *Dictionnaire alphabétique et analogique* de Paul Robert ne connaît ni la division en deux parties majeures, ni le cloisonnement de la matière en de nombreuses rubriques. Les articles du DAALF se présentent plutôt sous la forme d'une unité structurée. Ceci est à mon avis certainement dû au fait que la rédaction d'un article était à la charge d'une seule personne. Cette circonstance permet au rédacteur de proposer les informations dans un ordre correspondant à l'intuition d'un utilisateur en quête de renseignements sur une unité lexicale. Un exemple permettra de mieux comprendre ce qui vient d'être exposé :

TLF *Grand Robert*

Le premier bloc rassemble des informations qui se rapportent essentiellement au signifiant (le point de départ naturel de l'utilisateur d'un dictionnaire sémasiologique)

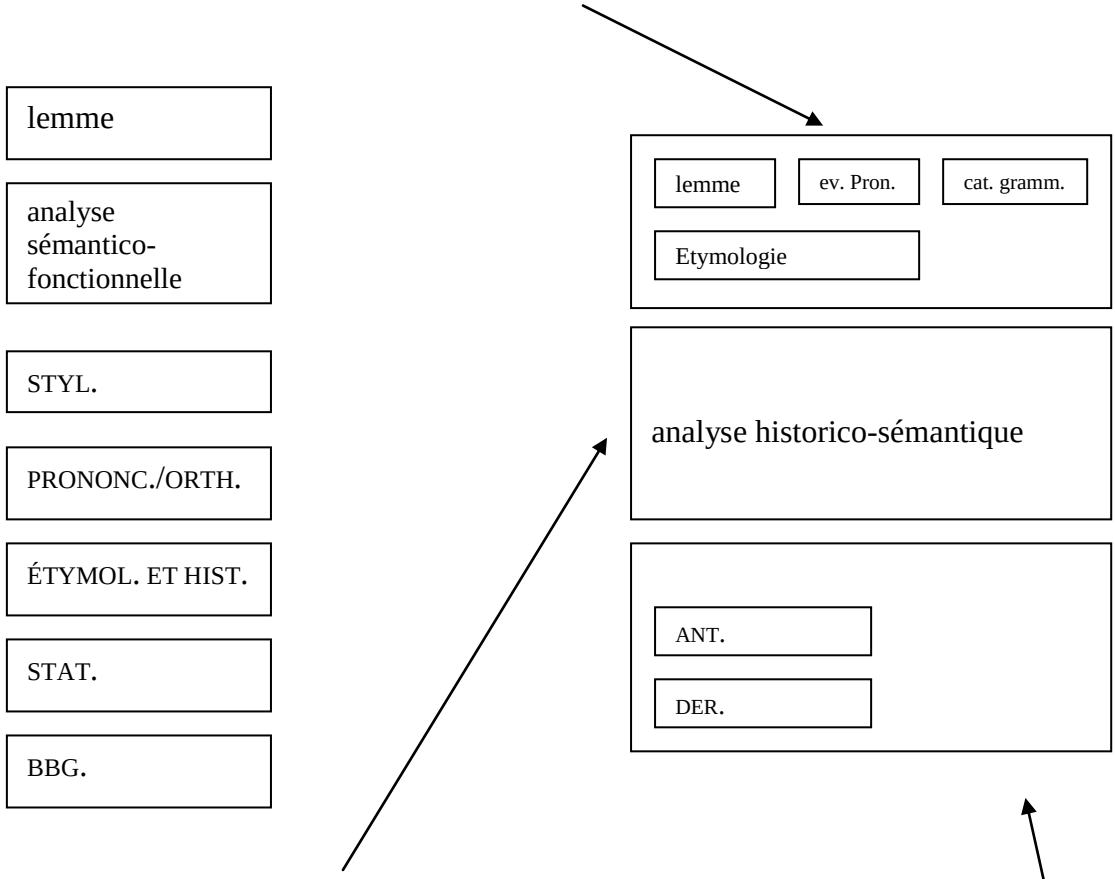

Le contenu de la partie suivante s'attache à la description du signifié. Cela ne l'empêche pas de proposer des signifiants dont le signifié est en rapport avec le mot en question (l'élément analogique).

Le dernier bloc a finalement pour tâche de mettre ce signifié en relation avec d'autres dont il peut être rapproché et de fournir les signifiants correspondants.

Une telle logique ne s'observe pas dans la microstructure du *TLF*, où les informations sont visiblement réparties selon d'autres prémisses. Voici donc une première différence fondamentale, qui explique en bonne partie le succès que connaît le *Grand Robert* et que le *TLF* ne partage pas, du moins pas dans la même mesure.

Les éléments de la microstructure

Ce premier survol de la microstructure effectué, j'entrerai maintenant dans les détails en étudiant chacun des constituants. Cela m'amène à reparler du lemme. Dans la partie précédente, on a vu que les unités figurant comme vedettes à la nomenclature du *TLF* peuvent être à la fois des lettres de l'alphabet, des lexies (et même de temps à autre des lexies complexes) ou bien un constituant morphologique. Jusque là, rien de particulier. D'autres dictionnaires à nomenclature extensive connaissent le même type d'entrées.

Le lemme constitue, en règle générale, l'unité de traitement. En raison des nombreuses réductions, lui revient toutefois de plus en plus souvent le statut de forme de regroupement pour plusieurs lexies appartenant à une même famille de mots.[3] Si cette unité se rencontre sous différentes formes graphiques ou flexionnelles, ces variations sont signalées en vedette.[4]

Le résultat de l'analyse sémantico-fonctionnelle se place directement après le lemme. La rubrique présente pour chaque mot les sens et acceptions attestés au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles, les fonctions que les mots sont à même de remplir dans le langage, ainsi que les lexies complexes formées sur la base de l'unité intéressée. Cet exposé est organisé de manière hiérarchique. Le statut des différents blocs dans l'organisation - parfois extrêmement complexe — est indiqué à l'aide d'un système d'indicateurs alphanumériques contenant dix niveaux différents. Les principes ordonnateurs sont susceptibles de subir de fortes variations. C'est essentiellement pour cette raison que j'aurai à revenir sur ce sujet, lorsque j'étudierai la rubrique synchronique de près.

Venons-en à nouveau aux informations complémentaires. La rubrique STYL[istique] était le lieu textuel où l'équipe de Nancy présentait les connotations possibles, ainsi que les « utilisations plus originales du mot ». Les rédacteurs discutaient alors les différentes versions proposées dans les ouvrages antérieurs[5] et jugeaient, à partir des données présentées dans le dictionnaire de fréquence, si l'utilisation du lemme était liée à un certain genre littéraire. Puisque le TLF « est beaucoup plus ouvert aux écarts par rapport à la norme que n'importe

[3] Henry 1993 :163, 166-167.
[4] Henry 1993 :175. Cette façon de procéder a certainement des mérites, mais n'est pas dépourvue non plus d'inconvénients fâcheux. De la sorte, il s'avère quasiment impossible de citer certains lemmes du *TLF*, car aucun logiciel de traitement de texte ne prévoit de parenthèses autour des accents et d'autres particularités (témoignage de M. Thibault).
[5] Il s'agit en fait d'une sorte d'historiographie de la lexicographie.

quel dictionnaire de langue »,[6] cette rubrique ne manquait pas de matière. On constate cependant de nombreuses interférences entre les propos de cette rubrique et le contenu d'autres rubriques. Lorsque de fortes réductions s'annonçaient, le commentaire stylistique se trouvait de ce fait parmi les premières victimes. Il disparut à partir du tome III.

En ce qui concerne la rubrique intitulée Prononc[iation] et Orth[ographe], Champy rappelle que celle-ci consiste idéalement en cinq « titres » : FORME PHONIQUE, HOMONYMES ET HOMOGRAPHES, DÉRIVÉS ET COMPOSÉS, ainsi que FORME GRAPHIQUE et son HISTOIRE. Selon elle, la rubrique vise à fournir « une vue synoptique et critique de l'essentiel des dictionnaires […] et des ouvrages spécialisés parus de 1768 à nos jours ».[7] Il convient de préciser que les quatre premiers items forment un groupe se situant dans la synchronie, tandis que la cinquième unité rend « compte des graphies et des divergences de prononciation dans une perspective diachronique couvrant la période de 1768 à 1900 ».[8] Au départ, cette rubrique était parfois très étoffée, notamment en raison des nombreuses dérivés et composés qui y étaient traités. Aussi la direction a-t-elle décidé de réduire le contenu de la notice. Les dérivés et composés sont alors exclus de cette rubrique, de sorte que celle-ci se concentre de plus en plus sur l'essentiel. Après les hésitations des premiers volumes, on voit se fixer le programme suivant : transcription phonétique, éventuellement discussion de divergences, forme(s) graphique(s), et le cas échéant l'information indiquant depuis quelle édition le mot est attesté dans le *Dictionnaire de l'Académie*.[9]

Reprenons un par un les constituants énumérés, afin de rappeler leur contenu exact. Les phonéticiens de Nancy ont opté pour la transcription en API, sauf dans les cas où il n'existait aucune notation du XX^{e} siècle. Dans ce cas, ils reproduisent alors la dernière transcription relevée au XIX^{e} siècle. S'il y a dans les ouvrages hésitation entre plusieurs formes, les rédacteurs en tiennent compte, le plus souvent en proposant les différentes possibilités. Lorsqu'il s'agit de verbes, une transcription est fournie à la fois pour l'infinitif et la première personne du singulier du présent de l'indicatif.[10] C'est aussi le lieu où apparaissent, le cas échéant, les résultats de l'enquête phonétique. Ceux-ci apportent bien souvent de

[6] Balau 1985 :121-124.
[7] Champy 1972 :184-187.
[8] Champy 1972 :184, qui ne se prononce pas sur le choix des dates limites, lesquelles s'expliquent à mon avis certainement par la parution du fameux ouvrage de Féraud.
[9] Voir aussi Balau 1985 :132-134.
[10] Pour les détails de leur doctrine, voir Champy 1972 :184.

nouvelles variantes à confronter aux prononciations traditionnelles.[11] S'il y a lieu, l'exposé se poursuit en signalant des homonymes,[12] qui sont tous tirés d'autres dictionnaires. Les rédacteurs passent ensuite à l'énumération de dérivés et composés. Or il s'avère que les formes présentées ne se laissent pas toutes ranger sous cette étiquette.[13] Dans la rubrique prononciation, ces informations – qui n'ont pas vraiment trait à la prononciation - sont du reste ressenties comme déplacées.[14] Après les dérivés suit un relevé de variations sur le plan graphique. Le constituant HISTOIRE s'attache finalement à noter les variations de prononciation ou de graphie depuis 1768,[15] et n'échappe pas à des interférences avec la rubrique Etymol[ogie] et Hist[oire].[16]

Pour conclure, faisons encore quelques remarques d'intérêt général. D'après les propos de Champy,[17] la rubrique serait une synthèse des différents manuels existants. Dans sa description du travail rédactionnel, elle n'évoque aucunement les résultats de l'enquête. Doit-on penser que ceux-ci n'étaient pas encore utilisés à cette époque ? La rubrique jouit d'ailleurs d'une étendue très variable. Elle évolue fortement à mesure de l'avancée de la rédaction. La présence de transcriptions devient plus régulière et la matière se concentre d'avantage sur les prononciations observées au cours des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

L'équipe de « diachroniciens » œuvrant à Nancy était responsable de la mise au point des rubriques d'histoire et d'étymologie. Après une sous-division initiale, celles-ci cessent de figurer séparément au cours du premier volume.[18] Au départ, le travail des artisans était essentiellement fondé sur les recueils existants. Les responsables assurent cependant s'être

[11] Voir aussi Balau 1985 :127 qui signale ce détail important méritant à mon avis d'être mentionné, à l'opposé de Champy 1972 :184-187 qui n'en parle pas.
[12] Vu les exemples que l'auteur propose (Champy 1972 :185), j'aurais plutôt tendance à les appeler homophones, mais cela dépend peut-être des terminologies.
[13] Balau 1985 :131. Chez Champy 1972 :186, on lit a ce sujet à ce sujet : « regrouper, par ordre alphabétique, les mots d'après leur parenté graphique et sémantique autour du mot radical ou à défaut autour du mot le plus proche du radical en mettant en évidence ce radical ». Cela revient à dire qu'il s'agissait soit de mots de la même famille, soit de mots dont la forme ressemblait tout simplement à la vedette.
[14] Balau 1985 :131. Voir aussi son résumé plus loin (page 132) : « Nous avons souvent évoqué un défaut très embarrassant du TLF, celui de ne pas toujours donner les informations là où on les attend logiquement. Ce manque de rigueur est particulièrement fréquent dans toute la rubrique "PRONONC. ET ORTH." ».
[15] Champy 1972 :184-187, où le lecteur pourra trouver de nombreuses précisions sur les lignes directrices en vigueur pour les transcriptions. Pour les détails de présentation voir aussi Henry 1993a :229-232.
[16] Balau 1985 :128-130. Voir aussi Champy 1972 :184 qui témoigne de l'ambition initiale d'aller bien au delà de 1768, ce qui aurait certainement multiplié les interférences.
[17] Champy 1972 :184-187.
[18] Pour un bref aperçu de l'histoire externe de cette rubrique et des circonstances dans lesquelles elle a été élaboré, voir Roques 1993 :235-236, qui ne manque d'ailleurs pas de signaler une preuve convaincante de sa qualité : sa reprise souvent mot à mot dans le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey.

efforcés dans la mesure du possible de vérifier ces données dans les textes.[19] Par la suite, la qualité des exposés allait considérablement s'améliorer.[20]

L'aperçu historique prend en compte l'apparition et l'évolution de certains sens dans la langue française. Il s'agit généralement des significations qui se sont maintenues jusqu'à l'époque considérée en synchronie. D'autres sont des sens constituant « des chaînons indispensables » pour comprendre le cheminement d'un vocable.[21] Selon les dires de la direction, l'aperçu historique aurait uniquement pour objectif d'évoquer le passé de l'ensemble considéré dans la partie synchronique. La rubrique serait « conçue comme une notice d'accompagnement à l'"article de synchronie", permettant de rattacher le mot tel qu'il apparaît dans la "synchronie" des XIX^{e} et XX^{e} s. ».[22] Elle répond donc à la question de savoir comment s'est formé l'ensemble perceptible en synchronie. Même si cette orientation était certainement omniprésente lors de la rédaction, le résultat se consulte aussi bien indépendamment du reste de l'article. Dans certains cas, il n'y a guère de rapport entre les rubriques synchronique et diachronique. Il existe même des entrées où les rubriques synchronique et diachronique n'ont presque aucun rapport.

A l'instar de l'analyse sémantico-fonctionnelle, les notices historiques sont organisées de façon hiérarchique. Les données se suivent essentiellement selon la chronologie. Dans les notices très étendues, les rédacteurs introduisent en outre des distinctions sémantiques et grammaticales.[23] A l'intérieur de l'exposé, l'équipe a recours au même type d'indicateurs métalinguistiques que l'analyse sémantique. Il faut cependant se garder de les interpréter de la même façon, car il ne leur revient pas exactement la même valeur.[24] Puisque les objectifs poursuivis dans les rubriques synchronique et diachronique se distinguent fortement, les plans obéissent généralement à des principes très différents. Aussi demeurent malgré tout des différences très nettes entre les deux rubriques, voire même des contradictions.[25]

A l'historique succède la notice étymologique, destinée à déterminer l'origine du mot. Les rédacteurs y proposent et discutent différentes hypothèses concernant l'étymologie d'un mot et citent des attestations appuyant les assertions émises. La structure exacte de la notice

[19] Gérard 1972 :274 et Dufour 1990 :148.
[20] Voir plus loin le chapitre consacré à cette rubrique.
[21] Henry 1993a :233.
[22] Dufour 1990 :141 qui reprend en gros les propos de Gérard 1972 :273-277. Ceci dit, il n'est pas inconcevable que les deux se seraient inspirés largement d'un cahier de normes, l'une indépendamment de l'autre.
[23] Henry 1993a :233, mais cf. Balau 1985 qui n'y perçoit que l'impact de la chronologie.
[24] Pour une description détaillée de la partie historique, se reporter à Dufour 1990 :141-152.
[25] Henry 1993a :236-237, 245, 246.

dépend de l'état actuel des recherches.[26] En début de notice, les rédacteurs procèdent par endroits « à la Wartburg » en replaçant la forme dans le contexte de ses homologues romans. Ce synopsis serait proposé « lorsque la filiation entre le français et la langue d'emprunt n'est pas évidente ».[27]

Comme les entrées du Trésor sont conçues de façon à séparer l'étymologie et l'histoire du mot, il fallait déterminer une limite exacte entre ces deux domaines. Il apparaît qu'au début, la séparation ne s'est pas toujours très bien effectuée.[28] Par la suite, la division devient cependant très claire : dans le deuxième paragraphe, on ne lit que des informations relatives à l'origine du mot (la langue d'origine, la signification de départ, le contexte d'origine, les circonstances qui ont provoqué l'emprunt, etc.). Le premier paragraphe, en revanche, est réservé au parcours du mot une fois entré dans la langue française. Il n'y a donc *a priori* aucune difficulté à ce niveau.

Bien des linguistes ont attiré l'attention sur les nombreuses contradictions entre la rubrique synchronique et la notice diachronique. Il est d'ailleurs arrivé à plusieurs reprises que la diachronie parvienne paradoxalement à combler les lacunes de la partie « synchronie ».[29] Ceci est en fait moins étrange qu'il n'y paraît à première vue. Pour l'expliquer, il faut connaître les circonstances de rédaction : les « synchroniciens » et les « diachroniciens » ne disposaient pas de la même documentation. Chacun travaillait sur une partie des données, sans connaître la totalité des matériaux. Un autre élément de réponse réside dans les différentes doctrines : les différences dans les datations ne sont pas forcément dues à des erreurs ou des inadvertances, mais s'expliquent par le fait que les « diachroniciens » considèrent la date de composition d'un ouvrage, tandis que les « synchroniciens » se réfèrent à l'année de

[26] Pour connaître les détails sur les trois cas de figure possibles, voir Gérard 1972 :274-276 et Dufour 1990 :152-157.

[27] Dufour 1990 :156. Mais cf. Balau 1985 :135-136 qui perçoit cette approche comme tout à fait originale. Et surtout une remarque de M. Thibault, selon lequel l'équipe s'est souvent contentée de recopier les traductions françaises des commentaires du FEW.

[28] Balau se risque à faire le diagnostic suivant: « le TLF commet une grave erreur; il confond l'étymologie et l'histoire du mot », car « dans une partie qu'il qualifie de "proprement étymologique", il présente "dans l'ordre historique de leur apparition les sens et emplois les plus anciens attestés dans des textes français" ». Elle poursuit en écrivant que cette conception et la division qu'elle entraîne entre les deux lui semblent arbitraires et feraient du reste double-emploi. Outre cela, elle déplore les fautes de classement, spécialement fréquentes entre les rubriques étymologie et histoire. Elles rendraient la consultation du dictionnaire encore plus ardue qu'elle ne le serait déjà. (Balau 1985 :136, 137, 138). Pour répondre à ces accusations, il faut citer les deux conceptions qui existent d'*étymologie* : tous les manuels consultés définissent *étymologie* comme science de l'origine et de l'évolution des mots. Il semble donc que la conception large d'étymologie adoptée par le TLF soit généralement répandue (Lewandowski 1994 :284 s.v. *Etymologie*, Dubois 2001 :187-188 s.v. *étymologie* et Bußmann 1990 :228 s.v. *Etymologie*). D'autre part, il est vrai qu'on pourrait confiner l'*étymologie* à la seule étude des origines, pour marquer plus clairement l'opposition entre *étymologie* et *histoire d'un mot*, ce qui se fait d'ailleurs couramment. Mais toujours est-il qu'il reste difficile de s'entendre sur une limite exacte entre les deux.

[29] Balau 1985 :143-144.

publication.[30] La préface n'insiste malheureusement pas sur ce genre d'information, qui seraient pourtant très utiles au lecteur.

A mesure qu'on avance dans l'alphabet, la rubrique consacrée à la diachronie subit de profondes transformations. La notice historique propose de moins en moins de contextes illustrant les différentes étapes de l'évolution. Les rédacteurs se concentrent progressivement sur « les grandes lignes de l'histoire ». Cela est presque unanimement perçu comme une évolution positive, car cela va de pair avec une diminution considérable des différences et des contradictions. Et une lectrice attentive de juger qu'« on est passé d'une certaine débauche d'informations à une grande sobriété ».[31] Le contenu de la notice étymologique ne reste pas non plus exactement identique du début jusqu'à la fin. A ses débuts, le TLF ne proposait pour des homographes qu'une seule rubrique diachronique. De la sorte, on y trouvait parfois plusieurs étymons. Ce genre d'oppositions était alors marqué à l'aide de chiffres romains. Au fur et à mesure, les rédacteurs commencent à dégrouper les notices de façon à doter chaque mot de son étymologie. Malgré cette transformation, les chiffres romains restent toujours en usage. Ils sont alors employés pour désigner d'autres distinctions. Il est évident que de telles fluctuations prêtent à confusion.[32]

Or, ce ne sont là finalement que des défauts mineurs, qui ne sauraient éclipser les mérites considérables de ce travail. « Les notices historiques et les synthèses étymologiques » n'auraient selon André Goosse « pas d'équivalents au XX^{e} siècle ».[33] Aussi serai-je amenée à revenir plus longuement sur ce sujet.

Quelques remarques explicatives à propos de la notice statistique permettront de mieux apprécier les informations contenues dans cette rubrique. La présentation de données quantitatives compte parmi les « grandes originalités du TLF ».[34] C'est grâce à la mise en œuvre de corpus étendus, couplée avec l'utilisation de l'informatique, que l'équipe de Nancy est à même de proposer une telle nouveauté. Le lecteur y trouve cinq chiffres, qui représentent respectivement la fréquence absolue et les fréquences relatives réparties sur quatre demi-siècles.[35] Les fréquences relatives sont calculées sur un seuil hypothétique de 100 000 000 occurrences, parce que le nombre de textes par époque varie sensiblement.

[30] Dufour 1990 :147.
[31] Balau 1985 :145-147.
[32] Henry 1993a :247, Dufour 1990 :143-144.
[33] Goosse 1994 :163.
[34] Par exemple chez Balau 1985 :148 et analogue chez Muller 1973 :85-95.
[35] Voir l'énumération et la délimitation des demi-siècles dans les confrontations initiales.

L'existence de la rubrique n'est cependant pas systématique. Ces données ne figurent qu'à partir d'un certain seuil d'occurrences, qui va croissant au fur et à mesure que l'équipe doit économiser davantage d'espace. L'indication des fréquences relatives, réparties sur les quatre demi-siècles, reste d'ailleurs réservée aux mots très courants. C'est dommage, parce que cette suite de chiffres permet de pressentir d'éventuelles évolutions au cours des deux siècles. Outre la présence irrégulière de ces données, il s'avère qu'il n'est pas toujours facile de savoir exactement à quoi se rapportent les chiffres indiqués. Les homographes restent en général confondus, et même des variantes graphiques sont mélangées. On ne trouve alors qu'un seul chiffre, derrière lequel se cachent des phénomènes disparates, ce qui ôte à ces données toute leur valeur.[36] Pour terminer, on évoquera un point capital : les chiffres obtenus reposent uniquement sur l'exploitation de la partie littéraire du corpus informatisé au CRTLF. « Aussi, […] ne sont-ils significatifs que d'un certain type de langue : la langue écrite littéraire. Il n'est donc pas question de tirer des conclusions plus générales sur la langue française à partir de cette rubrique ».[37]

Bref, cette notice introduit pour la toute première fois des considérations d'ordre quantitatif dans un dictionnaire. C'est une importante innovation qui reste pour le moment propre au TLF. La vigilance reste cependant de mise à l'égard de la valeur de ces informations. Il me semble important que l'utilisateur soit conscient des limites de cette approche. Les responsables ont souvent opté pour des traitements simples en écartant d'autres procédures. Aussi passionnant que cela pourrait être, une évaluation des possibilités et des limites de la quantification en lexicologie dépasserait malheureusement le cadre de cette étude.[38]

La rubrique DÉR[ivés] a été créée pour offrir un refuge aux trop nombreuses victimes des réductions considérables opérées après la parution des tout premiers volumes. A partir du tome IV, les dérivés sont systématiquement suivis d'une définition, d'un ou deux exemples, d'une transcription phonétique, ainsi que d'un bref rappel étymologique et historique.

Le contenu de la notice bibliographique, figurant en dernière position, est censé présenter les sources que le lexicographe a effectivement exploitées pour rédiger son article. Il fallait en premier lieu citer les matériaux qui s'étaient avérés les plus utiles lors de la mise au

[36] Pour tous les détails liés à cette rubrique et les procédures qui ont amenés à ces résultats voir Muller 1973 :85-90 ainsi que les introductions figurant au début des différents volumes du *Dictionnaire des Fréquences*.
[37] Balau 1985 :148.
[38] Au delà des informations fournies par Muller 1985 :85-95, voir Goosse 1994 :157 pour une estimation plus sceptique. On trouvera un relevé d'alternatives pour calculer la fréquence de certains sens (par exemple à l'aide d'indicateurs d'ordre distributionnel) chez Werner 1989 :921.

point de l'entrée. C'est pour cela que l'établissement de la bibliographie était la dernière étape dans la composition de l'article.[39]

De nombreuses références s'avèrent effectivement très utiles et pertinentes. Or, la rubrique n'est pas toujours tout à fait complète. Des ouvrages fondamentaux, comme par exemple le FEW, ont certainement rendu de grands services, même dans des articles où la bibliographie ne les met pas à l'honneur. En outre, il faudrait s'interroger sur l'à-propos de cette rubrique. D'un côté, le *Trésor* est un travail scientifique et se doit de ce fait de révéler ses sources. D'un autre côté, la valeur de ces indications ne diminuera-t-elle pas rapidement au fur et à mesure des progrès de la science ?

L'analyse sémantico-fonctionnelle

Dans ce chapitre, on s'intéressera à l'organisation de l'analyse sémantique. Dans un premier temps, on considérera le cadre formel. Lors de la conception du dictionnaire, l'équipe a opté pour un système de marqueurs contenant dix niveaux. Déjà ce grand nombre de niveaux donne une idée de l'énorme complexité de l'analyse synchronique. A l'intérieur de l'ensemble des marqueurs, on distingue deux sortes de balises. D'une part, six séries d'indicateurs alphanumériques, qui correspondent chacune à un niveau spécifique dans la *structure macroscopique* de l'article. Cela veut dire qu'ils signalent des ruptures entre les blocs logiques. D'autre part, des signes typographiques, comme le tiret, la puce ou le blanc, employés pour organiser différentes informations à l'intérieur d'un bloc logique. Les auteurs sont convenus d'appeler cette composition *structure fine*.[40]

[39] Martin 1972:282.
[40] Henry 1993a:220-221.

Voici une esquisse des structures macroscopique et fines de l'article ABSENCE

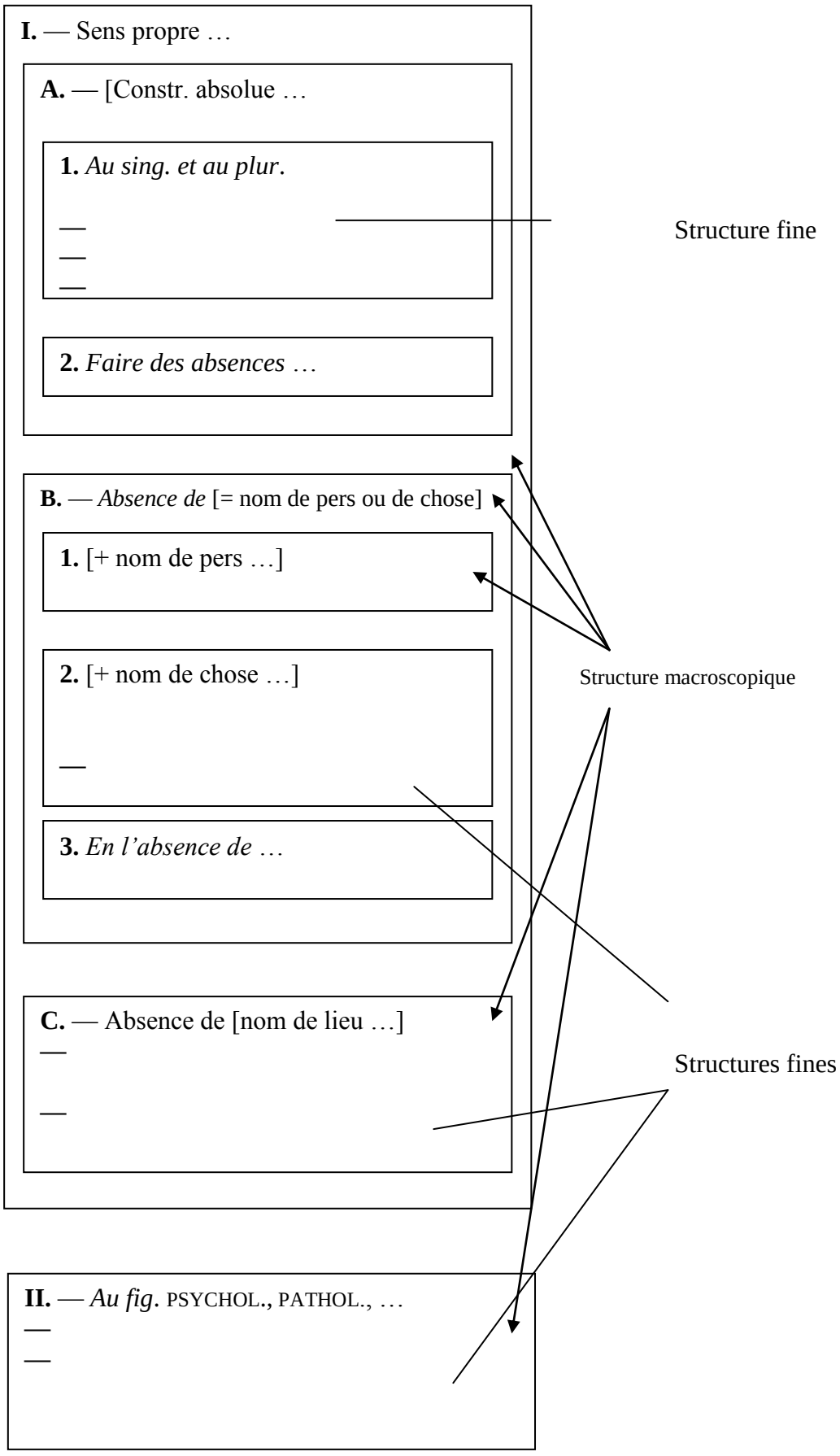

La différence entre ces deux groupes de marqueurs n'est donc pas gratuite, mais correspond à une opposition fondamentale de niveau. Ceci explique d'ailleurs pourquoi les marqueurs alphanumériques apparaissent uniquement dans un ordre déterminé, tandis que les symboles appartenant au deuxième groupe sont susceptibles de poindre à tout niveau. Voici la liste de tous les symboles :

1re section	↔	**2e section**
I. —	↔	**II. —**
A. —	↔	**B. —**
1.	↔	**2.**
a)	↔	**b)**
α)	↔	**β)**

tiret (long et en gras) [—]
puce [•]
à la ligne
(espace horizontal intratextuel)[41]

Les marqueurs alpha-numériques du premier groupe sont conçus pour signaler des oppositions avec d'autres éléments situés au même niveau. De ce fait, il y en a toujours au moins deux.[42] C'est par conséquent à travers les contrastes que le lecteur devrait aisément comprendre l'organisation de l'article. Seul problème : les jalons ne sont souvent pas très faciles à repérer.[43] Dans la réalité, l'utilisateur ne saisit donc que difficilement la structure de l'exposé.

Voici quelques pistes pour comprendre comment le lecteur peut naviguer à l'intérieur de ces flots d'informations. L'analyse commence d'habitude au niveau des capitales latines (A. — / B. —). L'apparition du niveau supérieur (I. — / II. —) est réservée « pour souligner des différences de catégories grammaticales, de valeur, ou lorsque le lien sémantique entre les différentes parties est peu ou pas du tout apparent ».[44] Dans les entrées présentant des verbes, les rédacteurs recourent aux chiffres romains pour évoquer des variations dans la construction. La répartition en plusieurs sections (1re section / 2e section) est rare et demande d'être justifiée par l'envergure de l'article. Selon nos observations, elle s'emploie notamment dans les articles présentant des mots héréditaires à forte polysémie depuis le latin déjà.

[41] Pour une liste analogue voir aussi Hausmann 1994 :142. Le dernier marqueur se trouve entre parenthèses, parce qu'il n'apparaît que dans les derniers tomes.
[42] Henry 1993b :258.
[43] Hausmann 1994 :142 se plaint de la visibilité insuffisante des marqueurs. Surtout, l'espace horizontal intratextuel, introduit tardivement pose problèmes selon lui.
[44] Henry 1993b :177. Voir aussi Gorcy 1989 :909.

Tout cela suscite l'impression que les articles du Trésor seraient des constructions hiérarchiques. Or, après avoir étudié un grand nombre d'entrées, Henry conclut : « les articles dont la structure est intégralement hiérarchique sont rares : cette situation ne se présente jamais dans les articles dont la matière est riche et complexe et, ce qui est plus étonnant, elle se présente relativement rarement dans les articles courts ».[45] Cela est surtout dû au fait que les marqueurs du deuxième groupe n'expriment pas forcément une subordination, mais parfois simplement un lien ou une gradation selon l'importance.[46] La recherche d'explications de ce phénomène, m'amène à aborder la *structure fine*. Là, il convient d'attirer l'attention sur une distinction importante.

Dans la structure fine, un type *liste* s'oppose à un type *agrégat.* Dans le premier cas, il s'agit d'une relation d'imbrication, dans le deuxième, d'un simple rattachement.[47] On parlera d'abord du type *liste*, qu'on reconnaît à une suite de marqueurs bien définie : tiret, puce, blanc. Dans une liste, l'information donnée à un niveau supérieur reste valable pour chacune des parties subordonnées. Ceci ne vaut pas par contre pour les *agrégats*. Les éléments de niveaux inférieurs entretiennent alors bel et bien une relation avec l'unité traitée au niveau supérieur, mais ce n'est pas une relation de subordination. Henry parle de « rattachement ». Dans ces conditions, les marqueurs expriment le degré de proximité des propos avec l'idée du bloc logique principal. Le blanc répond d'une relation forte, alors que le tiret représente un lien nettement moins marqué. Ceci explique la suite : blanc, puce, tiret, fréquemment rencontrée.[48] Après ces explications théoriques, l'ordre régnant dans les structures fines paraît évident. Dans la réalité, les choses sont naturellement plus complexes et le lecteur rencontrera toutes sortes de variantes. Malgré les deux principes d'ordre évoqués, persiste donc un certain degré d'arbitraire.

[45] Henry 1993b:266.
[46] Henry 1993a:178.
[47] Henry 1993a :220-226, qui reprend cette discrimination de D. Vignaud, *Etude préliminaire à l'informatisation du TLF* (juin 1990), 15-27.
[48] Voir aussi Henry 1993b :262. Mais cf. Hausmann 1994 :142 qui s'étonne de l'utilisation arbitraire des puces et des tirets.

STRUCTURE DE TYPE LISTE

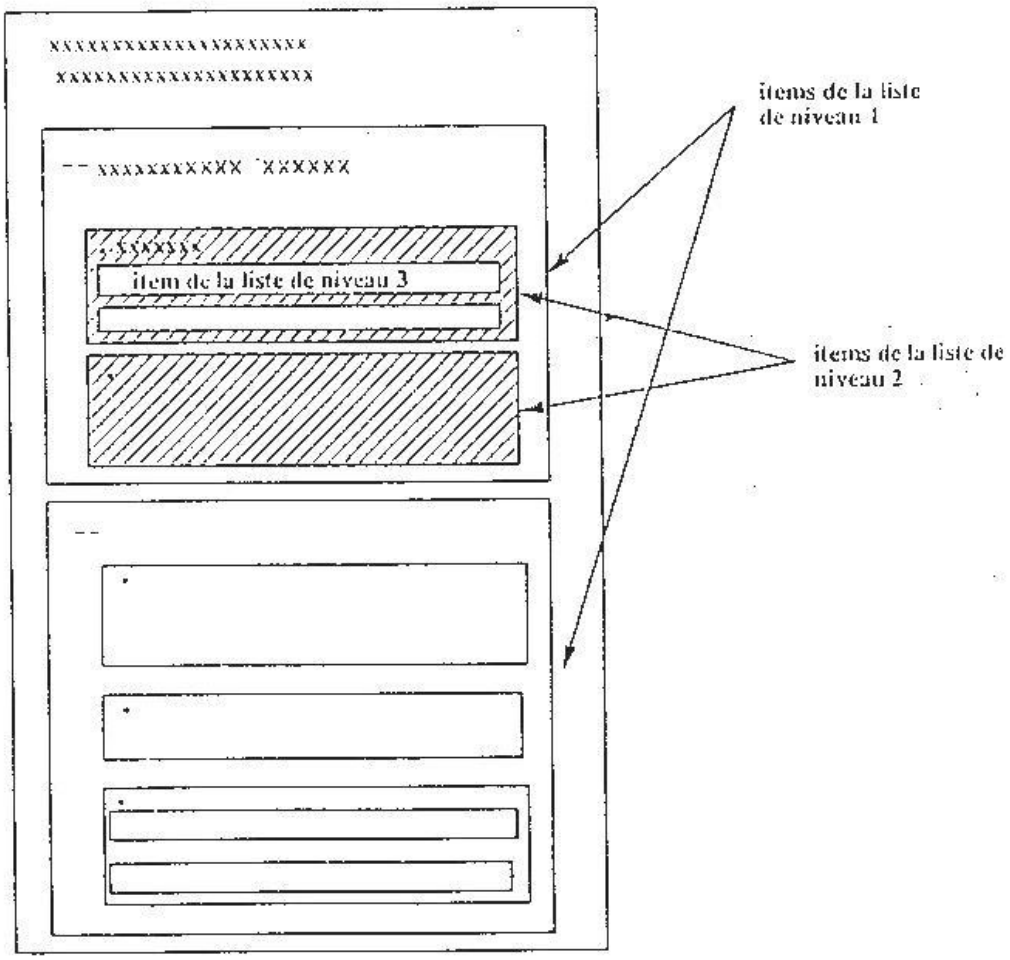

(D. Vignaud, *Etude préliminaire ...*, p. 22)

(Henry 1993a :225)

exemples du type liste :

s.v. *machine, subst. fém.*

• Machine infernale. Dispositif de guerre combinant des armes et des explosifs, destiné à provoquer de grandes destructions. *La perte des Anglais fut évaluée à 150 hommes (...) au nombre des morts se trouva l'ingénieur qui avait inventé cette horrible machine* [*envoyé pour détruire le port de Saint-Malo, en 1693*]. *Cet effet n'est pas rare dans les machines infernales, qui sont le plus souvent inoffensives contre les ennemis* (*Lar. 19e*).

Dispositif balistique ou explosif, de fabrication artisanale, destiné à perpétrer un attentat. *Il rapporta une toute mignonne théière de Chine famille rose qu'il emplit de poudre à canon, et, par le bec, il introduisit délicatement un long morceau d'amadou, l'alluma, et courut reporter cette machine infernale dans l'appartement voisin* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, Mlle Fifi, 1881, p. 158). *En décembre 1800, il avait échappé à l'explosion d'une machine infernale, rue Saint-Nicaise* (BAINVILLE, *Hist. Fr.*, t. 2, 1924, p. 107).

s.v. *machiner, verbe trans.*

A. — 1. a) [Le suj. désigne gén. un lieu] Munir, équiper de machines (v. ce mot I A). *Derrière le fauteuil présidentiel, contre un mur tout machiné d'appareils, de téléphones, de tubes d'appel, le secrétaire général et ses employés se tenaient sur la plate-forme de cet autel à plusieurs étages qui constituait le bureau* (VOGÜÉ, *Morts*, 1899, p. 125) :
…

— *ARTS.* Faire fonctionner à l'aide de machines (v. ce mot I A 2 c) ce qui est nécessaire au spectacle, et notamment les décors. *Quant au final, fugue, marche des Pierres, j'espère en lui, pourvu que la décoration machinée ne trahisse là tout le monde* (VALÉRY, *Lettres à qq.-uns*, 1945, p. 178).

• *P. méton. Scène machinée.* Scène remplie de décors mus à l'aide de machines :
…

• *Emploi passif.* Je vais vous placer dans une coulisse, mais n'en bougez pas ; car on donne ce soir une féerie ; le théâtre est machiné, et lorsqu'on n'a pas l'habitude, on peut se blesser (Kock, Pucelle, 1834, p.12).

• *P. anal. Une « folie » toute capitonnée et machinée de trucs d'opérette* (BARRÈS, *Enn. Lois*, 1893, p. 223).

STRUCTURE DE TYPE AGGRÉGAT

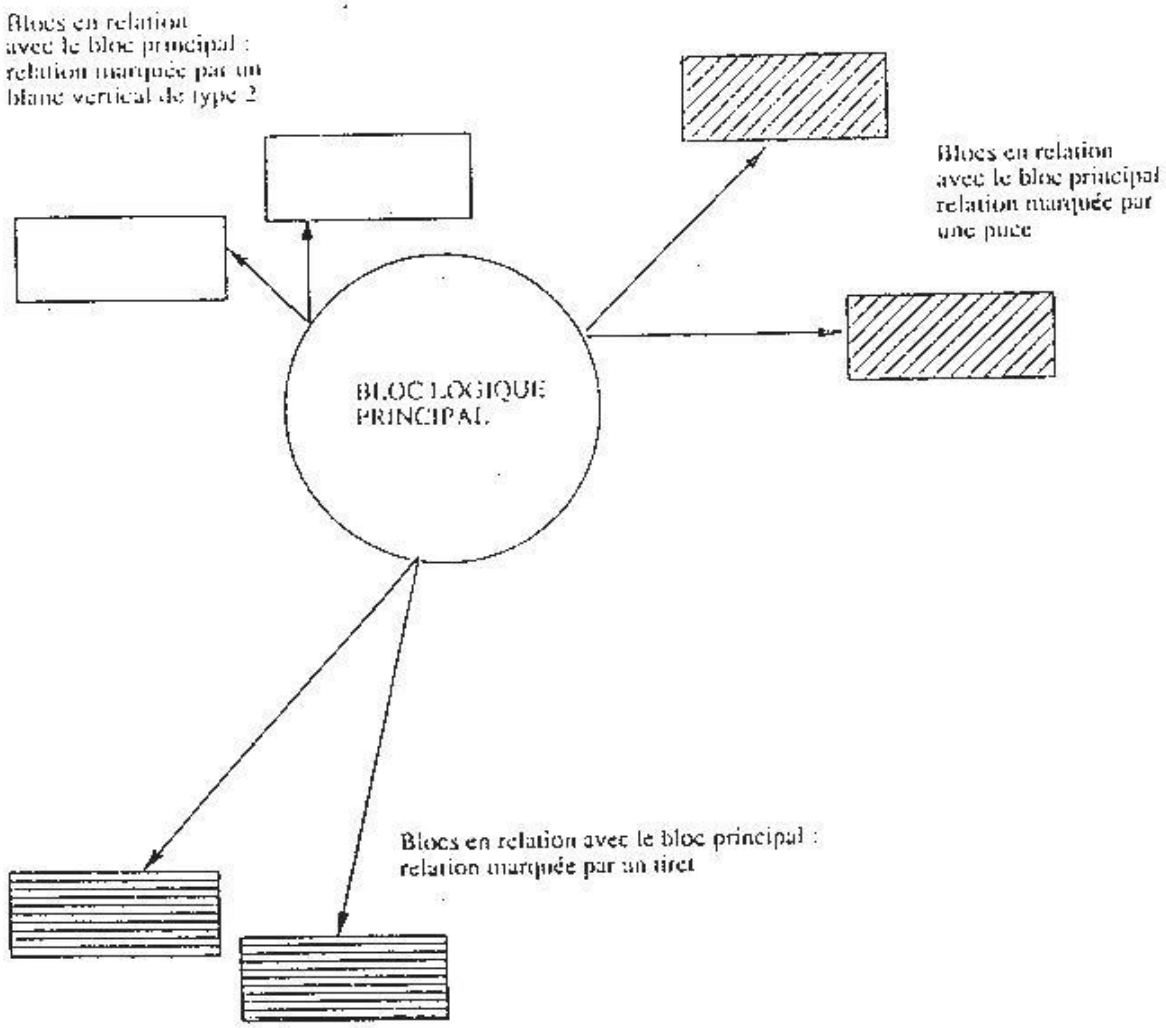

(D. Vignaud, *Etude préliminaire ...*, p. 21)

(Henry 1993a :224)

exemple d'un agrégat : s.v. *macéré, -ée, adj. et subst. masc.*

A. — [En parlant d'un corps] Qui a subi une macération (v. ce mot I). *Des bois amaigris que nous longions sortait un parfum de truffe fraîche et de feuille macérée* (COLETTE, *Mais. Cl.*, 1922, p. 69) :

> 1. La demeure est remplie d'une fumée bleue, on aspire une odeur de marron brûlé. C'est un parfum profond, puissant, macéré, chargé comme un coup de gong.
> CLAUDEL, *Connaiss. Est*, 1907, p. 32.

• [Suivi d'un compl. introd. par *de*] *P. métaph.* ou *au fig.* Imprégné, pénétré, saturé de. *Quand on songe que cette*

délicieuse reine Margot avait le corps macéré de parfums (HUYSMANS, *Là-bas*, t. 2, 1891, p. 28) :

> 2. … ce qui vaut le plus en toi, c'est la longue préparation inconsciente que te firent tes aïeux : tu es macérée de douceur, la qualité religieuse de ton cœur est exquise. BARRÈS, *Jard. Bérén*., 1891, p. 164.

— *PATHOL*. [En parlant d'un tissu, d'un organe, d'un organisme] Qui est ramolli et altéré par l'humidité ou un séjour prolongé dans un liquide. *On a constaté des accidents de pieds macérés, par 12^e^ et au mois d'Août* (LANGLOIS, BINET ds. *Nouv. Traité méd*. fasc. 7 1924, p. 179). *Sur les fœtus macérés (...), on le trouve [le tréponème] parfois en quantité considérable* (NICOLAS ds *Nouv. Traité Méd*. fasc. 4 1925, p. 595).

Lors de la confrontation du TLF au DAALF, on a vu qu'une particularité importante du Trésor résidait dans l'organisation macroscopique de l'analyse sémantique. Or il s'avère impossible de trouver une « structure TLF »,[49] car les principes d'organisation sont multiples. D'un article à l'autre, différents rédacteurs appliquent des options distinctes. Qui plus est, « différents principes peuvent intervenir concurremment, mais à différents niveaux, et chacun d'eux peut être le principe de départ ».[50]

Les architectes du Trésor témoignent avoir maîtrisé la polysémie dans l'ordre suivant : polysémie de sens, construction, sélection, polysémie d'acceptions, suivi de polysémies externes.[51] Cette énumération est heureusement précédée d'un « en principe », car bien que cet ordre relatif soit généralement respecté, le corps amorphe qu'est la langue ne se laisse pas imposer de protocole aussi rigide. Dans la « réalité lexicographique », on trouve par conséquent toutes sortes de variantes.

En ce qui concerne la structuration des articles, les observateurs ne sont avares ni de critiques, ni de louanges. Ils découvrent des articles calqués sur ceux des prédécesseurs et dénigrent des subdivisions introduites arbitrairement.[52] Ils traitent les remarques-commentaires de « fourre-tout » ambulant et constatent que la manière du Trésor de regrouper les sens et emplois en provenance d'un certain registre « engendre parfois des articles

[49] Les informations à ce sujet dans Gorcy 1989b:905-917 ne sont malheureusement pas très utiles, parce qu'il distingue insuffisamment entre acquis et utopie.
[50] Henry 1993a :220. On y trouve une énumération des principes. Pour les différents principes d'ordre au niveau de la microstructure voir aussi Werner 1989 :917-930. Mais cf. Gorcy 1989b :907 qui prétend que la perspective synchronique dominait pendant la rédaction des premiers tomes. L'ordre historique se serait peu à peu imposé. Cf. également Balau 1985 :95, qui constate : « le modèle d'organisation est souvent historico-logique. Le souci de motiver un sens le conduit parfois à intégrer dans son article un autre sens vieilli ou même inusité ». Mais cf. Roques 1993 :236 : « la conception historique, indispensable en matière de lexicographie, n'a jamais pénétré à l'intérieur de la partie synchronique des articles et c'est à mon sens la plus cruelle lacune d'un dictionnaire qui n'est pas sans mérites ».
[51] Par exemple Gorcy 1989b :915.
[52] Hausmann 1994 :142, 144, 148.

étranges ».[53] La masse de matériaux disponibles pour chaque entrée dépasse de loin la matière présentée dans tout autre dictionnaire. Aussi son organisation se révéle-t-elle une tâche très complexe. D'où la conclusion que la « microstructure du TLF est sans doute le résultat du plus grand effort de structuration lexicographique jamais entrepris dans une langue ».[54]

Avant de terminer cet aperçu de la microstructure, on évoquera rapidement la composition des blocs d'analyse. Chaque division se compose d'un certain nombre d'éléments. Ce sont au maximum : un indicateur sémantique (*Sens propre / Au. fig.*), le domaine (*ADMIN. / PATHOL. / JUST. / MILIT.*), le registre (*lang. commun*), suivi des conditions d'emploi entre crochets droits ([+ nom de pers. ou de chose] / [Au plur.]) et de la définition. Après cette dernière se placent, le cas échéant, des synonymes et des antonymes, des syntagmes-types, des exemples (d'abord enchaînés, puis détachés), des syntagmes, des locutions et des remarques.[55] Tandis que l'ordre est relativement stable pour tout ce qui précède la définition, une grande variation caractérise la seconde partie. Au cours des chapitres suivants, on aura l'occasion d'approfondir l'étude de plusieurs de ces éléments.

[53] Balau 1985 :117-119 ainsi que 96.
[54] Hausmann 1994 :150.
[55] Entre autre chez Gorcy 1989b:909.

3.3.2 Le TLF et la linguistique de son époque

Introduction

« La linguistique se transforme comme les autres sciences, et les auteurs de dictionnaires sont naturellement tributaires de la linguistique du moment où ils se mettent à l'ouvrage »[1] estime le directeur Imbs lorsqu'il présente le premier tome du TLF. Il serait difficile de nier cette relation. Les artisans du TLFvivaient dans leur époque et étaient évidemment imprégnés des théories et des méthodes de la linguistique contemporaine. Quelques années plus tard, Paul Imbs oppose le Trésor au dictionnaire de Littré et son arrière-plan théorique, en soulignant à quel point le TLF a bénéficié de l'apport d'un bon nombre de théories récentes : « nous devions dépasser le positivisme en prenant conscience de la richesse « heuristique » de ce que recèlent et révèlent les conceptions les plus neuves et les mieux éprouvées de la linguistique moderne : l'opposition complémentaire de la langue et de la parole, de la paradigmatique et de la syntagmatique, l'analyse componentielle en sémantique, l'appareil technique de la linguistique distributionnelle et les procédures les plus claires et les plus rentables de la grammaire transformationnelle »[2]. Selon Imbs, le TLF se distinguerait donc de ses prédécesseurs par l'intégration de diverses approches nées de la sémantique du XX^{e} siècle.[3] Dans ce chapitre, je tenterai de voir dans quelle mesure cela est effectivement le cas.

Pour cela, je vais rapidement évoquer quelques travaux de recherche sémantique effectués jusque dans les années 1960. Je pense notamment à l'essence des idées de Saussure, de Bloomfield et Harris, de Trier, d'Ullmann, de Tesnière, de Pottier, ainsi que de Katz et Fodor. J'essaierai de voir si, et dans quelle mesure, leur enseignement a eu des répercussions sur la microstructure du Trésor.

Saussure

Commençons par deux des dichotomies décrites par Saussure. Dans un premier temps, j'envisagerai la distinction de *langue* et *parole*. Saussure avait déclaré qu'on ne pouvait

[1] Imbs 1971 :XII (Préface).
[2] Imbs 1976:IX (A l'étape). Pour l'impact des réflexions linguistiques sur les options prises en lexicographie voir aussi Werner 1989:919 : « Auch Einflüsse sprachwissenschaftlicher Strömungen und Schulen lassen sich oft in der Anordnung der Definitionen im Wörterbuchartikel erkennen. [...] begünstigen strukturalistische Richtungen der synchronischen Sprachwissenschaft oft das logische Prinzip der Reihenfolge der Definitionen, das sich manchmal durch Ergebnisse semantischer Komponentenanalysen stützen lässt »
[3] A une autre occasion, Imbs qualifie les dictionnaires en général d'œuvres de linguistique appliquée. Il n'est d'ailleurs pas le seul à établir ce lien. Voir aussi Chiss *et al*. 2001:146 : « Surtout certains de ces dictionnaires ont été influencés par les recherches des linguistiques contemporaines et ont même intégré leurs acquis à leurs développements ».

accéder au système de la langue qu'à travers l'observation des énoncés, donc, de la parole.[4] Quel rôle cet enseignement assume-t-il dans la lexicographie moderne ?

Si au XIX[e] siècle, des exemples suivaient la définition, c'était alors essentiellement pour renforcer l'autorité du discours lexicographique. Dans le TLF, les spécimens de discours observés constituent visiblement le corps et la base de l'analyse sémantique. Ils sont certes accompagnés d'abstractions (définitions, conditions d'emploi, etc.), mais celles-ci correspondent généralement aux informations véhiculées à travers les exemples du pavé. On sent bien que ces divers commentaires se situent sur un niveau secondaire par rapport aux exemples. Dans les articles du Trésor, la distinction entre les exemples d'une part et les explications relatives au fonctionnement du signe en langue de l'autre est à tout moment très nette. Enfin, le TLF est clairement un dictionnaire de parole ou selon l'expression de Paul Imbs : « cette lecture est une lecture *post rem* dans sa procédure, puisqu'elle part des énoncés pour remonter à leur source en langue ; elle l'est encore selon l'exposition de la matière lexicographique, dans la mesure où celle-ci est faite d'exemples ».[5]

Je ne prétend pas du tout que le TLF serait le premier dictionnaire à procéder par abstractions à partir d'un corpus d'actes de parole, loin s'en faut. Or, rien que la quantité d'exemples - donc de parole observée - proposée dans chaque article du dictionnaire montre l'importance du discours. L'équipe de Nancy avait bien compris qu'il fallait passer par une multitude d'actes de parole pour saisir et enseigner des faits de langue.

Ce décalage devient très évident, lorsqu'on compare les analyses sémantiques du DAALF à celles du TLF. Prenons l'exemple d'*aboutir* :

[4] Albrecht 2000:29-36.
[5] Imbs 1971:XLV (Préface). Voir aussi Imbs 1976:VIII (A l'étape) : « A l'intention de ceux qui, face à une base documentaire ainsi définie, resteraient réticents quant à sa valeur de chemin possible vers la connaissance de *la langue*, au sens saussurien du terme… »

DAALF	TLF
Toucher, confiner, arriver par un bout. Affluer dans, converger, se diriger vers, finir dans, se terminer dans, tomber dans : *Le Rhône aboutit à la Méditerranée, Le boulevard Raspail aboutit au boulevard Saint-Germain.* « Nous étions entrés dans un chemin de traverse qui aboutissait à un bouquet d'arbres. » JAL., Fumées, p. 66. « L'oreille hésite… on ne sait où va aboutir ce mystère d'harmonie. » BERLIOZ, Beethov., p. 39. « La volonté aboutit à un ajournement, l'utopie ; la science aboutit à un doute, l'hypothèse. » HUGO, P.-S. de ma Vie, p. 81. « Une idée fixe aboutit à la folie ou à l'héroïsme. » HUGO, Quatre-vingt-treize, III, 2, 6. « Tout aboutit au même abîme universel. » HUGO, Légende, LV. « On a abouti au positivisme quand on s'est particulièrement attaché au principe d'évidence. » FAG., XVII^{e} siècle, p. 70. ‖ *Absolt.* Atteindre un résultat, mener à sa fin, réussir. *Les négociations ont abouti, l'accord est réalisé. Il est arrivé à ses fins, ses démarches ont abouti.* ‖ Méd. Venir à suppuration. *Abcès, tumeur qui aboutit.*	Toucher un bout, trouver un terme, avec ou sans nuance d'effort. **A.—** *Emploi intrans.* **1.** [Le suj. est un inanimé] **Aboutir à qqc.** Se terminer dans ; arriver ; *p. ext.* converger : + 6 exemples détachés **2.** *P. ext.* [Le suj. est exceptionnellement un animé] Toucher le bout : + 2 exemples détachés **Rem.** Exceptionnellement, *aboutir* en ce sens est empl. absol. (*cf.* ex. 7, 1er emploi du verbe). **3.** *Au fig.* [Le suj. est toujours un inanimé] **Aboutir à qqn, à qqc., à faire qqc.** : + 11 exemples détachés **Rem.** La prép. *à* est empl. dans la quasi-totalité des cas (1 150 fois *à* pour seulement 36 fois *dans*). Le compl. est le plus souvent un terme concr., plus rarement un verbe (*cf.* ex. 9, 16) ou un terme abstr. **B.—** *Emploi absolu* **1.** [Le suj. désigne un animé ou un inanimé] Arriver au bout, avoir une issue : + 2 exemples détachés **2.** *Au fig.* [Le suj. est exceptionnellement un animé. Cf. ex. 27, 29] Arriver à un résultat, achever, réussir : + 7 exemples détachés

Dans le Trésor, l'exposé des exemples domine. En feuilletant les pages du dictionnaire, on voit bien que les différents titres ne font que résumer les conclusions à tirer des exemples (aussi bien au niveau syntagmatique que sémantique). Dans le DAALF, en revanche, les actes de parole sont présentés comme une sorte d'annexe en fin d'article. L'utilisateur ne découvre donc pas la langue à travers le discours, selon les préceptes de Saussure. Il est intéressant de noter que ce fait allait être modifié dans la deuxième édition.

A Nancy, certains rédacteurs ne poussent d'ailleurs pas l'abstraction bien loin et se cantonnent fréquemment au niveau de la parole. Ils exposent alors les différents emplois sans beaucoup de commentaires.

s.v. *injection*

B. — *Au fig. Andrée vient peut-être de faire à ma vie une nouvelle injection de bonheur* (MONTHERL., *Pitié femmes*, 1936, p. 1196).

s.v. *injuste*

— *P. ext. Destinée, sort, vie injuste (à l'égard de qqn). Dans notre laborieux avenir il lisait sa propre déchéance ; il récriminait contre l'injuste destin qui le condamnait à avoir pour filles des déclassées* (BEAUVOIR, *Mém. j. fille*, 1958, p. 176).

...

— *Emploi subst. masc. sing. à valeur de neutre. Il redoutait d'avoir perdu le discernement de l'injuste et du juste, et n'en revenait pas d'hésiter sur la valeur de ses actes* (MAURIAC, *Baiser Lépreux*, 1922, p. 202). […]

4. Vous voulez vous venger, et moi aussi. Pour cela, j'ai besoin de disposer de votre vie à ma fantaisie (…). J'ai besoin qu'il n'y ait plus pour vous ni faux ni vrai, ni bien ni mal, ni juste ni **injuste**, rien que ma vengeance et ma volonté.

HUGO, *M. Tudor*, 1833, jounée 2, 3, p. 90.

s.v. *innéité*

— *Emploi abs. Nous ne voudrions pas ranimer ici la vieille querelle des philosophes au sujet de l'innéité* (BERGSON, *Évol. créatr.*, 1907, p. 148). *La société féodale, imbue de la croyance à l'innéité* (*Traité sociol.*, 1968, p. 286).

s.v. *absolument*

I.— *Adv. de manière* [Avec un mot exprimant une idée de volonté ou de nécessité] :

1. Messieurs, J'exposerai d'abord quels sont les dangers que présente le système d'hostilités qu'on propose ; ensuite, si la guerre paroit inévitable, je dirai quelles précautions me semblent **absolument** *indispensables* pour qu'elle ne soit point fatale à la liberté.
M. ROBESPIERRE, *Discours,* Sur la guerre, t. 8, 1792, p. 132.

2. Franz fit appeler son hôte, qui se présenta avec son obséquiosité ordinaire.
—Maître Pastrini, lui dit-il, ne doit-il pas y avoir aujourd'hui une exécution?
—Oui, Excellence ; mais si vous me demandez cela pour avoir une fenêtre, vous vous y prenez bien tard.
—Non, reprit Franz ; d'ailleurs, si je *tenais* **absolument** *à* voir ce spectacle, je trouverais place, je pense, sur le mont Pincio.
A. DUMAS Père, *Le Comte de Monte-Cristo,* t. 1, 1846, p. 486.

+ quatre autres exemples

Une autre dichotomie importante est celle qui existe entre synchronie et diachronie. Il est bien connu que, depuis Saussure, tout linguiste se doit de décider avant même d'entamer une étude, quel statut revient au facteur temps. Il peut l'écarter de manière à aborder le système comme un ensemble statique, à un moment donné. Il s'intéressera alors au statut des éléments dans le système par rapport aux autres unités. Dans d'autres cas, il est possible d'inclure la notion de déroulement du temps dans l'observation de la langue. On se focalise alors sur les changements intervenant dans le temps. Saussure les présente comme deux

approches toutes aussi légitimes, bien que la perspective synchronique soit à son avis antérieure à la diachronie, car elle correspondrait à l'optique du locuteur. Elle constituerait la seule voie pour révéler les éléments et leurs relations. Bref, pour décrire le système.[6]

Les générations suivantes ont retenu de l'enseignement de Saussure que l'approche historique n'était pas la seule voie possible. Lors de la conception du *TLF*, les chercheurs ont longtemps discuté pour déterminer dans quel ordre il fallait présenter les différents sens et acceptions d'une lexie.[7] Les linguistes ont finalement décidé d'aborder le vocabulaire selon une perspective strictement synchronique[8]. Presque vingt ans plus tard, Imbs se plaira à souligner que les « informations […] sont disposées dans un ordre tel, qu'il n'est pratiquement pas tenu compte de l' « âge » ou de la fréquence des sens ou des valeurs inventoriés ».[9] Il faut se rendre compte que dans les années 1950, on ne disposait guère encore de travaux lexicologiques envisageant le vocabulaire français dans une perspective synchronique. L'équipe de Nancy allait donc appliquer au lexique une idée, dont - faute d'expérience – elle ne pouvait pas savoir, si elle était praticable à une aussi large échelle. Saussure s'était contenté de postuler l'existence de cette optique et d'en souligner l'intérêt. Il n'avait nullement précisé comment les résultats d'une recherche synchronique pouvaient se communiquer dans un dictionnaire.

La mise au point de méthodes concrètes restait donc à la charge du Centre de Nancy. Le directeur est convaincu de l'existence d'une logique synchronique dans la relation entre les différents emplois d'un mot. Cette logique serait immanente à la langue et s'imposerait à tout observateur : « L'idée sous-jacente est celle qu'un sens ou une valeur incorporés à un mot et attestés dans un usage bien établi s'ordonnent spontanément, c'est-à-dire inconsciemment et suivant les règles inscrites dans le système même de la langue : le contenu sémantique d'un mot est, selon cette vue, un ensemble organisé et non un conglomérat étalé au hasard ».[10] Le Trésor était donc une des premières tentatives d'échapper à la logique historique. Les

[6] Albrecht 2000 :36-43.

[7] Voir les différents avis émis lors du colloque de Strasbourg. Matoré 1961:91 se plaint que, même après Saussure, l'enseignement, la recherche et les publications lexicographiques étaient restés essentiellement historiques. Baldinger (discussion dans CNRS 1961 :115) communique sa conviction en réponse à Paul Robert : « Je crois qu'un dictionnaire de l'usage présent devrait se placer sur un plan synchronique et rejeter toute considération historique pour l'ordre des acceptions ». Mais cf. Ullmann (discussion dans CNRS 1961 :118) qui - même pour un dictionnaire synchronique - ne voit pas d'autre alternative que de classer les acceptions selon l'ordre historique.

[8] Imbs 1976:VII (A l'étape) : « c'était une succession d'états de langue que nous envisagions plutôt qu'une suite de faits isolés apparaissant, se modifiant ou disparaissant sur l'axe du temps. Ferdinand de Saussure et sa conception d'une linguistique synchronique – linguistique d'états de langue – avaient passé par là ».

[9] Imbs 1976 :X (A l'étape). Mais cf. Goosse 1994 :156 qui oppose que « ce sont tout de même deux siècles pleins que couvre sa matière, et donc une tranche qui ne peut prétendre à une synchronie rigoureuse. »

[10] Imbs 1976 :X (A l'étape).

prédécesseurs immédiats, comme Paul Robert, avaient tous capitulé devant la complexité des rapports observables en synchronie.

L'article *abyssal* fournit une très bonne illustration d'une structure qui résulte d'un regard strictement synchronique.

> **A. —** *GÉOL., OCÉANOGR.* [En parlant des éléments du relief des grandes profondeurs] Qui constitue tout ou partie d'un abîme ou d'un abysse. [En parlant de la faune] Propre aux abîmes, aux abysses :
> …
>
> **B. —** *Au fig.*
>
> **1.** [De manière gén. (parallèlement aux emplois métaph. de *abîme* , d'*abysses* […] D'une profondeur non mesurable, comparable à celle d'un abîme, d'un abysse :
> …
>
> **2.** *En partic., PSYCHOL., PSYCHANAL.* Qui appartient, est propre aux couches les plus profondes, c.-à-d. les plus anciennes et les moins connues de la personnalité humaine :
> …

L'apparition du mot se fit dans le domaine religieux, avec un sens qui correspond au sens figuré qu'on lui connaît aujourd'hui (**B.— 1.**). Tandis que le GR 85 commence par ce sens figuré avant de présenter le mot comme terme d'océanographie et de finir par le sens qu'il prend depuis quelques décennies en psychanalyse, le TLF y discerne deux groupes. Un sens propre (océanographie) ouvre l'analyse, même si historiquement il ne s'agit pas du sens de base. Cette valeur est suivie d'un ensemble de sens figurés. Le rédacteur inverse donc la suite, parce que l'observateur contemporain a l'impression que le sens technique serait à la base des autres.[11] Cette présentation instaure par ailleurs un lien entre les deux sens figurés, qui – du point de vue historique – ne sont pas associés. L'un date du moyen âge et l'autre du XX^{e} siècle. Ils sont désormais assimilés, parce que le lecteur les perçoit tous les deux comme figurés.

Les résultats d'une analyse synchronique doivent-ils nécessairement être différents des solutions auxquelles a amené la chronologie ? L'exemple d'*abyssal* montre qu'ils peuvent effectivement diverger. Mais ce n'est pas toujours le cas. En regardant l'article *académique*,

[11] Cette structure peut être observée dans de nombreux articles, voir par exemple s.v. *aliment*.

on s'aperçoit que le rédacteur structure les sens et acceptions sans égard pour la chronologie. La structure qui en résulte coïncide pourtant *grosso modo* avec la diachronie.[12]

Ce n'est cependant pas uniquement sur la structure que l'approche synchronique a des répercussions. Outre la structure, elle modifie aussi la signification des gloses sémantiques. Le *P[ar] ext[ension*] repéré au niveau A. — 2. ne signale pas un élargissement du champ de signification au cours de l'histoire, ou encore une augmentation de l'extension du mot. Il traduit, au contraire, l'impression d'un observateur contemporain. Le sens « toucher le bout » pourrait lui paraître plus large que celui de « se terminer dans, arriver, *p. ext*. converger ».

Théorie de la signification contextuelle

Stephen Ullmann part de l'idée saussurienne « que toute valeur linguistique est relative, différentielle », se demandant comment ce principe pourrait être étendu au vocabulaire. Dans le discours, les sens des unités ne sont pas indépendants les uns des autres, contrairement à ce que suggèrent les dictionnaires, qui « dressent l'inventaire de leurs significations, bien souvent sans citer de contextes, et encouragent ainsi des idées rigides et préconçues, l'illusion de sens « propres », « vrais » et immanents dont les mots ne seraient que les récipients. » Tout en s'opposant au courant du scepticisme, qui nie la possibilité de sens hors d'un contexte déterminé, il admet que le contexte se trouve à la base de toute analyse sémantique et s'efforce de définir l'autonomie sémantique du mot dans ce cadre.[13]

Le recours à la distinction saussurienne entre langue et parole s'avère d'une très grande utilité dans cette recherche. Pour résumer ses idées en quelques mots : le sens n'est pas homogène selon lui. Il offre plusieurs aspects, dont chacun s'applique à des contextes différents au niveau de la parole. Cela l'amène à une réflexion très poussée sur la polysémie. A son avis, le contexte actualise et détermine les mots, affecte leur valeur et leur signification (à différents degrés). Pour décrire la signification d'un mot, il faut passer par les emplois, c'est-à-dire le mot en contexte.[14]

La théorie de la signification contextuelle est perceptible derrière toute la conception de la microstructure du TLF. Chaque article est au fond une démonstration concrète des idées d'Ullmann. Les rédacteurs s'efforcent systématiquement de définir le mot dans son emploi, en relation avec un contexte spécifique. A l'aide d'indicateurs de domaine et d'adjuvants contextuels, ils donnent une idée de la variabilité du mot.

[12] Pour cette sorte de coïncidence voir aussi Werner 1989 :922 « Die angenommenen Bedeutungsbeziehungen müssen nicht unbedingt diachronischen Bedeutungsentwicklungen entsprechen, können es jedoch oft ».
[13] Ullmann 1965 :26, 72, 76, 96.
[14] Ullmann 1965 :96, 97, 98, 99, 136, 137, 163, 183, 200.

Comme les exemples sont tellement nombreux, il est difficile de faire un choix. Des contextes particuliers sont régulièrement évoqués dans leur qualité de déclencheur d'un sens défini. On se contentera de résumer en disant que les adjuvants contextuels et les indicateurs de domaine sont dans le TLF beaucoup plus nombreux et souvent plus spécifiques que dans d'autres dictionnaires. Les rédacteurs les emploient d'ailleurs de manière plus systématique. En général, le TLF indique les domaines souvent avec plus de précision que ses prédécesseurs (par exemple le DAALF). Ses successeurs reconnaissent l'utilité de cette pratique en l'intégrant dans leurs ouvrages (GR 85).

Dans la rubrique stylistique, les rédacteurs placent de temps en temps des réflexions d'ordre général concernant l'action du contexte sur la signification d'un mot. Par exemple s.v. *aboyer* :

> 2. Appliqué à l'homme. Aboyer ne peut avoir qu'un effet dégradant, l'homme se rabaisse à imiter le chien, son langage n'est plus qu'un aboiement : …

Il s'agit alors souvent de répétitions de ce qui ressort déjà de l'analyse sémantico-fonctionnelle.

Distributionnalisme

Dans *Language* (1933), Bloomfield propose une approche externe du sens. Sans s'occuper de la signification des unités, il faudrait d'abord observer les énoncés et procéder à la segmentation des éléments. Une fois ces unités obtenues, le linguiste s'applique à inventorier les combinaisons possibles de ces éléments. Le résultat constitue la distribution.[15] Dans les années 1950, son élève Harris postule que les différences constatées dans la distribution fourniraient des indices pour des distinctions de sens. Il est donc possible de lever les ambiguïtés d'un mot en en inventoriant les variations dans sa distribution.[16] Les lexicologues se sont par la suite habitués à caractériser les unités lexicales à partir de leur distribution.

Lorsque les spécialistes s'entendaient sur la forme qu'allait prendre le successeur du *Littré*, l'idée d'une relation étroite entre la distribution et la signification d'une unité lexicale était très présente. Lors du colloque fondateur, en 1957, les participants n'hésitent pas à proposer ce genre d'approches.[17] Le dictionnaire qui ressortira de ces débats sera effective-

[15] Dubois 2001 :156 s.v. *distributionnelle* et Chiss *et al*. 2001 :132.
[16] Dubois 2001 :157-158 s.v. *distributionnelle* et Chiss *et al*. 2001 :120, 134-135. Voir aussi plus loin l'apport de la sous-catégorisation.
[17] Voir la remarque de Lausberg dans la discussion : « A mon avis, il faudrait se mettre dans l'état d'un enfant nouveau-né, et un texte quelconque, un texte français par exemple, il faudrait le voir comme un texte rédigé dans

ment marqué par cette attitude. Pourquoi les responsables étaient-ils aisément disposés à adopter des méthodes distributionnalistes ? A mon avis, il était nécessaire d'élaborer des stratégies pour combler le vide. L'option prise pour l'approche synchronique rendait obsolètes tous les repères qu'avait auparavant fournis la chronologie. Il fallait donc d'autres critères pour justifier la pertinence de l'analyse sémantique et pour structurer l'exposé. Les ressemblances et différences d'ordre distributionnel sont facilement perceptibles pour l'observateur contemporain. En outre, elles existent objectivement et ne varient pas en fonction de différentes interprétations.

Dans les colonnes du Trésor, l'approche distributionnaliste est très perceptible. Les entrées consacrées aux mots grammaticaux notamment obéissent souvent à cette logique. Lors de la présentation de mots « sémantiques », cette stratégie ne domine pas dans l'article, mais les rédacteurs y ont recours de temps à autre :

s.v. *absolument*

A. — [Avec un adj., un verbe, un adv. positif ou une loc. équivalente] Tout-à-fait :

s.v. *aligner*

B. — [Avec un obj. second. prép. *sur*, s'ajoutant à l'obj. dir.] **Aligner qqc. sur qqc**. Mettre sur la même ligne, mettre en conformité avec.
…

B. — [Avec un obj. second. prép. *sur*] Se mettre sur la même ligne, se conformer à :
…

s.v. *accomoder*

— [Sans compl. indir.] Faire subir des modifications à quelque chose :
…
b) S'accomoder avec ou **à**
— Avec qqn ou qqc. S'accorder, souvent par résignation ou opportunité :
…
— À qqc. ou qqn. S'adapter à qqc., à qqn :
…
c) S'accomoder de. Se contenter d'une situation matérielle ou morale médiocre :

Il s'avère cependant que les résultats de l'analyse ne sont pas toujours pertinents au niveau sémantique. [18] Les rédacteurs du TLF accordent parfois trop d'importance aux différences dans la distribution, au point de concevoir des relations imaginaires. Dans l'exemple suivant (le cas d'*accointer*), il est, à mon avis, extrêmement douteux que la

une langue inconnue, en se répétant : « Ich weiss nicht, was soll es bedeuten. » L'on tirerait ainsi le maximum de renseignements de l'interprétation immédiate du seul contexte » (discussion dans CNRS 1961 :89).

[18] Pour ces limites voir aussi Werner 1989 :923 qui parle d'une « Aufteilung nach solchen (oft zu) einfachen Unterscheidungen». Voir encore l'article de Pottier 1978 :339-366, qui illustre la problématique à partir de l'exemple *changer*. Pour le lecteur pressé, on signale que Gorcy 1989 :915-916 propose un résumé de cet article.

modification dans la préposition (de *avec* à *de*) suscite réellement un glissement de sens du simple « se lier familièrement avec » au « commerce amoureux ». D'autres dictionnaires reconnaissent le sens de « relations intimes » même à la construction *s'accointer avec quelqu'un*.[19]

s.v. *accointer*

A. — *Emploi pronom*. **S'accointer**. *littér., fam*. Se lier familièrement avec.
1. **S'accointer avec quelqu'un** :
…
2. **S'accointer de quelqu'un**. *Péj*. [En parlant notamment du commerce amoureux entre un homme et une femme] …

Champs sémantiques

Les pensées de Saussure vont connaître de nombreuses continuations. En passant par les travaux de Jost Trier et de Bernard Pottier, on aboutit à la sémantique structurale. Dans le sillage de Trier, on part d'abord à la recherche des structures dans lesquelles s'insèrent les unités lexicales, à savoir les champs sémantiques.[20]

J'évoque cette théorie, parce que pendant de nombreuses années, toute une équipe a travaillé à Nancy dans le but de constituer des champs sémantiques. Finalement, aucune de ces tentatives n'a abouti à des résultats présentables.[21] Pour la rédaction du dictionnaire, les collaborateurs n'ont donc pas pu avoir recours aux résultats de ces travaux préliminaires. Cet épisode est à mon avis un exemple d'ambitions scientifiques poussées à outrance. A force de chercher à tout prix un appui dans les théories linguistiques et de vouloir intégrer ces approches telles quelles dans l'élaboration d'un ouvrage lexicographique, les responsables compliquent la tâche au point de nuire à la qualité du produit. Nul ne songe à modifier les démarches de façon à ce qu'elles soient moins ambitieuses et facilement applicables dans le travail lexicographique. Le fiasco à ce niveau devient spécialement évident, lorsqu'on compare le TLF au Grand Robert. Sans avoir été familiarisé avec les travaux de Trier et ses successeurs, Paul Robert réussit à replacer bien mieux les mots dans leur champ sémantique.

En général, les articles du TLF n'évoquent guère les voisins du lemme dans le champ sémantique.[22] Les rédacteurs sensibles à l'organisation interne du lexique veillent cependant à

[19] Voir le GR 85 qui cite un exemple non référencé : *il s'est accointé avec cette femme* « avoir des relations intimes ».
[20] Dans son ouvrage intitulé *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*, Trier montre les valeurs et les changements de valeur à partir de leur place et leurs concurrents dans le système, mais reste encore très implicite. Toutefois, comme il remplace une perspective atomiste par une vue globale, ses travaux sont considérés comme le début de la sémantique structurale.
[21] Renseignements obtenus lors d'interviews avec des collaborateurs de l'institut chargé de la rédaction du *TLF*.
[22] Voir plus loin le chapitre sur les relations paradigmatiques dans le TLF.

sélectionner les citations en fonction de leur richesse en mots sémantiquement apparentés.[23] Voir par exemple les citations présentées sous *accessible* :

> 1. Je *marchais* cependant ; j'*approchais* de la maison où habitent ensemble ces médecins étrangers que le peuple appelle ses sauveurs. Les portes étaient *ouvertes* ; personne ne s'est présenté pour m'annoncer. Je *monte*, je *pénètre sans obstacle dans* leur **accessible** retraite…
>
> 6. Les cavaliers, au contraire, devaient *arriver* à la pierre-plate par un *chemin* qui tournait la montagne en sens inverse, était **accessible** *aux* chevaux et même *carrossable* pour une voiture de chasse, malgré sa raideur.
>
> 7. Les chaînes de plissements récents qui sillonnent l'Eurasie dans le sens des parallèles, Alpes, Taurus, Himalaya, etc., ne sont **accessibles** que *par* certains *couloirs*, des *portes* comme disent les géographes anciens, par lesquelles on n'a cessé de *transiter* depuis que des relations se sont formées entre les hommes, …

Dans les articles riches en exemples parlants, l'utilisateur parvient ainsi à resituer le vocable dans son réseau.

A l'intérieur des Rem[arques],[24] la réflexion du rédacteur se passe souvent dans le cadre d'un champ. Il s'agit alors fréquemment d'explications relevant de la sémantique historique. S.v. *aboutir,* le lecteur apprend que « le sens propre ayant été relayé, au XIX^{e} s., par un sens fig. qui finit par acquérir plus de vitalité que lui, et qui semble être apparu par l'intermédiaire de l'image de la *route*, du *cheminement* ». En constatant une relation entre *aboutir* ainsi que les lexies *route* et *cheminement*, le rédacteur replace l'unité dans un champ sémantique.

Les relations qu'entretient le lemme avec ses voisins sont à plusieurs reprises thématisées à l'intérieur de pavés spécifiques :

s.v. *aboyer*

> — *Synon. Aboyer* s'oppose à *japper* qui désigne des aboiements clairs en parlant de chiens jeunes ou petits, à *clabauder* qui se dit d'aboiements violents, à *hurler* qui désigne un cri perçant et continu.

s.v. *achever*

> **Rem. 1.** Si dans beaucoup de cas *achever, finir et terminer,* qui sont tous les 3 perf., peuvent s'employer l'un pour l'autre, ils présentent pourtant entre eux certaines nuances sém. *Terminer* (ex. 1) signifie « mettre un terme à une chose en arrêtant son cours ou son mouvement ». *Finir* (une chose) signifie « mener une chose jusqu'à son terme, de telle sorte qu'elle soit complète, mais non forcément parfaite ». *Achever* ajoute à l'idée de « mener à terme » l'idée positive de conformité à un mo-

[23] Voir aussi plus loin la digression consacrée aux italiques dans les exemples.
[24] Dans les premiers tomes, des champs sémantiques se rencontrent également dans la rubrique stylistique.

dèle (*cf. achevé,* ex. 9) ; il se rapporte à l'ouvrage à exécuter ou exécuté, non au suj. qui l'exécute. *Consommer* (ex. 2) implique l'idée d'un accomplissement définitif, irrévocable ; il appartient plutôt au style noble. **2.** Syntagmes fréq. : *achever sa toilette, - le repas, - ses études,* etc.

Analyse componentielle

En travaillant sur les champs sémantiques, il apparaît que de nombreuses unités ne se distinguent que par des traits minimes, ce qui suggère alors l'existence d'une structuration interne des unités lexicales.[25] Dans une publication de l'Université de Nancy, Pottier présente une théorie de l'analyse de la signification. En partant du fonctionnement d'un champ sémantique, c'est-à-dire de ce qui unit et différencie les éléments, il décrit et illustre les traits distinctifs oppositifs. Ceux-ci s'obtiennent en comparant des significations voisines. C'est ainsi que les différences forment les unités minimales de signification, les sèmes. Pottier propose alors l'analyse componentielle comme procédé pour révéler et décrire des sens.[26]

Selon les dires de Paul Imbs, l'analyse componentielle aurait une grande importance dans l'élaboration du Trésor.[27] Premièrement, pour distinguer la polysémie de l'homonymie. Deuxièmement, pour la mise au point des définitions. Et troisièmement, pour la structuration de l'analyse sémantique.

Ainsi le directeur déclare que « l'analyse componentielle révèle et délimite le minimum d'unité fondamentale sous la diversification ».[28] Tant que deux sens d'un mot ont un sème en commun, il s'agirait d'une polysémie, et le TLF ne conçoit qu'une seule entrée. Dès lors que l'on ne perçoit plus de sème commun, l'équipe de Nancy déclare les mots homonymes et la matière sera alors répartie sur deux articles. En application de cette doctrine, les rédacteurs du TLF ont opté pour deux entrées *accidenter* distinctes, à l'inverse de la pratique habituelle. Tous les autres recueils ne conçoivent qu'un seul article. L'argument clé en faveur de cette décision réside dans le fait que les emplois du verbe correspondent à deux mots *accidents* différents, qui ne possèdent pas de sèmes communs. Or, il serait facile de citer des mots dans lesquels la présence ou l'absence d'un sème commun varie selon la perception du locuteur (par exemple : *affranchir une lettre – affranchir un esclave*).

[25] Touratier 2000 :27-28.
[26] Touratier 2000 :30 et Albrecht 2000 :149 et Tamba-Mecz 1994 :24 et Baldinger 1984 :55 ainsi que Dubois 2001 :418-419 s.v. *sémantique*.
[27] Mais cf. la remarque de Möhren 2004 :72 : « Der historische Lexikograph fragt nach einem Drittel Jahrhundert struktureller Semantik nach deren Erträgen. In der praktischen Lexikographie gibt es keine », ainsi que page 74 « Es ist wohl so, dass die strukturelle Semantik modisch überbewertet wurde. Man sah in ihr nicht *eine* Methode der semantischen Forschung, sondern *die* Methode. Ihre Fruchtbarkeit für die historische Lexikologie wurde noch nicht bewiesen ».
[28] Imbs 1976 :X-XI (A l'étape).

L'analyse sémique se serait avérée d'une très grande utilité lors de la rédaction des définitions. Le directeur Imbs prétend que les sèmes dégagés auraient servi de différences spécifiques à préciser par rapport au genre prochain.[29] On lira plus loin, dans le chapitre étudiant les définitions du TLF, ce qu'il y a lieu de penser de telles affirmations.[30]

L'analyse componentielle aurait en outre décidé de l'ordre dans lequel se suivent les sens et acceptions. Les emplois dans lesquels le vocable actualise un sème particulier se voient regroupés sous une définition qui met en avant le trait en question. A l'article *accommoder*, la distinction entre les sections A et B s'effectue en fonction des résultats de l'analyse sémique : les emplois contenant le sème « d'arrangement » s'opposent à ceux partageant « l'idée de mise en rapport d'harmonie ou de correspondance ».[31] On ne manque cependant pas de relever des exemples, dont l'interprétation permettrait aussi bien de les intégrer à l'autre sème. Ces répartitions ne sont donc jamais objectives.

En général, l'ordre dans lequel se suivent les différents sens et acceptions devrait s'imposer par une simple addition ou soustraction de sèmes.[32] En cherchant, on finirait certainement par trouver des articles dont la structuration répondrait à ce critère. Mais dans la plupart des cas, il est difficile d'établir un ordre convaincant fondé sur la perception d'un rajout ou d'une suppression de sèmes.

Pour finir, on évoquera les rubriques STYL[istique], ainsi que quelques Rem[arques] qui exposent bien souvent les émanations de réflexions sur le contenu sémique d'un mot. A l'article *aboutir*, le rédacteur précise qu'« Il peut aussi contenir à lui seul (emploi absolu) l'idée de *succès*, cf. ex. 29, où *aboutir* est opposé à *échouer* ». L'idée mise en avant correspond à un sème, dont la présence serait à l'origine d'une distinction de sens. Ceci est illustré par un antonyme particulier.

[29] Voir aussi Baldinger 1984 :55-56, qui cite une remarque de Pottier selon laquelle l'ensemble des sèmes distinctifs correspondrait en partie aux « différences spécifiques » dont parle Paul Imbs.

[30] Pour une estimation réaliste du rôle que joue l'analyse sémique dans l'élaboration des définitions, voir Werner 1989 :927 : « … Probleme der Verbalisierung semantischer Merkmale und praktische Probleme der […] Formulierung der Definitionen ... ».

[31] Voir aussi l'emploi adjectival d'*accommodé, ée*. Le plan est fondé sur la présence et l'absence d'un sème (en l'occurrence celui d'« arrangement »).

[32] Voir à ce sujet une description précise dans Martin 1972 :125-136. Mais cf. Werner 1989 :922-923 qui, en général, conteste l'existence d'un principe d'ordre universel et, en particulier, l'utilité des résultats de l'analyse sémique à cette fin : « Daß ein wie auch immer definiertes Kriterium der Dominanz einer Einzelbedeutung im Sprachbewußtsein theoretisch nicht objektivierbar, empirisch nicht praktikabel und arbeitstechnisch nicht realisierbar ist, läßt sich nachweisen ».

Tesnière

Voici l'essence des travaux de Lucien Tesnière. En recourant au modèle de valence utilisé en chimie, ce linguiste parvient à proposer un nouveau modèle de la phrase. Le verbe devient le noyau de la phrase, d'où le fait qu'il soit susceptible de prendre un certain nombre d'actants.[33] Sémantiquement, il revient dorénavant au subordonné de déterminer le régissant, à l'instar de la situation en syntaxe.[34] Concrètement, cela veut dire que présence ou l'absence d'actants déterminent le sens du verbe.

L'équipe du TLF signale régulièrement la présence ou l'absence de divers actants. Pour cela, elle emploie des mentions du type : *absolument* ou *le complément d'objet reste inexprimé* etc. Celles-ci vont de pair avec des différenciations explicites sur le plan sémantique. La comparaison avec d'autres dictionnaires révèle cependant que bien des lexicographes procédaient ainsi, même avant que Tesnière ait décrit ces relations. Cette pratique est donc loin de distinguer le *TLF* d'autres inventaires.

Sous-catégorisation sémantique

En 1963, Katz et Fodor publient un article qui propose d'ajouter une interprétation sémantique (constitué d'un dictionnaire et de règles de projection) à la composante syntaxique de la grammaire générative. Leur recherche part de la question de savoir « quelle forme la théorie sémantique d'une langue naturelle doit-elle prendre pour présenter de la manière la plus révélatrice possible les faits fournis par une étude descriptive et relatifs à la structure sémantique de cette langue ? » Leurs propos, qui visent à systématiser les connaissances existantes en sémantique, sont fondés sur la grammaire générative. Ils cherchent à rendre compte de l'aptitude d'un sujet à interpréter des phrases.[35] Cela implique entre autres la capacité à constater et à lever les ambiguïtés. Ils laissent cependant de côté tout entourage qui dépasse le cadre de la phrase.[36]

La conception proposée est composée de deux constituants, dont le premier est un dictionnaire de la langue. Comme les vocables possèdent le plus souvent plusieurs sens potentiels, les articles du dictionnaire doivent être rédigés de façon à « rendre compte des

[33] Je laisse délibérément de côté tout le débat qui s'est engagé autour de ses idées pour savoir si la valence constituait un « phénomène sémantique, logique ou syntaxique » (Touratier 2000 :118-124).
[34] Tesnière 1965 :43.
[35] Les linguistes observent dorénavant les phénomènes sémantiques dans un cadre phrastique et s'aperçoivent de son action sur le sens des mots. Mais cf. Geckel :r 1973:10-11 qui s'oppose à l'avis des sémanticiens génératives, qui prétendent que la sémantique du mot serait déjà étudiée à fond. Il est convaincu qu'il aurait été préférable de se concentrer d'abord sur la sémantique lexicale, avant de passer au niveau phrastique. Les travaux en sémantique phrastique lui semblent donc prématurés.
[36] Katz/Fodor 1966 :39-47.

relations sémantiques entre les morphèmes d'une phrase ». Le contenu des entrées doit donc fournir des règles d'utilisation de l'information du dictionnaire, qui permet la sélection de sens appropriés.[37]

Il ne suffit pas d'énumérer tout l'éventail des sens potentiels d'un vocable dans l'article du dictionnaire. Encore faut-il les structurer en premier lieu selon les catégories grammaticales, puis en fonction des catégories sémantiques (i.e. distinctions valables pour tout le vocabulaire) et finalement suivant les différenciateurs (distinction valable pour un seul vocable). Les catégories sémantiques et les différenciateurs aident à décomposer la signification de façon à révéler la structure sémantique présentée dans l'article. En d'autres termes, ils signalent les distinctions auxquelles il faut procéder pour écarter les sens qui ne conviennent pas, en précisant « humain », « animé », « mâle »/« femelle », « comestible », etc.[38] Katz/Fodor postulent que les affinités entre certains sens de plusieurs vocables figurant dans une phrase reposent sur les relations entre les catégories sémantiques. Les différents sens des mots se sélectionnent et se précisent mutuellement de façon à appartenir à la même catégorie sémantique.[39]

L'indication des catégories sémantiques devrait donc suffire pour opérer une sélection sémantiquement correcte. Les auteurs concèdent que les dictionnaires traditionnels signalent la variation des significations dans certaines combinaisons, mais il faudrait à leur avis introduire systématiquement ce principe.[40] Ils concluent en disant : « Nous pouvons légitimement considérer les catégories sémantiques comme des constructions théoriques distinctes des catégories employées dans la description grammaticale ».[41]

Les ressemblances entre les stratégies déployées dans le TLF et l'interprétation sémantique de phrases proposée par Katz / Fodor ne se limitent pas au plan formel. Souvent, les rédacteurs du TLF cherchent, effectivement, à fournir une liste des catégories sémantiques et des différenciateurs afin de révéler la structure sémantique du vocable en question. Ces informations apparaissent d'habitude sous la forme de conditions d'emploi.[42]

[37] Katz/Fodor 1966 :53-55.
[38] L'observateur attentif aura certainement remarqué la parenté avec l'analyse sémique. Je suis persuadée qu'il s'agit ici d'une application de ce procédé dans un autre cadre.
[39] Katz/Fodor 1966 :56-61.
[40] Katz/Fodor 1966 :62,66.
[41] Katz/Fodor 1967 :65-66.
[42] Voir aussi: Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 2 [Archives Nancy]: sous le titre « Les "conditions d'emploi" », on lit: « la "sous-catégorisation sélectionnelle" de la grammaire générative ... ».

Les Nancéiens évoquent la catégorie sémantique du partenaire lexical (par exemple de l'objet) et précisent quel sens sera « sélectionné » sous cette condition. Considérons les exemples que fournit l'article *acclimater* :

> **A.—** *BIOL.* [Le compl. d'obj. du verbe désigne un organisme vivant, animal ou végétal] Accoutumer à un nouveau milieu biologique.
> **…**
>
> **1.** [Le compl. du verbe désigne une pers.] Accoutumer à de nouvelles conditions de vie, d'activité, de pensée.
> …
>
> **2.—** [Le compl. du verbe désigne une fonction, une activité ou une œuvre hum.] Adapter à une situation nouvelle :
> **…**

La même procédure de sélection est susceptible de s'effectuer à partir du sujet :

> **A.—** *GÉOGR.* et *lang. commune.* [Le suj. désigne des accidents du relief, et l'obj. un terrain] Rendre inégal et d'aspect varié :
>
> **1.** *Lang. commune.* [Le suj. désigne des aspects de la vie; l'obj. désigne la vie] :

Les renseignements figurant entre crochets droits dévoilent ce qui fait que parmi tous les sens possibles, l'auditeur ou le lecteur sélectionnera celui qu'illustrent les exemples qui suivent en éliminant toutes les autres possibilités.

A l'article *acheter,* on voit que le sens sélectionné sera très différent selon que l'objet désigné est une entité vénale ou non :

> **A.—** [L'obj. désigne un animal ou quelque objet vénal]
> **…**
> **—**[Avec un compl. indiquant le bénéficiaire de l'achat]
> …
> **—** [Avec un compl. indiquant le vendeur]
>
> **—**[Avec un compl. indiquant le lieu]
> …
> **B.—** [L'obj. désigne une pers. ou une chose qui normalement n'est pas vénale] *Acheter des voix, le suffrage, le silence de qqn* (*Ac.* 1835, 1878, 1932).
> **1.** [L'obj. désigne une pers. ou une collectivité]
> …
> **a)** Obtenir par corruption le concours ou l'assentiment de qqn :
> **…**
> **2.** [L'obj. est un abstr.] Obtenir qqc. au prix d'un sacrifice, de peines ou de difficultés vaincues :

Le procédé de sous-catégorisation n'est pas réservé aux verbes. Dans la description d'adjectifs, il s'avère également d'une très grande utilité. A l'article *accroupi, ie*, le sens de l'adjectif est également sélectionné en fonction de la catégorie sémantique du déterminé :

> **A.** ─ [En parlant d'une pers.] Ramassé sur soi, pelotonné. Anton. *debout, droit* :
> …
> **B.** ─ [En parlant d'un animal] Ramassé sur lui-même :
> …
> **C.** ─ *P. anal.* [En parlant de choses]
> …
> **1.** [De choses concr., ayant une forme ramassée] :
> …
> **2.** [De sent. personnifiés, de l'âme] :
> …
> **D.** ─ *Arch. et région.* [En parlant des eaux] :
> 25. ... le directeur, (...) croyait que je finirais par habiter la Raspelière et lâcher son hôtel, et (...) assurait avoir entendu dire qu'il régnait par là des fièvres dues aux *marais* du Bec et à leur eaux « **accroupiés** ».
> M. PROUST, *À la recherche du temps perdu,* Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1035.

Panorama du point

Les « conceptions » de la « linguistique moderne » constituent-elles réellement l'innovation dans le TLF ? A l'intérieur du Trésor, on trouve certes des éléments et des constellations qui rappellent des procédés proposés par la sémantique contemporaine. Or, on a vu que pour la plupart, ils n'apparaissent finalement que ponctuellement.

Il s'avère en outre qu'aucune des méthodes présentées n'est entièrement nouvelle. Dans une certaine mesure, tout se pratiquait déjà dans les dictionnaires précédant le Trésor. La seule innovation de Nancy consiste dans le fait que les rédacteurs sont désormais davantage conscients des implications linguistiques. La microstructure du TLF insiste plus sur certaines distinctions.

La sémantique moderne a donc stimulé la lexicographie,[43] sans pour autant la révolutionner. De tout ce qui précède, on aura compris que l'application de théories récentes n'est pas au cœur des spécificités du TLF. Les responsables qui avaient tenu de tels propos, n'étaient pas conscients des propriétés de leur produit.

Les idées formulées par les sémanticiens n'étaient d'ailleurs pas tout à fait nouvelles. Même avant les travaux d'Ullmann, les lexicographes étaient habitués à fournir un minimum de contexte ou à signaler le domaine, lorsque les mots y prennent des sens spécifiques. Il n'a

[43] Mais cf. Rey 1968 :56 qui témoigne que dans ses propres travaux, la pratique aurait stimulé la réflexion théorique.

pas fallu attendre l'école bloomfieldienne pour trouver des constructions dans les dictionnaires. L'analyse sémique n'a pas bouleversé la façon de rédiger les définitions, et l'idée de la valence existait implicitement depuis le début du siècle.[44]

Quant aux conditions d'emploi explicitant certaines contraintes de sous-catégorisation, ces informations apparaissaient parfois dans les exemples. Bolinger signale d'ailleurs de nombreuses ressemblances entre la théorie Katz/Fodor et la lexicographie traditionnelle. Ce ne serait en dernière analyse qu'une présentation plus sophistiquée des méthodes qu'employaient déjà les lexicographes depuis très longtemps.[45]

Les lexicographes pratiquaient donc bien souvent des théories linguistiques avant la lettre.[46] Ce sont des interrelations tout à fait intéressantes entre les théories sémantiques et la pratique lexicographique.[47] Il ne serait pas étonnant qu'une grande part des théories linguistiques citées aient été développées à partir des répertoires lexicographiques existants.[48] Les relations entre théories linguistiques et pratique lexicographique seraient alors exactement le contraire de ce que postulait Paul Imbs.

[44] Helbig 1973 :208-209, rajoute d'ailleurs que ce n'était pourtant qu'avec Tesnière qu'elle s'est répandue.
[45] Bolinger in Antal 1972 :242.
[46] Voir aussi Quemada 1968 :avant-propos. Il constate chez les lexicographes de l'époque une sorte de linguistique avant la lettre. Les auteurs de dictionnaires devaient bien résoudre d'une manière ou d'une autre les problèmes qui se posaient lors de la rédaction.
[47] Voir aussi Rey-Debove 1970 :27 : « Finalement, la linguistique n'apporte presque rien à la lexicographie en matière sémantique, et on peut même dire que ce sont les sémanticiens qui cherchent des idées dans les dictionnaires ». Et plus loin: « L'analyse componentielle des sémèmes s'est généralement fondée sur les définitions de dictionnaire, et n'a porté elle aussi que sur des échantillons choisis ».
[48] Voir aussi à ce sujet les explications chez Nerlich 1992 :10, 21.

3.3.3 Les définitions du TLF - Des premières ambitions rêvées aux résultats réellement obtenus

La confrontation du TLF au DAALF et au FEW a à chaque fois révélé quelques différences entre les définitions. Cette observation a éveillé ma curiosité, de sorte que je porterai désormais mon attention sur les définitions du Trésor. Cet élément de la microstructure, dont on sous-estime encore l'importance, joue un rôle primordial dans le dictionnaire.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire l'étude comparative des paraphrases définitionnelles proposées par le TLF, il me paraît inévitable de se référer aux publications métalexicographiques signées Paul Imbs. On remontera jusqu'aux premiers communiqués concernant la théorie et la pratique de la définition lexicographique, afin de pouvoir suivre l'évolution de ses réflexions sur ce sujet.

Convictions et ambitions du directeur

Grâce à son article « Au seuil de la lexicographie », on connaît les rêves et les ambitions que nourrissait le directeur Imbs avant d'affronter les nombreux problèmes et contraintes de la pratique lexicographique. Une bonne définition lexicographique est d'après lui le résultat d'une activité scientifique et hautement systématique.[1] Pour être complète, elle doit comprendre au moins deux éléments.[2] Le directeur assimile d'ailleurs toute information métalinguistique à la définition (par exemple, les marques d'usage diatopiques, diastratiques et contextuels).[3] C'est là une conception très particulière. A part ces idées-phares, il arrive que le lecteur soit confronté à des cogitations assez spéciales, comme par exemple : « La définition a en effet une fonction pédagogique. Le mot à définir produit sur l'esprit comme un effet global de choc, que l'analyse rationnelle de la définition réduit et neutralise par la lumière qu'apporte chaque élément définissant ; une définition authentique est un acte de libération ».[4]

Onze ans plus tard, dans la majestueuse préface ouvrant le TLF, le directeur revient sur ce sujet. Dans ce long prélude, Imbs associe dès le départ définition et analyse componentielle. Cette dernière est présentée comme une sorte de panacée en matière d'analyse sémantique et de pratique définitionnelle. Ainsi, la définition lexicographique n'aurait à retenir « parmi les sèmes que ceux qui sont pertinents, c'est-à-dire utiles pour marquer la différence

[1] Imbs 1960 :10 : « L'art de la définition suppose par conséquent un système de catégories complet et cohérent ». Et plus loin : « On imagine assez bien les catégories comme un ensemble de cadres sémantiques de plus en plus généraux et s'emboîtant les uns dans les autres, … ».
[2] Imbs 1960 :12.
[3] Imbs 1960 :14 et 16. Il y a effectivement deux possibilités de concevoir le terme *définition* : ou bien toutes les explications sur le signe et son sens, ou bien uniquement la partie dénotative (en excluant les diverses marques d'usage). Dans le cadre de cette étude, j'emploie le terme *définition* selon la deuxième variante.

sémique entre deux mots classés sous le même hypéronyme ».[5] Il n'existe donc pour lui qu'un seul type de définition : la définition hypéronymique. « La spécificité, c'est-à-dire l'indication du ou des traits(s) [sic!] distinctif(s), est sa règle principale ».[6] Le directeur admet par la suite que la périphrase n'a pas toujours exactement la même forme. Elle est susceptible de commencer par le genre prochain, le genre éloigné ou par l'ensemble. L'identification peut d'ailleurs passer par la similitude ou la privation.[7] Deux caractéristiques d'une véritable définition sont d'après Imbs la bipolarité de la périphrase et « la recevabilité de la substitution sémantique ».[8] On notera que si l'équipe avait vraiment appliqué ce dernier critère, toutes les entrées du TLF seraient suivies d'équivalences sémantiques traditionnelles et jamais d'explications métalinguistiques sur la fonction de l'unité. Cela ne correspond pourtant pas à la réalité.

Il convient de rappeler que la préface est un communiqué officiel sur le fondement théorique et les techniques adoptées, rédigé lorsque l'équipe avait acquis ses premières expériences et avait été bien confrontée à la réalité. En dépit de cela, le signataire de la préface reste entiché de la pertinence de l'analyse componentielle comme directive pour la rédaction des définitions. L'exposé suscite l'impression que la pluralité des exigences et la complexité de la matière lui échappent. Bref, comme on le verra par la suite, Imbs ne décrit pas le travail accompli, mais communique en revanche son idée fantaisiste de la façon dont la rédaction des définitions devrait idéalement s'effectuer. Le directeur est convaincu que l'analyse componentielle résout tous les problèmes liés à la définition. Le lexique possèderait donc selon lui une structure régulière, et les connaissances linguistiques des locuteurs seraient organisées selon ces mêmes structures.

Même au terme de plusieurs années d'expérience en lexicographie, la direction ne saura toujours pas se libérer de certains *a priori*. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les définitions du mot *définition* figurant dans le Trésor et le *Petit Robert*. Les propos du TLF s'avèrent beaucoup plus restreints. La définition par excellence devrait forcément être hypéronymique.

NPR s.v. *définition*	**2.** Formule qui donne le sens d'une unité du lexique (mot, expression) et lui est à peu près synonyme.

[4] Imbs 1960 :14.
[5] Imbs 1971b (Préface) :XXXVII.
[6] Imbs 1971b (Préface) :XXXVII.
[7] Imbs 1971b (Préface) :XXXVII.
[8] Imbs 1971b (Préface) :XXXVII et XXXVIII.

TLF s.v. *définition*

> **a)** *LING.* Analyse sémantique d'un mot par l'indication de son genre prochain et de ses traits spécifiques, et/ou par sa mise en relation avec un ou plusieurs autres mots du discours ou de la langue; *p. méton.* „paraphrase donnée pour synonyme du terme à définir“ (MOUNIN 1974) :

Les responsables n'afficheront une attitude plus réaliste que beaucoup plus tard, lorsque la publication du TLF touchera à sa fin.[9]

Discussions et appréciations de la pratique définitionnelle du TLF

La communauté scientifique ne passe pas sous silence les immenses progrès intervenus dans la théorie de la définition depuis que Imbs avait ouvert la discussion.[10] Les travaux signés Rey proposent des alternatives aux convictions exposées dans la préface et dans d'autres écrits.[11] Ils ont notamment le mérite d'introduire une nouvelle définition du terme *définition*. A savoir : elle assigne à une unité lexicale une suite d'unités lexicales appartenant au même système langagier, ayant le même sens et parvenant à susciter chez le lecteur le concept correspondant.[12]

L'analyse componentielle comme point de départ de la pratique définitionnelle ne fait pas l'unanimité. Presque tous les critiques s'interrogent sur la pertinence des propos d'Imbs. Lorsque l'analyse componentielle avait été présentée aux linguistes, Alain Rey avait immédiatement souligné que certaines parties des connaissances lexicales sembleraient en effet être « organisées en des structures connues (logiques) », mais d'autres parties du lexique étaient ordonnées différemment : « selon des structures à découvrir (dans le langage ou ailleurs) ». Il s'oppose donc à la généralisation d'une seule stratégie, particulièrement parce qu'elle présuppose une structuration très régulière du lexique, alors que l'existence d'une telle organisation n'est pas encore prouvée.[13] Josette Rey-Debove joint sa voix à cette position sceptique. Selon elle, l'analyse componentielle est loin d'être une solution miracle : « Le genre prochain n'est pas une référence spontanée ». De la série des inclusions à laquelle appartient le mot à définir, il faut en trouver une qui soit courante et à laquelle le mot à définir soit intuitivement lié dans la conscience du locuteur.[14] D'autres considèrent que l'analyse componentielle en serait encore à ses balbutiements. Selon eux, il serait illusoire d'appliquer

[9] Martin 1990 :90 : « Il n'existe pas, pour un objet donné, une seule et unique définition minimale », et plus loin « …le choix de l'hypéronyme ne s'impose pas univoquement […] ce qui paraît aux uns le genre prochain semble aux autres une approximation qui fait aller à un degré plus éloigné ».
[10] Baldinger 1984 :68.
[11] Wagner 1973 :176.
[12] D'après Bajo Pérez 2000 :36.
[13] Rey 1965 :75.
[14] Rey-Debove 1966 :71-94.

une méthode qui ne serait pas encore opérationnelle.[15] Avec le temps, les critiques prononcées sur l'apport de l'analyse sémique à la définition lexicographique se multiplient. Wiegand met en garde contre la stricte application de cette méthode, qui aurait pour conséquence l'exclusion de tout élément encyclopédique des définitions. Or, ce sont justement souvent ces éléments redondants qui rendent la paraphrase intelligible pour un étranger.[16]

Mises à part les réserves générales exprimées à l'égard de l'utilité de l'analyse sémique pour la rédaction de définitions lexicographiques, se pose la question de savoir si les définitions jalonnant les colonnes du TLF sont réellement aussi systématiques et novatrices que l'avait annoncé la préface. Bref, sont-elles conformes aux ambitions du directeur ? D'un point de vue général, Rey déclare l'absence de toute transformation : « on ne décèle guère de progrès autres que pédagogiques dans l'évolution de la pratique définitionnelle des dictionnaires de langue depuis le XVII^{e} siècle ».[17] Les opinions de Imbs et de Rey se contredisent. Lequel des deux a finalement raison ? Une analyse des définitions du TLF combinée à des études comparatives de différents dictionnaires révèlera la part d'innovation et de tradition qui caractérise les définitions du Trésor.

Résultat de divers sondages

Afin de me faire une première idée du caractère des définitions rédigées dans le TLF, j'ai procédé à des sondages limités. Dans un premier temps, plusieurs définitions du premier volume (*abstrayant, ante – abyssin, ine, abyssinien, ienne*) ont été analysées et comparées à leurs homologues traités par d'autres ouvrages. La même procédure a ensuite été appliquée à quelques périphrases définitionnelles contenues dans le dernier tome (*transfiler – transfuser*).

L'attention s'est d'abord portée sur la nature de la définition : quels types de définitions a-t-on préféré à Nancy ? Dans le premier échantillon, la majorité des définitions sont de simples paraphrases, c'est-à-dire des groupes de mots qui constituent une sorte de synonyme de l'entrée, mais sans avoir la structure « genre prochain » et « différences spécifiques ».

s.v. *abuser, verbe trans.*	Exagérer dans l'usage d'une possibilité, d'une liberté
s.v. *abstrayant, ante, adj.*	*Néol. d'aut*. Qui aime à abstraire
s.v. *abusif, ive, adj*.	Qui constitue un abus
s.v. *abstrus, use, adj.*	Difficile à comprendre, à abstraire
s.v. *abuter, verbe trans.*	Viser un but

[15] Söll 1973 :357-358.
[16] Wiegand 1990 :551. Au sujet des limites de l'analyse componentielle voir aussi Schmidt 1986 :78-80.
[17] Rey 1990 :22.

On y trouve encore de nombreuses définitions hypéronymiques. Celles-ci commencent soit par le genre prochain soit par un genre éloigné, pour ensuite énumérer les différences spécifiques.

s.v. *absurde, adj. et subst. masc.*	*Raisonnement par l'absurde*. Méthode de raisonnement qui pour établir la vérité d'une proposition montre que sa négation conduirait à une absurdité.
s.v. *abuser, verbe trans.*	User mal ou avec excès d'un bien.
s.v. *abutilon, subst. masc.*	*BOT*. Plante aux nombreuses variétés, de la famille des malvacées, originaire des pays chauds et tempérés, ayant des propriétés thérapeutiques et dont les tiges servent à faire des fibres textiles

Au début, la réalité ne correspond donc pas tout à fait à ce que le directeur avait annoncé. Contrairement à ses ambitions, les définitions hypéronymiques ne sont pas majoritaires.

Voyons maintenant, dans quelle mesure les définitions rédigées dans le TLF diffèrent de celles figurant dans d'autres ouvrages. Pour ceci, on comparera les périphrases définitionnelles du Trésor aux définitions du Littré, du Dictionnaire Général et du DAALF. Cette tâche s'annonce d'emblée ardue, car une comparaison directe des définitions n'est guère possible. Plusieurs obstacles s'y opposent : la distinction entre les sens s'opère différemment d'un dictionnaire à l'autre. Il est donc difficile de décider quelles définitions sont équivalentes. Dans quelques cas, l'altération sémantique intervient en supplément. Le contenu de certaines définitions varie, parce que le sens qu'elles doivent exprimer n'est plus le même. Il est en outre délicat de vouloir évaluer la clarté du discours définitionnel pris de manière isolé. Qualité et type de définition ne sont en effet qu'un facteur parmi d'autres pour déterminer l'intelligibilité du propos. La compréhension dépend en grande partie de l'interaction des marques d'usage, des entre-crochets et des périphrases définitionnelles. On tentera de surmonter toutes ces difficultés en sélectionnant uniquement les définitions qui semblent « comparables ». Cela explique l'envergure relativement restreinte du corpus sur lequel repose cette étude.

Les définitions figurant dans le Trésor sont souvent plus longues ou plus étoffées que celles de ses prédécesseurs.[18]

[18] Voir aussi les conclusions des comparaisons du TLF au DAALF et au FEW. Elles avaient abouti à un résultat analogue.

	Littré	DAALF	TLF
absurde	Qui est contre le sens commun.	Qui heurte le sens commun.	Qui est manifestement et immédiatement senti comme contraire à la raison au sens commun ; …
abyssal	Sans fond, profond.	Théol. Dont la profondeur est insondable.	D'une profondeur non mesurable, comparable à celle d'un abîme, d'un abysse :

Il arrive qu'elles soient désormais plus compliquées :

	Littré	DAALF	TLF
absurde	En parlant de personnes, qui parle ou agit contre le sens commun.	Qui viole les règles de la logique, de la raison.	Qui agit, se comporte, juge d'une manière non conforme aux lois ordinaires de la raison.

Nombre de définitions sont remaniées dans le TLF, mais il n'y a finalement pas de transformations fondamentales en matière de définitions. Les modifications restent superficielles et ne concernent guère le type de définition. Par exemple :

	Littré	DAALF	TLF
abstrus	Difficilement accessible à l'entendement.	Qui est difficile à comprendre	Difficile à comprendre, à pénétrer.
absurdité	Vice de ce qui est absurde.	Caractère de ce qui est absurde.	Caractère ou sentiment de ce qui est absurde, contraire à la raison.

Les rédacteurs emploient donc d'autres mots ou une syntaxe légèrement modifiée, tout en gardant la même structure. Les progrès que l'on constate de temps à autre se situent généralement entre le Littré et le DAALF, mais pratiquement jamais dans le Trésor.

	Littré	DAALF	TLF
appel comme d'abus	appel interjeté d'une sentence rendue par un juge ou supérieur ecclésiastique, qu'on prétend avoir excédé ses pouvoirs ou contrevenu aux lois.	Recours contre les abus de pouvoir que commettaient les autorités ecclésiastiques, en empiétant sur l'ordre temporel.	Recours contre un abus de pouvoir commis par une autorité ecclésiastique qui empiète sur la juridiction royale, ou inversement.
abuser	User mal, se prévaloir de.	User mal, user avec excès.	User mal ou avec excès d'un bien.

Une de ces améliorations consiste à rendre les définitions plus générales. Là encore, le grand pas en avant s'est effectué au sein de l'équipe Robert et pas à Nancy.

	Littré	DAALF	TLF
absurde	En parlant de personnes, qui parle ou agit contre le sens commun.	Qui viole les règles de la logique, de la raison.	Qui agit, se comporte, juge d'une manière non conforme aux lois ordinaires de la raison :
absurdité	Vice de ce qui est absurde.	Caractère de ce qui est absurde.	Caractère ou sentiment de ce qui est absurde, contraire à la raison.

Ce sont là quelques tendances observées dans les premières pages de cette œuvre magistrale qui allait subir par la suite bien des modifications au cours de sa publication. Il convient par conséquent d'analyser les données d'un autre échantillon en provenance d'un tome ultérieur. En l'occurrence, les périphrases définitionnelles contenues entre les lemmes *transfiler* et *transfuser*.

Il est frappant de constater qu'un grand nombre de définitions sont citées d'après des ouvrages spécialisés.[19] Disons d'emblée que cette technique est propre au TLF et n'était pas employée de cette façon lors de la rédaction d'autres recueils.

[19] Voici les consignes rédactionnelles à cet égard : « On empruntera une définition (analytique ou synonymique) à un dictionnaire que dans deux cas : (1) mots scientifiques et/ou techniques, ou emplois scientifiques ou emplois scientifiques et/ou techniques des termes généraux, lorsque le rédacteur n'est pas en mesure d'élaborer une définition originale […] On se pénétrera de l'idée que dans tous les autres cas une définition meilleure est possible à partir de notre documentation (Projet de fascicule des normes, 2° Partie. Rubrique de Synchronie, 1972, page 6 [Archives Nancy]. « il est recommandé […] 3. de forger si possible, la définition scientifique, à l'aide de termes susceptibles d'être admis à la nomenclature du T.L.F. et de prévoir alors des renvois d'article à l'article pour les expliciter. Si cela n'est pas possible, il y a lieu d'emprunter la définition scientifique à un dictionnaire de référence et d'expliciter entre crochets les mots rares susceptibles de ne pas être admis à la nomenclature du T.L.F (CRTLF : Pour un nouveau cahier de normes. Compte rendu de la réunion des experts tenue les 22 et 23 février 1979 ; de la réunion des réviseurs et relecteurs tenue le 24 février 1979 [Archives Nancy]).

	Littré	DAALF	TLF
transfiler	Joindre deux toiles au moyen d'un lacet de corde qui, au travers d'œillets, passe alternativement de l'une à l'autre.	Joindre (deux toiles) bord à bord en passant un bout de ligne dans les œillets de l'une et de l'autre alternativement.	„Rapprocher deux morceaux de toile bord à bord au moyen d'un bout de ligne passant alternativement des œillets pratiqués dans l'un, dans ceux pratiqués dans l'autre" (GRUSS 1978).
transformation		Modification d'un corps ou d'un système de corps à la suite d'une ou plusieurs réactions chimiques.	„Modification d'une substance, impliquant un changement dans sa composition chimique, due à un accroissement, une diminution ou un réarrangement des atomes contenus dans ses molécules" (UV.-CHAPMAN 1956).
transformation		Modification d'un corps ou d'un système de corps qui n'est le siège d'aucune réaction chimique.	„Tout changement dans un corps ou une substance qui n'implique pas de modification de sa composition chimique" (UV. CHAPMAN 1956).

Quant au type de définition, les périphrases hypéronymiques sont largement majoritaires dans ce deuxième échantillon.[20] Ceci vaut par ailleurs à la fois pour les définitions citées et pour celles rédigées au sein de l'équipe de Nancy. Il semble que les consignes rédactionnelles encourageant les lexicographes à privilégier ce modèle ont été suivies d'effet.[21] De temps à autre, les auteurs se contentent de synonymes. Dans cet échantillon, les contenus sémantiques correspondant à six entrées verbales sont exprimés à l'aide de synonymes.[22]

s.v. *transfixer, verbe trans.*	*Rare*. Transpercer.
s.v. *transformer, verbe trans.*	**—** *Empl. pronom. réfl.* Se métamorphoser.
s.v. *transformer, verbe trans.*	**—** *Empl. pronom.* Se métamorphoser en.
s.v. *transfuser, verbe trans.*	**—** *Empl. pronom.* Se transmettre.

Tous les autres types de définition ne jouent pratiquement aucun rôle (définitions antonymiques, métonymiques, énumératives, par approximation, etc.).

[20] Voir aussi Mathieu-Colas 1996 :221 : « Le *TLF*, il est vrai, ne propose aucun codage systématique, mais sa prédilection pour les « définitions hypéronymiques » […] implique le recours constant à des classificateurs : *plante, instrument de mesure, vêtement*, etc. ».

[21] *Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 et 24 février 1979 lors de la « Réunion des experts »* (document interne) : [définition hypéronymique] « C'est la définition par excellence », tandis que les définitions antonymiques, conjonctionnelles et métonymiques sont des « Types à utiliser chaque fois que la définition hyperonymique est impossible ou serait maladroite ».

[22] Mais cf. Imbs 1960 :13 qui déconseille fortement le recours aux synonymes : « on voit aussi que, si, comme il semble, le français ne possède que rarement des synonymes absolus, cette méthode est aussi peu scientifique que possible… ».

Voici à nouveau un regard « diachronique » sur les définitions des différents ouvrages. On constate encore une fois qu'un bond qualitatif perceptible se rencontre d'habitude entre le Littré et le DAALF, et non pas entre le DAALF et le TLF. Citons à titre d'exemple :

	Littré	DAALF	TLF
transformation	Changement d'une forme en une autre	Le fait de se transformer. Modification qui en résulte.	Action de se transformer ; résultat de cette action.
transformer	Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.	Prendre une autre forme, un autre aspect, une autre manière d'être.	Devenir différent en prenant l'aspect, la manière d'être de.
transformer	Changer de forme.	devenir* (différent ou autre) en prenant la forme, l'aspect, la nature de…	Se métamorphoser en.

Plus d'une fois, les définitions se sont raccourcies dans le DAALF au point de ne plus contenir que les éléments nécessaires à l'identification. A nouveau, ce n'est pas l'équipe de Nancy qui est à l'origine de cette transformation, mais son prédécesseur.

	Littré	DAALF	TLF
transformisme	Hypothèse biologique, émanée des travaux de Lamarck et de Darwin, d'après laquelle on admet que les espèces dérivent les unes des autres par une série de transformations que déterminent les change-ments de milieux et de conditions vitales.	Théorie de l'évolution* selon laquelle les espèces* dérivent les unes des autres, par des transformations successives expliquées de diverses façons.	Théorie de l'évolution des êtres vivants d'après laquelle les espèces se transforment par filiation au cours des différentes époques géologiques.
transformateur	Qui a la puissance de transformer.	Qui transforme.	Qui transforme.

L'équipe entourant Robert a effectué de nombreux progrès en matière de définitions, surtout en les simplifiant. Il semble que les Nancéiens aient eu du mal à dépasser si vite une œuvre d'une telle qualité.

	Littré	DAALF	TLF
transfixion	Procédé d'amputation qui consiste à traverser d'un seul coup les chaires saines au-dessous d'une tumeur, avec un couteau à amputation ou un bistouri dont le tranchant est tourné vers la peau.	*Chirurg*. Procédé d'amputation qui consiste à traverser d'un coup, avec le couteau ou le bistouri, la partie que l'on veut amputer et à couper les chairs de dedans en dehors.	„Technique d'amputation consistant à transpercer les tissus mous en allant aussi près de l'os que possible et à les sectionner ensuite en partant de la profondeur vers la surface" *Méd. Biol*. t. 3 1972.
transfuge	Celui qui, à la guerre, abandonne son drapeau pour passer dans les rangs ennemis.	Militaire qui déserte en temps de guerre pour passer à l'ennemi.	Personne qui, en temps de guerre, d'hostilités, abandonne son armée, son pays pour passer à l'ennemi.

Ainsi, il n'y a à plusieurs reprises aucun changement à noter entre le Robert et le TLF :

	DAALF	TLF
transfini, -ie	*Nombre transfini*, nombre ordinal d'un ensemble ordonné infini.	*Nombre transfini*. Nombre ordinal d'un ensemble ordonné infini.
transformateur, -trice	Qui transforme.	Qui transforme.
transfuser	Faire passer (un liquide) d'un récipient dans un autre.	Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre.

Les modifications qu'on peut constater ne vont d'habitude pas bien loin et ne touchent en rien la nature même des définitions :

	DAALF	TLF
transfuseur, -euse	Personne qui pratique la transfusion.	Personne pratiquant la transfusion.
transfuseur, -euse	Appareil servant à la transfusion directe du sang d'un donneur à un receveur.	„Appareil pour la transfusion directe du sang du donneur au receveur" (*Méd. Biol*. t. 3 1972).

Dans le tome XVI, le caractère stéréotypique[23] des définitions m'a frappée à plusieurs reprises. Les définitions contiennent alors des informations qui ne sont pas indispensables pour l'identification du référent ou du concept en question.

[23] Martin 1990 :89. « La définition stéréotypique a pour visée la représentation effective ». Elle évoque donc au-delà de la définition minimale quelques propriétés du défini qu'on croit spécialement présentes dans la conscience du locuteur. Et plus loin (Martin 1990 :91) : « C'est dire que le lexicographe ne donne pas forcément dans l'encyclopédisme en allant au-delà de la définition minimale ». Mais cf. Cottez / Wagner 1975 :217, qui s'étaient déjà plaints du caractère parfois trop encyclopédique des définitions du Trésor. Plusieurs auteurs admettent la difficulté de déterminer des limites à cette pratique : Martin 1990 :91 : « Il semble bien difficile de tracer une limite précise entre les contenus linguistiques et les connaissances d'univers », et Rey 1990 :21 de l'épauler en parlant du « …flou des limites entre l'évocation de traits pertinents et celle de traits seulement caractéristiques, voire accidentels… ».

	DAALF	TLF
transformation	Action de transformer un essai (en points).	„Coup de pied placé ou tombé, qui se donne à partir d'une parallèle à la ligne de touche tirée du point de l'en-but où l'essai a été marqué ; le ballon passant au-dessus de la barre transversale reliant les poteaux transforme l'essai (4 points) en but (2 points)" (PETIOT 1982).

Lors de ces premières enquêtes, il est apparu que les problèmes soulevés par les définitions diffèrent selon la catégorie grammaticale du lemme. Pour cette raison, j'ai constitué et étudié des ensembles pour diverses parties du discours. Voici une énumération de quelques évolutions propres à certaines parties du discours.

J'ai évoqué plus haut l'accroissement des traits stéréotypiques et encyclopédiques dans de nombreuses définitions du TLF. Cela est notamment le cas dans les entrées lexicographiques consacrées à des noms ou à des verbes.

	DAALF	TLF
aboulie	Méd. Trouble mental caractérisé par une diminution ou une disparition de la volonté.	*PSYCHOPATHOLOGIE*. Trouble mental caractérisé par la diminution ou la privation de la volonté, c'est-à-dire par l'incapacité d'orienter et de coordonner la pensée dans un projet d'action ou une conduite efficiente.
loir	Petit mammifère rongeur (*Muscardinidés*), scientifiquement appelé *glis*, à poil gris et à queue touffue, qui se niche dans les creux des arbres ou des rochers.	Petit rongeur au pelage gris et à longue queue, vivant dans les creux des arbres, se nourrissant essentiellement de fruits, et qui hiberne pendant les saisons froides.
dysenterie	Maladie infectieuse caractérisée par une inflammation ulcéreuse du gros intestin provoquant les évacuations sanguinolentes accompagnées de coliques violentes.	MÉD. Inflammation intestinale grave ; maladie infectieuse et contagieuse provoquée par divers agents pathogènes et caractérisée par des diarrhées violentes avec présence de sang, de pus et de mucus.
aboyer	Donner de la voie, en parlant du chien et de quelques autres animaux (renard).	Émettre son cri le plus habituel consistant en un bruit sonore et bref, généralement répété par saccades.

Les sondages initiaux avaient mis en évidence que de nombreux progrès concernant les définitions étaient advenus lors de la rédaction du DAALF, ce qui diminuait les possibilités du Trésor de briller en présentant des innovations qui s'imposaient depuis longtemps. Comme les rédacteurs de Nancy s'efforcent souvent de modifier la définition malgré tout, le résultat dans le TLF finit de temps à autre par être moins bon que dans les modèles (voir notamment *sentinelle*, *képi*, *aromatiser*). Il s'avère que cette constatation vaut à nouveau surtout pour les verbes et les substantifs :

	Littré	DAALF	TLF
sentinelle	Soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'un poste, d'un monument, etc.	Soldat qui a la charge de veiller, de faire le guet* devant un lieu occupé par l'armée, de protéger un lieu public, etc.	Soldat armé chargé d'assurer la garde d'un poste militaire, d'un lieu occupé par l'armée, etc.
accoutumance	Action de s'accoutumer	*Spécialt.* en T. de Biol., de Méd. Processus par lequel un être vivant devient de moins en moins sensible à l'action d'un agent extérieur (médicament, poison…)	— PHYSIOL., PSYCH. L'accoutumance „c'est le phénomène biologique qui permet à l'organisme de s'adapter progressivement à certaines substances toxiques et à en tolérer des doses quotidiennes qui seraient mortelles pour un organisme vierge". (POROT 1960)
jacinthe	Terme de botanique. Genre de plantes liliacées, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins. On y distingue la jacinthe des jardiniers, dite particulièrement jacinthe, *scilla italica*, L. et aussi la jacinthe orientale, hyacynthus orientalis, L.	*Bot.* […] Plante monocotylédone (Liliacées), scientifiquement nommé hyacinthus, herbacée, vivace, bulbeuse, à feuilles linéaires, à hampe florale portant une grappe simple de fleurs campanulées, richement colorées et très parfumées.	Plante bulbeuse, vivace, à feuilles linéaires et à hampe florale le plus souvent unique portant une grappe de fleurs colorées et parfumées.
képi	Genre de casquette que portent certains corps de troupes françaises en Afrique	Coiffure rigide, de drap ou de toile, à fond plat et surélevé, munie d'une visière, qui fut longtemps portée par les militaires de tous grades et que portent encore les officiers, aspirants et sous-officiers de l'armée de terre, les légionnaires, les gendarmes, […], les agents de police, les facteurs…	Coiffure rigide, de forme cylindrique, à fond plat et surélevé, munie d'une visière, portée en France par les officiers et sous-officiers de certaines armes, par certains fonctionnaires et employés et, anciennement, par les écoliers de certains établissements publics.
losange	Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux sans que les angles soient droits.	*Géom.* […] Parallélogramme* dont les côtes sont égaux, en particulier lorsque ses angles ne sont pas droits (c'est-à-dire lorsqu'il ne s'agit pas d'un carré).	— GÉOM. Parallélogramme ayant des côtés égaux et dont les angles ne sont pas droits.
échanger	Donner et recevoir par échange. Échanger une chose pour une autre.	Donner une chose et en recevoir une autre en contrepartie.	Donner une chose et en recevoir une autre en contrepartie.
vétiller	S'amuser à des vétilles.	S'occuper à des choses insignifiantes.	S'occuper de choses insignifiantes.
aromatiser	Mêler une substance aromatique à…	Parfumer avec une substance aromatique.	Parfumer avec des aromates ou des substances aromatiques :

Ce tableau montre que l'équipe entourant Paul Robert parvenait à trouver des formulations plus générales (*sentinelle*) et des périphrases évitant les mots de la même famille (*accoutumance, échanger, vétiller*). Une caractérisation pertinente remplace de simples associations culturelles (*képi*) et les caractéristiques distinctives gagnent en importance par rapport aux

informations purement encyclopédiques (*jacinthe*). Ces modifications sont convaincantes au point que les rédacteurs du TLF se sont vu obligés de les reprendre. Tel n'est pas le sort de tous les perfectionnements intervenus dans le DAALF. Lorsque celui-ci élargit à juste titre l'ensemble des référents possibles, en tenant compte du fait que la catégorie des losanges inclut celle des carrés,[24] Nancy décide d'en rester à une ancienne variante, décrivant les caractéristiques du losange de façon à en exclure le carré, ce qui ne correspond pas aux conventions établies en géométrie.

Par contre, les définitions de pronoms, de prépositions, d'interjections et d'adverbes sont, dans le Trésor, souvent innovantes. On présentera d'abord le cas des pronoms. Les rédacteurs du TLF évitent d'exprimer le sens du pronom lui-même. Au lieu de cela, ils insistent davantage sur la description de l'entourage et des constellations syntaxiques. Les paraphrases rédigées au sein de l'équipe Robert sont généralement substituables dans les contextes en question, tandis que les rédacteurs du TLF quittent la perspective du locuteur pour résumer le contenu sémantique de façon plus neutre. Leurs définitions ne pourraient désormais plus se substituer au mot défini.

	DAALF	TLF
mien	LE MIEN (toujours au *masc. sing.*). Ce qui est à moi, mon bien, ma propriété*. *Les préoccupations de tous et les miennes propres*, celles qui me sont particulières, que je ne partage pas avec d'autres.	*Le mien*. Ce que possède le locuteur. — [Avec le qualificatif *propre* ou le compl. *à moi*, qui marquent l'insistance sur le rapport au locuteur]

Dans ces articles, des syntagmes figurent à plusieurs reprises en sous-entrées. Les définitions du DAALF se focalisent sur le sens du pronom dans le syntagme en question. Celles du TLF, en revanche, portent sur le sens global du syntagme.

	DAALF	TLF
mien	DU MIEN, *en emploi partitif*. (Après *Mettre, ajouter*…). De ma personne, de mon fonds, de mes ressources… V. **sien** (mettre du). […] *Nous avons pu renflouer l'affaire, mais j'y ai mis beaucoup du mien*, de mon argent, de mon travail.	*Mettre du mien dans, y mettre du mien* (vieilli). Perdre de l'argent dans. *Rare*. Apporter une contribution personnelle. Payer de ma personne ; faire des efforts, mettre de la bonne volonté.
tu		*Dire « tu » à qqn.* Le tutoyer, s'adresser à lui en utilisant *tu* (et non pas *vous*).

[24] Le carré étant un cas particulier de l'ensemble des losanges, qui à leur tour sont un cas spécifique des parallélogrammes …

Le discours des définitions de pronoms et de prépositions a dans le TLF un caractère métalinguistique accusé. Ce n'est pas une paraphrase, mais un commentaire.

	DAALF	TLF
chez	Dans la demeure* de, au logis* de. Dans le pays de.	[Le groupe prép. signifie « dans la maison de, au domicile de, dans le magasin de… »] *Fam., gén. avec un pron*. Le groupe prép. désigne une communauté plus large (ville, village, région et même pays) avec laquelle les pers. ont des liens affectifs :
mien	*Les préoccupations de tous et les miennes propres,* celles qui me sont particulières, que je ne partage pas avec d'autres.	— [Avec le qualificatif *propre* ou le compl. *à moi*, qui marquent l'insistance sur le rapport au locuteur]

Ces explications méta-discursives figurent de temps en temps entre crochets. Elles sont généralement très détaillées et précises, mais cela complique parfois la compréhension.

	DAALF	TLF
parmi	(Appartenance d'une chose, abstraite à un ensemble d'êtres vivants). (Appartenance d'une chose, d'une personne à un ensemble).	[Suivi d'un subst. plur. ou coll. ; désignant un ensemble de pers. ou de choses] [Ce qui est dit vaut pour un sous-ensemble, spécifié ou non, voire pour la totalité des éléments de l'ensemble] [Un élément supplémentaire est affecté à l'ensemble ou s'y trouve localisé] [Cet élément est de même nature que ceux de l'ensemble lui-même]

Voici une dernière remarque à propos de l'allure métalinguistique de nombreuses définitions : à regarder les explications accompagnant les interjections depuis le Littré, on s'aperçoit qu'elles n'étaient jamais des paraphrases substituables au mot défini, mais de petits exposés sur ce que les interjections sont susceptibles d'exprimer, une sorte de glose. Le TLF est pourtant le premier dictionnaire à signaler ces circonstances à l'aide de crochets droits.[25]

[25] Curieusement, certaines formules expliquant la fonction des interjections ne sont pas entourées de crochets.

	Littré	DAALF	TLF
Crac !	Mot exprimant le bruit sec que font les corps durs se rompant ou s'entre-choquant. Interjection familière, exprimant la soudaineté d'un fait.	Mot imitant le bruit sec que font certains corps en se brisant, en éclatant. CRAC se dit aussi pour souligner le caractère soudain et inattendu d'un événement.	[Évoque un bruit sec, gén. celui de corps qui craquent, se brisent, se déchirent] [Marquant la soudaineté d'un événement]
Diantre !	Il s'emploie comme une sorte d'exclamation ou de jurement.	— Juron qui marque l'affirmation, l'imprécation, ou Exclamation marquant l'admiration, l'étonnement.	[Pour appuyer vivement une déclaration, pour marquer la surprise, l'admiration, la perplexité ou l'irritation]

Nombre de commentaires rappellent les idées clés de récentes théories linguistiques. Parmi elles, la linguistique de l'énonciation. Ainsi, des *embrayeurs*, comme par exemple, *demain, je, à côté,* « ne prennent de valeur que par référence à un locuteur émetteur et par référence au temps de l'énonciation ».[26] Ce phénomène fondamental apparaît dans la définition :

	DAALF	TLF
maintenant	Dans le temps actuel, au moment présent.	À l'instant, au moment où l'on dit « maintenant ».
je	Pronom personnel de la première personne du singulier des deux genres, au cas sujet	Pronom personnel non prédicatif (conjoint) de la 1re personne du singulier. [Dans un dialogue ou dans un discours] Celui, celle qui parle ou qui écrit ; celui, celle qui dit « je ».

D'une façon plus générale, la situation d'énonciation gagne en importance dans les définitions du TLF, notamment dans celles des interjections. Ces périphrases définitionnelles sont souvent enrichies d'informations supplémentaires sur le contexte d'énonciation :

	DAALF	TLF
Brrr !	Marque un sentiment de crainte, une sensation de froid, un bruit de roulement…	Expression utilisée par une personne, pour traduire une sensation de froid. Un sentiment de crainte ou d'effroi.
Fi !	Interjection exprimant la désapprobation, le dédain, le mépris, le dégoût	[En employant *fi*, le locuteur exprime sa répugnance, son dégoût vis-à-vis d'une attitude ou de propos propres à l'interlocuteur ou rapportés à d'autres pers.]

[26] Dubois 2001 s.v. *embrayeur*. Voir aussi fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/na/na_2278_pO. 17 sept. 2003 : « Les théories de l'énonciation placent au cœur de leur problématique la façon dont le sujet parlant se situe par rapport à son énoncé […], et l'ancrage de l'énoncé dans la situation spatio-temporelle. Ces phénomènes ont longtemps été négligés par les linguistes parce qu'ils étaient liés à l'actualisation de la langue dans la parole. Pour certaines théories linguistiques, on peut faire dériver tous les éléments linguistiques liés à la situation d'énonciation (exemple : moi, ici, maintenant) d'éléments indépendants de cette situation ».

En lisant les définitions d'autres interjections, on sent clairement l'influence de la pragmatique, surtout à travers la théorie des actes de langage.[27] Selon Austin, beaucoup d'éléments lexicaux ne possèdent pas de sens susceptible d'être décrit dans une périphrase et indépendamment d'un contexte donné. Il est pourtant impossible de nier que ces unités-là ont toutefois un impact sémantique. Les éléments en questions ne font alors pas de constatations sur la réalité, mais énoncés dans une situation concrète, ils remplissent une fonction langagière qui peut être considérée comme un acte.[28] Au lieu de chercher à présenter un sens stable de l'unité lexicale, les rédacteurs décrivent la fonction comme l'accomplissement d'un acte :

	DAALF	TLF
Euh !	Interjection qui marque l'embarras, le doute, l'étonnement, l'hésitation	[*Euh* retarde le moment de répondre à la question d'un interlocuteur, question qui embarrasse ou surprend le locuteur] [*Euh* retarde le moment de donner une réponse à un interlocuteur, réponse qui peut surprendre, décevoir ou choquer l'interlocuteur] [*Euh* retarde le moment d'accomplir un acte ordonné ou demandé par l'interlocuteur]

Pour finir, faisons quelques remarques sur les définitions de verbes. Les informations concernant les compléments d'objets ont habituellement leur place entre crochets avant la définition. Elles ne devraient théoriquement pas apparaître dans la description du contenu sémantique du verbe. Il n'est cependant pas exclu que des objets potentiels y figurent pourtant.

	DAALF	TLF
transformer	Faire passer d'une forme à une autre, donner un autre aspect, d'autres caractères formels à…	[Le compl. d'obj. désigne une pers., son aspect physique, sa manière d'être,…] Donner une autre forme à. Donner un aspect différent à. Changer complètement le caractère, la nature, l'état psychologique de quelqu'un.[29]

[27] D'abord Austin 1962.

[28] Stammerjohann *et al*. (edd.) 1996 :55-56 : « "Once we realize that what we have to study is *not* the sentence but the issuing of an utterance in a speech-situation, there can hardly be any longer a possibility of not seeing that stating is performing an act" (1962 :139) » ainsi que « These performatives […] are utterances which cannot simply be disregarded as nonsense, although they are not apparently used with any attention of making true or false statements. The peculiar thing about performatives is that uttering them implies not only saying but actually doing something ».

[29] A mon avis, les rédacteurs devraient procéder comme à l'article *trifouiller*, ou ils introduisent des parenthèses dans la définition : « **1.a)** Remuer, retourner (quelque chose) dans tous les sens en instaurant un certain désordre ».

A d'autres occasions, les objets font partie de la définition et ne sont pas du tout signalés à part. Cette politique a de quoi surprendre, car par endroits, les prédécesseurs avaient déjà clairement exclu les compléments de définitions :[30]

	DAALF	TLF
transfuser	Faire passer (un liquide) d'un récipient dans un autre Faire passer (du sang d'un individu) dans le corps d'un autre.	Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Injecter du sang dans les veines d'un malade, parfois d'un animal. Transmettre des éléments du sang, *p. ext.*, des caractères héréditaires.

La répartition d'informations entre les définitions et les entre-crochets se fait donc de manière aléatoire. Toujours dans une entrée verbale, certaines explications ressemblant formellement à des définitions sans l'être en réalité, surprennent :

s.v. *aboyer* **I. —***Sens propre*. [En parlant du chien] Émettre son cri le plus habituel consistant en un bruit sonore et bref, généralement répété par saccades. [Le sujet est un nom désignant un chien ou un animal de la même famille] Il peut s'agir :
A. — D'un bruit familier au milieu d'autres dans la nature :
…
B. — Ou d'un réflexe significatif qu'il soit instinctif ou acquis par dressage :

Aussi pertinentes soient-elles, les deux dernières propositions définissent *aboiement* et non *aboyer*.

Avant de terminer cet aperçu, je me permettrai d'évoquer quelques observations générales faites lors de l'analyse des différents échantillons. Certaines innovations introduites dans le TLF ne sont pas forcément des améliorations. A l'article *victuaille*, le Trésor réduit une définition bipolaire à de simples synonymes.

	DAALF	TLF
victuaille	*Vx* (Au sing.). Aliment, nourriture dont on fait provision.	*Au sing*., *vx* ou *littér*.. Aliment, nourriture.

Les rédacteurs du TLF ne veillent d'ailleurs guère à choisir des définissants de façon à éviter des mots de la même famille. Il est alors fortement probable qu'un lecteur ignorant la signification de l'entrée aura du mal à comprendre la définition. Il sera par conséquent renvoyé d'article en article.

[30] A ce sujet, voir aussi Martin 1976 :453 et Hausmann 1977b :217.

	DAALF	TLF
aboutage	Mar. Action de joindre par un nœud les bouts de deux cordages.	*MAR.* Action d'abouter par un nœud les extrémités de deux cordages.

Une bonne définition n'a normalement pas le droit de contenir le défini.[31] Plusieurs définitions du TLF ont pourtant recours au mot défini, notamment lors de l'explication de lexies complexes.

	TLF	GLLF	GR85
raisonnement par l'absurde	Méthode de raisonnement qui pour établir la vérité d'une proposition montre que sa négation conduirait à une absurdité.	qui prouve une proposition en montrant que la proposition contradictoire est manifestement fausse.	démonstration d'une proposition effectuée en montrant que la proposition contradictoire mène à une conclusion manifestement fausse.

Bien que dans ce cas précis, la compréhension n'est peut-être pas en danger, il apparaît clairement que d'autres dictionnaires accordent plus d'importance à ce principe. Notamment, les rédacteurs du GLLF font un grand effort pour éviter toute reprise du mot défini dans la périphrase définitionnelle.

Dans le cas d'*aboutage*, le définissant n'est pas seulement de la même famille, mais il est encore moins connu que le mot employé dans la définition du DAALF. Cela arrive souvent, malgré les consignes de rédaction intimant de préférer toujours le vocabulaire commun.[32]

Résumé

Avant de commencer le travail au CRTLF, Imbs avait déjà des idées vagues et assez particulières sur l'art de définir. Il est évident que celles-ci ne découlaient d'aucune expérience pratique. Lorsqu'un nouveau remède (l'analyse componentielle) apparaît sur le marché, Imbs y croit de suite et fermement.[33] Au lieu d'examiner ce qu'il vaut dans la pratique, le directeur décrète son usage généralisé. Il continue à glorifier cette méthode même à un

[31] Bajo Pérez 2000 :35. « Lo definido no debe entrar en la definición ».

[32] Imbs 1960 :14. « Le définissant doit toujours être plus connu que le défini ». Ainsi que Imbs 1971b (Préface) :XXXIX. « …il ne doit expliquer l'inconnu ou le mal connu de la langue qu'à l'aide de mots et de structures syntaxiques supposées connues du lecteur-consultant ». D'autre part, Imbs 1971b (Préface) : XXXVIII avait prétendu qu'une définition de dérivés pouvait se contenter de rappeler le mot de base. Cela revenait à dire que dans le TLF, il était tout à fait légitime de définir une unité lexicale à l'aide d'un mot de la même famille.

[33] Mais cf. Rey-Debove 1970 :29 à propos de la définition : « …d'autre part, elle doit dans de nombreux cas excéder l'analyse sémique, car si les définitions n'étaient ni redondantes ni encyclopédiques, elles se transformeraient en énigmes ou en devinettes ».

moment où la pratique effective s'est certainement heurtée aux limites de cette approche. Il vante donc l'utilité de l'analyse componentielle sur les premières pages d'un ouvrage dont les définitions ne présentent guère de traces de cette manière d'aborder l'analyse sémantique d'un mot. Comme plusieurs linguistes remarquent cet écart, le TLF encaisse beaucoup de critiques à cet égard.

Un regard sur le résultat lexicographique ne révèle guère d'innovations dans les définitions du TLF. L'absence de dynamique devient spécialement frappante lorsqu'on confronte le cas du TLF aux nombreuses innovations apparues lors de la rédaction du DAALF.[34] En outre, les résultats ne correspondent guère aux ambitions du directeur. Au départ, les définitions sont rarement hypéronymiques, mais sont pour la plupart de simples paraphrases. L'évolution de l'ouvrage mène vers plus de définitions s'articulant sous la forme de genre prochain et différence spécifique. Elles intègrent d'ailleurs plus d'éléments « encylopédiques ». Un grand nombre de définitions ne sont pas rédigées au sein de l'équipe, mais extraites de recueils spécialisés. En analysant l'œuvre, on se heurte donc immédiatement à l'énorme décalage entre l'image que le directeur donne du projet, et la réalité de ce dernier.

La répartition selon les parties du discours a mis en évidence que le poids de la tradition se fait surtout sentir dans les définitions nominales ou verbales. Les phrases explicitant dans le TLF le sens de pronoms, de prépositions, d'interjections et d'adverbes, contiennent considérablement d'inédit. On y ressent souvent l'écho des découvertes récentes en linguistique.

On s'aperçoit d'ailleurs que les définitions du TLF sont rédigées pour un locuteur ayant une bonne compétence en langue. Elles ne visent guère à enseigner des significations que l'on pourrait ignorer. En effet, le vocabulaire utilisé dans les définitions va bien au-delà du français fondamental, et les rédacteurs ont souvent recours à des mots appartenant à la même famille que l'unité à expliquer.

Conclusion

Le cas des définitions montre une fois de plus à quel point le comportement du recteur Imbs, qui se contentait régulièrement d'évoquer des mots clés de la recherche contemporaine, a parfois contrecarré un développement qui aurait été positif. Il était convaincu *à priori* qu'une approche consciente, scientifique et synchronique, produirait des résultats bouleversants. Comme on vient de le voir, le choix des bases théoriques affichées s'est pourtant

[34] Voir aussi http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/histoire_dico/mvd._XX_dico.html le 19 septembre 2003, où on souligne « la qualité du travail définitoire » effectué dans l'équipe de Paul Robert.

effectué sans considérer les exigences du terrain. En cours de route, il s'est avéré que le fondement théorique n'était pas valable et que les méthodes définies à partir de celui-ci n'étaient pas applicables de façon systématique. Les responsables ne se remettent toutefois jamais en question, ni dans leurs discours, ni dans leurs actes. Au lieu de s'avouer les limites de l'apport de l'analyse componentielle, la direction insiste dans les présentations officielles sur le caractère novateur des méthodes appliquées. La pratique effective, en revanche, n'est guère réfléchie. Faute de doctrine claire et maniable, les rédacteurs se débrouillent comme ils peuvent, en suivant le plus souvent les modèles.[35]

En d'autres termes, en ce qui concerne les définitions, l'équipe de Nancy n'a pas fait la révolution.[36] Les définitions figurant dans le Trésor ne se distinguent guère de leurs homologues, et ne contribuent par conséquent pas énormément à la spécificité du TLF. Si le Trésor est une œuvre unique, ce n'est certainement pas pour ses définitions.

En regardant les ambitions en matière de définitions, il apparaît nettement que l'équipe du Trésor cherchait à rompre à tout prix avec les traditions lexicographiques, notamment en introduisant des méthodes novatrices. Cette tentative est restée infructueuse, parce que les responsables se sont contentés de s'engager avec élan sur les premières pistes qui s'annonçaient à l'horizon. Ils n'ont jamais essayé de continuer les discussions et les recherches jusqu'à l'obtention de résultats convaincants et praticables. Les dernières recherches dans ce domaine ont d'ailleurs montré que le regard diachronique aidait à identifier les éléments saillants.[37] L'approche historique serait par conséquent susceptible d'augmenter la qualité des définitions. De toute façon, comme au TLF, l'analyse sémantique était censée être principalement synchronique, l'équipe n'aurait jamais cherché dans ce sens.

On avait déjà évoqué l'écart qui commence à se creuser entre les discours officiels tenus par les responsables et les résultats réellement obtenus. pourquoi les contradictions éclatantes n'ont-elles jamais été thématisées ? Une discussion ouverte n'aurait-elle pas

[35] Schmidt 1986 :89 a déjà dénoncé des « Traditionslinien ». Les variations entre les définitions des dictionnaires ne sont souvent que superficielles. Voir aussi Hausmann 1994 :145, qui découvre que certaines définitions sont « le résultat d'une intertextualité lexicographique, les textes du GR et du Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (GDEL) ayant été fondus et réécrits ». Cela ne saurait étonner, car Martin 1969 :52 avoue que le travail définitionnelle, notamment la recherche des éléments sémiques minimaux, s'est effectué « à partir de définitions recueillies dans les principaux dictionnaires ».

[36] Voir aussi l'observation d'Alain Rey 1977 :152 : « …et reproduit des « définitions » de qualité et d'époque variables ».

[37] Voir les travaux dans Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004, par exemple Klein 2004 :79 : « Wenn die Veränderlichkeit der klassematischen Strukturen nachgewiesen werden kann, lassen sich durch das Nachzeichnen der Wandlungen bestimmte Tendenzen der semantischen Entwicklung des Gesamtwortschatzes skizzieren. Gerade die historische Betrachtung zeigt aber auch, dass die vollständige semantische Beschreibung notwendigerweise über die Ebene der funktionalen Oppositionen hinaus ausgeweitet werden muss ».

favorisé un dialogue plus fructueux sur les divers problèmes lexicographiques ? On se demande finalement si l'attitude des responsables à cet égard était très constructive.

3.3.4 Relations paradigmatiques

Introduction

Un bon dictionnaire est censé refléter le caractère du lexique d'une langue. L'un des traits fondamentaux d'un vocabulaire est précisément le fait que les éléments ne sont pas indépendants les uns des autres, mais qu'il existe entre eux diverses relations sémantiques, notamment d'ordre paradigmatique, à savoir la synonymie, l'antonymie, l'hyponymie, l'hypéronymie, la co-hyponymie, etc. Comment le lexicographe parvient-il à découvrir ces rapports ? Selon l'avis de Josette Rey-Debove, ces relations « sont repérables dans le contexte ».[1] C'est ce que Imbs avait déjà remarqué lors de la préparation du TLF : « il en existe d'autres qui sont de nature *paradigmatique* […] et sont fréquemment attestés dans des textes provenant d'écrivains quelque peu prolixes ou désireux, non seulement de dire, mais encore d'éclairer leur dire par des ressources synonymiques ou antonymiques du vocabulaire ».[2]

Imbs attribue en définitive une très grande importance aux relations paradigmatiques ; à la synonymie surtout. Celle-ci s'avère fort utile à différents stades du travail lexicographique. Ainsi, les synonymes aident par endroits à décider des découpes sémantiques lors du traitement d'un mot polysémique. Si les synonymes correspondant à deux sens différents se trouvent en forte opposition sémantique, il y a lieu de signaler ce fait en divisant la matière en deux sections. Quant à l'indication des synonymes dans les articles, le directeur a l'ambition d'être aussi exhaustif que possible. Certaines lexies entretenant des relations paradigmatiques avec la vedette figurent dans les exemples, où ils sont mis en italique.[3] Lorsque les synonymes et les antonymes d'une entrée sont très nombreux, les articles sont dotés d'un pavé réservé aux associations paradigmatiques. Dans certains d'entre eux, l'équipe tente d'expliquer en quoi les synonymes énumérés se distinguent. Finalement, les synonymes serviront lors de la consultation du dictionnaire, en constituant une aide à l'encodage.[4] Voilà les ambitions de l'équipe en matière d'analogie. Jetons désormais un regard dans l'atelier.

Recherche d'associations paradigmatiques et théorie des graphes titre la revue *Le Français Moderne* en 1973.[5] Cet intitulé laisse à penser que le laboratoire découvrait des relations paradigmatiques grâce à des procédés mathématiques. En y regardant de plus près,

[1] Rey-Debove 1990 :636.
[2] Imbs 1971b (Préface) :XXVI.
[3] Voir aussi Imbs 1971b (Préface) :XL : « On a privilégié surtout ceux qui illustrent les associations paradigmatiques indicatrices de synonymes ou d'antonymes ; ou illustrant par des contextes riches les thèmes ou les domaines d'application des acceptions… ».
[4] Imbs 1971b (Préface) :XXXVII. Voir aussi Hausmann 1977b :222 : « Ainsi l'article n'est-il pas seulement classement des énoncés produits, mais répertoire de modèles pour produire de nouveaux discours ».
[5] Michon / Potdevin 1973 :433-447, ainsi que Hamon / Michon 1974 :5-24.

on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'un moyen permettant de repérer automatiquement les synonymes, antonymes et autres, mais bel et bien d'une recherche sur la constitution de champs sémantiques à partir d'associations paradigmatiques relevées au préalable. Un autre procédé semble par contre avoir été d'une très grande utilité pour la découverte de séries paradigmatiques, c'est celui des groupes binaires. Des mots appartenant à une même partie du discours et sémantiquement apparentés se trouvent souvent associés dans un même contexte.[6] Ils sont parfois reliés par certains connecteurs (*ou, et, donc, mais*…),[7] ce qui facilite le repérage. Les rédacteurs de Nancy ont interrogé l'ordinateur sur les états de groupes binaires, qui leur servaient de base de travail.[8]

Etant donné que le TLF dispose d'une base de documentation extrêmement large qui devrait l'avantager dans la recherche d'associations paradigmatiques, étant donné qu'il a développé des procédés menant à repérer ces relations automatiquement, il me paraît intéressant de me demander dans quelle mesure les relations paradigmatiques exposées dans le Trésor se distinguent de celles figurant dans les colonnes de ses homologues.

Eu égard aux moyens exceptionnels et aux procédés novateurs auxquels l'équipe nancéienne pouvait recourir, il est étonnant de constater que les comptes rendus rédigés tout au long de sa parution parlent si peu de cet aspect du dictionnaire. Söll remarque en passant que les rapports associatifs indiqués ne lui semblent pas toujours les plus typiques et sont parfois même omis.[9] Hausmann est - quelques années plus tard - le seul à rentrer dans les détails. Il se plaint de la variabilité d'emplacement des synonymes dans l'article, qui compliquerait, à son avis, la consultation. Il apprécie d'autre part, l'effort fait pour préciser les différences entre divers semblables et regrette la disparition de ce procédé. La qualité du traitement des rapports associatifs serait, en définitive, très inégale d'un article à l'autre.[10] Il arrive qu'au sein d'une même entrée, un sens soit accompagné de nombreux synonymes et antonymes, tandis qu'un autre pavé de la même microstructure en est complètement dépourvu. D'où sa conclusion : « la présence de synonymes (et de contraires) semble due au hasard ».[11] Ces remarques rapides fournissent quelques indications, mais n'épuisent toutefois pas le sujet. On essaiera de ce fait d'enquêter plus systématiquement sur les relations paradigmatiques.

[6] Gorcy / Martin / Maucourt / Vienney 1970 :33.
[7] Michon / Potdevin 1973 :435.
[8] Selon Hausmann 1977b :222.
[9] Söll 1973 :362.
[10] Hausmann 1977b :226-228.
[11] Hausmann 1994 :147.

Les associations paradigmatiques dans le tome I

Regardons d'abord les débuts du Trésor, plus précisément les 35 articles entre *afferme* et *affilié, ée*. Les mots sémantiquement apparentés s'y rencontrent à différents endroits. Dans treize articles, donc environ un sur trois, on rencontre un pavé intitulé Rem[arque].

s.v. *affermir*

Rem. *(S')affermir* s'associe avec les synon. suiv. : *ancrer, arrêter, asseoir, assurer, attacher, cimenter, confirmer, conforter, consolider, corroborer, déterminer, encourager, endurcir, établir, étayer, fixer, fortifier, immobiliser, préciser, raffermir, raidir, renforcer, sceller, tremper ;* avec les anton. suiv. : *affaiblir, amollir, attendrir, débiliter, décourager, délabrer, ébranler, énerver, infirmer, mollir, ruiner*.

s.v. *affermissment*

Rem. **1.** *Affermissement* est notamment associé avec les quasi-synon. suiv. : *amélioration, assise, confirmation, consolidation, endurcissement, établissement, fixation, immobilisation, raffermissement, renforcement* ; avec les quasi-anton. suiv. : *affaiblissement, amollissement, attendrissement, délabrement, ébranlement, énervement, ruine.*

s.v. *afféterie*

Rem. […] **2.** Assoc. paradigm. rencontrées : *affectation, agréments efféminés , ambition de paraître, attitudes précieuses, bizarre (le), brio, catégorie du joli, convention, élégance, splendide façade, gêne, gentillesse, gesticulation menue, goût baroque et surchargé, goût immodéré pour la distinction, fausse grâce, grimaces, maniéré (le), maniérisme, mignardise, mines, pincement, précieux (le), recherche, snobisme, superficialité*. **3.** Anton. : *élan, épuration du goût, expression franche, expression juste et simple, gouaillerie, naturel, simplesse, simplicité.*

Dans ces rubriques, les rédacteurs s'efforcent souvent de préciser les traits différenciant les synonymes :

s.v. *affermer*

Rem. […] **2.** *Affermer* se trouve en relation synon. avec *amodier* et *louer* ; il se distingue de ce dernier par ses conditions d'emplois : *affermer* concerne essentiellement des biens ruraux, cédés en vue d'exploitation, pour un temps relativement court ; *louer*, de valeur plus gén., concerne une variété plus étendue de choses cédées en vue d'une utilisation pure et simple, pour un temps plus ou moins long.

s.v. *affiche*[1]*, subst. fém.*

Rem. *Affiche* est dans ce sens, voisin de *affectation*, dont il se distingue cependant en ce que ce qu'on affiche est authentique.

s.v. *affiché, ée*

Rem. **2.** *Affiché* se rapproche parfois du sens de *affecté*, dont il se distingue d'ordin. par l'exacte vérité de l'objet désigné :

De nombreux mots sémantiquement apparentés figurent d'ailleurs dans les définitions. Deux cas de figure se présentent alors : certains rédacteurs proposent des synonymes à la place d'une définition analytique. Dans l'échantillon concerné, c'est le cas de 26 synonymes.

D'autre part, les définitions conformes au principe de genre prochain et de différence spécifique, contiennent un total de seize hypéronymes.

Les citations fournissent également une riche récolte en synonymes, antonymes et autres rapports associatifs.[12] Sans rentrer dans les détails, disons d'emblée que la majorité des articles contiennent des exemples illustrant des relations paradigmatiques. Les unités lexicales en question sont souvent mises en italiques.[13]

s.v. *affermi, ie*

Ici l'on entre dans la nombreuse série des animaux, dont le corps, et surtout les membres, sont articulés, et dont
les tégumens sont *fermes*, crustacés, cornés ou coriaces.
Les parties *solides* ou **affermies** de ces animaux sont
toutes à l'extérieur : …
J.-B. LAMARCK, *Philosophie zoologique*, t. 1, 1809, p. 176.

Dans d'autres citations, on aperçoit des synonymes qui n'ont cependant aucune marque particulière. La mise en italiques des rapports associatifs n'est donc pas systématique.

s.v. *affichage*

Je persiste à penser que le nôtre [notre journal] dans les débuts … ne sacrifiait pas assez à la mode des titres en gros caractères… [R.R.] nous nous mîmes, sur ce point, à l'unisson des confrères, lesquels abusaient d'ailleurs de « **l'affichage** ». L. DAUDET, *Vers le roi*, 1920, p. 199.

Les synonymes sont en outre susceptibles de figurer à la suite de la définition. Dans cet échantillon, cela ne concerne que six synonymes répartis sur trois articles.

s.v. *affiche*[3]

B. — *PÊCHE*
— Petite tige dont on se sert pour fixer le verbeux sous l'eau. Synon. *fiche*.

On rencontre encore quelquefois, des synonymes dans la rubrique stylistique :

s.v. *affiler*[1]

STYL. **—** Le verbe *affiler* dans son sens propre est concurrencé […] par *aiguiser*, *affûter*, etc.

Pour conclure, on dira que dans les débuts de l'ouvrage, les rédacteurs ont pris soin d'indiquer de nombreux rapports associatifs. Seul un article sur quatre est entièrement dépourvu d'analogie.

[12] Cellard 1972b :20 avait déjà constaté que les exemples constituent une mine de renseignements d'ordre paradigmatique : « Le parti des rédacteurs a été de faire apparaître les valeurs, les nuances d'un même mot, son environnement sémantique (son « champ »), ses amis, ses ennemis, à travers ces exemples. Ainsi *âcre*, c'est « irritant… au goût, à l'odorat, à l'ouïe, pour les yeux », chacune de ces précisions illustrée d'un ou deux exemples. A travers eux apparaissent dans le champ du mot : acide, astringent, fielleux, aigre, irritant, corrosif, mordant, criant, convulsif. Ou s'appliquant à un sentiment, à un être : atroce, amer, salé, agressif, brûlant, ardent, acharné… ».

[13] Voir à ce sujet la digression « Les italiques dans les exemples détachés ».

Les rapports associatifs dans le tome XVI

Ces observations faites, on se penchera sur les 38 entrées allant de *trichrome, adj.* à *trigle, subst*. La majorité des synonymes figurent désormais à la suite de la définition :

s.v. *tricolore*	**1. a)** Qui a les trois couleurs : bleu, blanc et rouge, devenues au cours de la Révolution française l'emblème de la nation (couleurs représentant la fusion des trois ordres : le blanc, la monarchie, le rouge et le bleu — couleurs de la ville de Paris — représentant respectivement le peuple et le clergé). Synon. *bleu-blanc-rouge*
s.v. *tricot*[1]*, subst. masc.*	**2.** Vêtement, généralement épais et en laine, réalisé en tissu formé de mailles. Synon. *chandail, gilet, pull-over*.

A cet emplacement, on trouve 29 synonymes répartis sur 16 articles. Ce procédé – économique du point de vue typographique - s'emploie donc plus qu'au départ.

Les exemples révèlent toujours bien des associations paradigmatiques, quoique ce cas soit désormais moins fréquent (13). Les rédacteurs ont d'ailleurs renoncé à la mise en relief par italiques.

Il en va de même pour les définitions. On trouve toujours quelques synonymes à la place d'une définition, mais du point de vue quantitatif, on ne relève même pas un tiers de ce qui se trouvait dans le premier échantillon. Le nombre d'hypéronymes sémantiquement proches du mot vedette a diminué de moitié environ.

A la fin de l'ouvrage, les articles ne contiennent plus de pavés rassemblant des rapports associatifs. Les essais de synonymie distinctive – auparavant si courants – ont disparu, comme la rubrique stylistique d'ailleurs. Dans ce deuxième échantillon, je n'ai pas rencontré d'antonymes. Le nombre d'articles ne contenant aucune information d'ordre analogique a, en revanche, plus que doublé, il s'élève désormais au nombre de 21.

Bref, dans sa dernière phase de publication, le TLF insiste moins nettement sur les associations paradigmatiques. Grâce à la technique de mention rapide derrière la définition, les synonymes sont pourtant mieux répartis. De cette façon, les synonymes sont désormais associés aux sens correspondants, de manière à offrir un maximum d'informations avec un minimum de moyens :

s.v. *trifouiller*	**1. a)** Remuer, retourner (quelque chose) dans tous les sens en instaurant un certain désordre. Synon. fam. *farfouiller, tripatouiller, tripoter.* **b)** *Au fig*. Agiter, bouleverser moralement. Synon. *remuer, émouvoir, troubler*. **2.** *Empl. pronom*. Synon. de *se tripoter, se gratter*.

a) Fouiller dans quelque chose sans précaution et en y créant du désordre. Synon. fam. *farfouiller*.

c) *Au fig*. **Trifouiller dans, en qqc**. Se mêler plus ou moins bien de, avoir quelques notions de quelque chose. Synon. *se débrouiller dans/en*.

Comparaison des débuts avec le Grand Robert

28 entrées de l'échantillon délimité existent bel et bien des deux côtés et ont donc fait l'objet d'une confrontation. J'étais dans un premier temps désireuse de connaître les associations paradigmatiques présentées par le *Grand Robert de la Langue Française* contrairement au TLF, ainsi que leur emplacement. Il s'avère que 18 entrées du GR 85 contiennent des mots sémantiquement apparentés absents du TLF. Ce sont au total 63 unités lexicales que l'on ne trouve pas dans le TLF.

La grande majorité (42) d'entre elles figurent dans quinze articles sous forme de renvois. Cette méthode est en fait une spécificité du Robert et ne se rencontre guère dans le TLF. Elle constitue une source abondante de diverses sortes de rapports associatifs.

s.v. *1. affiche*

[…] ⇒ **Annonce, avis, placard, proclamation**. […] ⇒ **3. Poster** […] ⇒ **Affichage** […] ⇒ aussi **Distribution** […] ⇒ **Vedette** […] ⇒ **Affectation, ostentation** […].

On sent bien que le Robert préfère cette méthode à toutes les autres.

Les deux dictionnaires présentent souvent les mêmes rapports associatifs, sous des formes différentes : pour illustrer ceci, on citera l'article *affiche*. Le GR 85 y présente un renvoi à *Annonce*, alors que le rédacteur du TLF inclut un exemple contenant ce synonyme. Même constat sous *affiliation*. Dans le GR 85, *rattachement* constitue un renvoi. Le Trésor, quant à lui, le présente inséré dans un exemple.

Les relations paradigmatiques présentées dans le GR 85 ne se limitent cependant pas aux renvois. Dans ce dictionnaire, les rapports associatifs se communiquent de diverses manières : six contraires absents du TLF sont hébergés dans des rubriques intitulées CONTR. Neuf relations paradigmatiques propres au GR 85 figurent dans les définitions, et seulement cinq nouvelles unités peuvent être dégagées des exemples. Les rubriques spécifiques, les définitions et les exemples contiennent donc moins fréquemment de renvois, bien que ces endroits ne manquent pas d'exposer des relations paradigmatiques qui font défaut dans le TLF.

Parmi les articles présents finalement, seule une dizaine d'articles du GR 85 ne dépassent pas le TLF. Les articles *2. afficher, affichette, afficheur, euse, affidavit* et *affider(s')* sont de toute façon dépourvus d'analogie (ou presque). Tel n'est pas le cas d'*affermer, affermir, affermi, ie* et *affermissement*. Il apparaît que le collaborateur du TLF en charge de la rédaction des articles de cette famille de mots fait particulièrement attention aux relations paradigmatiques.

Dans un deuxième temps, j'ai relevé les mots sémantiquement apparentés qui figurent dans le Trésor mais pas dans le *Grand Robert*. Il est apparu que deux tiers des articles du TLF exposent des éléments absents du GR 85. Le nombre d'unités lexicales formant l'apanage du Trésor s'élève à 111.

La plupart des rapports associatifs évoqués dans les 56 articles intéressés se trouvent regroupés dans des Rem[arques] appartenant à seulement six entrées distinctes. Parmi eux, dix sont des antonymes. Contrairement au GR 85, les rédacteurs s'efforcent à quatre reprises de nommer la différence entre plusieurs synonymes. Un nombre très élevé de rapports associatifs (33) se communiquent à travers les exemples. Ils sont d'ailleurs bien répartis sur les différentes entrées et les sens divers. Dans les définitions, les associations paradigmatiques sont moins nombreuses, mais également bien réparies.

Les entrées, bien présentes dans la nomenclature des deux dictionnaires, mais dans lesquelles le Trésor ne présente aucune information au-delà de ce que l'on trouverait dans le GR 85, ne dépassent pas le nombre de huit. Beaucoup d'entre elles contiennent de toute façon très peu d'analogies. Seul *affichiste* et *affilage* sont clairement plus riches dans le GR 85.

Comparaison de la fin avec le *Grand Robert*

Compte tenu des mots figurant dans les REM[arques] et en DÉR[ivés], on en arrive à 43 unités lexicales considérées dans les deux dictionnaires. Se pose à nouveau la question de savoir en quoi le *Grand Robert* dépasse les informations d'ordre paradigmatiques fournies par le TLF. On s'aperçoit rapidement que presque la moitié des entrées du GR 85 proposent des mots sémantiquement apparentés qui ne sont pas entrés dans les colonnes du Trésor. Enfin, ce dictionnaire présente 62 unités lexicales exclusives.

La répartition ne change guère. La plupart de ces mots (39) figurent sous forme de renvois. Beaucoup d'autres (19), notamment des hypéronymes, se trouvent dans les défini-

tions. Les exemples restent courts et peu parlants en matière de paradigmatique. On n'y découvre que trois rapports associatifs ignorés du TLF.

Mis à part les neuf entrées entièrement dépourvues d'analogie dans les deux ouvrages, on ne rencontre que relativement peu d'articles (9) dans le GR 85 qui ne vont pas au-delà des associations paradigmatiques exposées dans le Trésor.

A l'inverse, un tiers des articles du TLF uniquement proposent des associations paradigmatiques omis dans le GR 85. C'est un apanage de quelques 27 unités lexicales. Une dizaine figurent à la suite de la définition. J'ai déjà signalé l'emploi renforcé de cette technique, ainsi que ses avantages. On trouve en outre toujours quelques hypéronymes ou synonymes dans les définitions et dans les exemples, mais ils sont désormais peu nombreux.

A côté des neuf articles exempts d'indications paradigmatiques, on trouve 19 entrées pour lesquelles l'analogie est clairement moins développée que dans le GR 85. Cela représente presque la moitié !

Evolution

Quelles sont les transformations que l'on peut observer ? Il est intéressant de constater à quel point le *Grand Robert*, notre point de comparaison, reste relativement constant. Les rédacteurs ont régulièrement recours à des renvois, mais impriment des exemples peu instructifs en matière d'associations paradigmatiques. Seuls glissements constatés : une légère hausse du nombre d'entrées manquant d'analogie, et quelques articles de plus qui ne surpassent pas le contenu du Trésor.

Evoquons encore une différence manifeste : les renvois du GR 85 concernent les éléments du champ lexical et les relations sémantiques au sens large. Cette conception ne se retrouve pas dans le TLF, qui ne présente que des synonymes, antonymes et hypéronymes.

Dans le TLF, les relations paradigmatiques perdent clairement en importance à mesure que la publication avance. Vers la fin de l'ouvrage, moins d'entrées apportent du nouveau. L'apanage du TLF en matière d'analogie se trouve en chute libre (111 → 27). Les pavés consacrés aux relations paradigmatiques, ainsi que la synonymie distinctive, disparaissent rapidement et sont remplacés par des énumérations rapides et sélectives derrière la définition. Les exemples s'avèrent moins riches en mots appartenant au même champs sémantique, et le nombre d'articles dont l'analogie est nettement moins développée que dans le *Grand Robert* a considérablement augmenté (1/4 → 1/2).

Conclusion

Pour le début de l'alphabet, les deux ouvrages foisonnent de rapports associatifs. Leurs richesses s'avèrent en grande partie complémentaires. Les seules différences résident dans le fait que le *Grand Robert* recourt plus aux renvois, tandis que les rédacteurs du TLF privilégient les remarques. Dans le TLF, les exemples sont davantage choisis pour illustrer des relations paradigmatiques.

Parvenu à la lettre T, le Trésor reste nettement en deçà du GR 85. Il est désormais rare d'y rencontrer des informations supplémentaires, alors que la liste des articles dont l'analogie est moins développée que chez la concurrence s'allonge beaucoup.

Il m'est donc impossible de me rallier aux observations de mon prédécesseur, qui conclue que « dans les derniers volumes du TLF, on observe une récolte très enrichie de *synonymes* et d'*antonymes* ».[14] A mon avis, l'équipe de Nancy définit au cours de la publication du TLF de plus en plus clairement ses priorités. Les relations paradigmatiques, bien prises en compte dans les premiers volumes, ne figurent pas parmi les objectifs prioritaires. La paradigmatique est par conséquent moins développée dans la seconde moitié, sans pour autant complètement disparaître.

Que peut-on dire, enfin, de l'apport des états de groupes binaires ? Il est apparu qu'une part impressionnante des citations exemplifie des rapports associatifs. Par endroits, les mots sont reliés par des connecteurs du type *et, ou, puis*, etc. Il est alors fort possible que la machine ait relevé et signalé ces paires. Dans d'autres cas, les mots se trouvent associés dans un même entourage, sans pour autant être reliés par un connecteur. Si les associations sont suffisamment fréquentes, elles devraient aussi figurer dans les états de groupes binaires. On décèle encore un troisième groupe parmi les citations contenant des relations paradigmatiques : les termes de rapports associatifs y figurent relativement éloignés les uns des autres. La sélection ne peut alors provenir des états de groupes binaires, mais de l'attention et du soin du rédacteur. La présence de la paradigmatique n'est donc pas due au hasard,[15] mais dépend largement de la sensibilité du rédacteur en charge de l'article.

[14] Hausmann 1988 :121. Il convient d'ajouter qu'il se réfère au dernier volume en date (XII) et qu'il se dépêche de nuancer ce constat lui-même.
[15] Hausmann 1994 :147.

3.3.5 Traitement des lexies complexes

Introduction

Les grammairiens les traitent généralement d'exceptions, les apprenants de la langue les emploient souvent à mauvais escient, les lexicographes mésestiment la portée du phénomène dans le vocabulaire[1] et ont de surcroît tendance à sous-estimer le potentiel d'ambiguïtés et la nécessité, voire l'utilité d'une définition[2] : il est question de mots dont l'articulation requiert la combinaison de plusieurs formes lexicales.

Les linguistes ont baptisé ce phénomène de termes très divers : *phraséologie, lexies plurilexématiques, mots à plusieurs unités, formes figées, expressions idiomatiques* ou *lexies complexes*. J'ai décidé d'adopter *lexies complexes*[3] comme désignation, puisque le terme semble être relativement répandu en France.[4] Ce casse-tête concerne en fait une part si importante du lexique qu'il convient de s'interroger sur la place qu'on attribue aux lexies complexes dans les inventaires lexicaux.

Lorsque les métalexicographes évaluent les qualités d'un dictionnaire, ils se posent rarement la question de connaître le sort des lexies complexes.[5] Le peu d'études dédiées à cette problématique se cantonnent habituellement à l'étude de la localisation des ensembles dans le dictionnaire, c'est-à-dire qu'elles se contentent de demander à quelle entrée du dictionnaire ils figurent.[6] Les doctrines des lexicographes à cet égard varient considérablement. Mais le problème ne s'arrête pas là. Il faudrait encore se demander si le traitement lexicographique des lexies complexes correspond à la réalité linguistique. Celles qui sont lexicalisées sont-elles dotées de toutes les informations dont jouissent les lexies simples ?

A mon avis, l'étude du traitement des lexies complexes dans le TLF promet de révéler aussi la pertinence des techniques de documentation adoptées dans ce projet et de dévoiler dans quelle mesure l'équipe a effectivement exploité ses matériaux. Pour constituer une bonne documentation sur les lexies complexes, il faut d'abord les repérer et les extraire des textes. Lors des dépouillements traditionnels (manuels), le lexicographe devait se fier à son intuition

---

[1] Gross, M. 1982 :151 et Xatara 2002 :28-29.

[2] Wolf 1984 :419 illustre le problème à l'aide de l'exemple *café crème* 'à la crème, et *comm.* au lait'. On considérerait ce mot intuitivement de transparent n'exigeant aucune explication. Pourtant, il n'est pas évident de savoir que l'ingrédient est du lait.

[3] Le terme aurait été forgé par Bernard Pottier, mais cette provenance se traduit dans la littérature comme un mythe et personne ne cite l'endroit exact où le terme figurerait.

[4] Voir Thiele 1990 :93 : « In seiner Dimension steht der *PHR* [Phraseologismus R.R.] zwischen Wort und Satz und wird in Frankreich vorrangig als *lexie complexe* bezeichnet. » Mais cf. Lambert-Hegedüs 1996 :9. Selon elle, *phrasème* serait l'hypéronyme ordinaire de phénomènes divers comme « lexie, tournure, locution, idiome, lieu commun, cliché, proverbe ».

[5] A de rares exceptions près, par exemple quelques travaux de Franz Josef Hausmann et Burger 1989 :593-599.

linguistique pour percevoir le caractère figé d'un groupe. Il fallait ensuite saisir sa signification globale, les spécificités de son utilisation et, finalement, le ficher comme tel. On sait qu'au TLF, cette phase de travail était automatisée et c'est là la grande innovation de cette œuvre. Se pose maintenant la question de connaître les répercussions de cette nouveauté sur le traitement des lexies complexes. D'une part, la machine ne possède pas l'intuition sémantique du lecteur humain et n'est donc pas en mesure de détecter qu'une suite de formes puisse exprimer un seul et même concept. D'autre part, l'équipe a développé des logiciels, permettant d'identifier les cooccurrences et de connaître leur fréquence.[7] Ce dispositif était censé dévoiler des suites lexicalisées. A quels résultats ce repérage automatique a-t-il abouti ? Vont-ils au-delà de ceux des prédécesseurs ? Ou restent-ils en deçà des dépouillements « manuels » ? Ce n'est pas suffisant de signaler simplement l'existence d'une lexie complexe, encore faut-il renseigner sur son statut : une définition, des marques d'usage, etc. A-t-on suffisamment exploité la documentation de façon à obtenir toutes ces informations ?

Délimitation et catégorisation des lexies complexes

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il s'avère nécessaire de s'attarder sur un problème fondamental : où commence le domaine de la phraséologie ? Où passe-t-on d'une combinaison syntaxique libre à une suite lexicalisée ? Aucun auteur n'est en mesure de fournir une réponse satisfaisante à cette question.[8] Il faut donc se contenter de quelques indications : la plupart des linguistes évoquent le caractère figé de la suite, c'est-à-dire qu'il est impossible d'intercaler, de commuter ou d'échanger des éléments.[9] Certains mentionnent l'existence d'un dérivé suffixal, l'absence de *s* marquant le pluriel, la non-détermination du nom dépendant, le fait que les groupes figés soient souvent synonymes de lexies simples, et l'unité sémantique du contenu du composé.[10] Beaucoup de critères fondés sur la perception du figement et du caractère idiomatique d'une lexie complexe sont en fin de compte très subjectifs. Plusieurs personnes sont susceptibles de les percevoir différemment.[11] Le critère statistique, par contre,

[6] Sauf Thibault 1999:35-54.
[7] Gorcy / Martin / Maucourt / Vienney 1970 :15-46.
[8] Gross, M. 1982 :160 : « Nous allons rechercher des critères de séparation entre formes figées et formes libres. Ces critères seront morpho-syntaxiques dans la mesure du possible, mais nous ferons également appel à des intuitions de sens qui sont apparues comme reproductibles pour un nombre important de phrases comportant des séquences figées. Nous allons voir que la délimitation n'est pas simple, au point que syntaxiquement il semble exister un continuum entre formes figées et libres ».
[9] Mais cf. Gross, M. 1982 :156-158, qui découvre pourtant « diverses possibilités de variation ».
[10] Arrivé 1986 s.v. *composition*.
[11] Thiele 1990 :92 cite Phal 1964 :45.

selon lequel un taux de cooccurrence élevé indique un groupe figé, n'est pas atteint par cette critique. Celui-ci a d'ailleurs joué un rôle primordial dans le travail documentaire à Nancy. D'autres argumentent à un niveau plus théorique en opérant avec la dichotomie de *langue* et *parole*. Des combinaisons libres en *parole* seraient à opposer à des unités toutes faites enregistrées dans la *langue*. Celle-ci ne contiendrait alors que des unités lexicalisées qui fonctionnent entre un nombre élevé de locuteurs.[12] Cette distinction ne se prête cependant guère à une délimitation pratique.

Il existe donc une multitude d'approches et de points de vues. Tous utiles et pertinents dans une certaine mesure, ils ne manquent pourtant pas de rencontrer des limites. On résumera cette problématique en citant la remarque pertinente de Zwangenburg à propos des mots composés, qui est à mon avis valable pour les lexies complexes en général : « Quant aux particularités formelles des composés français, le plus grand problème est peut-être qu'il n'y a pas grand-chose à dire là-dessus. Il y a un nombre très réduit de particularités qui opposent les composés aux groupes syntaxiques ». Puis, il ajoute que « la frontière entre composition et syntaxe est problématique ».[13] On constate l'impossibilité de circonscrire le domaine des lexies complexes avec un minimum d'exactitude. Bref, on n'est pas en état de déterminer clairement la limite inférieure des groupes figés.

Laissons un moment cette difficulté, pour ouvrir un deuxième volet. Le champ des lexies complexes n'est pas seulement impossible à délimiter avec exactitude, mais embrasse de plus un ensemble très hétérogène.[14] Il serait à mon avis contraire à l'esprit scientifique de mêler tous ces phénomènes, qui vont du nom composé tout à fait transparent, à la locution entièrement idiomatique et le proverbe. Il s'impose donc d'établir une typologie des différentes sortes de lexies complexes dans une perspective synchronique. Elle aidera à discerner des phénomènes distincts et à prendre d'éventuelles particularités en compte lors de l'étude lexicographique.

---

[12] Wolf 1984 :424 cite Höfler 1972 :137 n. 3. Selon eux, il s'agirait de faire, dans une perspective synchronique, le départ entre les formations qui appartiennent à la langue et celles qui seraient à situer au niveau de la parole : « Damit werden die von der Sprachgemeinschaft akzeptierten Bildungen (im Sinne der Norm Coserius) von mehr oder weniger individuellen Erscheinungen und Gelegenheitsbildungen auf Parole-Ebene abgesetzt ». L'argument est repris chez Thiele 1990 :88-89 : « Die Kategorie *WV* [Wortverbindung R.R.] bildet ein Scharnier zwischen den Ebenen der Langue und der Parole. Sie existiert einmal als freie *WV* auf der syntagmatischen Ebene und andermal als feste Wendung, die als fertige sprachliche *E* [Einheiten R.R.] vom Sprecher aus dem paradigmatischen Gefüge der Langue gewählt wird. Zwischen diesen beiden dialektischen Erscheinungen der Sprache gibt es eine breite Übergangszone, die dem dynamischen Charakter der Sprache angemessen ist und den fortlaufenden Übergang von losen *WV* in die Kategorie der *lexie complexe* (Pottier) […] ermöglicht, d.h. mit anderen Worten, in die Kategorie *PHR* bzw. *Kompositum*… ».

[13] Zwangenburg LRL :75. Voir aussi Arrivé 1986 s.v. *composition*.

[14] Voir par exemple la remarque de Mathieu-Colas 1996 :219 : « nous avons pu identifier plus de 500 types de composition ».

Disons tout d'abord que des classifications peuvent être établies selon différents critères. Ce sont alors des axes tout à fait différents, qu'il faut nécessairement distinguer : il y a d'une part l'aspect formel. Il est en effet possible de distinguer divers types de lexies complexes selon des particularités formelles, considérations principalement basées sur leur syntaxe interne. Par exemple, un substantif composé à l'aide d'un substantif et d'un adjectif (*carte bleue*) ou moyennant une préposition et un substantif (*sans papiers*). Ceux-ci sont différents d'une périphrase verbale du type *avoir faim*, etc.

Une autre approche, toujours syntaxique, distingue les groupes figés en fonction du rôle syntaxique qu'ils sont susceptibles d'assumer. Des phraséologismes à fonction nominative (*au pied de la lettre*) s'opposent aux phraséologismes communicatifs ayant la nature d'une phrase (*J'en passe et des meilleures !*). Les premiers sont des constituants de phrases, les derniers des phrases entières.[15] C'est donc une typologie fonctionnant selon le comportement syntaxique de l'ensemble.

Outre cela, le degré d'idiomatisation peut être pris comme critère classificatoire.[16] Ce mécanisme donnant progressivement à l'ensemble une signification particulière, qui ne peut pas être déduite du sens des constituants, accompagne le processus de lexicalisation.[17] Il est important et parfaitement pertinent de souligner la différence entre une combinaison tout à fait transparente, une expression partiellement idiomatique et un groupe entièrement idiomatique. Selon leur appartenance à l'une de ces catégories, les lexies posent des problèmes différents dans l'enseignement de la langue et requièrent un traitement particulier dans les ouvrages lexicographiques. Comme l'idiomatisation est le résultat d'une évolution et que les différents degrés reflètent des stades divers dans l'évolution sémantique, on ne peut pas délimiter nettement ces catégories, mais seulement souligner des différences graduelles.[18]

Enfin, les lexies complexes constituent un domaine plein de difficultés encore non résolues. Tous les critères mentionnés dans les nombreuses publications sont dans une certaine mesure pertinents et jouent un rôle dans la réalité linguistique. Malheureusement, aucune des typologies proposées par les divers auteurs ne convient à cette étude. On y décèle essentiellement deux défauts : soit qu'elles sont trop sommaires, soit qu'elles mélangent des critères distincts. Il est impossible de trouver des critères à valeur universelle. Du point de vue théorique, le débat reste donc ouvert et le problème ne sera probablement jamais entièrement

[15] Thiele 1990 :89-90.
[16] Wolf 1984 :412 : « In der traditionellen Diskussion lassen sich Monemgruppen unter dem Aspekt der Motivierbarkeit prinzipiell klassifizieren,… ».
[17] Glück 2000 s.v. *Wortbildung*.
[18] Voir Bußmann 1990 s.v. *Motivierung*. L'auteur renvoie à la « keineswegs ausreichenden Diskussion ».

résolu. Les catégories ne seront toujours qu'un modèle théorique - nécessairement imparfait - servant à décrire une réalité linguistique dont la complexité dépasse la perception de l'homme. Or, puisque cette étude requiert un auxiliaire, grâce auquel on pourrait opérer, il s'avère nécessaire d'établir une typologie « palliative », une sorte de pis-aller. Je répète que celle-ci ne prétend aucunement à une validité générale ou à résoudre les problèmes théoriques que je viens d'énumérer. Comme le critère de l'idiomaticité est de loin le plus subjectif, on ne l'érigera pas en fondement du modèle, mais on préférera d'autres critères. Une première distinction fait le départ entre les constituants de phrases et les phrases à part entière. A l'intérieur du premier groupe s'effectue ensuite une sous-catégorisation, essentiellement selon la fonction grammaticale que les groupes sont susceptibles de remplir.[19]

statut syntaxique	**souscatégorisation**	
constituants de phrases	mots composés[20]	noms composés (carte bleue, sans papiers) « verbes composés » (aller chercher)
	locutions adverbiales, prépositionnelles et conjonctives (à l'égal de, en raison de)	
	locutions idiomatiques	locutions verbales avec « être » (être dans le pétrin) avec « avoir » (avoir à la bonne) d'autres (casser sa pipe)
		locution nominales (l'assiette au beurre)
phrases	phrases figées sans verbe[21] (Au feu ! A d'autres !)	
	locutions phrases (C'est plus fort que le roquefort.)	
	Proverbes (Aux innocents les mains pleines.)	

[19] Ce modèle ressemble à la pratique de nombreux lexicographes, notamment à celle suivie par l'équipe du FEW.
[20] Cette catégorie contient une multitude de types différents. D'abord les noms composés et les adjectifs composés, ensuite des noms composés d'un nom et d'un adjectif, de deux noms, du type « nom à nom » etc.
[21] Comprenant entre autres les exclamations et les formules de politesse.

Le fait que cette typologie ne soit pas non plus, dans les détails, sans failles, n'échappe à personne. Elle pourrait toujours être affinée ou complétée ; elle a pour le moins le mérite de couvrir un vaste champ des lexies complexes et de représenter la diversité de ce domaine. Je me réserve la possibilité d'introduire par la suite des distinctions selon le degré d'idiomaticité au sein de chacune de ces catégories.

Ce modèle établi, il fallait choisir certaines lexies complexes pour les vérifications. Pour les mots composés notamment, il est très difficile de s'accorder sur la question de savoir quelles suites en font partie.[22] De ce fait, j'ai eu recours à la méthode suivante : les exemples de mots composés proviennent d'un corpus obtenu en dépouillant l'édition des dimanche 1er et lundi 2 octobre 1950 du journal *Le Monde*. Ce procédé avait pour but de s'assurer que les combinaisons étaient tout à fait courantes avant la préparation du TLF. Afin d'éviter qu'il s'agisse de formations occasionnelles ou d'expressions cantonnées à un registre ou à un domaine particulier, j'ai ensuite vérifié dans la base textuelle FRANTEXT lesquelles des combinaisons relevées étaient effectivement très répandues pendant la période allant de 1789 à 1960. Dans l'affirmative, j'ai effectué une requête sur les éléments du groupe avec la possibilité d'être librement combinés dans un espace défini.[23] On obtient ainsi deux chiffres : le second ne peut être qu'égal ou supérieur au premier.

Rentrée des classes par exemple, apparaît dans le corpus 34 fois avec cette exacte combinaison. Lorsqu'on répartit les éléments sur les différentes cases de l'interface de FRANTEXT en admettant des variantes, le système signale toujours 34 occurrences. Le groupe est donc à 100% figé. Ceci n'est pas toujours le cas. Prenons l'exemple de *défense aérienne*. La requête *défense aérienne* fournit 12 résultats. Lorsqu'on élargit le champ d'interrogation, il s'avère qu'il en existe des variantes. Il y a désormais 18 attestations. A côté de *défense aérienne*, on trouve *défense anti-aérienne*. Cette combinaison est donc moins figée. A chaque fois, j'ai calculé le pourcentage de combinaisons exactes sur le nombre total d'occurrences, variantes inclues. Dans cet exemple, ce serait donc le pourcentage que font 12 sur 18, c'est-à-dire 66,7%. Les résultats vont de 100% à 31,2%.

Cette proportion fournit un repère important : il apparaît que certaines suites sont effectivement plus lexicalisées que d'autres. Le pourcentage permet de quantifier cette différence et de situer les groupes à un niveau plus ou moins élevé de l'échelle de lexicalisation. Pour cette étude, j'ai essentiellement retenu les combinaisons ayant atteint un taux de

[22] Voir supra les explications sur les difficultés de déterminer une limite inférieure des groupes figés.

lexicalisation de 90%. La méthode n'est évidemment pas sans failles.[24] Pour résumer, la vérification dans la base FRANTEXT, ne prétend ni à l'objectivité, ni à une quantification exacte, elle fournit simplement des indications approximatives, qui justifient le choix du corpus.

Noms composés

Abordons maintenant - après ces trop longues remarques liminaires - la place des lexies complexes dans le Trésor. Prenons quelques noms composés, par exemple : *Aller et retour*. Le TLF l'enregistre à l'article *aller*[2] :

> **B. —** *TRANSP. Billet d'aller, billet d'aller et retour* :
> 3. Pour cet itinéraire donc je calcule que *le billet* ***d'aller*** doit valoir: (de Bourges à Bordeaux Bastide) 24 fr. 40 et celui **d'aller** et *retour* à peu près: 38 francs (maximum). J. RIVIÈRE, ALAIN FOURNIER, *Correspondance*, lettre de J.R. à A.F., juill. 1907, p. 226.
>
> **—** *Par ell. Un aller, un aller et retour, un aller retour :*
> 4. Il faut que tu prennes deux allers (à moins que - cas excessivement improbable - la validité des aller-retour soit en ce moment prolongée à cause de fêtes quelconques...) ID. *ibid*.

Selon ces informations, *aller et retour* ne peut désigner qu'un type de billet. Cela correspond de très près à ce que l'on trouve dans le DAALF de Paul Robert. Un regard sur la documentation (la base FRANTEXT entre 1789 et 1960) dévoile pourtant une polysémie marquée. *Aller et retour* est attesté depuis 1837 dans le sens de « billet aller et retour ». Il existe pourtant en dehors de cela un sens métonymique : dans l'expression *faire un aller et retour* le sens est « voyage aller et retour ».

> R537/ **DUVIGNAUD Jean** / L'Or de La République / 1957
> page 536 / *Troisième partie, DES TERRORISTES DÉFROQUÉS : Une transfusion de sang*
> Vérinaud fera un aller et retour, juste assez pour rapporter des piqûres de moustiques et un livre de plus, puisque nul n'échappe à la littérature.
>
> S315/ **ROBBE-GRILLET Alain** / Le Voyeur / 1955
> page 34 / *I*
> En effet la compagnie des vapeurs ne lui facilitait guère la tâche : il n'y avait que deux bateaux par semaine, qui faisaient l'aller et retour dans la même journée, l'un le mardi, l'autre le vendredi.

L'expression sert parfois à désigner un trajet, voire un tour. Notons que le sujet est alors toujours un être humain.

---

[23] Dans l'espace de cinq unités pour les combinaisons à deux éléments, et de trois unités pour les groupes de trois.

[24] Car le système propose parfois des suites formellement identiques, mais qui n'ont rien à voir avec le groupe en question (des parasites pour ainsi dire). Lorsque le taux élevé de variantes était dû majoritairement à cette circonstance, j'ai pourtant inclus les lexies dans l'étude.

S267/ **DURAS Marguerite** / Un barrage contre le Pacifique / 1950
page 16 / *PREMIÈRE PARTIE*
Pourtant, jusqu'à ce jour-là, non seulement il avait pu faire l'aller et retour entre Banté et le bungalow, mais, le soir, dételé, il s'était dirigé seul vers le talus du semis, tant bien que mal, mais seul.

S514/ **DUMAS père Alexandre** / Le Capitaine Pamphile / 1839
page 146 / *XIII, Comment le capitaine Pamphile fit la rencontre de la mère de Tom sur les bords de la rivière Delawarre, et de ce qui s'ensuivit*
Alors le capitaine Pamphile se leva et se promena d'une extrémité à l'autre du bâtiment, tantôt en long, tantôt en large, comme si rien ne s'était passé ; à chaque aller et retour, les matelots s'écartaient devant lui comme si son seul contact eût été mortel, et cependant il n'avait aucune arme ;

On trouve d'ailleurs un sens qu'on pourrait appeler « sens propre par extension ». *Aller et retour* désigne alors un mouvement répété d'un élément dans des directions opposées :

R857/ **FALLET René** / Banlieue Sud-Est/ 1947
page 108/ *PREMIÈRE PARTIE, 13*
- Vous me brisez le cœur.
- T'as vu ça de ta fenêtre que j't'ai brisé le coeur ? écoute, je n'ai que cinq minutes à t'accorder. Je suis ton homme, passe devant, je suis encore poli.
- Où voulez-vous aller ?
- Aux cabinets, si ça te travaille tellement...
Une paire de gifles claqua, coup de fouet : la balle de ping-pong suspendit ses allers et retours... Bernard, froid, leva la main à son tour, rendit les claques. Ginette resta stupéfaite, éclata en larmes, sortit en courant. - L'incident est clos.

R522/ **SIMON Claude**/ La Route des Flandres/ 1960
page 144/ *II*
prendre un sens, ressembler à quelque chose que sur un corps de femme, même flasque lui-même ou difforme – à la main) entendit le bruit, le double et bref claquement aller et retour d'une culasse manœuvrée, Iglésia tenant maintenant son propre mousqueton dirigé sur la poitrine de l'homme, disant toujours de sa même voix plaintive

K878/ **COURTELINE Georges** / Messieurs les ronds-de cuir : tableaux-roman de la vie de bureau / 1893
page 56 / *2E TABLEAU, I*
*Lahrier, crispé, l'interrogeait sur le mystère de cette gaîté intempestive, il ébauchait un geste vague, le geste de l'homme qui se comprend ; un lent aller et retour de ses doigts de squelette séchait ses yeux baignés de larmes, en sorte que c'était vraiment à prendre une trique et à taper dessus jusqu'à ce qu'il s'expliquât.

P365/ ***Sans mention d'auteur** / La Civilisation écrite, dir. Julien Cain / 1939
page 810 /
enroulée autour d'un cylindre qui se déroule au contact de la forme. Pendant que le cylindre horizontal faisait un tour complet le marbre accomplissait trois courses aller et retour. à chaque course aller le cylindre imprimait une feuille. à chaque course retour, il s'arrêtait. On imprimait ainsi * 3 feuilles par tour de cylindre.

Ces deux derniers sens semblent avoir donné lieu à un emploi figuré ou métaphorique :

R625/ **CREVEL René** / Mon Corps et moi / 1925
page 54 / *IV MÉMOIRE, L'ENNEMIE*
Au reste, par l'effet d'une loi d'aller et retour, sans quoi l'humanité serait trop vite arrivée au bout de son chemin, l'intelligence parvenue à certain point ne semble avoir rien d'autre à faire que son propre procès.

R625/ **CREVEL René** / Mon Corps et moi / 1925
page 115 / *VIII LES PAYS ET LES RêVES*
Il est fort, il est heureux. Mais est-il heureux et fort parce qu'il fait comme si, ou au contraire fait-il comme si parce qu'il est heureux et fort ? Cause ou effet ? Les aller et retour s'enchevêtrent. à tel point que même dans ce cas – le plus simple – déjà je ne m'y reconnais plus.

K272/ **BERGSON Henri** / Les Deux sources de la morale et de la religion / 1932
page 312 / *CHAP. IV MÉCANIQUE MYSTIQUE*
Ces allers et retours sont caractéristiques de l'état moderne, non pas en vertu de quelque fatalité historique, mais parce que le régime parlementaire a justement été conçu, en grande partie, pour canaliser le mécontentement.

K556/ **VALÉRY Paul**/ Variété V / 1944
page 66 / *RÉFLEXIONS SIMPLES S. LE CORPS*
le corps fait du sang qui fait du corps qui fait du sang… d'ailleurs, tous les actes de ce corps sont cycliques relativement à lui, puisqu'ils se décomposent tous en allers et retours, contractions et détentes, cependant que le sang lui-même accomplit ses parcours cycliques et fait continuellement le tour de son monde de chair

L249/ **MOUNIER Emmanuel** / Traité du caractère / 1946
page 617 / *L'INTELLIGENCE à L'ACTION*
C' est l' aller et retour de la pensée dans la réflexion qui la rend peu à peu maîtresse d'elle-même et perméable à l'en-

tourage.

L'édition 1985 du Grand Robert répertorie en outre une loc. fam. **ALLER ET RETOUR** "paire de gifle" suivi de l'exemple : *Il lui a flanqué un de ces allers et retours !*

On pourrait croire que les rédacteurs auraient « récupéré » ces lacunes à l'article *retour*, mais il n'en est rien. A *retour*, on s'est contenté d'enregistrer le même sens avec un renvoi à *aller*[2]. Ces résultats amènent à se demander si les rédacteurs se sont servis de leur excellente documentation textuelle !

Voici quelques remarques sur le traitement de *conseil général* (90,7%). Les rédacteurs l'enregistrent simplement comme composé parmi plusieurs autres. Il leur semble apparemment tout à fait transparent. Ce n'est pas le cas, premièrement, parce que l'étranger ignorant des détails de l'administration française et de l'organisation politique de la France ne comprendra pas ce que ce mot désigne habituellement,[25] deuxièmement, parce que le mot est polysémique. Il ne désigne pas seulement une institution politique en France, mais aussi une instance dans les grandes entreprises.

P487/ **CHENOT Bernard** / Les Entreprises nationalisées / 1956
page 81 /
Telle est en effet la portée de la réforme de *I 936 qui, tout en respectant la propriété des actionnaires, les évince, en remplaçant le conseil de régence par un conseil général où les représentants du capital voisinent avec ceux de l'état, ceux du personnel et ceux des industriels et commerçants, usagers du crédit.

En fait, l'équipe nancéienne sous-estime régulièrement l'idiomaticité des composés et l'utilité d'une définition. Prenons maintenant le cas de l'expression *front occidental*, que le TLF cite dans un exemple s.v. *front*. Au premier abord, on aurait tendance à croire que le sens du composé est déductible à partir de celui des deux composants. Mais il n'en est pas ainsi. Comme il s'agit d'une traduction de l'allemand *Westfront*, le signe perpétue la perspective allemande et ne désigne donc pas la frontière ouest, mais celle à l'est vers l'Allemagne. Même si cela est relativement bien connu, une petite définition pourrait être utile, surtout pour les lecteurs moins familiers avec la réalité des guerres mondiales. Le mot est d'ailleurs d'un usage très restreint. La base FRANTEXT ne l'atteste qu'à la fin de la première guerre mondiale, en 1918. Par la suite, il n'est utilisé que dans les cercles militaires et même s'il s'est ensuite répandu dans la langue, il ne s'emploie qu'en référence aux guerres mondiales, ce qu'un dictionnaire de cet envergure se devrait de signaler.

K782/ **JOFFRE Maréchal** / Mémoires (1910-1917) / 1931
page 437 / *4E PARTIE, 1916, CH. 6*
il était donc logique de l' alléger et de la simplifier en retirant au commandant en chef des armées françaises la charge de diriger directement les opérations du front occidental français.

[25] Etant consciente que le TLF n'est pas une encyclopédie, je n'attend pas un exposé exhaustif, mais tout simplement une courte paraphrase permettant d'identifier le référent.

P328/ **BRUNHES Jean** / La Géographie humaine / 1942
page 291 /
Cette maladie de l' *Extrême-*Orient se développa pendant la guerre *I 9 i 4-*I 8 sur le front occidental : pendant la guerre les rats s' étaient multipliés dans les tranchées.

Regardons maintenant du côté de *défense nationale*. S.v. *défense*, le TLF dit à ce sujet :

> **—** *Défense (nationale).* Ensemble de moyens militaires mis en oeuvre pour défendre l'intégrité du territoire national et assurer la sécurité de la population. *Comité de (la) Défense nationale ; conseil (supérieur) de la Défense ; ministre de la Défense. Photographier des pièces secrètes intéressant la Défense nationale* (CLEMENCEAU, *Iniquité*, 1899, p 26).
>
> • *HIST. Gouvernement de la Défense nationale*. Gouvernement provisoire de la France de septembre 1870 à février 1871. *La bataille des gardes nationaux de la Commune et de la Défense Nationale* (GONCOURT, *Journal*, 1871, p. 783).

Un regard sur le corpus confirme ce que l'exemple figurant dans le TLF a annoncé : *défense nationale* est souvent une ellipse pour *gouvernement de la défense nationale*. Les rédacteurs ont malheureusement manqué de le signaler en introduisant des parenthèses : *(gouvernement de la) défense nationale*. Le composé *défense nationale* s'emploie d'autre part régulièrement pour désigner de façon elliptique le ministère de la défense nationale. Le Trésor ne le mentionne pas.

L772/ **GOLDSCHMIDT Bertrand** / L'Aventure atomique, ses aspects politiques et techniques / 1962
page 144 / *ë ANNéES DE RAJUSTEMENT. 1958-61*
Par ailleurs, un centre d'essai était créé dans le désert saharien, sous la responsabilité de la défense nationale et du commandement interarmées des armes spéciales, avec un grand luxe d'instruments d'évaluation des essais ;

P477/ ***Sans mention d'auteur** / L'Administration des Postes et Télécommunications / 1964
page 40 /
Mais il est aussi l'organisme interministériel chargé, dans le domaine des télécommunications, des recherches générales pour l'ensemble des départements ministériels intéressés : défense nationale, intérieur, travaux publics et transports, information, communauté, espace.

Dans cet autre cas de figure, *entr'aide* est un composé, qui ne forme désormais plus qu'un seul mot. Il constitue par conséquent une entrée à part. Cela va d'habitude de pair avec une analyse plus détaillée. L'exemple d'*entr'aide* confirme que cela n'est pas toujours le cas. Les rédacteurs du Trésor se contentent de la définition : « Aide qu'on se porte mutuellement », qui est tout à fait pertinente pour la grande majorité des emplois. Ils manquent pourtant de saisir une évolution relativement récente : le mot *entr'aide* entre de plus en plus dans la désignation d'organisations ou d'institutions de toute sorte. *Entr'aide* s'emploie alors par ellipse pour désigner l'organisme en question :

R698/ **BAZIN Hervé** / La Mort du petit cheval / 1950
page 111 / *XIV*
la révolte me consolait, tant bien que mal, de l'autre couleur de mon gilet. D'ailleurs, répétons-le, je n'avais rien trouvé

d'autre et cette solution, proposée par l'Entr'aide des étudiants, présentait de gros avantages en me défrayant de tout.

R698/ **BAZIN Hervé** / La Mort du petit cheval / 1950
page 120 / *XV*
s' avéra plus dangereux qu'utile: un coup de téléphone est vite donné. Trois bureaux de placement, sans compter les services de l'Entr'aide, me furent ainsi fermés. Je n'insistais pas et me rabattis sur les petites annonces: Messieurs distingués, sans connaissances spéciales... etc...

P493/ ***Sans mention d'auteur** / La Navigation intérieure en France / 1952
page 11 /
La caisse primaire nationale de la sécurité sociale ne prend en charge que les salariés ; pour les patrons, rien n'existe dans ce domaine. Deux oeuvres privées : l'entr'aide sociale batelière / bateau " je sers " à *Conflans-*Sainte-*Honorine /, et le service sanitaire et social de la marine fluviale s'attachent à la protection maternelle et infantile et à la prévention médicale.

Lorsqu'il s'agit de décrire une lexie simple, le TLF présente tous les emplois figurés et métaphoriques en long et en large. Aussi est-il étonnant de voir qu'il est beaucoup plus sélectif en abordant les lexies complexes. On remarque cela une fois de plus pour *premier ministre*, traité en sous-entrée à l'article *ministre*:

• *Premier ministre*. Chef de gouvernement ; sous la Constitution de 1958, celui qui, nommé par le Président de la République, est chargé de constituer le gouvernement dont il est le chef et qui à ce titre possède la direction générale des affaires de l'État. Synon. (sous les III^{e} et IV^{e} Républiques) *Président* du Conseil* ;
8. Un *premier* **ministre** n'a pas des collègues; il a des commis. Toutes les affaires importantes il les évoque, les accapare, les décide sans les ministres spéciaux, quelquefois contre les ministres spéciaux. On voudrait se révolter; on ne le peut pas: la vie du cabinet dépend de la parole, du talent, de l'influence de ce chef de file... REYBAUD, *J. Paturot*, 1842, p. 385.

P. métaph. Nanon, laquelle en sa qualité de premier ministre de Grandet prenait parfois une importance énorme aux yeux d'Eugénie et de sa mère (BALZAC, *E. Grandet*, 1834, p. 85).

Plusieurs attestations témoignent d'un emploi métaphorique non-répertorié dans le Trésor. Le premier ministre paraît être l'incarnation par excellence d'une instance exécutive du pouvoir.

R678/ **SIEYÈS Emmanuel** / Œuvres : t. 2 : 1791 / 1791
page 36 / *13, OCTOBRE 1789, SUR L'ORGANISATION DE LA FRANCE*
affaires sont à la disposition des Monarques inférieurs; eux seuls sont comptables et responsables de l'exercice du pouvoir exécutif. Ils en sont donc les véritables premiers Ministres.

N269/ **BONALD Louis de** / Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison / 1802 page 117 / *NOTES DU CHAPITRE 19*
Si *Dieu est le pouvoir suprême de la chrétienté, la *France est son premier ministre : elle a été le grand moyen de la civilisation en *Europe, et elle peut encore y rétablir les vraies maximes.

N269/ **BONALD Louis de** / Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison / 1802 page 118 / *NOTES DU CHAPITRE 19*
Il est vrai que tout le mal fait depuis un siècle ne peut pas être réparé dans dix ans, comme il y a des maux faits dans l'espace de dix ans qui ne peuvent pas être réparés dans un siècle ; mais quand le pouvoir commence bien, le temps achève ; car le temps est le premier ministre de tout pouvoir qui veut le bien.

N232/ **OZANAM Frédéric** / Essai sur la philosophie de Dante / 1838 page 161 / *SECONDE PARTIE CH. 3*
En méconnaissant la place qui appartient au soleil dans le système planétaire, on ne pouvait s' empêcher de pressentir la grandeur de son volume et l' importance de ses fonctions : il était salué le père de l' humanité, le premier ministre de la nature ;

Ce n'est peut-être pas un nouveau sens, mais en tout cas un emploi différent. Lorsqu'il s'agit de lexies simples, le TLF présente régulièrement ce genre de possibilités. Pourquoi procède-t-

il différemment pour les mots composés ? Une autre acception va dans ce même sens. *Premier ministre* désigne alors l'aide, l'appui d'un puissant :

> M865/ **SAINTE-BEUVE Charles** / Port-Royal : t. 1 / 1840
> page 488 / *L 2 SAINT-CYRAN*
> Le cas échéant, et par une inversion de rôle plutôt que de principes, *Port-*Royal eût naturellement défendu la suprématie de *Rome et le pape d'au-delà des monts contre un anti-pape d'en deçà et à la fois premier ministre temporel : et c'eût été au nom de l'indépendance chrétienne que *Port-*Royal eût combattu encore.

Revenons à la matière présentée dans le TLF. L'exemple qualifié *P. métaph*. ne s'explique pas tout seul. Le rôle désigné par le mot n'existant plus de nos jours, une définition serait désirable.

Le TLF enregistre et définit *voie (ferrée)* de façon très pertinente. Il omet toutefois un sens que le mot prend au XX^{e} siècle : le transport par train par opposition à d'autres moyens de transports:

> P486/ **CHARDON Henri** / Les Travaux publics : essai sur le fonctionnement de nos administrations / 1904
> page 174 /
> Deux faits très connus prouvent cette supériorité de la voie ferrée sur la voie navigable.
>
> P493/ ***Sans mention d'auteur** / La Navigation intérieure en France / 1952
> page 22 /
> En face de ces infériorités, le bateau présente des avantages notables sur la voie ferrée en matière de prix de revient .

On parlera désormais très brièvement de *séance plénière*. Dans le TLF, ce mot figure à l'intérieur d'un pavé *SYNT*[agmes] parmi beaucoup d'autres. Il est certes tout à fait transparent, c'est-à-dire que sa signification globale peut être déduite du sens des éléments lexicaux et ne nécessite donc pas de paraphrase. Mais on regrette de ne pas être informé du fait que ce composé s'utilise presque systématiquement dans le syntagme *en séance plénière*. Ce constat m'amène à dénoncer une lacune générale : le TLF ne se prononce presque jamais sur les relations syntagmatiques dans lesquelles les lexies complexes entrent couramment.

Mes observations ne se limitent pas aux seuls contenus, mais impliquent également la forme de l'exposé. Le composé *mise en train* figure dans le TLF à l'article *mise* et les exemples et définitions reflètent bien la diversité sémantique. La présentation est pourtant étrange. Le rédacteur commence par une définition très globale renfermant plusieurs acceptions possibles dans un pavé consacré à l'expression *mise en train*. Deux autres sens vont suivre (*IMPR.*, *LITHOGR*. et [Désigne un procès]), mais à une distance considérable et dans un océan d'autres expressions. Au lieu de fournir tous les sens possibles du composé, le rédacteur a décidé de présenter les acceptions technologiques de plusieurs composés contenant *mise* selon l'ordre alphabétique des domaines. Cette visualisation a de quoi dérouter le lecteur. La richesse est donc présente, mais enfouie dans le chaos.

L'analyse des mots composés subit en fait une nette amélioration au cours de l'élaboration de l'ouvrage. Citons à titre d'exemple la présentation de *bon sens*, qui figure à l'article *sens* et s'étend sur presque une colonne. Les rédacteurs ont soin de distinguer les différentes acceptions et d'indiquer minutieusement les conditions de leur emploi. Chaque définition est illustrée à l'aide d'un ou deux exemples. L'analyse sémantique est suivie d'une énumération des locutions dont *bon sens* fait partie. Là encore, chacune est pourvue d'une périphrase définitionnelle et d'au moins un exemple. Il est vrai que le corpus contient des milliers d'attestations de ce mot. Cette présentation modèle démontre toutefois que les lexies complexes méritent une analyse sémantique aussi approfondie que les lexies simples.

Verbes

Après avoir longuement présenté le cas des noms composés, venons-en à une autre catégorie. Quelques auteurs parlent de verbes composés et entendent par là des combinaisons du type : *faire apparaître*, *aller chercher* et *laisser tomber*. A mon avis, il ne s'agit pas de composés, mais d'un phénomène grammatical récurrent. Il existe un groupe de verbes susceptible de précéder n'importe quel infinitif (diathèse). Cette construction grammaticale s'est dans certains cas lexicalisée. Il n'est pas dénué d'intérêt de suivre l'évolution de ce phénomène à travers le TLF. Ce dernier le traite en fait de façon très hétérogène.

Disons tout de suite que cette problématique n'a été sérieusement étudiée qu'à partir des années 1970. Cela explique peut-être que *faire apparaître* figurant à l'article *apparaître*, est à tort rangé sous *Locutions* et ne bénéficie que d'un traitement fort superficiel. L'expression est tout d'abord définie à l'aide du même mot, ce qui ne rend pas grand service.

> **2.** Locutions
> **...**
> **b) Faire apparaître (que).** Faire qu'il apparaisse (que) ; rendre évident :

Les périphrases définitionnelles ne reflètent d'ailleurs pas toute la gamme des acceptions que l'ensemble est susceptible de prendre. Il manque « évoquer » ou « faire allusion à »:

> R711/ **BALZAC Honoré de** / Autre étude de femme / 1845
> page 697 /
> Vous ne causez pas une demi-heure avec une bourgeoise sans qu'elle fasse apparaître son mari sous une forme quelconque, reprit Blondet qui ne perdit rien de sa gravité;

ainsi que « donner l'aspect de » :

> M458/ **BERNARDIN DE SAINT-PIERRE** / Harmonies de la nature : t. 2 / 1814
> page 113 / *LIVRE PREMIER*

Mais je pense que les rayons horizontaux du soleil couchant produiraient encore des effets plus riches parmi les arbres d'une forêt, si, en empourprant le dessous de leur feuillage et en dorant leurs cimes verdoyantes, ils se brisaient sur leurs troncs moussus, et les faisaient apparaître comme des colonnes de bronze.

ou « faire figurer » :

R705/ **BALZAC Honoré de** / Béatrix / 1845
page 798 /
Il semblait qu'un diable souriant fît apparaître dans un miroir magique le portrait de cette héroïque fille avec certains gestes et certains regards qui achevèrent d'éclairer Béatrix.

ou encore « faire naître » :

R431/ **THIERRY Augustin** / Considérations sur l'histoire de France / 1840
page 236 / *CHAPITRE V.*
Telles furent, du moins en partie, les causes qui firent apparaître, au commencement du XIe siècle, les premiers symptômes de renaissance de la vie civile.

Arrivé à l'article *chercher*, les rédacteurs parviennent à identifier des expressions du genre *aller chercher* comme constructions grammaticales. Ils précisent alors à l'ensemble sémantique en question que celui-ci a tendance à coïncider avec cette construction. Lorsque les lexicographes préparent l'article *tomber* en vue de la publication du dernier volume, *laisser tomber* figure dans une section **D.** intitulée [Constr. partic. de *tomber* avec les semi-auxil. *faire* et *laisser*]. De la sorte, les articles du TLF témoignent en passant de la dynamique en linguistique théorique, notamment dans les domaines frontaliers de la grammaire et de la lexicologie. La présentation de *laisser tomber* dépasse une colonne et sa richesse devance de loin la mention rapide qu'on trouve pour *faire apparaître*.

Ces progrès ont pour fâcheux corollaire l'absence de doctrine rédactionnelle stable. Au-delà des modifications dans l'appellation, la présentation varie fortement. Ainsi, l'exposé des nuances sémantiques de *aller chercher* figure en Rem[arque] De plus, le critère de base selon lequel on structure l'article se modifie d'un cas à l'autre : tandis que la microstructure de *chercher* repose sur l'analyse sémantique et qu'une mention de la construction figure à côté du sens correspondant, l'article *tomber* est directement structuré en fonction des constructions. On constate donc à nouveau une grande variabilité dans le TLF.

Locutions

Quelle est la situation des locutions adverbiales, prépositionnelles et conjonctives? Tout d'abord, un mot à propos du corpus. Quelques unes des locutions qu'on examinera ont été trouvées dans *Le Monde* du 1er/2 octobre 1950, d'autres en feuilletant le *Petit Robert*, en prenant bien soin de vérifier qu'elles étaient largement attestées dans la documentation textuelle du Trésor. Voici les résultats de l'enquête : le traitement lexicographique des locutions adverbiales, prépositionnelles et conjonctives correspond approximativement à leur

présence dans le corpus. Il semble que le repérage et la présentation n'aient guère posé de problèmes aux lexicographes. On ne s'attardera par la suite que sur les rares exceptions à cette règle. Elles ne sont heureusement pas très nombreuses.

Le corpus *Le Monde* contenait la locution adverbiale *au large de*.[26] J'ai alors tenté de comprendre la signification exacte en ayant recours au Trésor. A la fin de l'article *large*, figure un pavé **—***Loc. adv*., où on lit entre autres

> • *Au large* (*de* + subst.). Au delà (de), à distance (de)

Aucune de ces deux significations ne convenait au contexte, malgré l'identité de la construction. Dans la section suivante apparaît un adjuvant contextuel, qui correspond exactement au passage intéressé : **C. —** La haute mer. Mais *au large de* ne se trouve pas parmi les syntagmes indiqués : *air du large; odeur du (grand) large; être entraîné au large*. Il s'avère finalement que la locution *au large de* au sens géographique qu'elle prend surtout dans le domaine de la navigation : « devant les côtes de », fait défaut dans les colonnes du TLF, bien que ce sens domine dans la documentation. En parcourant les attestations procurées par FRANTEXT, on s'aperçoit que cette locution est susceptible de prendre des sens divers. Le contexte fournit à chaque fois des adjuvants levant les ambiguïtés. Or le Trésor reste muet sur tout cela. Voici une première esquisse d'une analyse possible, qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité ou à être la seule possibilité :

au large de + subst. (lieu / repère / objet) → « au delà de, loin de, à distance de »

> S433/ **ÉLUARD Paul , BRETON André , CHAR René** / Ralentir travaux / 1930
> page 279 / *L'AUTRE POÈME*
> perdre ton image Sous toutes mes faces À quel horizon veux-tu qu'elle apparaisse L'AUTRE POÈME Je déposerai mes épaules Chaque pas soulève un malheur Me perdre au large de mes tempes UN SORT REJETÉ Ce grand orage qui rompt d'éclairs La main réduite à son destin Et ses rayons aux fûts des routes Tu règnes sur ce miroir brisé Sur ces oiseaux
>
> R871/ **GRACQ Julien** / Liberté grande / 1946
> page 99 / *LA TERRE HABITABLE, INTIMITé*
> On entend des clameurs et des appels très tard, du côté des clairières rouges, au large de la maison vide où chante la bouilloire oubliée sur les braises calmes.
>
> K665/ **CÉLINE Louis-Ferdinand** / Voyage au bout de la nuit / 1932
> page 247 /
> Des hommes attentifs alentour, silencieux à passer et repasser à certaine distance d'elles, curieux et craintifs, au large de la rangée des jambes croisées à de magnifiques hauteurs de soie.

au large de + subst. (navigation / nom géographique) → « sur mer, à la hauteur de, devant les côtes de »

> K678/ **CÉLINE Louis-Ferdinand** / Mort à crédit / 1936
> page 140 /
> Depuis trois jours il bourlinguait au large de *Villers, il labourait dur la houle... il avait de la mousse plein ses focs...

[26] 86 attestations dans la base textuelle FRANTEXT.

il tenait un cargo terrible en madriers vadrouilleurs, des monticules en pleine pagaye sur tous ses ponts, dans les soutes rien que de la glace, des énormes cubes éblouissants,

R552/ **PERRET Jacques** / Roucou / 1936
page 17 / *I TAFIA*
La brise de mer délia son imagination : là-bas, au large de l'estuaire, passait la flotte de M.. d'Estrée descendant sur Cayenne

Notons un détail : tandis que cet emploi sous-entend d'habitude « près de, à côté de », il peut parfois signifier son contraire, c'est-à-dire « loin » :

R927/ **LOTI Pierre** / Matelot / 1893
page 91 / *27*
Il travaillerait pendant cette longue traversée sans distraction, au large de toutes les terres habitées.

au large de + subst. (endroit) → « dans, sur, à travers, non loin de »

K678/ **CÉLINE Louis-Ferdinand** / Mort à crédit / 1936
page 70 /
Enfin comme c'était fini, qu' elle était perdue corps et biens, je tombais dessus au large de la rue *Thérèse, elle souf-flait dans un remous de la foule, croulante sous son baluchon.

K678/ **CÉLINE Louis-Ferdinand** / Mort à crédit / 1936
page 109 /
dix-mille à faire pression... par les échos de la rue *Gomboust, il nous arrive des rafales des cent mille cris de la ca-tastrophe... ce sont les foules qu'on écrabouille au large de la place *Gaillon... c'est la furie des omnibus... la fantasia qui continue... *Clichy-odéon laboure la tourbe des éperdus... *Panthéon-courcelles fonce par le

K287/ **SAINT-EXUPÉRY Antoine de** / Citadelle / 1944
page 607 / *CHAPITRE XXXII*
Et le sable m'apparaîtra plus riche puisque souvent, au large de ce désert, je l'aurai vu sourire.

K488/ **SAINT-EXUPÉRY Antoine de** / Citadelle / 1944
page 886 / *CHAPITRE CLXXXII*
Déambulant au large de ses marchés, tirant ton plaisir des grands éboulis des légumes de couleur, des pyramides de mandarines bien installées à la façon de capitales dans la province de leur odeur, et par-dessus tout des épices qui ont pouvoir de diamant car une seule pincée de ce poivre doux, que t'ont ramené des contrées lointaines la procession

au large de + subst. (abstrait) → « au delà de » (sens figuré)

L339/ **BOUSQUET Joe** / Traduit du silence / 1936
page 14 /
à partir d' un certain moment, ma description devrait se poursuivre au large de mon amour, dans la beauté déchirante de phrases capables de me vouer à l'oubli.

au large de + la nuit / l'été → « dans, pendant »

L962/ **ROMAINS Jules** / La Vie unanime / 1908
page 228 / *2 MOI, LA CONSCIENCE QUI DEVIENT*
Et déjà, vers midi, pointant leurs frêles mèches, lorsque le vent se noie au large de l'été, les petites fumées que pen-sent les chaumières vont d'un essor égal dormir dans la lumière, et faire un songe prophétique d'unité.

L546/ **PERGAUD Louis** / De Goupil à Margot : histoire de bêtes / 1910
page 36 / *LA TRAGIQUE AVENTURE DE GOUPIL*
Dans la direction de la mare d'où, comme des pétillements cristallins, jaillissait le chant des crapauds, le braconnier fit sortir *Goupil, et, avant que celui-ci eût pu rien comprendre à ce qui se passait, *Lisée, avec un formidable coup de pied au derrière, le lançait au large de la nuit.

K632/ **GIONO Jean** / Le Grand troupeau / 1931
page 259 / *TROISIèME PARTIE*
De l'autre côté de l'âtre, sous la fenêtre ouverte au large de la nuit d'été, une enfant dort dans une corbeille.

K564/ **MONTHERLANT Henry de** / Encore un instant de bonheur / 1934
page 680 / *CHANT DE MINOS (INSPIR. AFRIC.)*
Au large de la nuit il est d'étranges îles, pleines de rois pleurants qui lèchent leurs morsures.

Aussi paraît-il salutaire d'élargir la pratique d'indiquer les restrictions d'emplois même pour les lexies complexes. Celles-ci relèvent les mêmes défis que les lexies simples. Le séman-

tisme des locutions est parfois plus complexe qu'il n'y paraît. Pour cette raison, il serait fort utile de rédiger un petit aperçu historique, car celui-ci peut dans certains cas faciliter la désambiguïsation. En ce qui concerne la locution *au large de*, tous les sens indiqués coexistent jusqu'aux années 1930. A partir de ce moment-là, le sens "géographie/navigation" prend le dessus et les autres se raréfient jusqu'à ce qu'ils disparaissent.

On poursuivra le petit examen avec la locution *en abrégé*, figurant à l'article *abrégé, ée* :

> **3.** *Loc. adv.* En abrégé**.** En peu de mots :

A étudier les exemples fournis par la base textuelle, il s'avère que la définition du Trésor ne recouvre pas toute la gamme des possibilités. Maints emplois de la locution ne correspondent pas à cette explication :

> M669/ **BALZAC Honoré de** / Histoire des Treize / 1835
> page 869 / *I. FERRAGUS, CHEF DES DéVORANTS*
> Ce meuble, sur lequel cette vieille descendait le fleuve de la vie, ressemblait au sac encyclopédique que porte une femme en voyage, et où se trouve son ménage en abrégé, depuis le portrait du mari jusqu'à de l'eau de mélisse pour les défaillances, des dragées pour les enfants, et du taffetas anglais pour les coupures.
>
> M869/ **SAINTE-BEUVE Charles** / Port-Royal : t. 3 / 1848
> page 423 / *L 4 éCOLES DE PORT-ROYAL*
> Aux yeux de *Saint-*Cyran, l'enfant est déjà en abrégé tout l'homme, et il pensait, comme *Bossuet, que c'est la force seule qui lui manque pour se déclarer.
>
> M966/ **BAUDELAIRE Charles** / Les Paradis artificiels / 1860
> page 459 / *MANG. D'OP. VISIONS D'OXFORD*
> à cette galerie mélancolique de peintures, vastes et mouvantes allégories de la tristesse, où je trouve (j'ignore si le lecteur qui ne les voit qu'en abrégé peut éprouver la même sensation) un charme musical autant que pittoresque, un morceau vient s'ajouter, qui peut être considéré comme le finale d'une large symphonie.
>
> M773/ **SAINTE-BEUVE Charles** / Pensées et maximes / 1869
> page 71 / *1868*
> J'en éprouve assez pour la comprendre et la sentir en abrégé.

A la description sémantique de la locution *en l'air*, il est frappant de voir qu'elle n'est jamais traitée en tant que telle, mais uniquement en tant que constituant d'autres expressions, par exemple : *être en l'air, se sentir en l'air, parler en l'air, tête en l'air* ou *tirer en l'air* et *foutre en l'air*. Pourtant, la seule suite *en l'air* est déjà susceptible d'acquérir des acceptions assez diverses méritant d'être décrites. Ainsi, il ne serait pas inutile de préciser que *en l'air* peut signifier « en haut » ou « vers le haut » :

> M943/ **SADE marquis de** / Justine ou les Malheurs de la vertu / 1791
> page 122 / *JUSTINE*
> Et pendant ce temps, *Rodin très ému, saisit les mains de la jeune fille, il les attache en l'air à l'anneau d'un pilier placé au milieu de la chambre de correction.
>
> M629/ **FLORIAN Jean-Pierre** / Fables / 1792
> page 110 / *3 LE LIEVRE SES AMIS 2 CHEVR.*
> Assis, les deux pattes en l'air, l'œil et l'oreille au guet, il éleve la tête, cherchant s'il ne voit point quelqu'un de ses amis.
>
> M858/ **GENLIS Mme de** / Les Chevaliers du Cygne ou la Cour de Charlemagne / 1795
> page 320 /
> les troupes de la princesse, mêlées par son ordre avec le peuple et sans armes, comme les autres citoyens, élevèrent en l'air leurs casques, en criant : nous vous délivrerons de vos persécuteurs, nous vous promettons la victoire, nous le ju-

rons... tout le peuple répéta ce serment, en s'écriant : et nous aussi, nous combattrons, nous prendrons tous les armes.

M858/ **GENLIS Mme de** / Les Chevaliers du Cygne ou la Cour de Charlemagne / 1795
page 324 /
*Béatrix éleva les mains en l'air, et fit le serment qu'on exigeoit d'elle : alors les témoignages de joie, de reconnoissance et d'amour, ressemblèrent à de l'ivresse et à de l'idolatrie... le peuple finit par couper de grosses branches d'arbres, dont il fit un brancard, sur lequel il obligea la princesse de s'asseoir ;

En se penchant sur les différentes combinaisons syntagmatiques et leurs significations très spécifiques, le rédacteur de l'article a omis le sens idiomatique de *en l'air* « tout court ».

Pour la locution adverbiale *d'aplomb*, les rédacteurs de l'article *aplomb* présentent une grande diversité sémantique et rattachent généralement ces possibilités à des expressions comme *bien d'aplomb* ou *se sentir d'aplomb*. Parvenus à l'expression *tomber d'aplomb*, ils ont pourtant manqué de voir qu'il existe - à côté du sens propre bien enregistré - un sens figuré ou métaphorique :

M537/ **FIÉVÉE Joseph** / La Dot de Suzette, ou Histoire de Mme de Senneterre racontée par elle-même / 1798
page 126 / *PRéFACE*
cette réflexion tomboit tellement d'aplomb sur celui qui la faisoit, que je recommençai à lui parler des craintes que me donnoit le nouveau genre de vie auquel nous allions nous livrer ;

Voici une remarque relative à *au sein de :* l'équipe nancéienne distingue deux acceptions en fonction de la nature du complément : « chose physique » versus « chose généralement abstraite ». L'emploi courant comme simple synonyme de « dans, à l'intérieur de »[27] ne s'appliquant pas aux seules « choses abstraites », mais à toutes sortes de phénomènes et d'entités, ne se laisse rattacher à aucun des deux. Il manque donc dans les colonnes du TLF, malgré sa forte présence dans certains textes du corpus.

P677/ ***Collectif** / Documents d'histoire contemporaine, par O. Voillard, G. Cabourdin, F.G. Dreyfus... [et al.] : t. 2 : 1851-1967 / 1959
page 199 /
Je suis sûr, en effet, qu'il est possible de concilier l'existence de structures communes au sein de l'union française avec l'exercice constamment perfectionné des institutions propres à chacun de ces deux pays..... le gouvernement sera ce que seront ses membres.

P524/ ***Sans mention d'auteur** / La Réforme hospitalière : les hôpitaux de droit commun, les centres hospitaliers et universitaires / 1959
page 4 /
D'autre part, les médecins siégeant à la commission peuvent avoir des intérêts précis dans une clinique privée et peuvent ainsi s'opposer par leur influence au sein de la commission, à des améliorations qui aboutiraient à tarir le recrutement de leur clientèle privée.

Voyons maintenant, comment le TLF aborde la locution *tout à fait* :

s.v. *fait, faite, part. passé et adj.*

D. — *Loc. adv.*
1. *Tout à fait*
a) Entièrement, complètement. *Oublier tout à fait. Isabelle, tout à fait remise de son évanouissement, se tenait debout* (GAUTIER, *Fracasse,* 1863, p. 425). *Je sais bien que ce sont*

[27] Voir la remarque dans le DAALF s.v. *sein* et la mention dans GR 85 s.v. *sein* : COUR. **AU SEIN DE**: à l'intérieur de... Cf. Dans le cadre de.

des idées folles, que je ne puis même pas prendre tout à fait au sérieux, des rêves... (BERNANOS, *Journal curé camp.*, 1936, p. 1032).

— [Suivi d'un adj.] Synon. de *très.* « *Vous allez être tout à fait chou, vous allez dédicacer quelques livres...* » (BEAUVOIR, *Mandarins,* 1954 p. 266).

b) Exactement. *Ce n'est pas tout à fait ça. Non, il n'y a pas moyen de s'y tromper et c'est bien tout à fait comme nous quand nous avons tant de chagrin* (CLAUDEL, *Visages radieux,* 1947, p. 789) :

5. Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime
Et qui n'est, chaque fois, ni *tout à* **fait** la même
Ni *tout à* **fait** une autre, et m'aime et me comprend.
VERLAINE, *Poèmes saturn.,* 1866, p. 63.

La description reflète exactement l'état de la documentation. Elle est d'une part plus riche que dans les ouvrages antérieurs, en intégrant par exemple l'acception

— [Suivi d'un adj.] Synon. de *très*

d'autre part il manque l'emploi typiquement oral de *tout à fait* comme phrase courte servant à se rallier à l'opinion de l'autre et remplissant surtout la fonction phatique. Cet emploi n'est pas attesté dans la documentation et par conséquent, absent du dictionnaire. Cela met en évidence que tous les emplois oraux ne sont pas forcément attestés quelque part dans la littérature (du moins pas dans le canon choisi à Nancy). Une enquête alternative sur la langue parlée demeure donc indispensable, si on tente de décrire le français en général et pas seulement la langue strictement littéraire.

De nombreuses locutions figurent en fait sans périphrase définitionnelle. C'est entre autres le cas de la locution *à supposer que* :

À supposer que + subj. *Mais il y a de grandes chances pour que l'œuvre s'écarte de ce plan initial, à supposer que je parvienne à le trouver a priori* (SCHAEFFER, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 89).

A l'instar de ses devanciers, le TLF n'accueille pas la locution *étant entendu que*, bien que son sens soit au moins partiellement idiomatique. Elle apparaît d'ailleurs à plusieurs reprises dans des exemples du TLF (s.vv. *trône, taxe, séparé, -ée, raciologie* et *accomodation*) et s'emploie même pour définir un proverbe à l'article *Dieu.* Vu que le TLF consacre un article entier au participe passé *entendu, -ue* (le mot de base de cette locution), l'absence de la locution est d'autant plus étonnante. Il aurait certainement été facile de l'intégrer dans l'article.

Cette locution n'est certes pas très ancienne, mais FRANTEXT en fournit des attestations à partir de 1929. Le TLF aurait donc au moins pu signaler son existence.

A plusieurs reprises, ce n'est pas seulement l'analyse sémantique de la locution, mais encore la présentation des données, qui surprend. La locution *à l'accoutumée* par exemple, est renvoyée dans une remarque à la fin de l'article, comme s'il n'y avait pas grand chose à dire dessus. Le rédacteur d'autre part, s'attarde sur l'histoire de la locution, confirmant par là, que les lexies complexes en ont bien une, qui peut d'ailleurs mériter d'être citée ; même si dans ce cas précis, l'utilité n'est pas très évidente. Cela illustre une fois de plus l'hétérogénéité de la présentation.

> **Rem. 2.** Loc. adv. *(comme) à l'accoutumée :*
> 15. Au milieu d'un repas, où cependant Laure, comme à **l'accoutumée,** était restée silencieuse : Vous semblez joyeuse, ces jours-ci, dit-elle, chère Mademoiselle Laure. C'est cette journée exquise?... Laure la dévisagea, sourit : C'est cela même. Je ne me sens bien vivre que lorsqu'il fait beau temps. DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire?,* 1934, p. 156.
> Cette expr., qui remplace l'a. fr. *accoutuméement,* appartient à l'orig. à la ,,conversation commune" (*Trév.* 1704), au ,,style familier" (*Ac.* 1740-1798); elle est ensuite jugée vieillissante ou vieillie par l'*Ac.* [*Il vieillit* (*Ac.* 1740), *il est vieux* (*Ac.* 1878), *il a vieilli* (*Ac.* t. 1 1932)].

Un regard sur les lexies complexes a encore un autre intérêt : beaucoup d'entr'elles sont traitées aux articles des deux constituants. On dispose donc de deux variantes, qui diffèrent souvent considérablement. Le rédacteur de l'article *dès* a opté pour une approche théorique de la locution adverbiale *dès lors*. Aussi décrit-il les deux sens en indiquant :

> **a)** [Valeur temp.]...
> **b)** *Au fig*. [Valeur log.]

Rien de tout cela sous *lors*, où le rédacteur se contente de fournir quelques synonymes en guise de définition. En parcourant la documentation, on s'aperçoit que les phrases sont souvent ambiguës et combinent des nuances des deux sens. A l'article *dès*, ce phénomène valait une remarque :

> **Rem.** La valeur temp. subsiste au fig., liée à la valeur log. (à partir d'un fait établi).

Le rédacteur de l'article *lors* ne semble pas avoir eu recours au travail de son prédécesseur, car il omet ce détail et ne renvoie même pas à l'article *dès*. Ce fait dévoile derechef la multitude d'approches possibles et l'hétérogénéité de l'ouvrage.

La même observation vaut pour *d'autre part*. De l'article *autre* à *part*, la dénomination change de *Loc. figée* à *Loc adv*. Les définitions sont tout à fait différentes. On passe d'une description de la fonction

s.v. *autre* Permet d'ajouter une précision, d'envisager un problème sous un angle différent

à la combinaison d'une précision d'emploi et de synonymes :

s.v. *part* [En début de phrase, comme marque d'articulation forte] D'ailleurs, de plus, en outre, par ailleurs.

Les problèmes et les fluctuations que je viens d'évoquer ne s'expliquent pourtant pas par le fait qu'il s'agisse de locutions adverbiales, prépositionnelles ou conjonctives. Certaines, s'écrivant en un seul mot et retenues à la nomenclature principale, bénéficient comme les lexies simples d'un traitement minutieux et exemplaire. Les Nancéiens présentent alors les différentes acceptions et les conditions d'emploi jusque dans les moindres détails. Pour illustrer ce cas de figure, on se bornera à citer *tout de go*, qui figure sous la forme de *go (tout de)*, loc. adv., *c'est-à-dire* ou encore *à peine* et *d'affilée*. Pour cette dernière, le rédacteur propose l'inventaire des différentes fonctions que la locution est à même de remplir. Le traitement accordé à un sous-lemme et celui dont bénéficie un lemme à part entière n'est donc souvent pas le même.

En dehors de cette différence, on notera que la qualité du traitement des locutions s'améliore considérablement au fur et à mesure qu'on avance dans l'alphabet. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les descriptions de *au delà, au fur et à mesure, sans doute* et *aux aguets* (remplissant trois colonnes à l'article *aguet*). La bonne description de *en effet* n'étonnera personne, vu l'excellent modèle que propose le DAALF.

Pour tout dire, ces divergences confirment que les lexies complexes posent aux lexicographes autant de problèmes que les lexies simples. Il ne suffit pas par conséquent de se borner à répertorier la forme. Un ouvrage extensif se doit de resituer la lexie dans le temps et dans l'espace, à un niveau de langue, dans un contexte thématique et syntaxique, etc. Dans le TLF, cela ne se fait pas encore systématiquement.

L'insuffisance de la description du cas particulier que présente *il y a*[28] a déjà été remarquée ailleurs.[29] Il suffit d'opposer le passage qui lui est consacré dans le TLF à celui qui

[28] Le nombre d'attestation dans FRANTEXT dépasse les 50000.

figure dans l'édition 1985 du Grand Robert. Dans le premier pavé introduisant *il y a* comme présentatif,[30] la définition est trop restreinte. L'argumentation du GR 85 selon laquelle cette expression impersonnelle « présente [...] une chose comme existant » me semble plus pertinente que la périphrase définitionnelle proposée par Nancy : « *Il y a* opère un choix parmi tous les possibles ». Ce n'est certes pas faux, mais ne convient simplement pas à tous les emplois d'*il y a* + subst. Un seul exemple suffira pour illustrer ce fait :

> M567/ **STAËL Germaine de** / Lettres de jeunesse : première partie : 1777-août 1788 / 1789
> page 46 / *1785 T 1*
> Il y a trop de nuances dans les pensées pour les exprimer toutes dans une lettre.

Le GR 85 aménage d'ailleurs une place au proverbe : *Quand il y en a pour un, il y en a pour deux*, ce qui n'est pas le cas du Trésor. L'équipe d'Alain Rey explicite en outre la légère nuance qui existe entre *il y a* dans les sens d'« exister » et de « se trouver » :

> *Que peut-il y avoir, qu'est-ce qu'il peut y avoir dans cet armoire?* => **Trouver** (se).

Le GR 85 propose par la suite quelques syntagmes dans lesquels l'expression *il y a* entre préférentiellement : *Il n'y a pas... que,*[31] *qui*[32] ainsi que *Il n'y a pas de... sans...*[33] suivi de nombreux exemples. A côté de l'emploi *il y a* + indication de temps, figure celui d'*il y a* suivi d'une mention de distance, que les rédacteurs de Nancy n'évoquent pas. Les attestations ne manquent pourtant pas:

> L266/ **POINCARÉ Henri** / La Valeur de la science / 1905
> page 78 / *I. LES SCIENCES MATHéMATIQUES*
> pas du tout : du point a au point b il y a 30 kilomètres, car l'objet a été entraîné dans le mouvement de la terre.
>
> K763/ **LARBAUD Valery** / A.O. Barnabooth, ses oeuvres complètes : le Pauvre chemisier / Poésies / Journal intime / 1913
> page 202 / *JOURNAL, 2E CAHIER*
> Et d' ici à *Rimini, notre première étape, il y a cent quatre-vingts kilomètres.

Les rédacteurs nancéens avaient bien spécifié l'existence de la construction *Il n'y a qu'à* + inf., mais ils ne précisent pas que celle-ci est susceptible d'exprimer l'impératif. D'autre part, la distinction exacte entre cette valeur et le sens de « il suffit de » n'est pas toujours facile à tracer, lorsqu'on se borne à puiser uniquement dans un corpus écrit. Le GR 85 accueille encore l'expression idiomatique *Il n'y en a que pour (lui, elle...)*. Celle-ci est largement attestée dans FRANTEXT, mais fait pourtant défaut dans les colonnes du TLF.[34]

---

[29] Cottez / Wagner 1975 :219 « ...un outil linguistique aussi essentiel que l'impersonnel il y a, dont le fonctionnement est décrit de façon totalement insuffisante ».
[30] C'est l'appellation sous laquelle Chevalier 1969 :82-92 avait proposé de réunir *c'est / il y a / voilà*. Léard 1992 :26 rejette cette étiquette comme « inappropriée pour *il y a* ».
[31] 655 attestations dans FRANTEXT.
[32] 465 attestations dans FRANTEXT.
[33] 145 attestations dans FRANTEXT.
[34] Apparaît uniquement dans un exemple s.v. *hypocrisie.*

K498/ **PÉGUY Charles** / Le Porche du Mystère de la deuxième vertu / 1911
page 276 /
Il n'y en a que pour eux.

L234/ **AUDIBERTI Jacques** / Théâtre : t. 1 / 1948
page 141 / *LE MAL COURT (1947) ACTE I*
Or, depuis que je suis entre ces quatre murs, il n'y en a que pour vous.

Dans le GR 85, on lit plus loin :

Il n'y a pas de (suivi d'un mot ou d'un énoncé rapporté) : il est inutile de dire... *Il n'y a pas de "mais" ; obéissez !*

Cette expression n'apparaît nulle part dans la description du Trésor, malgré sa forte présence dans le corpus. On citera à titre d'exemple :

L883/ **MEILHAC Henri , HALÉVY Ludovic** / La Belle Hélène / 1865
page 273 / *ACTE 3 SCèNE VII*
Il n'y a pas de " si cependant... " n'ayez pas peur... on ne vous demandera rien que de très raisonnable... la reine sera seulement tenue de faire un petit voyage...

K345/ **MONTHERLANT Henry de** / Les Olympiques / 1924
page 254 / *1E OLYMP. - LA GLOIRE DU STADE*
Mais
il n'y a pas de " plus tard " et c'est pourquoi les choses se font.

La variante familière sans *il* n'était pas non plus digne d'une place dans le TLF.

R858/ **SIMONIN Albert** / Du mouron pour les petits oiseaux / 1960
page 39 / *CHAPITRE II*
Clientes et vendeuses, y en a des bottes dans une maison de cette importance, s'amollissent aussi sec.

R896/ **GENEVOIX Maurice** / Routes de l'aventure / 1959
page 150 / *PêCHEURS DE LOIRE*
Mardi dernier, y en a eu un... Je l'ai vu me passer ras le ventre, filer en biais sous le cadre du carrelet.

Ce phénomène tiré du langage parlé appartient pourtant aux expressions qui sont effectivement bien attestés dans les oeuvres littéraires, d'où le directeur Imbs avait voulu les extraire.

Mon objectif n'est pas de célébrer l'exhaustivité et la description modèle de l'expression *il y a* dans le GR 85, ce qui serait certainement inapproprié. Mais cette simple juxtaposition montre à quel point l'analyse d'*il y a* reste en deçà de ce que l'on pourrait attendre d'un Trésor. Faute d'espace, je ne poursuivrai pas cette énumération des lacunes, ce qui serait pourtant facile.

Locutions idiomatiques

Comme une vaste enquête sur les locutions idiomatiques dans différents genres textuels dépasserait le cadre de cette étude, je tirerai tout simplement quelques exemples de recueils d'expressions idiomatiques.[35] La vérification sur leur diffusion - effectuée à l'aide de

[35] Ceux-ci sont en fait très nombreux. J'ai essentiellement eu recours à Pignolo / Heuber 1982 et Duneton 1990.

la base FRANTEXT - aboutit à une grande surprise : Elles sont majoritairement très rares dans le corpus. Il semble y avoir une affinité entre locutions idiomatiques et langue parlée : un grand nombre de ces expressions appartiennent effectivement au français parlé. Il existe bien entendu le phénomène du parlé dans l'écrit, de sorte qu'il pourrait être possible de rencontrer des locutions idiomatiques dans des textes écrits, à condition que le corpus contienne des œuvres de tous les styles et dont l'action se joue dans tous les milieux. Les lacunes constatées prouvent que ce n'est pas tout à fait le cas de la base textuelle constituée à Nancy. On touche donc là une fois de plus aux failles de la documentation. A mon avis, elle ne constitue pas un grand apport pour l'analyse et la description des locutions idiomatiques. Si celles-ci sont présentes, elles ne sont souvent pas plus fréquentes que n'importe quelle autre association lexicale.

Voyons maintenant la situation dans le TLF. L'absence de nombreuses locutions idiomatiques dans le corpus a évidemment pour conséquence de multiples lacunes dans le dictionnaire. On évoquera en guise d'illustration *bouffer de la tôle*, expression signifiant « aller en prison ». FRANTEXT n'en contient pourtant aucune attestation et les articles *bouffer* et *tôle* du TLF ne l'accueillent pas. Or il n'en est pas toujours ainsi. De très nombreuses locutions idiomatiques sont traitées par le TLF, bien qu'elles n'apparaissent pas dans la documentation. C'est en fait un phénomène fréquent : *faire la java* n'est pas attesté,[36] mais :

s.v. *java*

B. — *Fam*. ou *pop*.
• *Faire la java, être, partir en java*. „Faire la fête“
(CAR. *Argot* 1977). Synon. Faire la bringue, la noce, la nouba.

Un succès bœuf ne figure pas non plus dans la base FRANTEXT. A l'article *bœuf*, on lit pourtant :

a) Considérable, surprenant. *Un succès bœuf, un culot bœuf*:
9. ... je mettrais en relief le côté aristocratique de votre oncle
qui en somme fait *un effet* **bœuf** et, la première rigolade passée,
frappe par un très grand style.
PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918, p. 777.

bien que l'exemple n'illustre pas exactement la forme *un succès bœuf*. Il est donc évident qu'une grande partie de la phraséologie proposée dans le TLF ne provient pas de sa documentation textuelle.

[36] Sauf quatre attestations : une en 1987 et trois en 1996. Comme la lettre *J* a paru en 1983, elles ne peuvent pas avoir été prises en compte lors de la rédaction de l'article.

Passons désormais aux locutions verbales formées à l'aide d'auxiliaires : *être, avoir* et *faire*.[37] L'étude porte sur 31 unités qui sont toutes attestées dans la base textuelle FRANTEXT. Leurs fréquences varient fortement néanmoins.[38]

Evoquons en premier lieu la localisation. Les locutions figurent systématiquement à l'article de l'élément nominal ou adjectival et généralement pas s.vv. *être, avoir* ou *faire*. Il existe quelques exceptions, mais les rédacteurs se contentent alors de renvois. La localisation des locutions verbales dans le dictionnaire, ne pose donc aucun problème. Le Trésor propose les informations exactement à l'endroit où le lecteur les attend.

Seule exception : un groupe de locutions verbales que j'appellerai périphrases verbales (*avoir faim, peur, envie, besoin*). Bien qu'elles disposent d'une structure syntaxique analogue, elles sont particulières à quelques égards. Ces locutions sont en général très fréquentes et leur sens ne peut pas être considéré comme idiomatique. Les lexicographes les abordent différemment. A l'article *avoir*, le TLF consacre toute une section à l'emploi d'*avoir* comme verbe copule dans des locutions verbales et énumère un grand nombre de périphrases verbales. Cela n'empêche pourtant pas les périphrases verbales de réapparaître à l'article du constituant nominal.

Quant au type de données accompagnant ces locutions, la situation s'avère très hétérogène. Certaines sont définies, d'autres pas. Bien des locutions sont illustrées à l'aide d'exemples mettant le registre et les contraintes syntagmatiques en évidence (*avoir à la bonne* et *en avoir sa claque*), tandis que leurs homologues se voient rapidement énumérés à l'intérieur d'un pavé (*faire son beurre*). Certaines périphrases verbales sont analysées minutieusement. *Avoir envie* et *avoir besoin* figurent avec leur sens propre et leurs sens idiomatiques, ainsi que différentes constructions

s.v. *peur* **a)** [avec avoir] *Avoir peur (de qqn, de qqc., de faire qqc.)*

A l'article *soif* en revanche, on présuppose la connaissance du sens de base. Comme tous les sens figurés et métaphoriques de la locutions sont bien là, cette absence surprend, parce qu'elle fait exception.

Il arrive de temps à autre qu'une note entre crochets explique sur quel mécanisme ou relation repose le sens idiomatique de la locution :

[37] 18 avec *être* : *être aux anges, être beurré, être blousé, c'est du bidon, c'est le bouquet, en être baba, ne pas être très catholique, être en passe de, être d'attaque, être aux abois, ne pas être dans son assiette, être bredouille, être un as, être à la bourre, être dans le pétrin, être dans la panade, être dans la mélasse* et *être dans la dèche*. 8 avec *avoir* : *avoir à la bonne, en avoir sa claque, avoir du chien* et *avoir peur, faim, envie, besoin, soif*. 5 avec *faire* : *faire une boulette, faire son beurre, faire la grasse matinée, faire faux bond* et *faire tapisserie.*

être aux anges [P. allus. au bonheur céleste des anges tel que notamment il est représenté dans les arts plast.]
peu catholique [P. réf. à la réputation de fermeté de la doctrine cath., dans des expr. ou phrases négatives]
être d'attaque [P. anal. avec l'état d'esprit de l'attaquant]

On peut regretter que ces précieuses explications soient si rares.

La majorité des rédacteurs ont grand soin de bien intégrer les locutions dans la structure de l'article. Lorsqu'à l'entrée d'un des constituants, on en arrive au sens idiomatique correspondant à celui de la locution, l'expression figure à titre d'illustration. Elle constitue en fait l'occasion d'aborder les constructions typiques correspondant au sens en question (voir les cas de : *être dans la dèche, être dans le pétrin, être dans la mélasse, c'est du bidon, être d'attaque*).

Il n'y a pas lieu de s'attarder outre mesure sur les fluctuations que subissent la présentation et l'étiquetage, puisqu'elles ne sont pas limitées aux seules locutions verbales, mais omniprésentes dans le TLF. Signalons seulement que *être aux abois* figure à la rubrique STYL. et *être à la bourre* dans une Rem[arque] gén[érale]. Dans le domaine de l'étiquetage, les possibilités sont aussi nombreuses que les occurrences. Les unités en questions s'appellent parfois *Loc.*, parfois *Fig.*, une fois *Expr*. La plupart du temps, l'équipe TLF se contente de marquer le niveau de langue (*Fam., Pop., Arg.*). Lorsqu'on sort du domaine des auxiliaires pour étudier des locutions comme *bouffer des briques*, qui figurent à deux articles différents, il est à chaque fois amusant de constater ces différences d'étiquetage. *Bouffer des briques* est une locution sous *brique* et une expression métaphorique sous *bouffer*. Cela se reproduit pour *casser sa pipe* et ailleurs.

Il n'y a finalement qu'une seule lacune à regretter. La locution *ne pas être très catholique* figure à l'article *orthodoxe* comme synonyme de *ce n'est pas très orthodoxe*, sans être enregistrée à l'article *catholique*, où on l'attendrait selon toute logique.

Il sera maintenant question des autres locutions verbales et des locutions nominales.[39] Première interrogation : sous quel article peut-on les trouver ? Les locutions verbales sont majoritairement traitées sous l'article du constituant nominal ou adjectival. Des répétitions à plusieurs constituants ne sont pourtant pas exclues (*bouffer des briques, gober les mouches, couper la chique* etc.). Les seules à figurer exclusivement dans l'article du verbe sont quelques locutions du type verbe+adverbe (*se fâcher tout rouge* et *se la couler douce*). Ce n'est pas non

[38] De 1 à 46 et pour les périphrases verbales, le taux d'occurrences peut atteindre des centaines.
[39] 21 locutions verbales : *bouffer des briques, rouler sa bosse, dormir à la belle étoile, gober les mouches, abîmer portrait, couper la chique, tenir le crachoir, clouer le bec, casser sa pipe, mener la barque, prendre feu, perdre la face, mettre en boule, appuyer sur le champignon* et *foncer dans le brouillard* ainsi que *s'en balancer, se fâcher tout rouge, se dresser sur ses ergots, se la couler douce, ça me botte* et *en dire long*. 5 locutions nominales : *un gros bonnet, l'assiette au beurre, ma vieille branche, une oie blanche* et *un succès boeuf*.

plus toutefois systématique. Dans le domaine des locutions nominales, la confusion devient encore plus apparente. Les fluctuations sont des plus frappantes. Voici quelques exemples illustrant ce constat : *Une oie blanche* se trouve sous *oie* (**2.** [P. assoc. entre la bêtise et la candeur]), donc le déterminé de la suite, et pas à *blanc. Un succès boeuf* par contre, ne se trouve pas à *succès*, mais à l'article du déterminant *bœuf* :

> **4.** *Pop., emploi en position d'appos. avec valeur d'adj.*
> **a)** Considérable, surprenant. *Un succès boeuf...*

L'assiette au beurre enfin a sa place à la fois à *assiette* et à *beurre*. Aucune doctrine n'est donc appliquée systématiquement. Seule régularité : les suites *adjectif - substantif* figurent uniquement à l'article traitant du nom.

Je présenterai maintenant quelques détails, qui ont retenu mon attention. Le TLF connaît *perdre la face* avec la définition « perdre [...] son honneur, sa dignité ». Celle-ci ne couvre à mon avis qu'un des deux sens possibles. Il manque le sens de « avoir le visage défait » :

> S389/ **COHEN Albert** / Solal / 1930
> page 214 / *Deuxième partie XIV*
> » Le consul balbutie, perd la face, pâlit et tremble comme un passereau blessé et répond : « À vos ordres, Excellence.
>
> L672/ **NIZAN Paul** / La Conspiration / 1938
> page 184 / *DEUXIèME PARTIE CATHERINE*
> *Madame *Rosenthal éclata en sanglots et perdit la face en sentant qu'elle devait renoncer à tout pouvoir sur son fils.

Ce sens est certainement moins idiomatisé que l'autre, mais lorsqu'on regarde la présentation de l'expression *se dresser sur ses ergots* à l'article *ergot*, on constate que les sens moins idiomatiques ne sont pas forcément exclus. Le sens moins idiomatique figure alors en premier. Leur enchaînement a souvent le mérite d'éclairer le lecteur sur le chemin qu'a parcouru la locution et au cours duquel elle a acquis son sens idiomatique.

> — *P. anal.*
> • [En parlant d'une pers.] *Se dresser, monter sur ses ergots.* Se dresser sur ses pieds, se grandir pour se mettre en valeur. *En voilà une de corsée, disait-elle, en voilà une de posée sur ses ergots* (REYBAUD, *J. Paturot,* 1842, p. 78). *Allongeant ou rétractant les membres, se dressant sur les ergots, exposant aux regards de tous sa jambe qu'il* [*le lutteur*] *avait toujours belle, et bombant ses reins encore incomparables, il voulait qu'on l'admirât, il exigeait qu'on l'applaudît* (CLADEL, *Omp-drailles,* 1879, p. 195).
> • *Au fig.* Prendre une attitude fière et menaçante, être prêt à la riposte. *J'ai trouvé ça, moi, dit Grandet en se dressant sur ses ergots* (BALZAC, *E. Grandet,* 1834, p. 91). *Minna, irritée, se dressait sur ses ergots pour répliquer* (ROLLAND, *J.-Chr.,* Matin, 1904, p. 204).

Ce type d'exposé reste malheureusement très rare.

On constate en outre une différence entre les définitions proposées par le TLF et le Robert pour *foncer dans le brouillard*. « Sans s'occuper des obstacles ou des difficultés » versus « Disparaître, s'éclipser rapidement ». Les quelques attestations trouvées dans FRANTEXT ne permettent guère de trancher sur cette question, de sorte qu'elle reste ouverte.

La tendance du Trésor, qui est d'opter préférentiellement pour des citations illustrant des emplois moins usuels, s'applique également aux exemples accompagnant les locutions. Comme le nombre de citations associées aux locutions est très limité (il est rarissime d'en trouver plus d'une seule), ces extravagances nuisent parfois à la qualité de l'exposé. A la lecture de l'exemple tiré de Zola que le TLF propose pour *clouer le bec*, on pourrait penser qu'il existe deux acceptions [En parlant de pers.], [En parlant d'objets]. Vérification faite sur toutes les occurrences de FRANTEXT, il s'avère que l'emploi qu'en fait Zola est occasionnel et tout à fait isolé. Pour illustrer la locution *clouer le bec,* le rédacteur a donc choisi l'emploi le moins typique. Cette citation est certes très belle, mais guère apte à éclairer l'emploi de la locution familière. Si l'objectif était de présenter l'emploi métaphorique qu'en faisait Zola, il aurait été préférable de citer d'abord la locution familière comme base et de n'évoquer qu'ensuite l'extrait de Zola.

Phrases figées sans verbe

Regardons maintenant quelques phrases figées sans verbe. Ce groupe comporte essentiellement des exclamations et des formules de politesse. Tandis que ces dernières ne suscitent guère de critiques, on constate bien des lacunes dans l'inventaire et la description des premières.

On débutera l'exposé en signalant une lacune très regrettable: la formule *marché conclu* ne figure ni à l'article *marché,* ni à *conclu*. Elle apparaît seulement pour définir une vieille formule d'un sens analogue :

> *Marché fait* (vx). Marché conclu. *Marché fait qu'à votre retour nous ne parlerons point politique!* (M^me^ DE CHATEAUBR., *Mém. et lettres,* 1847, p. 237).

Ceci est étonnant, parce qu'on attendrait d'un synonyme servant à définir qu'il soit défini à son tour. Pourquoi ne lui a-t-on donc pas accordé l'honneur d'une sous-entrée ? Cela aurait d'ailleurs été l'occasion d'illustrer l'utilisation exclamative au sens de « Entendu ! » « D'accord ! ». Tous les sens se rencontrent dans le corpus :

L849/ **GOZLAN Léon** / Le Notaire de Chantilly / 1836
page 13 /
*Valentin, mets ta main dans celle de *Gaspard, -marché conclu : -toi, *Gaspard, offre à *Valentin une place sur l'âne que tu as acheté ce matin à *Gouvieux, et partez tous deux pour *écouen : rebuvez un coup à *Champlâtreux. -et si je vous en cite un que vous ne sachiez pas, me rendrez-vous ma carabine ? Demanda *Mac *Nabbs. -à l'instant, major. -marché conclu ? -marché conclu. -bien. Savez-vous, *Paganel, pourquoi l'*Australie n' appartient pas à la *France ?

Z108/ **MAUPASSANT Guy de** / Contes et nouvelles : 1882 / 1882
page 336 / *HISTOIRE VRAIE T 2*
servante et je lui vendrais ma jument noire, *Cocotte, dont il avait envie depuis bientôt deux ans. Il me tendit la main : " topez là, *Monsieur *De *Varnetot. " c'était marché conclu ; la petite vint au château et je conduisis moi-même à *Cauville ma jument, que je laissai pour trois cents écus. Dans les premiers temps, ça alla comme sur des roulettes

L599/ **PÉLADAN Joséphin** / Le Vice suprême / 1884
page 139 /
-" oui, à une condition : vous consacrerez une après-midi à répondre à toutes les questions que je vous poserai sur la magie. Vous me le promettez ? Eh bien ! Surveillez le marquis, prenez-le flagrante et je le chasse séance tenante. " -" marché conclu, " fit *Mérodack et il offrit son bras, que la princesse prit avec un regard d'en-dessous traduisible par : " je vous piétinerais avec bien du plaisir. "

A trouver l'expression *marché conclu* comme définissant, on pourrait penser que le TLF tente de la proposer pour l'encodage. Il manque cependant des exemples illustrant son emploi pour que l'exposé soit vraiment utile pour le lecteur.

L'exclamation *À l'abordage !* n'a pas non plus droit, dans le TLF, à un sous lemme. Elle figure seulement dans un exemple. Comme il s'agit d'un ensemble tout à fait figé, dont il existe d'ailleurs de nombreux emplois métaphoriques, *À l'abordage!* mériterait à mon avis une place dans le dictionnaire.

M232/ **ZOLA Émile** / L'Assommoir / 1877
page 585 /
La blanchisseuse, très inquiète, la supplia de se taire. Un profond silence, tout d'un coup, s'était fait. *Madame *Putois venait de se lever et chantait : à l'abordage ! les convives, muets et recueillis, la regardaient ; même *Poisson avait posé sa pipe au bord de la table, pour mieux l'entendre.

R696/ **BAZIN Hervé** / Le Bureau des mariages / 1951
page 56 / *JEUX DE MAIN*
Enfin un triple glapissement lui annonça que les mousquetaires s'étaient mis d'accord sur le principe, sinon sur le décor de l'assaut: - Chargez! - à l'abordage! - Au dongeon! [sic] Cette fois, Vic et Gamichel, pour faire diversion, sautèrent chacun sur une embrasure, y enfournèrent l'un son angon, l'autre une perche de châtaignier

Et le GR 85 de confirmer mon sentiment : à l'article *abordage*, il connaît *À l'abordage!* au sens de « cri de guerre qui annonçait l'abordage ».

L'exclamation *Pas de chance!* n'est pas non plus entrée dans le TLF. Elle est pourtant abondamment attestée dans le corpus :

L443/ **PONSON DU TERRAIL Pierre-Alexis** / Rocambole, les drames de Paris : t. 3 / 1859
page 438 / *CLUB VALETS DE COEUR 2E P. SUITE*
Décidément mon oncle joue de malheur ; il trouve partout une pierre d'achoppement imperceptible qui fait verser le char de ses combinaisons. Pas de chance ! -à quoi songez-vous donc, monsieur ? Demanda *John *Bird, qui s'aperçut que *Rocambole était devenu tout rêveur.

K847/ **GONCOURT Edmond de , GONCOURT Jules de** / Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 1 : 1851-1863 / 1863
page 873 / *JANVIER 1861*
Il n'a fait dans sa vie qu'un éreintement, l'éreintement d'une pièce, l'école du monde de *M. *Walewski. Pas de chance! Comme les gens qui ne sont méchants qu'une fois dans leur vie !

M223/ **VERNE Jules** / Le Tour du monde en quatre-vingts jours / 1873
page 127 /

" bon ! Dit-il, voilà mon souper. " mais les ayant senties, il ne leur trouva aucun parfum. " pas de chance ! " pensa-t-il.

S365/ **VALLÈS Jules** / L'Enfant / 1879
page 335 / *XXII, LA PENSION LEGNAGNA*
Ce fut une mêlée, et je m'y jetai à corps perdu. Je comptais sur quelque coup qui me mettrait en pièces. Pas de chance! je donne beaucoup et ne reçois rien.

L456/ **ZOLA Émile** / Nana / 1880
page 1320 /
Mais, brusquement, à un vacarme qui monta dans l'hôtel, *Satin se leva, demi-nue, prêtant l'oreille. -la police ! Dit-elle toute blanche. Ah ! Nom d'un chien ! Pas de chance ! ... nous sommes foutues ! Vingt fois, elle avait conté les descentes que les agents faisaient dans les hôtels.

Il est parfois difficile de comprendre comment les rédacteurs ont pu croire pouvoir se passer d'une définition. Prenons l'exemple de l'expression familière *À d'autres !* Cette formule est bel et bien enregistrée dans les colonnes du TLF et même illustrée par un exemple. Le sens est tellement idiomatique que quiconque ne connaissant pas la lexie éprouvera le besoin d'une périphrase. Pourquoi l'équipe a-t-elle donc renoncé à formuler une définition, contrairement au Robert ? Dans ce cas, on ne demandait même pas aux Nancéiens de faire œuvre de pionnier, puisque le DAALF avait déjà proposé une périphrase définitionnelle.

s.v. *autre* — Fam. *A d'autres !*: allez conter cela à de plus crédules.

Avant d'achever cet exposé, je signalerai que dans ce domaine encore, les marques d'usage figurant dans le TLF sont souvent incomplètes. A l'article *bas*, l'*Expr. souvent fig. (À) bas les pattes!* est à raison dotée d'une marque *pop*. Celle-ci est omise sous *patte*, bien qu'elle convienne tout à fait.

En somme, les formules figées sans verbe ne semblent pas encore avoir suscité l'intérêt des lexicographes. Dans les études évoquant le problème des lexies complexes, ces formules ne sont d'ailleurs évoquées que très rarement. Et même dans les rares cas où leur est accordée une place, leur rôle reste marginal. Parmi les lexies complexes, les phrases figées sans verbe sont finalement la sous-catégorie où l'on constate le plus de lacunes et bien des insuffisances descriptives. Il reste donc beaucoup de travail aux lexicographes. Comment se fait-il que les exclamations aient été jusqu'à récemment si peu prises en compte par la lexicographie générale ?

Locutions-phrase

J'en viens aux locutions idiomatiques ayant le statut de phrase, d'où leur désignation de *locution-phrase*. Leur syntaxe est en général plus complexe que celle des locutions verbales ou nominales, mais ce ne sont là que des tendances.

Tout comme les locutions verbales et nominales, les locutions-phrases ne sont guère attestées dans le corpus. Pour cette raison, on constate d'emblée qu'il n'était pas évident pour les spécialistes de Nancy de devancer leurs homologues dans cette sphère. Quelques locutions faisant défaut dans la base textuelle du Centre ne sont pas prises en compte par le Trésor (*beau comme une bite en fleur*). C'est cependant l'exception. On constate beaucoup plus souvent que le TLF accueille des locutions, malgré leur absence de la documentation textuelle. Voici quelques exemples :

- *il y a du monde au balcon* - zéro attestations dans FRANTEXT (1789-1960), mais :

s.v. *balcon* — *Pop. Il y a du monde au balcon.* „Locution qui sert à désigner une femme avantagée sous le rapport de la gorge" (L. RIGAUD, *Dict. du jargon parisien*, L'Arg. anc. et mod., 1878, p. 23).

- *il pleut des cordes* - zéro attestations dans FRANTEXT (1789-1960), mais :

s.v. *corde* — *Locutions*
...
• *P. métaph., fam. Il pleut des cordes*. Il pleut très fort.

- *il pleut comme vache qui pisse* - zéro attestations dans FRANTEXT (1789-1960), mais :

s.v. *pleuvoir* — *Loc. pop.*
...
• *Il pleut comme vache qui pisse* Il pleut en abondance. Voir RIGAUD, *Dict. jargon paris.*, 1878, p. 340.

Il est intéressant de découvrir à l'article *vache* que le rédacteur n'est effectivement pas en mesure d'illustrer la variante longue :

• *Pleuvoir* comme vache (qui pisse). C'est un sale temps, dit Maillard, il pleut comme vache* (AYMÉ, *Puits*, 1932, p. 161).

- *avoir un chat dans la gorge* - zéro attestations dans FRANTEXT (1789-1960), mais :

s.v. *chat* **C. —** Autres *expr. usuelles*
...
4. *Avoir un chat dans la gorge*. Être enroué, ne plus pouvoir parler ou chanter. *Pauvre petite! Elle aura eu un chat dans le gosier au moment de faire son trille* (G. SAND, *La Comtesse de Rudolstadt*, t. 1, 1844, p. 7).

- *c'est plus fort que le roquefort* - zéro attestations dans FRANTEXT (1789-1960), pourtant :

s.v. *roquefort* • *C'est plus fort que le roquefort*. „« C'est excessif, exagéré, inadmissible ». Renforcement plaisant et allitéré de *c'est fort, c'est trop fort* au sens de « c'est exagéré »" (REY-CHANTR. *Expr.* 1979).

D'habitude, les rédacteurs citent leurs sources ouvertement. Le contraire est l'exception (voir *avoir un chat dans la gorge*). En matière de locutions-phrase, l'équipe de Nancy ne parvient donc pas à compléter et à enrichir la recherche, mais se contente de résumer l'état des connaissances exposées ailleurs.

Que l'on perpétue au TLF essentiellement la tradition lexicographique, au lieu de lancer des recherches propres, se voit très clairement dans les renvois suivant très régulièrement des locutions, qui sont pourtant attestées dans la base textuelle du TLF : à l'article *atteindre*, une Rem[arque] « Attesté ds la plupart des dict. gén. du XIX^{e} et XX^{e} s. dep. *Ac*. 1798 » suit la locution *ne pas atteindre à la cheville de qqn*. L'article *arriver* renvoit pour une variante de cette locution à ROB. et *paresseux comme un lézard* provient de *Lar. Lang. fr*.[40]

Tandis que l'admission ou le rejet des lexies simples ainsi que l'espace qu'on leur attribue sont fortement liés à leur présence dans la documentation, notamment leur fréquence, le nombre d'attestations ne semble avoir aucune influence sur le traitement des locutions. L'expression familière *en avoir plein le dos* est très présente dans la documentation (33 attestations). A l'article *dos*, on la cherche pourtant en vain[41]. La *variante en avoir plein les bottes*, n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus, mais la locution figure à l'article *botte*, et même en compagnie d'une autre variante (*en avoir plein les jambes*). Voici un autre exemple de cette contradiction : *tomber les quatre fers en l'air*. A l'article *tomber*, les rédacteurs ménagent de la place pour présenter cette locution de manière visible. La variante *flanquer les quatre fers en l'air* – quoique cumulant presque autant d'attestations dans FRANTEXT - n'est pas retenue à l'article *flanquer* du TLF. La politique d'accueil ne repose donc pas sur les sources primaires.

Il existe encore un autre indice trahissant l'indépendance du discours lexicographique vis à vis de la documentation textuelle : à plusieurs reprises, on voit clairement que la forme sous laquelle une locution figure dans le TLF ne correspond pas à ce qu'on trouve dans le corpus. Elle ne peut pas par conséquent provenir de ces données. Ainsi le rédacteur de l'article *piquet* propose l'expression *...planté comme un piquet*, bien que la documentation n'en contienne aucune attestation, mais bel et bien une pour *planté là comme un piquet*. Quant à la locution *se regarder en chiens de faïence*, FRANTEXT témoigne d'une multitude de va-

[40] En procédant ainsi, les rédacteurs s'en tiennent exactement aux normes rédactionnelles, où on lit à propos des locutions et expressions : « ne retenir que celles qui sont attestées dans notre docum. et qui figurent dans au moins 2 séries complètes des dictionnaires et qui ne sont pas qualifiées de vieillies, pour privilégier le 20e prendre aussi celles qui sont attestées dans Robert et Lar. de la langue fr. » (Différents stades de l'élaboration des normes, document du 28 avril 1972 [Archives Nancy]).
[41] Elle figure cependant s.vv. *plein* et *avoir*.

riantes. Le lexicographe ne semble pas avoir parcouru la documentation, autrement il aurait certainement mis *se regarder* entre parenthèses.

Dans les premiers volumes, les rédacteurs se sont contentés d'évoquer les locutions sous une forme bien ancrée dans la tradition lexicographique. Ils se sont peu souciés des variantes possibles. La *charrue, avant* ou *devant* les *bœufs* ? Selon FRANTEXT, les deux versions s'équivalent. Pourtant, le rédacteur en synchronie indique uniquement *avant*, tandis que le rédacteur en diachronie s'est décidé pour *devant.* Cela montre à l'évidence que le problème des variantes n'était pas du tout thématisé, au point de susciter des contradictions entre deux équipes d'une même maison. Malgré ces débuts décevants, la situation s'améliore nettement dès qu'on avance dans l'alphabet. Les rédacteurs présentent souvent un spectre impressionnant des variations possibles :

s.v. *drap* **α)** *Locutions*
— *Mettre qqn, être, se trouver dans de beaux, mauvais, vilains draps*. Mettre, être dans une situation embarassante qui ne peut procurer que des désagréments. + 2 ex.

A l'article *empêcheur*, on lit à la suite de la locution *empêcheur de danser en rond* :

Rem. Ce tour, figé au XIX^{e} s. admet au XX^{e} s. de nombreuses variantes du type *empêcheur de* + verbe à l'inf. + *en rond*

Sous *lait*, le lexicographe propose : *si on lui pressait/serrait/tordait le nez, il en jaillirait/sortirait du lait.* Son collègue évoque à *nez* la possibilité de rajouter *encore.*

En étudiant le traitement de très nombreuses locutions dans le TLF, je me suis heurtée à quelques petites insuffisances et lacunes. Avant d'en présenter quelques-unes, il convient de préciser que ces remarques ne concernent qu'une infime partie des 63 locutions prises en compte.[42] Dans les premiers volumes particulièrement, bien des locutions sont tout simplement enregistrées, sans aucune explication. Par exemple,

[42] *Faire flèche de tout bois, la moutarde lui monte au nez, ne pas arriver à la cheville de quelqu'un, avoir un coup dans l'aile, bête comme ses pieds, pleurer comme une madeleine, plein aux as, maigre comme un clou, il y a anguille sous roche, bouffer de la tôle, être de bon poil, faire la java, être mordu pour quelqu'un, il y a du monde au balcon, se mettre sur son 31, beau comme une bite en fleur, il pleut des cordes, il pleut comme vache qui pisse, avoir un chat dans la gorge, avoir une araignée dans le plafond, c'est plus fort que le roquefort, faire des yeux de merlan frit, planté là comme un piquet, se regarder en chiens de faïence, en avoir plein les bottes, en avoir plein le dos, tomber les quatre fers en l'air, être empêcheur de danser en rond, s'emporter comme une soupe au lait, aller sur les brisées, n'y voir que du bleu, le cul veut arriver avant la tête, mettre des bâtons dans les roues, c'est la fin des haricots, en avoir plein le cul, ne pas se fouler la rate, appeler un chat un chat, aller son petit bonhomme de chemin, c'est simple comme bonjour, être plus royaliste que le roi, va te faire pendre ailleurs, les bras m'en tombent, ouvrir des yeux comme des souscoupes, rire comme un bossu, paresseux comme un lézard, être copains comme cochons, trempé comme une soupe, ouvrir la bouche comme un four, fauché comme les blés, être malheureux comme les pierres, être cousu d'or, en avoir les jambes coupées, cela me fait*

s.v. *cul* : **β)** [Rapidité] *Loc. proverbiale. Le cul veut arriver avant la tête* (cf. DUHAMEL, *Désert Bièvres*, 1937, p. 105).

D'autres sont définies, sans pourtant être illustrées d'exemples. Citons en guise d'illustration *n'y voir que du bleu* s.v. *bleu.* Il semble que l'importance et l'utilité d'une définition accompagnant les locutions idiomatiques ne soient apparues qu'au fur et à mesure. En regardant la locution *mettre des bâtons dans les roues*, on s'aperçoit qu'elle figure sans définition à l'article *bâton* et qu'elle en est pourvue à l'entrée *roue* : « Susciter des difficultés à quelqu'un, faire obstacle à qqc. ».

Les locutions-phrase ont d'habitude un sens relativement précis, qui n'admet guère de variantes. Il arrive pourtant que les définitions diffèrent légèrement, lorsque les locutions sont enregistrées dans plusieurs articles. Ce sont certes des différences minimes, mais néanmoins existantes. A l'article *chemin*, la locution *aller son petit bonhomme de chemin* est défini comme « Avancer doucement, mais sûrement ». A *bonhomme* on lit « Suivre la voie toute tranquille qu'on a choisie, sans se laisser dérouter par les événements extérieurs ». A mon avis, la deuxième définition convient parfaitement lorsque la locution s'applique à des êtres humains, parce qu'eux seuls en font le choix et seraient susceptibles de se laisser dérouter. La première définition traduit le sens de la locution, en parlant d'objets ou de travaux. Le deuxième sens est plus large que le premier. S'agirait-il de deux acceptions en voie de se distinguer ?

Le cas de *c'est simple comme bonjour* est similaire. A l'article *simple*, on lit :

> • *Simple comme bonjour*. Qui coule de source, qui est évident *J'ai une brave femme de mère qui habite la campagne (...) C'est simple comme bonjour, votre gamin lui tiendra compagnie* (GONCOURT, *Sœur Philom.*, 1861, p. 165)

Cette définition ainsi que l'exemple laissent entendre : « facile à comprendre, logique ». Il en va autrement de ce qu'on découvre à l'article *bonjour* :

> **2.** *Emploi subst.:*
> ...
> **—** *Expr. (fam.)* Sans article. *Simple comme bonjour : pour être heureux comme un roi (...) mener une vie simple comme bonjour* (RENARD, *Journal*, 1893, p. 191).

---

une belle jambe, être le dindon de la farce, avoir de la suite dans les idées, avoir la gueule de bois, s'en battre l'oeil, en boucher un coin, plus de mousse sur le caillou, se mettre le doigt dans l'oeil, mettre la charrue devant les boeufs et *si on lui pressait le nez, il en sortirait du lait*.

Dans cette citation, *simple comme bonjour* tend plutôt vers le sens de « très simple, facile à faire, sans extras ». Il paraît donc que le sens de cette locution connaît de légères variantes. L'étude attentive des attestations que fournit FRANTEXTconfirme cette hypothèse.
Il suffit de comparer ces deux exemples :

> S130/ **BALZAC Honoré de** / Les Employés / 1844
> page 931 / *à LA COMTESSE SERAFINA SAN-SEVERINO*
> C'était un gros et gras bonhomme très fort sur la tenue des livres et très faible en toute autre chose, rond comme un zéro, simple comme bonjour, qui venait à pas comptés comme un éléphant, et s'en allait de même à la place Royale où il demeurait dans le rez-de-chaussée d'un vieil hôtel à lui.
>
> L783/ **LEROUX Gaston** / Le Mystère de la chambre jaune / 1907
> page 149 /
> Quand le crime fut découvert, le père *Jacques, reconnaissant les objets à part lui, n'eut garde de les reconnaître immédiatement ! Ils étaient trop compromettants, et c'est ce qui vous explique son trouble, à cette époque, quand nous lui en parlions. Tout cela est simple comme bonjour et j'ai acculé *Larsan à me l' avouer.

Lors des investigations sur le traitement des locutions-phrase dans le TLF, on se prend à regretter les mêmes déficiences que pour nombre d'autres lexies complexes. Répétons-le une dernière fois : il est évident que la pratique lexicographique aura toujours du mal à être plus cohérente que la théorie, et on avait vu au départ que celle-ci avait encore des progrès à faire, mais les fluctuations dans l'étiquetage sont pourtant impressionnantes, au point qu'il est impossible de les passer sous silence. Reprenons la locution : *mettre la charrue avant les bœufs*. Selon l'avis du rédacteur de l'article *avant*, il s'agirait d'un *proverbe*, s.v. *boeuf*, qui figure sous l'étiquette *Expr. proverbiales*, mais arrivé à *charrue*, l'expression reçoit l'étiquette : *Loc. fig. Être malheureux comme une pierre, comme les pierres*, classé comme proverbe à l'article *malheureux*, ne l'est tout simplement pas à mon avis.

Puisque les locutions appartiennent comme toutes les autres unités lexicales à un niveau de langue et relèvent d'un registre, il serait logique de doter toutes les locutions idiomatiques des marques d'usage correspondantes. Leur utilisation est en effet souvent limitée à des situations d'énonciation bien précises. Or dans le TLF, les marques d'usage font souvent défaut. La locution *en avoir plein le cul* s.v. *cul* mériterait à mon avis au moins une marque *fam.*[43] Il serait cependant injuste de ne pas signaler que certaines locutions bénéficient d'une description exemplaire à cet égard :

s.v. *fouler* — *Loc. verbale, au fig. pop*. gén. dans un cont. nég. *Se fouler la rate*; ... Se donner beaucoup de mal, faire un gros effort. Synon. *se fatiguer, s'éreinter* (fam.)

La glose sémantique *au fig.* permet de resituer la locution dans la généalogie des sens de *fouler*. La mention du niveau de langue *pop*. fournit le moyen de ne l'employer que dans les

[43] Hausmann 1988 :120 a déjà dénoncé les fluctuations possibles d'un article à l'autre : « *se fourrer*… est deux fois marqué *fam*., alors que *se mettre* … est marqué *fam*. à l'article METTRE, mais *pop*. à l'article ŒIL. »

situations appropriées. Et la dernière remarque assure de ne l'insérer que dans le contexte syntaxique habituel.

On signale en passant que dans le TLF, des locutions ne sont que très rarement proposées en tant que synonymes. J'ai vérifié maints cas « à la main », et des interrogations de la version informatisée ont en outre confirmé le constat : des lexies simples sont souvent proposées comme synonymes de locutions idiomatiques, mais l'inverse n'arrive guère. On trouve donc *dogmatique* et *intransigeant* derrière *plus royaliste que le roi*, mais on cherchera en vain *plus royaliste que le roi* aux articles *dogmatique* ou *intransigeant. Trouble-fête* figure à *empêcheur de danser en rond*, mais pas *empêcheur de danser en rond* à *trouble-fête. Avoir à la bonne* est suivi de *sympathique*, mais à l'article *sympathique*, on ne rencontre pas *avoir à la bonne.* Cela ne saurait guère étonner, car sans avoir expressément voulu se limiter à cela, le TLF est clairement un dictionnaire de décodage, très peu approprié aux besoins de l'encodage.[44]

Ces critiques prononcées, arrivons-en aux éloges. Des parenthèses ou des crochets hébergent parfois d'utiles explications sur l'origine de la locution :

s.v. *malheureux*: *être malheureux comme une pierre* ... (les pierres étant foulées par les pieds de tout le monde. LITTRÉ)

s.v. *appeler*: *Appeler un chat un chat* (allus. littér. à BOILEAU, Sat., I, 2 : *J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon*).

s.v. *empêcheur*: *Au fig.* [P. allus. au pamphlet de P.-L. Courier. *Pétition (...) pour les villageois que l'on empêche de danser*] *Empêcheur de danser en rond.*

A d'autres occasions, on explicite des informations ralliant le sens idiomatique à un sens propre, de façon à ce que l'utilisateur puisse comprendre les aléas du changement sémantique :

s.v. *bras*: **2.** *Au plur.* [Loc. exprimant un mouvement des bras en tant qu'il est expressif d'une émotion, d'un sentiment, d'un état physique ou moral] ...; *les bras m'en tombent*; ...

Ailleurs, les rédacteurs évoquent l'intention du locuteur et la situation d'énonciation auxquelles la locution est souvent strictement liée :

s.v. *tomber*: **—** *Loc. fam.* [Pour exprimer un grand étonnement] *Les bras m'en tombent*; ...

[44] Voir aussi Hausmann 1994 :141-153, qui décrit bien la situation, sans pour autant en tirer cette conclusion.

s.v. *pendre*: *Aller se faire pendre ailleurs*. [Surtout à l'impér. ou au subj., en parlant de qqn dont on a à se plaindre mais qu'on ne tient pas à punir soi-même]

s.v. *nez*: • *Loc.* [En parlant d'un enfant, d'un adolescent qui prétend agir, se comporter en adulte] *Si on lui pressait/serrait/tordait le nez, il en jaillirait/sortirait du lait*.

Je crois que la présence et la visualisation disjointe de ces remarques sont tout à fait pertinentes et donc à saluer. A ma connaissance, les autres dictionnaires y font moins attention. Les informations sur l'emploi y sont moins soigneusement distinguées de la définition. Il leur arrive souvent de les assimiler à la périphrase définitionnelle. De toute façon, les données d'ordre historique et « pragmatique » facilitent la compréhension des mécanismes du langage. Aussi est-il dommage que le Trésor ne les présente que sélectivement.

On abordera rapidement le problème de la localisation, bien qu'il ait déjà été évoqué ailleurs.[45] On a vu que les locutions ont des structures forts différentes et constituent donc par définition un ensemble très hétérogène. Le problème de leur emplacement mettra toujours le lexicographe dans l'embarras. A mon avis, on n'aboutira jamais à une doctrine unique qui serait simple et s'appliquerait sans problème à toutes les locutions. Ce n'est par conséquent vraiment pas la peine d'insister sur la variabilité qui existe dans la doctrine de l'enregistrement au TLF. On trouve vraiment toutes les constellations possibles : quelques locutions sont enregistrées aux entrées de tous ou plusieurs constituants, d'autres sont traitées dans l'article d'un des éléments, avec ou sans renvoi à l'autre, etc.

Dégageons pourtant un sous-ensemble relativement homogène, qu'il me paraît intéressant d'examiner de plus près : les locutions formées à partir d'une comparaison. Elles sont toutes de structure : adj./verbe/nom + comme + nom. Il apparaît clairement que le TLF les traite majoritairement au 2^{e} élément de la comparaison, c'est à dire au déterminant:

- *ouvrir des yeux comme des soucoupes* uniquement s.v. *soucoupe*
- *rire comme un bossu* uniquement s.v. *bossu*
- *paresseux comme un lézard* uniquement s.v. *lézard*
- *copains comme cochons* uniquement s.v. *cochons*
- *trempé comme une soupe* uniquement s.v. *soupe*
- *ouvrir la bouche comme un four* uniquement s.v. *four*
- *pleurer comme une madeleine* surtout s.v. *madeleine*[1]

Cette liste pourrait suggérer que le TLF se concentre essentiellement sur le décodage. A une autre occasion, j'ai déjà constaté que la présentation des matériaux ne permet souvent que cela. On comprend *rire* sans problème, mais *comme un bossu* ?! Le sens de *paresseux* est

clair, mais *comme un lézard* ?! Et *trempé* pose moins de problèmes que *comme une soupe* ! A-t-on vraiment réfléchi à Nancy sur ces subtilités de la présentation ? Est-ce une simple coïncidence que les matériaux figurent majoritairement à l'article du déterminant ? Regardons une des exceptions confirmant la règle : *Fauché comme les blés*, n'est pas traité à *blé*, mais dans la section *Au fig*. de l'article *fauché*. Dans cette locution, *fauché* apparaît dans un sens figuré, très éloigné du sens propre. Si l'on adopte maintenant le point de vue du lexicographe, on s'aperçoit que la locution figure à l'endroit où elle est susceptible d'illustrer un sens ou une acception d'une unité polysémique.[46] A l'article *blé*, elle n'aurait pas été à même de remplir cette fonction. Si l'on tente de comprendre l'emplacement des locutions dans le TLF, il faut adopter le point de vue du rédacteur qui s'efforçait de saisir et d'illustrer toutes les nuances et emplois possibles d'un mot. L'équipe de Nancy, n'a travaillé qu'à partir de la lexie simple. C'est donc évidemment au mot utilisé le plus éloigné de son contexte habituel, dans un sens écarté du sens de base, que le rédacteur sera tenté de retenir la locution, car elle illustrera un emploi particulier du lemme. On peut donc conclure que la seule perspective du lexicographe, avant tout soucieux de présenter toutes les possibilités et virtualités d'une lexie simple, est en mesure d'expliquer pertinemment l'emplacement des locutions dans le TLF. L'équipe n'a guère adopté l'optique d'un utilisateur. Celui-ci a évidemment du mal à estimer quel constituant apparaît dans un emploi particulier, lorsqu'il ignore la signification de la locution.

Les visées du projet doivent en outre être prises en compte. Si l'on traitait la locution *rire comme un bossu* à l'article *rire*, on ne ferait que décrire le signifiant. Le lexicographe aurait ainsi informé son public que le verbe est susceptible de figurer dans telle ou telle locution. Dans ce cas, l'équipe du Trésor met cependant en premier lieu l'accent sur la caractérisation du signifié. L'indication de la locution est insérée dans la présentation du signifié d'une lexie simple. Cela met à mon avis encore une fois en évidence le fait que les Nancéiens n'ont pas beaucoup réfléchi en termes de phraséologismes lors de la conception de l'ouvrage.

---

[45] Hausmann 1988 :116-120.

[46] Voir aussi : Projet de fascicule des normes. 2° Partie. Rubrique de Synchronie, 1972, page 21 [Archives Nancy] : « on les [locutions, expressions, proverbes) recueillera notamment si la (quasi) totalité des grands dictionnaires retenus pour la nomenclature (et notamment Ac. 1835-1932) les attestent. Ils sont parfois intéressants en raison du sens (vieilli) d'un mot qu'ils permettent d'illustrer. Ils figurent toujours à la place qu'assigne au sens qu'ils attestent l'organisation sémantique de l'article », ainsi que : Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », partie II, non paginé [Archives Nancy] : « En principe, la locution est définie sous le mot le plus spécifique, c'est-à-dire le moins fréquent » et à la page suivante : « On aura quelquefois avantage à traiter la locution sous celui des termes dont la modification sémantique est la plus sensible ».

Cette constatation renvoie encore une fois à une caractéristique fondamentale du Trésor : l'objectif est de montrer toute la gamme des possibilités et des nuances sémantiques, la capacité des unités du lexique à subir des variations, le génie de la langue pour ainsi dire. Ici, le point de départ est toujours la lexie simple, et les locutions constituent une belle occasion pour illustrer des sens anciens ou particuliers. Cela fait que les locutions sont souvent très bien insérées dans la généalogie des sens, même si ce n'est pas systématique. Voici quelques passages qui témoignent de la fonction essentiellement illustrative des locutions :

s.v. *mousse*

C. — 1. *P. anal., arg.* et *pop.* Cheveux. *Plus de mousse sur le caillou, quatre cheveux frisant à plat dans le cou* (ZOLA, *Assommoir,* 1877, p. 725).

s.v. *boucher*

B. — *P. ext.*
1. [Le compl. d'obj. désigne une ouverture aménagée dans un bâtiment] Fermer :
...
2. [Le compl. d'obj. désigne qqc. qui est vide ou qui apparaît comme tel]
a) [Dans l'organisme] *En boucher un coin* (pop.). Remplir l'estomac, le charger.
...
— *Fig. En boucher un coin, une surface à qqn.* Le remplir d'étonnement :

s.v. *cousu, ue*

3. [Se référant à l'idée de fermeture]
a) Cousu de qqc.
— Qui a une grande quantité de. *Aventurier cousu d'or et de pierreries* (DUMAS père, *Morcerf,* 1851, V, 3, p. 121).

s.v. *jambe*

b) [Le membre inférieur en tant que soutien du corps]
...
• *Au fig.*
Casser, couper les jambes; couper bras et jambes à qqn. Enlever sa force, son courage à quelqu'un. ...
N'avoir plus de jambes, avoir les jambes coupées. Se trouver sans force.

s.v. *beau*

II. — [Beau exprime une appréciation défavorable]
...
B. — P. antiphrase
1. [Avec une idée d'inefficacité]
...
• Expr. *Cela (me, nous, vous) fait une belle jambe*

s.v. *dindon*

B.— *P. anal., péj.* [En parlant de pers., p. réf. au caractère batailleur, avantageux, lourd et stupide attribué à l'oiseau]
...
2. Homme stupide.
— *Spécialement*
a) Dupe :
...

Loc. fam. et *pop. Être le dindon de la farce.* Être la victime dans une affaire en même temps que l'objet de la risée publique.

s.v. *suite*

B. — *P. méton.* [À propos d'une opération de l'esprit] Ordre, cohérence logique dans le développement, dans l'enchaînement de la réflexion ou de l'argumentation.

...

• *Avoir de la suite dans les idées* Ne pas se laisser détourner dans son raisonnement, ses projets.

s.v. *oeil*

A. — [L'œil, objet de prix, symbole de richesse]

...

• *Pop*. *S'en battre l'œil* N'attacher aucun prix à, se moquer de.

Bien que les auteurs des autres ouvrages s'efforcent également de ranger les locutions aux sens correspondants, la tendance à les insérer à leur place dans la généalogie des sens, m'a semblé spécialement accentuée dans le TLF. Comme il n'y avait à Nancy aucune réflexion préalable sur le traitement des lexies multiples, nombre de locutions figurent bien entendu également sous d'autres articles, où elles ne remplissent pas cette fonction. Mais on ressent alors clairement que leur présence n'est due qu'à un souci d'exhaustivité. En somme, le problème des lexies complexes n'est jamais entrée dans la conception de l'ouvrage. Cette dernière repose entièrement sur les unités simples.

Proverbes

La dernière partie de ce chapitre sera consacrée aux proverbes. Deux petits sondages ont contribué à évaluer leur présence et leur description dans le Trésor. Dans une première étape, onze proverbes ont été choisis au hasard dans une anthologie de proverbes.[47] Une première vérification dans la base textuelle FRANTEXT a révélé que les proverbes étaient à peine attestés dans les textes de la période 1789 à 1960 : dix sur onze n'y figurent pas du tout, et on ne trouve qu'une seule attestation pour *Il faut prendre le bénéfice avec les charges*. On en conclut que les proverbes ne font guère partie de la langue littéraire, même pas au sens large. En matière de proverbes, l'équipe de Nancy ne pouvait donc tirer aucun avantage de sa large documentation textuelle.

[47] Dournon 1986. P.14 : *Où le loup trouve un agneau Il y en cherche un autre*. P.31 : *Donner l'aumône n'appauvrit personne.* P.41 : *Il faut prendre le bénéfice avec les charges*. P.47 : Il n'est feu que de bois vert. P.57 : *Large de bouche, étroit de ceinture.* P.81 : *Jamais danseur ne fut bon clerc*. P. 95 : *Quand on emprunte, on ne choisit pas*. P.126 : *Jeune gouvernement suit le vent.* P.131 : *On se heurte toujours où l'on a mal*. P.143 : *A bon joueur la balle lui vient.*

Si l'on recherche ces proverbes dans le TLF, il apparaît d'emblée qu'ils y font en grande partie défaut. Le TLF ne contient donc pas une anthologie complète des proverbes français. Ce n'est bien évidemment pas sa tâche, et aucun lecteur n'attendrait d'un dictionnaire général d'être exhaustif dans ce domaine. Mais comme ils ne sont pas non plus entièrement bannis des colonnes du dictionnaire, on se demande comment leur accueil ou leur refus s'est décidé.

Il est intéressant de constater que sept proverbes du corpus ne sont pas seulement absents du Trésor, mais aussi d'autres grands dictionnaires, comme le DAALF et le GR 85. Il semble donc s'agir de phrases moins connues, surtout mal connues des prédécesseurs en lexicographie. La tradition lexicographique n'y est apparemment pas pour rien. *A bon joueur la balle lui vient* et *Il n'est feu que de bois vert* ne sont pas attestés dans FRANTEXT, mais figurent dans d'autres dictionnaires généraux. L'équipe nancéenne les a alors retenus en signalant qu'elle les empruntait à ses prédécesseurs ou à des recueils d'expressions et de proverbes. Ainsi, nombre de proverbes accèdent aux articles du Trésor par le biais d'autres ouvrages lexicographiques.[48]

Ce fait n'est pourtant pas non plus systématique. Il suffit de regarder le cas de *Qui fait la faute la boit*. Ce proverbe figure déjà à l'article *boire* du DAALF. Il est certes bien caché au milieu d'un pavé, mais néanmoins présent. Le rédacteur de l'article *boire* dans le TLF ne l'a toutefois pas accueilli, même si ce proverbe aurait constitué une excellente illustration d'un sens figuré de *boire* :

s.v. *boire*

3. Supporter quelque chose de pénible, d'humiliant.
Boire l'amertume, un affront, la honte:
12. ...
Avec, pour vivre, un seul moyen
Boire *son mal, taire sa rage*;
Les pieds usés, le cœur moisi,
Les gens d'ici,
Quittant leur gîte et leur pays,
S'en vont, ce soir, par les routes, à l'infini.
VERHAEREN, *Les Campagnes hallucinées,* 1893, p. 90.

Comment s'expliquer cette soudaine absence ? Le lexicographe n'a-t-il simplement pas vu le proverbe ? En somme, la présence d'un proverbe dans d'autres ouvrages standards ne garantit donc toujours pas son accueil dans le TLF.

[48] Ceci correspond exactement aux normes rédactionnelles : à propos de proverbes, loc. proverbiales, maximes, « ne retenir que ceux qui sont attestés dans au moins 2 séries complètes des dict. » (Différents stades de l'élaboration des normes, document du 28 avril 1972, page 4 [Archives Nancy]).

Afin de compléter ce tableau, j'inverserai la procédure, partant désormais du Trésor, où j'ai repéré quelques proverbes signalés comme tels.[49] Vérification faite, il s'avère que la moitié n'est pas attestée dans la base textuelle FRANTEXT. En deux occasions, le rédacteur joue cartes sur table en citant sa source : en l'occurrence s.v. *tomber* « Dict. XIX^{e} et XX^{e} s. » et s.v. *trop* « REY-CHANTR. *Expr*. 1988 ». En ce qui concerne les trois autres proverbes, leur provenance reste un énigme.

Que pourra-t-on retenir de tout ce qui précède ? Dans ce domaine, le hasard total règne. Le répertoire de proverbes figurant dans le TLF ne reflète visiblement pas la documentation. Par ailleurs, l'admission par le Trésor ne dépend pas non plus des rapports du proverbe avec certaines sections de l'analyse sémantique. Comme l'exemple *Qui fait la faute la boit* l'a révélé, la description d'un sens ou d'un emploi figuré n'amène pas forcément à introduire un proverbe illustrant la signification en question.

Le portrait que le lexicographe peint d'un proverbe peut d'ailleurs être plus ou moins détaillé. Quelques proverbes sont simplement répertoriés et étiquetés comme tels, parfois suivis d'une citation :

s.v. *bouche* — Proverbe. *Coeur en bouche, bouche en coeur*:
19. La garnison de M. de Nevers est partie ce matin...
J'étais fier de notre cuisine. Nous nous sommes quittés
cœur en **bouche, bouche** *en cœur*.
R. ROLLAND, *Colas Breugnon*, 1919, p. 36.

A d'autres occasions, les rédacteurs se donnent la peine de formuler une définition et d'en évoquer l'origine :

s.v. *loup* — • [D'apr. PLAUTE, *Asinaria*, v. 495] *L'homme est un loup pour l'homme.* L'homme est impitoyable pour son semblable.
L'homme est un loup pour l'homme sans la charité chrétienne (CENDRARS, *Lotiss. ciel*, 1949, p. 190).

s.v. *innocent* — • Proverbe. *Aux innocents les mains pleines*. Les simples réussissent dans leurs entreprises (d'apr. PÉGUY, *Porche Myst*., 1911, p. 190).

En conclusion, le traitement des proverbes dépend entièrement de l'appréciation du rédacteur. Il est impossible d'en dégager des caractéristiques générales.

[49] *Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe ; A chacun le sien n'est pas trop ; Rien de trop ; Cœur en bouche, bouche en cœur ; A père avare, fils prodigue ; Un mauvais arrangement, vaut mieux qu'un bon procès ; L'appétit vient en mangeant ; Aux innocents les mains pleines ; L'homme est un loup pour l'homme ; Un clou chasse l'autre.*

Pour finir, voici quelques remarques générales d'ordre purement formel. Les renvois se font de manière très diverse : le mot peut être suivi d'un astérisque (*), ou d'une note « V. tel mot ». Lors d'un renvoi à un article long, certains rédacteurs indiquent la localisation exacte. Ces informations ne sont malheureusement pas toujours correctes ; celui qui renvoie de *matinée* à *gras* par exemple, ou celui qui renvoie de *rond* à *danser*, voire à *empêcheur de danser en rond,* n'y figure justement pas.[50]

La typographie n'est pas assez diversifiée pour mettre les lexies complexes en valeur. Lorsque celles-ci figurent en tête de pavé, il est encore possible de les repérer en cherchant attentivement. Mais de temps à autre, elles ont leur place au plein milieu d'un pavé, marquées par les mêmes marques typographiques que les exemples. Il s'avère alors impossible de les découvrir en parcourant l'article en diagonal. C'est par exemple le cas de : *se mettre le doigt dans l'œil* à *œil, mettre la charrue avant les bœuf* à *charrue, ne pas aller (venir) à la cheville de qqn* à *cheville,* ainsi que *les quatre fers en l'air* à *fer*. C'est là la grande innovation du GR 85 en matière de lexies complexes : la distinction typographique permet au lecteur d'en faciliter le repérage. C'est un moyen banal, mais très efficace. Il change tout, car bien des lexies complexes sont désormais de vraies sous-adresses, visibles et repérables comme telles. Il n'est alors plus nécessaire de réfléchir en termes de sémantique pour les retrouver, au contraire l'utilisateur peut voir la forme au premier coup d'œil.

Conclusion

Pour résumer ce qui vient d'être exposé, on rappellera rapidement quelques observations générales. L'absence de relation entre la documentation textuelle et les propos du dictionnaire tout d'abord, est spécialement éclatante pour les proverbes et les locutions idiomatiques. L'équipe n'était en outre pas assez consciente de l'envergure du problème de l'idiomaticité. Dans les premiers volumes spécialement, des définitions font souvent défaut. La description des lexies complexes est d'ailleurs moins détaillée que celle des lexies simples : une polysémie passe parfois inaperçue et on aurait souvent souhaité davantage d'informations sur les conditions d'emploi, les relations syntagmatiques ou les niveaux de langue. Il apparaît clairement que les lexies complexes ne sont pas un objet de description en elles-mêmes, mais plutôt juste une illustration. Enfin, la plus grande négligence règne envers les exclamations.

[50] Voir aussi le faux renvoi de *mettre* à *doigt* pour *se mettre le doigt à l'œil* que relève Hausmann 1988 :120.

On pourrait objecter que cette étude coupe les cheveux en quatre et déplore l'absence de détails qui n'existent dans aucun dictionnaire et ne sont pas non plus censés y figurer. Il est bien entendu qu'un dictionnaire ordinaire devrait se concentrer sur les sens principaux et présenter un exposé fort synthétique. Je me suis en fait permis de mesurer le TLF à lui-même. Lorsqu'il présente des lexies simples, le Trésor entre dans les détails et expose la moindre nuance. Ma critique n'est donc pas absolue, mais relative à la description que subissent d'autres unités lexicales au sein de celui-ci. La grande particularité du Trésor est en somme, d'exposer tous les détails sémantiques. Or les lexies complexes y font souvent exception. Il reste donc encore, dans ce domaine, bien des *desiderata*.[51] La différence est très perceptible, lorsque l'on compare les lexies complexes figurant dans la nomenclature à celles traitées à l'intérieur d'un article.

On reviendra maintenant à la question initiale, qui était de connaître les résultats du repérage automatique des groupes figés. Il apparaît que les moyens techniques n'ont pas été rigoureusement exploités. Les états de groupes binaires ont certainement servi à déterminer la naissance d'une lexie complexe ou à trouver des affinités d'ordre syntagmatique, mais guère pour obtenir toutes les informations possibles sur ces combinaisons. Il semble qu'on ait souvent manqué d'analyser l'ensemble des contextes dans lesquels figurent les lexies complexes.

On entre finalement dans un cercle vicieux! Pendant très longtemps, la recherche linguistique ne s'est guère souciée des lexies complexes. La grande vague de travaux dans ce domaine est en fait de date récente. Les linguistes n'ont donc jamais mis les lexicographes sur la piste. D'autre part, on sait que les grandes découvertes en lexicologie ont très souvent comme point de départ les dictionnaires. Il semblerait que les ouvrages lexicographiques soient un lieu privilégié pour l'observation du lexique. Nombre de lexicologues y puisent les fondements de leurs théories. Il est grand temps de rompre ce cercle vicieux, et à regarder les évolutions internes du TLF, il s'avère que ce processus est déjà bien engagé.

[51] Voir aussi Thibault 1999 :35-36 : « Nous pensons en particulier au cas de plusieurs lexies complexes : ces dernières n'ont pas droit, le plus souvent, aux honneurs d'un article à part entière, et il n'est pas rare que leur traitement soit réduit à une furtive mention dans la micro-structure, sous la rubrique « Syntagmatique ». ». Il souhaite d'ailleurs que les lexicographes prennent « l'habitude d'accorder à ce genre de syntagmes un traitement plus étoffé ».

3.3.6 Les exemples

Introduction

« Pourquoi des exemples dans un dictionnaire monolingue ? »[1] C'est une question qu'on se pose presque automatiquement en portant son attention sur les nombreuses citations figurant dans les colonnes du Trésor. Il est en effet fondamental de connaître la fonction de l'exemple lexicographique avant de passer à des interrogations secondaires, comme par exemple celle de savoir dans quelle mesure les exemples de certains dictionnaires remplissent cette fonction mé- ou inconnue. La réponse reste toutefois un desideratum de la recherche. Aucun travail d'ensemble enquêtant sur la place de l'exemple dans la lexicographie n'a pour le moment vu le jour.[2] Il existe certes un grand nombre d'articles consacrés au sujet, mais ils n'abordent en général que certains aspects[3] et se concentrent le plus souvent sur la question de savoir ce qui caractérise un *bon* exemple lexicographique.[4]

En évaluant les propriétés (souhaitables) des citations sans s'interroger préalablement sur la ou les fonctions que remplissent les exemples dans un article lexicographique, les chercheurs mettent, à mon avis, la charrue avant les bœufs. Pour être à même d'estimer la qualité des exemples dans un dictionnaire de langue, il est nécessaire auparavant de formuler quelques indications pertinentes sur la ou les fonctions des nombreuses citations que les lexicographes incluent dans leurs ouvrages.

Il est cependant évident que le problème de l'exemple lexicographique constitue un casse-tête très complexe, qu'il faudrait aborder sous plusieurs angles, notamment lexicographique, didactique, mais aussi sémantique et psycholinguistique. Cette forte intrication explique peut-être pourquoi pendant si longtemps le sujet a été quasiment évité ou contourné,

[1] Martin 1989 :599.

[2] Il existe un mémoire de maîtrise intitulé « Zur Theorie des lexikographischen Beispiels » (Thiele 1995), mais l'auteur se concentre sur une étude contrastive des exemples de différents dictionnaires. Elle effectue un travail empirique et très utile sans pour autant soulever la question capitale de connaître le rôle des exemples dans un dictionnaire. En dehors de cela, il existe encore un article de Robert Martin (1989 :599-607) qui énumère différentes fonctions de l'exemple. Son argumentation ne me paraît pourtant pas très convaincante. Je me borne ici à infirmer quelques-uns de ses arguments : le rédacteur d'un article lexicographique est à même de communiquer les relations syntagmatiques et paradigmatiques autrement qu'à travers des exemples (voir les pavés spécifiques figurant dans nombre d'entrées du TLF). Quant aux fonctions rhétoriques et pragmatiques, ses remarques sont certes pertinentes, mais n'oublions pas qu'elles ne valent que pour des cas particuliers. Elles ne sauraient expliquer pourquoi tant d'utilisateurs de dictionnaires consultent régulièrement les exemples qu'on leur propose dans l'article, en ayant le sentiment d'en tirer un grand profit. La fonction philologique, enfin, pourrait être parfaitement remplie par des renvois.

[3] Par exemple Rey 1995 :95-120, Rey 1995b :17-32, Colin 1995 :33-40, Sarfati 1995 :265-276, Reichmann 1988 :413-444, ainsi que Hausmann 1977 :70-88 et Hausmann 1985c :118-129.

[4] Harras 1989 :607-614 et Hermanns 161-195.

alors que logiquement, il devrait s'imposer immédiatement à tous ceux qui étudient les grands dictionnaires de langue, dont les articles débordent souvent de citations.

La théorie de l'exemplification dans la lexicographie est un sujet tout à fait passionnant, mais pas le mien. La complexité de la tâche dépasse largement le cadre d'un chapitre de thèse. C'est pourquoi je me contenterai de regretter fortement cette lacune, sans pour autant poursuivre cette piste, qui – tout en étant fondamentale pour mon sujet : le TLF – m'en éloignerait trop. Restons-en au Trésor, en se posant dans un premier temps la question de connaître les caractéristiques de ses exemples. Une fois la nature des exemples contenus par le TLF décrite, on tentera de les confronter aux citations ornant les colonnes de ses confrères (notamment le GR 85 et le GLLF). Tout ceci dans le but de faire ressurgir les spécificités des exemples du TLF. On ne manquera pas non plus, par la suite, de mesurer les résultats obtenus aux ambitions annoncées par les initiateurs avant le début de la publication (Colloque de Strasbourg, *Au seuil de la lexicographie, Préface*). Enfin, ce ne sera qu'après avoir parcouru toutes ces étapes qu'on reviendra à la théorie de l'exemple lexicographique. Connaissant les propriétés des citations contenues dans le Trésor, on s'interrogera sur la façon dont elles parviennent à rendre service à l'utilisateur. C'est ainsi que cette « visite guidée » pourrait apporter, sinon la réponse ultime à la question de connaître la fonction exacte des exemples dans un dictionnaire, du moins quelques éléments de réponse.

Lorsqu'on étudie le dictionnaire TLF, rien ne permet de contourner la problématique des « exemples, matière première, charpente du *T.L.F.* ».[5] Afin d'aborder ce sujet de façon relativement globale, j'ai exploité les travaux publiés sur l'exemple. Ces propos ont fourni ou inspiré des critériums que j'ai ensuite résumés dans un catalogue de critères à vérifier. Celui-ci commence avec des interrogations concernant le dictionnaire dans son ensemble, comme la diversité des auteurs effectivement cités, pour aller jusqu'à la vérification des qualités des exemples pris individuellement, en passant par les questions concernant le nombre et les propriétés des exemples inclus dans une entrée.[6] Pour la suite, je me propose d'énumérer ces critères un par un, d'expliquer le cas échéant leur importance et diverses implications des phénomènes étudiés, avant de présenter les résultats de mes enquêtes. Commençons par une question générale : à quel point le TLF diversifie-t-il ses sources ? Quelles sont, parmi elles, celles dont l'usage est préféré ?

[5] Goosse 1994 :163.

[6] Cette grille extensive et détaillée résulte de la lecture de divers travaux : Colin 1995 :33-40, Gorbačevič 1982 :148-165, Harras 1989 :607-614, Hausmann 1977 :70-88, Hausmann 1985c :118-129, Hermanns 161-195, Martin 1989 :599-607, Reichmann 1988 :413-444, Rey 1995 :95-120, Rey 1995b :17-32, Sarfati 1995 :265-276 et Thiele 1995. Certains critères retenus sont explicitement évoqués dans ces travaux. Dans d'autres cas, la lecture des réflexions citées a été source d'inspiration pour la conception de critères supplémentaires.

Provenance des exemples

Il se trouve que cette question a déjà fait l'objet d'une étude très extensive. Thiele 1995 a analysé un échantillon de 1000 exemples. Le corpus se constitue de la façon suivante : quatre tranches - de 200 exemples chacun - prises aux lettres D, J, P et V, ainsi que 200 citations tirées au hasard dans l'alphabet.[7]

Selon les tableaux accompagnant son étude, les milles exemples considérés se répartissent sur 375 écrivains ou ouvrages non-littéraires.[8] Cela fait 2,7 citations par « source ». Par la suite, l'auteur dresse la liste des écrivains fournissant le plus grand nombre de citations :[9]

	Auteur	**année de naissance et de mort**	**nombre d'exemples**
1	E. Zola	1840-1902	26
2	E. et J. Goncourt	1822-1896/1830-1870	24
2	A. France	1844-1924	24
3	H. de Balzac	1799-1850	23
4	V. Hugo	1802-1885	22
5	A. Gide	1869-1951	20
6	Céline	1894-1961	16
7	M. Proust	1871-1922	14
8	F. de Chateaubriand	1768-1848	13
9	G. Flaubert	1821-1880	12
10	R. Martin du Gard	1881-1958	11
10	J. Michelet	1798-1874	11
10	G. Duhamel	1884-1966	11
11	P. Arnoux	1884-1973	10
11	M. Barrès	1862-1923	10

Parmi les écrivains cités plus de dix fois, environ la moitié représentent le XIX^{e} siècle et l'autre le XX^{e}. En tête, on trouve donc une parfaite harmonie entre les porte-paroles des deux périodes. Ceci n'est plus le cas lorsque l'on considère l'ensemble du corpus (c'est-à-dire les milles exemples) : les ouvrages publiés entre 1789 et 1800 sont très minoritaires (14 sur 1000). 70% des citations, la part du lion, appartiennent au XX^{e} siècle, ce qui laisse un peu

[7] Thiele 1995 :44.
[8] Selon les tableaux de Thiele 1995 (entre page 112 et 113), en parcourant 1000 exemples, on rencontre les productions de 257 littéraires. Les résultats de Goosse 1994 :158 s'en approchent : « Les citations littéraires présentent une grande dispersion : pour le début de T, j'ai compté 232 auteurs différents, en dehors des textes que j'ai considérés comme techniques ».
[9] Thiele 1995 :109.

moins de 30% au XIX^{e} siècle.[10] La majorité des exemples sont donc extraits de documents du XX^{e} siècle.

Après avoir révélé la répartition chronologique, Saskia Thiele s'est montrée attentive aux types de textes d'où proviennent les exemples. Elle constate qu'à peine 70% appartiennent à des œuvres littéraires. 6% des citations sont empruntées à des dictionnaires, et un quart à des documents non-littéraires. Il s'avère qu'à l'intérieur du corpus non-littéraire, les rédacteurs varient leurs sources plus qu'ils ne le font dans la documentation littéraire.[11]

A mon avis, ces données sont tout à fait intéressantes, mais finalement trop globales. L'histoire du Trésor est longue et mouvementée. Il est par conséquent impossible de compiler l'ensemble dans une seule enquête, sous peine d'obtenir des résultats qui ne correspondent à aucune réalité. En excluant *grosso modo* les débuts et en se focalisant notamment sur le deuxième tiers de l'ouvrage, Saskia Thiele néglige cet aspect important. Il apparaît qu'elle considère les débuts comme faisant preuve d'un excès maximaliste, et le reste comme un ouvrage relativement homogène. Il me semble toutefois important de tenir compte des multiples visages du Trésor, dont les derniers volumes sont assez éloignés du produit initial. Je ne crois pas qu'on rende justice au Trésor en faisant abstraction de ses débuts, car bien que ce profil n'ait pu être tenu jusqu'à la fin, le TLF surdimensionné et surchargé d'exemples existe bel et bien et ne peut donc pas être ignoré.

Voici donc - en complément et pour compléter le tableau esquissé plus haut - deux sondages effectués au début et à la fin de l'ouvrage. Ils devraient refléter les modifications importantes intervenues en matière d'exemples au cours de la publication. Un des échantillons contient 500 exemples signés illustrant des lemmes du tome I, l'autre comprend les 550 premiers exemples signés de la lettre U (tome XVI).[12] Je ne tiens compte que des exemples signés. Sont exclues les définitions citées ou exemples définitoires figurant à la place d'une définition, ainsi que les syntagmes réduits, même lorsqu'ils sont dotés d'une référence exacte.

On commencera par le premier échantillon, où il s'agit d'abord de connaître la quantité de sources différentes. Après avoir compté toutes les références, on arrive au résultat suivant : les 500 exemples proviennent de 202 sources différentes.[13] Cela fait en moyenne 2,5 exemples par auteur. Vu le nombre de documents présents dans le corpus, ce résultat –

[10] D'après Thiele 1995 :109.
[11] Ces calculs reposent sur des données trouvées dans un tableau inséré dans Thiele 1995 entre les pages 112 et 113.
[12] Je suis convaincue que les échantillons sont suffisamment larges ; à partir de 400 exemples, on trouve essentiellement des répétitions d'auteurs précédemment cités.
[13] Auteurs d'œuvres littéraires, de traités techniques et de dictionnaires tous confondus.

présenté sans autres commentaires - risquerait de désappointer certains. Voici donc un élément d'explication.

En étudiant la provenance des exemples figurant dans les premières colonnes du TLF, je me suis aperçue de répétitions semblant parfois exagérées. A plusieurs reprises, les rédacteurs du TLF ne fournissent pas seulement un nombre élevé d'exemples pour illustrer un même sens, encore sont-ils tirés d'un même ouvrage. A certains endroits, on comprend la décision du rédacteur de citer plusieurs fois un même auteur, parce que les exemples sont parlants (surtout au niveau encyclopédique). Ils contiennent alors souvent une caractérisation du lemme. Mais ce n'est pas toujours le cas.

On présentera ici différents cas de figure. Des reprises sont tout à fait justifiables, lorsque les citations en question sont particulièrement riches en informations encyclopédiques qu'on n'a pas voulu sacrifier, comme dans les exemples tirés de l'*Encyclopédie de la Pléiade. Botanique*, 1960, figurant à l'article *abiétacée*, ou les citations en provenance de G. Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, 1805 illustrant un usage du terme *abdomen*, ou encore les deux contextes pris dans A. Laming-Emperaire, *L'Archéologie préhistorique*, 1963, qui se font suite à l'entrée *abbevillien, ienne*. Il peut encore y avoir d'autres justifications, par exemple l'illustration de différents mots composés à partir de la vedette, etc.

Dans d'autres cas en revanche, on ne voit vraiment pas l'apport informatif de cette multiplication de contextes. Ainsi, à l'entrée *abîme,* on trouve trois citations de suite, toutes tirées de A. Béguin, *L'Âme romantique et le rêve. Essai sur le romantisme allemand et la poésie française*, 1939, présentant trois fois le syntagme *abîmes intérieurs* et illustrant un même sens. Deux exemples signés *Bachelard* se suivent, quoiqu'ils illustrent finalement le même usage, invariablement en combinaison avec « chute littéraire ». S.v. *abeille,* le rédacteur présente deux contextes contenant un rapprochement entre des *balles* et des *abeilles*, bien que les deux proviennent d'une source : H. Bordeaux, *Les Derniers jours du fort de Vaux,* 1916. A l'article *abîme*, s'accumulent des exemples tirés de P. Leroux, *De l'Humanité, de son principe et de son avenir*, t. 2, 1840 ; sous *abbé,* ceux de G. Bernanos, *Journal d'un Curé de campagne*, 1936 ou de A. Billy, *Introïbo*, 1939, toujours sans raison apparente, souvent pour en illustrer le sens propre tout simplement. André Goosse suppose que « cette abondance était peut-être en fonction du nombre des occurrences dans la documentation comme l'annonçait la préface (p. XL) ».[14] En regardant l'entrée *abbé, subst. masc*. on est de surcroît frappé par la

[14] Goosse 1994 :156. Il ressort effectivement de documents conservés à Nancy que le nombre d'exemples a admettre par article est fixé en fonction du taux d'occurrences d'un vocable : « a) principes de pondération des exemples détachés : depuis le tome 4, le rédacteur connaît le nombre d'exemples détachés autorisés pour un mot

répétition du syntagme *abbé de Saint-Denis*, chaque fois pris de P. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, t. 3, 1824. Cette habitude de dédoubler des contextes en provenance d'un même document explique en partie la moyenne de 2,5.

Même sans compter ces réitérations inutiles, certaines sources sont évidemment plus sollicitées que d'autres. Voici le palmarès des auteurs qui reviennent le plus souvent :

nombre d'exemples	**nom d'auteur/ d'ouvrage**	**nombre d'ouvrages**	**nombre d'ouvrages présents dans le corpus**
22	Hugo	9 ouvrages	57 dépouillés, dont 38 IGLF
21	Huysmans	5 ouvrages	11 dépouillés, dont 4 IGLF
19	Chateaubriand	9 ouvrages	18 dépouillés, dont 15 IGLF
15	Sainte-Beuve	5 ouvrages	20 dépouillés, dont 12 IGLF
13	Lamartine	10 ouvrages	20 dépouillés, dont 6 IGLF
10	Flaubert	4 ouvrages	13 dépouillés
10	Goncourt	4 ouvrages	8 dépouillés, dont 3 IGLF
10	Zola	9 ouvrages	40 dépouillés, dont 19 IGLF
9	Balzac	9 ouvrages	97 dépouillés, dont 81 IGLF
9	Michelet	4 ouvrages	11 dépouillés, dont 1 IGLF
9	Barrès	5 ouvrages	27 dépouillés, dont 19 IGLF
9	Martin du Gard	7 ouvrages	18 dépouillés
9	A. France	6 ouvrages	37 dépouillés, dont 28 IGLF
9	Cuvier	1 ouvrage	1 dépouillé
8	Bloy	2 ouvrages	6 dépouillés, dont 4 IGLF
7	Gattel		
7	Gide	6 ouvrages	42 dépouillés, dont 8 IGLF
6	Brillat-Savarin	1 ouvrage	1 dépouillé
6	Billy	1 ouvrage	1 dépouillé
6	Amiel	1 ouvrage	1 dépouillé
5	Renan	3 ouvrages	16 dépouillés, dont 12 IGLF
5	Bernanos	3 ouvrages	16 dépouillés, dont 3 IGLF
5	Staël	4 ouvrages	6 dépouillés
5	Colette	4 ouvrages	27 dépouillés, dont 22 IGLF

---

ou une famille de mots grâce à un document (fiche bleue) joint au dossier de mots et établi à partir de la fréquence absolue du mot dans le fonds littéraire (à l'exclusion des exemples fournis par l'Inventaire général de la langue française). Le tableau suivant indique les principes généraux suivis :

Classes d'occurrences	Fourchette ou moyenne d'exemples par mot
1 (et mots monosémiques généralement techniques)	1 exemple ou énoncé(s) réduit(s)
2 à 500	4 exemples
501 à 1000	de 5 à 9
1001 à 3500	de 9 à 12
3501 à 8000	de 13 à 19
8001 à 236000	de 20 à 135
236000	135

(CRTLF : Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts » [Archives Nancy]).

4	Barbey D'Aurevilly	4 ouvrages	9 dépouillés, dont 4 IGLF
4	Barante	1 ouvrage	1 dépouillé
4	Mounier	1 ouvrage	1 dépouillé
3	Villiers De L'Isle-Adam	2 ouvrages	2 dépouillés
3	Pesquidoux	2 ouvrages	2 dépouillés
3	France 1907		
3	Bourget	1 ouvrage	22 dépouillés, dont 17 IGLF
3	Sand	2 ouvrages	34 dépouillés, dont 31 IGLF
3	Jankélévitch	1 ouvrage	1 dépouillé
3	Lamennais	2 ouvrages	6 dépouillés, dont 1 IGLF
3	Bergson	2 ouvrages	3 dépouillés
3	Quinet	3 ouvrages	3 dépouillés
3	Deschamps	1 ouvrage	1 dépouillé
3	Leroux	1 ouvrage	1 dépouillé
3	Céline	2 ouvrages	2 dépouillés
3	Teilhard de Chardin	2 ouvrages	2 dépouillés
3	Verne	1 ouvrage	7 dépouillés, dont 3 IGLF
3	Rolland	2 ouvrages	14 dépouillés, dont 3 IGLF
3	Beauvoir	2 ouvrages	6 dépouillés, dont 4 IGLF
3	Stendhal	2 ouvrages	23 dépouillés, dont 13 IGLF
3	Béguin	1 ouvrage	1 dépouillé
3	V. De Jouy	1 ouvrage	1 dépouillé

On s'étonne de ne trouver qu'un seul exemple d'auteurs pourtant bien connus même à l'étranger et dont les œuvres étaient tout à fait disponibles dans la documentation :

1	Maupassant	14 dépouillés, dont 13 IGLF
1	Dumas, A. père	9 dépouillés, dont 8 IGLF
1	Aragon	3 dépouillés
1	Daudet	21 dépouillés, dont 19 IGLF
1	Malraux	5 dépouillés, dont 2 IGLF
1	Camus	21 dépouillés, dont 3 IGLF
1	Bazin	10 dépouillés, dont 9 IGLF

Enfin, Proust et Romains – si souvent cités dans d'autres dictionnaires – sont totalement absents au début du TLF.

Quels sont donc les auteurs cités de préférence ? Ce sont généralement des écrivains du XIX^{e} siècle, dont l'œuvre prend en effet une place importante dans l'histoire de la littérature (Prix Nobel de littérature : Martin du Gard et Anatole France). Les grands classiques du romantisme et du naturalisme arrivent en tête (Chateaubriand, Hugo, Flaubert, Zola ou Lamartine). Bien des œuvres abondamment citées sont connotées politiquement : elles représentent le courant catholique de droite : Bloy, Barrès, Bernanos. De nombreux autres, comme Mounier, Teilhard de Chardin ou Amiel écrivent également sur des sujets religieux. Il est étonnant de voir que Amiel, Billy, Brillat-Savarin - des auteurs qui n'ont pas duré – sont

utilisés à six reprises. Comment se fait-il d'ailleurs que Sainte-Beuve ou Huysmans – un représentant de la littérature décadente de la fin du XIX^e^ siècle – soient largement plus exploités que Flaubert, qui est pourtant si connu pour avoir châtié son style à l'excès ? Il est évident que la sélection des exemples relève d'un choix, qui dépend en partie des convictions politiques et des croyances du responsable.

Quand on considère la répartition des exemples sur les différents types de sources, on s'aperçoit qu'environ 80% sont des œuvres littéraires, seulement 8% des textes techniques ou scientifiques. Les textes à caractère documentaire (par exemple sur l'histoire, l'architecture, etc.)[15] ne font que 3%. Il y a en outre cinq dictionnaires ou encyclopédies généraux et 13 lexiques spécialisés (c'est-à-dire que 9% reviennent à des ouvrages lexicographiques). Il ne restait pas beaucoup de place pour les journaux ou revues, dont on ne trouve que deux attestations dans tout l'échantillon. Les citations sont donc pour la plupart tirées de textes littéraires et de dictionnaires.

Il n'est pas inintéressant d'observer la répartition chronologique des sources sur les deux siècles pris en compte. Au début de l'alphabet, les premiers documents datent de la fin du XVIII^e^ et les derniers des années soixante du XX^e^ siècle. 60% des exemples sont issus de textes du XIX^e^ contre seulement 35% appartenant au XX^e^ siècle. Les écrits remontant à l'époque précédant 1820, ainsi que ceux succédant à 1950, sont peu nombreux. Abstraction faite, la distribution des exemples sur la période considérée se fait de manière relativement régulière. Il y a des « sommets » dans les années trente et soixante du XIX^e^ ainsi que les années trente du XX^e^ siècle. Entre ces apogées se situent des vallées difficiles à expliquer : la période suivant la guerre franco-prussienne et la commune de Paris, ainsi que les années autour de la première guerre mondiale. Le demi-siècle de 1821 à 1870 est très fortement représenté. Plus d'un tiers des 500 exemples appartiennent à cette tranche chronologique, qui couvre le milieu du XIX^e^ siècle. La période de 1871 à 1920 est moins documentée, mais bien présente. A partir de 1921 on enregistre un nouvel essor. Sauf que celui-ci ne dure pas longtemps, car à compter des années cinquante, le nombre de citations se trouve en chute libre. On peut donc conclure qu'aucune phase n'est véritablement privilégiée.

Adoptons maintenant la perspective de l'équipe travaillant au début des années 1970 : les exemples tirés d'œuvres du siècle passé sont si nombreux pour la raison évidente, mais qui

[15] Goosse 1994 :158 ressentait lui-aussi l'embarras qui m'a finalement incitée à compléter les catégories textes techniques et textes littéraires d'une troisième : « Sans doute la limite entre les deux catégories est-elle en partie arbitraire : Claude Lévi-Strauss et Jean Rostand, tous deux de l'Académie française, seraient ou auraient été vexés d'être exclus de la littérature ; quelle est l'étiquette exacte de Thibaudet, présent, avec les mêmes livres, des deux côtés dans la bibliographie ? »

mérite d'être explicitée : travaillant en 1970, les spécialistes disposaient pour le XIX^{e} siècle d'un échantillon s'étalant sur cent ans, évidemment plus large que la documentation du XX^{e} siècle, qui était, quant à lui, bien entamé, mais pas écoulé.

Répartition chronologique des exemples figurant dans le premier échantillon

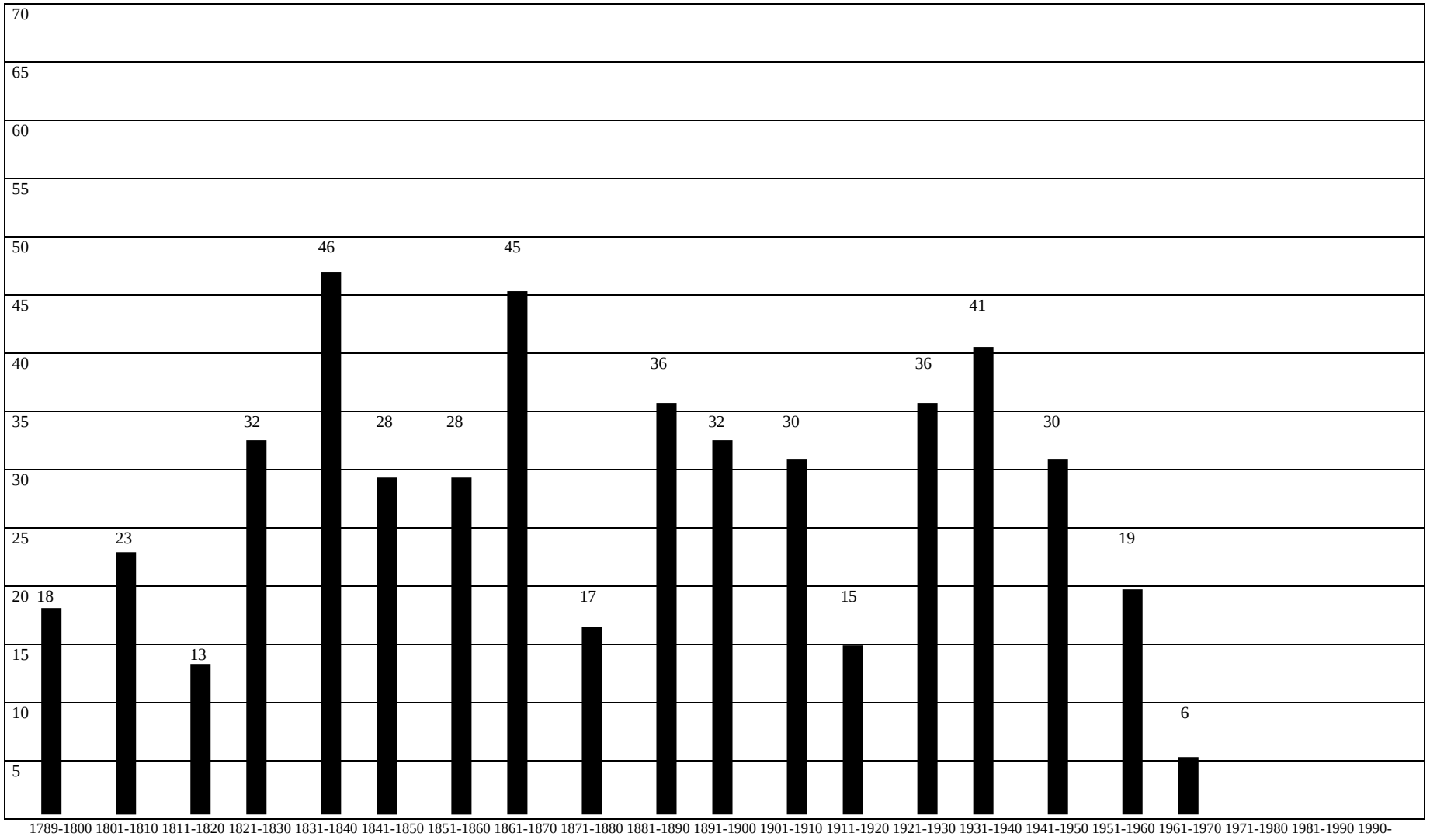

Passons désormais au second échantillon qui m'a semblé représentatif de la situation à la fin de l'alphabet. Il se constitue des 550 premiers exemples de la lettre U. Dans les 550 citations du spécimen, on distingue 274 sources différentes. Cela fait alors deux exemples par auteur ou par ouvrage non-littéraire. La scène se présente donc comme un peu plus variée que dans les débuts. Les rédacteurs diversifient les sources autant qu'ils peuvent et ne répètent plus les constellations identiques prises dans les mêmes ouvrages. Autre innovation par rapport au premier volume : aux entrées présentant des éléments formateurs du vocabulaire, où on ne trouvait jadis que des mots comme illustration ; on trouve désormais quelques exemples sous forme de phrase.

La liste des sources auxquelles les rédacteurs ont le plus souvent recours est profondément modifiée :

nombre d'exemples	**nom d'auteur/ d'ouvrage**	**années**
15	*Le Nouvel Observateur*	1976-1990
13	*Le Monde*	1959-1992
12	*Le Point*	1976-1980
9	Proust	1913-1922
9	Balzac	1835-1848
9	*Hist. gén. sc*.	1964
8	Gide	1911-1949
8	Beauvoir	1954-1958
7	Camus	1942-1957
7	Mérimée	1845-1870
7	Romains	1905-1952
6	Zola	1877-1892
6	Verne	1868-1937
6	Barrès	1911-1923
5	Verlaine	1866-1896
5	Mauriac	1922-1959
4	Colette	1910-1938
4	Flaubert	1857-1879
4	Claudel	1892-1918
4	Bernanos	1927-1943
4	Baudelaire	1846-1867
4	Teilhard de Ch.	1955
4	Sartre	1944-1949
4	Michelet	1820-1856
4	Martin du Gard	1922-1936
4	Maurois	1923-1928
4	Hugo	1862
4	Jankél.	1957
4	Valéry	1901-1941

4	*Univers écon. et soc*.	1960
4	De Gaulle	1954-1956
3	Pourrat	1925-1931
3	Duhamel	1933-1934
3	Céline	1932-1936
3	Arnoux	1928-1956
3	Aymé	1933-1943
3	Bazin	1951
3	Ambrière	1946
3	Thibaudet	1924-1936
3	Rolland	1908-1909
3	Nerval	1851-1855
3	Péguy	1910-1914
3	Pesquidoux	1921-1932
3	Méténier	1891
3	Montherl.	1922-1939
3	Morand	1930-1957
3	Huysmans	1876-1891
3	Jouy	1811-1814
3	Frapié	1904
3	Gautier	1863-1872
3	Giono	1931-1958
3	Goncourt	1890
3	Haddon	1930
3	Vigny	1835-1860
3	Gourmont	1899
3	Clemenceau	1899
3	Goldschmidt	1962
3	*Théol. cath*.	1920-1950

Les sources les plus utilisées sont désormais les produits de la presse contemporaine. Cela cadre bien avec l'observation faite à propos de l'évolution de la nomenclature. Vers la fin, celle-ci s'ouvre de plus en plus au vocabulaire moderne, qu'il fallait aussi attester à l'aide d'exemples référencés. Même en dehors de l'émergence des quotidiens et des hebdomadaires contemporains, le palmarès a subi de fortes modifications. Proust, le « must » de la littérature française, entre finalement sur les rangs. Il était pourtant absent du premier échantillon. Des écrivains dont la publication se situe dans les décennies précédant immédiatement 1970, comme Albert Camus et Simone de Beauvoir, sont désormais régulièrement exploités. Huysmans et Hugo, les champions de la première course, ne monopolisent plus l'espace, mais s'insèrent à la suite de beaucoup d'autres auteurs. En faisant abstraction des périodiques, il n'y a plus d'écrivains cumulant plus de neuf occurrences. Les rédacteurs recourent donc davantage à des sources diversifiées.

Bien que ces tableaux ne sont pas identiques aux résultats obtenus par Saskia Thiele, ils ne les contredisent pas. Tous les auteurs classés chez Thiele sont également dans les rangs dans au moins un de mes sondages. Les divergences montrent entre autres que les échantillons doivent être très larges pour être tout à fait représentatifs. On voit toutefois que même les études plus limitées donnent au moins une impression qui va dans la bonne direction.[16]

On l'a déjà évoqué plus haut : par rapport à l'étape initiale, il y a d'importantes modifications en ce qui concerne les types de textes dont sont extraits les exemples du Trésor. On recense une importante hausse de la presse contemporaine (27 journaux ou revues différents). Les textes techniques ou scientifiques, en outre, sont désormais beaucoup plus nombreux à fournir des exemples (50 documents).[17] Il en va de même des sources qu'on qualifie de documentaires, malgré une progression moins spectaculaire (de 7 à 13). Le nombre de dictionnaires, d'encyclopédies générales ainsi que de lexiques spécialisés ayant servi de source à l'exemplification, s'élève dès lors à 15 unités. Ce n'est certes qu'un résultat légèrement inférieur au précédent, mais comme aucun d'entre eux n'est cité plus d'une seule fois, la part des exemples obtenus dans la lexicographie en est considérablement diminuée.[18] Les auteurs de textes littéraires ne fournissent plus que 60% des exemples rencontrés dans le Trésor.

Voyons maintenant comment cette fois-ci, les exemples se répartissent sur la période décrite. Peu d'exemples sont issus de la littérature des années 1789 à 1830. Pour les 90 ans séparant 1831 de 1920, les citations sont déjà plus nombreuses, mais restent bien en deçà de ce qu'on trouvait dans le premier échantillon. La grande majorité des exemples datent de la période 1921-1960. Cela concerne en fait plus de la moitié des exemples. Un nombre non négligeable de citations sont par ailleurs quasi-contemporaines.[19] Il y a donc un décalage très net vers les textes publiés au cours du XX^{e} siècle, tandis que le XIX^{e} est moins pris en compte. Cette transformation devient très évidente lorsqu'on compare les deux diagrammes exposant la distribution des exemples sur la période décrite.

[16] Il est peut-être consolant de savoir que le classement obtenu par Goosse 1994 :158 est encore différent : Balzac (35), Zola (28), A. France (24).

[17] Voir aussi Goosse 1994 :158 : « le caractère foncièrement littéraire du début est fortement atténué ; un quart des exemples retenus est fondé sur des textes dits techniques, soit neuf fois plus que dans le Robert, pour la partie correspondante ».

[18] Goosse 1994 :158 est parvenu à la même conclusion : « Parmi les sources, une catégorie d'exemples qui semble avoir perdu de son importance en cours de route, ce sont les dictionnaires ».

[19] Mais cf. Goosse 1994 :155 : « dans le tome XV (1992), je relève des textes tirés du *Monde* de 1985, du *Figaro* de 1988, d'un roman d'Annie Ernaux de 1989, etc. Mais ils paraissent marginaux par rapport à la documentation première ». A regarder le diagramme sur la page suivante, on s'aperçoit que les exemples tirés de textes récents ne sont pas si minoritaires, bien qu'ils soient loin du nombre de citations datant des années vingt à cinquante.

Les attestations ultérieures à 1970 proviennent toutefois presque uniquement de la presse et de textes techniques. Des documents littéraires de cette période ne s'y rencontrent qu'exceptionnellement.[20] Les cinq exceptions à cette règle sont entrées dans le Trésor à travers d'autres dictionnaires ou semblent être le fruit de recherches complémentaires. Comme il n'y a pas d'addenda à la liste des textes dépouillés, il semble que le corpus de base – essentiellement littéraire – n'ait jamais été complété. Que les exemples contemporains proviennent de recherches ciblées et pas du corpus littéraire établi au début des années soixante, n'a donc rien de surprenant. Il apparaît globalement que la « modernisation » des exemples se trouve bien en accord avec les mises à jour des normes rédactionnelles.

[20] Mais cf. Thiele 1995 :108, qui conclut à l'absence totale de sources littéraires postérieures à 1960 : « Eine Auswertung der 1000 untersuchten Zitate nach diesem Gesichtspunkt ergibt, daß die insgesamt 76 Beispiele aus der Zeit nach 1960 ausschließlich nichtliterarischen Texten entnommen wurden. Gut ein Drittel entfallen dabei auf Zeitungen oder Zeitschriften… ».

Répartition chronologique des exemples figurant dans le second échantillon

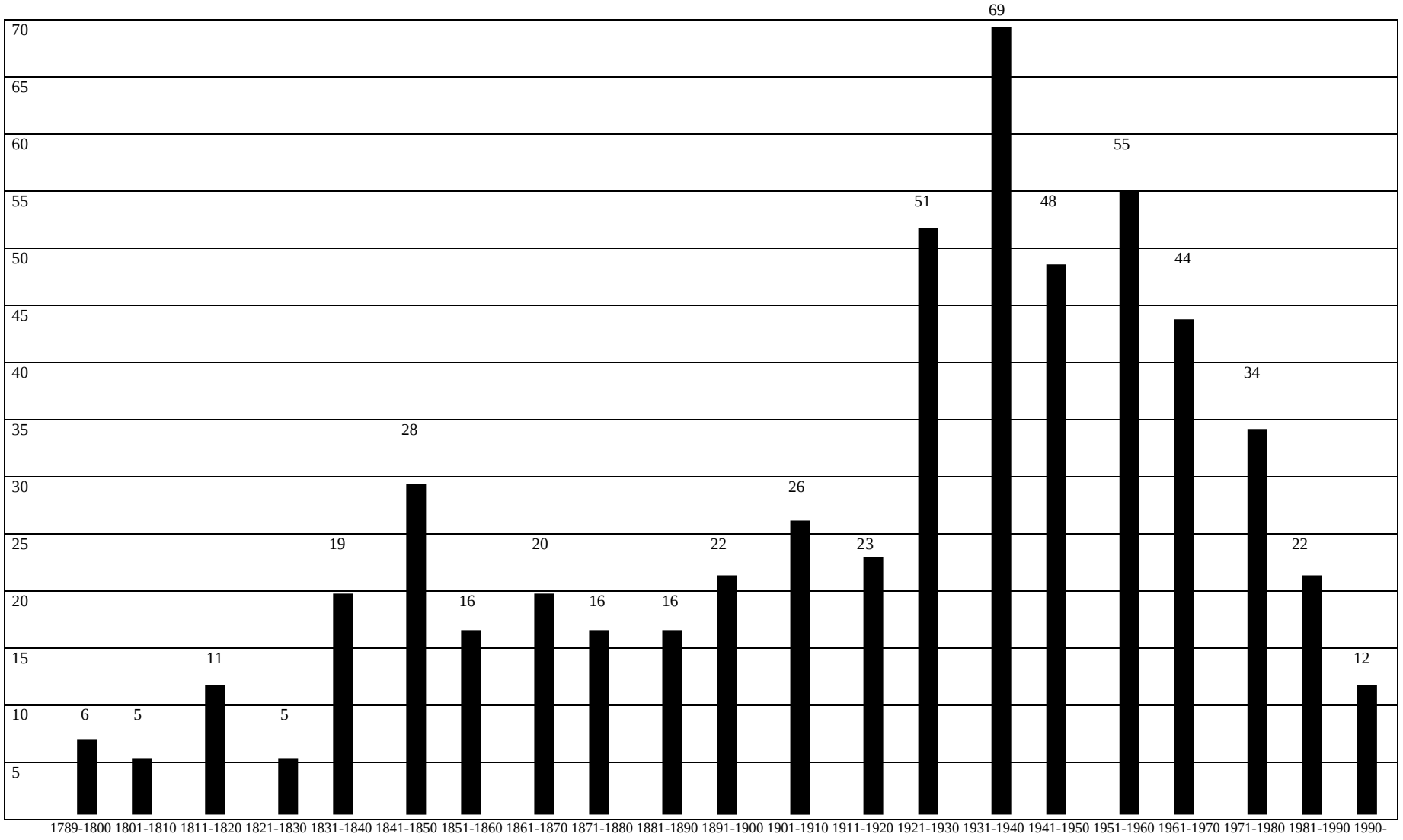

Comme d'habitude, la spécificité du Trésor ne saurait être estimée que par rapport à un autre dictionnaire. Pour ce faire, j'ai choisi le GLLF.[21] Les 500 exemples signés à partir de l'article *abatture* proviennent de 116 auteurs seulement et trois dictionnaires ou lexiques spécialisés. Cela fait un peu plus de quatre exemples par auteur. Les citations figurant dans le GLLF sont donc beaucoup moins variées que celles du TLF. Onze écrivains cumulent à eux seuls déjà environ la moitié des exemples. Citons, pour preuve, les auteurs les plus présents :

Nombre d'exemples	**nom d'auteur**
28	Hugo
26	Gide
25	Chateaubriand
24	Balzac
23	France
22	Martin du Gard
21	Flaubert
19	Baudelaire
19	Daudet
16	Mauriac
15	Romains
12	Valéry
11	Duhamel
11	Proust
9	Huysmans
9	Maupassant
9	Sand
8	Gautier
8	Goncourt
7	Mérimée
6	Sainte-Beuve

L'équipe du GLLF se sert d'ailleurs presque uniquement d'œuvres littéraires et pas du tout de textes techniques ou scientifiques. Les produits de la presse en sont également exclus. Le lecteur attentif s'interrogera certainement : comment parvienne-t-elle alors à exemplifier les néologismes, voire les vocabulaires technique ou scientifique ? Il semble qu'elle n'y parvienne pas : en effet, ces entrées sont le plus souvent dépourvues d'exemples.

[21] Je suis tout à fait consciente qu'en effectuant de telles enquêtes sur d'autres dictionnaires, je m'éloigne de mon objet qui est le TLF. J'aurais préféré recourir aux données d'études analogues portant sur des dictionnaires de type philologique. Malheureusement, ce genre de matériaux n'est pas encore disponible. Les seuls résultats que j'ai pu trouver (dans Thiele 1995 :48-49 ainsi que 68-72) portent sur des dictionnaires monolingues en un volume (*Nouveau Petit Robert* et *Dictionnaire de la langue française – Lexis*). Ils me sont inutiles, parce que des dictionnaires appartenant à des catégories si éloignées sont incomparables, surtout dans le domaine des exemples.

Quant à la répartition des exemples sur la période décrite, elle n'est pas facile à établir, les références ne contenant que le nom de l'écrivain. La bibliographie du GLLF s'avère par ailleurs très incomplète. A partir de données aussi lacunaires, il est impossible de déterminer les œuvres utilisées et encore moins de les dater. Pour les ouvrages au moins identifiables, j'ai constaté qu'un nombre non négligeable appartenait au XVII^{e} siècle, beaucoup moins à la première moitié du XVIII^{e}, et presque aucun à la fin de ce même siècle. Le début du XIX^{e} est à nouveau mieux documenté et vers le milieu du siècle, les rangs se renforcent fortement, notamment avec des noms comme Mérimée, Hugo, Zola, Flaubert, Leconte de Lisle, Maupassant, Huysmans, Goncourt, Daudet, Proust etc. Nombre d'exemples datent du XX^{e} siècle (Valéry, Gide, Romains, Mauriac, Martin du Gard, Duhamel, Malraux, Montherland, etc.), mais ils vont à peine jusqu'aux années cinquante et pas du tout au-delà.

Cette confrontation aide à apprécier le choix des exemples effectué par l'équipe TLF. Même le premier volume du Trésor, qui est contemporain de la lettre A du GLLF, s'approche, en matière d'exemples, plus de sa propre époque que ne le fait le GLLF. Lorsqu'on regarde la dernière décennie du XVIII^{e} siècle, il apparaît que le TLF l'a également mieux documentée que son homologue. Ce n'est finalement que devant l'arrière-plan du manque d'équilibre observé dans le GLLF qu'on arrive à estimer la pondération à laquelle le TLF a abouti. Après tout, il n'y a dans le TLF aucune véritable lacune. Dans le GLLF, en revanche, la fin du XVIII^{e} siècle est restée en blanc. Bref, cette comparaison rend évident combien l'équipe de Nancy a réfléchi et travaillé pour obtenir une répartition équilibrée des exemples sur le plan chronologique.

Sur le plan géographique, on est cependant bien éloigné d'une telle harmonie. Parmi les auteurs les plus fréquemment cités[22] figurent uniquement des auteurs et des ouvrages franco-français. A l'exception d'Amiel, aucune représentation de la francophonie. Avant moi, Goosse avait déjà constaté que « quant à la répartition géographique des exemples, elle est assez semblable à celle que l'on observe dans le Robert : la suprématie des auteurs proprement français est nette. Sur les mille exemples, j'en ai identifié 6 comme suisses, 5 comme canadiens et 5 comme belges ».[23]

[22] Je me réfère aux tableaux présentés ci-dessus et non pas aux listes figurant en tête du premier volume du TLF.
[23] Goosse 1994 :159.

Les exemples d'un article

La réflexion générale sur la provenance et la diversité des exemples menée, passons maintenant au niveau des entrées. Thiele[24] conclut que dix exemples illustrent en moyenne un lemme. Or, comme elle inclut les syntagmes réduits non signés dans le fonds des exemples, ce chiffre risque de fausser l'impression. Aussi ai-je décidé de déterminer le taux d'exemples proprement dits par article à travers deux sondages, limités chacun à cent entrées.

Pour l'état initial, le hasard a fait le choix de la tranche *abatture – abolir*, dont on a exclu les articles présentant des éléments formateurs du vocabulaire. Cent articles cumulent 684 exemples. Ce sont donc environ sept citations par entrée. Cette moyenne risque cependant de donner une fausse image de la réalité. Les entrées hébergeant entre six et huit exemples sont en fait très rares. Presque deux tiers des articles analysés contiennent zéro, un, deux voire trois exemples, ce qui est relativement peu. En revanche, près d'un tiers de l'ensemble des entrées ménagent une place pour un nombre d'exemples très élevé (entre 13 et 60).

On connaît tous la légende selon laquelle le nombre d'exemples aurait été la première victime des fortes réductions introduites au fur et à mesure que la publication avançait.[25] On s'attendrait donc à ce que la moyenne constatée dans les derniers tomes demeure bien en deçà des sommets enregistrés dans le premier volume. Ce n'est pourtant qu'un mythe ! A l'état final (l'échantillon *U, u, lettre – Unitarisme*), cent articles cumulent 795 citations, soit en moyenne environ huit par entrée. Le taux est donc supérieur à celui calculé pour le tome I. On pourrait objecter que cette tranche contient un lemme grammatical (*un*[2]*, une, uns, unes, pron.*), qui réunit à lui seul déjà cent exemples et tirerait la moyenne vers le haut. Cependant, même en excluant cette entrée, on obtient toujours un chiffre plus élevé que dans le sondage précédent.

[24] Thiele 1995 :91.

[25] Dès le « Au lecteur » du tome II, Paul Imbs annonce « une diminution importante du nombre des exemples » (page VII) et les critiques en font unanimement l'écho : Jänicke 1984 :213 : « Da die anspruchsvollen Vorstellungen in diesem Bereich nicht zu verwirklichen waren, ohne den Umfang des *TLF* ins Uferlose anwachsen zu lassen, waren spürbare Reduzierungen unvermeidlich. Davon sind betroffen in erster Linie die in extenso zitierten literarischen Belege, deren Zahl mit fortschreitender Publikation erhelblich geringer geworden ist… », Deneckere 1977 :195 : « C'est sur le nombre des exemples que les réductions les plus importantes ont été pratiquées… », Goosse 1994 :156 : « Les exemples ont été une des principales victimes des restrictions : à la fois pour le nombre, la longeur et la présentation », Wolf 1977 :288 : « …in ähnlichem Ausmaße sollen ab Ende des 4. Bandes die Beispiele reduziert werden. In der Tat läßt sich so am meisten Platz gewinnen : während etwa der Artikel *bonheur* (4, 668-671) auf gut 6 Spalten mit 35 Beispielen in der Länge von ca. 5 Spalten garniert ist und für den Text keine 20 Prozent des Raumes verbleiben, nehmen die 10 Beispiele s.v. *cage* (4, 1155-1157) von 5 Spalten nicht einmal eine (= 20 Prozent) ein : das Verhältnis hat sich umgekehrt ». Voir aussi la remarque de Hausmann 1977b :214 à ce sujet : « Le *TLF* est-il en train de changer de visage et de perdre son identité ? Nous le craignons ».

S'il est vrai que les articles dépassant le seuil de cent exemples se sont faits rares, il serait faux de parler d'une réduction générale du nombre d'exemples. Mieux vaudrait regarder de plus près pour comprendre ce qui se passe véritablement. Le nombre d'entrées entièrement dépourvues d'exemples s'est fortement réduit. La plus grande part des lemmes sont illustrés à travers une suite d'exemples, dont le nombre oscille entre trois et onze. Seulement 12% des articles contiennent plus de treize citations. Bref, en proposant systématiquement quelques exemples, on cumule finalement plus de matériaux qu'en surchargeant certains lemmes, tandis que d'autres demeurent sans illustration. Enfin, mon étude ne saurait pas informer de l'évolution exacte de l'exemplification. En vue de l'informatisation, une rédactrice du TLF a effectué de nombreux comptages. A cette occasion, Françoise Henry constate que la quantité d'exemples évolue en montagnes russes. A partir de ses tableaux[26] :

Tome	Pages	Mots (début-fin)	Nbre articles	Ex ds vedette	Ex ds Dér.	Total ex
8	218-	étançonner – étreinte	122	1710	102	1812
9	296	grans – grimage	207	1772	128	1900
10	435-	italianisme – jésuite	240	1511	137	1648
11	513	mignon – misérablement	224	1820	161	1981
13	606-	poète – politico-	150	1869	93	1962
14	685	rechanter – redite	220	1881	143	2024
15	807-	sandwich – sauteur	231	1691	160	1851
16	885	traquer – trimbal(l)er	230	1657	167	1824
	636-					
	714					
	497-					
	575					
	36-114					
	545-					
	623					

je calcule que entre le tome VIII et le tome XVI, la moyenne d'exemples par article ne cesse de varier :

Tome	Moyenne
8	14
9	8,6
10	6,3
11	8,1
13	12,46
14	8,6
15	7,3
16	7,2

[26] Etudes non-publiées de Françoise Henry (ATILF).

La quantité d'exemples était donc régulièrement réduite, pour remonter tout de suite après.

On ne sera à même d'apprécier le TLF à sa juste valeur qu'en le confrontant à nouveau à un de ses concurrents. A ce titre, j'ai appliqué la même méthode à un échantillon de 100 entrées du GR 85 (*abatture – abondamment*), où la présence moyenne est d'un peu plus de deux exemples par article. A cet égard, le GR 85 reste donc bien en dessous du TLF.[27] Dans le détail : presque la moitié des entrées considérées ne présentent aucun exemple, et un tiers environ se contentent d'une seule attestation. Il est exceptionnel de relever plus de quatre exemples dans un article du GR 85.

[27] Goosse 1994 :163 conclut au contraire que « les restrictions de plus en plus rigoureuses ont atteint les exemples plus que tout le reste, en réduisant sans cesse la part exploitée de l'immense corpus, pour ne plus donner aux lecteurs qu'un choix guère plus abondant que celui du Robert en neuf volumes, mais assez différent ».

Nombre d’exemples par article (premier échantillon du TLF)

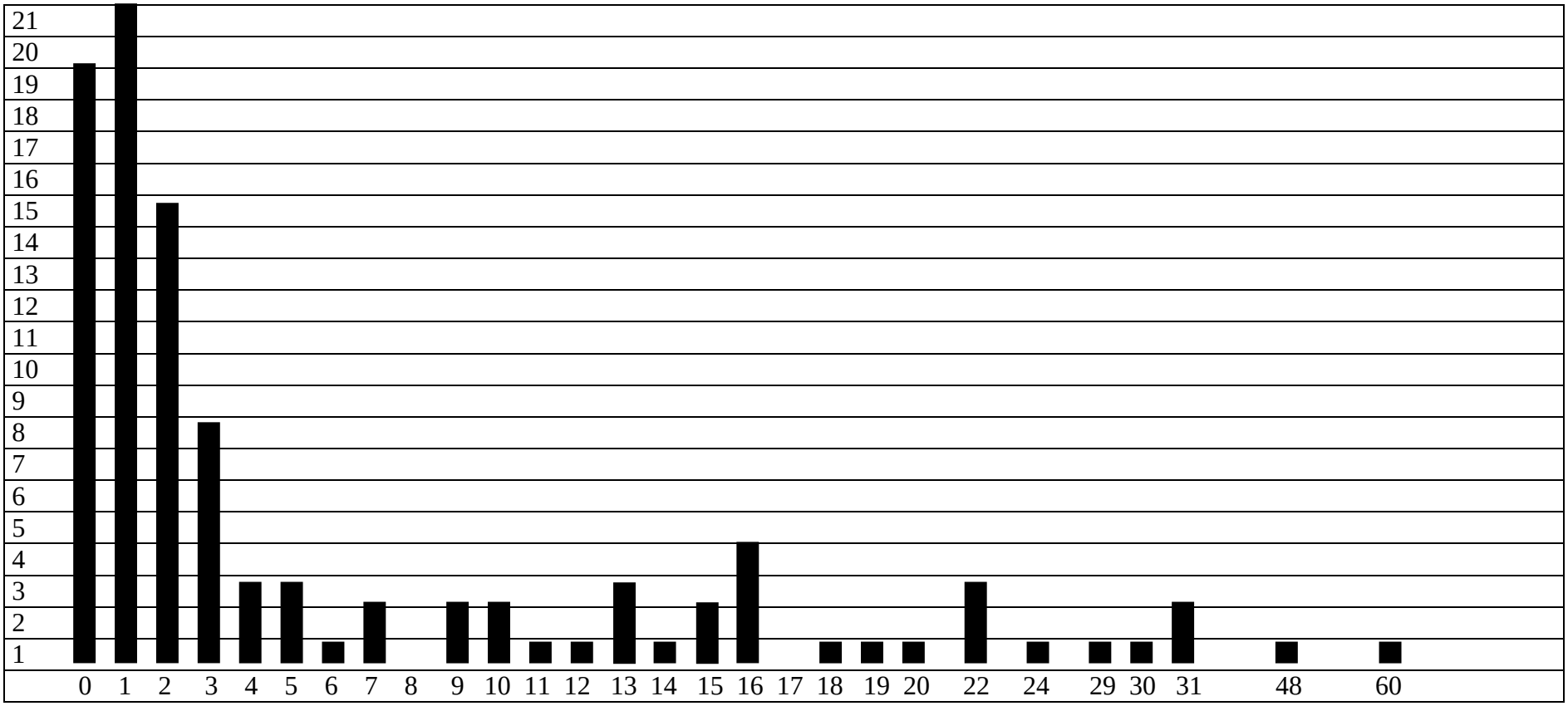

Nombre d’exemples par article (second échantillon du TLF)

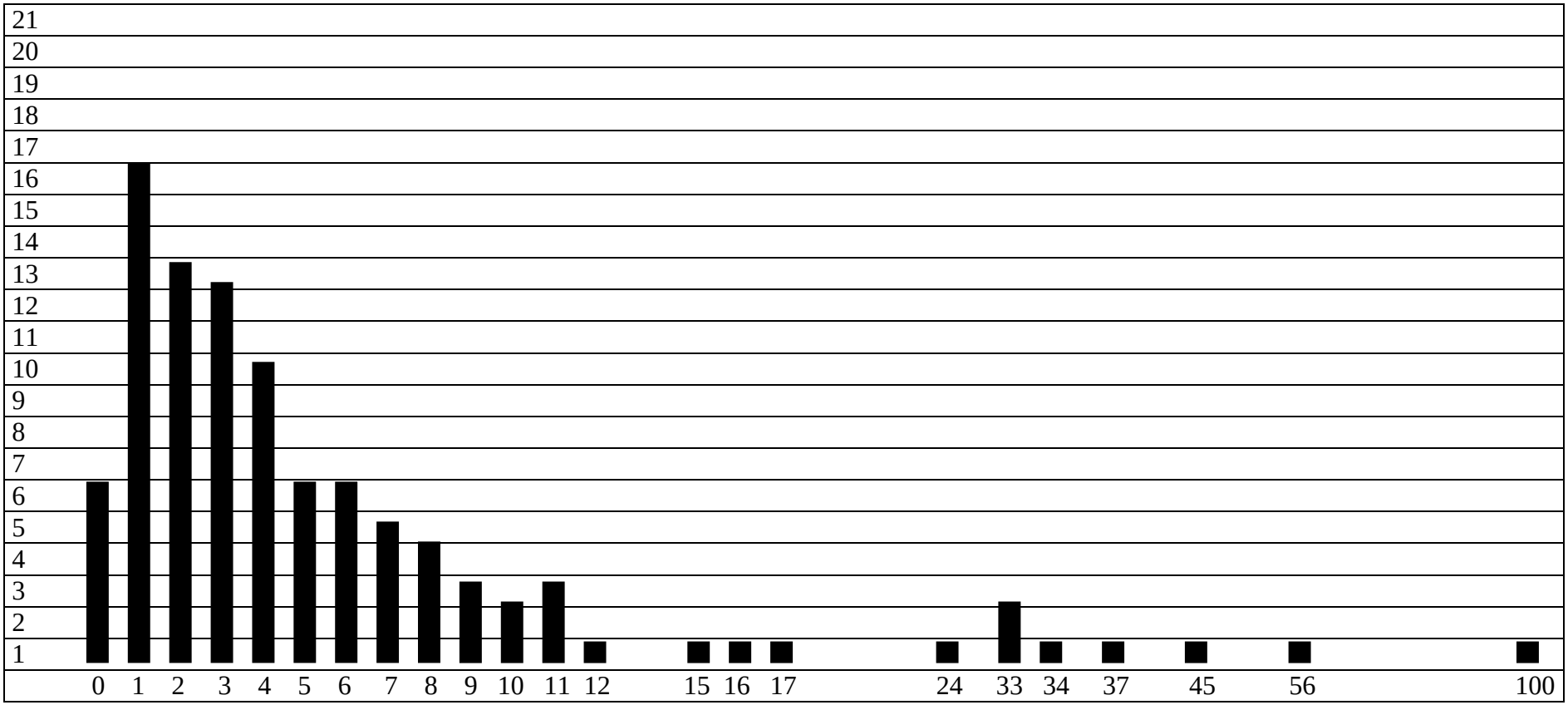

Nombre d’exemples par article (GR 85)

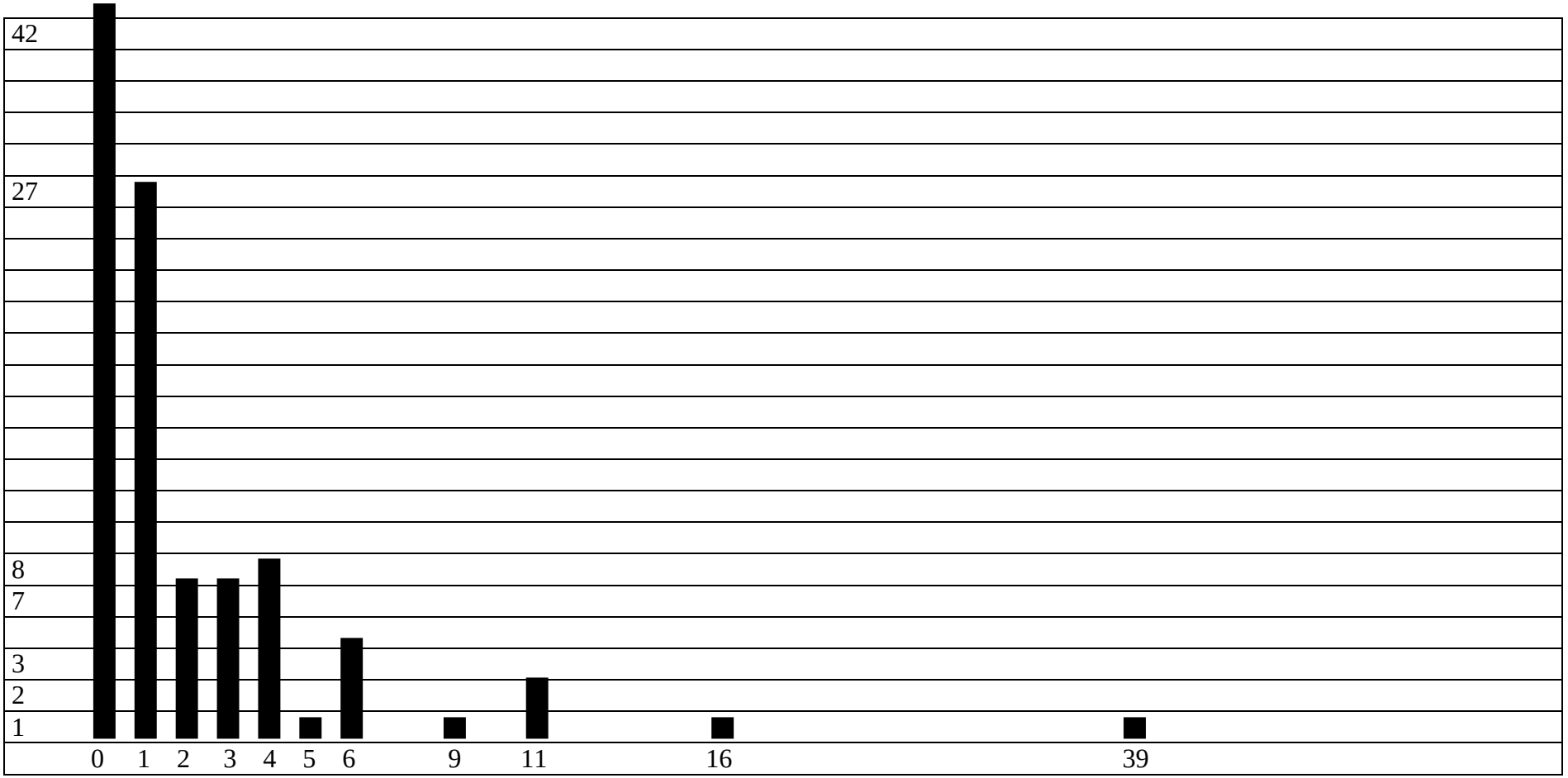

Après ces approches purement quantitatives, abordons d'autres propriétés des exemples et leur coexistence avec divers éléments de la microstructure. L'analyse porte sur deux échantillons, désormais plus réduits. Le premier, issu du tome I (*abatture – abeille*), contient 34 entrées. Neuf d'entre elles ne retiendront pas mon attention, parce qu'elles ne proposent aucun exemple (entre autres un élément formateur du vocabulaire). Les résultats que j'exposerai par la suite reposent donc sur l'étude de 25 articles (répartis sur 21 pages). Le deuxième échantillon - d'une composition analogue – débute à l'article *ufologue*.

J'ai dans un premier temps enquêté sur les types d'exemples, me demandant s'il s'agissait de séquences d'au moins une phrase ou de syntagmes-types. Le premier échantillon comporte uniquement des exemples signés dont l'étendue est d'au moins une phrase. En d'autres termes, il n'y a généralement pas de syntagmes réduits. L'article *abeille* constitue la seule exception. Il compte de très nombreuses associations syntagmatiques, qui sont toujours suivies d'une référence.

A l'intérieur du deuxième échantillon, les exemples signés sont régulièrement escortés de syntagmes réduits, non signés. D'habitude, ces derniers précèdent les citations plus étendues, dont ils sont séparés par un espace intra-linéaire. Celui-ci est ordinairement bien visible, de façon que l'on puisse distinguer les deux types d'exemplification. En revanche, lorsque les syntagmes finissent la ligne et qu'une citation commence la suivante, on hésite parfois à déterminer s'il s'agit d'un syntagme ou de la première phrase d'un exemple enchaîné. Comme les deux sont imprimés en italiques, il n'est alors pas toujours évident d'en délimiter les frontières.

La présence de syntagmes n'est pas systématique, mais lorsque le rédacteur opte pour cette technique, il en présente plusieurs en général, même abondamment par endroits. Par exemple à l'entrée *un*[2], *une, art. indéf.,* on trouve des blocs de 21, 18 ou 12 syntagmes :

> **1. a)** [Le subst. désigne un acte, un procès envisagé spécifiquement ou génériquement] *Une contraction, une infiltration, un paiement, une parade, un parcours difficile, un parjure, un passage, une passe, un parrainage, un partage, une peinture moderniste, une récompense, une remontrance, un retour à la scène, une rétribution, un séjour, une sélection, une sensibilisation de l'opinion, une séparation, un service, un versement*.

A certains articles, les syntagmes vont jusqu'à remplacer les exemples signés :

s.v. *uligineux, -euse*

A. — [En parlant du sol] Très humide. Synon. *marécageux. Sol, terrains uligineux ; terre uligineuse*. (Dict. XIX^{e} et XX^{e} s.).

B. — [En parlant de végétaux] Qui croît ou vit dans les lieux très humides. *Plantes uligineuses* (*ibid*.).

On peut conclure qu'au début, les exemples signés dominent largement et les syntagmes-types ne s'emploient qu'exceptionnellement. Par la suite, les proportions s'équilibrent et citations et syntagmes réduits se côtoient sous de nombreuses adresses.[28]

Le prochain sujet sera celui de l'emplacement des exemples dans l'article. Dans le tome I, les citations sont numérotées et figurent en alinéas bien distincts du texte environnant. Ils suivent en général la définition correspondante ou une condition d'emploi concordante. Il existe toutefois quelques exceptions à cette règle. En premier lieu, pour certaines définitions l'équipe de Nancy n'est pas en mesure de fournir d'exemples, ou choisit de ne pas le faire :

abducteur	"Muscle abducteur"
abbevillien, ienne	"…couche sédimentaire…"
abc, abécédé	"Premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet"

A quelques entrées, une définition complexe correspondant au fond à plusieurs définitions différentes figure en tête d'article. Les exemples suivent alors pêle-mêle. Voyons par exemple l'article *abat-vent*, ou encore *abdiquer*

I. — *Sens propre ;* emploi transitif *vieilli* et *absolu*. *DR.*

[Le suj. désigne le plus souvent un souverain ou un suzerain régnant] Renoncer, de plein gré ou non, à de hautes fonctions, à l'autorité souveraine.

— *P. ext*. [Le suj. désigne le détenteur de la puissance] Renoncer à toute espèce de puissance, de droit ou de charge :

+ 11 exemples

Dans le dernier volume, les citations sont toujours liées à la définition ou le cas échéant aux synonymes ou aux syntagmes réduits. Elles sont systématiquement associées à la définition ou à l'usage correspondant. Cette règle est désormais sans exception. Les articles présentent une alternance régulière entre informations métalinguistiques et contextes attestant le phénomène en question. Le plus souvent, deux exemples se suivent dans un bloc et sont

[28] Pour plus d'informations sur les propriétés et les diverses fonctions des syntagmes-types, voir le passage correspondant dans les résultats de la comparaison du TLF au FEW.

alors imprimés en italiques. Le fait que les pages 782-792 ne contiennent pas un seul exemple détaché révèle à quel point ces derniers se sont faits rares et combien la typographie a changé. En poursuivant l'enquête jusqu'à *un*[2], *une, art. indéf.*, on découvre finalement deux exemples détachés et numérotés pour se convaincre que cette espèce n'a pas tout à fait disparu.[29]

On sait bien que les lexicographes français avaient depuis longtemps l'habitude d'insérer des exemples dans les articles d'un dictionnaire. Comme la constitution d'une documentation exigeait beaucoup de temps et de main d'œuvre, allié au fait que les corpus des lexicographes étaient par conséquent plus limités, ils avaient souvent recours aux ouvrages de leurs prédécesseurs pour combler leurs lacunes. De ce fait, tout un ensemble de relations entre les dictionnaires s'aperçoit très clairement *a posteriori* : certains exemples réapparaissent de dictionnaire en dictionnaire. Aussi s'est-on posé la question de savoir si le Trésor avec ses importants moyens documentaires parvenait à renouveler le fond traditionnel d'exemples :[30] la réponse est oui ! On sent clairement l'effort et la capacité de l'équipe TLF, pour proposer des exemples autres que ceux figurant dans les colonnes des ouvrages précédents. Bien des exemples ont été « traînés » du Littré au DAALF. Le TLF, quant à lui, innove enfin et élargit ainsi le fonds de matériaux accessibles au public intéressé (voir par exemple s.v. *abeille* l'exemple de J.-B. Rousseau). Il est rarissime que les rédacteurs du TLF reprennent une fois de plus des exemples déjà répertoriés dans la tradition lexicographique. Dans la plupart des cas, il s'agit alors d'occurrences uniques. En dépit de sa vaste documentation, l'équipe du Trésor ne pouvait évidemment pas en déceler d'autres (par exemple *abdicataire* et *abecquer, abéquer ; abécher, abicher*). Ce n'est pourtant visiblement pas le cas de l'exemple 15 s.v. *abdiquer* :

[29] Voir aussi Goosse 1994 :158 : « À partir du tome V, ceux-ci [les exemples proprement dits] connaissent une double présentation : les uns, devenus progressivement la majorité (39 dans l'article *stable*), ne forment plus des alinéas distincts, mais, souvent sous une forme plus brève, sont imprimés directement à la suite de la définition et sans numérotation ; les autres, de plus en plus minoritaires (deux dans l'article *stable*), conservent l'ancienne présentation, comme pour montrer qu'on n'est pas tout à fait infidèle au projet primitif », ainsi que Thiele 1995 :89-90 : « Innerhalb dieser im Artikel durchnumerierten Beispielblöcke ist das zu illustrierende Lemma durch Fettdruck hervorgehoben. Diese sehr übersichtliche Präsentation der Beispiele wird mit zunehmender Anzahl der Bände des TLF jedoch mehr und mehr durch die im Text erscheinenden Beispiele ersetzt. Während im ersten Band sämtliche Beispielangaben eingerückt sind, reduziert sich diese Darstellungsform in späteren Bänden auf etwa 15%. Von 200 Beispielen unter den Einträgen zu V sind noch ganze 3 (!) Beispiele eingerückt ».

[30] Du moins, ils avaient l'ambition de le faire, comme le montre un extrait du cahier des normes : « On préférera, à qualité égale, les exemples qui ne figurent pas déjà chez les prédécesseurs » (Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 11 [Archives Nancy]).

> On sentait une puissante individualité, que la fois s'était *assujettie*, mais que la règle ecclésiastique n'avait pas *domptée*. C'était un saint ; c'était à peine un prêtre ; ce n'était pas du tout un sulpicien. Il manquait à la première règle de la compagnie, qui est d'**abdiquer** tout ce qui peut s'appeler talent, originalité, pour se *plier* à la discipline d'une commune médiocrité.
> E. RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 237.

Pour quelle raison l'équipe a-t-elle tenu à le présenter parmi les six autres ? Peut-être à cause du grand nombre de mots sémantiquement apparentés figurant alentour.

Fréquemment, les articles du Littré et du DAALF ne comptaient pas d'exemples. C'est alors une innovation de la part du TLF d'en proposer au moins un minimum (*abat-vent, subst. masc. (inv.), abbesse, subst. fém., abdomen, subst. masc., abdominal, ale, aux ; abdominien, ienne, adj. et subst., abduction, subst. fém.*). Les reprises d'exemples du Littré au DAALF, par ailleurs, vont parfois de pair avec des répétitions d'une même source pour illustrer un seul lemme. Citons à titre d'exemple le sens propre du mot *abeille*. Le DAALF cite presque uniquement MAETERLINCK, *La vie des abeilles*, 1901. Au TLF revient alors le mérite de diversifier la provenance des exemples.

Un regard sur le deuxième échantillon confirme la tendance à l'innovation. Les exemples sont en général différents de ceux qu'on trouve dans des ouvrages antérieurs, mis à part deux exceptions : la citation de *de Beauvoir* illustrant le composé *ultra-snob*, qui est très probablement un hapax, et l'exemple signé *Courrier* à l'article *ultra-royaliste*, qui avait déjà servi à Littré.

Jusqu'ici, mes interprétations étaient toujours fondées sur l'étude statistique, aussi limitée fût-elle. Une fois ces critères établis, aucune hésitation n'est plus possible sur l'application. Sans prétendre à l'objectivité, ces données de départ imposaient un cadre à l'interprétation et assuraient ainsi une certaine intersubjectivité. On passera désormais à des analyses en partie plus délicates, où différents observateurs pourraient éventuellement ne pas être du même avis. La mesure est alors uniquement ma propre perception. Je suis consciente que cela ouvre une porte à la subjectivité, mais je ne vois pour le moment aucun autre moyen de mener cette étude.

Lorsque les premiers tomes du TLF sont sortis, les critiques se sont attardés longtemps sur le nombre d'exemples contenus dans les articles.[31] On ne s'interrogeait pourtant guère pour savoir dans quelle mesure leur nombre était adapté à la quantité d'informations véhicu-

[31] Entre autres Lewicka 1974 :387, Cellard 1972b et Wagner 1974 :192.

lées par l'article. Afin de combler cette lacune, j'ai décidé de parcourir les articles et leurs exemples sous cet angle. Pour un tiers des articles, le nombre d'exemples illustrant un sens m'a semblé un peu exagéré (*abbaye, abbé, abbesse, abc, abécé, abécédé, abcès, abdiquer, abécédaire, abeille*). Tout exemple amène, certes, des renseignements supplémentaires, aussi limités soient-ils. Je ne me rallie pas, de ce fait, à l'avis d'Annegret Bollée, qui pense qu'au-delà d'un certain seuil, les exemples ne sauraient plus apporter de nouvelles informations. Il existe, à mon avis, une proportionnalité indirecte entre le nombre d'exemples et l'apport informationnel : la probabilité de rencontrer dans les citations de nouvelles données d'ordre syntaxique, morphologique ou sémantique diminuera avec l'augmentation de leur nombre. Une fois que deux ou trois exemples ont en gros présenté l'emploi du lemme, les citations successives apportent dans la plupart des cas des associations syntagmatiques supplémentaires. Au moment où l'apport des exemples se borne à des collocations ou à des constructions, il n'est à mon avis plus tout à fait justifié de leur ménager autant d'espace. Il suffirait d'en dresser des listes, à l'instar de la technique adoptée à l'entrée *abeille*.

Cette critique ne concerne pourtant qu'une minorité d'articles, et là encore, seulement certains blocs. En dehors de ce fait, les exemples illustrant un sens dépassent rarement le nombre de trois. Autrement, le dépassement se justifie par une raison évidente. Ce n'est donc pas un reproche générale, mais une remarque ponctuelle.

En étudiant des articles figurant dans le tome XVI, je me suis à nouveau posé la question de savoir si le nombre d'exemples était adapté à la quantité d'informations à communiquer. Si l'on rencontre toujours quelques articles ou sections entièrement dépourvus d'exemples (surtout des mots ou des sens relevant de terminologies techniques), le contraire, c'est-à-dire une surabondance de citations répétant les mêmes informations, ne se produit plus du tout. Une définition est en général suivie d'un ou de deux exemples, et non pas d'une colonne entière, constat qui n'est pas rare dans le premier volume. S'il y a une critique à formuler, ce n'est plus pour dénoncer une suite exagérée d'exemples, au contraire : là où on ne trouve désormais qu'un seul exemple, on apprécierait parfois d'en avoir un deuxième.

En réfléchissant sur le choix des exemples dans un dictionnaire historique, Oskar Reichmann insiste sur le fait que, dans son dictionnaire, un lexicographe avance des hypothèses qu'il lui incombe de prouver. Il voit là une importante fonction des citations : elles rendent le lecteur à même de suivre l'établissement de la définition et des autres commentaires métalinguistiques. L'utilisateur est par ailleurs en mesure de se former une opinion sur le travail du lexicographe, lorsqu'il a quelques contextes sous les yeux, sur lesquels les

linguistes ont travaillé pour obtenir des informations concernant le lemme.[32] Sans vouloir discuter si cette facette des exemples lexicographiques est effectivement indispensable, souhaitable ou tombe dans le domaine des effets secondaires, je me suis proposé de vérifier dans quelle mesure les citations incluses dans le TLF permettaient de comprendre les abstractions entreprises par le lexicographe.[33]

Cela n'est évidemment pas le cas de tous les exemples. En étudiant cet aspect de l'exemplification dans un corpus du TLF, je me suis rendue compte à quel point cette exigence était élevée. Remplir un dictionnaire uniquement ou principalement de citations remplissant ladite fonction relèverait à mon avis de l'utopie. Toujours est-il qu'en accord avec Reichmann il serait souhaitable de trouver çà et là de tels exemples. Mais on aurait tort de vouloir en faire une revendication générale. Il se trouve que dans à peu près la moitié des articles, on rencontre effectivement au moins un exemple évoquant quelques éléments de la définition, de sorte que le lecteur puisse comprendre sa genèse. D'autre part, nombreux sont les articles ou les blocs d'analyse dont les exemples n'ont pas du tout cette qualité.

La situation ne change guère au cours de la publication. Dans le tome XVI, on trouve toujours quelques exemples donnant au lecteur des indices sur l'origine des informations proposées dans l'article. Reste inchangé le fait que ce ne sont à chaque fois que des éléments isolés, dont on proposera quelques illustrations : à plusieurs reprises, le contexte évoque une situation précise à laquelle est liée l'utilisation du lemme, de sorte que le lecteur comprenne aisément les connotations. Dans ces cas-ci, les commentaires sont inutiles :

s.v. *uhlan*

— P. iron. Cet état, — qu'ils n'ont pas su, qu'ils n'ont pas voulu culbuter à temps pour mettre la république socialiste à sa place, — ils n'ont plus maintenant qu'à le défendre à la pointe de leurs baïonnettes, le jour où le premier uhlan paraîtra sur la frontière (MARTIN DU G., *Thib.*, Été 14, 1936, p. 511).

s.v. *ukase, oukase*

B. — *P. anal.*, souvent *plais.* Ordre impératif, décision arbitraire et sans appel. *Les ukases d'un supérieur. Ma mère insista pour qu'il en reprît [de la salade d'ananas et de truffes], ce que fit M. de Norpois, mais en disant seulement au lieu du compliment qu'on espérait : « J'obéis, madame, puisque je vois que c'est là de votre part un véritable oukase »* (PROUST, *J. filles en fleurs*, 1918, p.459)

[32] Reichmann 1988 :417 : « Wissenschaftskommunikative Beweisfunktion ». Mais cf. Harras 1989 :609 « Ganz offensichtlich : nein ! Die lexikographischen Beispiele sind Anwendungsfälle des betreffenden Stichworts, und setzt voraus, daß man die Bedeutung des Wortes kennt. Mit ihnen kann man nicht begründen oder rechtfertigen, daß die Bedeutungserklärung zutreffend ist ». Mais elle constate cela en regardant les dictionnaires allemands, qui sont de toute façon très sommaires au niveau de la microstructure.

[33] C'est au moins ce que Imbs 1971b :XV (Préface) réclame pour son œuvre : « … pour l'illustration de ses analyses elle [la lexicographie] a besoin d'exemples en grand nombre qui soient la preuve de la pertinence et du réalisme de ses analyses », et plus loin sur page XXXIX, on lit que les exemples « sont à la fois témoins et preuves ». Thiele 1995 :88 a déjà déduit de ces déclarations « daß die wichtigste Aufgabe des lexikographischen Beispiels seine Beweisfunktion darstellt ».

Les contextes montrent à eux seuls que le *uhlan* est devenu le symbole de l'invasion germanique et qu'un *ukase* ne vient pas forcément d'un empereur. Dans ces cas, on peut se passer de commentaires de la part du lexicographe.

Parfois, la présence de synonymes ou de mots du même champ notionnel aide à comprendre d'où les lexicographes puisent leurs connaissances sur le sens exact des mots :

s.v. *ulcération*

1. Processus pathologique d'altération d'un tissu aboutissant à la formation d'un ulcère. *Le coude est bien enflammé, l'ulcération gagne de plus en plus* (ZOLA, *Joie de vivre*, 1884, p. 1120).

B. — *Au fig.* Blessure morale. … *Le ton qu'il venait d'avoir décelait en lui une amertume, une ulcération qui faisait pitié* (BILLY, *Introïbo*, 1939, p. 125).

s.v. *uléma, ouléma*

RELIG. Docteur de la loi musulmane, interprète du Coran. …*Le Coran dicté par le Prophète et l'ensemble de la tradition fondée sur le consentement des docteurs, les oulémas* (*Philos*., Relig., 1957, p. 46-10).

Le même processus peut s'engager à travers des juxtapositions avec des contraires :

s.v. *ultra-, élém. formant*

b) *Adj., mod., écon*. Qui soutient ou défend le système économique libéral le plus strict. *L'État interventionniste de nos jours (...) occupe une position intermédiaire entre l'économie collectiviste ou totalement planifiée et l'ordre économique ultra-libéral du XIX^e^ siècle* (*Univers écon. et soc*., 1960, p. 46-16).

s.v. *ultra, subst. et adj.*

• [Sous la Révolution] Révolutionnaire extrémiste. Synon. *ultrarévolutionnaire* (*s.v. ultra-*). *La logique du vertueux réformateur [Robespierre] le poussait à supprimer les hommes en même temps que les abus : modérés et ultras se liguèrent contre lui ; le Peuple laissa faire ; c'est le pouvoir qui a perdu les Jacobins* (PROUDHON, *Confess. révol*., 1849, p. 89).

Il n'est pas rare que des caractérisations, des exemples ou des explications apparaissent dans l'entourage du lemme. Ceux-ci aident alors le lecteur à comprendre le sens du lemme de la même façon qu'ils avaient été utiles au lexicologue pour déchiffrer le sens :

s.v. *ultime*

— *En partic.* Qui se produit juste avant une issue irrémédiable. *La délivrance ultime des captifs, à la dernière seconde, par les soldats qui arrivent en trombe, brandissant magnifiquement la bannière étoilée* (HÉMON, *M. Chapdelaine*, 1916, p. 179).

s.v. *ultra-, élém. formant*

…*Mod., écon*. Système économique qui défend le libéralisme absolu. [*Les économistes du régime chilien*] *ont les dents longues et ne se gênent pas pour avouer que le régime militaire leur a permis de mettre en pratique des idées qu'ils auraient pu expérimenter ailleurs. Leur doctrine : l'ultra-libéralisme économique. Le chacun pour soi et la loi de la jungle* (*Le Nouvel Observateur*, 13 oct. 1980, p. 59, col. 3).

A d'autres occasions, c'est le sujet de l'énoncé qui met le lecteur sur la piste :

s.v. *ulcère*

2. Blessure morale. […] *À moins que tu n'inventes un nom et des médicaments pour les ulcères dont son âme est couverte* (CAMUS, *Caligula*, 1944, IV, 11, p. 95).

Ou bien la structure de l'énoncé, en l'occurrence un parallélisme :

s.v. *ultérieur, -eure*

Illusion d'optique historique intellectuelle qui consiste à reporter incessamment le présent sur le passé, l'ultérieur incessamment sur l'antérieur (PÉGUY, *Notre jeun.*, 1910, p. 167).

D'un autre côté, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur la rigueur des travaux, même lorsqu'il s'agit d'un dictionnaire philologique. On sait que bien des définitions et autres commentaires métalinguistiques n'ont pas été déduits des attestations qu'on en possède, mais sont repris d'autres ouvrages.[34] Il suffit de considérer les nombreux éléments d'ordre encyclopédique qui ne proviennent certainement pas de la documentation textuelle. Etant donné que les contextes n'ont pas fourni toutes les informations, il est vain d'insister davantage sur les preuves que les exemples seraient éventuellement en mesure d'apporter.

On voit donc bien que les redondances d'un texte s'avèrent utiles pour le lecteur désireux de mieux connaître les sources et le travail des lexicographes. Il se révèle en outre être profitable de disposer d'un contexte relativement large pour saisir la structure du texte, rentrer dans les propos et comprendre ainsi le sens du lemme comme jadis le lexicographe. Il est évident que pour remplir la fonction de « preuve », les contextes doivent avoir une certaine longueur. S'ils ne doivent pas être excessivement longs, on constate toutefois que les exemples spécialement informatifs se situent presque tous un peu au-delà de la longueur moyenne.

Dernière remarque à ce sujet : il n'y a en fait guère d'évolutions en ce qui concerne cette qualité des exemples. Au début comme à la fin, l'utilisateur est à même de trouver dans les citations quelques indices sur l'origine de ce que lui enseigne le dictionnaire, mais pas dans tous les cas.

Les exemples pris individuellement

Ce qui frappait les linguistes au début des années 1970 lorsqu'ils ouvraient les premiers volumes du TLF, ce n'était pas seulement l'abondance des exemples, mais aussi la taille de ces contextes. Pour voir si cette impression tient uniquement à la typographie

[34] Voir Martin 1969 :52 (déjà cité dans le chapitre étudiant les définitions) qui avoue que le travail définitionnel, notamment la recherche des éléments sémiques minimaux, s'est effectué « à partir de définitions recueillies dans les principaux dictionnaires ».

généreuse, ou si les citations exposées dans le Trésor sont réellement plus longues, Saskia Thiele s'est dans son étude intéressée à la longueur exacte des exemples. Elle constate que l'éventail varie d'une très courte phrase comptant trois mots jusqu'à un récit de 125 unités lexicales. La moyenne s'élève selon elle à 22 mots, et seulement un exemple sur cinq comprend plus de trente mots. Plus de la moitié des exemples comptent en fait entre 12 et 24 mots. Elle résume ses résultats dans un diagramme :[35]

[35] Thiele 1995 :91-93 ainsi qu'annexe.

Nombre de mots par exemple cité dans le TLF (tout l'ouvrage)

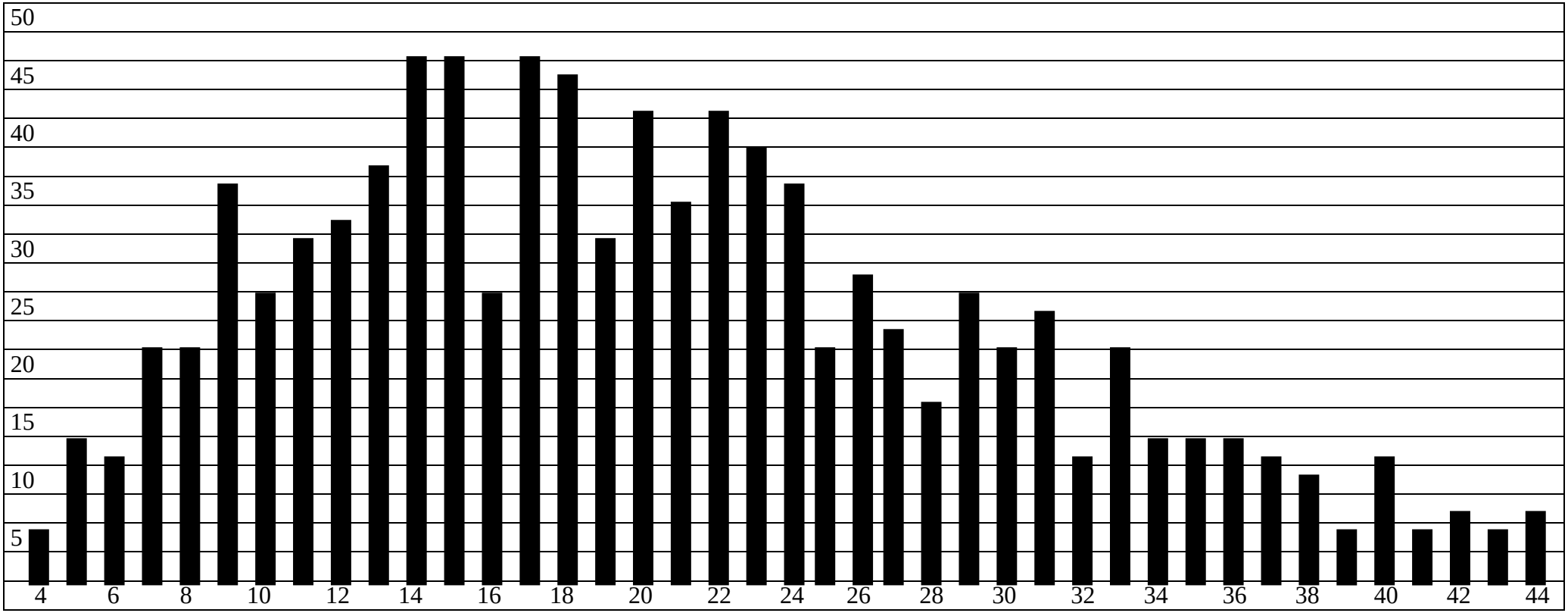

Ces données ne sont certes pas dépourvues d'intérêt. Comme elles font à nouveau abstraction de l'importante évolution qu'a subie cet aspect du Trésor, elles ne sont cependant pas aptes à donner une image fidèle de la réalité. De ce fait, je me suis mise à affiner l'analyse en comptant les mots dans deux échantillons de 234 exemples chacun.[36] La première tranche commence à l'article *abatture*, la seconde à *ufologue*. Il en résulte qu'au début de l'ouvrage, la longueur moyenne des exemples s'élève à 37 unités lexicales. On constate que presque 60% des citations contiennent entre 15 et 40 mots. Elles sont donc en majorité relativement longues, mais pas non plus excessivement exhaustives. Ce sont les quelques exemples dépassant largement les cent mots qui tirent la moyenne vers le haut. Dans le tome XVI, les exemples ne comptent plus que 22 mots en moyenne. Ils sont donc considérablement plus courts que dans le premier volume. La part de citations comportant entre 15 et 40 mots s'élève désormais aux trois quarts, et peu d'exemples dépassent les 50 mots.

On parvient ainsi à relater la transformation considérable de l'étendue des exemples au cours de la publication du TLF. D'autre part, il n'est toujours pas possible de resituer ces performances sur le plan général des grands dictionnaires à orientation philologique. Un sondage comparatif dans le GR 85 est destiné à combler cette lacune.[37] Il indique une moyenne de 25 mots et demi. En démarrant, le TLF découpe donc les contextes de manière beaucoup plus généreuse que ses homologues. Lorsque l'alphabet tend à sa fin, la longueur des exemples exposés dans le TLF tombe à un niveau inférieur à celui du GR 85.

[36] J'ai compté le nombre de mots graphiques. Ainsi, *il y a* revient à trois mots, tandis qu'un mot composé relié par un trait d'union passe pour un seul mot (à l'exception toutefois de l'inversion [*ont-ils* = 2 mots]).
[37] Dans ce cas, je me suis limitée à un échantillon de 100 exemples. Pour être comparables, les résultats sont calculés sur un taux de 234 exemples (le nombre d'exemples contenus dans chacun des échantillons du TLF).

Nombre de mots par exemple dans le TLF (premier échantillon)

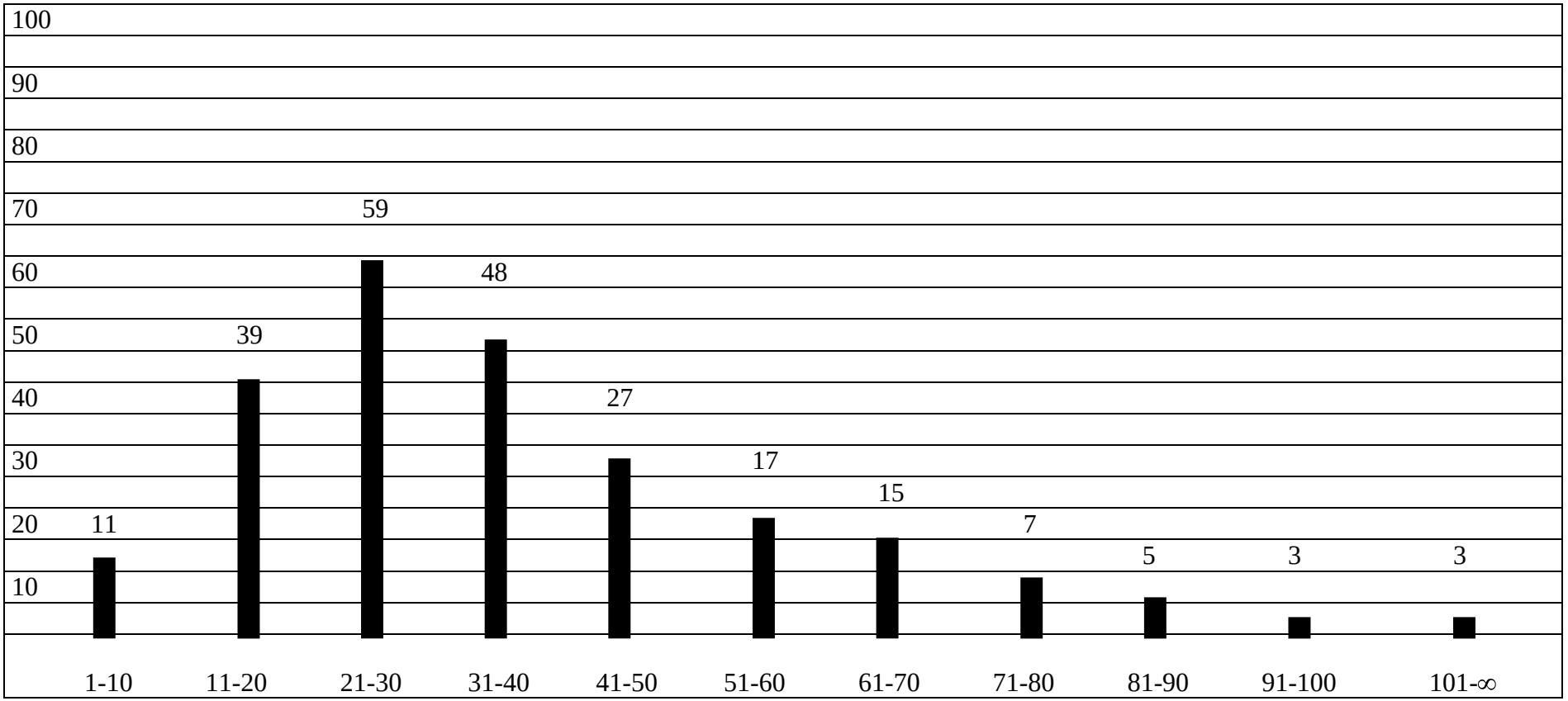

Nombre de mots par exemple dans le TLF (deuxième échantillon)

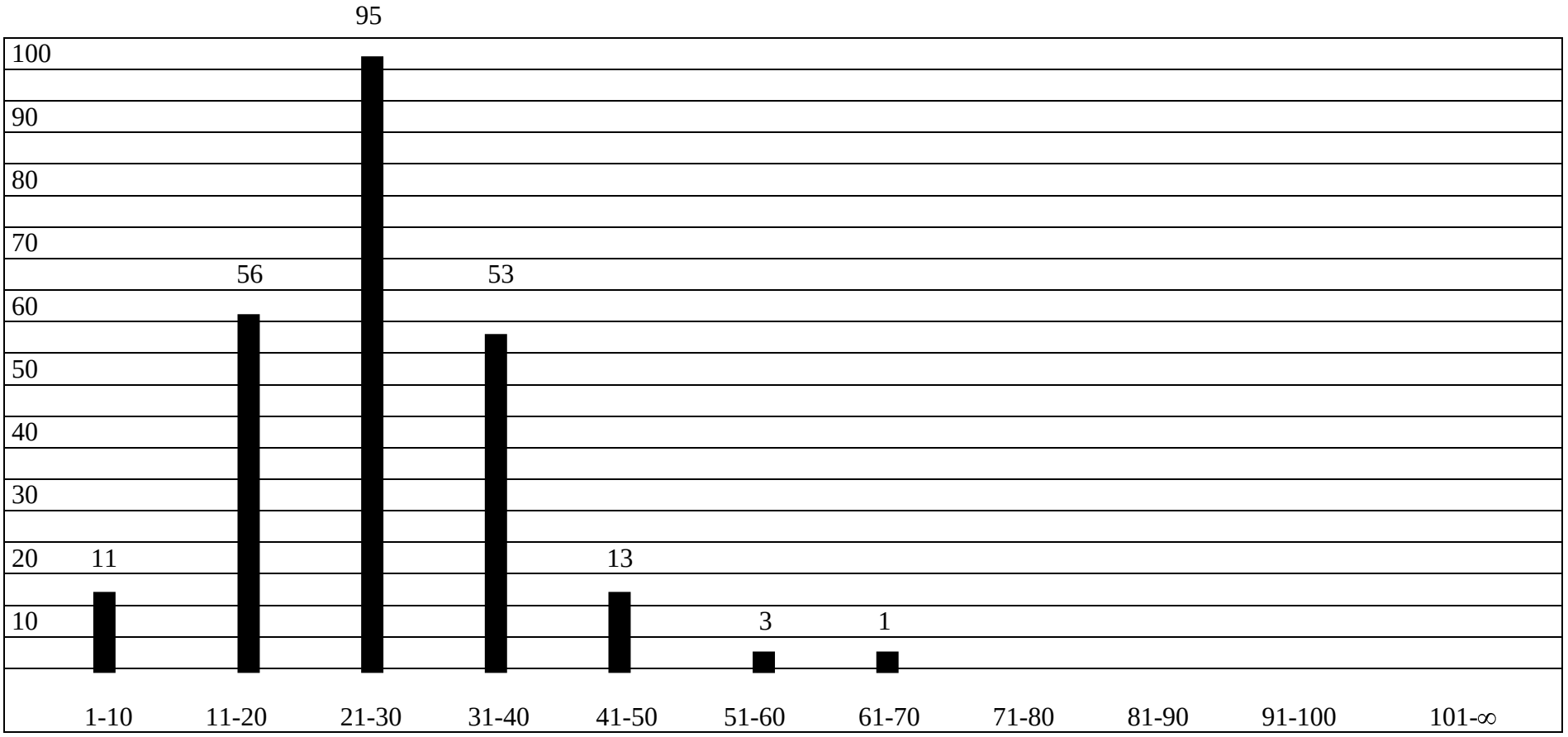

Nombre de mots par exemple dans le GR 85

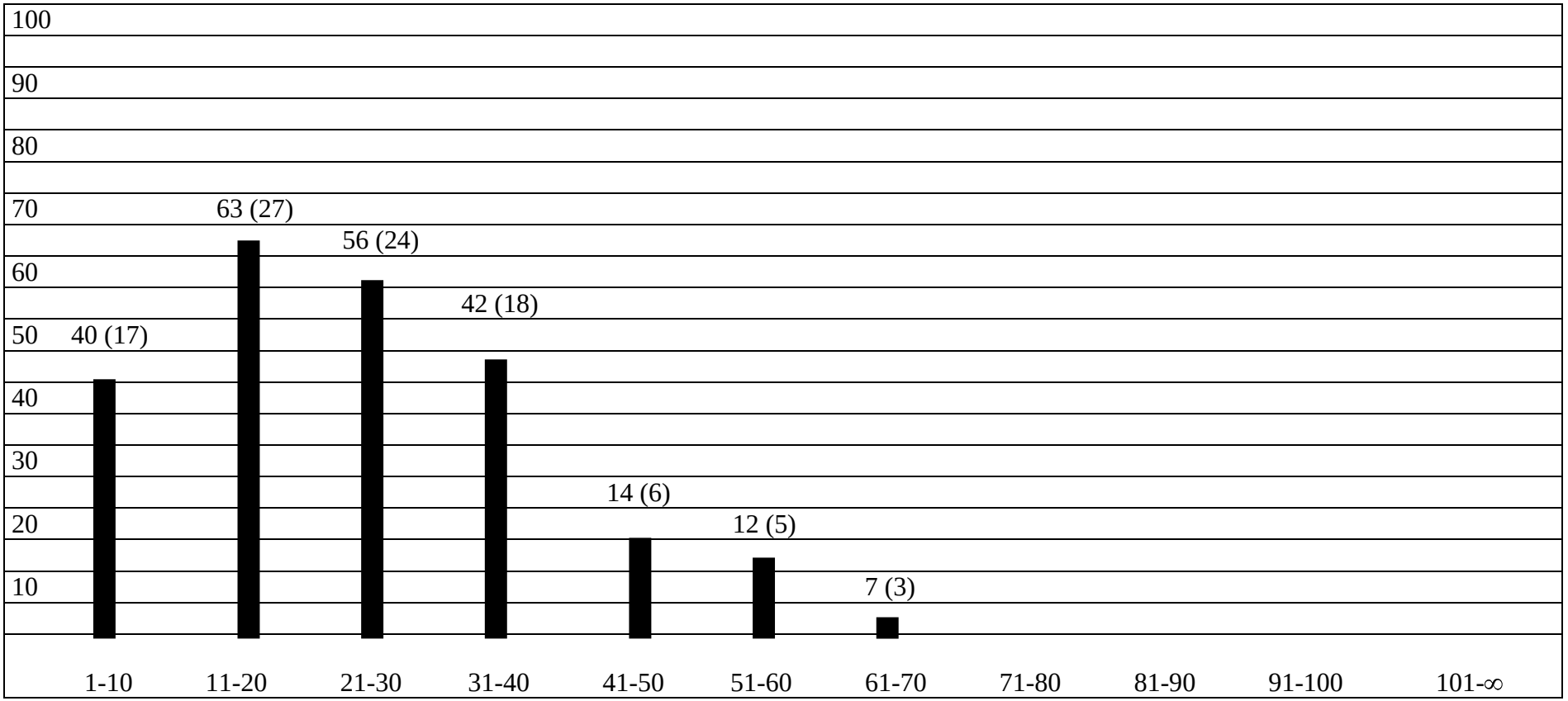

Maintenant que la longueur des exemples est connue, il s'impose de se demander si celle-ci est toujours justifiée et adaptée aux informations à véhiculer. Le découpage s'est-il fait intelligemment ? D'habitude, le rédacteur propose une phrase. Notamment du point de vue syntaxique, cette mesure n'est pas excessive. 20% des exemples, en revanche, dépassent les limites d'une phrase, c'est-à-dire un exemple sur cinq. Il s'avère que même si les phrases précédentes et suivantes ne sont peut-être pas indispensables à la présentation de l'emploi du signifiant, elles donnent en général vie à l'exemple en communiquant le cadre de l'énonciation ainsi que beaucoup d'autres informations. La moitié de ces prolongations environ s'avèrent très utiles et bienvenues du fait qu'elles contiennent des définitions ou des caractérisations implicites favorisant la compréhension du sens du lemme. L'autre moitié, dont la présence peut au premier regard sembler superflue, sert la cause lexicographique de façon indirecte. Même si ces phrases n'amènent aucune information sur la vedette, elles en complètent l'image, la scène, le récit, de sorte que l'utilisateur puisse mieux situer l'emploi de la forme en question.

La longueur des contextes n'est cependant pas qu'avantageuse. On constate que lorsque la citation se poursuit trop longuement après l'énonciation du lemme, l'attention du lecteur en est détournée. Un surcroît d'informations, ce qui est très généreux de la part de l'équipe du TLF, va malheureusement parfois de pair avec un certain brouillage de l'information.[38]

Dans le tome XVI, le nombre d'exemples constitués de plus d'une phrase a diminué et s'élève désormais à 16%. Il convient de remarquer que les phrases « satellites » ne sont pas seulement moins nombreuses, mais encore moins longues. Les rédacteurs désormais, lorsqu'ils citent un exemple, transcrivent presque exclusivement les phrases précédant l'attestation du lemme, mais rarement les propositions qui la suivent. Or, dans les cas étudiés, il s'avère toujours d'une très grande utilité, voir d'une très grande nécessité, de connaître la proposition environnante. La majorité des exemples en question contiennent des anaphores. Pour bien saisir le sens d'une phrase, il est donc nécessaire de connaître les propos antérieurs. Par exemple s.v. *ulcération :*

> **B. —** Au fig. Blessure morale. *Cette politique d'épouvantail est la pire. Elle irrite et laisse dans les cœurs des ulcérations incurables* (SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. 7, 1864, p. 94).

[38] Voir aussi Gorbačevič 1982 :152, qui ne dissimule pas non plus les inconvénients qu'amènent les exemples d'une étendue excessive : « Die Unwirtschaftlichkeit eines allzu ausgiebigen Zitierens verstärkt sich auch noch dadurch, daß viele belletristische Zitate eine derart hohe Anzahl an überschüssiger Information in sich bergen, daß diese, die den größten Teil des nutzbaren Platzes einnimmt, nicht nur zu der Erklärung eines Wortes nicht beiträgt, sondern auch die Aufmerksamkeit des Lesers von dem Wesen der Sache ablenkt ».

A deux reprises, l'exemple est une ellipse. Il faut se référer à la phrase précédente pour combler les lacunes. S.v. *ultérieur, -eure* on lit :

> • [Avec un compl. prép. *à*] *Vx* ou *littér.*, *rare*. *Laissons de côté cette évidente, cette humaine homogénéité de tout le temps, ou (…) de toute la durée. Des temps ultérieurs au temps présent. Des hommes ultérieurs aux hommes présents. Des hommes ultérieurs au peuple présent* (PÉGUY, *Clio*, 1914, p. 161).

Une autre fois (à l'entrée *ultime*), deux phrases sont mises en parallèle. C'est certainement pour des raisons esthétiques que cette figure n'a pas été consacrée.

> *La tempête, il la surmonte juste, à la dernière vague. Le fauve, il le perce à l'ultime moment avant d'être déchiré lui-même* (GIRAUDOUX, *Sodome*, 1943, I, 2, p. 56).

Il est frappant de constater avant tout que la pratique de prolongation du contexte après l'apparition du lemme a été quasiment abandonnée. Les deux exceptions à cette règle s'expliquent aisément : l'exemple proposé sous *ultérieur* contient une cataphore. Sans la phrase suivante, le contexte resterait par conséquent énigmatique.

> • [Avec un adv. de quantité] *Rare*. *Une appréciation commune, très ultérieure, énorme, barrait la page au verso du titre. Augustin avait écrit : « Impensable »* (MALÈGUE, *Augustin*, t.1, 1933, p. 335).

A l'article *ultime* figure une citation s'étendant sur deux phrases. La phrase suivant l'énonciation du lemme en offre une belle caractérisation, qui favorise sa compréhension.

> **C. —** Qui se situe après tous les éléments d'une série progressive et qui clôt une démonstration, un raisonnement. *La médecine expérimentale est le terme ultime de la médecine scientifique (…) l'état scientifique le plus avancé de la médecine. C'est la science médicale arrivée à son entier développement, parvenue pour ainsi dire à son état scientifique adulte* (Cl. BERNARD, *Princ. méd. exp.*, 1878, p. 36).

Ces phrases sont alors relativement courtes, de sorte que le lemme figure toujours à l'avant-dernière ligne. On voit donc comment à la fin de l'ouvrage, les rédacteurs limitent la prolongation des exemples aux cas où celle-ci leur paraît d'une utilité immédiate.

Après avoir étudié un nombre considérable d'exemples dans différents dictionnaires, parmi lesquels le *Lexis*, le NPR et le TLF, Thiele concluait que chaque dictionnaire a ses sujets de préférence. Pour le NPR ce seraient « la guerre », « la femme » ainsi que « l'homme et la morale ». Dans les colonnes du *Lexis*, en revanche, « l'argent », « la carrière » et « la maladie ». Pour le TLF, finalement, les citations parlant de « femmes », de « politique » ou d'« histoire » et de divers aspects de la civilisation, se révèleraient les plus typiques.[39] Thiele

[39] Thiele 1995 :153.

confesse toutefois que son investigation est trop réduite pour fournir des résultats définitifs. Ses estimations ne sauraient que dégager des pistes restant à vérifier à partir d'autres échantillons.[40] C'est ce que je me suis proposé de faire.

Ma propre analyse, très réduite certes, n'a pas abouti aux mêmes résultats. Il me semble plutôt que les sujets abordés dans les nombreuses citations du TLF sont diversifiés et varient beaucoup en fonction des lemmes. A l'intérieur de certaines entrées, on retrouve évidemment les mêmes thèmes à plusieurs reprises. Cela tient peut-être au fait que la vedette relève d'un domaine bien particulier. Ainsi, pour *abatture*, il serait difficile de trouver des contextes qui ne parlent pas de la nature, *abat-voix* a bien sûr des liens privilégiés avec l'architecture et *abdiquer* avec des événements historiques. Comment éviter d'aborder des sujets comme la médecine et la maladie lors de la présentation du mot *abcès* ? Il est vrai que dans les citations choisies par l'équipe du TLF, le narrateur y évoque souvent des femmes.[41] Mais il convient de signaler que des hommes y sont évoqués au moins aussi souvent. Il y a donc dans l'échantillon des concentrations autour de certains sujets, mais cela s'explique et n'a rien d'étonnant. Les thématiques abordés se trouvent très étroitement liées au vocabulaire traité.

L'utilité des exemples dans un dictionnaire dépend en grande partie de leur qualité.[42] Correspondent-ils bien au sens en question ? Après une lecture attentive de cet aspect des exemples, je constate que dans le TLF, les exemples sont parfaitement appropriés. Le sens du lemme dans l'exemple cadre non seulement bien avec la définition précédente, mais encore sent-on que dans le cas de mots fortement polysémiques, les rédacteurs ont opté pour des contextes fournissant un maximum d'indications sur les éléments de monosémisation. Il est très rare de rencontrer des exemples qui font exception à cette règle. A l'article *abbaye*, au sens « bâtiment occupé actuellement ou autrefois par une communauté religieuse », on trouve

[40] Thiele 1995 :97.

[41] Thiele avait identifié « les femmes » comme sujet numéro un dans le TLF. Je soupçonne que ces conclusions résultent du fait que la constitution du corpus n'était pas tout à fait neutre, du point de vue des lemmes. Les quatre échantillons de 200 exemples pris à différents endroits de l'alphabet ne posent pas de problème. En revanche, rien n'est dit sur le choix des 200 autres exemples. Comme l'auteur recherche entre autres des traces d'une idéologie dans certains articles (*femme, féminin, fille, français, allemand, algérien, avortement* etc.), cela ne me surprendrait pas si les 200 exemples complétant les quatre tranches alphabétiques provenaient justement de ces articles, ce qui fausse le tableau et explique l'accumulation de certains sujets.

[42] A cet égard, l'équipe TLF avait bien des ambitions : voir par exemple Martin 1969 :53 : « Parmi les bons exemples, on fera donc un sort non seulement aux contextes qui mettent en concurrence des mots de sens voisin, à ceux qui empruntent la forme d'une définition ou à ceux qui illustrent un emploi rare, mais, plus généralement, à tous ceux dont la particularité fait contraste avec le caractère général d'une définition qui situe le mot en langue, c'est-à-dire dans sa virtualité, et qui tend par là même vers un maximum d'extension ».

entre autres un exemple, qui n'exclut pas une interprétation légèrement différente, au sens de « communauté religieuse d'hommes ou de femmes vivant dans le monastère » :

> On continua donc à faire bonne chère tant qu'on put
> et surtout dans les abbayes, couvents et moutiers.
> J.-A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 1825, p. 273.

Lorsque des entre-crochets annoncent une construction particulière, il n'est pas exclu de relever parmi les citations suivantes certaines qui ne satisferaient pas cette condition (exemple 5 s.v. *abbé*, où le lemme n'est pas suivi du nom de l'abbé ou de l'abbaye). Il est exceptionnel que les contextes restent pour le lecteur non-spécialiste quelque peu énigmatiques :

s.v. *abbé*

> Pendant vingt ans le docteur Neubourg (bien qu'il fût,
> dans son domaine, éminent) avait trouvé « qu'il faisait,
> mon cher, **abbé** du XVIII[e] n'est-ce pas ? » …
> A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 751

s.v. *abcès*

> Rieux tenta un **abcès** *de fixation*. Sous la brûlure de la
> térébenthine, le concierge hurla : « Ah ! les cochons ! »
> A. CAMUS, *La Peste*, 1947, p. 1231

Le rédacteur introduit une seule fois un « pseudo-exemple », qui ne comporte pas le lemme. A l'article *abduction*, on lit :

> **II. —** LOG. Syllogisme aristotélicien dans lequel, la
> majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable,
> la conclusion n'est elle-même que probable :
>
> 4. La science peut être enseignée (majeure certaine) ;
> la justice est une science (mineure probable) ; donc la
> justice peut être enseignée… ARISTOTE (*Lar. encyclop.*).

Il apparaît clairement que les exemples ont été choisis avec beaucoup de soin. Dans le deuxième échantillon, ils sont même sans faille.[43]

Dans un de ses livres, Alain Rey s'en prend à une lacune importante dans la présentation des exemples : « En effet, la citation comporte rarement la mention d'un énonciateur différent de l'auteur, quand il y a lieu (discours rapporté des personnages de roman, tous les énoncés de théâtre, etc.) ».[44] J'approuve entièrement sa position. Les exemples seraient beaucoup plus informatifs en matière de pragmatique, de situation d'énonciation, etc., si l'on en présentait les personnages à la place des auteurs ou si l'on en résumait la situation en

[43] Voir aussi Goosse 1994 :159 : « Les exemples inadéquats ne sont pas extrêmement nombreux, et il est sans doute injuste, vu l'énormité de la tâche et les conditions du travail, de monter en épingle des accidents comme ceux que je vais décrire. Ils surprennent pourtant parce que des indices fournis par le texte cité auraient pu, semble-t-il, attirer l'attention des rédacteurs ou des réviseurs ». L'énumération des « accidents » va ensuite jusqu'à la page 161.

[44] Rey 1977 :76.

quelques mots-clés précédant chaque exemple. Je suis cependant consciente que cela demanderait beaucoup d'espace et d'efforts. A partir de ce desideratum utopique, je me suis toutefois demandé dans quelle mesure les exemples eux-mêmes permettaient de reconstruire le cadre et la situation en question. Offrent-ils des informations sur le narrateur ou sur le protagoniste ?

Disons d'emblée que ce n'est pratiquement jamais le cas. Dans le TLF, les exemples sont le plus souvent tirés de récits en prose. Celui qui parle est un narrateur que l'on ne connaît pas. La seule consultation du dictionnaire ne permet pas de déterminer dans quelles circonstances s'effectue son récit. Le plus souvent, les bouts de discours figurant en guise d'exemples ne sont pas ancrés dans un contexte situationnel.[45] Il y a toutefois quelques très rares exceptions. Notamment au sein de passages écrits au discours direct, ou des passages les entourant :

s.v. *abbé*

Nous arrivâmes à la pointe du jour, et nous fûmes reçus par le père cellérier, dont le visage était quadrangulaire et le nez en obélisque.
« Messieurs, dit le bon père, soyez les bienvenus : notre « *révérend* **abbé** sera bien content quand il saura que vous êtes arrivés ; … »
J.-A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 1825, p. 371.

L'ami Daumont arriva comme on enlevait la soupe : il s'annonça par un gros rire dont j'observai qu'il faisait toujours précéder ses plaisanteries : « Je m'aperçois qu'*on m'attend, comme l*'**abbé** *attend les moines*, dit-il en serrant la main à chaque convive l'un après l'autre, …
V. DE JOUY, *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, t. 5, 1814, p. 36.

… il sentait confusément que c'était par là qu'il pourrait reconquérir le prêtre, et sans rien avoir à céder sur la question du pénitencier. Une force le poussait à faire davantage encore, à surprendre l'abbé par la profondeur de sa foi, (…)
— « L'**abbé** ! » fit-il soudain, …
R. MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, Le Pénitencier, 1922, p. 735.

[45] Martin 1989 :600-601 prétend que la différence entre un exemple fabriqué et un exemple cité résiderait dans le fait que le premier est dépourvu de tout contexte situationnel et référentiel, tandis que le dernier serait bien ancré dans une situation précise, dans un univers particulier. Selon sa théorie, qui est une approche tout à fait intéressante, tous les exemples cités, donc tous les exemples figurant dans le TLF, devraient permettre au lecteur de lier la phrase énoncée à certaines circonstances. On remarquera aisément une contradiction entre cette théorie et les conclusions tirées de l'analyse du TLF. Il me semble que Martin décrit le point de vue du rédacteur. Ayant dépouillé des ouvrages entiers ou disposant de larges extraits présentés sur fiches-textes, le rédacteur est en fait privilégié par rapport à l'utilisateur ordinaire. En consultant le seul dictionnaire, ce dernier ne connaît généralement pas le contexte situationnel et référentiel.

s.v. *abcès*

> Cresteil (rire amer). — « Ah, oui, tout était beau, c'était du cristal ! Et qu'en est-il résulté ? Hein ? Nous avons crevé l'**abcès** : nous comptions sur la guérison : et, maintenant, c'est la gangrène ! » (…). — « En avons nous assez vu !… La gabegie politique, les abus d'autorité, le mercantilisme partout !
> R. MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, 1913, p. 465

s.v. *abc, abécé, abécédé*

> ALARICA. — (…) Mais que fait ma gouvernante ?
> F… — Vous me faites rire. Où voulez-vous qu'elle ait dormi, sinon avec le Maréchal ?
> (…)
> ALARICA. — Bien. Il se peut que je ne sois pas encore très instruite. Je répugne néanmoins à penser que la gouvernante et le maréchal…
> F… — Eux, c'est rien. C'est l'**abécédé**.
> ALARICA. — Le monde est clair, plus clair que vous croyez. Retenons-nous de le troubler de soupçons et de racontars. Ne soyons pas indiscrets. Je penserai toujours à vous. J. AUDIBERTI, *Le Mal Court*, 1947, III, p. 182.

Les phrases introductives présentent le milieu, les personnages, leurs rapports et leurs dispositions. Il est ainsi possible d'imaginer les conversations. Une petite indication comme celle de « rire amer » témoigne de l'état d'esprit du locuteur et laisse imaginer sur quel ton il prononce ses propos. Les contextes concernés sont sans exception des citations relativement longues, où d'aucuns auraient tendance à plaider en faveur d'un raccourcissement. On voit là que l'étendue des contextes, qui est parfois sans égale, donne des qualités importantes aux exemples. Parvenus à la fin de leur tâche, les rédacteurs raccourcissent les exemples, de sorte qu'ils ne dépassent plus guère la limite d'une phrase. Le lecteur parvient alors de moins en moins à reconstruire le cadre de l'énonciation.

Quoi qu'il en soit, il convient de reconnaître que cette exigence est très ambitieuse. A ma connaissance, jusqu'à l'heure actuelle, aucun dictionnaire n'insiste sur cet aspect et présente un grand nombre d'exemples assez grand pour que le lecteur connaisse les locuteurs, le cadre etc. Pour le moment, il serait trop difficile de fournir autant d'informations supplémentaires. Même s'il serait souvent utile de pouvoir associer des énoncés à une personne d'un certain âge, d'un certain statut social, professionnel, d'une origine bien précise, etc., en dernière analyse, cette exigence relève de l'utopie.

Une autre qualité qu'on pourrait attendre des exemples est celle d'inviter le lecteur à se plonger dans le texte, à imaginer la scène. Sans entrer dans les détails, on peut globalement affirmer que les citations exposées par le TLF décrivent régulièrement des scènes concrètes de

façon compréhensible.[46] Cela permet au lecteur de rentrer facilement dans les propos et d'imaginer la scène. Cette faculté se perçoit notamment dans des extraits rédigés dans un style simple et constituant une action, une description ou une réflexion complète en elle-même, donc, une sorte de mini-texte. On remarque que ce type d'exemple est extrêmement fréquent dans certains articles (p. ex. *abat-vent, abbatial, ale, aux*), et quasiment absent d'autres (p. ex. *abdiquer*). Cela tient certainement à une sensibilité différente à cet égard et aux méthodes divergentes selon le rédacteur. Les exemples illustrant le vocabulaire abstrait, voire des mots techniques ou scientifiques, ne sont guère pourvus de cette vertu. A la fin de l'ouvrage, les citations me paraissent d'ailleurs nettement moins « absorbantes ».

Comme un dictionnaire a par définition une visée didactique, je me suis intéressée aux éventuelles compétences pédagogiques du Trésor. Les exemples figurant dans le TLF favorisent-ils l'apprentissage du lemme ? Contiennent-ils des formulations, des ensembles lexicaux réutilisables pratiquement tels quels dans une situation quotidienne ? Quasiment jamais. Les exemples du TLF sont presque toujours rédigés dans un style plus particulier. Ce sont des phrases complexes qui se veulent délibérément distinctes de l'usage le plus commun. En matière d'exemples, l'objectif du TLF est diamétralement opposé à celui d'un dictionnaire d'apprentissage. L'exemplification dans le Trésor est tout le contraire de la phrase banale, qui serait d'une utilité immédiate pour une personne apprenant la langue.[47]

C'est donc un critère valable et tout à fait pertinent pour beaucoup de dictionnaires, mais pas pour les dictionnaires à orientation philologique. Un ouvrage comme le TLF n'a jamais eu cette visée pédagogique, et on constate qu'il en est effectivement très éloigné. Une modification importante de la méthode serait en outre nécessaire pour résoudre ce problème. Procéder par échantillons ne sert à rien, car ceux-ci ne contiennent pas forcément beaucoup de vocabulaire appartenant à la vie quotidienne. Afin d'avancer sur cette question, il faudrait effectuer une étude complémentaire sur un corpus constitué de vocabulaire élémentaire, d'emploi fréquent.

Je me suis lancée dans une telle entreprise en choisissant trois lemmes : *main*, *abandonner* et *manger*. Le résultat demeure inchangé : les expressions typiques et hautement

[46] Voir aussi : Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 10 [Archives Nancy] : « Pour les mots concrets, le bon exemple est descriptif et situe l'objet dans un cadre ».

[47] Voir aussi Imbs 1979 (Préface) :X : « Exemples authentiques […] ; phrases grammaticalement complètes […] ; phrases riches en informations de type culturel concret qui accentuaient leur opposition aux informations abstraites fournies par la définition et les conditions d'emploi, en opposition même aux énoncés de la langue banale … ».

fréquentes de la vie quotidienne ne se trouvent pas dans les exemples du Trésor. La confrontation de ses exemples avec ceux d'un dictionnaire d'apprentissage – en l'occurrence le *Lexis* 2002 – le rendra évident. Dans le *Lexis*, on trouve de courtes phrases relativement générales. Elles sont susceptibles de s'appliquer à un plus grand nombre de situations que les exemples présentés dans le TLF.

s.v. *main*	*La police a mis la main sur le criminel.* *Le stylo est à portée de la main.* *Ils se promenèrent la main dans la main.*
s.v. *abandonner*	*Il abandonne Paris pour se fixer en province.* *Les locataires ont abandonné cette maison qui tombait en ruine.* *Il a abandonné le pouvoir après sept ans de règne.* *Il a abandonné l'affaire sans regret.* *Le boxeur a abandonné au troisième round.*
s.v. *manger*	*Il mangeait sa tartine.* *Vous mangerez bien un fruit ?* *Il ne mange rien.* *Y a-t-il quelque chose à manger dans le réfrigérateur ?* *Le poêle mange trop de charbon.*

L'utilisateur peut facilement apprendre ces petites phrases. Elles lui seront utile dans sa communication quotidienne, où il pourra les répéter telles quelles ou les prendre comme modèle pour des énoncés analogues. Rien de tel ne se trouve dans le TLF, où les exemples sont beaucoup plus longs et plus spécifiques. Dans le *Lexis*, le vocabulaire des exemples se limite au *Français Fondamental*, ce qui n'est pas du tout le cas du Trésor.

Certains métalexicographes souhaiteraient que les exemples évoquassent le milieu, la région ou le cadre historique auquel appartient le lemme.[48] Dans le TLF, les citations disposent de temps à autre d'indications permettant de situer le récit dans l'histoire, dans un certain milieu ou à un endroit précis, mais cela est loin d'être systématique. Dans le dernier tome, on trouve parfois quelques noms propres, mais en dehors de cela pas de coloration historique, locale ou sociale.

En ce qui concerne les fonctions potentielles d'un exemple, Robert Martin va plus loin dans les détails. Il leur décerne une utilité dans des cas bien particuliers : « Au reste, l'exemple peut illustrer aussi les conditions pragmatiques dans lesquelles telle locution ou

[48] Hermanns 1988 :181 : « Ein Beispiel sollte historisches Kolorit haben. Und : Ein Beispiel sollte lokales und soziales Kolorit haben ». De toute façon, on sait que les lexicographes recourent parfois consciemment à ce biais pour multiplier les informations d'ordre encyclopédique : Gorbačevič 1982 :152 : « …mittels Zitaten das Wissen um den jeweiligen Gegenstand, die Epoche usw. aufzuzeigen ».

telle expression est usitée », et il cite *joindre les talons* à titre d'exemple.[49] Tandis que la définition décrit exactement le geste désigné, ce n'est que l'exemple qui véhicule finalement l'information que cette pratique appartient au contexte militaire. La question est donc de savoir si le traitement de *joindre les talons* constitue un cas isolé ou si toutes les expressions de ce type sont accompagnées d'exemples apportant de précieuses informations.

Dans mon corpus, les exemples ne montrent que très rarement à quelle pratique sociale ou à quel comportement appartient le lemme, car les vedettes concernées ne sont évidemment pas très nombreuses. Pour avancer sur ce terrain, il faudrait constituer un petit corpus d'expressions dont on saurait d'avance qu'elles sont liées à certaines activités ou milieux particuliers, et vérifier dans quelle mesure les exemples de différents dictionnaires en rendent compte. Pour ce faire, j'ai choisi :

joindre les mains	→	contexte religieux
coup de sifflet	→	sport / police
tirer la langue	→	milieu enfantin
faire un pied de nez	→	milieu enfantin

L'exemple illustrant l'expression *tirer la langue* montre effectivement que la pratique en question fait généralement partie des comportements enfantins, ce que la définition avait passé sous silence.

s.v. *langue*

• *Tirer la langue (à qqn).* Faire sortir sa langue de la bouche en direction de quelqu'un pour se moquer, pour narguer. *Quand elle était assurée de ne plus figurer aux yeux de la gouvernante qu'une quille bleuâtre au bout de la longue allée, elle lui adressait un pied de nez ou lui tirait la langue* (BOYLESVE, *Leçon d'amour*, 1902, p. 74).

Au pavé consacré à *coup de sifflet*, un syntagme indique l'affinité de l'expression avec le contexte « sport » :

s.v. *sifflet*

• *Coup de sifflet. Les coups de sifflet de l'arbitre.*

Les exemples suivant l'expression *faire un pied de nez* prouvent que les rédacteurs ne font malheureusement pas toujours attention à cette possibilité des citations. Rien ne donne à entendre l'âge ou la maturité du locuteur.

[49] Martin 1989 :602-603.

s.v. *nez*

• *Fam. Faire un pied de nez.* Contrefaire, par moquerie, un nez allongé, à l'aide d'un geste de la main. *Comme j'appelle le chien, le vieux se retourne, croit que c'est lui que j'appelle, que je lui fais un signe, peut-être un pied de nez* (RENARD, *Journal*, 1900, p.581).

En conclusion, il arrive parfois aux rédacteurs du TLF de choisir des exemples de façon à montrer à quel milieu appartient une pratique sociale, mais cela n'est pas systématique. D'autres dictionnaires, comme le GR 85 par exemple, ne sont pas non plus très solides à cet égard. Un exemple suivant *coup de sifflet* fait de loin penser au sport, *tirer la langue* n'est même pas doté d'exemples.

Revenons maintenant à quelques aspects plus formels. L'exemple constitue une belle occasion d'illustrer les conditions de monosémisation. Les échantillons ne contenaient malheureusement guère de mots à forte polysémie où les conditions de monosémisation jouent un rôle important. C'est certes une qualité à désirer d'un exemple, mais elle ne constitue pas le même enjeu pour toutes les vedettes. Pour savoir si les exemples du TLF mettent ces informations importantes suffisamment en valeur, il faudrait modifier la démarche et choisir des mots qui prennent différents sens suivant l'entourage.

Après une première lecture des articles *arbre, volume, cercle* et *marché,* il apparaît que les Nancéens sélectionnent souvent les exemples de façon à illustrer les conditions de monosémisation. Il serait cependant trop complexe de confronter cet aspect du TLF aux pratiques constatées dans d'autres ouvrages, parce que les microstructures sont trop différentes.

Un exemple lexicographique, est le lemme inséré dans un contexte. Ainsi, il illustre forcément une des constructions syntaxiques possibles. C'est pratiquement incontournable. La plupart des exemples véhiculent donc des informations relatives à la construction syntaxique. Il est extrêmement difficile à évaluer si, dans le cas du Trésor, le choix des constructions est représentatif et correspond aux difficultés que pose le lemme.

Pour déterminer la richesse des informations syntaxiques contenues dans les citations, il faudrait confronter les articles traitant de mots à forte variation syntaxique en provenance de plusieurs dictionnaires. De plus, à mesure que l'équipe avance dans la publication, les syntagmes-types s'introduisent progressivement. Une analyse de la richesse syntagmatique

des exemples ne peut alors pas éclipser les complémentarités entre les exemples et les syntagmes-types.[50]

A l'aide du manuel de Reum,[51] j'ai réuni pour trois verbes des constructions syntaxiques importantes :

aboutir

le chemin aboutit à la gare
~ devant la gare
~ sur une place
~ dans une rue
aboutir
aboutir à qc
n'aboutir qu'à

Le TLF n'en connaît que trois (soulignées). On voit clairement qu'en choisissant les exemples, les rédacteurs ne pensent au départ guère aux implications syntagmatiques. Une remarque formulée s.v. *aboutir* montre que cette pauvreté ne résulte ni d'une lacune dans la documentation, ni d'une inattention de la part des lexicographes.

> **Rem**. La prép. *à* est empl. dans la quasi-totalité des cas (1150 fois *à* pour seulement 36 fois *dans*). Le compl. est le plus souvent un terme concr., plus rarement un verbe […] ou un terme abstr.

Ils sont donc tout à fait conscients de l'existence de la construction *aboutir dans*, mais choisissent néanmoins 19 exemples illustrant *aboutir* et *aboutir à*. L'article *aboutir* du TLF n'est par conséquent pas un moyen approprié pour connaître les différentes possibilités au niveau de la construction syntaxique.

La situation change dans les tomes ultérieurs, comme le montrent les exemples suivants :

boucher

boucher avec + membre du corps
boucher avec qc
boucher + adv. (complètement, hermétiquement, bien, mal)
boucher qqc (un trou, une ouverture, la porte)
un arbre bouche la vue
se boucher le nez, les yeux, les oreilles
être bouché
avoir l'esprit bouché

Dans les exemples choisis pour exemplifier le verbe *boucher*, se trouvent presque toutes les constructions fréquentes illustrées. Le Trésor n'a plus de lacunes et fournit même un emploi supplémentaire :

[50] Voir à ce sujet le passage consacré aux syntagmes-types dans la comparaison du TLF avec le FEW.
[51] Reum, Albrecht, *Petit Dictionnaire de style à l'usage des allemands*, Leipzig, ^{2}1953.

s.v. *boucher* — *Emploi pronom. à sens passif* :
27. — Jamais contents les locataires, on dirait des prisonniers, faut qu'ils fassent de la misère à tout le monde ! … C'est leurs cabinets qui *se* **bouchent**… Un autre jour c'est le gaz qui fuit… C'est leurs lettres qu'on leur ouvre ! … CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, 1932, p. 334.

Un dernier exemple : l'entrée *sécher*.

sécher
sécher + adv. (complètement, entièrement, vite)
sécher + CC de lieu/de manière (au feu, au soleil)
sécher qc
une plante sèche sur pied (dans le TLF s.v. pied)
qc sèche qc (la chaleur, le vent sèche les chemins, le linge)
qc sèche (le linge, un arbre, une feuille sèche)
faire sécher qc (la laveuse fait sécher le linge)
mettre qc à sécher
qn se sèche + CC de lieu/de manière (un voyageur mouillé se sèche au soleil)
sécher + gérondif (une feuille sèche en tombant)

La liste dressée ci-dessus révèle que les exemples figurant dans l'entrée correspondante du Trésor sont riches en informations syntagmatiques, sans pour autant parvenir à présenter la totalité des possibilités. D'autre part, les exemples du TLF mentionnent plusieurs constructions que Reum n'avait pas répertoriées. Par exemple, *se faire sécher* :

Quelques élèves travaillaient leurs examens de fin d'année juste assez pour ne pas se faire sécher (LÉVY-PINET 1894, p. 280) Voir COINDREAU, *Arg. Baille*, 1957, p. 240.

sécher de *Pour faire face aux frais de son éducation* [*de Napoléon*], *la famille (...) vend un champ. Et l'on n'a pas même l'idée de faire une semblable dépense pour son frère aîné Joseph, qui en sèche de jalousie* (STENDHAL, *Napoléon*, t. 2, 1842, p. 36). *André s'obstina à prolonger son séjour à Paris (...). Cependant, il séchait d'ennui* (MARTIN DU G., *Devenir*, 1909, p. 128).

sécher sur *Afin de lui faire « acquérir une personnalité », il la laissait une heure durant, le sang aux joues, à sécher sur une lettre à un vieil oncle ou à son parrain: elle avait consigne d'écrire une lettre « originale »* (MONTHERL., *Pitié femmes*, 1936, p. 1083).

qc se sèche *Que se passera-t-il depuis cette minute où je t'écris jusqu'à celle où l'encre se séchera sur la dernière rature?* (FLAUB., *Corresp.*, 1852, p. 408).

La plupart d'entre-elles sont liées à des sens autres que le sens concret auquel l'article de Reum se limite.

En ce qui concerne la construction des verbes, on peut conclure que les rédacteurs du TLF choisissent les exemples de plus en plus de manière à présenter un maximum de constructions syntaxiques. Cet aspect, qui initialement ne jouait aucun rôle, est de mieux en mieux pris en compte.

Après la construction des verbes, je me suis intéressée à la manière dont les locutions ou collocations spécifiques étaient prises en compte dans les exemples d'articles substantivaux. A cette fin, j'ai relevé les constructions, les locutions et les collocations spécifiques[52] répertoriées dans plusieurs manuels[53] et dictionnaires[54] sous *acte*, *bouche*, *salaire* et *vent*. Désireuse de savoir combien d'exemples d'un article TLF illustraient des combinaisons typiques, j'ai effectué un petit sondage dont voici les résultats sous forme de tableau :

Lemme	Nombre d'exemples dans le TLF	Nombre d'exemples présentant une combinaison récurrente	Pourcentage	Nombre de combinaisons différentes présentées dans les exemples du TLF	Nombre de combinaisons typiques propres aux exemples TLF
acte[1]	39	4	10%	4	6
acte[3]	4	0	0%	0	0
bouche	88	46	52%	26	7
salaire	10	3	30%	4	0
vent	118	68	58%	41	14

Il est évident qu'à mesure de l'avancée de la publication, les exemples contiennent de plus en plus de combinaisons récurrentes. Le TLF commence même à devancer les autres ouvrages en intégrant des associations syntagmatiques fréquentes que les autres auteurs n'avaient pas encore remarquées. En même temps, le tableau montre qu'au lieu de choisir les exemples permettant d'héberger un maximum de combinaisons différentes, les Nancéiens retiennent plusieurs exemples contenant des collocations identiques. A certains articles (*bouche, vent*), les associations syntagmatiques sont illustrées en moyenne de presque deux exemples. D'autre part, de très nombreuses collocations ou locutions ne figurent nulle part dans le Trésor.

En résumé, les exemples ornant les colonnes du TLF contiennent au départ très peu de combinaisons typiques. Quand on avance dans la publication, la syntagmatique gagne en importance. Les exemples conservent à cet égard un potentiel loin d'être épuisé.

[52] J'adopte la définition de *collocation* proposée par Bejoint / Thoiron 1992 :517 : « Les collocations sont des associations privilégiées de quelques mots (ou termes) reliés par une structure syntaxique et dont les affinités syntagmatiques se concrétisent par une certaine récurrence en discours. Cette affinité est imprévisible à l'encodage pour un locuteur aui [sic] s'en tiendrait à l'utilisation des règles syntaxiques et sémantiques courantes. » (Citée d'après Laurens 1999 [www.kuleuven.ac.be/vlr/994colloc.htm] 20 décembre 2003).
[53] Reum 1953 et Olivier / Militz 1970.
[54] GR 85.

Un autre aspect fondamental des exemples qu'on ne saurait passer sous silence est la présence de collocations typiques ou spécifiques dans les citations. Il y a évidemment des collocations, mais comment déterminer si ce sont les plus usuelles ? Dans le deuxième échantillon, la situation reste inchangée, sauf que l'on y trouve désormais en plus les syntagmes réduits, qui sont régulièrement des collocations. Il serait révélateur de travailler à partir de mots dont on sait qu'ils possèdent plusieurs collocaires spécifiques pour voir la prise en compte de ces combinaisons dans le TLF par rapport à d'autres dictionnaires.

Un grand intérêt des exemples réside par ailleurs dans le fait qu'ils contiennent parfois implicitement une définition, une identification, une caractérisation ou des contrastes. Certains relient des détails à expliquer à un genre ou évoquent des détails qui se rapportent à un phénomène général qu'il s'agit de présenter.[55] Qu'en est-il dans les citations du TLF ? On y trouve tous les types exposés ci-dessus. Les informations apportées par les exemples se recoupent en partie avec les propos de la définition. A d'autres occasions, en revanche, les exemples introduisent des notions supplémentaires. Celles-ci ne sont parfois pas constitutives du sens, mais pourtant typiques et intéressantes.[56] Pour n'en donner qu'un exemple repéré à l'entrée *abbesse* :

> On ne verra plus de ces **abbesses** qui avaient les droits régaliens, battaient monnaie, tenaient tête à Bossuet, qui leur a répondu en trois volumes.
> E. RENAN, *Drames philosophiques*, l'Abbesse de Jouarre, 1886, V, 2, p. 671.

D'un autre côté, les exemples de certaines entrées sont entièrement dépourvus de ce type d'explications, probablement parce que les lemmes s'y prêtent moins. En comparant les débuts du TLF à sa fin, on s'aperçoit que ce type d'informations ne diminue guère. Ils semble que les rédacteurs préfèrent désormais les contextes où les synonymes, définitions implicites, contraires, etc., figurent dans l'entourage immédiat. Nonobstant ces résultats, on ignore toujours si les citations du TLF sont plus ou moins riches que celles d'autres dictionnaires. Il faudrait donc trouver un moyen de confronter divers ouvrages efficacement.

[55] Tout cela dans Reichmann 1988 :423, 426, 428, 436-437, 439 ff.
[56] Voir aussi : Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 10 [Archives Nancy] : 'L'exemple peut-être notamment le lieu de précisions encyclopédiques rejetées de la définition (en raison du caractère propre au dictionnaire de langue) ».

Tout le monde conviendra que les exemples sont susceptibles de contenir des mots appartenant au même champs associatif. L'équipe du TLF, a-t-elle choisi des citations riches en mots et expressions propres au même champs sémantique ?[57] Une chose est sûre : dans presque tous les articles, il y a des exemples nantis de voisins sur le champ notionnel. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que nombre d'exemples relativement courts s'avèrent très riches à cet égard, tandis que d'autres, beaucoup plus longs, en sont parfois totalement dépourvus. Ces relations associatives sont très présentes dans les articles présentant des mots concrets et ne jouent guère de rôle pour le vocabulaire abstrait.

La grande valeur des exemples dans un dictionnaire vient entre autre du fait qu'ils sont des énoncés produits sans aucune préoccupation métalinguistique. Cela n'exclut pourtant pas le fait que certains puissent quand-même contenir des informations « métalinguistiques » sur l'usage du mot.[58] C'est ce que Gisela Harras appelle *qualité métacommunicative*.[59] A mon avis, les exemples disposant de cette qualité ne devraient pas être très nombreux, bien que celle-ci soit évidemment très souhaitable. Pour les besoins de cette enquête, j'ai compté le nombre d'exemples qui pourraient être qualifiés de « métacommunicatifs ». Comme on l'imaginait, le cas est très rare. Dans le premier échantillon, seuls quatre sur 112 exemples répondaient à cette exigence. Tous étaient des exemples tirés de dictionnaires. Dans la deuxième partie du corpus, on n'en trouve qu'un seul, mais en provenance cette fois-ci d'une source primaire. Il signale que le mot appartient à un idiolecte et non pas au vocabulaire commun :

s.v. *–ule, suff.* *dramatic***ule**, subst. fém. Petite pièce dramatique. *« Solo », ou encore (...) « Dis Joë » (...) ces courtes pièces que Beckett appelait ses « dramaticules »* (*Le Nouvel Observateur*, 4-10 janv. 1990, p. 77, col. 3).

Etant donné les dimensions généreuses des exemples dans le TLF, Saskia Thiele s'est demandée si leur syntaxe était plus complexe et plus exigeante que celle des citations d'autres dictionnaires. Dans un premier temps, elle le suppose, toutefois sans vérification directe des

[57] D'après les témoignages de rédacteurs (9 janvier 2004), une des principales consignes de rédaction concernant les exemples était de choisir des contextes, où le lemme se trouvait entouré de mots sémantiquement apparentés susceptibles d'éclaircir le sens.

[58] Voir aussi : Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 11 [Archives Nancy] : « Le bon exemple peut comporter aussi des aspects métalinguistiques : essai de définition par l'auteur ou par un personnage ; appréciation du niveau de langue, etc. ».

[59] Harras 1989 :613 : « gute lexikographische Beispiele sind metakommunikativ und dokumentieren Einschätzungen zum Gebrauchswert eines Stichworts ».

constructions dans le corpus. Cette tâche se révèlerait en fait très complexe. A son avis, les résultats d'une enquête sur la fréquence des divers temps, modes et voix, seraient susceptibles de fournir de précieuses indications sur le degré de complexité syntaxique. Elle compte le nombre d'occurrences dans son corpus de chaque temps, mode et voix, et les présente sous forme de tableau :[60]

	D	J	P	V	A-Z	**total**
INDICATIF – ACTIF						
présent	150	232	210	190	180	**962**
passé composé	19	30	34	22	22	**127**
imparfait	72	119	110	99	68	**468**
passé simple	28	37	47	39	21	**172**
plus-que-parfait	6	12	13	9	6	**46**
passé antérieur	4	0	0	0	0	**4**
futur simple	6	10	17	14	5	**52**
conditionnel	11	6	10	11	6	**44**
futur antérieur	1	1	0	0	0	**2**
cond. passé	1	2	0	0	1	**4**
INDICATIV – PASSIF						
présent	5	11	10	7	7	**40**
passé composé	2	4	2	3	0	**11**
imparfait	1	0	0	2	2	**5**
plus-que-parfait	0	1	0	1	0	**2**
passé simple	1	2	2	0	0	**5**
futur simple	0	0	0	1	0	**1**
conditionnel	0	0	0	1	0	**1**
SUBJONCTIF – ACTIF						
subj. présent	1	4	6	13	7	**31**
subj. passé comp.	0	0	1	0	0	**1**
subj. imparfait	1	4	0	0	0	**6**
SUBJONCTIF – PASSIV						
subj. présent	1	0	0	0	0	**1**

Thiele en conclut que le *présent actif* domine nettement. L'*imparfait*, le *passé simple* et le *passé composé* sont représentés, mais hormis ces derniers, aucun temps ne joue de rôle important. Le *passé simple*, qu'on imaginerait sur les rangs en raison de l'orientation littéraire du TLF, n'est guère plus fréquent que dans des dictionnaires en un volume (NPR et *Lexis*), qui comportent une part importante d'exemples construits. Il se trouve presque au même

[60] Thiele 1995 :93-94.

niveau que le *passé composé*. Du point de vue des formes verbales, les citations du TLF ne se distinguent pas de celles figurant dans ses homologues, même les plus modestes.

Dans un deuxième temps, Thiele détermine les personnes et les nombres récurrents :[61]

	D	J	P	V	A-Z	total
singulier						
1re personne	25	42	35	30	15	**147**
2ème personne	11	6	13	7	7	**44**
3ème personne	213	311	311	262	211	**1308**
pluriel						
1re personne	3	6	6	12	10	**37**
2ème personne	12	6	6	11	1	**39**
3ème personne	55	101	97	79	81	**413**

Le tableau montre que la troisième personne l'emporte largement. Là encore, le TLF ne se distingue guère d'autres dictionnaires.[62] De tout cela s'ensuit, selon Thiele, que les constructions syntaxiques employées dans les exemples du TLF ne sont guère plus complexes ou exceptionnelles que celles rencontrées dans d'autres dictionnaires. Or c'est à mon avis, une conclusion précipitée. Le fait que le verbe se conjugue à la 3e personne du singulier de l'*indicatif présent actif* n'exclut aucunement que la phrase ait une structure hautement complexe.

Conclusion

A l'issue de ce bref survol, que peut-on dire de l'exemplification dans le TLF ? En premier lieu, les exemples se trouvent au cœur du Trésor et forment sa partie principale. Il est étonnant de voir qu'en 1957, dans le cadre du colloque de Strasbourg, les participants n'avaient guère discuté le choix des exemples. Dans les conclusions provisoires, l'organisateur se contente de décider qu'« ils ne devront jamais être l'œuvre personnelle du lexicographe » et qu'« on les choisira principalement en fonction de leur aptitude à évoquer l'atmosphère du mot ».[63]

Dans la préface, Paul Imbs réclame pour les exemples du TLF qu'« ils [soient] l'exact contrepoids de la définition, qu'ils illustrent à titre d'énoncés effectifs et donc réellement

[61] Thiele 1995 :96.
[62] Mais cf. une remarque dans un document interne : « Pour les mots sémantiques paraissent intéressants les exemples contenant des formes fléchies rares » (Points de vue particuliers pour le choix des exemples en vue de la rédaction (Exigences des différentes Unités de recherche spécialisées, non paginé, annexe 4 dans le Compte-rendu du séminaire sur la sélection des textes littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles, Nancy, juillet 1966 [Archives Nancy].
[63] Imbs 1961d :287.

possibles et qu'ils cautionnent quant à son exactitude linguistique », et il ajoute « ils sont à la fois témoins et preuves ».[64] La présente étude a révélé que quelques exemples sont effectivement en mesure d'éclairer la provenance des informations que présente le rédacteur dans les divers commentaires métalinguistiques. Ils fonctionnent alors comme preuve du discours lexicographique. En général, il s'avère cependant que cette exigence est très élevée. Cela ne concerne donc qu'une minorité des citations, d'habitude les extraits relativement longs.

Imbs avait en outre revendiqué que les exemples illustrent « les conditions ou règles d'emploi ».[65] Vérification faite, je confirme que les citations incluses dans le Trésor illustrent régulièrement les conditions de monosémisation.

Dans le paragraphe suivant, la préface dit : « On les a voulus nombreux… ».[66] Il est apparu qu'en moyenne, les articles du TLF présentent plus de citations que d'autres dictionnaires. Initialement, celles-ci étaient très étendues. A mesure que la publication avance, la longueur des exemples diminue énormément, pour tomber finalement en-dessous de ce que proposent d'autres dictionnaires.

Poursuivant sa réflexion sur le choix et les caractéristiques des exemples, le directeur affirme par la suite : « On les a voulus d'autre part démonstratifs du fonctionnement de la langue. On a privilégié à cet effet les exemples qui font varier les contextes syntagmatiques autour du contexte type qu'analyse le commentaire ».[67] Pour les constructions syntaxiques des verbes, j'ai constaté que les exemples en communiquent de plus en plus à mesure qu'on avance dans l'alphabet. En ce qui concerne les variations syntagmatiques en général, les exemples du TLF sont loin d'épuiser tout leur potentiel.

Au demeurant, l'équipe aurait tenté de « privilégi[er] surtout ceux [les exemples] qui illustrent les *associations paradigmatiques* indicatrices de *synonymes* ou d'*antonymes*, … ».[68] Les résultats de l'analyse montrent que cet effort n'a pas été en vain. Dans une grande part des citations proposées, le lemme se trouve entouré de mots sémantiquement apparentés.

Après avoir longuement étudié les exemples du Trésor, il m'est apparu qu'ils n'ont guère de coloration historique, locale ou sociale. Ce constat se trouve en contradiction avec l'ambition de l'équipe qui les aurait « voulus en outre authentiquement historiques (ou « culturels »), c'est-à-dire démonstratifs d'usages datés et liés à des conditions de milieu,

[64] Imbs 1971b (Préface) :XXXIX.
[65] Imbs 1971b (Préface) :XL.
[66] Imbs 1971b (Préface) :XL.
[67] Imbs 1971b (Préface) :XL.
[68] Imbs 1971b (Préface) :XL.

… ».[69] Si toutes les citations sont bien signées et datées, les propos tenus dans les citations n'informent pas forcément sur les circonstances historiques et locales ou le milieu des locuteurs.

Toujours dans la préface du tome I, la direction se vante d'avoir « tâché, par certains exemples, de révéler la langue comme voulue pour elle-même, c'est-à-dire belle par ses rythmes, la fonctionnalité ou au contraire la gratuité de ses images, les dépassements de l'usage banal … ».[70] L'enquête sur le terrain lexicographique achevée, je confirme que ce n'est pas seulement une ambition, mais une réalité. Le TLF ne se veut pas un dictionnaire d'apprentissage, proposant des exemples simples appartenant à la communication quotidienne. On voit bien que les citations figurant dans le Trésor sont en effet bien plus complexes que les phrases produites habituellement par un locuteur moyen.

En dehors de ces convergences et divergences avec les ambitions de la direction, on constate à plusieurs égards une importante évolution interne. Il apparaît que l'équipe apprend au fur et à mesure à mieux utiliser sa riche documentation. Elle se détache davantage de ses prédécesseurs, c'est-à-dire qu'elle utilise de moins en moins les autres dictionnaires, et des approches traditionnelles (par exemple l'usage quasi-exclusif de textes littéraires s'amenuise). Au cours de la rédaction du dictionnaire, les exemples du TLF acquièrent un profil particulier : de nombreux textes techniques sont mis à contribution, ainsi que la presse contemporaine. Ce type d'exemplification introduit une grande différence par rapport à d'autres dictionnaires. Les exemples correspondent en outre de mieux en mieux aux faits linguistiques à expliquer, et les rédacteurs associent les exemples de plus en plus exactement aux définitions correspondantes. Cette évolution interne va presque jusqu'à la disparition des exemples proprement dits. Les rédacteurs commencent à exposer des syntagmes-types. Vers la fin, leur emploi se généralise au point de remplacer les exemples.

Réflexion générale

Il semble qu'il soit possible de conclure que les fonctions potentielles des exemples sont très nombreuses et diffèrent en fonction des problèmes que pose le lemme. Il n'y a donc pas *LE* bon exemple, descriptible en établissant un catalogue général de qualités souhaitables. Il s'agit plutôt de se demander si les rédacteurs ont bien réfléchi sur les enjeux spécifiques que pose chaque vedette, et s'ils en ont tenu compte dans la sélection des citations. Pour mieux

[69] Imbs 1971b (Préface) :XL.
[70] Imbs 1971b (Préface) :XL.

connaître les éventuelles qualités des exemples dans le TLF, il faudrait donc procéder de la manière suivante : établir une liste d'enjeux particuliers, chacun suivi de quelques lemmes « exemples ». Il s'agit ensuite d'évaluer dans quelle mesure les contextes cités illustrent ces spécificités, comme on l'avait modestement tenté pour les constructions syntaxiques ou les collocations.

Que les citations soient extrêmement importants dans le Trésor, paraît incontestable au bout de cette étude. Rien que la présentation et la typographie sont déjà révélatrices du statut des exemples. Dans le TLF, la taille des caractères à laquelle les exemples sont imprimés n'est que légèrement plus petite par rapport à celle choisie pour les explications métalinguistiques. L'économie du GR 85, en revanche, s'avère tout à fait différente. Les exemples figurent en très petits caractères. Faut-il en conclure que dans le GR 85, ils ne constituent qu'une annexe à l'article, tandis que dans le TLF, ils en forment le cœur ?

Selon l'avis du directeur Imbs, les informations métalinguistiques rédigées dans son ouvrage auraient un statut subordonné aux exemples. Ce n'est donc pas aux exemples d'illustrer les propos du rédacteurs, mais aux explications d'éclaircir les exemples : « La mise en valeur des exemples par une typographie relativement coûteuse permet de lire les articles de ce dictionnaire sans incursion dans la partie métalinguistique, qui ne servira de béquille qu'à ceux qui en éprouvent le besoin ou le plaisir ».[71] Cette impression ne correspond pas tout à fait à la réalité selon moi. De nombreux sous-lemmes sont, en premier lieu, dépourvus d'exemples, de sorte que les commentaires métalinguistiques sont vitaux. En deuxième lieu, les informations véhiculées à travers les propos des lexicographes, et celles communiquées par les exemples, sont en large mesure complémentaires. La réponse aux éternelles questions : « La compréhension d'une définition passe-t-elle systématiquement par celle de l'exemple qui l'illustre ? Ou : l'exemple illustre-t-il ou complémente-t-il la définition ? »[72] est donc « ni l'un ni l'autre exclusivement ! » Les éléments se complètent mutuellement. Commentaires métalinguistiques et exemples instruisent chacun le lecteur des propriétés d'une unité lexicale. Il n'y a donc pas de subordination dans quelque direction que ce soit, mais une complémentarité ! Informations métalinguistiques et citations contribuent toutes deux à la somme des

[71] Imbs 1971b (Préface) :XIII. Voir aussi Thiele 1995 :88-89 : « Im Gegensatz zu den meisten einsprachigen Wörterbüchern soll im TLF ein Großteil, wenn nicht gar der überwiegende Teil der Informationsvermittlung von den zahllosen Beispielangaben übernommen werden. Nicht die Beispiele dienen den metalinguistischen Angaben, sondern umgekehrt ».

[72] Voir par exemple Hermanns 1987 :176 qui évoque les deux perspectives : « Nach traditionneller Auffassung hat das Beispiel bezüglich der Regel eine bloß dienende Funktion. Da hat es also einen sekundären Status. » D'un autre côté : « Die Regel hilft, unsere Wahrnehmung des Beispiels in geeigneter Weise zu steuern. Also die Regel dient dazu, das Beispiel verständlich zu machen ».

informations communiquées à travers l'article. En dehors de cela, elles s'expliquent mutuellement. Mais cela est en fait secondaire. D'autre part, il est vrai que du point de vue historique, les lexicographes ont commencé à citer des exemples dans un but de prouver et d'illustrer leurs propos. On voit donc que ces relations sont extrêmement complexes, subtiles et difficiles à dévoiler. Même après avoir étudié les exemples du TLF de très près, je ne suis toujours pas en mesure de prononcer un jugement définitif sur ce lien.

Puisque l'on arrive aux questions concernant la théorie de l'exemple lexicographique en général, soulignons encore une fois que les exemples véhiculent souvent des informations qui ne figurent nulle part ailleurs dans l'article. En partie, les linguistes ne sont peut-être pas encore conscients des phénomènes intéressés. Personne n'a encore explicité ces connaissances, mais le lecteur attentif les trouvera quand-même dans une dictionnaire proposant des exemples. Citons à titre d'exemple le cas de *ukulélé* :

> *MUS.* Instrument de musique à cordes pincées, sorte de petite guitare montée de quatre cordes, originaire du Portugal et qui connut un vif succès aux Etats-Unis après la 1re guerre mondiale (d'apr. *Mus.* 1976). *Les auditeurs fidèles, bouleversés par l'irruption soudaine du jazz, de la chanson, des ukulele et de balalaïkas sur des ondes jadis réservées à Mozart et Schubert, connurent des instants de désespoir* (*Le Point*, 19 sept. 1977, p. 135, col. 1).

Ni l'entrée, ni le corps de l'article n'avaient attiré mon attention sur le fait que *ukulele* était invariant. C'est l'exemple qui s'en charge en passant.

On remarque en outre que les exemples introduisent beaucoup de redondance dans les articles. Pour être accessible, un texte a toujours besoin d'un minimum de redondance, notamment un texte qui se veut didactique. Aussi les exemples rendent-ils les articles du TLF compréhensibles. Voilà une autre fonction des citations dans les articles lexicographiques, dont les linguistes ne parlent guère : décompacter un document hautement complexe.

3.3.7 Les italiques dans les exemples détachés

Introduction

Dans la première moitié du TLF notamment, les citations figurent habituellement en paragraphes numérotés et bien distincts des définitions et des autres informations métalinguistiques. Dans le jargon de Nancy, cet élément est baptisé : exemples détachés. Ceux-ci s'étendent en général sur plusieurs lignes et constituent dans les tous premiers volumes le corps de l'article. De *A* à *Épicurisme*, les Nancéiens ne se contentent pas de reproduire les citations telles quelles, mais mettent certains mots ou séquences en relief :[1] les vedettes figurent en gras et les autres unités lexicales en italiques.[2] Or, que peuvent bien signifier ces italiques ?[3]

A parcourir quelques pages, on s'aperçoit rapidement que la mise en italique dénonce très souvent des mots entretenant des relations sémantiques avec la vedette. Ces rapports peuvent toutefois être de nature très diverse, et il s'avère extrêmement difficile d'établir une classification rigoureuse des différentes relations sémantiques. On a en effet affaire partout davantage à des continuums qu'à des catégories bien distinctes. L'épineux problème de la connaissance et de la description des différentes relations sémantiques a déjà fait couler beaucoup d'encre, notamment parmi les adeptes de la sémantique structurale. C'est un vaste terrain qu'on n'abordera pas dans ce cadre. Je suis donc consciente du caractère imparfait et aléatoire des catégories utilisées. Elles ne résultent pas d'une réflexion théorique approfondie sur ce problème délicat. Mais j'ouvrais à nouveau ce volet, cet exposé risquerait de dépasser des limites raisonnables.

Afin de savoir à quoi les italiques correspondent exactement, j'ai effectué un sondage. Il porte sur un échantillon du premier volume, à savoir les pages 518 à 539. Cet extrait couvre tout ce qui est contenu entre la fin de l'entrée *acheminer* et le début de l'article *acidylé, ée, acylé, ée* : 79 articles en tout.

---

[1] A partir de 1979, les normes rédactionnelles recommandent de renoncer à cette pratique : « Pour distinguer correctement ce qui est en italique dans le texte, on ne soulignera plus les synonymes, les antonymes ou les constructions, comme une norme ancienne le demandait » (Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 [et 24] février 1979 lors de la « réunion des experts », page IV - 12 [Archives Nancy]).

[2] Cette pratique concerne donc les tomes I à VII. Elle sera abandonnée à partir du huitième volume, sauf exception (comme par exemple s.v. *épouseur*, où le rédacteur remarque dans un exemple le mot *prétendant* qu'il choisit de mettre en relief). De toute façon, cette technique a constamment diminué en importance, les articles contenant de moins en moins d'exemples détachés.

[3] La préface reste malheureusement muette sur cette question, à l'exception d'une rapide remarque : « les mots imprimés en italique représentent des paradigmes » (Imbs 1971b :XXXVII).

Annonçons d'office que 43 de ces entrées ne sont pas concernées par cette problématique, aucune séquence n'étant mise en italiques dans leurs exemples. Ce sont en général des articles relativement courts et les trois quarts appartiennent au vocabulaire technique et scientifique. Sept articles ne présentent aucun exemple.[4] Vu l'absence de citations, il ne peut logiquement pas y avoir de modifications typographiques (*acheminée, ée, achérontie, achevoir, achilléroïde, achirite, achit* et *achores*). La mise en relief concerne donc à peu près la moitié des entrées. Plus le vocabulaire est commun, plus on a de chance d'y trouver des séquences en italique.

Syntagmatique

Vérification faite, on constate que les italiques soulignent le plus souvent des relations syntagmatiques.[5] Le rédacteur tient à signaler les mots se combinant habituellement avec la vedette. Il peut alors s'agir de combinaisons syntaxiques libres, c'est-à-dire de simples affinités lexicales, de collocations :

s.v. *acheminer*

22. En tout cas, tandis que la magie évoluait de plus en plus vers une « philosophie de la nature », dont les théosophes romantiques nous donnent encore un éclatant exemple, la religion **s'acheminait** *progressivement* sinon vers une philosophie de l'esprit, du moins vers une doctrine et une pratique de la spiritualité pure.
J. VUILLEMIN, *Essai sur la signification de la mort*, 1949, p. 225.

s.v. *achevé, ée*

3. Son amour, maintenant stabilisé, **achevé de** *construire*, édifice central de la totale transformation de son âme, il le retrouvait sous les formes qu'il avait encore à cette date, frêle, neuf et dévorant, tel qu'il le combattait au milieu de ses premières joies, et tel aussi qu'il l'avait laissé au passage dans les petits salons déserts.
J. MALÈGUE, *Augustin ou le Maître est là*, t. 2, 1933, p. 167.

Dans les contextes cités, les deux parties d'une collocation sont immédiatement liées. Cela n'est pourtant pas toujours le cas. Lorsque les éléments sont dispersés, la mise en relief s'avère très utile pour signaler la présence d'une combinaison syntaxique. Prenons l'exemple du syntagme *s'achopper à une difficulté* :

[4] Rappelons qu'au départ, la nomenclature du TLF était très ouverte (voir le chapitre sur les évolutions de la nomenclature). Le Trésor accueillait alors même des mots pour lesquels il ne disposait d'aucune attestation non-lexicographique. Dans ces articles, il ne pouvait donc pas y avoir d'exemples.
[5] On remarquera la contradiction avec Imbs 1971b :XXXVII, qui y voyait exactement le contraire, à savoir les relations *in absentia*.

s.v. *achopper (s')*

7. Je disais hier soir à Z que la *difficulté* **à** laquelle je **m'achoppe** pour l'instant, c'est de trouver le ton qui convient : …
Ch. DU BOS, *Journal*, oct. 1927, p. 351.

Jusque là, les italiques révélaient des combinaisons semblant jouir d'une fréquence bien supérieure à la moyenne. Lorsqu'on observe une citation de Montherlant figurant à l'article *acheter*, cette assurance disparaît :

25. Un jour, à treize ans, ayant reçu de son père un billet de cinquante francs pour aller **s'acheter** *de l'encre* à stylo, à charge de rapporter la monnaie, Brunet était revenu avec le visage changé.
H. DE MONTHERLANT, *Les Démons du bien*, 1937, p. 1353.

Le syntagme *acheter de l'encre* s'emploie-t-il vraiment plus couramment que *acheter du pain* ou *acheter du beurre* ? Si les rédacteurs avaient tout simplement l'intention de signaler la façon dont le mot *acheter* se construit avec un objet, n'auraient-ils pas dû mettre en italiques toute la séquence *de l'encre à stylo* ?

Ailleurs, ce sont des locutions idiomatiques que les rédacteurs ont tenu à mettre en évidence :

s.v. *acheter*

16. …les gens du monde admirent cela comme ils admirent la science de M. Babinet et les sermons de l'abbé Lacordaire, **achetant** *chat en poche* du moment qu'on leur [sic] a persuadé que c'était comme il faut.
P. MÉRIMÉE, *Lettres à une inconnue*, t. 2, 1870, p. 284.

26. … quand il avait appris que Vincent avait fait entrer Nadine dans son gang, il lui avait sérieusement sonné les cloches. Et il l'avait expédié pour un mois en Afrique. Vincent avait affirmé au retour qu'il **s'était acheté** *une conduite :* …
S. DE BEAUVOIR, *Les Mandarins*, 1854, p. 233.

s.v. *achever*

9. Après cette première journée de ministère, la misanthropie de Lucien était de cette forme : il ne songeait pas aux hommes quand il ne les voyait pas, mais leur présence un peu prolongée lui était importune et bientôt insupportable. Pour l'**achever** *de peindre*, il trouva, en rentrant à la maison, son père d'une gaieté parfaite.
STENDHAL, *Lucien Leuwen*, t. 2, 1836, p. 297.

s.v. *achevé, ée*

1. En 1670, et avant que le recueil de vers chrétiens et autres, qu'il avait confié à La Fontaine, fût même **achevé d'***imprimer*, les escapades de Brienne recommencèrent.
CH.-A. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. 4, 1859, p. 416.

A d'autres occasions, le procédé de mise en relief concerne des mots composés :

s.v. *achoppement*

5. C'est là qu'il faut voir combien l'inégalité, cette *pierre d'***achoppement** des politiques, embarrasse peu la nature. Elle s'amuse au contraire, dans tous les rapports du cœur, à se jouer des différences, des inégalités, qui sembleraient devoir créer à l'union d'*insurmontables obstacles*. La femme, par exemple, aime l'homme, justement parce qu'il est plus fort. L'enfant aime son ami, souvent parce qu'il est supérieur.
J. MICHELET, *Le Peuple*, 1846, p. 273-274.

s.v. *achromie*

2. Chez les hommes de couleur, l'**achromie** *lépreuse* produit une variété de « nègres-pie ».
PERRIN (F. Widal, P.-J. Teissier, G.-H. Roger, *Nouveau traité de médecine*, fasc. 2, 1920-1924, p. 359).

Avant de refermer ce volet, retenons que les italiques ont bien souvent pour fonction de signaler des combinaisons d'ordre syntagmatique. Ces relations peuvent alors être de différentes sortes.

Abordons rapidement quelques cas particuliers : l'échantillon contient des exemples, où les italiques signalent la construction :

s.v. *achopper (s')*

1. Au-dessus de lui, Lecouvreur entendait un pas lourd **achopper** *sur* les marches de l'escalier.
E. DABIT, *L'Hôtel du Nord*, 1929, p. 44.

J'ai d'ailleurs observé cette même fonction des italiques dans plusieurs articles traitant de mots grammaticaux. Il est pourtant frappant que l'utilisation des italiques dans ce sens n'est pas systématique. Dans certaines entrées, le rédacteur leur préfère le caractère gras :

s.v. *acheter*

5. — Ce sont de belles castagnettes assorties à ton costume, que ton grand-père est allé **acheter pour** toi au bazar de la rue Saint-Dizier…
GYP, *Souvenirs d'une petite fille*, t. 2, 1928, p. 159.

Paradigmatique

Laissons maintenant le domaine de la syntagmatique, pour affronter les cas où la mise en italique dénonce effectivement des relations situées sur l'axe paradigmatique, comme le signataire de l'avertissement l'avait annoncé. On parlera d'abord de la synonymie dont on a repéré de nombreux exemples.

s.v. *acheteur, euse, eresse*

8. Vallette m'apprend qu'il est de l'exégèse comme de mes autres livres. Mille **acheteurs** en un an, *clientèle* très-sûre, très fidèle, mais ne s'accroissant pas.
L. BLOY, *Journal*, 1902, p. 109.

s.v. *achetoir, achetoires*

1. **Achetoir** [masc.] : Mot trivial ennobli par le grand Napoléon, qui, au dire d'Émile Marco de Saint-Hilaire, se plaisait à en faire usage ! Il y a des lorettes qui nomment les **achetoirs** *quibus*. Maurice Alhoy.
LARCH. 1961.

s.v. *achevé, ée*

7. Christine pensa que son chagrin à elle ne pouvait plus augmenter. Il était **achevé**, *total, parfait*. Au contraire celui de son frère serait toujours en train de varier.
J. MALÈGUE, *Augustin ou le Maître est là*, t. 2, 1933, p. 396.

Il est intéressant de constater les différentes fonctions des synonymes dans les textes. Dans le premier exemple, il s'agit de la reprise sous une autre forme d'un référent précédemment nommé. Le deuxième exemple résulte d'une approche onomasiologique, et dans le dernier contexte cité, l'auteur semble désireux de multiplier les lexies exprimant un même sens afin d'insister sur son idée.

Venons-en aux antonymes, dont la mise en relief dans le cadre des exemples est déjà beaucoup plus rare. Seulement cinq entrées en ont fourni des illustrations :

s.v. *acheteur, euse, eresse*

11. L'agent de change de Maublanc fit une nouvelle offensive de baisse, vainement. La demande revenant, les autres vendeurs haussaient leurs offres. Certains *vendeurs* l'heure précédente, se replaçaient **acheteurs**.
M. DRUON, *Les Grandes familles*, t. 2, 1948, pp. 113-114.

s.v. *achronizoïque*

Mr. Chereau (…) divise d'abord les médicaments en deux grandes classes les *chronizoïques* et les **achronizoïques** autrement dit, médicaments *officinaux* et médicaments *magistraux*.
DORVAULT, *Officine, ou Répertoire général de pharmacie pratique*, 1844, p. 120.

On parlera désormais d'un autre groupe relativement important sur le plan quantitatif et que j'appelle « relations paradigmatiques ». Il comporte les liens situés sur l'axe paradigmatique, qui sont plus complexes que ceux de la synonymie et de l'antonymie. C'est ce que Robert décrivait par « analogie » au sens large.

s.v. *achèvement*

6. La vie et la conscience s'ordonnent dans une échelle de causalités qui sont l'une et l'autre comme une *préparation* et un **achèvement**.
P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 397.

15. Dans l'*Iliade*, la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon est le *dénouement* ; la mort d'Hector est l'**achèvement**.
LITTRÉ.

Les rapports hyponymiques et hypéronymiques rentrent tout à fait dans ce cadre et l'échantillon en compte plusieurs exemples :

s.v. *achromatopsie*

2. … L'**achromatopsie** *partielle* ou *dyschromatopsie* (*daltonisme* au sens large) est l'incapacité de percevoir telle couleur, ou de la distinguer de telle autre.
LAL. 1968.

s.v. *acicule*

1. … Dans chaque rame, le bulbe sétigère est soutenu par une grosse *soie* particulière, l'**acicule** en forme de poinçon qui ne sort pas à l'extérieur.
Encyclopédie de la Pléiade, Zoologie, t. 1, 1963, p. 785-786.

Il est toutefois frappant que les rédacteurs ne saisissent pas toutes les occasions pour signaler l'existence de tels rapports. A l'article *acheuléen, éenne* par exemple, on note des inconséquences. Une fois, le rédacteur marque les rapports qui existent avec les autres subdivisions du paléolithique, tandis que dans la citation suivante, il ne le croit pas nécessaire :

2. Au *chelléen* se relie l'**acheuléen**, phase de transition.
J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. 1, 1914, p. 42.

mais :

3. En 1869, Gabriel de Mortillet présenta à l'Académie des Sciences de Paris (…) son essai de classification des cavernes et des stations sous abri fondée sur les produits de l'industrie humaine, où il subdivisait le paléolithique en quatre époques : chelléen, moustérien, solutréen et magdalénien, [R.R.] auxquelles il ajouta bientôt l'**acheuléen** (entre le chelléen et le moustérien). Tous ces noms rappelaient les stations françaises où furent découverts ces types d'outillages : …
Hist. générale des sciences, t. 3, vol. 1, 1961, p. 563.

Il est délicat d'établir une limite exacte entre les italiques rendant compte de rapports analogiques et une mise en relief qui, à mon avis, semble désigner tout simplement la présence de sèmes communs. C'est le cas par exemple de *décapée* et *nettoyée* figurant dans un exemple de l'article *acide*[2] :

14. …cela nous fait penser au travail intime et subtil de la grâce sur l'âme préalablement *décapée* et *nettoyée*, quelque chose d'onctueux comme l'huile et de *mordant comme* l'**acide**.
P. CLAUDEL, *Un poète regarde la croix*, 1938, p. 135.

ou des séquences mises en italiques dans une citation à l'entrée *achopper (s')* :

6. Olivier, cependant, revenait lentement à la vie. Édouard s'était assis à son chevet, près du divan. Il contemplait ce visage clos et **s'achoppait à** son *énigme*. Pourquoi ? Pourquoi ? On peut agir inconsidérément le soir, dans l'ivresse ; mais les résolutions du petit matin portent leur plein chargement de vertu. Il renonçait à *rien comprendre*, en attendant le moment où Olivier pourrait enfin lui parler.
A. GIDE, *Les Faux-monnayeurs*, 1925, p. 1180.

On s'étonne à nouveau de voir que des mots comme *intemporalité* ou *durée* soient mis en relief dans une citation illustrant la vedette *achronie*, alors que le même procédé ne s'applique pas à la séquence « non-être de la durée » :

> Ce non-être de la durée [R.R.], que mon vieillissement me rend sensible, fit aussi le drame d'Amiel ; sa soif d'une « **achronie** *intérieure* », qui le libérerait de la division et de la dispersion intérieure, est profondément motivée par la condition humaine ; son rêve d'*intemporalité* est vain, pour autant que c'est dans la *durée* qu'il nous faut créer et être fidèle ; …
> P. RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, 1949, p. 427.

L'analyse sémique des unités lexicales intéressées révèlerait certainement au moins un trait partagé, bien qu'en dehors de cela, il soit parfois difficile d'expliciter la nature exacte des rapports.

A d'autres endroits, j'ai eu l'impression que les rédacteurs entendaient signaler des mots appartenant à un même champs notionnel, comme *acheteur* et *consommateur* à l'article *acheteur, euse, eresse* :

> 10. … la présence et les luttes de grandes unités *qualifient* les vues qu'on forme sur les tendances spontanées à long terme d'un marché, les équilibres longs de l'offre et de la demande, la souveraineté ou la liberté de l'**acheteur** et du *consommateur* final, et la meilleure allocation nationale et mondiale des ressources par le mécanisme des prix.
> F. PERROUX, *L'Économie du XX^e^ siècle*, 1964, p. 570.

ou *parapode, rame* et *soie* à l'entrée *acicule* :

> 1. Tous les autres segments, à l'exception du pygidium, sont pourvus chacun d'une paire d'organes locomoteurs, les *parapodes*. Ils (…) se composent de deux moitiés symétriques par rapport au plan horizontal, les *rames* ; (…). Dans chaque rame, le bulbe sétigère est soutenu par une grosse *soie* particulière, l'**acicule** en forme de poinçon qui ne sort pas à l'extérieur.
> *Encyclopédie de la Pléiade*, Zoologie, t. 1, 1963, p. 785-786.

Cas particuliers

A plusieurs reprises, les Nancéiens recourent aux italiques afin d'insister sur les rapports sémantiques existant entre certains mots et la vedette. Le fait que ces relations soient dans certains cas liées au contexte en question, et n'existent pas en dehors de lui, n'empêche pas de les signaler :

s.v. *acheter*

22. … ce dernier [Lafouasse], se plaignait que la piqûre fût douloureuse ; mais, enfin, on pouvait bien *souffrir* un peu, pour **acheter** de la bonne santé.
É. ZOLA, *Le Docteur Pascal*, 1893, p. 52.

s.v. *achèvement*

16. L'unité d'obstacle dans la comédie, l'unité de péril dans la tragédie, voilà pour Pierre Corneille le premier pas vers une juste définition de la fable dramatique. C'est qu'on l'accusait parfois d'avoir laissé ses pièces *inachevées*, et l'on entendait alors par **achèvement** la *mort* ou le *mariage*.
R. BRASILLACH, *Pierre Corneille*, 1938, p. 374.

Les liens perçus par le lexicographe et communiqués au public du dictionnaire vont parfois chercher loin. Face à l'exemple 12 exposé s.v. *achèvement* :

12. Mon père n'a jamais séparé la *vie* de la *littérature*. C'est le secret de son influence. L'art, pour lui, c'était l'**achèvement**. L. DAUDET, *Alphonse Daudet*, 1898, p. 17.

il faut réfléchir un certain temps pour comprendre ce qui lie les mots *vie* et *littérature* à *achèvement*. On pourrait soupçonner que le rédacteur tient à insister sur le fait que l'union de *vie* et *littérature* seule mène au stade que l'on peut appeler *achèvement*. Pour découvrir un tel cheminement de la pensée, il est nécessaire de s'attarder longtemps sur la lecture et l'interprétation de ce seul exemple.

Un des exemples figurant à l'entrée *achoppement* requiert également un petit moment de réflexion :

6. … partant de la notion évangélique, et des commentaires qu'en donnent les épîtres de saint Paul et de saint Pierre, de la *pierre d'angle* qui devient en même temps la *pierre d'***achoppement**, citant la parole de Jésus-Christ répondant aux disciples de saint Jean-Baptiste : « Bienheureux sont ceux à qui je ne suis pas une *occasion* de scandale », dans une remontée vigoureuse et sublime jusqu'à l'origine même des choses…
CH. DU BOS, *Journal*, déc. 1927, p. 377.

On pourrait émettre l'hypothèse que le rédacteur considère le mot *occasion* surtout par son étymologie (< lat. OCCASIO < lat. CADERE « tomber »). C'est uniquement dans cette perspective qu'on est à même d'établir un lien entre *pierre d'achoppement* et *occasion*. A de telles occasions, les responsables trahissent leur formation de base : la linguistique historique. Dans la rubrique synchronique d'un dictionnaire, ils n'arrivent pas à se passer d'indiquer ces rapports sur le plan étymologique.

A l'article *achire*, le rédacteur met en relief tous les mots jouant un rôle dans la description de la vedette : *faces aplaties, yeux* et *déplacement*.[6] A voir comment le TLF immortalise de tels rapports occasionnels, on se rend compte que les italiques ne traduisent pas le résultat d'analyses intersubjectives, comme d'approches quantitatives par exemple, mais qu'elles résultent seulement de la perception momentanée du lexicographe. Les italiques ne représentent donc pas toujours des relations établies dans la langue, mais plus souvent de simples faits contingents, à situer au niveau de la parole.

Considérons encore un autre cas particulier : dans quelques exemples illustrant des entrées adjectivales, les lexicographes balisent les noms d'objets figurant dans le contexte et disposant de la qualité en question :

s.v. *aciculé, ée*

Les deux branches sont courtes et ont leurs extrémités **aciculées** chez les *chondracanthidae* ; …
E. PERRIER, *Traité de zoologie*, t. 1, 1893, p. 893.

s.v. *aciculiforme*

La face ventrale a aussi ses particularités. Le collier est plus nettement séparé dans le *sarcoptes hominis*, et il envoie inférieurement une pointe **aciculiforme** qui qui [sic] n'existe pas dans le *sarcoptes dromadarii*.
V. HUGO, *Le Rhin*, 1842, p. 162.

Similitudes morphologiques

Après avoir présenté les différentes types de relations sémantiques que les italiques sont susceptibles de signaler, passons à un cas de figure tout à fait différent. De temps en temps, les italiques dénoncent les unités lexicales appartenant à une même famille de mots :

s.v. *achetable*

1. Il ne faut pas attendre de cette tourbe aristocratique ou plébéienne autre chose qu'un immense désir de fournir, par n'importe quels moyens, de la matière **achetable**, c'est-à-dire des papiers capables de satisfaire l'*acheteur*.
G. CLEMENCEAU, *Vers la réparation*, 1899, p. 278.

s.v. *achromatisation*

3. Cette propriété dite *achromatisme* est obtenue par **achromatisation** de la première lentille.
UV.-CHAPMAN 1956, *s.v. achromatique*.

A d'autres endroits, les rédacteurs attirent l'attention du lecteur sur des ressemblances morphologiques :

s.v. *achèvement*

5. Il n'y a de bon dans les innovations, que ce qui est développe*ment*, accroisse*ment*, **achèvement**.
J. JOUBERT, *Pensées*, t. 1, 1824, p. 347.

[6] Pour lire l'exemple en entier, se référer au paragraphe ultérieur sur les italiques dans l'original.

Italiques dans l'original

Avant de conclure, il reste encore à aborder le problème des italiques dans l'extrait original. J'ai à plusieurs reprises comparé les citations imprimées dans le dictionnaire au texte original. Un nombre non négligeable d'italiques s'expliquent par le fait que le TLF suit la typographie des originaux :

s.v. *acheteur*

> 5. La détermination des conditions de maximation demeure la même, dans son principe, *quelle que soit* la dépense de contrainte engagée (réclame ou *autre* contrainte) et *quel que soit* le sujet à l'égard de qui elle s'exerce (**acheteur** de produits, *producteur*, *concurrent*).
> F. PERROUX, *L'Économie du XX^e^ siècle*, 1964, p. 308.

A l'entrée *achire*, cela concerne *soles*, *turbots* et *limandes*.

> … ceux des poissons que leurs habitudes mettent dans la nécessité de s'approcher sans cesse des rivages, et particulièrement des rives peu inclinées ou à pentes douces, ont été forcés de nager sur leurs *faces aplaties*, afin de pouvoir s'approcher plus près des bords de l'eau. Dans cette situation, recevant plus de lumière en dessus qu'en dessous, et ayant un besoin particulier d'être toujours attentifs à ce qui se trouve au-dessus d'eux, ce besoin a forcé un de leurs *yeux* de subir une espèce de *déplacement*, et de prendre la situation très-singulière que l'on connoît aux yeux des *soles*, des *turbots*, des *limandes*, etc. (des *pleuronectes* et des **achires**).
> J.-B. LAMARCK, *Philosophie zoologique*, t. 1, 1809, p. 252-253.

Par contre, des mots imprimés en italiques dans le texte original, ne le sont pas systématiquement dans la reproduction que propose le Trésor. Prenons l'exemple de la phrase : « Elle prend par terre, examine, tourne et retourne quelque chose qui est censé être un panneau de pierre », figurant dans l'exemple 4 de l'entrée *achopper (s')*. Dans l'original, elle est imprimée en italiques afin de signaler qu'il s'agit d'une directive de mise en scène. Le TLF, en revanche, a décidé de ne pas suivre cette pratique.

Enfin, s'y ajoutent encore quelques petites fautes accentuant la confusion. Dans l'exemple suivant relevé à l'article *achoppement* :

> 3. Enfin l'*obstacle* des fleuves a servi aussi de *pierre d'***achoppement**. On ne compte plus les villes qui doivent leur origine à un gué, à un *passage facilité* par des îles, parfois à un *portage* (Volok), les *dunum* et les *briva* celtiques, les *furt* germaniques, etc.
> P. VIDAL DE LA BLANCHE, *Principes de géographie humaine*, 1921, p. 293.

on réfléchit déjà relativement longtemps sur la relation qui peut exister entre *portage*, *dunum*, *briva*, *furt* et *achoppement*. Il ne reste enfin que l'hypothèse d'italiques dans l'original. Vérification faite, on s'aperçoit que c'est bien le cas de *dunum, briva* et *furt*, mais dans l'original, c'est *Volok* qui figure en italiques et pas *portage*.

Conclusion

Que retiendra-t-on de tout ceci ? Une grande variabilité d'utilisation d'une part. Les italiques n'ont pas une fonction précise, mais remplissent de nombreux rôles. Cela n'est pourtant pas toujours systématique. On se heurte en outre au problème de connaître la nature exacte des relations sémantiques entre différentes unités lexicales ; il est difficile d'établir et d'appliquer une classification rigoureuse, malgré le nombre élevé d'études menées sur ce sujet. Certains rapports sémantiques comme la synonymie et l'antonymie sont faciles à concevoir et à identifier dans le contexte, ils ne posent par conséquent pas de problèmes particuliers. D'autres, en revanche, sont beaucoup plus complexes ; la décision de les signaler ne fait pas forcément l'unanimité. On quitte rapidement la sphère de l'intersubjectivité pour entrer dans le domaine de la perception individuelle. Chaque rédacteur décide donc selon sa propre impression, ce qui donne l'image de fluctuations incessantes.

Lors de la rédaction des premiers volumes du TLF, la sémantique structurale était en plein essor.[7] On comprend aisément que les linguistes de l'époque aient cru être en bonne route pour découvrir des structures régulières couvrant le lexique. L'équipe de Nancy voulait certainement contribuer à ce processus en signalant les relations attestées dans les exemples. Les lexicologues et les sémanticiens se sont peu à peu rendus compte que les structures lexicales sont beaucoup plus complexes et moins évidentes et rigoureuses qu'on n'a pu le croire à un moment donné. C'est peut-être pour cette raison que l'équipe de Nancy a finalement abandonné cette pratique.

Cela dit, il serait injuste de juger cet aspect du TLF uniquement à partir des résultats, sans considérer les ambitions de départ, qui étaient à coup sûr bien intentionnées. Les responsables étaient certainement convaincus de rendre service. Quoiqu'ils n'aient manifestement pas réfléchi préalablement à la manière dont on pourrait faire ressortir toutes sortes de rapports et à la question de savoir si les exemples d'un dictionnaire sont bien l'endroit approprié pour de telles expériences. Il est évident que les directeurs étaient enthousiasmés

[7] Voir par exemple Pottier 1964 :107-136, Greimas 1966, Pottier 1967 : notamment à partir de page 24, ainsi que le résumé dans Lyons 1972 :37-50.

par l’idée de présenter dans le microcosme de chacun des exemples les merveilles de la langue française. En mettant certaines unités et leurs rapports en relief, ils risquaient cependant d’introduire dans le texte des informations qui ne s’y trouvaient pas auparavant, ce qui va justement à l’encontre des principes d’une bonne philologie.

3.3.8 La rubrique étymologie et histoire

Ambitions et transformations

Le directeur Imbs rêvait à l'origine d'un projet vaste et ambitieux, à savoir proposer parmi les informations complémentaires la biographie complète et détaillée de la forme depuis sa naissance en français. A côté des sens et emplois ayant survécu jusqu'à l'époque moderne, devaient figurer ceux qui s'étaient perdus en cours de route. Quant à l'étymologie, on ne visait pas moins haut : « le programme primitif tendait à présenter une information critique de l'état actuel des questions » en fournissant « une histoire sommaire des étymologies proposées pour chaque mot, y compris les étymologies manifestement erronées, … ».[1]

Il faut se rappeler qu'il n'existait à l'époque aucun dictionnaire étymologique assez complet et fiable qui fût à la portée du grand public. La nomenclature du Bloch-Wartburg est très sélective. Le FEW n'atteint en raison de sa complexité et de sa métalangue qu'un public hautement spécialisé.[2] Le DAALF, dernier grand dictionnaire apparu sur le marché, n'était souvent pas à la hauteur de la recherche en matière d'étymologie et d'histoire.[3]

L'équipe du TLF fut cependant dès la préparation contrainte à « réduire ce programme à quelques indications essentielles ».[4] Celles-ci figuraient au départ en deux parties (étymologie et histoire). Pendant les premières années, le travail était essentiellement fondé sur des dictionnaires de toutes sortes, des index d'œuvres littéraires, des relevés de datations et des études lexicologiques. S'y ajoutaient les dépouillements de l'*Inventaire général de la langue française* et des informations obtenues de l'*Institut de recherche et d'histoire des textes*.[5] Depuis le début, les responsables ne cessent de souligner l'importance du FEW pour leur travail.[6]

Les méthodes de travail allaient évoluer en cours de route : « depuis la prise en charge de l'unité par M. Gilles ROQUES, à partir des quatrième-cinquième volumes », toute datation fut vérifiée dans une édition critique de bonne réputation.[7] Il fallut en outre réduire la rubrique

[1] Imbs 1971b :XLIII.
[2] Imbs 1971b :XLIII.
[3] Je l'avais montré lors des confrontations initiales. Voir aussi Baldinger 1957 :161-185, qui met en évidence que le Robert s'est souvent passé du FEW et que ses indications historiques et étymologiques contiennent nombre de lacunes et d'erreurs.
[4] Imbs 1972 :XLIII.
[5] Gérard 1972 :274.
[6] Imbs 1971 :XLIII et Gérard 1972 : 276.
[7] Dufour 1990 :150.

aux indications primordiales.[8] Dans les propos de lecteurs attentifs, on voit clairement le reflet de cette évolution : après la lecture des premiers volumes, bien des critiques suggèrent de supprimer cette rubrique, car elle ne serait en rien novatrice et n'intéresserait que les spécialistes, qui peuvent s'adresser de toute façon au FEW.[9] Lors de la parution des tomes ultérieurs, les rapporteurs se montrent de plus en plus admiratifs du travail accompli au sein de l'équipe diachronique. Ils remarquent que les informations proposées sont à la hauteur de la recherche et constituent souvent un progrès : le groupe parvient à préciser et à rectifier bon nombre de premières attestations.[10] On constate de plus que les rédacteurs sont en mesure de présenter - au delà d'une simple synthèse - des résultats de leurs propres recherches, notamment en ce qui concerne l'origine des termes techniques.[11] Dans de nombreuses publications, l'équipe présente ses récoltes même en dehors du dictionnaire TLF.[12]

Méthode et justification de la démarche

Telles sont les appréciations de différents critiques. Pour vérifier et approfondir ce qui vient d'être exposé, je désirais entamer une étude détaillée de la partie diachronique du TLF. Or, comment choisir un nombre limité d'entrées tout en restant sûre en même temps que l'échantillon ne serait pas constitué d'étymologies établies depuis Ménage, de sorte que les dictionnaires ne puissent faire de toute façon que les reprendre les uns des autres ? Cela nécessite un corpus d'étymologies « intéressantes », c'est-à-dire d'étymologies problématiques et controversées qui, pendant la deuxième moitié du XX^{e} siècle, constituaient encore un véritable défi pour les historiens de la langue. Où trouver une telle collection ? Cette recherche m'a naturellement amenée aux recueils d'étymologies inconnues ou incertaines réunies dans les volumes XXI et XXII de la gigantesque œuvre de Walther von Wartburg.

On sait que le vocabulaire traité dans le FEW couvre une aire diachronique et diatopique beaucoup plus large que le TLF, qui lui, se limite au seul français moderne et contemporain. Aussi fallait-il d'abord chercher les mots retenus dans les deux dictionnaires. J'ai donc relevé tous les mots étiquetés « fr. » ou « nfr. » figurant sur les 250 premières pages du FEW XXI, vérifiant par la suite pour chacun s'il était également présent dans le TLF. Cette démarche m'a finalement fourni 60 mots.

[8] Imbs 1974 :IX.
[9] Wagner 1973 :177, Söll 1973 :357, répété dans Cottez / Wagner 1975 :217. Voir aussi Cottez 1978 :224-226.
[10] Wolf 1991 :452 et Jänicke 1993 :385.
[11] Jänicke 1986 :281 / Jänicke 1987b :338-339, Chambon 1988 :172 et Jänicke 1990/91 :556-557.
[12] TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1981 :234-262 / 1982 :337-343 / 1983 :50-53, 171-178, 244-250 / 1985 :7-32 / 1986 :75-95.

Une fois le corpus constitué, il m'a paru intéressant d'élargir la juxtaposition à d'autres dictionnaires : j'ai décidé de tenir compte de l'édition 1968 du Bloch-Wartburg, car cet ouvrage s'adresse comme le TLF à un public plus large. Par ailleurs, il reflète l'état de la recherche juste avant la parution du TLF. Le regard sur le Bloch-Wartburg aide donc à savoir quelles informations étaient à la portée du grand public, lorsque le TLF n'existait pas encore. D'un autre côté, il s'imposait d'intégrer le Robert Historique dans nos réflexions. Comme la présente étude vise l'objectif d'évaluer l'importance du TLF dans l'évolution des recherches historiques et étymologiques, il s'avère indispensable de tenir compte de son « successeur » dans l'histoire de la lexicographie. Le métalexicographe est naturellement amené à se demander dans quelle mesure les propositions du TLF ont été acceptées par d'autres scientifiques. Une autre question est de savoir combien d'innovations restaient encore possibles après la publication du Trésor.

Voici donc le tableau synoptique[13] résultant de la confrontation et constituant la base d'une comparaison. Les mots sont rangés selon l'ordre alphabétique.

Corpus

[13] Cette présentation suit l'exemple de Pfister 1974 :115-142.

FEW	Bloch-Wartburg	TLF	Robert Historique
206a) Nfr. *achith* m.„esp. de vigne sauvage de Madagascar, appartenant au genre cissus“ 1658, s. Trév 1721 ; Corn 1694 – Moz 1842), *achit* (Fur 1701 – Lar 1866). – Wahrscheinlich aus einer einheimischen Sprache Madagaskars	absent	**ACHIT**, subst. masc. … 1658 « espèce de vigne qui croît à Madagascar, appartenant au genre *cissus* » (E. DE FLACOURT, *Hist. de Madagascar* ds *Trév.* 1752) ; 1701 « *id*. » (FUR. : **Achit**. Plante qui croît dans l'Isle de Madagascar. Elle traîne par terre, comme le sep de vigne, dont elle est une espèce… Elle porte un fruit de la grosseur d'un raisin qui n'a pas encore atteint sa maturité) ; 1752 (*Trév.* : (…) Les sauvages appellent sont fruit *Voachis*). Prob. empr. à une langue indigène de Madagascar (*cf. FEW*, t. 21, p. 206 a).	absent
237a) Nfr. *alethe* m. „oiseau de proie de l'Inde, propre à la chasse au perdrix“ (Fur 1690–Lar 1866). – Aus gr. αλητης „errant“ ?	absent	**ALÈTE,** subst. masc. *FAUCONN*. Oiseau de proie des Indes dressé à la chasse aux perdrix : … 1690 chasse (FUR. : **Alethe**) ; forme *alais* ds FUR. 1690 et ds *Trév.* 1704 à 1771 ; 1831 *alète, supra*. Empr. au lat. *haliaetus* (< gr. αλιάετος, αλιαίετος « aigle de mer »), parfois *(h)aliet(h)us* attesté par PLINE, *Nat.*, 10, 9 ds *TLL s.v.*, 2515, 34 : in generibus aquilae haliaetus clarissima oculorum acie, librans ex alto sese visoque in mari pisce praeceps in eum ruens et discussis pectore aquis rapiens ; corresp. esp. *alieto*, XVI^{e} s., L. VEGA, ed. Ac. t. 6, p. 496 ds AL. 1958, *s.v. alieto* et *halieto*.	absent
206a) Nfr. *aralia* f. „genre d'arbustes voisins des ombellifères“ (seit Tourn 1694 ; seit Lar 1866 m.), *aralie* (Boiste 1803–Lar 1948) ; *araliacées* f. pl. „famille de plantes dont l'aralia est le type“ (seit Boiste 1812). – Die pflanze stammt nach König 16 nicht aus Kanada, wie in den Wörterbüchern gesagt wird, sondern gehört dem chinesisch–	absent	**ARALIA**, subst. masc. … 1694 (PITTON-TOURNEFORT, *Elemens de Botanique*, Paris, I, p. 249 ds KÖNIG, p. 16) ; 1751 *Aralia (Encyclop.)* ; 1755 *Aralie (Prév.)*. Orig. obsc. ; KÖNIG, *loc. cit*., écarte l'hyp. d'une orig. can., aucun mot approchant n'existant dans les dial. d'Amérique du Nord ;	absent

japanischen florengebiet an.		la famille des Araliacées prédominerait plutôt dans le vieux monde, spéc. en Chine et au Japon.	
188b) nfr. „asphodèle“ Duez (Gdf), „une herbe“ Duez 1660.	**ASPHODÈLE**, 1534 (Rab.). Empr. du lat. *asphodelus* (du grec *asphodelos*). En outre, du XVe au XVIIIe s. *aphrodile*, *afrodil(le)*, formes altérées, d'où l'all. *Affodill* et l'angl. *daffodil*.	**ASPHODÈLE**, subst. masc. 1553 (RABELAIS, I, 13 ds ROB. : Et ne pensez pas que la béatitude des héros et semi-dieux, qui sont par les champs Élyséens, soit en leurs **asphodèle**, ou ambroisie ou nectar, comme disent ces vieilles ici). Empr. au lat. *asphodelus* (gr. ασφόδελος), (PLINE, *Nat*., 21, 109 ds *TLL s.v.*, 829, 18 : Theophrastus et … Pythagoras caulem eius … anthericum vocavere, radicem vero, id est bulbos, asphodelum nostri illud albucum vocant et asphodelum hastulam regiam) ; *cf.* XV-XVI[e] s. forme *affrodille, aphrodile* (GDF. ; HUG.) ; v. ANDRÉ *Bot*. 1956, *s.v.*	**ASPHODÈLE**, n.m. est un emprunt de la Renaissance (1534 Rabelais) au latin *asphodelus* (Pline), emprunt au grec *asphodelos*, aussi adjectif pour « couvert d'asphodèles », emprunt d'origine inconnue. L'ancien français avait *affodille* (v. 1250) et l'ancien provençal *affrodil* (v. 1200), issus du bas latin *af(r)odillum*. ♦ D'abord employé dans le contexte du grec, où l'adjectif s'applique aux prairies des Enfers, et comme collectif, le mot désigne une plante vivace (Liliacées), médicinale, aujourd'hui cultivée comme ornementale. Les noms des variétés sont *asphodèle blanc* (1791), *jaune* (id.), *rameux* (1803). ◊ On appelle *lys aphodèle* (1667) une autre plante, l'hémérocalle.
171a) … nfr. *astrantia* (Enc 1751–Trév 1771) ; *astrance* (seit Trév 1752). Gleichen Ursprungs sind ahd. *astrenza* „peucedanum ostruthium“ (11. jh.), *astritz*, mlt. *astrenzia* (Hildegard 12. jh.), *astrantia* (1536), schweizd. *schwarz astrentz* „astrantia maior“ Gesn 1561, d. *strenze* usw. Marzell 1, 506, it. *astranzia* ; mlt. *astricum* wird durch ahd. *astrenza* glossiert, *ostritium* durch *astritz*, daher afr. *ostrice* f. (14. jh.) und mfr. *austrice*. Mlt. *ostruthium* (14. jh.) ergab mfr. *austruche*, *otruche* usw. Die herkunft von ahd. astrenza ist unklar, s. Marzell 1, 506, ebenso das Verhältnis zu dem etymologisch verwandten ?) mlt. *ostruthium*.	absent	**ASTRANCE, ASTRANTIA**, subst. fém. 1751 *astrantia* (*Encyclop*.) ; 1752 *astrance* (*Trév*.). Dér. de *astre** à cause de la fleur de cette plante en forme d'étoile ; suff. lat. *–antia*, *-ance**	absent
206a) Nfr. *aucuba* m. „genre de cornacées à feuilles lisses vertes panachées de jaune à fruits rouges,	absent	**AUCUBA, AUCUBE**, subst. masc. … 1796 *aucuba* (Ch. –P. THUNBERG, *Voyage au*	absent

originaire du Japon“ (seit 1796, König 19), *aucube* f. (Moz 1826 – 1842), m. (AcC 1838 – Lar 1866). – Das wort ist sicher japanischen od. ostasiatischen ursprungs. Die bei König 19 erwähnte jap. form *aoki* ist aus lautlichen gründen kaum als ausgangspunkt anzunehmen. Immerhin ist zu erwähnen, dass im jap. *aoi* „grün“, und *ki* „baum“ bedeuten ; und die *aucube* ist ein immergrüner Strauch.		*Japon*, Paris, Dandré, an IV, t. 2, p. 294 : ils y rassemblent des arbustes à fleurs simples ou doubles, des plantes, des oignons qui produisent des fleurs charmantes, tant par leur couleur que par leur parfum ; tels sont […] l’**aucuba** ; 1838 *aucube* (*Ac. Compl*. 1842). D’apr. KÖNIG, empr. au japonais *aoki* avec une évolution phonét. non encore expliquée.	
241b) Nfr. *avocette* f. „recurvirostra avocette“ (seit Trév 1721). – Entlehnt aus it. *avosetta*, unsicherer herkunft.	**AVOCETTE**, 1760. Empr. de l’it. *avocetta, avosetta*, d’origine inconnue.	**AVOCETTE**, subst. fém. … [1760 ornith. (BRISSON, *Ornithologie*, Paris, t. 6, p. 538 d’apr. Arveiller ds *Fr. mod*., t. 23, p. 301)] ; 1767 (SARLERNE, *L’hist. nat. éclaircie dans une de ses parties principales, l’ornith.* [ouvrage trad. du lat. du *Synopsys avium* de Ray] … L’**avocette**, *Recurvirostra, Avosetta Italorum*, Ray *Synops*., Elle surpasse le Vanneau en grandeur ; elle a tout le dessus du corps blanc comme neige et en partie noir). *Avocette*, lat. sc. *avocetta*, forme qui semble provenir d’une erreur de lecture du naturaliste J. Brisson en 1760 (*supra*) pour *avosetta*, forme bien attestée notamment en 1668 (CHARLETON, *Onomasticon Zoicon plerumque animalium*, p. 96, d’apr. Arveiller ds *Fr. mod*., t. 31, p. 96) elle-même empr. à l’ital. *avosetta*, de même sens, attesté dep. 1603 par Aldrovandi (Arveiller, *loc. cit*.), terme originaire de Vénétie (Vérone *avos’eta* ds *DEI*), d’orig. obscure ; *DEI* et DEVOTO-OLI proposent un lat. **avis sitta*, gr. σίττη « sorte de pie ». Étant donné que le type à *–c-* intervocalique n’apparaît nulle part av. 1760 et qu’en ital. la forme *avocetta* ne peut être issue de *avosetta*, il est probable que l’ital. *avocetta*, remonte directement ou non, au lat. sc. *avocetta* de Brisson.	**AVOCETTE** n.f. est emprunté (1760, Buffon) à l’italien *avocetta*, d’origine incertaine, peut-être dérivé, selon P. Guiraud, du latin *advocare* « appeler » (→ avouer) ♦ Le mot désigne un petit échassier à bec recourbé vers le haut.
206b)	absent	**BADAMIER**, subst. masc. …	absent

Nfr. *badamier* m. „genre de la famille des combrétacées (terminalia), qui renferme des arbres de l'Inde et de l'île Maurice“ (seit 1773, Br 6, 1241), *badanier* (1787, EncMAgr ; Boiste 1803 – Moz 1842) ; *badamie* f. (seit Besch 1845). – Auch pg. *badàmia* (zum gerben der felle und färben der kleider gebraucht).		**—** 1790 bot. « terminalia catappa L. » (*Encyclop. méth. Med*., t. 3, p. 515 : le **badamier** *terminalia de linnéus* est un genre de plantes exotiques qui renferme des espèces très-importantes à conoître pour la matière médicale…). Dér. du persan *badam* « amande » (STAVORINUS, *Voyages dans l'archipel des Molucques*, 1768 à 1778 ; trad. du holl. cité par DEVIC, *Dict. étymol. des mots d'orig. orient.*, ds LITTRÉ *Suppl*. : les cauris [coquillages] servent de petite monnaie au Bengale ; à Surate, on emploie pour cet effet des amandes appelées **badams** …) ; suff. – *ier**.	
220b) Nfr. *boubouler* v. n. „crier (du hibou)“ (seit AcC 1836), *bubuler* (AcC 1836–Lar 1867).	absent	**BOUBOULER,** verbe intrans. … 1829 (BOISTE). Formation à base onomatopéique ; infl. possible du lat. *bubo* « hibou ».	absent
43a) Nfr. *bourde* f. „sel de soude de qualité inférieure qu'on emploie pour la fabrication du verre et des savons durs“ (seit SavBr 1723) ; t. XIX (Orientalia) 37a : s.v. burdī (ar.) typha angustata. Nfr. *bourde* f. „sel de soude de qualité inférieure qu'on emploie pour la fabrication du verre et des savons durs“ (seit SavBr 1723, s.v. *soude*), lang. *bourdo* M. – Ablt. Nfr. *bourdine* (seit SavBr 1723).	absent	**BOURDE**[3], subst. fém. … [1671 lat. sc. *borda* « soude » (G. BAUHIN, *Pinax theatri botanici* ds *ROLL. Flore* t. 9, p. 165)] ; 1723 *bourde* « mauvais sel de soude » (J. SAVARY DES BRUSLONS, *Dict. universel de comm.*). Empr. de même que le langued. *bourdo* (MISTRAL) et le sicilien *burda*, à l'ar. *burdī* « typha angustata », peut-être identique à *bardī* « papyrus » (v. *FEW* t. 19, *s.v. burdī* ; *DEI*, *s.v. burda* ; A. Steiger et J.J. Hess ds *Vox rom.* t. 2, 1937, pp. 72-73). Un rapp. avec le prov. bort, bourd « bâtard » (DAUZAT 1968, EWFS[2]) ou avec l'esp. *burdo* « grossier, ordinaire » BARB. *Misc*. 4, p. 14) ne convient pas du point de vue sémantique.	absent
173b) Nfr. *canche* f. „aira, sorte de graminée des prairies“ (seit Valm 1791), …	absent	**CANCHE**, subst. fém. 1783 (*Encyclop. méthod*. ds DG, sans attest.) ; 1791 (Valm., *s.v. foin*. Foin ou canche).	absent

		Orig. inc. (*FEW* t. 21, s.v. *graminées*, p. 173b) ; peut-être à rapprocher de *ganne* « sorte de graminée qui vient dans les bois » (*Lar. 19e*) et du norm. *guinche* (*FEW, loc. cit.*), *ganche* (agn. *gance* d'orig. inc. ; XIII[e] s. ds *DEAF*), « herbe sèche des forêts » (*FEW* t. 21, *s.v. benoîte*, p. 187b).	
96a) Nfr. *canneberge* f. „oxycoccos palustris" (seit 1665, RIFI 7, 240), SeineI. *cannebirge*. Nach Mosemiller MLN 19, 46 aus e. *cranberry* „id.", eigentlich „kranichbeere" (mit entsprechenden d. formen, Hegi V/3, 1669, 1686) ; doch wäre die Umgestaltung zu nfr. *canneberge* unklar.	absent	**CANNEBERGE**, subst. fém. 1665 *canneberge* (VALLOT, *Hortus regius* ds ROLL. *Flore*, t. 7, p. 240) ; 1846 *cannebirge* à Forges (Seine-Maritime) (*Annuaire des cinq départements de Normandie* ; p. 385, *ibid*. Orig. inc. *FEW* t. 21, p. 96a.	**CANNEBERGE** n. f., attesté en 1665, est d'origine inconnue. On peut avancer l'hypothèse d'une adaptation de l'anglais *cranberry* (XVII[e] s.) ou de l'allemand *Kranbeere*, bas allemand *kranebere*, d'après les mots *canne* et *berge*, cette variété d'airelle poussant dans les marais. Le mot allemand auquel l'anglais a été emprunté par les colons d'Amérique est composé de *Kran* « grue », de même origine que le français *grue**, et de *Beere* « baie », terme ayant des correspondants dans toutes les langues germaniques (anglais *berry*) et reposant peut-être sur la même racine que le vieil anglais *basu* « rouge ». Le nom de la plante signifierait littéralement « baie de la grue ». ♦ Le mot désigne l'airelle des marais, plante dont les baies sont utilisées, surtout au nord de l'Europe et aux Etats-Unis, dans la confection de sirops et de confitures, ainsi qu'en cuisine.
220b) Nfr. *caracouler* v. n. „roucouler (du pigeon ramier)" (1600–Lar 1928).	absent	**CARACOULER**, verbe intrans. … 1600 d'apr. *FEW* t. 21, 1, p. 220b ; 1621 (E. BINET, *Merveilles de nature*, p. 60 ds GDF. *Compl.*). Orig. inc. (*FEW, loc.cit.*) prob. onomatopéique comme *roucouler** dont il pourrait représenter une altération.	absent
100a) Fr. *cenelle* f. „fruit de l'aubépine" (seit Chrestien),	**CENELLE**, XII[e]. Attesté sous les formes *cenelle* et	**CENELLE**, subst. fém. *Ca* 1165 ([CHRÉTIEN DE TROYES], *G.*	absent

auch *cinelle*. S. die formen sub ACĬNUS, hier 1, 22 ; RIFI 5, 149-153 ; ALF 1490. Die form *cine*, die hier 1, 22 an den anfang gestellt ist, ist nur im Gaufrey (ca. 1310) belegt, ausserdem *cienne* in einem text aus dem 13. jh., während *cenelle* seit Chrestien reichlich belegt ist. *cine* ist also eher aus *cinelle* zurückgebildet, als dieses aus jenem abgeleitet. Dies spricht für die 1. c. vertretene auffassung, es liege ein altes, schon lateinisches **acinella* vor, dessen *a-* früh durch apokope verloren gegangen wäre.	*cinelle* dans les parlers septentrionaux. Étymologie incertaine, peut-être dér. du lat. *acinus* « baie d'une grappe ».	*d'Angleterre*, éd. W. Foerster, 433 ds. T.-L.). Orig. obsc. ; peut-être issus de *acinus* « baie » (v. aine[2]) par l'intermédiaire d'une forme **acinella* si l'on admet une aphérèse du *a-* dès la période lat. (*DG*, *FEW*, t. 1, p. 22 a et b, et t. 21, p. 100 a) ; cependant cette étymologie ne rend pas compte de l'hapax prov. *assan(h)a* (THOMAS, (A.) *Nouv. Essais* 1904, p. 170). L'hyp. d'une orig. celtique par le rattachement au vieux cornique *kelin* et au bret. *kelen* « houx » (*FEW, loc. cit.*) présente des difficultés phonét. (H. PEDERSEN, *Cr. FEW les éléments celtiques, Litteris*, t. 2, 1925, p. 85) ; le rattachement au moyen irlandais *scian* « couteau » (*EWFS*[2]) est peu satisfaisant du point de vue sémantique.	
231a) Nfr. *chastre* m. „merle à plastron" (seit 1866 ; ‚en Provence' Lar 1867), Toulon id. RIFn 2, 252, …	absent	**CHASTRE**, subst. masc. … 1850 (DUMAS Père, *loc. cit.*). Orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 231 a), attesté aussi dans le midi de la France (ROLL. *Faune* t. 2, p. 252 ; MISTRAL).	absent
32a) Nfr. *cobier* m. „premier réservoir de la série des chauffoirs, faisant suite à la vasière et partagé en compartiments" (seit Lar 1868). hbret. id., LoireI. *kobyę* „2e réservoir recevant l'eau de la mer" ALFSuppl 123 p. 476	absent	**COBIER**, subst. masc. … 1868 (*Enquête sur les sels*, p. I [sic.], p. 509 ds LITTRÉ). Mot attesté dans l'Ouest (haut bret., Loire inférieure), d'origine inconnue (*FEW* t. 21,1, p. 32a).	absent
165b) Nfr. *coprin* „genre de champignon" (Moz 1826–Lar 1869). – Aus nlt. *coprinus* (1801, RIFI 11, 156).	absent	**COPRIN**, subst. masc. … 1820 (LAV.). Empr. au grec de basse époque κόπρινος « qui vit dans les excréments (en parlant de vers) ».	**COPRIN** → COPRO **COPRO**- est un élément préfixant tiré du grec *kopros* « excrément, fumier, étable ». Ce mot, apparenté au mot de sens voisin *skôr*, génitif *skatos* (→ scato-), est le dérivé thématique d'un neutre indoeuropéen en °*r/n* conservé dans le sanskrit śákṛt, śakn-áh et, probablement, le lituanien šìkti « déféquer ».
230a) nfr. *drenne* (seit Enc 1755), *draine* (seit Buffon),	absent	**DRAINE[1], DRENNE**, subst. fém. …	absent

… 230b) Alessio RLiR 17,74 möchte die oberitalienischen und die galloromanischen formen auf eine gemeinsame gall. grundlage zurückführen, die **drezdo* gelautet hätte. Aus einer ablt. von dieser basis mit hilfe des suffixes *–ĭna* sollen einerseits die gallorom. formen beruhen, andererseits mail. *drèsen*. Doch geben die einschlägigen Wörterbücher kein stammbetontes mail. *drèsen*, wie Alessio angibt, sondern nur ein endungsbetontes mail. *dresín*. Wenn auch die identität des anlautes in den beiden sprachgebieten auffällig bleibt, so kann doch die Ansicht Alessios auf dem von ihm vorgeschlagenen Wege nicht gerechtfertigt werden.		XVI^{e} s. *drine* (*Petits huictainz contenant les menues particularitez de la ville de Tonnerre* ds *Le Cabinet historique*, t. 2, p. 31) ; 1755 *drenne* (*Encyclop*. t. 5) ; 1775 *draine* (BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, t. 3, p. 295). Mot d'orig. incertaine. G Alessio (*R. Ling. rom.*, t. 17, pp. 74-75) a proposé un rapprochement avec des formes dialectales d'Italie du Nord du type *drèsen, dresla, dres*, pour lesquelles il suggère un étymon gaulois **drezdo-*, avec suff. *–ina*, qui expliciterait le fr. et l'ital. *FEW* t. 21, p. 230 rejette cette explication qui ne tient pas compte de la différence d'accentuation entre les 2 lang., les formes ital. étant accentuées sur la voyelle finale (*dresín*).	
120a) Nfr. *ergot* m. „grain de seigle ou de blé, dénaturé par une excroissance en forme d'éperon due à un champignon parasité" (seit Trèv 1721). → ergot du coq.	**ERGOT**, XII^{e} (*argos*, plur., forme usuelle jusqu'au XVI^{e} s.). Étymologie inconnue. Dit par extension d'une excroissance parasitaire du blé ou du seigle, 1676.	**ERGOT**, subst. masc. … **I.** *Ca* 1175 *argoz* « apophyse cornée située à l'arrière des pattes de certains animaux » (B. DE STE-MAURE, *Ducs Normandie*, éd. C. Fahlin, 11711) ; *ca* 1440 fig. *dancer sur les ergos* (MARTIAL D'AUVERGNE, *Amant rendu cordelier*, éd. A. de Montaiglon, 1643). **II. a)** 1651 arboric. *argot* (BONNEFONS, *Le Jardinier françois*, p. 27) ; **b)** 1676 agric. Sologne *ergot* (*Lettre de M. Dodart de l'Académie Royalle des Sciences* ds *Fr. mod.* t. 18, p. 235) ; 1721 (*Trév.*). Orig. obsc. (*FEW* t. 22, 2, p. 13 et t. 21 p. 120 pour II b), peut-être à rattacher à une racine préromane **arg-* désignant des choses pointues (*cf.* Hubschmid ds *Z. rom. Philol.*, t. 71, p. 243, note 1 et *Thes. praerom.* II, 161).	**ERGOT** n.m. est la resuffixation (1676) de *ergos*, pluriel attesté au XV^{e} s. (v. 1440) qui succède à *argoz* (v. 1175), usuel jusqu'au XVI^{e} siècle. Son origine est obscure ; il pourrait être issu d'une racine préromane °*arg-* désignant des choses pointues. Selon P. Guiraud, la forme primitive *argoz*, qui fut, semble-t-il, employée en ancien français au sens d'« éperons » (XII^{e} s.), suggère un dérivé de *harer* « exciter (les chiens) après une proie » (→ haro). On a évoqué *argoz* comme origine possible du mot *argot*, probablement à tort (→ argot). Par ailleurs, l'ancien français atteste une forme *herigote* qui désigne à la fois un ergot et un éperon. Le développement de cette famille serait dû à un croisement avec le latin *argutus* « pointu ». ♦ Le mot est d'abord attesté au XII^{e} s. (*argoz*) avec le sens d'« apophyse cornée située à l'arrière des pattes de certains oiseaux, notamment le coq ». La locution

			figurée ***monter, se dresser sur ses ergots*** succède à *dancer sur les ergos* (v. 1440) et signifie « être combatif et orgueilleux » (XVII^{e} s.) ; dans la langue classique, elle n'avait pas la valeur ironique qu'elle a prise en français moderne. ◊ Par analogie de forme, *ergot* est employé en arboriculture (1651, *argot*), en agriculture (1676) pour désigner une excroissance parasitaire qui atteint certaines céréales (*ergot de blé, de seigle* ; cf. ci-dessous *ergoté*, divers dérivés).
40b) Nfr. *falun* m. „dépôt marin, composé de sable siliceux et d'une quantité prodigieuse de débris de coquilles et de polypiers ; on l'emploie, en Touraine, comme amendement calcaire" (seit 1722, s. Enc 6, 390a ; Brunot 6, 265 ; ‚mot tourangeau', Lar 1930), *falum* 1967, *diamants de falun* „verroteries faites de tubes de verre qu'on plonge dans un alliage de plomb et d'étain". Lar 1872, npr. *falun* „amas de coquillages fossiles".	**FALUN**, terme de géologie, 1755. Ce mot se dit surtout de la Touraine où se trouve ce gendre de dépôts fossiles. Origine inconnue.	**FALUN**, subst. masc. … 1720 (*in* BUFFON, *Œuvres philos*., 91 – P.U.F., 1954- ds QUEM. *DDL* t. 14) Orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 40b).	**FALUN** n.m. reprend (1720) un mot dialectal d'origine inconnue. P. Guiraud propose d'y voir un composé de l'ancien français *lum, lun* « alluvion, limon » issu du latin *limus* « limon » et « sédiment », et de *fale* « pâle », *falo* « jaune clair », variante franco-provençale de *fauve**.
41a) Nfr. *faluner* v. a. „amender les terres avec le falun" (seit 1756, Enc 6, 389),…	absent	s.v. **FALUN**, subst. masc. DÉR. 1. **Faluner**, verbe trans., agric. Amender en répandant du falun. *Faluner une terre (Ac.). Faluner un champ, un sol siliceux.* – [falyne]. Ds *Ac*. dep. 1835. – 1res attest. 1756 terre falunée (*Encyclop*. t. 6, s.*v. falunières*), 1835 *faluner* (*Ac*.) ; de *falun*, suff. *–é**, dés. – *er*.	s.v. **FALUN** … ► Le mot, technique ou d'usage régional, a fourni FALUNER v. tr. (1720), …
173a) Nfr. *flouve* f. „anthoxanthum, genre de plantes graminées, tribu des phalaridées" (seit 1786, Enc MAgr 4, 447). Vers. *χłọva* „herbe très fine" ; nfr. *flouve des Bressans* „anthoxanthum odoratum" (Gattel 1797–Lar 1872)	absent	**FLOUVE**, subst. masc. … 1786 (*Encyclop. méthod. Agric*. t. 4). Orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 173a)	absent
169b) Nfr. *galéga* m. „galega officinalis" seit Corn 1694 s. *glaux*), *galège* SchmidI 1771, *galégées* f.	absent	**GALÉGA**, subst. masc. … 1561 ([A. DU PINET], *Commentaires de*	absent

pl. „famille de légumineuses ayant pour type le genre galéga“ ; *galégé* adj. „qui se ressemble ou qui se rapporte aux galégas“ ; *galégiforme* „qui a la forme d'un galéga“ (alle AcC 1840–Lar 1872). Aus mlt. *galega* „id.“, zuerst bei Laguna (sp. 1552), doch schon 1536 it. *galega* FischerPfl 78 und mlt. *herba gallica* (Fracastoro 1530), it. *galliga* (1650), sp. pg. *galega* (*gallega* Nemn 1795) ; mlt. *galligaria* (Salerno 15. jh.). Herkunft von mlt. *galega* usw. unsicher ; *herba gallica* kann gelehrte Umdeutung sein. Vielleicht gebildet aus gr. *γάλα* „milch“ und *αγειν* „treiben“, da die pflanze noch heute zur erhöhung der milchabsonderung gebraucht wird. Nach Corom 3, 62 b aus *γάλα* und *αίξ, αίγός* „ziege“. Bauhin 352 ; Hegi IV/3, 1388 ; Behrens 360 (weist auf *herba gallica*) ; RIFI 4, 173.		*M.P.A. Matthioli*, Nouv. trad. de Lat. en Franç., Lyon 1561, p. 384). Prob. empr. à l'ital. *galega* (dep. XIV[e] s. *galiga*, P. Pegolotti d'apr. *DEI* ; aussi Mattioli, XVI[e] s. ds BATT.), composé du gr. γάλα « lait », et de : - soit αγειν « pousser », cette herbe étant utilisée pour augmenter la sécrétion du lait (*FEW* t. 21, p. 169b), - soit αίξ, αίγός « chèvre » (COR. t. 3, *s.v. leche* ; cf. nom pop. de cette plante, *rue de chèvre*). Le lat. bot. *galega* (1530, Fracastoro d'apr. *FEW*, *loc.cit.*), aussi *herba gallica* (1694 d'apr. L. DIEFENBACH, *Glossarium latino-germanicum*, Francfort 1857) qui doit être une fausse réfection étymol., est beaucoup plus tardif que le mot italien.	
142b) nfr. *gerzeau* „esp. de nielle, mauvaise herbe“ (seit Trév 1752), „gesse ou lathyrus“ Flick 1802, „fausse lentille“ (Boiste 1829-1834), …	**GERZEAU**, 1798, une première fois *jarzeu* dans un texte poitevin du XII[e] s. Empr. d'un parler du Centre ou de l'Ouest, où, sous des formes variées, il désigne surtout la gesse tubéreuse. Paraît contenir le radical qui se trouve dans l'a. fr. *jargerie* « ivraie », variante de *jarderie*. Cette dernière forme est peut-être dér. de *jard* « long poil rude qu'on enlève des peaux et des toisons », qui a pu servir pour désigner des mauvaises herbes	**GERZEAU**, subst. masc. … **a)** 1[er] tiers XIII[e] s. *jarzeu* « ivraie » (*Sermons poit.*, éd. A. Boucherie, p. 212) ; **b)** 1[re] moitié du XIV[e] s. *jardeau* « espèce de nielle, mauvaise herbe » (Gl. Vat. ds ROQUES t. 1, 5856) ; **c)** 1752 *gerzeau* « id. » (Trév.). Mot d'orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 142 b), empr. d'un parler de l'Ouest ou du Centre où, sous diverses formes, il désigne surtout la gesse tubéreuse. L'a. fr. *gargerie* « ivraie » (1176-84, G. D'ARRAS, *Eracle*, éd. G. Raynaud de Lage, 2391), var. de *jarderie* (1168-75, M. DE SULLY, *Sermons*, éd. C. A. Robson, p. 188, 16), est à rapprocher de *gerzeau* (v. *Sermons poit.*, *loc.cit.*, où les deux termes sont synon.) et pourrait être dér. de l'a. fr. *gard* « poil dur qui se trouve dans une toison et la déprécie » (1260, E. BOILEAU, *Métiers*, éd. G.-B. Depping, 124), lui-même issu de l'a. b. frq. **gard* « aiguillon » (v. *jars*) qui a pu servir pour désigner des mauvaises herbes (BL.-W.[1-]	**Gerzeau** n. m. (1752), qui a eu pour variante *jardeau* (v. 1330, « espèce de nielle ») et apparaît aussi sous la forme *jerzeu* XIII[e] s., « ivraie »), est d'origine incertaine. Bloch und Wartburg le rapprochent de l'ancien français *garderie* « ivraie » (v. 1176), variante de *jarderie* (v. 1168), dérivé de l'ancien français *gart* (attesté 1260) « long poil dur de la laine » (→ ❷ jarre). Cependant P. Guiraud lie *jarzeu* à l'ancien français *jarse* « lancette », dérivé de *jarser* « sacrifier » (→ gercer).

		[5]).	
139b) nfr. *gesse* (seit 1457) … **—** Für 1 geht Alessio RLiR 17, 176 von *faba aegyptia* aus, das in glossen aus dem 10. jh. (CGI 3, 574) belegt ist und dort mit *poleticon* glossiert wird. Diese spätlt. benennung wird von der geschichte der pflanzenkunde her durch die tatsache beleuchtet, dass die platterbse in prähistorischen siedlungen Ägyptens nachgewiesen ist, s. Hegi 4, 3, 1605. Sie hat ihre parallelen in pr. *falabrego* „zürgelbaum", das Meyer-L. Z 45, 592 auf ein *faba africa* zurückführt, in ligur. *fava grega* „bagolaro", piem. *falagrèa*, aus *faba graeca* usw. Der anlautende vokal von *aegyptia* mag schon früh gefallen sein, wie in it. *ghezzo* „schwarzbraun", *ghetto* (< *aegyptus*), ar. *qubtī* „aegyptisch" usw.	**GESSE**, vers 1100 (écrit *jaisse*). Empr. d'unparler [sic] du Midi où le mot est usuel pour désigner, outre la gesse, diverses plantes telles que vesce, pois de champs, ivraie, a. pr. *geissa*. Peut-être de *aegyptius* « égyptien ».	**GESSE**, subst. fém. … [Fin XI[e] s. *jesse* (RASCHI, *Gl*., éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. I, p. 84, n° 608 et t. 2, p. 162, n° 608)] ; 1400, 2 juill. *jaisse* (*Inventaire de meubles de la mairie de Dijon*, A. Côte-d'Or ds GDF. *Compl*.) ; 1457 *gesse* (Arch. JJ 189, pièce 163 ds GDF.). Empr. au prov. *gieissa* (XIII[e] s., *Costumas del pont de Tarn d'Albi* ds *R. Lang. rom*. t. 44, p. 486) *cf*. dès 1107 (Rouergue) lat. médiév. *geissas caninas* « vesces de mauvaise qualité », *Cartulaire de Conques*, 385 (d'après *FEW* t. 21, p. 139b) qui pourrait être issu du lat. (*faba*) *Aegyptia* « fève d'Égypte » [Glose du X[e] s. ds *CGL* t. 3, 574], d'apr. Alessio ds *R. Ling. rom*. t. 17, pp. 176-177.	**GESSE** n. f., réfection (1457) de *jesse* (fin XI[e] s.), *jaisse* (1080), est emprunté au provençal *geissa* (XIII[e] s. ; cf. dès 1107 en Rouergue le latin médiéval *geissas caninas* « vesces de mauvaise qualité [pour les chiens] »). *Geissa* pourrait être issu du latin *(faba) Aegyptia* « (fève) d'Égypte ». P. Guiraud rapproche *gesse* de ses synonymes *jarosse*, *garoche*, ainsi que de *jarre* « cuscute », mots qu'il lie à *jarre/jard* (→❷ jarre) « aiguillon », « langue de serpent » : la gesse comme la nielle (cf. *gerzeau*) présente des feuilles lancéolées. Dans cette hypothèse, *gesse* représenterait un doublet gallo-roman, sous la forme °*jaceus*, du latin *jaculum* « trait, dard », dérivé de *jacere* « lancer » (→ gésir).
246b) Nfr. *gorfou* m. „espèce de manchot" (seit 1760), Brisson, s. Valm 1791, 8, 210).	absent	**GORFOU**, subst. masc. … 1760 zool. (M.-J. BRISSON, *Ornithologie, ou Méthode, contenant la division des oiseaux*, t. 6, p. 102). Altération de *goirfugel* (1605, CLUSIUS, *Exoticorum libri decem*, p. 367), nom sous lequel les habitants des îles Faeroe désignent le grand pingouin (*cf*. le norv. *geirfugl*, v. FALK-TORP ; l'angl. *gare-fowl*, v. *NED*). La 1[re] partie du mot représente l'a. h. all. *gêr* « lance » (*cf*. l'all. *Ger*), la seconde « oiseau » (*cf*. l'all. *Vogel*, l'angl. *fowl*), le nom de cet oiseau étant peut-être dû à la forme de son bec.	absent
130b) Nfr. *gourganne* f. „fève" (Rich 1680 – Lar 1872), *gourgane* (seit Rich 1710), …	absent	**GOURGANE**, subst. fém. … Mil. XVII[e] s. *Gobeux de gourgane* (DAVID FERRAND, *Muse norm.* ds HÉRON 1969 [1894]). Mot de l'Ouest d'orig. inc. (*FEW*,	absent

		t. 21, p. 130b).	
130a) nfr. *gousse d'ail* (seit Cresp 1606)	absent	**GOUSSE**, subst. fém. … **2.** XIII[e] s. *gousse d'ail* (PLATEARIUS, *Livres des simples médecines*, p. 7, § 38 … Orig. inc. (FEW t. 21, pp. 130 et 132-137). SAIN. *Sources* t. 1, pp. 139-140 y voit un emploi métaph. de l'a fr. *gousse* « petite chienne » (non attesté mais *cf.* l'a prov. *gossa* « chienne », mil. XII[e] s., BERNART MARTI, *Poésies*, éd. E. Hoepffner, II, 27), v. *FEW* t. 2, pp. 1591-1592, s.v. *kuš* ; hyp. corroborée par les créations métaph. analogues *caïeu** et roum. *câțel* [sic] *de usturoiu* [sic] « gousse d'ail » (*câțel* [sic] « petit chien »). Contre l'hyp. de Sainéan, v. GAMILLSCHEG ds *Z. fr. Spr. Lit*. t. 54, pp. 207-210.	**GOUSSE** n. f., réfection tardive (1538) de *gose* (v. 1200 ; variante *gosse*, v. 1225), est d'origine incertiane. Il représente peut-être l'ancien français *gouce* « chienne » (v. 1330), féminin de *gos* « chien » (fin XII[e] s.) qui correspond à l'ancien provençal *gossa* « chienne » (mil. XII[e] s.). On connaît des créations métaphoriques analogues : *caïeu*, et roumain *câtel* [sic !] *de usturoiu* [sic] « gousse d'ail », de *câtel* [sic !] « petit chien ». *Gos* « chien » est supposé d'origine onomatopéique. ◊ Selon P. Guiraud, *gousse* (comme sa variante provençale *golsa* représenterait un galloroman °*volsa*, synonyme du latin *volva* « enveloppe » (qui a donné l'ancien français *vous, vousse* « courbé, bombé »), dérivé de *volvere*, et de *volvus* « bulbe ». La *gousse* serait donc un « objet voûté », ce sémantisme rendant compte de tous les emplois du mot et de ses dérivés.
248b) nfr. *grémille* f. „perca cernua L." (seit 1777, Duh 3, 40), … 249a) Barbier RDR 1, 437 setzt diese benennungen in beziehung mit anfrk. GRAM ; doch gibt er keine semantische Rechtfertigung dafür. S. noch ML 3834 ; RLR 58, 293.	absent	**GRÉMILLE**, subst. fém. … 1788 ichtyol. (Dom FLEURAND, *Lettre à Lacépède* ds LACÉPÈDE, *Hist. nat. des poissons*, Paris, Plassan, t. 4, pp. 357-358). Terme région. (Moselle et Franche-Comté) de même rad. que *grumeau** (*FEW* t. 4, p. 287b), l'aspect de ce poisson évoquant peut-être celui des grumeaux.	absent
221b) Fr. *gringoter* v.n. „chanter, gazouiller, fredonner (partic. du rossignol)" (1485–Miege 1677, Mist ; Gdf ; Hu ; R 59, 295 ; Marot ; Anc Théât ; MartyL), *gringotter* (seit Est 1538) ; v. a. (16. jh. ; Th. Gautier, s. Lar 1872). Fr. v. n. „fredonner, chanter (des personnes), souvent en mauv. part"	absent	**GRINGOTTER**, verbe … 2[e] moitié XV[e] s. (*Mystere du vieil Testament*, éd. J. de Rothschild, V, 40024). Du m.fr. *gringot* « sorte de chant » (XV[e] s., *Pastoralet*, ms. Brux., f° 6 v° ds GDF.), d'orig. inc. (*cf. FEW* t. 21, I, p. 221b).	absent

(seit Percef ; ‚bas, pop., fam.' Fur 1701–Lar 1932), *gringotter* (un air) v. a. (seit Greban ; bas, pop., fam' Fur 1690–Ac 1878 ; ‚peu us.' Ac 1835–Lar 1948), *gringoter* sa voix „faire des modulations" … nfr. *gringotter* v.a. „fabriquer de mauvais vers" (ca. 1710) ; …			
220b) Nfr. *grisoller* v.n. „chanter (de l'alouette)" (seit 1718, s. Trév. 1743), *grisoler* (seit Boiste 1803) ; *grisollement* m. „chant de l'alouetie" (seit MozS 1859).	absent	**GRISOLLER**, verbe intrans. … 1718 *l'Alouette … grisolle* (*Merc. de Mars* ds *Trév*. 1743), 1832 *grisoler* (Raymond). Mot d'orig. obsc., probablement onomatopéique ; v. *FEW* t. 21, p. 220b.	**GRISOLLER** v. intr., apparu au XVIII[e] s. (1718 ; *grisoler*, 1803) pour qualifier le cri de l'alouette, reste un mot d'origine obscure, probablement issu d'un radical onomatopéique. ► Il a pour dérivé **GRISOLLEMENT** n.m. (1859), rare.
246b) Nfr. *grylle* m. „petit guillemot" (BoisteS 1829–Moz 1842), *gryllé* (Besch 1845–Lar 1872).	absent	**GRYLLE[2]**, subst. … 1760 (BRISSON, *Ornith*., t. 6, p. 76). Orig. inc. (v. *FEW* t. 20, p. 246b).	absent
238a) nfr. *hibou* (seit 1535, Oliv), … **—** Übertragen. Nfr. *hibou* „homme qui fuit la société" (seit OudC 1640), Chablis id. ; nfr. „cépage cultivé en treilles, en Savoie" (seit Lar 1922). … Ein bret *hibok* „habicht", von dem man *hibou* abgeleitet hat, ist gar nicht belegt (Thurneysen 22 ; s. noch Z 5, 236), sodass, ganz abgesehen von der verschiedenheit der bed., diese auffassung aufgegeben werden muss. Wahrscheinlich handelt es sich um eine nachahmung des rufes des vogels. – Diez 615 ; NyropMedd 8, 2, 1.	**HIBOU**, 1535, *huiboust*, 1530. Paraît être un mot de formation onomatopéique, comme *houhou* du normand, *hourhou* du gascon et d'autres termes analogues. Peu usité.	**HIBOU**, subst. masc. … [XI[e] –XIV[e] s. gl. judéo-fr., v. LEVY *Trésor, s.v. ibou*] ; 1530 *huiboust* (PALSGR., p. 18) ; 1535 [date de l'éd. B] (jouer) *au hybou* (RABELAIS, *Gagantua*, éd. R. Calder, M.A. Screech, p. 137, var. des éd. B. et E.). Orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 238a), peut-être onomatopéique, d'après le cri du hibou : *hou**, *houhou**.	**HIBOU** n. m. apparaît sous la forme *huiboust* (1530), *hybou* (1535, Rabelais), enfin *hibou*. Le mot est probablement d'origine onomatopéique (cf. les variantes dialectales *houbou* en Normandie, *hourou* en Gascogne) ; à rattacher à une base *ou-*, *u-* exprimant le cri du loup et de certains oiseaux notamment des rapaces nocturnes, comme en latin *upupa* « huppe », *ulula* « chat-huant ». ♦ *Hibou*, nom de rapaces nocturnes s'emploie au figuré à partir du XVII[e] s., sous forme de locutions, en parlant de l'aspect (*avoir des yeux de hibou*) ou du comportement de certaines personnes (1640 ***être un vieux, un vrai hibou, faire le hibou***) ou de l'aspect d'un lieu (1690 ; *un nid de hiboux* « une vieille maison inhabitée »).
247a) Nfr. *jubarte* f. „espèce de baleine" (seit 1665, s.	absent	**JUBARTE**, subst. fém. …	**JUBARTE** n. f. est emprunté (1765, Encyclopédie) à l'anglais *jubartes* (1616),

Enc. 1765).		1765 (*Encyclop*. t. 9). Empr. à l'angl. *jubartes* attesté dep. 1616 (*NED*) et qui semble être une des formes transcrivant les diverses altérations, dans le lang. des marins, du fr. *gibbar* (1611, COTGR.) désignant cette baleine à bosse et issu du lat. *gibbus* « bosse » (cf. *FEW* t. 18, p. 76a et t. 4, p. 132b).	qui semble être l'une des formes transcrivant les diverses altérations, dans le langage des marins, du français *gibbar* (1611) désignant cette baleine à bosse. Lui-même provient, par des intermédiaires mal connus, du latin *gibbus* « bosse » (→ gibbeux). ♦ Le mot désigne une grande baleine des mers arctiques, également appelée *baleine à bosse* ou à *bec*.
225a) Nfr. *jacamar* m. „genre de passereaux grimpeurs de l'Amérique tropicale" (seit Brisson). – Präfix *jaca-* in mehreren namen amerikanischer Vögel.	absent	**JACAMAR**, subst. masc. … 1760 (BRISSON, *Ornithologie*, t. 4, pp. 85-86). Prob. empr. au tupi-guarani (*cf.* MARCGRAF, *Historia Naturalis Brasiliae*, 1648, p. 202, cité ds BRISSON, *loc. cit.* et *NED* : *Jacamaciri* Brasiliensibus) ; v. aussi *FEW* t. 21, p. 225 a et MACH., *s.v. jacacail*.	absent
230b) Nfr. *jocasse* f. „litorne" (seit Valm 1768), ang. id. (1767), *jacode* (1767). RIFn 2, 240.	absent	**JOCASSE**, subst. fém. … 1764 (VALM., *s.v. grive*). Mot ang. (d'apr. F. SALERNE, *L'Hist. nat. éclaircie dans une de ses parties, l'ornithologie,* Paris, 1767, p. 168 : En Anjou on la nomme [la grosse Grive] *Jocasse* ou *Jacode*), forme région. de *jacasse** « pie » (cf. aussi *FEW* t. 21, p. 230b).	absent
208a) Nfr. *karité* m. „arbre de beurre, commun dans toute la partie nord-est de la Côte-d'Ivoire" (La Géographie 1922, 275-278. Bb).	absent	**KARITÉ**, subst. masc. … 1907 *beurre de karité* (*Nouv. Lar. ill. Suppl.*). Mot ouolof, lang. africaine.	**KARITÉ** n. m. est l'emprunt (1907) d'un mot ouolof, langue de l'Afrique occidentale (Sénégal). ♦ Le mot désigne un arbre africain dont le bois est utilisé en charpente et dont le fruit contient une amande fournissant une matière grasse comestible. Surtout répandu dans l'expression ***beurre de karité*** (1907) à travers l'usage de cette substance en cosmétologie, il est usuel en français d'Afrique.
176a) nfr. *macre* f. „trapa natans" (1542, Gesn 132 ; seit	absent	**MACRE**, subst. fém. …	absent

Trév 1704, s. v. *tribule*)		1542 (GESNER, *Catalogus plantarum latine graece germanice et gallice*, p. 132 d'apr. *FEW* t. 21, p. 176a). Orig. inc. ; cf. *FEW* t. 21, p. 176a et 176b, note 1.	
208a) Nfr. *marante* f. „plante de l'Amérique tropicale à rhizomes et dont une espèce fournit l'arrow-root" (seit 1703, s. Enc 1765), *maranta* m. Besch 1845 ; *marantacées* f. pl. „famille de plantes dont le type est la *marante*" (AcC 1840 – Lar 1873). – Dazu pg. *maranta ; marantacéas*.	absent	**MARANTA, MARANTE**, subst. masc. inv. … 1703 (PLUMIER, *Nova plantarum Americanarum genera*, p. 16). Du nom du botaniste ital. Bartolomeo *Maranta* (1500-71).	absent
242b) Nfr. *marouette* f. „rallus porzana" (seit 1760, Brisson). – Vgl. fläm *marotte* Schuermans.	absent	**MAROUETTE**, subst. fém. … 1767 (SALERNE, *Hist. nat.*, p. 353). Empr. du prov. *marouetto*, de même sens, proprement « marionnette » (MISTRAL, *s.v. marroto*), dimin. de *Marie* (*marotte**)	absent
242a) Nfr. *maubêche* f. „bécasseau" (seit 1760, Brisson), saint. „alouette de mer". – Vgl. *mauberge*, → barge.	absent	**MAUBÈCHE**, subst. fém. … 1780 ornith. (BUFFON, *Hist. nat. Oiseaux* t. 7, p. 529 : Dans l'ordre des petits oiseaux de rivages, on pourroit placer les **maubèches** après les chevaliers et avant le bécasseau) ; dans la lexicogr. à partir de BOISTE 1800. Mot dial. de la Saintonge (*cf.* MUSSET, *Gloss. pat. et parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, t. 3), var. d'orig. obsc. correspondant à *mauvis** (v. *FEW* t. 16, p. 496b, note 3 qui semble avoir abandonné l'hyp. d'une formation à partir de *mal** et de *bec** proposée par *FEW* t. 1, p. 308b).	absent
216b) Fr. *sanglier miré* „vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans" (seit Th 1564 ; ‚vx' Pair 1885) ; *mire* f. „défense de sanglier" (Cotgr. 1611–Oud 1660) ; „sanglier de 5 ans" (Fur 1690–Besch 1845) ; *contre-miré* adj. „dont les défenses sont totalement recourbées vers les yeux" (‚vieux' Pair 1885).	absent	**MIRÉ,** adj. masc. *CHASSE*. [En parlant d'un sanglier agé] Dont les défenses sont recourbées en dedans. (Dict. XIX^{e} et XX^{e} s.)… 1564 *Senglier miré* (THIERRY). Part. passé adj. de *mirer* au sens de « admirer » ayant pris la valeur de « remarquable, admirable » ou d'apr. le sens de « regarder dans un miroir »,	absent

- Wohl ablt. vom verbum MIRARE.		les défenses étant retournées comme pour se mirer ; ou dér. de *mire* « défense de sanglier » (1575, v. *FEW* t. 6, p. 153b) qui ne serait pas lui-même issu de *miré* et serait formé directement sur *mirer* à cause de l'aspect luisant des défenses usées et aiguisées par les *grès* (v. grès[2]).	
15a) Nfr. *morne* „monticule, montagne distinguée par sa hauteur du reste de la côte" (1717 – Lar 1949, Frézier, Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil p. 76). – Gehört kaum zum npr. *mourre* m. „rocher en forme de mufle, mamelon de montagne".	**MORNE**, Subst. 1717. Mot du créole des Antilles, altération de l'Espagnol *morro* « monticule », survenue peut-être déjà en Galicie, v. **morion**	**MORNE[2]**, subst. masc. … 1640 (BOUTON, *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 dans l'Isle de la Martinique*, p. 30). Mot du créole des Antilles qui s'est répandu ensuite aux créoles de la Réunion, d'Haïti et de la Martinique, d'origine incertaine (cf. *FEW* t. 21, p. 15a). Peut-être issu, par altération, de l'esp. *morro* « monticule, rocher » (1591 ds. COR.-PASC.) qui représente un type **murrum*, du rad. prérom. **murr-*, v. *moraine* et *morion*. Cf. BL.-W.[1-5] et CHAUDENSON, *Le Lex. du parler créole de la Réunion*, t. 1, p. 619.	❷ **MORNE** n. m. attesté en 1640 dans la *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 dans l'Isle de la Martinique*, est un mot originaire des Antilles, étendu par la suite aux créoles de la Réunion, d'Haïti et dont l'étymologie fait défaut. En se fondant sur son sens de « colline, éminence », on a évoqué une altération de l'espagnol *morro* « monticule, rocher » (1591), lequel se rattache à un type °*murrum* contenant le radical préroman °*murr-* « éminence » (→ moraine). ♦ Le mot désigne une petite montagne de forme arrondie, aux Antilles.
179b) nfr. *orvalle* „salvia sclarea" (Ol de Serres ; 1673), *orvale* (seit Ol de Serres), …	**ORVALE**, nom de plante, XIV[e]. Étymologie obscure.	**ORVALE** … *Ca* 1185 (ALEXANDRE DE PARIS, *Alexandre*, IV, 560 *in Elliott Monographs*, 37, p. 333). Orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 179b).	absent
246b) Nfr. *papou* m. (Besch 1845–Lar 1874)	absent	**PAPOU, OUE**, adj. et subst. … **II**. 1845-46 ornith. (BESCH.). … II orig. inc. *cf. FEW* t. 21, p. 246b.	absent
42a) 1.a. Mfr. *perido* m. „pierre précieuse qui est un silicate généralement verdâtre, plus ou moins dur et éclatant, variété de topaze ou de tourmaline" (1353–15. jh., Gdf ; Gay), *peridol* (ang. 1360), *paridos* (InvCh 1379, 765), apr. *peridol* (1502, Pans), nfr. *peridot* (1634, Gdf), *péridot* (Oud 1660–DG).	absent	**PÉRIDOT**, subst. masc. … Mil. XIII[e] s. *peridon* (*Lapidaire des pierres gravées*, 2[e] version ds STUDER-EVANS, p. 294, XLIV, vers 1) – 1416, *Inv. du duc de Berry* ds GAY ; 1353 *perido* (*Inv. de la cath. de Chartes*, p. 104, *ibid.*) ; 1634 *peridot* (*Inv. du Très. de l'ab. de S.-Den.*, Arch. LL 1327 ds	absent

		GDF.) Orig. inc. ; peut-être par métathèse de l'a. fr. *pederos, pederote* déb. XIII^{e} s. (*Lapidaire de Cambridge* ds STUDER-EVANS, p. 199, LXI, vers 1367 : *pedoretés*), empr. au lat. *paederos, -otis* « opale ; améthyste », du gr. παιδέρως, -ωτος « sorte d'opale », comp. de παῖς, παιδός « jeune garçon et ερως, -ωτος « amour », terme att. dans le vocab. de la magie hellénistico-égyptienne, où cette pierre de couleur verte était considérée comme ayant un pouvoir magique (v. H. et R. KAHANE ds. *Rom. Philol*. t. 14, p. 288) ; cf. la forme *perodote* au XI^{e} s. dans un ms. de Mont Cassin de Solinus (*ibid*., p. 289) et le lat. *peritot* 1220 ds DU CANGE, v. aussi GDF.	
165b) Nfr. *pézise* f. „genre de champignons discomycètes" (Boiste 1803 ; Lar 1874). – Aus nlt. *peziza* Dillenius 1719).	absent	**PÉZIZE**, subst. masc. … 1803 *pézise* (BOISTE) ; 1811 *pezize* (WAILLY). Du gr. πέζις « sorte de champignon sans stipe » (*cf*. encore ANDRÉ, s.v. *pezica*).	absent
248a) nfr. *piballe* „jeune anguille" Lar 1949, …	absent	**PIBALE**, subst. fém. … 1554 (*Gulielmi Rondeletii libri de piscibus marinis*, Lugduni, M. Bonhomme, p. 399 : *mare repetunt lampetrae cum suis foetibus, quos Burdegalenses* ***pibales*** *appellant*), cf. 1558 (G. RONDELET, *Hist. entière des poissons*, 1re partie, Lyon, Mace Bonhome, p. 311 : Les lamproies retournent en la mer avec leurs petits que l'on appelle à Bourdeaux **pibales**), très rare ; 1926 (*Lar. mén*.). Terme occitan, relevé en Gascogne et en Guyenne (PALAY ; ALIBERT [Guyenne]), d'orig. obsc., *FEW* t. 21, 1, 248a. Comme le suggèrent PALAY et ALIBERT (v. aussi *FEW* t. 21, 1, p. 348a), un rapprochement est peut-être à faire entre *pibale* et le gasc. *piba* « monter, grimper » les lamproies remontant le cours des rivières pour frayer), lui-même d'orig.	absent

		obscure.	
218a) Ablt. – Fr. *quinaud* m. „singe, marmot, partic. vieux singe fort laid" (Th 1564–Pom 1671) ; „personne laide, difforme dont la figure est grimaçante" (1524–Mon 1636) *quignaud* (1588) ; faire, rendre *quinaud* adj. „honteux, confus d'avoir eu le dessous" (seit 1532, Rab ; ‚vx, burl.' seit Ac 1694), *donner à quinaut* „se moquer" Angot ; *quinaude* f. „femelle du singe ; personne difforme" Cotgr. 1611.	**QUINAUD**, 1532 (Rab.) Étym. obscure.	**QUINAUD, -AUDE**, adj. *Vieilli*. Penaud. Synon. *confus, honteux* … **1.a)** 1522 *un laid quinault* « une personne laide, grimaçante » (J. BOUCHET, *Labyr. de fort.*, f°46 r° ds GDF, *Compl.*) ; **b)** 1523 *quinault* « babouin, singe » (*Sottie des beguins*, 259 ds *Rec. gén. des Sotties*, éd. E. Picot, t. 2, p. 293), att. au sens de „vieux singe ou marmot fort laid" de FUR. 1690 à *Trév*. 1771, FÉR. 1788, sens repris ds BOISTE 1803-34, BESCH. 1845 ; **2.** 1534 *faire, rendre quinault qqn* « rendre quelqu'un honteux, confus d'avoir eu le dessous » (RABELAIS, *Gargantua*, chap. 12, éd. M. A. Screech, p. 92), qualifié de „vieux et burlesque" dep. *Ac*. 1694. Dimin. de *quin* « singe » (1510, JEAN LEMAIRE DE BELGES, *Epistre de l'amant verd* ds *Œuvres*, éd. J. Stecher, t. 3, p. 8), d'orig. inc. v. *FEW* t. 21, 1, p. 218a ; *cf. faire la quine à* « se moquer de quelqu'un (en lui faisant la grimace ou un geste de moquerie avec les doigts) » (att. de 1564, THIERRY à 1660, OUDIN *Fr.-Esp*.), v. aussi *FEW* t. 22 fasc. 140, p. 56 et p. 73.	**QUINAUD, AUDE** adj., d'abord *quinault* (1522), forme longtemps dominante, est probablement le diminutif du moyen français *quin* « singe » (v. 1510), dont l'origine est incertaine : P. Guiraud propose de le rattacher à une variante picarde (en *qui*-) de *chigner* « grimacer » (→ rechigner), mot d'étymologie germanique. À la même époque, on a dit *faire la quine à qqn* pour « se moquer de lui en faisant la grimace ou un geste de moquerie avec les mains » (1564, et jusqu'en 1660). ♦ La notation physique de « laid, grimaçant », dans *un laid quinault* (1522) et dans l'emploi du mot pour « vieux singe » ou « marmot fort laid », dans les dictionnaires de langue de 1690 à la fin du XVIII^{e} s., a disparu, le mot continuant à s'employer jusqu'au XIX^{e} s. au sens psychologique de « penaud, confus » (1534, *faire rendre quinault qqn*). Ce développement témoigne d'une évolution sémantique de « personne qui fait la grimace » à « celle qui suit les quolibets, qui a le dessous ». Ce sens, qualifié de « bas et burlesque » par l'Académie (1694), appartient au XIX^{e} s. à un usage archaïsant, le mot normal étant *penaud*. Il n'est plus en usage.
217b) Nfr. *rat gondin* m. „myopotame ou myocastor, dont le poil est employé dans la chapellerie" (seit 1867), *ratgondin* (seit 1869) ; „fourrure très chaude faite ordinairement avec des peaux de myopotames et autres rongeurs de provenance américaine" Lar 1932 ; …	absent	**RAGONDIN**, subst. masc. *ZOOL.* Mammifère rongeur aquatique de grande taille originaire d'Amérique du Sud, chassé et élevé pour sa fourrure. … **—** *P. méton*. Fourrure de cet animal. … **1.** 1867 *rat gondin* « mammifère rongeur d'Amérique du Sud » (Ch. LABOULAYE, *Dict. des arts et manufactures, Chapeaux* ds LITTRÉ	**RAGONDIN** n. m. (1869), d'abord écrit *rat gondin* (1867, Laboulaye), à côté d'une forme *raconda*, est d'origine obscure. Le mot a été précédé par *raconde* (1846, d'Orbigny, qui le donne comme ancien ; art. *Myopotame*) ; le passage de *raconde* à°*racondin*, *ragondin* (*rat-gondin* par étymologie populaire)

		Suppl. 1877) ; 1869 *ragondin* (*Tarif des douanes*, p. 151, *ibid*.) ; **2.** 1904 « fourrure » (*Nouv. Lar. ill*.). Orig. inconnue.	n'est pas clair. *Raconde* pourrait être apparenté à l'anglais *racoon*, mot d'origine algonquine, qui désigne un autre animal. ♦ Le mot désigne un petit mammifère d'Amérique du Sud (*myocastor coypus*) à la fourrure estimée ; par métonymie, il sert, en concurrence avec d'autres mots, à désigner la fourrure de cet animal et de certains autres rongeurs d'Amérique du Sud (1904).
246a) Mfr. *risse* f. „espèce de canard (?)" (1552, Rab), nfr. „genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des laridés" (seit Lar 1907), *rissa* Lar 1875, sav. *reysse* „harle", *raisse*.	absent	**RISSE**, subst. fém. … 1. 1552 « rouge-gorge » (RABELAIS, *Quatre Livre*, LX, éd. R. Marichal, p. 240, 85) ; 2. 1875 *rissa* « sorte de mouette » (*Lar. 19e*) ; 1904 *risse* (*Nouv. Lar. ill*.). 1 var. de *russe*, nom saint. et poit. du rouge-gorge (v. ROLL. *Flore* t. 2, p. 260 ; BUFFON, *Oiseaux*, t. 5, p. 196 ; BEAUCHET ; G. MUSSET, *Gl. des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*), att. au XVIII[e] s. dans un dicton du ms. de Pons : „La sainte Luce qui grandesit les jours d'un petit pas de *russe*" (G. MUSSET, *loc. cit*.) ; *cf*. aussi les var. centre *rouiche* (JAUB.), Berry *ruiche* (VINCENT, *Sand et Berry*, 1919). Pour *FEW* t. 21, pp. 231b-232a *russe* est d'orig. inc. alors que BEAUCHET propose d'y voir le lat. *russus, ruseus* « roux », à cause de la couleur du plumage de cet oiseau. 2 empr. au lat. sc. mod. *rissa* (1826, STEPHENS ds *NEAVE*).	absent
164a-b) 2. Nfr. *roccella* m. „lichen roccellus" Boiste 1829, f. (seit Moz 1842), *roccelle* (AcC 1836–Lar 1933), *rocelle* (seit Lar 1907). (+ un long commentaire sur les avatars de la chose et des noms)	absent	**ROCELLA**, subst. masc. … 1816 (*Encyclop. méth. Bot., Suppl*. ds *R. Ling. rom*. t. 43, 1979, p. 204). Empr. au lat. sc. *lichen roccella* (1798, LINNÉ *Syst. Veget.*, p. 787) que l'on peut prob. rattacher à *orseille**, v. *FEW* t. 21. p. 164 a-b.	absent

154a) b. Nfr. *salicorne*, „plante qui croît en général au bord de la mer et dont on retire la soude" (seit Cotgr. 1611) ; … Diese formen gehören zu *salicorn* m. „planta de l'especie salsola soda" (seit 1490, AlcM), *celicorn* (1492, AlcM), valenc. *salicor* AlcM, sp. id. ; kat. *salicornia* f. „génere de plantes quenopodiàcies" AlcM. OlSerres führte *salicor* auf ein ar. *salcoran* zurück, das jedoch seit Arnald Steiger (briefl. mitteilung vom 11. 12. 1955) nicht existiert. Zum etymologischen Problem schreibt er : ‚der erste bestandteil *sal-* ist nicht arabisch. Ich sehe vielmehr den gelehrten botanischen benennungsprozess (denn um einem [sic] solchen handelt es sich wohl) so : *sal* (als lehnübersetzung des entsprechenden arabischen wortes *milh* + einen zweiten bestandteil, der in seiner rätselhaftigkeit auf ein arabisches Wort zurückzugehen würde. Nun gibt es unter den arabischen benennungen *milh* (= salz), oder davon abgeleitet *mullāh–mullaih al-qaly* oder *qaly*, also das salz von *qily* (oder vulgärar. *qaly* = *alkali*. Da das *q* auf den folgenden vokal verdunkelnd, velarisierend wirkt, wäre es nicht ausgeschlossen, dass *salicåly* > *salicol* und daraus dissimilatorisch *salicor* entstanden wäre. Die wissenschaftliche benennung hätte daraus ein *salicornia* „geschmiedet".' Corom 4, 122b sieht das problem einfacher ; für ihn, wie auch fûr AlcM, ist *salicorn* eine spätlt. wissenschaftliche bildung von *sal* + *corneu*. S. noch Vox 2, 53-76.	**SALICOR**, nom de plante, 1564 ; aujourd'hui plutôt *salicorne*, d'après *corne*. D'après l'indication d'O. de Serres : *Salicor par les Arabes dit Salcoran*, une origine arabe est probable.	**SALICORNE**, subst. fém. … **a)** 1563 *salicor* subst. masc. « plante qui croît généralement au bord de la mer et dont on retire la soude » (B. PALISSY, *Recepte veritable* ds *Œuvres*, éd. A. France, p. 29) ; **b)** 1611 *salicorne* (*id.* » (COTGR.). Empr. au cat. *salicorn* (att. dep. 1490 ds ALC.-MOLL.), plus prob. issu d'un b. lat. *salicorneum*, comp. de *sal* « sel » et de *corneum* « en forme de corne », que d'orig. ar. Voir COR.-PASC., *s.v. sal* et *FEW* t. 21, p. 154a.	**SALICORNE** n. f. représente une altération (1611) d'après *corne** de *salicor* (1564), qui serait un mot d'origine arabe d'après O. de Serres (« salicor, par les Arabes dit salcoran »). P. Guiraud fait l'hypothèse d'un croisement entre le latin *sal, salis* (→ sel) et *corneus* « de corne » dérivé de *cornu* (→ corne), salicorne étant proprement selon lui une « corne à sel ». ♦ Le mot désigne une plante qui pousse sur les terrains salés du littoral atlantique ou méditerranéen, aussi nommée *christe-marine* (XV^{e} s., *crete marine*).
181b) 1. Mfr. nfr. *salseparille* f. „smilax europaea" (ca. 1570, Paré ; Cotgr. 1611 ; Oud 1660), … 1 geht als terminus der arzneimittellehre zurück auf pg. *salsaparrilha* (für älteres *çarçapar(r)ilha*, ursprüngliche bezeichnung der durch den portugiesischen ostasienhandel eingeführten	**SALSEPAREILLE**, 1570, sous la forme *salseparille* ; Ménage dit *sarzepareille*. Empr. avec francisation d'après l'adj. *pareille*, du pg. *salsaparrilla*, l'esp. *zarzaparrilla*, dont le premier	**SALSEPAREILLE**, subst. fém. … 1575 *salzeparille* (A. THEVET, *Cosmographie universelle*, XXI, 11 ds HUG.) ; 1585 *salse pareille* (N. DU FAIL, *Contes et disc. d'Eutrapel,* éd. J. Assézat, t. 2, p. 45. Empr. au port. *salsaparrilha* (dep. le XVI^{e} s., D. F.	**SALSEPAREILLE** n. f. apparaît (v. 1560, Paré) sous la forme *salseparille* ; on relève chez Ménage (XVII^{e} s.) les variantes *salseperille, sarzepareille*. La forme moderne (1585) représente une francisation, d'après l'adjectif *pareille*, féminin de *pareil**, du portugais

heilpflanze Smilax China L. „Chinawurzel" ; später übertragen auf verschiedene amerikanische smilax-arten, die als sarsaparillwurzel, wichtiges antisyphiliticum, offizinelle verwendung fanden. – 2 geht zurück auf sp. *zarzaparrilla* (kat. *sarsaparrella*), zunächst eine der verschiedenen formen des brombeerstrauches, vor allem Rubus discolor W. ; zusammengesetzte Bildung aus *zarza* + *parilla*, in der pharmakopöe ebenfalls auf die amerikanischen smilax-arten übertragen. – *Zarza* (asp. *sarça*, *çarça*) ist ein vorrömisches Wort unbekannter herkunft (vgl. bask. *sartzi*, *sasi*), das auf der Iberischen Halbinsel einheimisch sein dürfte und dessen mozarabische formen in den andalusisch-arabischen botanikern als *arğa* (Ibn Buklāriš ; Malmonides) und *šars* (Botánico anónimo) aufgeführt werden. Simonet 21, - Corominas 4, 853ff. Die sache ist also aus China, resp. Amerika über Portugal und Spanien nach Frankreich gekommen, das wort ist auf der Pyrenäenhalbinsel alteinheimisch und aus Portugal (1), resp. Spanien (2) ins gallorom. gelangt.	élément *zarza* « ronce » est empr. de l'arabe *scharaç* « plante épineuse », et le deuxième semble être un dim. de *parra* « treille », d'origine prélatine. Les Espagnols ont donné à la *smilax salsaparilla L.*, plante qu'ils ont importée d'Amérique et dont la racine est dépurative, le nom d'une plante indigène, la *smilax aspera* ; l'explication erronée suivant laquelle *parrilla* aurait été tiré de *Parillo*, nom d'un médecin espagnol qui aurait le premier reconnu et utilisé les propriétés dépuratives de la salsepareille d'Amérique, a été répandue par Scaliger.	FERREIRA ds MACH.), lui-même empr., avec altér. due à l'infl. de *salsa* « persil », à l'esp. *zarzaparrilla* « salsepareille » comp. de *zarza* « ronce » et de *parrilla* « treille », dér. dimin. de *parra* « *id.* » *zarza* et *parra* étant d'orig. inc. prob. préromane (v. COR. et *FEW* t. 21, p. 181b et t. 7, p. 662a).	*salsaparilla* ou de l'espagnol *zarzaparrilla*, mot composé de *zarza* « ronce », emprunt à l'arabe *saras* « plante épineuse », et de *parrilla*, qui est peut-être un diminutif de *parra* « treille », d'origine prélatine. Scaliger avait proposé au XVI^e^ s. de tirer *parrilla* du nom de *Parillo*, médecin espagnol qui aurait le premier utilisé les propriétés de cette plante, importée d'Amérique par les Espagnols. ♦ *Salsepareille* est le nom donné à une plante de la famille des Liliacées (nom scientique : *Smilax*), arbuste épineux dont la racine a des vertus dépuratives.
46b) Nfr. *scarieux* adj. „mince, sec au toucher et à demi transparent (t. de bot.)" (seit Bull 1797) ;	absent	**SCARIEUX, -EUSE**, adj. … 1778 (LAMARCK *Flore fr*. t. 1, p. 70). Emprunt au lat. sc. mod. *scariosus* « *id.* » (1778, *ibid.*), à rattacher peut-être au lat. médiév. *scaria* « bouton » (1269 ds DU CANGE), gr. εσχάρα, v. *escarre*[1].	absent
246b) Fr. *souchet* m. „spatula clypeata" (1438 ; seit 1760, Brisson 6, 329) ;	absent	**SOUCHET**[3], subst. masc. … 1438 « sorte d'oiseau » (*Péage de Châteauneuf* ds GDF.) ; 1760 (BRISSON, *Ornith*., t. 6, p. 337). Mot d'orig. obsc. (*FEW* t. 21, p. 246b). Cf. aussi la var. *zoucet* « oiseau d'eau, le petit grèbe » (1555 [éd.], BELON, *Nature des oiseaux*, 3, XXI ds GDF.)	**SOUCHE** … ♦ ❷ **SOUCHET** n. m. (1438, isolément ; puis 1760), d'origine incertaine, dérivé peut-être de *souche*, à cause de la forme très élargie du bec de ce canard migrateur qu'on nomme aussi *canard bec large*, *canard cuiller*.
183a)	absent	**STRAMONIUM**, subst. masc. ;	absent

nfr. *stramonium* m. (1602, Arveiller 463 ; Tourn 1694–Ac 1935), *stramonie* f. (1686, Arveiller 463), *stramoine* (seit Boiste 1803), wallon. *stramône*, Albi … Diese [sic] pflanzenname taucht erstmals in einem kat. text auf, dessen autor 1462 gestorben ist ; er lautet dort *estremoni* AlcM. Erst ca. 100 jahre später findet er sich dann wieder in der latinisierten form *stramonia* in der europäischen botanikerliteratur : 1552 bei Tragus, De stirpium… ; 1554 bei Matthioli, Commentarii ; 1557 bei Dodoens, Histoire des plantes… ; als *stramonium* ist er später in die wissenschaftliche terminologie der botaniker übergegangen. Im sp. ist das wort in der form *astramonio* allerdings schon 1555 belegt (Corom).		**STRAMOINE**, subst. fém. … 1572 *strammonia* subst. fém. (DU PINET, trad. *Commentaires de Mattioli*, p. 396 ds ARV., p. 463 ; trad. du lat. *stramonia*, 1554) ; 1602 *stramonium* subst. masc. (COLIN, *Hist. des Drogues*, trad. du lat. de l'Escluse, p. 475, *ibid.* ; le texte du latin corresp. dans l'éd. de 1593 porte *stramonia*) ; 1686 *stramonie* subst. fém. (DAPPER, *Description de l'Afrique*, trad. du néerl., p. 81, *ibid.*) 1776 *stramoine* subst. fém. (VALM. ds *Fr. mod.* t. 33, p. 231). Du lat. des bot. *stramonia, stramonium* d'orig. inc. (*FEW* t. 21, p. 183a-b). Le n. de cette plante apparaît pour la 1re fois dans un texte cat. dont l'aut. est mort en 1462, sous la forme *estremoni* (Alc.-Moll., *s.v. estramoni*). Il est ensuite att. sous la forme lat. *stramonia* chez TRAGUS, *De stirpium* … (1552), chez Matthioli, *Commentarii*, p. 476 (1554), chez DODOENS, *Hist. des plantes*, p. 299 (1557). *Stramonium* semble s'imposer assez vite : il est préféré par Colin (1602).	
244b) 1. Fr. *tadorne* f. „genre de canard de grande taille, anas tadorna" (1465–Lar 1875, auch Belon 173), m. (Oud 1660 ; seit Baudr 1834), … 2. Nfr. *tardone* f. (Trév 1721–Lar 1875), *tardonne* (Enc 1765–Besch 1845), *tardorne* (Boiste 1829–Baudr 1834), *tadone* (Moz 1812–1842) … Wenn die formen unter 2 die ursprünglichen wären, könnte man an eine ablt. von TARDUS denken. 1 wäre dann daraus durch metathese des –*r*- entstanden. Doch deutet nichts im leben des vogels darauf hin, dass er, sei es durch spätes brüten oder durch besonders langsame bewegungen u.ä., anlass zu einer solchen benennung gegeben hätte. Die einzige von den	absent	**TADORNE**, subst. masc. … 1465 *tadorne* (*Mémoires de Jean de Haynin* ds CHAMPOLLION-FIGEAC, *Doc. hist. inéd.*, t. 3, p. 487 [d'apr. le ms. de la bibl. Laurentienne de Florence, n° CLXXXII, du XVIe s.] : une grande **tadorne** d'argent [sur l'étendard du sire de Fiennes] ; mais dans l'éd. D.D. Brouwers, t. 1, p. 61 [d'apr. le ms. Bruxelles II, 2545, autographe de l'aut.] : une grande **taloche** d'argent) ; 1534 *tadourne* (RABELAIS, *Gargantua*, chap. XXXV, éd. R. Calder, p. 216) ; 1555 *tadorne* (BELON, *Hist. de la nature des Oyseaux*, 3e l., chap. XVII, p. 172 : la **Tadorne** est oyseau moult resemblant à un Cane). Orig. inc. (*FEW* t. 21, pp. 244-	**TADORNE** n. m., d'abord attesté au féminin (1465), aussi *tadourne* (Rabelais), masculin depuis le XVIIe s. (attesté 1660), est d'origine incertaine, peut-être (selon Wartburg) résultat d'une métathèse sur un dérivé du latin *tardus* (une forme *tardone* est attestée, mais tardive, 1721). Le latin zoologique *tadorna* (*anas tadorna*, Linné) est moderne. ♦ Le mot désigne un canard migrateur de grande taille.

lebensgewohnhieten des vogels, soweit darüber bei Brehms berichtet wird, ist die tatsache, dass sie nach vollendeter brutzeit ihre jungen an die nächste Stelle des meeres führt, aber manchmal auf dieser Reise einige tage auf den am weg liegenden süssen gewässern verweilt. Doch zeigt sich diese eigenheit nur während so kurzer Zeit, dass sie kaum der anlass zur prägung eines namens werden konnte. Es ist daher wahrscheinlicher, dass 1 das ursprüngliche und 2 daraus entstanden ist durch eine jener unmotivierten volksetymologischen anlehnungen. Die Corom 4, 926 b vorgeschlagene annahme einer Entlehnung aus Santander *tajorna* „turmfalke", *tadorna*, ist schon aus lautlichen gründen, aber auch weil die französischen Formen älter und dichter belegt sind als Corom annimmt, nicht wahrscheinlich.		245).	
218a) Nfr. *toque* f. „espèce de singe du gendre macaque" (AcC 1842–1876).	**TOQUE**, 1462. Empr. de l'esp. *toca*, *id*., dont l'étymologie est incertaine. … (il semble s'agir d'un autre toque)	**TOQUE**, subst. fém. … **II.** 1819 zool. (*Nouv. dict. d'hist. nat*. ds QUEM. DDL t. 22). II est d'orig. inc. (cf. *FEW* t. 21, p. 218a).	absent
14a) Nfr. „plaine d'une vallée" 1606	**VARENNE**, v. **garenne**. **GARENNE**, XIII^{e}. Lat. médiéval *warenna* ; le sens du mot au moyen âge : « lieu réservé par le seigneur pour la chasse ou la pêche » fait penser au verbe *garir* (v. **guérir**) ; mais la forme en est obscure. Aussi **varenne**, surtout dans les noms de lieu.	**VARENNE**, subst. fém. … Autre forme de *garenne** Att. comme n. de lieu dès le VIe s. (*Varenna monasterium* [Nièvre] ds *DEAF*, col. 248).	forme et sens particulier sont absents

Le TLF face au FEW et Bloch-Wartburg

On notera en premier lieu le grand avantage du TLF au niveau du nombre d'entrées : les nomenclatures du Bloch-Wartburg et du Robert Historique sont nettement plus sélectives que celle du TLF, bien que ce dernier n'ait encore retenu qu'une toute petite partie du vocabulaire figurant dans le FEW. Des 60 mots présentés dans le TLF, 45 (c'est-à-dire 75%) ne sont pas traités dans le Bloch-Wartburg.[1] Le TLF constituait par conséquent souvent la première occasion pour un public moins spécialisé de trouver des renseignements actuels sur l'histoire d'un mot et les hypothèses étymologiques. La nomenclature du Robert Historique[2] ressemble fortement à celle du Bloch-Wartburg. Une bonne partie des mots ne sont pris en compte ni dans l'un, ni dans l'autre. Le TLF reste donc jusqu'à aujourd'hui le seul instrument facilement accessible à proposer des informations d'ordre diachronique sur un vocabulaire un peu moins commun.

B / W	TLF	RobHist
15	60	21

En ce qui concerne les références, le TLF est de loin le plus exact. Il signale presque systématiquement la référence jusque dans les moindres détails : le tome, la page, l'année de l'édition utilisée. Cela se constate notamment dans les articles *péridot, morne, ergot, gousse d'ail, gourgane, gesse, gerzeau, salicorne, galéga, orvale* etc. Le parcours de la forme dans les écrits préservés devient de la sorte compréhensible et facilement accessible à tout lecteur. On remarquera surtout que l'équipe du TLF ne se contente que rarement de signaler l'apparition d'un mot d'après un dictionnaire, mais fournit presque systématiquement des attestations dans des textes non-lexicographiques.

Presque la moitié des notices examinées proposent des matériaux et raisonnements nouveaux.[3] Il s'agit parfois de nouvelles hypothèses que les rédacteurs ont repérées et retenues de publications récentes (*péridot, ergot, pézize, galéga, jacamar, marouette, gorfou*). A d'autres occasions, ils avancent des solutions pour des étymologies auparavant inconnues,

[1] Cela inclut l'absence de composés ou des sens en question. Voir aussi Wartburg (discussion), in : Imbs 1961 238 : « …, en ce qui concerne le choix des mots, ce choix a été conclu entre Bloch et moi de la façon suivante : nous sommes convenus de prendre seulement les mots qui sont d'un usage courant ; nous avons exclu les mots qui, quoique connus de la plupart des personnes, ne sont pas d'un usage très courant, de sorte que, des absences, vous pouvez en remarquer beaucoup ».
[2] Plus de 60% des mots figurant dans le TLF n'y apparaissent pas.
[3] Les indications quantitatives sont évidemment approximatives, parce que l'interprétation peut différer. Il y a notamment beaucoup de cas limites entre une idée novatrice et une nouvelle étymologie établie.

avec très souvent des attestations ou d'autres arguments à l'appui. Par exemple s.vv. *scarieux, varenne, karité, marante, jubarte*.

FEW	TLF
208a) Nfr. *karité* m. „arbre de beurre, commun dans toute la partie nord-est de la Côte-d'Ivoire" (La Géographie 1922, 275-278. Bb).	**KARITÉ**, subst. masc. … 1907 *beurre de karité* (*Nouv. Lar. ill. Suppl.*). Mot ouolof, lang. africaine.
208a) Nfr. *marante* f. „plante de l'Amérique tropicale à rhizomes et dont une espèce fournit l'arrow-root" (seit 1703, s. Enc 1765), *maranta* m. Besch 1845 ; *marantacées* f. pl. „famille de plantes dont le type est la *marante*" (AcC 1840 – Lar 1873). – Dazu pg. *maranta ; marantacéas*.	**MARANTA, MARANTE**, subst. masc. inv. … 1703 (PLUMIER, *Nova plantarum Americanarum genera*, p. 16). Du nom du botaniste ital. Bartolomeo *Maranta* (1500-71).

La volonté de multiplier et d'avancer les attestations n'est pas un but en soi. Elle est en fait la meilleure manière d'aboutir à de nouvelles étymologies. Comme j'ai eu l'occasion de le constater précédemment,[4] le groupe étymologie et histoire effectue un grand progrès en matière de premières attestations. L'étude du présent corpus confirme le constat. Une multitude d'attestations sont antidatées

	FEW	TLF
scarieux	1797	1778
morne	1717	1640
gousse d'ail	1606	XIII^{e} s.
rocella	1829	1816
coprin	1826	1820
galéga	1694	1561
orvalle	1673	1185
karité	1922	1907
quinaud	1524	1522
chastre	1866	1850
grylle	1829	1760
pibale	1949	1554

Quelques unes ont dû être postdatées :

	FEW	TLF
maubêche	1760	1780
marouette	1760	1780
grémille	1777	1788

[4] Voir les passages consacrés aux datations dans les confrontations initiales.

Dans les premiers volumes notamment, le TLF se permet fréquemment de citer des hypothèses précédemment proposées. Il discute par la suite les points forts et les points faibles, et les écarte le cas échéant (*bourde, cenelle, gousse d'ail, avocette, aralia*).

Très souvent les rédacteurs du TLF présentent les matériaux de façon relativement didactique, de sorte que le parcours d'un mot se comprenne aisément. D'ordinaire, les explications dans le TLF sont plus verbales que celles figurant dans le FEW. On citera en guise d'illustration *cenelle, gousse d'ail, rocella, salsepareille, stramonium* et *gringotter*. On constate pourtant certaines exceptions à cette règle. A l'article *avocette*, la prolixité nuit fortement à la qualité de la notice, au point qu'elle devient difficile à comprendre.

Dans certaines notices, les traces d'un travail philologique soigneux et poussé sont évidentes. On se bornera à n'en citer qu'un seul exemple : à l'article *tadorne*, le rédacteur met le doigt sur une contradiction entre deux manuscrits du même texte, contenant deux formes différentes du mot.

TADORNE, subst. masc.
…
1465 *tadorne* (*Mémoires de Jean de Haynin* ds CHAMPOLLION-FIGEAC, *Doc. hist. inéd*., t. 3, p. 487 [d'apr. le ms. de la bibl. Laurentienne de Florence, n° CLXXXII, du XVI^{e} s.] : une grande **tadorne** d'argent [sur l'étendard du sire de Fiennes] ; mais dans l'éd. D.D. Brouwers, t. 1, p. 61 [d'apr. le ms. Bruxelles II, 2545, autographe de l'aut.] : une grande **taloche** d'argent)

Il semble très évident que dans beaucoup de notices historiques, le FEW ait visiblement fourni la base - fait légitime et aucunement critiquable.[5] Les rédacteurs parviennent régulièrement à résumer les informations contenues dans le FEW de manière à pouvoir les communiquer à un public moins spécialisé. En se limitant aux grandes lignes de l'évolution linguistique, ils « démocratisent » donc une grande partie des données du FEW. Cela se voit notamment dans les articles *aralia, aucuba, quinaud, gringotter, jocasse, chastre, pibale et grémille*. On trouve pourtant aussi quelques notices dans lesquelles le TLF se contente de reprendre les propos du FEW sans beaucoup d'aménagements : *flouve, achit, draine / drenne, souchet, papou*.

Le corpus contient plusieurs cas qui semblent selon le TLF être des onomatopées (*boubouler, caracouler* et *grisoller*). Wartburg n'avait pas pensé à une possible origine onomatopéique. L'*index des étymons onomatopéiques* proposé par Büchi 1996 :392-393

[5] Dans la mesure où la dette contractée envers ce prédécesseur est exposée dans la préface (Imbs 1972 :XXI). Il est d'ailleurs très souvent cité dans les notices.

contient 304 lemmes et montre par là que le FEW connaît bel et bien un grand nombre d'étymons qu'il qualifie d'onomatopées. D'autre part, la confrontation des lettres A et B du TLF au FEW confirme que le FEW ignore effectivement plusieurs formations d'origine onomatopéiques, surtout des interjections (*ahou, ahouahou, interj., aïe, ahi, interj., bah, interj., bave, subst. fém., bé, interj., be-bop, subst. masc., brr, interj*.). D'autres formations du même type sont répertoriées, toutefois sans indiquer l'origine onomatopéique que suggère le TLF (*baba*[2]*, subst. masc*. « *Baba* est en ce dernier sens un mot slave, onomat. du lang. enfantin », ainsi que *Bredi-breda, loc. adv.* « Onomat. burlesque exprimant la précipitation et ayant pour base le latin *brittus* »). Bref, l'onomatopée est une hypothèse que Wartburg ne prend pas très souvent en considération, du moins pas explicitement. Les rédacteurs du TLF sont beaucoup plus conscients de l'onomatopée comme ressource linguistique. On pourrait penser que les recherches en matière d'onomatopée auraient beaucoup avancé entre la publication des deux ouvrages, de façon à sensibiliser les linguistes vis-à-vis de ce problème. Un regard sur la bibliographie incluse dans le *Dictionnaire des onomatopées*[6] montre cependant le contraire : curieusement, il n'y a guère d'études du phénomène « onomatopée » datant des années 1960 ou 1970.

Une évolution analogue s'observe dans le domaine de l'onomastique. Est-ce dû au hasard si trois étymologies (*varenne, marante* et *marouette*) – incertaines selon Wartburg – se révèlent dans les colonnes du TLF comme dérivées d'un nom propre ? Probablement pas. En règle générale, le FEW ne prête que très peu d'attention aux noms propres.[7] On pourrait alors imaginer que les hypothèses dé-onomastiques ne sont pas non plus très souvent envisagées.

On peut donc résumer en disant que la rédaction de la rubrique diachronique du TLF constitue un grand pas en avant. Il s'agit tout d'abord d'une synthèse inégalée : le TLF est le premier répertoire alphabétique donnant un accès facile à l'histoire d'un nombre énorme de mots. Les données sont généralement présentées de façon très compréhensible, grâce, entre autres, aux références non seulement exactes, mais aussi très développées. La notice historique vulgarise donc le contenu du FEW. Elle l'actualise et l'enrichit en outre au point de se faire apprécier même au sein d'un public de spécialistes, rendant ces derniers heureux d'y trouver énormément d'indices, d'hypothèses et d'étymologies nouvelles, ainsi que nombre de

[6] Enckell/Rézeau 2003 :507-568, notamment à partir de 567.
[7] Voir aussi Büchi 1996 :94, déjà cité plus haut : « il ne s'intéresse que de façon périphérique à ce qui n'est pas purement lexical : […] les noms propres… ».

renseignements tout à fait à la hauteur de la recherche. Les progrès en matière d'attestations sont souvent impressionnants.[8]

Le TLF et le Robert Historique

J'avais expliqué au départ que la confrontation du TLF au Robert Historique devait servir d'ultime confirmation de la qualité du TLF. Il s'avère effectivement qu'en matière de datations, l'ouvrage d'Alain Rey n'est guère en mesure de devancer le TLF. La présentation du Robert Historique est certainement plus agréable que celle du Trésor, mais le contenu ne saurait satisfaire le spécialiste : il y manque par exemple les références des dates.

Il est frappant de constater les ressemblances existant entre les contenus des articles. Principalement entre les lettres G et R, on remarque d'étranges convergences dans les propos. L'équipe d'Alain Rey réserve volontairement une mention pour certains ouvrages, mais ne cite pratiquement jamais le TLF et rarement le Bloch-Wartburg ou le FEW : dans sa première partie, l'article *gesse* du Robert Historique suit de très près le TLF, sans le citer toutefois. Lorsqu'il rajoute une phrase de Guiraud, celui-ci est cité explicitement. A l'article *gerzeau*, le rédacteur de la maison Robert cite explicitement le Bloch-Wartburg pour le rapprochement entre les formes *gerzeau* et *garderie*, bien que l'information fournie soit plus proche des propos figurant dans le TLF, que l'on n'évoque pas. Cela se voit notamment lorsqu'on considère les dates et leur place.

Que l'étymologie proposée pour *karité* soit la même que celle que l'on trouve dans le TLF n'étonne guère. Il est plus surprenant de constater que le deuxième paragraphe (des informations relatives à l'objet désigné) est un plagiat parfait de la rubrique synchronique du TLF.

TLF	Robert Historique
KARITÉ, subst. masc. *BOT.* Arbre d'Afrique de la famille des Sapotacées, dont le bois est utilisé en charpente, et dont le fruit contient une amande fournissant une matière grasse comestible. … 1907 *beurre de karité* (*Nouv. Lar. ill. Suppl.*). Mot ouolof, lang. africaine.	**KARITÉ** n. m. est l'emprunt (1907) d'un mot ouolof, langue de l'Afrique occidentale (Sénégal). ♦ Le mot désigne un arbre africain dont le bois est utilisé en charpente et dont le fruit contient une amande fournissant une matière grasse comestible. Surtout répandu dans l'expression ***beurre de karité*** (1907) à travers l'usage de cette substance en cosmétologie, il est usuel en français d'Afrique.

[8] Les explications figurant dans le « Projet de Dictionnaire Historique et Etymologique du Français » [Archives Nancy] montrent que les collaborateurs étaient tout à fait conscients de leurs apports à la recherche.

A l'article *quinaud,* l'équipe du TLF avait proposé une attestation de 1522. On retrouve cette même date dans le Robert Historique, toutefois sans référence. Qu'on veuille bien maintenant comparer les notices formulées à propos de *jubarte*. On ne pourrait guère rester plus proche du texte du TLF :

TLF	Robert Historique
JUBARTE, subst. fém. … 1765 (*Encyclop*. t. 9). Empr. à l'angl. *jubartes* attesté dep. 1616 (*NED*) et qui semble être une des formes transcrivant les diverses altérations, dans le lang. des marins, du fr. *gibbar* (1611, COTGR.) désignant cette baleine à bosse et issu du lat. *gibbus* « bosse » (cf. *FEW* t. 18, p. 76a et t. 4, p. 132b).	**JUBARTE** n. f. est emprunté (1765, Encyclopédie) à l'anglais *jubartes* (1616), qui semble être l'une des formes transcrivant les diverses altérations, dans le langage des marins, du français *gibbar* (1611) désignant cette baleine à bosse. Lui-même provient, par des intermédiaires mal connus, du latin *gibbus* « bosse » (→ gibbeux).

Enfin, la présentation de *gousse d'ail* dans le Robert trahit clairement sa stratégie d'exploiter le TLF au maximum. En le recopiant, il en reprend aussi les fautes. L'équipe du TLF avait signalé des créations analogues dans d'autres langues romanes, notamment en roumain : *căţel de usturoi*, qu'elle présente comme *câţel de usturoiu*. Et le Robert Historique de suivre aveuglement en rajoutant à ces deux erreurs une faute supplémentaire qui témoigne d'une incompréhension totale de la matière - en l'occurrence le roumain. De cette façon, on arrive à *câtel de usturoiu* – ce qui est bien loin de la forme originale.

Le cas de *căţel de usturoi* m'amène à ouvrir une parenthèse, parce qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. L'ensemble des rubriques Étymol[ogie] et Hist[oire] du TLF propose 75 mots ou expressions roumains. A l'intérieur de ces exposés, les rédacteurs commettent 22 fautes d'orthographe (*abatie,*[9] *addomen,*[10] *abductiune,*[11] *aberatie,*[12] *ablatiune,*[13] *abnegacion,*[14] *abundentà,*[15] *aborìgen,*[16] *baŭna,*[17] *absorptié,*[18] *abstener,*[19] *intortochia,*[20] *zvinta,*[21] *câţel de*

[9] Dans le TLF, s.v. *abbaye*, mais DEX 98 : *abaţie*.
[10] Dans le TLF, s.v. *abdomen*, mais DEX 98 : *abdomen*.
[11] Dans le TLF, s.v. *abduction*. Ne figure pas dans le DEX. Tiktin mentionne dans le RDW s.v. *abducţie* « veralt. *-ţiu´ne*. **ET**. frz. *abduction* ».
[12] Dans le TLF, s.v. *aberration*. DEX 98 : *aberaţie*. RDW s.v. *abducţie* « veralt. *-ţiu´ne*. – **ET**. frz. *aberration* ».
[13] Dans le TLF, s.v. *ablation*, mais DEX 98 *ablaţiune*.
[14] Dans le TLF, s.v. *abnégation*. DEX 98 : *abnegaţie*. RDW s.v. *abnegaţie* « veralt. *–ţiune*. **–ET**. frz. *abnégation* ».
[15] Dans le TLF, s.v. *abondance*. DEX 98 : *abundenţă*. RDW s.v. *abundenţă* « (+) *abundanţă, abondanţă* ». DLR s.v. *abundanţă* : « După fran. şi : *abondánţă* şi, printr'o greşită analogie, *abondénţă*, chiar şi *abundénţă* ».
[16] Dans le TLF, s.v. *aborigène*. DEX 98 : *aborigen, -ă*.
[17] Dans le TLF, s.v. *aboyer*, mais DEX 98 : *băuni, băun*. Terminaison en *–a* déjà dans les dictionnaires étymologiques précédents : FEW 1 300a s.v. *baubulare* « bellen » « vgl. Siebenbürgen *băunà* „heulen" Puşcariu Z 33, 232 », ainsi que REW p. 86 1001 s.v. *baubŭlāre* « bellen » « Siebenb. *băuna* „heulen" Puşcariu, Zs. 33, 232 ».
[18] Dans le TLF, s.v. *absorption*. DEX 98 : *absorpţie*. RDW s.v. *absopţie* : « veralt. *–ţiune* ».
[19] Inexistant dans l'ensemble des dictionnaires consultés.
[20] Dans le TLF, s.v. *entortiller*, mais DEX 98 : *întortochea*. Dans les dictionnaires précédents, son initial unanimement *î-*, terminaison *–ia*. FEW 4 771a s.v. **întŏrtĭliare* "wickeln" « Rum. *întortochia* „verdrehen" ist

usturoiu,[22] *maciuca,*[23] *ameninta,*[24] *mîno,*[25] *pęste,*[26] *rapi,*[27] *selbatic,*[28] *sarica,*[29] *taun,*[30]) et quelques autres erreurs.

A l'article *lui*[1]*, leur*[1]*, pron. pers*. par exemple, le rédacteur du TLF propose un pronom roumain *li*, qui n'existe pas à mon avis dans la langue roumaine contemporaine. Dans la rubrique étymologique de l'entrée *sous*, le rédacteur mentionne un correspondant roumain *su*, dont on ne trouve pas de traces dans les dictionnaires du roumain standard. Il s'agit en fait d'une variante aroumaine[31] que le FEW[32] avait reprise en se contentant de signaler cette forme comme *rum*[*änisch*].

La plupart des mots roumains sont d'ailleurs proposés comme correspondants romans. Ils figurent alors en début de la rubrique Étymol[ogie] et Hist[oire], et on imagine que leur fonction consiste à corroborer l'hypothèse d'un étymon latin proposé. Dans le cas de nombreux correspondants roumains, il ne s'agit cependant pas de mots héréditaires du latin, mais

---

mit einem suffix gebildet, das in keiner anderen sprache wiederkehrt », ainsi que REW p. 368a 4505 s.v. **intŏtīcŭlāre* „ringeln", „wickeln" « Frz. *entotiller*, sp. *entortijar*. – Mit Suff. W. : rum. *întortochia*, … Puşcariu ».

[21] Dans le TLF, s.v. *éventer*. DEX 98 : *zvânta*, DEX 75 : *zvînta*.

[22] Dans le TLF, s.v. *gousse*. DEX 98 : s.v. *căţel* et s.v. *usturoi*.

[23] Dans le TLF, s.v. *massue* « dial. roum. parlé en Istrie […] *maciuca* « masse, massue » », mais DEX 98 *măciucă*.

[24] Dans le TLF, s.v. *menacer*, mais DEX 98 *amenińţa*. S.v. *amenińţa*, le RDW présente de nombreuses variantes : « *amerińţa, amelińţa, ameliţa, merińţa, …* », mais pas *ameninta*.

[25] Dans le TLF, s.v. *mener*. DEX 98 : *mâna*, DEX 75 : *mîna*. Dans les dictionnaires précédents, la forme figurait pourtant correctement. FEW 6,2 111b s.v. *mĭnare* "antreiben" : « In dieser bed. lebt es weiter im rum. *mîna* „vieh treiben" », ainsi que REW p. 458a 5585 s.v. *mĭnāre* „drohen", „Vieh treiben". Rum. *mîna* „Vieh treiben" ».

[26] Dans le TLF, s.v. *poisson*, mais DEX 98 *peşte*. FEW 8 586a s.v. *pĭscis* "fisch" et REW p. 542a 6532 s.v. *pĭscis* l'avaient pourtant cité correctement.

[27] Dans le TLF, s.v. *ravir*, mais DEX 98 *răpi*.

[28] Dans le TLF, s.v. *sauvage*, mais DEX 98 *sălbatic*. La forme était citée correctement dans EWRS p.134 1497 s.v. *sălbatec* et REW p. 653b 7922 s.v. *sĭlvatĭcus* « 2. Rum. *sălbatic* ». La confusion existe depuis FEW 11 620b s.v. *sĭlvaticus* 620b « Lt. SĬLVATICUS „zum walde gehörig, in der wildnis lebend oder wachsend, wild wachsend, wild" lebt nur weiter in rum. *selbatic* Kr Jber 7, 89 ». En dépouillant le passage « Da neben *sălbatec* auch *selbatic* (Gr. Wal. auch Kronstädter Gegend) existiert, durfte D. kein *salvaticus* fürs Rumänische annehmen, … » dans Weigand 1902 :89, le rédacteur du FEW a retenu la forme marquée diatopiquement et non pas celle qui appartient à la langue standard.

[29] Dans le TLF, s.v. *serge*, mais DEX 98 : *sarică*. Dans FEW 11 513a s.v. *sērĭca* "seidener Stoff" « Auf einer Form mit *–á-* beruhen rum. *sarică* „hirtenmantel mit wollzotten" ».

[30] Dans le TLF, s.v. *taon*, mais DEX 98 *tăun*. Déjà correctement cité dans FEW 13,1 6a s.v. *tăbănus* "bremse", « Ebenso weist auch rum. *tăún* auf eine bereits lt. bildung » et REW p. 701a 8507 s.v. *tabānus* „Bremse", « 2 . **tafānus**. 1. Rum. *tăun* ».

[31] EWRS p. 154 1668 s.v. *subt* « (richtiger *supt*, vor konsonantischem Anlaut *sub, sup*) präp. [ar. *su, sum, sun*, mgl. *sup*] „unter, unten, unterhalb" < SŬBTUS : […]. Ob daco-rum. (dial.), ar. mgl. ir. *su* „unter, unten, unterhalb" auf SŬB : […] zurückgeht oder ob es sich aus *sub, sup* vor Kons. entwickelt hat (vgl. *supat* sm. „das unter dem Bett befindliche", *supărete* sm. Conv. lit. XX, 1018 „Schwelle (prispă)"), ist nicht zu entscheiden ; ersteres ist wahrscheinlih zum mindesten fürs Ir., dem ein *sub(t), sup(t)* fehlt ».

[32] FEW 12 373b s.v. *sŭbtus* "unten" « Zur präp. SŬB „unter" hat das lt. ein adverb SŬBTUS „unten" gebildet, das schon seit Plautus belegt ist, s. Stolz-Leumann 299f. Bei Vitruv und dann besonders seit der Itala und der Vulgata wird dieses auch als präposition gebraucht und tritt mit SŬB in konkurrenz. Dieses lebt nur weiter in rum. *su* (neben *supt*) […]. Sonst hat sich SŬPTUS durchgesetzt, soweit es nicht durch weitere Neuerungen […] verdrängt worden ist. Daher rum. supt, … ».

d'emprunts récents au français ou à d'autres langues latines. Par exemple : s.v. *abbaye* : *abaţie* (DEX 98 : « Din it. **ab(b)azia** »), s.v. *abduction* : *abducţie* (DEX 98 « Din fr. **abduction** »), s.v. *abnégation* : *abnegaţie* (DEX 98 : « Din fr. **abnégation** »), s.v. *aborigène* : *aborigen, -ă* (DEX 98 : « Din fr. **aborigène** »), s.v. *absentéisme* : *absenteism* (DEX 98 « Din fr. **absentéisme** »), s.v. *aboulie* : *abulie* (DEX 98 « Din fr. **aboulie** »), etc. Dans ces cas, il est à mon avis incorrect de les citer à cet endroit (de façon à les suggérer comme preuves de l'étymologie).

Ces remarques montrent à l'évidence que l'équipe diachronique du TLF ne comptait parmi elle aucun linguiste spécialisé en philologie roumaine. Les mots et expressions roumains cités dans le TLF constituent par conséquent un important corpus d'erreurs. C'est ce type de constellation qui permet le plus solidement de prouver les interdépendances entre différents textes. Il s'avère finalement que de *A* à *D,* les rédacteurs du Robert Historique ne reprennent aucun des correspondants roumains proposés dans le TLF. C'est à partir de la lettre *E* qu'on retrouve de temps à autre les mêmes formes dans l'ouvrage signé Alain Rey que dans le TLF. Les quatre convergences qu'on constate en dehors du cas de *căţel de usturoi* déjà mentionné ci-dessus, s'avèrent à chaque fois totales : RobHist 1 1253a présente s.v. *entortiller* le même *intortochia* qu'on avait déjà admiré dans le TLF. Dans RobHist 2 2190b, on retrouve s.v. *menace,* le *ameninta* proposé par l'équipe TLF. *Mîno,* figurant dans RobHist 2 2192b s.v. *mener,* a la même orthographe erronée que dans le Trésor, et à *peşte,* cité dans RobHist 2 2820a s.v. *poisson,* il manque la cédille en dessous du *s,* comme dans le Trésor. A partir de la lettre *S*, l'équipe d'Alain Rey cesse tout à coup de mentionner les correspondants romans et il n'y a plus de ressemblances étranges entre les deux ouvrages.

En conclusion, on pourrait éventuellement penser que l'équipe Robert considère les informations figurant dans le TLF comme un savoir acquis depuis des lustres, qui ne serait plus lié à un certain nom ou ouvrage. Le fait que ces exemples se retrouvent toutefois au milieu du XX^{e} siècle dans un recueil d'étymologies inconnues ou incertaines amène à écarter cette hypothèse. Si les rédacteurs du Robert Historique sont naturellement arrivés aux mêmes étymologies (par exemple en utilisant les mêmes fonds), les ressemblances auraient dû se poursuivre au-delà de la lettre S, parue en 1992, année de parution du Robert Historique et de l'avant dernier tome du TLF. Ceci n'est pourtant pas le cas, comme le montrent les exemples de *salicorne*, de *salsepareille*, de *tadorne* ou de *souchet.* Hormis ces légères dissemblances de fin, une autre exception mérite d'être rapidement évoquée. Les différences constatées pour *avocette* et *canneberge* montrent que les notices des premiers volumes du TLF n'étaient pas

encore très convaincantes.[33] Les propos de ces travaux initiaux n'ont pas tous été repris par la suite.

Finalement, on ne peut donc qu'arriver aux mêmes conclusions que les responsables du TLF : le Robert Historique est en large part un plagiat d'œuvres antérieures comme le FEW, le Bloch-Wartburg et surtout le TLF.[34] Considérons cependant l'aspect positif de la question. Son manque d'originalité est à mon avis un indice de la qualité d'ouvrages comme le TLF. Il n'était certainement pas évident de les devancer, mais à défaut, on aurait au moins pu les citer.

Pour finir, je fais remarquer que les « diachroniciens » de Nancy avaient eu l'idée de préparer et de publier un *Dictionnaire étymologique et historique du français*, dès que la rédaction du TLF aurait été achevée.[35] En 1988, ce projet est écarté : « A vrai dire, […] il semble tout indiqué que, dans un premier temps au moins, les étymologistes de l'Institut collaborent à l'élaboration des données étymologiques et historiques du *Supplément*, et des dictionnaires historiques. Ultérieurement, l'INaLF pourrait effectivement ajouter à ses objectifs la réalisation d'un *Dictionnaire historique* et d'une *Histoire de la langue française* ».[36] Même lorsqu'un an plus tard, Gallimard encourage la création de produits « dérivés » à partir du TLF, notamment un « dictionnaire d'histoire et d'étymologie »,[37] cette entreprise n'est toujours pas lancée. Il est étonnant de voir que la direction du laboratoire soutenait énormément de projets, mais pas celui-ci, qui répondait pourtant aux besoins d'un large public. A mon avis, ce projet avait le « handicap » d'être proposé par un chargé de recherche à l'INaLF, qui faisait néanmoins un excellent travail, et non par un professeur décoré de titres et d'honneurs universitaires. C'est ainsi qu'Alain Rey a comblé une lacune

[33] Le rapport d'activité de Monsieur Gilles Roques, fait à Nancy, le 12.12. 1983 [dossier INaLF G 870120 art. 1] montre que cela était évident pour un lecteur averti : « L'histoire de la langue et l'étymologie y étaient considérées comme des sortes de chambres d'enregistrement, les rédacteurs se bornant à compiler au hasard ce qu'ils pouvaient tirer d'ouvrages hétéroclites, utilisés pratiquement sans esprit critique. Il m'a été facile de comprendre qu'il fallait rabattre les ambitions insensées de gens ignorants les plus élémentaires bases de la discipline dont ils étaient censés enregistrer les acquis… ».

[34] Voir aussi le verdict de Roques 1993 :236 : « Le Dictionnaire d'A. Rey […] s'est très largement inspiré du TLF, souvent même mot à mot » et Quemada 1998 :470 : « Sans en avoir fait un argument de promotion, le TLF des XIX^{e} et XX^{e} s. propose ainsi un répertoire diachronique du français dont la documentation est d'une richesse et d'une précision non égalées avant lui. Un dictionnaire historique récent a montré le parti qu'on pouvait en tirer » ou bien Martin 1994 :132, qui souligne à quel point le Robert Historique repose sur le travail effectué au sein de l'équipe diachronique du TLF.

[35] Parmi les propositions pour l'après-TLF figure le projet d'un Dictionnaire étymologique et historique du français, qualifié de « semi-commerciale » (Centre National de la Recherche Scientifique. Comité d'Expertise pour l'après-TLF. Rapport Mai 1988 [G 930046 SHS art. 31]).

[36] Centre National de la Recherche Scientifique. Comité d'Expertise pour l'après-TLF. Rapport Mai 1988 [G 930046 SHS art. 31].

[37] Procès-Verbal du conseil de laboratoire du 9 nov. 1989 [G 930046 SHS art. 31].

dans le paysage éditorial, lacune qu'une partie de l'équipe Nancéenne avait diagnostiquée depuis longtemps, mais qu'on avait apparemment découragée de prendre l'initiative.[38]

[38] Selon les souvenirs de Monsieur Robert Martin (interview du 31 mars 2004 à Bures-sur-Yvette) c'était une question de priorité : la direction voulait d'abord achever l'informatisation, qui aurait à son avis facilité la préparation de tels ouvrages. Cela vaut certainement pour une période ultérieure, où il dirigeait lui-même le laboratoire de Nancy.

4 Rétrospective et perspectives

Tout au long de la présente étude, j'ai mesuré le TLF à ses propres ambitions.[1] En juxtaposant le résultat des enquêtes aux déclarations des responsables, on remarque bien des divergences entre les intentions et le caractère que l'œuvre a finalement pris. En ce qui concerne la rubrique Étymol[ogie] et Hist[oire], l'état définitif dépasse de loin les ambitions annoncées dans la préface. Une « information critique de l'état actuel des questions » avait été préfigurée. Pour cette raison, la direction avait demandé aux « diachroniciens » de préparer une synthèse sur la base des datations et des évolutions sémantiques relevées dans les dictionnaires existants.[2] La confrontation des notices historiques aux indications figurant dans les autres ouvrages lexicographiques a montré que les membres de l'équipe ne se contentaient pas de simples synthèses, mais rénovaient l'état des connaissances à bien des égards.

Quant aux exemples, Imbs témoigne : « On les a voulus nombreux… ».[3] Après avoir considéré les exemples de très près, je peux confirmer qu'ils sont effectivement abondants. Le directeur continue en disant qu'« il fallait qu'ils pussent se neutraliser en quelque sorte, en permettant au lecteur attentif de dégager dans une série ce qu'ils illustrent en commun et qui échappe à la particularité stylistique d'écarts seulement personnels ».[4] L'étude des citations a révélé qu'au départ, cela était effectivement le cas. Vers la fin, il m'est apparu que les exemples du TLF satisfaisaient moins à cette ambition.

La direction avait en outre déclaré que les états de groupes binaires seraient aptes à fournir un grand nombre d'associations paradigmatiques.[5] L'étude de plusieurs articles fait apparaître que les groupes binaires ont certainement été utiles, mais cette seule technique n'a pas pu assurer un tableau relativement complet des relations paradigmatiques dans tous les articles.

Au sujet de la définition, Paul Imbs avait prétendu qu'elle reposait entièrement sur l'analyse componentielle.[6] Selon son témoignage, l'approche des Nancéiens était hautement scientifique et devait de ce fait innover les méthodes en matière de définitions. En comparant les paraphrases définitionnelles figurant dans le Trésor à celles de dictionnaires antérieurs, on n'aperçoit guère d'originalité. Les techniques ne sont finalement pas aussi novatrices que la direction l'avait déclaré.

[1] Exposées notamment dans Imbs 1971b :IX-XLVII.
[2] Imbs 1971b :XLIII (Préface).
[3] Imbs 1971b :XL (Préface).
[4] Imbs 1971b :XL (Préface).
[5] Imbs 1971b :XL (Préface).
[6] Imbs 1971b :XXXVII (Préface).

Dans l'esprit des maîtres d'œuvre, le TLF se distingue de ses homologues par l'enseignement qu'il aurait pu tirer des dernières orientations en linguistique et en sémantique. La présente étude a révélé que les choses sont beaucoup plus complexes. La présentation des données dans le Trésor ne rappelle que localement les préceptes des sémanticiens. Les propositions des linguistes n'étaient d'autre part pas très nouvelles, mais correspondaient souvent à des méthodes que les lexicographes employaient depuis longtemps. On ne peut par conséquent pas prétendre que le TLF serait plus « linguistique » qu'un autre dictionnaire.

Les chercheurs de Nancy prétendaient encore que les groupes binaires leur permettraient d'avancer dans le recensement et le traitement des groupes figés. L'examen des lexies complexes dénonce cependant que beaucoup d'entre elles ont reçu moins d'attention que les lexies simples. Les matériaux obtenus en utilisant ces procédés n'étaient donc pas systématiquement exploités.

En ce qui concerne les mots grammaticaux, l'équipe s'était proclamée l'héritière directe de Guillaume. Les entrées conçues selon les idées guillaumiennes restent toutefois de l'ordre de l'exception. En dernière analyse, la théorie guillaumienne – aussi intéressante soit-elle – ne s'avère pas très utile en lexicographie.

Il serait facile d'allonger la liste des écarts entre intentions et réalité. Or cet extrait devrait suffire pour se convaincre que les points de vue exprimés dans l'avertissement n'ont souvent que peu de lien avec ce qu'on lit finalement dans le dictionnaire. Dans certains domaines, le TLF dépasse ses propres ambitions, dans d'autres, on ne voit aucun résultat allant dans le sens des intentions publiées.

Malheureusement, de nombreux linguistes ont propagé l'image d'un Trésor vu selon l'optique de ses propres maîtres d'œuvre, donnant ainsi naissance à de nombreux mythes. Une grande partie des publications parlant du TLF sont finalement influencées par des explications émanant de la direction, et contenant alors de nombreuses réflexions peu pertinentes.

A côté de cela, beaucoup de critiques fondent leurs évaluations sur des observations ponctuelles et généralisent avec excès en partant d'une base très modeste. Dans ce cas, leurs conclusions diffèrent considérablement des miennes. Une des leçons à tirer de la présente étude sera donc la suivante : pour être judicieuse, la critique d'un dictionnaire doit être fondée sur l'étude d'un nombre élevé d'articles. L'évaluation d'un dictionnaire requiert en outre une prise de distance suffisante par rapport à l'entreprise concernée. On a vu que les Nancéiens eux-mêmes ne sont guère parvenus à faire la part entre leurs ambitions et ce qui résultait effectivement de leur travail.

En confrontant les déclarations des initiateurs aux informations figurant dans le dictionnaire, il est apparu clairement que le TLF opposé à ses prédécesseurs, n'est pas un produit « scientifique » versus des ouvrages « pré-scientifiques », loin s'en faut. Les qualités propres au TLF ne se résument pas à l'application de la linguistique contemporaine. Celle-ci l'a évidemment marqué,[7] mais au fond, la mise en pratique était souvent antérieure à la formulation explicite de théories.[8] De plus, la pratique lexicographique ne se résume pas à la transposition de la linguistique théorique.[9]

En réfléchissant sur les interrelations entre l'évolution de la linguistique et le renouvellement des méthodes en lexicographie, le fait que l'évolution réelle puisse être moins importante que les mutations qu'elle entraîne dans la perception était frappant. L'émergence de nouvelles approches n'a à mon avis pas bouleversé les habitudes des lexicographes. Ce sont en revanche la discussion et toute l'attention que suscitent ces postulats qui forgent les regards. Lorsque les linguistes dirigeront leur attention sur une nouvelle hypothèse, tous commenceront à reconnaître l'existence des constellations décrites. De cette façon, dans les années 1960/1970, les linguistes étaient très sensibles au niveau structural. Pendant les années 1980, ils percevaient partout des stéréotypes.[10] En un mot, les connaissances déterminent le regard.

Même si l'année 1957 marque clairement le début de la méta-lexicographie, il n'y a pas eu tout de suite émergence d'une théorie cohérente de la lexicographie. Pour combler cette lacune, les Nancéiens devaient recourir à ce qui existait à l'époque. Il semble qu'il était pour eux salutaire de se donner des fondements « scientifiques ». Faute d'alternatives plus performantes, ils étaient évidemment tentés de se référer aux procédés qui étaient dans toutes les bouches.

Il m'a paru que dans ses débuts, la rédaction du TLF s'est souvent faite de façon irréfléchie. Cette impression correspond tout à fait à celle que suscite la lecture des diverses publications de Paul Imbs, où ce dernier se contente d'effleurer les différents problèmes

[7] Voir aussi Quémada 1998 :468 : « On peut constater que le TLF est le dictionnaire du français moderne le plus marqué par des préoccupations et des exigences philologiques et linguistiques ».
[8] C'est par exemple l'avis de Rey 1970 :470-471.
[9] Rey 1983 :19 : « Bien entendu, l'observation centrale reste que le dictionnaire ne peut et ne doit pas être une « application » de la linguistique théorique, mais qu'il doit tenir compte de son existence et de son évolution », ainsi que Rey-Debove 1970 :26 : « L'apport de la linguistique est considérable, mais il serait vain de croire que la lexicographie dispose d'un modèle qui permette de résoudre tous les problèmes. Ceci pour deux raisons : d'une part parce que dans l'état actuel des recherches la linguistique présente un modèle insuffisant, d'autre part parce que la lexicographie ne relève pas entièrement de la linguistique ».
[10] Un exemple : Geerearts 1985 :27-43.

posés.[11] Aucun des domaines n'est jamais approfondi. Le directeur continue à annoncer des suites à ses réflexions, mais celles-ci ne voient jamais le jour et les années passent. On en reste toujours au même niveau de généralités.

Il est probable que le contenu des publications citées reflète le niveau des délibérations qui se tenaient à l'intérieur du laboratoire en vue de l'élaboration du dictionnaire TLF. En 1967, le public, notamment des universitaires et la direction du CNRS, exige soudain qu'une publication prouve la justification des investissements, déclenchant ainsi un grand empressement dans la ruche. Il fallait tout à coup exécuter nombre de tâches, auxquelles personne n'avait réellement réfléchi.

Vu la bibliographie, le laboratoire semble donc mener des réflexions. Lors du début précipité de la rédaction, les recherches et discussions n'avaient pas encore véritablement abouti. Il est vraisemblable que les procédures lexicographiques employées au CRTLF ne se sont pas développées à partir d'une intelligence linguistique théorique. Les points de références cités dans la préface ne sont finalement que des mots-clés. Il semble que les responsables en avaient quelques notions. Je l'ai déjà signalé : il y a bien des points de rencontre entre le TLF et quelques aspects de la recherche contemporaine en linguistique, mais le caractère de cet ouvrage n'est pas vraiment lié aux transformations de la théorie intervenues jusqu'aux années 1960. Cela n'empêche toutefois pas le TLF d'être un très bon dictionnaire.

En résumé, il semble que le lien entre acquis théoriques et pratique lexicographique soit depuis toujours plus un souhait qu'un fait.[12] Lors de son départ, le directeur Imbs relativise d'ailleurs lui-même ses prétentions: « Chacune des monographies dont se compose un dictionnaire oblige à repenser la théorie, et le plus souvent convainc à la fois de la justesse et des limites de celle-ci »[13]

Au cours de cette analyse, il est surtout devenu évident que le Trésor a subi des évolutions à tous les égards. Dans beaucoup de domaines, on constate des améliorations impressionnantes. Le laboratoire a donc connu une sorte d'apprentissage collectif de la lexicographie.

[11] Imbs 1960 :3-17, Imbs 1965 :466-477, Imbs 1969 :51-60, Imbs 1970 :469-484 et Imbs 1971 :81-100.
[12] Belle démonstration dans Šklovsky 1935 :81 : « Ceux qui s'intéressent aux questions spéciales de linguistiques seront étonnés d'apprendre que les auteurs de dictionnaires contemporains ne se laissent guère guider par des principes fondamentaux de linguistique générale, à en juger même par les lexiques les plus appréciés ».
[13] Imbs 1979 :XII (Préface).

D'une certaine façon, l'élaboration du TLF coïncide avec un changement de paradigme dans la linguistique, qui a eu lieu à la fin des années 1960. L'initiation, la conception et la préparation du projet se situent avant ce tournant, c'est-à-dire dans la phase « traditionnelle ». La rédaction et la publication n'ont lieu qu'après ces importantes réorientations. Aussi le TLF n'était-il dès le début pas tout à fait à la page.

Le directeur Imbs n'avait pas vraiment pris conscience du fait que la conception du TLF ne pouvait évidemment pas entièrement correspondre aux attentes du public des années 1970. Il s'efforce alors d'avancer de nombreuses interprétations et justifications expliquant pourquoi certains aspects de la langue ne sont pas entrés dans le Trésor (par exemple la langue orale). Comme la raison de ces défauts est si évidente, les empressements verbaux du directeur donnent une étrange impression. Celui-ci risque d'ailleurs une petite allusion à ce décalage juste avant son départ de la direction : « bien des détails seraient à repenser à la lumière des critiques formulées à leur endroit, mais aussi en relation avec l'évolution récente des sciences du langage ».[14]

A plusieurs reprises, je me suis heurtée au manque d'études analogues. Spécialement lors de l'analyse des exemples, des points de comparaisons ont régulièrement fait défaut. Toute comparaison présuppose la description d'au moins deux entités. S'il faut travailler en même temps sur plusieurs autres dictionnaires, cela devient vite très lourd. Pour avancer dans l'étude des dictionnaires, il y a donc besoin de travaux sur chacun des ouvrages.

« Omnis inquisitio in comparativa proportione facili vel difficili existit »[15]. Si cette étude a pu démontrer quelque chose, c'est bien l'importance et l'utilité de comparaisons systématiques pour la métalexicographie. C'est à mon avis – et j'en ai testé quelques autres – la méthode la plus fructueuse. Il apparaît cependant que nombre de critiques de dictionnaires n'en sont pas encore suffisamment conscients.[16] Dans un premier temps, une comparaison permet d'identifier très clairement les caractéristiques propres à un ouvrage. Il sera ensuite possible d'établir le cas échéant des typologies et surtout d'apercevoir des liens généalogiques

[14] Imbs 1977 :XI (A l'étape).
[15] Nikolaus von Kues, *De docta ignorantia* (1414) cité d'après Schweickard 1995 :23.
[16] Dans un tout autre contexte, voir aussi Schweickard 1995 :23 : « Trotz ihrer Relevanz wurden Zielsetzungen sowie gemeinsame und spezifische Prinzipien des Vergleichens in der Sprachwissenschaft bislang noch nicht aus übergeordneter Perspektive in systematischer Form dargestellt und diskutiert ».

entre plusieurs dictionnaires. Dans une dernière étape, les résultats d'une comparaison peuvent aider à optimiser l'utilisation de l'instrument.[17]

Or, pour qu'une telle comparaison soit féconde, le linguiste doit disposer de critères.[18] On se heurte alors au problème de connaître insuffisamment la matière. A mon avis, la présente thèse montre que c'est notamment l'activité de comparer elle-même, qui résout ce problème : une confrontation préalable permet de découvrir et de hiérarchiser les *tertia comparationis*. A l'aide des critères obtenus, on peut alors mener des études comparatives ciblées. En lexicographie, une véritable comparaison requiert donc plusieurs étapes. Elle sera par conséquent toujours longue et demandera bien des efforts. Bref, c'est une démarche en spirale : les indices dont on a besoin pour comparer, ne seront obtenus qu'en comparant.

« Le caractère que doit avoir un bon dictionnaire est de changer la façon commune de penser ».[19] Est-ce le cas du TLF ? Dans ce cadre, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'enquêter sur la réception de l'œuvre. Et ce n'est pas la seule question qui doit rester ouverte. Que nous apprend le TLF des structures du lexique français ? Dans quelle mesure aide-t-il à saisir les mouvements du vocabulaire au cours des deux derniers siècles ? Quelles sont les répercussions de cette œuvre sur la linguistique française et internationale ? De telles études me paraissent très intéressantes et très prometteuses. Ce sera hélas pour une autre fois !

[17] Schweickard 1995 :23 a montré tout cela à propos de comparaisons de langues.
[18] Voir aussi Oesterreicher / Raible 1993 :V cité d'après Schweickard 1995 :26 : « l'épineuse recherche des *tertia comparationis*, la question de la légitimité et du statut théorique des inventaires de critères… ». Ainsi que Landau 1984 :305 à propos des critiques de dictionnaires : « They do not even know what questions should be asked, much less how to answer them ».
[19] Attribué à Diderot, cité d'après Roger 1998 :980.

TLF est un enfant prématuré :
les approches employés n'avaient très souvent pas encore fait preuve de leur applicabilité dans le cadre de projets aussi vastes
c'est pour cela qu'il fallait absolument analyser le dictionnaire pour voir les conséquences de ces expériences précipitées et peu réfléchies
les résultats fournissent de précieuses indications pour apprendre pour de futurs entreprises
+ quelques exemples

décalage entre la forme de Erarbeitung et support de publication
à nouveau, TLF war seiner Zeit voraus

Computer in der Lexikographie, keine Wunderwaffe !

> Le dictionnaire est une création idéologique. Il reflète la société et l'idéologie dominante. En tant qu'autorité indiscutible, en tant qu'outil culturel, le dictionnaire joue un rôle de fixation et de conservation, non seulement de la langue mais aussi des mentalités et de l'idéologie. Toute révolution devrait s'accompagner d'une réforme du dictionnaire, comme le disait Hugo.
>
> Marina Yaguello, «Faut-il brûler les dictionnaires?», cap. 5 de *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1992 [1ª ed., 1978], p. 165.

Das Hilfsbuch

Ein Mensch, nichts wissend von "Mormone"
Schaut deshalb nach im Lexikone
und hätt es dort auch rasch gefunden -
Jedoch er weiß, nach drei, vier Stunden
Von den Mormonen keine Silbe -
Dafür fast alles von der Milbe,
Von Mississippi, Mohr und Maus:
Im ganzen "M" kennt er sich aus.

Auch was ihn sonst gekümmert nie,
Physik zum Beispiel und Chemie,
Liest er jetzt nach, es fesselt ihn:
Was ist das: Monochloramin?
Such unter Hydrazin, steht da.
Schon greift der Mensch zum Bande "H"
Und schlägt so eine neue Brücke
Zu ungeahnter Wissenslücke.

Jäh fällt ihm ein bei den Hormonen
Er sucht ja eigentlich: Mormonen!
Er blättert müd' und überwacht:
Mann, Morpheus, Mohn und Mitternacht...
Hätt weiter noch geschmökert gern,
Kam bloß noch bis zum Morgenstern
Und da verneigt er sich tief
Noch vor dem Dichter - und - entschlief.

Eugen Roth (1895-1976)

5 Bibliographie

5.1 Bases de données

FRANTEXT = Centre National de la Recherche Scientifique : Base textuelle FRANTEXT [http://www.frantext.inalf.fr/frantext.htm].

BORNÉO = Centre National de la Recherche Scientifique : Base de néologismes BORNÉO [http://www.atilf.fr/borneo]

5.2 Dictionnaires

Belgicismes = BAL Willy / DOPPAGNE Albert / GOOSSE André, *Belgicismes. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1997.

Bloch-Wartburg = BLOCH Oscar / WARTBURG Walther von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, [5]1968.

Cellard/Rey = CELLARD Jacques / REY Alain, *Dictionnaire du Français non conventionnel*, Paris, 1991.

Colin = COLIN Jean-Paul, *Dictionnaire de l'argot*, Paris, 1990.

DAALF = ROBERT Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*, 6 vol., Paris, 1976 (Première édition Casablanca, à partir de 1953).

DER = CIORĂNESCU Alexandru, *Dicţionarul etimologic al limbii române. Ediţie îngrijită şi traducere din limba spaniolă, de Tudora Şandru Mehedinţi şi Magdalena Popescu Marin*, Bucureşti, 2001.

DEX 75 = ACADEMIA REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA (ed.), *Dicţionarul explicativ al limbii române*, Bucureşti, 1975.

DEX 98 = ACADEMIA ROMÂNĂ (ed.), *Dicţionarul explicativ al limbii române, Bucureşti*, [2]1998.

DG = DARMESTETER Arsène et al., *Dictionnaire général de la langue française. Du commencement du XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours. Précédé d'un traité de la formation de la langue*, Paris, 1890-1910.

DHFQ = POIRIER Claude *et al*., *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Laval, 1998.

DicFréq 1-4 = C.N.R.S. (ed.), *Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Table alphabétique.* 4 vol., Nancy, 1971.

DicFréq 5 = C.N.R.S. (ed.), *Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Table des fréquences décroissantes*, Nancy, 1971.

DicFréq. 6 = C.N.R.S. (ed.), *Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Table des variations de fréquence*, Nancy, 1971.

DicFréq. 7 = C.N.R.S. (ed.), *Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Table de répartition des homographes*, Nancy, 1971.

DLR = ACADEMIA ROMÂNĂ (ed.), *Dicţionarul limbii române. Întocmit şi publicat după îndemnul şi cu cheltuiala Maiestăţii sale regelui Carol I, tomul I, partea I : A-B*, Bucureşti, 1913.

DLRV = CHIRIACESCU Rodica / MIHĂILĂ G., *Dicţionar al limbii române vechi. Sfîrşitul sec. X – începutul sec. XVI*, Bucureşti, 1974.

DRF = RÉZEAU Pierre (ed.), *Dictionnaire des Régionalismes de France. Géographie et Histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, 2001.

DSR = THIBAULT André et al., *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones*, Genève, 1997.

Dulong = DULONG Gaston, *Dictionnaire des Canadianismes. Nouvelle édition revue et augmentée*, Saint-Laurent, [2]1999.

Enckell / Rézeau 2003 = Enckell, Pierre / Rézeau, Pierre, *Dictionnaire des onomatopées. Préface de Jean-Paul Resweber*, Paris, 2003.

Esnault = ESNAULT Gaston, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, 1965.

EWRS = PUŞCARIU Sextil, *Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache*, vol. 1 : *Lateinisches Element mit Berücksichtigung aller romanischen Sprachen*, Heidelberg, 1905.

FEW = WARTBURG Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn / Berlin / Bâle, 1922- .

FEW XXI = WARTBURG Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, vol. 21 : *Materialien unbekannten oder unsicheren ursprungs*, Basel, 1965.

Fuchs = FUCHS Heinz, *Untersuchungen zu Belgizismen. Zu Ursprung und Verbreitung lexikalischer Besonderheiten des belgischen Französisch*, Frankfurt am Main / Bern / New York / Paris, 1988.

GDEL = *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, 15 vol., Paris, 1982-1985.

GLLF = GUILBERT Louis et al. *Grand Larousse de la Langue Française. En six volumes*, 7 vol., Paris, 1971-1978.

GLE = *Grand Larousse encyclopédique*, 10 vol., Paris, 1960-64.

GLESupp = *Grand Larousse encyclopédique. Supplément*, Paris, 1969.

GLESupp2 = *Grand Larousse encyclopédique. Deuxième supplément*, Paris, 1975.

GR 85 = REY Alain (ed.), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey*, 8 vol., Paris, 1992.

Guiraud = GUIRAUD Pierre, *Dictionnaire des étymologies obscures. Préface de Louis-Jean Calvet*, Paris, ^{2}1994.

Lexis = DUBOIS Jean et al. (edd.),*Larousse de la Langue Française : Lexis*, Paris, 1977.

Lexis 2002 = SOMMANT Michel et al. (edd.), *Lexis*. *Larousse de la langue française*, Paris, 2002.

Littré = LITTRÉ Emile, *Dictionnaire de la langue française, 7 tomes*, Paris, 1956.

Massion = MASSION François, *Dictionnaire de belgicismes. Vol. 2 : L-Z*, Frankfurt am Main / Bern / New York / Paris, 1987.

NPR = REY Alain / REY-DEBOVE Josette et al., *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1993.

Pierrehumbert = PIERREHUMBERT William, *Dictionnaire Historique du Parler Neuchâtelois et Suisse Romand*, Neuchâtel, 1926.

RDW = TIKTIN Hariton, *Rumänisch-Deutsches Wörterbuch. Zweite überarbeitete und ergänzte Auflage von Paul Miron*, vol. 1 : *A-C*, Wiesbaden, 1986.

REW = MEYER-LÜBKE Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, ^{3}1935.

RobHist = REY Alain et al. (edd.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998.

TLF 1-16 = C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^{e} et du XX^{e} siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris / Gallimard, 1971-1994.

Tuaillon / Rézeau = TUAILLON Gaston / RÉZEAU Pierre, *Régionalismes de France (Prépublication). Documents sur les français régionaux réunis par le GRECO des Atlas linguistiques*, Nancy, sans date.

5.3 Sources secondaires

Abélard 1990 = ABÉLARD Jacques, *Rédaction à épisodes ou des divergences sont-elles inéluctable entre rubriques de diachronie et synchronie ?* in : Quemada 1990b, 161-169.

Albrecht 2000 = ALBRECHT Jörn, *Europäischer Strukturalismus. Ein forschungsgeschichtlicher Überblick*, Tübingen / Basel, ^{2}2000.

Allen 1989 = ALLEN Robert F., *Survey of Natural Language Corpora in Computational Linguistics*, in : HSK 4, 150-159.

Antal 1972 = ANTAL Laszlo (ed.), *Aspekte der Semantik. Zu ihrer Theorie und Geschichte 1662-1970*, Frankfurt Main, 1972.

Antoine 1956 = ANTOINE Gérald, *Où va notre langue littéraire ?* (*en marge d'un* Propos *et d'une* Préface *sur le présent et l'avenir de la langue française littéraire*, Annales de l'Université de Paris 26 (1956), 465-485.

Antoine 1956a = ANTOINE Gérald, *Pour un second Littré ou pour un Murray français*, Le Monde, 16 février 1956, page 9.

Antoine 1956b = ANTOINE Gérald, *Littré et nouveau Littré*, Le Français Moderne 24 (1956), 169-176.

Antoine 1961 = ANTOINE Gérald, *Le mystérieux Trésor de la langue française*, Le Figaro Littéraire, 30 décembre 1961, 5.

Antoine 1972 = ANTOINE Gérald, *Compte rendu du TLF*, Le Français moderne 40 (1972), 345-352.

Arens 1969 = ARENS Hans, *Sprachwissenschaft. Der Gang ihrer Entwicklung von der Antike bis zur Gegenwart*, Freiburg / München, ^{2}1969.

Arnavielle 1975 = ARNAVIELLE Teddy, *Compte rendu du TLF*, Revue des Langues Romanes 81 (1975), 561-563.

Arrivé 1986 = ARRIVÉ Michel / GADET Françoise / GALMICHE Michel, *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, 1986.

Asher 1975 = ASHER Ronald E., *Compte rendu du TLF*, Modern Language Review 70 (1975), 620-626.

Austin 1962 = AUSTIN John Langshaw, *How to do things with words*, Oxford, 1962.

Bacquet 1961 = BACQUET Paul, *Le dictionnaire d'Oxford de Murray*, in : C.N.R.S. 1961, 33-38.

Bahr 1966 = BAHR Joachim, *Technische Verfahren in der Lexikographie*, Zeitschrift für Deutsche Sprache 22 (1966), 96-111.

Bailey 1986 = BAILEY Richard W., *Dictionairies of the next century*, in : Ilson 1986, 123-137.

Bajo Pérez 2000 = BAJO PÉREZ Elena, *Diccionarios. Introducción a la historia de la lexicografía del Español*, Grijón, 2000.

Balau 1985 = BALAU Françoise, *Le Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^{e} et du XX^{e} siècle (1789-1960). Une étude critique*. (Mémoire de licence dactylogra-

phié, présenté à la faculté de Philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain en septembre 1985)

Baldinger 1957 = BALDINGER Kurt, *Un nouveau Littré*, Revista Portuguesa de Filologia 8 (1957), 161-185.

Baldinger 1961 = BALDINGER Kurt, *L'importance du vocabulaire dialectal dans un thesaurus de la langue française*, in : C.N.R.S. 1961, 149-174.

Baldinger 1984 = BALDINGER Kurt, *Vers une sémantique moderne*, Paris, 1984.

Baldinger 1985 = BALDINGER Kurt, *Alphabetisches oder begrifflich gegliedertes Wörterbuch ?* in : Zgusta 1985, 40-57.

Baldinger 1988 = BALDINGER Kurt, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23*, vol. 1, Tübingen, 1988.

Battisti 1961 = BATTISTI Carlo, *Le « Dizionario etimologico italiano »*, in : C.N.R.S. 1961, 203-208.

Baylon 1990 = BAYLON Christian / FABRE Paul / MIGNOT Xavier, *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigés*, Paris, ^{2}1990.

Béjoint / Thoiron 1992 = BÉJOINT Henri / THOIRON Philippe, *Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité*, Terminologie et traduction 2/3 (1992), 513-522.

Bengtsson 1968 = BENGTSSON Sverker, *La défense organisée de la langue française. Etude sur l'activité de quelques organismes qui depuis 1937 ont pris pour tâche de veiller à la correction et à la pureté de la langue française*, Uppsala, 1968.

Bergenholtz 1989 = BERGENHOLTZ Henning, *Probleme der Selektion im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 772-779.

Bergenholtz 1989b = BERGENHOLTZ Henning / MUGDAN Joachim, *Korpusproblematik in der Computerlinguistik : Konstruktionsprinzipien und Repräsentativität*, in : HSK 4, 141-149.

Bernard 2002 = BERNARD Pascale, *L'ATILF et ses ressources linguistiques informatisées*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 112 (2002), 69-79.

Blanchet 1995 = BLANCHET Philippe, *Corpus littéraire ou enquête orale : problème de méthode dans l'élaboration d'un dictionnaire d'une langue non normée*, in : Corbin 1995, 41-51.

Blank 2001 = BLANK Andreas, *Einführung in die lexikalische Semantik*, Tübingen, 2001.

Bolinger 1972 = BOLINGER Dwight, *Die Atomisierung der Bedeutung*, in : Antal 1972, 239-267.

Bollée 1975 = BOLLÉE Annegret, *Compte rendu du TLF*, Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen 212 (1975), 403-406.

Boone / Joly 1996 = BOONE Annie / JOLY André, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris / Montréal, 1996.

Boulanger 1986 = BOULANGER Jean-Claude, *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, Tübingen, 1986.

Boulanger 1989 = BOULANGER Jean-Claude, *Lexicographie et politique langagière : l'exemple français des avis officiels*, in : HSK 5.1, 46-62.

Bourquin 1989 = BOURQUIN Jean-Christophe, *Le Comité National de la Recherche Scientifique : Sociologie et Histoire (1950-1967)*, Cahiers pour l'histoire du CNRS 3 (1989), 127-151.

Bouvard 1972 = BOUVARD Philippe, *Corneille et Simonin dans l'ordinateur*, Le Figaro, 15/16 avril 1972, 32.

Braselmann 1999 = BRASELMANN Petra M. E., *Sprachpolitik und Sprachbewusstsein in Frankreich heute*, Tübingen, 1999.

Bray 1985 = BRAY Laurent, *Notes sur la référence bibliographique en lexicographie*, in : Corbin 1885, 91-103.

Bray 1989 = BRAY Laurent, *Le dictionnaire dans les mass-médias en France*, in : HSK 5.1, 38-46.

Bruneau 1961 = BRUNEAU Charles, *Réflexions sur les dictionnaires de français moderne et contemporain*, in : C.N.R.S. 1961, 13-20.

Brunet 1977 = BRUNET Etienne, *Le T.L.F. : Un Trésor est caché dedans*, Mélanges Nardin. Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nice (1977), 261-273.

Büchi 1996 = BÜCHI Eva, *Les Structures du ‹ Französisches Etymologisches Wörterbuch ›. Recherches métalexicographiques et métalexicologiques*, Tübingen, 1996.

Burchfield 1986 = BURCHFIELD Robert, *The Oxford English Dictionary*, in : Ilson 1986, 17-27.

Burger 1989 = BURGER Harald, *Phraseologismen im einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 593-599.

Bußmann 1990 = BUßMANN Hadumod (ed.), *Lexikon der Sprachwissenschaft*, Stuttgart, ^{2}1990.

Buzon 1979 = BUZON Christian, *Dictionnaire, langue, discours, idéologie*, Langue Française 43 (1979), 27-44.

C. J. 1972 = C. J., *Nancy : le premier dictionnaire réalisé par ordinateur présenté vendredi à M. Guichard*, Le Républicain Lorrain, 23 février 1972, 9.

Camus 1968 = CAMUS Paul, *L'ordinateur linguiste de Nancy*, Le Figaro, 21 octobre 1968, 12.

Candel 1979 = CANDEL Danielle, *La présentation par domaines des emplois scientifiques et techniques dans quelques dictionnaires de langue*, Langue Française 43 (1979), 100-115.

Candel / Christophe 1986 = CANDEL Danielle / CHRISTOPHE R., *Les éléments formants en lexicographie et dictionnairique : ferri-, ferro-, peut-il y avoir confusion ?* Cahiers de lexicologie 48 (1986), 131-144.

Candel 1990 = CANDEL Danielle et al., *Aspects de la documentation scientifique et technique dans un grand dictionnaire de langue*, in : Quemada 1990b, 29-52.

Casares 1950 = CASARES Julio, *Introducción a la lexicografía moderna*, Madrid, 1950.

Cellard 1972 = CELLARD Jacques, *Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?* Le Monde, 30-31 janvier 1972, 6.

Cellard 1972b = CELLARD Jacques, *Le Trésor de la langue française*, Le Monde, 18 février 1972, 20.

Cellard 1972c = CELLARD Jacques, *Un abattis d'aulnes et d'aliziers…,* Le Monde, 26-27 mars 1972, 8.

Cellard 1973 = CELLARD Jacques, *Un précieux « trésor »*, Le Monde, 13-14 mai 1973, 11.

Cellard 1974 = CELLARD Jacques, *Les Trésors de la langue française (III)*, Le Monde, 7/8 juillet 1974, 11.

Cellard 1974b = CELLARD Jacques, *L'argot à l'honneur*, Le Monde, 21/22 juillet 1974, 25.

Cellard 1976 = CELLARD Jacques, *Le Trésor de la langue française. L'amour des mots*, Le Monde, 20 janvier 1976, 1 et 21.

Cellard 1977 = CELLARD Jacques, *Dictionnaires d'aujourd'hui*, Le Monde, 7/8 août 1977, 1 et 14.

Cerquiglini 2000 = CERQUIGLINI Bernard, *La politique linguistique*, in : ANTOINE Gérald / CERQUIGLINI Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, 2000, 597-606.

C. F. 1978b = C. F., *Le trésor de la langue française de Nancy « déménagé » à Chicago ?*, L'Est Républicain, 18 mars 1978, 10.

Chambon 1988 = CHAMBON Jean-Pierre, *Compte rendu du TLF*, Zeitschrift für romanische Philologie 104 (1988), 171-177.

Champy 1972 = CHAMPY Carole, *La rubrique Prononciation et Orthographe du Trésor de la Langue française*, Le Français moderne 40 (1972), 184-187.

Champy 1995 = CHAMPY Carole, *L'image du mot dans le TLF – vingt-cinq ans : une histoire*, Langue Française 108 (1995), 52-56.

Chapelan 1956 = CHAPELAN Maurice, *La guerre des dictionnaires*, Le Figaro Littéraire, 10 mars 1956, page 1 et 10.

Charle / Telkes 1988 = CHARLE Christophe / TELKES Eva, *Les professeurs du collège de France. Dictionnaire biographique (1901-1939)*, Paris, 1988.

Chaurand / Mazière 1990 = CHAURAND Jacques / MAZIÈRE Francine (edd.), *La définition. Actes du Colloque* la Définition, *organisé par le CELEX (Centre d'Etudes du Lexique) de l'Université Paris-Nord (Paris 13, Villetaneuse) à Paris, les 18 et 19 novembre 1988*, Paris, 1990.

Chauvet 1974 = CHAUVET Monique, *Contribution à l'étude d'un mot d'origine obscure : brodequin*, Supplément à la revue Le Français Moderne 1 (1974), 30-31.

Chevalier 1969 = CHEVALIER Jean-Claude, *Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs*, Langue Française 1 (1969), 82-92.

Chevalier 1990 = CHEVALIER Jean-Claude, *La linguistique au CNRS. 1939-1949*, in : CNRS (ed.), *Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939-1989*, Paris, 1990.

Chevalier 1996 = CHEVALIER Jean-Claude, *Mario Louis Guillaume Roques*, in : STAMMERJOHANN Harro et al. (edd.), *Lexicon grammaticorum. Who's Who in the History of World Linguistics*, Tübingen, 1996, 802.

Chiss 2001 = CHISS Jean-Louis / FILLIOLET Jacques / MAINGUENEAU Dominique, *Introduction à la linguistique française*, vol.1 : *Notions fondamentales. Phonétique Lexique*, Paris, 2001.

C. J. 1972 = C. J., *Nancy : le premier dictionnaire français réalisé par ordinateur présenté vendredi à M. Guichard*, Le Républicain Lorrain, 23 février 1972, 9.

C.N.R.S. 1961 = C.N.R.S. (ed.), *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles*, Paris 1961.

C.N.R.S. 1967 = C.N.R.S. (ed.), *Centre de Recherche pour un Trésor de la langue française*, Paris, 1967.

C.N.R.S. 1970 = C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire alphabétique de la langue des XIX^e^ et XX^e^ siècles (1789-1960). Tome premier. Fascicule spécimen*, Paris, 1970.

C.N.R.S. 1972 = C.N.R.S., *Trésor de la langue française. Fascicule de Présentation*, Paris, 1972.

C.N.R.S. 1995 = C.N.R.S., *Profession linguiste : Les dictionnaires du futur*, CNRS INFO n° spécial 1er décembre 1995, 15-16.

Colin 1978 = COLIN Marie-Thérèse, *Nancy craint pour son "Trésor de la langue française" convoité par Chicago*, La Croix, 27/28 mars 1978, 8.

Colin 1995 = COLIN Jean-Paul, *Réflexions sur l'interaction entre la citation littéraire et la microstructure de l'article de dictionnaire de langue*, in : Corbin 1995, 33-40.

Collinot 1985 = COLLINOT André, *L'ouverture des dictionnaires. Remarques sur les titres et préfaces des dictionnaires français du XVIIe siècle*, in : NICOLAS Anne (ed.), *Lexique et Institutions*, Lille, 1985, 11-29.

Corbin D. 1983 = CORBIN Danielle, *Le monde étrange des dictionnaires (4) : La créativité lexicale, le lexicographe et le linguiste*, in : Corbin 1983, 43-68.

Corbin 1983 = CORBIN Pierre *et al.* (edd.), *Lexique 2. Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981. Maison Descartes Amsterdam*, Lille, 1983.

Corbin 1989 = CORBIN Pierre, *Les marques stylistiques/diastratiques dans le dictionnaire monolingue*, in : HSK 5.1, 673-680.

Corbin 1995 = CORBIN Pierre et al. (edd.), *Lexique 12/13. Dictionnaires et littératures. Actes du Colloque International « Dictionnaires et littérature – littérature et dictionnaires (1830-1990)*, Lille, 1995.

Cottez / Wagner 1975 = COTTEZ Henri / WAGNER Robert-Léon, *Compte rendu du TLF*, Bulletin de la Société Linguistique de Paris 70 (1975), 215-223.

Cottez / Wagner 1977 = COTTEZ Henri / WAGNER Robert-Léon, *Compte rendu du TLF*, Bulletin de la Société de linguistique de Paris 72 (1977), 205-212.

Cottez 1978 = COTTEZ Henri, *Compte rendu du TLF*, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 73 (1978), 220-226.

Cottez 1980 = COTTEZ Henri, *Compte rendu du TLF*, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 75 (1980), 223-225.

Cottez 1988 = COTTEZ Henri, *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Eléments et modèles de formation*, Paris, ^{4}1988.

Couvreur 1956 = COUVREUR Jean, *Rééditer Littré ou continuer son œuvre ? Un nouveau dictionnaire de la langue française intéressant le XIXe et le XXe siècle est souhaité par le public lettré*, Le Monde, 26 janvier 1956, page 9.

Cowie 1989 = COWIE Anthony Paul, *Information on Syntactic Constructions in the General Monolingual Dictionary*, in : HSK 5.1, 588-592.

C.R.T.L.F. 1974 = C.R.T.L.F. (ed.), *Bibliographie des productions documentaires résultant d'un traitement en ordinateur au C.R.T.L.F.*, Nancy, 1974.

Dagenais 1985 = DAGENAIS Louise, *Le problème de la description sémantique en lexicographie. Les vocables français : permettre, défendre, autoriser, interdire*, Cahiers de lexicologie 46 (1985), 57-107.

Dagenais 1998 = DAGENAIS Louise, *Les marques d'usage de nature fonctionnelle dans le dictionnaire de l'Académie (1932-1986)*, in : Pruvost 1998, 357-363.

Darmesteter = DARMESTETER Arsène *et al*., *Traité de la formation de la langue française*, in: DARMESTETER Arsène et al., *Dictionnaire général de la langue française. Du commencement du XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours. Précédé d'un traité de la formation de la langue*, Paris, 1890-1901, succédant à la partie « dictionnaire ».

Dauzat 1937 = DAUZAT Albert, *L'appauvrissement de la dérivation française. Ses causes*, Le Français Moderne 5 (1937), 289-299.

Delesalle 1979 = DELESALLE Simone / BUZON Christian / GIRARDIN Chantal, *Dévergondé, dévergondage : les avatars du mot et de la chose*, Langue Française 43 (1979), 45-59.

Deneckere 1973 = DENECKERE Marcel, *Autour du Trésor de la langue française*, Linguistica Antverpiensia 7 (1973), 37-45.

Deneckere 1977 = DENECKERE Marcel, *Le Trésor de la Langue française (tomes 3 et 4)*, Linguistica Antverpiensia 11 (1977), 195-201.

Dieckmann 1989 = DIECKMANN Walther, *Die Beschreibung der politischen Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 835-842.

Douay-Soublin 1988 = DOUAY-SOUBLIN Françoise, *Signification, (sens), acception, dans la « Préface » du Père Besnier (1694) au* Dictionnaire étymologique *de Ménage*, in : BAGGIONI Daniel (ed.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence, 1988, 203-210.

Dournon 1986 = *Dournon. Le dictionnaire des proverbes et dictons de France. Préface de Jean Dutourd de l'Académie Française*, Paris, 1986.

Drosdowski 1977 = DROSDOWSKI Günther, *Nachdenken über Wörterbücher : Theorie und Praxis*, in : DROSDOWSKI Günther et al. (edd.), *Nachdenken über Wörterbücher*, Mannheim / Wien / Zürich, 1977, 103-143.

Drosdowski 1989 = DROSDOWSKI Günther, *Die Beschreibung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 797-805.

Drysdale 1985 = DRYSDALE Patrick Dockar, *Lexicography : Statics and dynamics*, in : Zgusta 1985, 99-114.

Drysdale 1989 = DRYSDALE Patrick Dockar, *Etymological Information in the General Monolingual Dictionary*, in : HSK 5.1, 525-530.

Dubois 1962 = DUBOIS Jean, *Etude sur la Dérivation suffixale en Français moderne et contemporain. Essai d'interprétation des mouvements observés dans le domaine de la morphologie des mots construits,* Paris, 1962.

Dubois 1971 = DUBOIS Claude / Dubois, Jean, *Introduction à la lexicographie : Le dictionnaire*, Paris, 1971.

Dubois C. 1990 = DUBOIS Claude, *Considérations générales sur l'organisation du travail lexicographique*, in : HSK 5.2, 1574-1588.

Dubois 1985 = DUBOIS Jean, *Das Wörterbuch und der didaktische Text*, in : Zgusta 1985, 115-135.

Dubois 1990 = DUBOIS Jean / DUBOIS-CHARLIER Françoise, *Incomparabilité des dictionnaires*, Langue Française 87 (1990), 5-10.

Dubois 2001 = DUBOIS Georges *et al*., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, ^{2}2001.

Ducháček 1975 = DUCHÁČEK Otto, *Compte rendu du TLF*, Linguistics 156 (1975), 103-108.

Dufour 1990 = DUFOUR Ginette, *Pour une meilleure lecture de la rubrique "Etymologie et Histoire"*, in : Quemada 1990b, 141-160.

Duhamel 1956 = DUHAMEL Georges, *La querelle des dictionnaires*, Le Figaro Littéraire, 14 avril 1956, page 10.

Duneton 1990 = DUNETON Claude, *La Puce à l'oreille. Anthologie des expressions populaires avec leur origine*, Paris, 1990.

Duraffour 1946 = DURAFFOUR Antonin, *Dictionnaires français à mettre à jour ou au jour*, in : *Etudes romanes dédiées à M. Roques*, Paris, 1946, 181-192.

Dusart 1995 = DUSART Alain, *Trésor de la langue française : le seizième volume du « dico »*, L'Est Républicain 28 mars 1995.

Enckell 1978 = ENCKELL Pierre, *Là-haut sur le T.L.F.*, Les nouvelles Littéraires, 1-7 décembre 1978, 7.

Filipec 1982 = FILIPEC Josef, *Sprachkultur und Lexikographie*, in : SCHARNHORST Jürgen / ISING Erika / HORÁLEK Karel / KUCHAŘ Jaroslav (edd.), *Grundlagen der Sprachkultur. Beiträge der Prager Linguistik zur Sprachtheorie und Sprachpflege*, Berlin, 1982, 174-202.

Fishman 1990 = FISHMAN Joshua A., *Dictionaires as Culturally Constructed and as Culture-Constructing Artifacts : The Reciprocity View as Seen from Yiddish Sources*, in : KACHRU Braj B. / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 29-34.

Fléchon 1998 = FLÉCHON Geneviève, *Expérience de rédaction : La mise au point de quelques rubriques synchroniques dans le Trésor de la langue française, 1re partie*, International Journal of Lexicography 11 (1998), 87-110.

Fléchon 1998b = FLÉCHON Geneviève, *Expérience de rédaction : La mise au point de quelques rubriques synchroniques dans le Trésor de la langue française, 2ème partie*, International Journal of Lexicography 11 (1998), 169-186.

Fortier 1986 = FORTIER Paul A., *Les données du Trésor de la Langue Française. Une occasion pour les chercheurs*, in : MULLER Charles (ed.), *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes. Computers in literary & linguistic research. En hommage à Charles Muller*, Genève / Paris, 1986, 401-407.

Fradin 1979 = FRADIN Bernard / MARANDIN Jean-Marie, *Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique*, Langue Française 43 (1979), 60-83.

Francou / **Meyer** 1995 = FRANCOU Daniel / MEYER Philippe, *Le FEC et les ICS. 1925-1995*, Strasbourg, 1995.

Gaeraerts 1985 = GAERAERTS Dirk, *Les données stéréotypiques, prototypiques et encyclopédiques dans le dictionnaire*, Cahiers de lexicologie 46 (1985), 27-43.

Geckeler 1973 = GECKELER Horst, *Strukturelle Semantik des Französischen*, Tübingen, 1973.

Gemmingen 1986 = GEMMINGEN Barbara von / HÖFLER Manfred (edd.), *Colloque international de lexicographie. La lexicographie française du XVIIIe au XXe siècle. Actes du colloque international de lexicographie*, Düsseldorf, 1986.

Gérard 1972 = GÉRARD Thérèse, *Trésor de la Langue Française. La rubrique d'étymologie et d'histoire*, Le Français Moderne 40 (1972), 273-277.

Girardin 1979 = GIRARDIN Chantal, *Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire*, Langue Française 43 (1979), 84-99.

Girardin 1987 = GIRARDIN Chantal, *Système des marques et connotations sociales dans quelques dictionnaires culturels français*, Lexicographica 3 (1987), 76-102.

Glatigny 1989 = GLATIGNY,Michel, *Les commentaires normatifs dans le dictionnaire monolingue*, in : HSK 5.1, 700-704.

Glatigny 1995 = GLATIGNY Michel, *Le rôle de la littérature dans la pratique lexicographique de Littré*, in : Corbin 1995, 79-87.

Glück 2000 = GLÜCK Helmut (ed.), *Metzler Lexikon Sprache*, Stuttgart / Weimar, [2]2000.

Goetz 1984 = GOETZ Dieter / HERBST Thomas (edd.), *Theoretische und praktische Probleme der Lexikographie*, München, 1984.

Goosse 1994 = GOOSSE André, *Les exemples du Trésor de la langue française*, Le Français Moderne 62 (1994), 154-163.

Goosse 1995 = GOOSSE André / KLEIN Jean-René, *De la lexicophilie à la lexicomanie*, in : Corbin 1995, 279-289.

Gorbačevič 1982 = GORBAČEVIČ Kirill Sergejevitch, *Wörterbuch und Zitat (über die Rationalisierung der Illustrierung von Wörtern und Bedeutungen in der zweiten Auflage des siebzehnbändigen Wörterbuchs*, in : WOLSKI Werner, *Aspekte der sowjetrussischen Lexikographie. Übersetzungen, Abstracts, bibliographische Angaben*, Tübingen, 1982, 148-165.

Gorcy 1964 = GORCY Gérard, *Le Trésor de la langue française*, La Revue de l'A.U.P.E.L.F. 2 (1964), 52-55.

Gorcy 1964b = GORCY Gérard, *Trésor et mathématiques*, L'Ingénieur des industries chimiques 37 (1964), 26-28.

Gorcy et al. 1970 = GORCY Gérard / MARTIN Robert / MAUCOURT Jacques. / VIENNEY Roland, *Problèmes d'analyse automatique. Le traitement des groupes binaires*, Cahiers de lexicologie 17 (1970), 15-46.

Gorcy 1972 = GORCY Gérard, *Etablissement de la nomenclature du dictionnaire*, Le Français Moderne 40 (1972), 81- 96.

Gorcy 1972b = GORCY Gérard, *La rubrique d'analyse synchronique des mots sémantiques*, Le Français Moderne 40 (1972), 87-96.

Gorcy 1984 = GORCY Gérard, *A propos de l'article "lecteur" dans le Trésor de la langue française*, in : *Au bonheur des mots : Mélanges en l'honneur de Gerald Antoine*, Nancy, 1984, 81-86.

Gorcy 1987 = GORCY Gérard, *A propos de deux problèmes lexicographiques*, Cahiers de lexicologie 51 (1987), 149-158.

Gorcy 1989 = GORCY Gérard, *Le TLF : un grand chêne isolé*, Le Français dans le Monde. Recherches et Applications (1989), 67-72.

Gorcy 1989b = GORCY Gérard, *Différenciation des significations dans le dictionnaire monolingue : problèmes et méthodes*, in : HSK 5.1, 905-917.

Gorcy 1990 = GORCY Gérard, *Le Trésor de la Langue Française (TLF). Son originalité et les voies ouvertes par son informatisation*, in : Quemada 1990b, 187-207.

Gorcy 1990b = GORCY Gérard, *La polysémie verbale ou le traitement de la polysémie de sens ; discussion à partir des normes rédactionnelles du Trésor de la Langue Française (TLF)*, Cahiers de lexicologie 56/57 (1990), 109-121.

Gorcy 1992 = GORCY Gérard, *Le Trésor de la langue française (TLF), Trente ans après : bilan et perspectives*, Etudes de linguistique appliquée 85/86 (1992), 75-88.

Gorcy 1994 = GORCY Gérard, *Le dernier volume du Trésor de la langue française est paru* [www.cnrs.fr].

Gorcy 2000 = GORCY Gérard, *Les inventaires lexicaux et la lexicographie française avant le Trésor de la langue française (TLF) (1945-1971)*, in : ANTOINE Gérald / CERQUIGLINI Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, 2000, 945-967.

Greimas 1966 = GREIMAS Algirdas-Julien, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, 1966.

Grimaldi 1993 = GRIMALDI Elisabeth, *La formulation de la norme dans les préfaces des grands dictionnaires de la langue française du XIX*^{ème} *siècle*, in : BAGGIONI Daniel (ed.), *Encyclopédies et dictionnaires français. Problèmes de norme(s) et de nomenclature*, Université de Provence, 1993, 123-139.

Gross, M. 1982 = GROSS Maurice, *Une classification des phrases « figées » du français*, Revue québécoise de linguistique 11 (1982), 151-185.

Gross 1989 = GROSS Gaston, *Le dictionnaire et l'enseignement de la langue maternelle*, in : HSK 5.1, 174-180.

Grunig 1998 = GRUNIG Blanche-Noëlle, *La linguistique comme discipline en France de 1981 à 1997*, Langue Française 117 (1998), 112-123.

Gueunier 1977 = GUEUNIER Nicole, *Linguistique*, Le français aujourd'hui 37 (1977), 91-97.

Guilbert 1969 = GUILBERT Louis, *Dictionnaires et linguistique : essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporain*, Langue Française 2 (1969), 4-29.

Guilbert 1971 = GUILBERT Louis, *De la formation des unités lexicales*, in: GUILBERT Louis et al. (edd.), *Grand Larousse de la langue française*, vol. 1, Paris 1971, IX-LXXXI.

Guillaume 1944 = GUILLAUME Gustave, *Particularisation et généralisation dans le système des articles français* (1944), in : *Langage et science du langage*, Paris / Québec, ^{4}1994, 143-156.

Guillaume 1945 = GUILLAUME Gustave, *La question de l'article ; d'une raison qui s'est opposée jusqu'ici à une coopération étroite et fructueuse des linguistes historiens et des linguistes théoriciens* (1945), in : *Langage et science du langage*, Paris / Québec, ^{4}1994, 157-166.

Guillaume 1945b = GUILLAUME Gustave, *Logique constructive interne du système des articles français* (1945), in : *Langage et science du langage*, Paris / Québec, ^{4}1994, 167-183.

Guiraud 1954 = GUIRAUD Pierre, *Les caractères statistiques du vocabulaire. Essai de méthodologie*, Paris, 1954.

Guiraud 1955 = GUIRAUD Pierre, *Index du vocabulaire du théâtre classique. Corneille I : Index des mots de Cinna, suivi d'une analyse statistique et d'un index de rimes*, Paris, 1955.

Guiraud 1955b = GUIRAUD Pierre, *Index du vocabulaire du théâtre classique. Racine I : Index des mots de Phèdre, suivi d'une analyse statistique et d'un index de rimes*, Paris, 1955.

Guiraud 1961 = GUIRAUD Pierre, *Place de l'argot et de la langue populaire dans le thesaurus d'une langue romane*, in : C.N.R.S. 1961, 177-183.

Guiraud 1972 = GUIRAUD Pierre, *French*, in : SEBEOK Thomas A. *et al*. (edd.), *Current trends in linguistics*, vol. 9/2 : *Linguistics in Western Europe*, Mouton / The Hague / Paris, 1972, 1107-1127.

Haensch 1984 = HAENSCH Günther, *Lexikographie zwischen Theorie und Praxis – heute*, in : GOETZ Dieter / HERBST Thomas (edd.), *Theoretische und praktische Probleme der Lexikographie. 1. Augsburger Kolloquium Professor Dr. Günther Haensch zum 60. Geburtstag*, München, 1984, 118 – 138.

Hamon 1974 = HAMON Jean-Yves / MICHON Jean-Pierre, *La théorie des graphes en linguistique mathématique*, Supplément à la revue Le Français Moderne 1 (1974), 5-24.

Harras 1989 = HARRAS Gisela, *Zu einer Theorie des lexikographischen Beispiels*, in : HSK 5.1, 607-614.

Hartle 1974 = HARTLE Robert W., *TLF Review*, Computers and the humanities 8 (1974), 258-259.

Hausmann 1977 = HAUSMANN Franz Josef, *Einführung in die Benutzung der neufranzösischen Wörterbücher*, Tübingen, 1977.

Hausmann 1977b = HAUSMANN Franz Josef, *Splendeurs et misères du Trésor de la langue française*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 87 (1977), 212-231.

Hausmann 1982 = HAUSMANN Franz Josef, *Gesprochene Sprache im Trésor de la langue française*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 92 (1982), 220-232.

Hausmann 1985 = HAUSMANN Franz Josef, *Trois paysages dictionnairiques : la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Comparaisons et connexions*, Lexicographica 1 (1985), 24-50.

Hausmann 1985b = HAUSMANN Franz-Josef, *Sprachwissenschaft im Wörterbuchvorwort. Das französisch-lateinische Wörterbuch des Pierre Danet (1673-1691)*, in : NIEDEREHE Hans-Josef / SCHLIEBEN-LANGE Brigitte (edd.), *Die Frühgeschichte der romanischen Philologie von Dante bis Diez. Beiträge zum deutschen Romanistentag in Siegen 30. 9.-3. 10. 1985*, Tübingen, 1987, 123-133.

Hausmann 1985c = HAUSMANN Franz Josef, *Kollokationen im deutschen Wörterbuch. Ein Beitrag zur Theorie des lexikographischen Beispiels*, in : BERGENHOLTZ Henning / MUGDAN Joachim (edd.), *Lexikographie und Grammatik. Akten des Essener Kolloquiums zur Grammatik im Wörterbuch. 28.-30.6.1984*, Tübingen, 1985,118-129.

Hausmann 1987 = HAUSMANN Franz Josef, *Le dictionnaire, catalogue d'emplois. Etude de lexicographie comparée*, Cahiers de lexicologie 50 (1987), 107-144.

Hausmann 1988 = HAUSMANN Franz Josef, *Le TLF, Prix d'excellence? La place du Trésor de la langue française dans la lexicographie internationale*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 98 (1988), 113-124.

Hausmann 1989 = HAUSMANN Franz Josef, *Les dictionnaires en France et en Allemagne. Comparaison de deux paysages lexicographiques dans l'optique du traducteur*, Lausanne, 1989.

Hausmann 1989b = HAUSMANN Franz Josef, *Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch : eine Übersicht*, in : HSK 5.1, 649-657.

Hausmann 1989c = HAUSMANN Franz Josef, *Das Wörterbuch im Urteil der gebildeten Öffentlichkeit in Deutschland und in den romanischen Ländern*, in : HSK 5.1, 19-28.

Hausmann 1989d = HAUSMANN Franz Josef, *Die gesellschaftlichen Aufgaben der Lexikographie in Geschichte und Gegenwart*, in : HSK 5.1, 1-19.

Hausmann 1989e = HAUSMANN Franz Josef, *Dictionary Criminality*, in : HSK 5.1, 97-101.

Hausmann 1989f = HAUSMANN Franz Josef / WIEGAND Herbert Ernst, *Component Parts and Structures of General Monolingual Dictionaries : A survey*, in : HSK 5.1, 328-360.

Hausmann 1992 = HAUSMANN Franz Josef, *Prendre le TLF en défaut*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 102 (1992), 225-236.

Hausmann 1994 = HAUSMANN Franz Josef, *Le souhaitable et le possible*. *La microstructure du TLF*, Le Français Moderne 62 (1994), 141-153.

Hausmann 1995 = HAUSMANN Franz Josef, Allusions *Littéraires et Citations Historiques dans le Trésor de la Langue Française*, in : KACHRU Braj B / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies, and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 35-40.

Hausmann 1996 = HAUSMANN Franz Josef, *La syntagmatique dans le TLF informatisé*, in : Piotrowski 1996, 37-50.

Hausmann 1996b = HAUSMANN Franz Josef, *Kleine Weltgeschichte der Metalexikographie*, in : WIEGAND Herbert Ernst (ed.), *Wörterbücher in der Diskussion. Vorträge aus dem Heidelberger Lexikographischen Kolloquium*, Tübingen, 1996, 75-102.

Hausmann 1997 = HAUSMANN Franz Josef, *Das Zitat in der französischen Lexikographie. Geschichte und Gegenwart*, in : LIEBER Maria / HIRDT Willi (edd.), *Kunst und Kommunikation. Betrachtungen zum Medium Sprache in der Romania. Festschrift zum 60. Geburtstag von Richard Baum*, Tübingen, 1997, 173-189.

Helbig 1973 = HELBIG Gerhard, *Geschichte der neueren Sprachwissenschaft. Unter dem besonderen Aspekt der Grammatik-Theorie*, Leipzig, 1973.

Henne 1977 = HENNE Helmut, *Nachdenken über Wörterbücher : Historische Erfahrungen*, in : DROSDOWSKI Günther et al. (edd.), *Nachdenken über Wörterbücher*, Mannheim / Wien / Zürich, 1977, 7-49.

Henry A. 1987 = HENRY Albert, *Éloge de Paul Imbs (1908-1987)*, Bulletin de la classe des lettres et des Sciences morales et politiques 73 (1987), 418-423.

Henry 1993a = HENRY Françoise, *Analyse descriptive du TLF*, in : *Pour l'informatisation du Trésor de la langue française. Rapport préalable*, Nancy, 1993, 161-253.

Henry 1993b = HENRY Françoise, *Problèmes de portée dans l'analyse sémantico-fonctionnelle. Aire de validité des données constitutives*, in : *Pour l'informatisation du Trésor de la langue française. Rapport préalable*, Nancy, 1993, 255-279.

Henry 1995 = HENRY Françoise, *Les écrivains et le dictionnaire, d'après le corpus du Trésor de la langue française*, in : Corbin : 1995, 389-402.

Henry 1996 = HENRY Françoise, *Pour une informatisation du TLF*, in : Piotrowski 1996, 79-139.

Herberg 1985 = HERBERG Dieter, *Zur Funktion und Gestaltung von Wörterbucheinleitungen*, in : HYLDGAARD-JENSEN Karl (ed.), *Symposium on Lexicography II. Proceedings of the Second International Symposium on Lexicography*, Tübingen, 1985, 133-154.

Herberg 1989 = HERBERG Dieter, *Wörterbuchvorwörter*, in : HSK 5.1, 749-754.

Hermanns 1988 = HERMANNS Fritz, *Das lexikographische Beispiel. Ein Beitrag zu seiner Theorie*, in : HARRAS Gisela (ed.), *Das Wörterbuch. Artikel und Verweisstrukturen. Jahrbuch 1987 des Instituts für deutsche Sprache*, Düsseldorf, 1988, 161-195.

Hilty 1983 = HILTY Gerold, *Der distinktive und der referentielle Charakter semantischer Komponenten*, in : STIMM Helmut / RAIBLE Wolfgang (edd.), *Zur Semantik des Französischen. Beiträge zum Regensburger Romanistentag 1981*, Wiesbaden, 1983, 30-39.

Höfler 1986 = HÖFLER Manfred, *Typologie des erreurs de datation dans la lexicographie française*, Revue de linguistique romane 50 (1986), 423-442.

Höfler 1989 = HÖFLER Manfred, *Contribution au Complément bibliographique du TLF*, Cahiers de lexicologie 54 (1989), 163-164.

Holly 1986 = HOLLY Werner, *Wortbildung und Wörterbuch*, Lexicographica 2 (1986), 195-213.

Holtus 1992 = HOLTUS Günter, *Zum Verhältnis von Varietätenlinguistik und Lexikographie : diasystematische Markierungen im LEI*, in : GLEßGEN Martin-Dietrich / HOLTUS Günter / KRAMER, Johannes *Etymologie und Wortgeschichte des Italienischen LEI. Genesi e dimensioni di un vocabolario etimologico*, Wiesbaden, 1992, 44-60.

HSK 4 = BÁTORI S. István / LENDERS Winfried / PUTSCHKE Wolfgang, *Computational Linguistics. Ein internationales Handbuch zur computergestützten Sprachforschung und ihrer Anwendungen*, Berlin / New York, 1989.

HSK 5.1 = HAUSMANN Franz Josef / REICHMANN Oskar / WIEGAND Herbert Ernst / ZGUSTA Ladislav (edd.), *Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, vol.1, Berlin / New York, 1989.

HSK 5.2 = HAUSMANN Franz Josef / REICHMANN Oskar / WIEGAND Herbert Ernst / ZGUSTA Ladislav (edd.), *Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, vol. 2, Berlin / New York, 1990.

Hug 1992 = HUG Marc, *La statistique linguistique*, in : POTTIER Bernard (ed.), *Les sciences du langage en France au XX*^{ème} *siècle*, ^{2}1992, 110-141.

Ilson 1986 = ILSON Robert (ed.), *Lexicography. An emerging international profession*, London / Manchester, 1986.

Imbs 1954 = IMBS Paul, *Culture européenne*, Droit et Liberté 6 (1954), 33-46.

Imbs 1956 = IMBS Paul, *Philologie – Linguistique – Romanité*, in : *Centre de Philologie Romane et de Langue et Littérature Françaises Contemporaines. Programme de l'année 1956-57*, Strasbourg, 1956, 1-8.

Imbs 1956a = IMBS Paul, *A propos du nouveau « Littré »*, Le Monde, 31 mars 1956, page 6.

Imbs 1958 = IMBS Paul, *Colloque international de lexicologie à Strasbourg*, Le Français Moderne 26 (1958), 316-320.

Imbs 1960 = IMBS Paul, *Au seuil de la lexicographie*, Cahiers de lexicologie 2 (1960), 3-17.

Imbs 1961 = IMBS Paul, *La place du vocabulaire ancien dans un thesaurus de la langue française*, in : C.N.R.S. 1961, 133-139.

Imbs 1961b = IMBS Paul, *Avant-Propos*, in : C.N.R.S. 1961, non-paginé.

Imbs 1961c = IMBS Paul, *Allocution de M. P. Imbs. Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg*, in : C.N.R.S. 1961, 7-11.

Imbs 1961d = IMBS Paul, *Economie générale du Trésor*, in : C.N.R.S. 1961, 285-289.

Imbs 1965 = IMBS Paul, *Les exigences de la lexicographie moderne, Du Littré au Trésor de la langue française*, Journal des Savants. Troisième centenaire 1665-1965 (janvier-mars 1965), 466-477.

Imbs 1968 = IMBS Paul, *Textes traités par l'ordinateur Gamma 60 pour la documentation du Trésor de la langue française*, Le Français Moderne 36 (1968), 162-176.

Imbs 1969 = IMBS Paul, *Les niveaux de la langue dans le dictionnaire*, Le Français dans le Monde 69 (1969), 51-60.

Imbs 1969b = IMBS Paul, *L'Inventaire Général de la Langue Française et le Trésor de la Langue Française*, Le Français Moderne 37 (1969), 186-192.

Imbs 1970 = IMBS Paul, *Note sur la structure lexicale immanente du français*, Le Français moderne 38 (1970), 469-484.

Imbs 1970b = IMBS Paul, *Eloge de Sélestat. Elégie par Erasme de Rotterdam. Traduction nouvelle. Entre 1918 et 1925. Souvenirs de la vie de collège*, Sélestat, 1970.

Imbs 1971 = IMBS Paul, *Note sur la structure lexicale empirique (immanente) du français (suite)*, Le Français Moderne 39 (1971), 81-100.

Imbs 1971b = IMBS Paul, *Préface*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs,* vol. 1, Paris, 1971, IX-XLVII.

Imbs 1971c = IMBS Paul, *Rapport de M. Paul Imbs (Directeur du Trésor de la Langue Française). Le Trésor de la Langue Française*, Bulletin de la Société de linguistique de Paris 66 (1971), 85-106.

Imbs 1972 = IMBS Paul, *Le dictionnaire du Trésor de la langue française*, Courrier du CNRS 3 (1972), 10-16.

Imbs 1972b = IMBS Paul, *Le Dictionnaire T.L.F. Méthodologie générale*, Le Français Moderne 40 (1972), 81.

Imbs 1973 = IMBS Paul, *Au lecteur*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs, de l'Institut*, vol. 2, Paris, 1973, VII-VIII.

Imbs 1974 = IMBS Paul, *Au lecteur*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs, de l'Institut*, vol. 3, Paris, 1974, VII-X.

Imbs 1975 = IMBS Paul, *Au lecteur*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs, de l'Institut*, vol. 4, Paris, 1975, VII-VIII.

Imbs 1976 = IMBS Paul, *Sélection de textes littéraires du XVII^e^ siècle (1600-1715). Introduction*, Supplément à la revue Le Français Moderne 3 (1976), 1-4.

Imbs 1977 = IMBS Paul, *A l'Etape*, in: C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs, de l'Institut*, vol. 5, Paris, 1977, VII-XII.

Imbs 1977b = IMBS Paul, *Le Trésor de la langue française et la presse*, Supplément à la revue Le Français Moderne 4 (1977), 34-38.

Imbs 1977c = IMBS Paul, *Le dictionnaire T.L.F. : Cahier de normes rédactionnelles (début)*, Supplément à la revue Le Français Moderne 4 (1977), 49-59.

Imbs 1978 = IMBS Paul, *Préface*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs de l'Institut*, vol. 6, Paris, 1978, VII-XII.

Imbs 1979 = IMBS Paul, *Préface*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960). Publié sous la direction de Paul Imbs de l'Institut,* vol. 7, Paris, 1979, VII-XII.

Imbs 1979b = IMBS Paul, *Das Französische, eine Kultursprache*, in : WANDRUZSKA Mario / GAUGER Hans-Martin (edd.), *Der Mensch und seine Sprache*, Frankfurt M. / Berlin / Wien, 1979, 81-104.

Jacob 1969 = JACOB André (ed.), *100 Points de vue sur le langage. 270 textes choisis et présentés avec Introduction et Bibliographie*, Paris, 1969.

Jacquinot 1989 = JACQUINOT Pierre, *Le C.N.R.S. dans sa maturité*, in : AUBOUIN Jean (ed.), *Cinquantième anniversaire du Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris, 1989, 13-17.

Jänicke 1980 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 39 (1980), 268-278.

Jänicke 1981 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 40 (1981), 249-253.

Jänicke 1984 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 43 (1984), 210-214.

Jänicke 1985 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 44 (1985), 353-359.

Jänicke 1986 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 45 (1986), 276-284.

Jänicke 1987 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 46 (1987), 329-335.

Jänicke 1987b = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 46 (1987), 336-339.

Jänicke 1990/91 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 49/50 (1990/91), 553-557.

Jänicke 1993 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 52 (1993), 382-387.

Jänicke 1994 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 53 (1994), 353-359.

Jänicke 1996 = JÄNICKE Otto, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Vox romanica 55 (1996), 338-345.

Johansen 1978 = JOHANSEN Hans Boll, *Compte rendu du TLF*, Revue romane 13 (1978), 336-339.

Jurin 1990 = JURIN Claudine, *Etablissement d'une nomenclature : principes méthodologiques*, in : Quemada 1990b, 21-27.

Kachru 1995 = KACHRU Braj B., *Afterword : Directions and Challenges*, in : KACHRU Braj B. / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies, and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 417-423.

Kalverkämper 1989 = KALVERKÄMPER Hartwig, *Diatechnische Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 680-688.

Katz / Fodor 1966 = KATZ Jerrold J. / FODOR J.A., *Structure d'une théorie sémantique avec applications au français*, Cahiers de lexicologie 9 (1966), 39-72.

Katz / Fodor 1967 = KATZ Jerrold J. / FODOR J.A., *Structure d'une théorie sémantique avec applications au français*, Cahiers de lexicologie 10 (1967), 47-66.

Kempcke 1989 = KEMPCKE Günter, *Probleme der Beschreibung fachsprachlicher Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 842-849.

Kirkpatrick 1989 = KIRKPATRICK Betty, *User's Guides in Dictionaries*, in : HSK 5.1, 745-761.

Klein 2004 = Klein, Franz-Josef, *Grundlegende Bedeutungsgegensätze in der Entwicklung des französischen Verbalwortschatzes*, in : Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004, 79-89.

Knowles 1987 = KNOWLES Francis, *Möglichkeiten des Computereinsatzes in der Sprachlexikographie*, in : WIEGAND Herbert Ernst (ed.), *Theorie und Praxis des lexikographischen Prozesses bei historischen Wörterbüchern. Akten der Internationalen Fachkonferenz, Heidelbert 3.6. – 5.6. 1986*, Tübingen, 1987, 11-31.

Knowles 1995 = KNOWLES Francis E., *Dictionaries for the People or for People ?* in : KACHRU Braj B. / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 315-326.

Kohler 1961 = KOHLER Eugène, *Réflexions sur le problème sémantique dans les langues romanes*, in : C.N.R.S. 1961, 81-83.

Krauss 1945/46 = KRAUSS Werner, *Macht und Ohnmacht der Wörterbücher*, Die Wandlung 1 (1945/46), 772-786.

Kühn 1989 = KÜHN Peter, *Typologie der Wörterbücher nach Benutzungsmöglichkeiten*, in : HSK 5.1, 111-127.

Lambert-Hegedüs 1996 = LAMBERT-HEGEDÜS Claudia, *Phraséologie contrastive: La saisie des cinquante formatifs les plus productifs en allemand et en français*, Strasbourg, 1996 [Thèse de doctorat dactylographiée, Bibliothèque des Langues de l'Université Marc Bloch à Strasbourg, Dae 27].

Landau 1984 = LANDAU Sidney I., *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, New York, 1984.

Langenbacher 1980 = LANGENBACHER Jutta, *Normative Lexikologie. Die 'Communiqués de mise en garde' der Académie française (1964-1978) und ihre Rezeption in den französischen Wörterbüchern der Gegenwart,* in : STIMM Helmut (ed.), *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen. Beiträge des Saarbrücker Romanistentages 1979*, Wiesbaden, 1980, 79-95.

Lapesa 1961 = LAPESA Rafael, *Le dictionnaire historique de la langue espagnole*, in : C.N.R.S. 1961, 21-27.

Lara 1995 = LARA Luis Fernando, *Towards a Theory of the Cultural Dictionary*, in : KACHRU Braj B. / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies and the Dictionary. Studies inHonor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 41-51.

Laurens 1999 = LAURENS Marleen, *La description des collocations et leur traitement dans les dictionnaires*, Romaneske 4 (1999).
Cité d'après http://www.kuleuven.ac.be/vlr/994colloc.htm

Lautmann 1990 = LAUTMANN Jacques, *L'évaluation au CNRS*, Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939-1989 10 (1990), 9-18.

Léard 1992 = LÉARD Jean-Marcel, *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris / Louvain-la-Neuve, 1992.

Lebsanft 2002 = LEBSANFT Franz, *Französisch*, in : JANICH Nina / GREULE Albrecht (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, 2002, 64-73.

Lebsanft / Gleßgen 2004 = LEBSANFT Franz / GLEßGEN Martin-Dietrich, *Historische Semantik in den romanischen Sprachen. Kognition, Pragmatik, Geschichte*, in : Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004, 1-28.

Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004 = LEBSANFT Franz / GLEßGEN Martin-Dietrich (edd.), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen*, Tübingen, 2004.

Lejeune 1961 = LEJEUNE Michel, *L'aide de l'Etat*, in : C.N.R.S. 1961, 251-252.

Lejeune 1989 = LEJEUNE Michel, *Les sciences humaines au C.N.R.S.*, in : AUBOUIN Jean (ed.), *Cinquantième anniversaire du Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris, 1989, 19-23.

Lejeune 1989a = LEJEUNE Michel, *La direction des sciences humaines*, Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939-1989 2 (1989), 71-74.

Levaillant 1967 = LEVAILLANT Pierre, *Nancy : L'inventaire des richesses de la langue française confié à un ordinateur*, Le Figaro, 8 mars 1967, 29.

Lewandowski 1994 = LEWANDOWSKI Theodor, *Linguistisches Wörterbuch*, vol. 1, Heidelberg / Wiesbaden, ^{6}1994.

Lewicka 1974 = LEWICKA Halina, *Compte rendu du TLF*, Kwartalnik neofilologiczny 21 (1974), 387-389.

Link 1990 = LINK Elisabeth, *Das Wörterbuch der Wortbildungsmittel*, in : HSK 5.2, 1223-1230.

LRL V,1 = HOLTUS Günther / METZELTIN Michael / SCHMITT Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. V,1 : *Französisch*, Tübingen, 1990.

Lyons 1972 = LYONS John, *Structural Semantics. An analysis of part of the vocabulary of Plato*, Oxford, 1972, 37-50.

Lyons 1991 = LYONS John, *Bedeutungstheorien*, in : STECHOW Arnim von / WUNDERLICH Dieter (edd.), *Semantik. Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung*, Berlin / New York, 1991, 1-24.

Maier 1984 = MAIER Elisabeth, *Studien zur Sprachnormtheorie und zur Konzeption der Sprachnorm in französischen Wörterbüchern*, Frankfurt am Main / Bern / New York / Nancy, 1984.

Maingueneau 1999 = MAINGUENEAU Dominique, *Aborder la linguistique*, Paris, 1999.

Marchaudon 1990 = MARCHAUDON Pierrette, *Dictionnairite*, in : Quemada 1990b, 1-9.

Martin E. 1971 = MARTIN Eveline / MARTIN Robert / VIENNEY Roland, *Trésor de la Langue Française. La mécanisation de la documentation bibliographique au Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française*, Le Français Moderne 39 (1971), 181-197.

Martin E. 1972 = MARTIN Eveline, *La « documentation » dans le Trésor de la langue française*, Le Français Moderne 40 (1972), 277-284.

Martin E. / **Straka** 1973 = MARTIN Eveline / Straka, Georges, *Principales dates biographiques et Bibliographie des Travaux de Monsieur Paul Imbs*, Travaux de Linguistique et de Littérature. *Travaux de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs. Membre de l'Institut* 11 (1973), 9-22.

Martin E. 1975 = MARTIN Eveline, *Le thésaurus de linguistique française*, Supplément à la revue Le Français Moderne 2 (1975), IV-XII et 1-58.

Martin E. 1977 = MARTIN Eveline, *Le Trésor de la langue française*, Bulletin de recherche sur l'enseignement du français 9 (1977), 45-52.

Martin E. 1990 = MARTIN Eveline, *Sources et ressources du TLF. De la boîte à fiches au disque compact*, in : Quemada 1990b, 13-19.

Martin E. 1994 = MARTIN Eveline (ed.), *Les textes et l'informatique*, Paris, 1994, 77-114.

Martin E. 1995 = MARTIN Eveline, *Les mille et une ressources d'une base de données textuelles pour le lexicographe*, in : Corbin 1995, 451-459.

Martin E. 2000 = MARTIN Eveline, *Les banques textuelles*, in : ANTOINE Gérald / CERQUIGLINI Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, 2000, 1005-1009.

Martin 1966 = MARTIN Robert, *Le mot « rien » et ses concurrents en français (du XIV^e^ siècle à l'époque contemporaine),* Paris, 1966.

Martin 1969 = MARTIN Robert, *Le Trésor de la langue française et la méthode lexicographique*, Langue Française 2 (1969), 44-55.

Martin 1969b = MARTIN Robert, *Analyse sémantique du mot « peu »*, Langue Française 4 (1969), 75-87.

Martin 1972 = MARTIN Robert, *Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie*, Travaux de linguistique et de littérature 10 (1972), 125-136.

Martin 1972b = MARTIN Robert, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Revue de Linguistique Romane 36 (1972b), 428-433.

Martin 1972d = MARTIN Robert, *Le traitement des mots grammaticaux et des éléments formateurs du lexique,* Le Français Moderne 40 (1972), 177-183.

Martin 1973 = MARTIN Robert, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Revue de Linguistique Romane 37 (1973), 490-493.

Martin 1973b = MARTIN Robert, *Travaux du Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française (T.L.F. de Nancy)*, in : ZAMPOLLI Antonio (ed.), *Linguistica matematica e calculatori. Atti del convegno e della prima scuola internazionale Pisa 16/VIII - 6/IX 1970*, Firenze, 1973, 103-110.

Martin 1975 = MARTIN Robert, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Revue de Linguistique Romane 39 (1975), 202-205.

Martin 1975b = MARTIN Robert, *The French contribution to modern linguistics : Theories of language and methods in syntax*, Paris, 1975.

version française : MARTIN Robert, *Théories linguistiques*, in : POTTIER Bernard (ed.), *Les sciences du langage en France au XX^ème^ siècle*, ^2^1992, 29-77.

Martin 1975c = MARTIN Robert, *Sur l'unité du mot « même »*, Travaux de linguistique et de littérature 13 (1975), 227-243.

Martin 1976 = MARTIN Robert, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Revue de Linguistique Romane 40 (1976), 452-454.

Martin 1977 = MARTIN Robert, *Essai de typologie des définitions verbales dans le dictionnaire de langue*, Travaux de Linguistique et de Littérature 15 (1977), 361-378.

Martin 1989 = MARTIN Robert, *L'exemple lexicographique dans le dictionnaire monolingue*, in : HSK 5.1, 599-607.

Martin 1990 = MARTIN Robert, *La définition « naturelle »*, in: CHAURAND Jacques / MAZIÈRE Francine (edd.), *La définition. Actes du Colloque* la Définition, *organisé par le CELEX (Centre d'Etudes du Lexique) de l'Université Paris-Nord (Paris 13, Villetaneuse) à Paris, les 18 et 19 novembre 1988*, Paris, 1990, 86-95.

Martin 1992 = MARTIN Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, 1992.

Martin 1994 = MARTIN Robert, *Présentation*, Le Français Moderne 62 (1994), 129-134.

Martin 1994b = MARTIN Robert, *Dictionnaire informatisé et traitement automatique de la polysémie*, in : MARTIN Eveline (ed.), *Les textes et l'informatique*, Paris, 1994, 77-114.

Martin 1996 = MARTIN Robert, *Le Trésor de la langue française*, Moderna-Sprak 90 (1996), 45-49.

Martin 1998 = MARTIN Robert, *Les travaux de l'Institut National de la Langue Française INaLF*, in : Pruvost 1998, 475-480.

Martin 2000 = MARTIN Robert, *Le Trésor de la langue française*, in : ANTOINE Gérald / CERQUIGLINI Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, 2000, 969-979.

Martinet / Walter 1973 = MARTINET André / WALTER Henriette, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, 1973.

Martínez de Sousa 1995 = MARTÍNEZ DE SOUSA José, *Diccionario de lexicografía práctica*, Barcelona, 1995.

Mathieu Colas 1996 = MATHIEU-COLAS Michel, *Observations sur la formalisation du TLF*, in : Piotrowski 1996, 213-223.

Matoré 1961 = MATORÉ Georges, *Les méthodes modernes de la sémantique descriptive*, in : C.N.R.S. 1961, 91-99.

Matoré 1968 = MATORÉ Georges, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, 1968.

Mazière 1985 = MAZIÈRE Francine, *Le dictionnaire déshabillé par ses préfaces*, in : Nicolas, Anne (ed.), *Lexique et Institutions*, Lille, 1985, 11-29.

Médard 1988 = FRÈRE MÉDARD, *L'Alsace fidèle à elle-même. En collaboration avec Arlette Wackermann, Secrétaire Générale du F.E.C. Introduction de Gabriel Wackermann*, Strasbourg, 1988.

Metz 1987 = METZ Paul, *A la mémoire de Paul Imbs*, Elan 1 (1987), 8-9.

Michon / Potdevin 1973 = MICHON Jean-Pierre / POTDEVIN M., *Trésor de la Langue Française. Recherche d'associations paradigmatiques et théorie des graphes*, Le Français Moderne 41 (1973), 433-447.

Möhren 2003 = MÖHREN Frankwald *et al*. (edd.), *Wissenschaftliche Lexikografie im deutschsprachigen Raum. Berichte über die internationale intradisziplinäre Tagung zur Lexikografie, Berlin 14. – 16. Oktober 2002*, Mannheim, 2003.

Möhren 2004 = Möhren, Frankwald, *Seme und Sachen*, in : Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004, 71-77.

Moignet 1968 = MOIGNET Gérard, *Systématique du mot QUE*, Travaux de linguistique et de littérature 6 (1968), 85-112.

Moignet 1981 = MOIGNET Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, 1981.

Mok 1983 = MOK Quirinius Ignatius Maria, *Dictionnaire et dérivation*, in : Corbin 1983, 69-77.

Mollard-Desfour 1990 = MOLLARD-DESFOUR Annie, *Problèmes rencontrés dans le traitement lexicographique des termes de couleur (Valeur descriptive)*, in : Quemada 1990b, 69-101.

Morot-Sir 1973 = MOROT-SIR Edouard, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, The French Review 47 (1973), 480-481.

Morot-Sir 1977 = MOROT-SIR Edouart, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, The French Review 50 (1977), 538-539.

Mortureux 2001 = MORTUREUX Marie-Françoise, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, ^{2}2001.

Mugdan 1989 = MUGDAN Joachim, *Grundzüge der Konzeption einer Wörterbuchgrammatik*, in : HSK 5.1, 732-749.

Müller 1985 = MÜLLER Bodo, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, 1985.

Muller 1973 = MULLER Charles, *Le Trésor de la Langue Française et la statistique lexicale*, Travaux de linguistique et de littérature 11 (1973), 85-95.

Muller 1973b = MULLER Charles, *Livres choisis de linguistique*, Le Français dans le Monde 95 (1973), 48-52.

Muller 1982 = MULLER Charles, *Dictionnaire ou banque de données ?* Le Français Moderne 50 (1982), 329-331.

Muller 1994 = MULLER Charles, *La nomenclature du TLF*, Le Français Moderne 62 (1994), 135-140.

Muller 1996 = MULLER Charles, *Compte rendu du TLF*, Le Français Moderne 64 (1996), 118.

Müller 1989 = MÜLLER Wolfgang, *Die Beschreibung von Affixen und Affixoiden im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 689-882.

Müller 1990 = MÜLLER Wolfgang, *Die Antonyme im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 628-635.

Murray 1977 = MURRAY K. M. Elisabeth, *Caught in the Web of Words. James A. H. Murray and the Oxford English Dictionary*, New Haven / London, 1977.

N. C. 1987 = N. C., *T.L.F.*, Qui-Vive International. Parlez-vous français ? 5 (1987), 88-89.

N. N. 1963 = N. N., *Le Trésor de la langue française. Projet de dictionnaire du vocabulaire français avec l'utilisation du Gamma 60*, Bull Informations 8 (1963), 1-4.

Nencioni 1989 = NENCIONI Giovanni, *The Dictionary as an Aid in Belles Lettres*, in : HSK 5.1, 146-151.

Nerlich 1992 = NERLICH Brigitte *et al*., *Histoire de la sémantique*, Paris, 1992.

Niebaum 1989 = NIEBAUM Hermann, *Diatopische Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 662-668.

N.N. 1972 = N.N., *Le dictionnaire français*, Le Monde, 13 avril 1972, 11.

Oesterreicher / Raible 1993 = OESTERREICHER,Wulf / RAIBLE Wolfgang, *La typologie des langues romanes. Contributions présentées à l'occasion du Congrès de Zurich en avril 1992,* in : OESTERREICHER Wulf / RAIBLE Wolfgang (edd.), *Actes du XX^{e} Congrès International de linguistique et de Philologie Romanes. Section : La typologie des langues romanes*, Tübingen / Basel, 1993, I-XI.

Olivier / Militz 1970 = OLIVIER René / MILITZ Hans-Manfred, *Französische idiomatische Redewendungen. Locutions françaises*, Leipzig 1970.

Ostrá 1983 = OSTRÁ Rûžena, *Les raisons de l'usage abondant des dictionnaires en France*, Etudes Romanes de Brno 14 (1983), 17-25.

Paiva Boleo 1975-78 = PAIVA BOLEO Manuel de, *Trésor de la langue française (com Referencia a Trabalhos de Lexicografia Portuguesa)*, Revista Portuguesa de Filologia 17 (1975-78), 1241-1266.

Papelier 2004 = PAPLIER Gérard, *Exemple de traitement d'information non numérique : Le Trésor de la Langue Française (TLF)*
[http:// perso. club-internet.fr/febcm/systemes_ord/g6005.htm].

Paveau 2003 = PAVEAU Marie-Anne / SARFATI Georges-Élia, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, 2003.

Penanster 1972 = PENANSTER Alain de, *Des mots par milliers*, L'Express, 31 janvier – 6 février 1972, 75-76.

Petruškov 1982 = PETRUŠKOV V. P., *Über mögliche Grenzen der Mechanisierung lexikographischer Arbeiten,* in : WOLSKI Werner (ed.), *Aspekte der sowjetrussischen Lexikographie. Übersetzungen, Abstracts, bibliographische Angaben*, Tübingen, 1982, 245-246.

Pfister 1974 = PFISTER Max, *Le Gamillscheg comparé au DDM et au Bloch-Wartburg,* in : BALDINGER Kurt (ed.), *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Paris, 1974, 115-142.

Pfister 2002 = PFISTER Max, *Lessico Etimologico Italiano*, in : MÖHREN Frankwald *et al*., *Wissenschaftliche Lexikografie im deutschsprachigen Raum. Berichte über die internationale intradisziplinäre Tagung zur Lexikografie, Berlin, 14.-16. Oktober 2002*, Mannheim, 2003, 117-125.

Pfister 2002b = PFISTER Max, *Die Bedeutung der korrekten Sprache in Frankreich,* in : HEINEMANN Sabine / BERNHARD Gerald / KATTENBUSCH Dieter (edd.), *Roma et Romania. Festschrift für Gerhard Ernst zum 65. Geburtstag*, Tübingen, 2002, 255-262.

Phal 1964 = PHAL André, *Les groupes de mots,* Cahiers de lexicologie 4 (1964), 45-50.

Picard 1990 = PICARD Jean-François, *La république des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, 1990.

Picard 2002 = PICARD Jean-François, *Centre National de la Recherche Scientifique,* in : JULLIARD Jacques / WINOCK Michel *et al*. (edd.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes. Les lieux. Les moments*, Paris, ^{2}2002.

Pichon 1935 = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical dans le français d'aujourd'hui*, Le Français Moderne 3 (1935), 209-222.

Pichon 1935b = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical dans le français d'aujourd'hui (Suite). Les procédés d'enrichissement autres que la dérivation*, Le Français Moderne 3 (1935), 325-344.

Pichon 1938 = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical dans le français d'aujourd'hui (Troisième Article). Dérivation fabricative et dérivation spontanée*, Le Français Moderne 6 (1938), 299-304.

Pichon 1939 = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical du français d'aujourd'hui (Quatrième article). La vitalité de la suffixation,* Le Français Moderne 7 (1939), 7-14.

Pichon 1939b = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical du français d'aujourd'hui (Cinquième article). L'attache des suffixes: Attache additive*, Le Français Moderne 7 (1939), 133-149.

Pichon 1939c = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical du français d'aujourd'hui (Sixième article). Alternances phonétiques sur la suffixation*, Le Français Moderne 7 (1939), 229-238.

Pichon 1939d = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical du français d'aujourd'hui (Septième article). Les radicaux savants et les radicaux apocopés dans la suffixation vivante*, Le Français Moderne 7 (1939), 317-328.

Pichon 1940 = PICHON Edouard, *L'enrichissement lexical du français d'aujourd'hui (Neuvième et dernier article). L'utilisation linguistique des suffixes*, Le Français Moderne 8 (1940), 121-130.

Pignolo / Heuber 1982 = PIGNOLO Marie-Thérèse / HEUBER Hans-Georg, *Ne mâche pas tes mots - Nimm kein Blatt vor den Mund! Französische Redewendungen und ihre deutschen Pendants*, Reinbek bei Hamburg, 1982.

Piotrowski 1996 = PIOTROWSKI David (ed.), *Lexicographie et informatique. Autour de l'informatisation du Trésor de la Langue Française. Actes du Colloque International de Nancy*, Paris, 1996.

Piotrowski 2000 = PIOTROWSKI David, *La lexicographie informatisée*, in : ANTOINE Gérald / CERQUIGLINI Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, 2000, 1011-1023.

Ploquin 2002 = PLOQUIN Françoise, *La langue remise à jour. Entretien avec Alain Rey*, Le Français dans le Monde 319 (2002), 26-27.

Poirier 1989 = POIRIER Claude, *Les différents supports du dictionnaire : livre, microfiche, dictionnaire électronique*, in : HSK 5.1, 322-327.

Pommier 1956 = POMMIER Jean, *Réédition ou achèvement du Littré ? Les « Exemples littéraires » font la valeur d'un dictionnaire*, Le Monde, 7 février 1956, page 7.

Pottier 1964 = POTTIER Bernard, *Vers une sémantique moderne*, Travaux de linguistique et de littérature 2 (1964), 107-136.

Pottier 1965 = POTTIER Bernard, *La définition sémantique dans les dictionnaires*, Travaux de linguistique et de littérature 3 (1965), 33-40.

Pottier 1967 = POTTIER Bernard, *Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie*, Paris, 1967.

Pottier 1978 = POTTIER Bernard, *Organisation sémantique de l'article de dictionnaire*, Bulletin de la société de linguistique de Paris 73 (1978), 339-366.

Pour un nouveau cahier de normes. Documents à discuter les 22, 23 et 24 février 1979 lors de la « Réunion des experts ». (document interne)

Pradoura 1987 = PRADOURA Elisabeth, *Les sciences humaines au CNRS et leur mise en place au début de leur développement*, 1987 [manuscrit déposé aux archives du CNRS sous la côte G 990007 DOC art. 8].

Pruvost 1998 = PRUVOST Jean / QUEMADA Bernard (edd.), *Le dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne. Actes du colloque international 17, 18 et 19 novembre 1994*, Paris, 1998.

Pruvost 2000 = PRUVOST Jean, *Le « dictionnaire des gens » : « Langue minimale commune » et « langue sans rupture ». A la mémoire de Daniel Oster (1938-1999)*, Cahiers de lexicologie 76 (2000), 5-25.

Pruvost 2000b = PRUVOST Jean, *Des dictionnaires papier aux dictionnaires électroniques. VII^e journée des dictionnaires (22 mars 2000)*, International Journal of Lexicography 13 (2000), 187-193.

Pruvost 2000c = PRUVOST Jean, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, 2000.

Pruvost 2002 = PRUVOST Jean, *Les dictionnaires de langue française*, Paris, 2002.

Pruvost 2004 = PRUVOST Jean, *Bernard Quemada – Lexicographe, Métalexicographe* [http://www-bu.bibu.u-cergy.fr/Culture/musee_dictionnaire].

Püschel 1989 = PÜSCHEL Ulrich, *Evaluative Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 693-699.

Queffélec 1997 = QUEFFÉLEC Ambroise, *Le corpus textuel oral. Constitution, traitement et exploitation lexicographique*, in : FREY Claude / LATIN Danièle (edd.), *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du Français en francophonie »*, Louvain-La-Neuve, 1997, 353-368.

Quemada 1959 = QUEMADA Bernhard, *La mécanisation dans les recherches lexicologiques*, Cahiers de lexicologie 1 (1959), 7-46.

Quemada 1961 = QUEMADA Bernhard, *La technique des inventaires mécanographiques*, in : C.N.R.S. 1961, 53-63.

Quemada 1968 = QUEMADA Bernhard, *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863. Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, 1968.

Quemada 1972 = QUEMADA Bernhard, *Lexicology and lexicography*, in : SEBOEK, Thomas A. (ed.), *Current trends in linguistics*, vol. 9 : *Linguistics in Western Europe*, The Hague / Paris, 1972, 395-475.

Quemada 1973 = QUEMADA Bernard, *Les travaux du Centre d'étude du Français Moderne et Contemporain (C.N.R.S., Paris-Besançon)*, in : ZAMPOLLI Antonio, *Linguistica matematica e calculatori. Atti del convegno e della prima scuola internazionale Pisa 16/VIII – 6/IX 1970*, Firenze, 1973, 121-132.

Quemada 1980 = QUEMADA Bernard, *Sans titre*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960)*, vol. 8, Paris, 1980, VII.

Quemada 1983 = QUEMADA Bernard, *Bases de données informatisées et dictionnaires*, in : Corbin 1983, 101-120.

Quemada 1987 = QUEMADA Bernard, *Notes sur Lexicographie et Dictionnairique*, Cahiers de lexicologie 51 (1987), 229-242.

Quemada 1990 = QUEMADA Bernard, *Französisch : Lexikographie*, in: LRL V,1, 869-894.

Quemada 1990b = QUEMADA Bernard (ed.), *Autour d'un dictionnaire : Le Trésor de la langue française. Témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Nancy, 1990.

Quemada 1990c = QUEMADA Bernard, *Les données lexicographiques et l'ordinateur*, Cahiers de lexicologie 56 (1990), 171-189.

Quemada 1994 = QUEMADA Bernard, *Postface*, in : C.N.R.S. (ed.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960)*, vol.16, Gallimard, 1994, VII-IX.

Quemada 1997 = QUEMADA Bernard (ed.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie Française 1694-1992*, Paris, 1997.

Quemada 1998 = QUEMADA Bernard, *Le Trésor de la Langue Française (TLF). Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle*, in : Pruvost 1998, 463-473

Raible 1983 = RAIBLE Wolfgang, *Zur Einleitung*, in : STIMM Helmut / RAIBLE Wolfgang (edd.), *Zur Semantik des Französischen. Beiträge zum Regensburger Romanistentag 1981*, Wiesbaden, 1983, 1-24.

Rainer 1987 = RAINER Franz, *Produktivitätsbegriffe in der Wortbildungstheorie*, in: DIETRICH Wolf / GAUGER Hans-Martin / GECKELER Horst (edd.), *Grammatik und Wortbildung romanischer Sprachen. Beiträge zum Deutschen Romanistentag in Siegen, 30. 9. - 3. 10. 1985*, Tübingen, 1987, 187-202.

Rancœur 1973 = RANCŒUR René, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Bulletin des bibliothèques de France 18 (1973), 44-46.

Ranc 1976 = RANC R., *A propos du quatrième tome du dictionnaire de la langue du XIX^e^ et XX^e^ siècle*, Bibliographie de la France 165 (1976), 499-505.

Reichmann 1988 = REICHMANN Oskar, *Zur Funktion, zu einigen Typen und zur Auswahl von Beispielbelegen im historischen Wörterbuch*, in : HYLDGAARD-JENSEN Karl / ZETTERSTEN Arne (edd.), *Symposium on Lexicography III. Proceedings on the Third International Symposium on Lexicography May 14-16, 1986 at the Université of Copenhagen*, Tübingen, 1988, 413-444.

Reichmann 1989 = REICHMANN Oskar, *Geschichte lexikographischer Programme in Deutschland*, in : HSK 5.1, 230-246.

Reimen 1972 = REIMEN Jean-René, *Les représentations « Enq. »*, Le Français Moderne 40 (1972), 188-192.

Rettig 1976 = RETTIG Wolfgang, *Compte rendu du TLF*, Germanisch-romanische Monatsschrift 26 (1976), 233-237.

Rettig 1987 = RETTIG Wolfgang, *Wortbildung im Wörterbuch: die Wortbildungslehre zwischen Entlehnungslehre und Lexikologie* in: DIETRICH Wolf / GAUGER Hans-Martin / GECKELER Horst (edd.), *Grammatik und Wortbildung romanischer Sprachen. Beiträge zum Deutschen Romanistentag in Siegen, 30. 9. - 3. 10. 1985*, Tübingen, 1987, 203-209.

Rettig 1989 = RETTIG Wolfgang, *Die Wortbildungszusammenhänge im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 643-649.

Reum 1953 = REUM Albrecht, *Petit Dictionnaire de style à l'usage des allemands*, Leipzig, ^{2}1953.

Rey 1965 = REY Alain, *A propos de la définition lexicographique*, Cahiers de lexicologie 6 (1965), 67-80.

Rey 1968 = REY Alain, *Les bases théoriques de la description lexicographique du français: tendances actuelles*, Travaux de linguistique et de littérature 6 (1968), 55-72.

Rey 1970 = REY Alain, *Sémantique et lexicographie (orientations actuelles des dictionnaires français)*, in : Académie de la République socialiste de Roumanie (ed.), *Actes du X^{e} Congrès international des linguistes II, Bucarest, 28 août – 2 septembre 1967*, Bucarest, 1970, 469-474.

Rey 1977 = REY Alain, *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, 1977.

Rey 1979 = REY Alain, *Problèmes et conflits lexicographiques*, Langue Française 43 (1979), 4-26.

Rey 1982 = REY Alain, *Encyclopédies et dictionnaires*, Paris, 1982.

Rey 1983 = REY Alain, *La lexicographie française: rétrospective et perspectives*, in: Corbin 1983, 11-24.

Rey 1985 = REY Alain, *Préface de la deuxième édition*, in : REY Alain (ed.), *Le Grand Robert de la Langue Française*. Vol. 1 : *A-Bio*, Paris, 1985, XVII-XLII.

Rey 1986 = REY Alain, *Les trésors de la langue*, in : NORA Pierre *et al*. (edd.), *Les lieux de la mémoire*, vol. 2 : *La Nation 3. La gloire, les mots*, Paris, 1986, 625-645.

Rey 1987 = REY Alain, *La notion de dictionnaire culturel et ses applications*, Cahiers de lexicologie 51 (1987), 243-256.

Rey 1987b = REY Alain, *Le dictionnaire culturel*, Lexicographica 3 (1987), 3-50.

Rey 1990 = REY Alain, *La lexicographie française depuis Littré*, in : HSK 5.2, 1818-1843.

Rey 1990b = REY Alain, *Polysémie du terme* définition, in: CHAURAND Jacques / MAZIÈRE Francine (edd.), *La définition. Actes du Colloque* la Définition, *organisé par le CELEX (Centre d'Etudes du Lexique) de l'Université Paris-Nord (Paris 13, Villetaneuse) à Paris, les 18 et 19 novembre 1988*, Paris, 1990, 13-22.

Rey 1995 = REY Alain, *Du discours au discours par l'usage : Pour une problématique de l'exemple*, Langue française 106 (1995), 95-120.

Rey 1995b = REY Alain, *Le statut du discours littéraire en lexicographie*, in : Corbin 1995, 17-32.

Rey-Debove 1966 = REY-DEBOVE Josette, *La définition lexicographique : recherches sur l'équation sémique*, Cahiers de lexicologie 8 (1966), 71-94.

Rey-Debove 1967 = REY-DEBOVE Josette, *La définition lexicographique. Bases d'une typologie formelle*, Travaux de linguistique et de littérature 5 (1967), 141-159.

Rey-Debove 1970 = REY-DEBOVE Josette, *Les limites des applications de la linguistique à la lexicographie (dictionnaires de langue monolingues)*, Babel 16 (1970), 25-29.

Rey-Debove 1971 = REY-DEBOVE Josette, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Haye / Paris, 1971.

Rey-Debove 1972 = REY-DEBOVE Josette, *Problèmes de sémantique lexicale*, Travaux de linguistique et de littérature 10 (1972), 111-124.

Rey-Debove 1989 = REY-DEBOVE Josette, *La métalangue lexicographique : formes et fonctions en lexicographie monolingue*, in : HSK 5.1, 305-312.

Rey-Debove 1990 = REY-DEBOVE Josette, *Le traitement analogique dans le dictionnaire monolingue*, in : HSK 5.1, 635-640.

Rey-Debove 1992 = REY-DEBOVE Josette, *La sémantique*, in : POTTIER Bernard (ed.), *Les sciences du langage en France au XX^{ème} siècle*, ^{2}1992, 267-288.

Rey-Debove 1997 = REY-DEBOVE Josette, *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, 1978, ^{2}1997.

Robert 1953 = ROBERT Paul, Introduction, in : ROBERT Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*, vol. 1, Casablanca, 1953, III-VII.

Robert 1956 = ROBERT Paul, *Lettre de Paul Robert*, Le Français Moderne 24 (1956), 176-180.

Robert 1961 = ROBERT Paul, *De la sémantique lexicologique à la sémantique lexicographique : l'expérience du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, in : C.R.N.S. 1961, 107-114.

Robert 1961b = ROBERT Paul, *L'expérience d'un auteur-éditeur*, in : C.N.R.S. 1961, 247-249.

Robert 1979 = ROBERT Paul, *Au fil des ans et des mots*, vol. 1 : *Les semailles*, Paris, 1979.

Robert 1980 = ROBERT Paul, *Au fil des ans et des mots*, vol. 2 : *Le grain et le chaume*, Paris, 1980.

Roger 1998 = ROGER Philippe, *La folie des dictionnaires. Présentation*, Critique 608 (1998), 979-980.

Romilly 1987 = ROMILLY Jacqueline de, *Allocution à l'occasion du décès de Paul IMBS, académicien libre*, Académie des inscriptions & Belles Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année (avril-juin 1987), 336-339.

Romilly 1987b = ROMILLY Jacqueline de, *Discours*, Académie des inscriptions & Belles Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année (nov.-déc. 1987), 685-692.

Roques 1988 = ROQUES Gilles, *Des régionalismes dans les dictionnaires des XIX^e^ et XX^e^ siècles*, in : GEMMINGEN Barbara von / HÖFLER Manfred (edd.), *La lexicographie française du XVIII^e^ au XX^e^ siècle. Colloque international de lexicographie tenu à l'Institut de Langues et Littératures Romanes, Université de Düsseldorf du 23 au 26 septembre 1986*, Paris 1988, 235-250.

Roques 1993 = ROQUES Gilles, *Compte rendu du Dictionnaire historique de la langue française*, Revue de linguistique romane 57 (1993), 225-240.

Roques 2003 = ROQUES Gilles, *Conférence à l'Université de Zürich*, 4 novembre 2003.

Rothe 2001 = ROTHE Ulrike, *Das einsprachige Wörterbuch in seinem soziokulturellen Kontext. Gesellschaftliche und sprachwissenschaftliche Aspekte in der Lexikographie des Englischen und Französischen*, Tübingen, 2001.

Saint-Blanquat 1972 = SAINT-BLANQUAT Henri de, *L'enrichissement du français*, Science et avenir 305 (1972), 551-557.

Sarfati 1995 = SARFATI Georges-Elia, *La description lexicographique des actes de parole et la fonction linguistique des exemples littéraires : une approche énonciative*, in : Corbin 1995, 265-276.

Schaeder 1981 = SCHAEDER Burkhard, *Lexikographie als Praxis und Theorie*, Tübingen, 1981.

Schaeder 1989 = SCHAEDER Burkhard, *Diafrequente Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 688-693.

Schalk 1961 = SCHALK Fritz, *Les tendances de la sémantique historique : la filiation des significations*, in : C.N.R.S. 1961, 69-80.

Schmitt 1990 = SCHMITT Christian, *Frankophonie I. Der Begriff der Frankophonie*, in : LRL V,1, 869-894.

Schmidt 1989 = SCHMIDT Günter Dietrich, *Diachronische Markierungen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 657-661.

Schmidt 1986 = SCHMIDT Hartmut, *Wörterbuchprobleme. Untersuchungen zu konzeptionellen Fragen der historischen Lexikographie*, Tübingen, 1986.

Schweickard 1995 = SCHWEICKARD Wolfgang, *Teleologie und Methodik des Vergleichens in der Sprachwissenschaft*, in : DAHMEN Wolfgang et al. (edd.), *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen. Romanistisches Kolloquium VIII*, Tübingen, 1995, 22-46.

Schweickard 2002 = SCHWEICKARD Wolfgang, *Die Behandlung von Deonomastika in der englischen Lexikographie (am Beispiel des Oxford English Dictionary, [2]1989)*, in : CHAMBON Jean-Pierre / SCHWEICKARD Wolfgang / KREMER Dieter (edd.), *Onomastik. Akten des 18. Internationalen Kongresses für Namenforschung Trier, 12.-17. April 1993, vol. 5 : Onomastik und Lexikographie. Deonomastik*, Tübingen, 2002, 353-357.

Schweickard 2002b = SCHWEICKARD Wolfgang, *Die Textgrundlagen der historischen Lexikographie*, in: HEINEMANN Sabine / BERNARD Gerald / KATTENBUSCH Dieter (edd.), *Roma et Romania. Festschrift für Gerhard Ernst zum 65. Geburtstag*, Tübingen, 2002, 321-333.

Sergent 1972 = SERGENT Jean-Pierre, *Le trésor de la langue française*, Science et Vie, juin 1972, n° 657, 52-55.

Šklovsky 1935 = ŠKLOVSKY Viktor, *Considérations théoriques sur la conception d'un dictionnaire*, Neophilologus 20 (1935), 81-85.

Söll 1973 = SÖLL Ludwig, *Besprechung des TLF*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 83 (1973), 355-363.

Sourgnes 1995 = SOURGNES Richard, *Trente ans pour constituer le Trésor de la Langue Française*, Républicain Lorrain 28 mars 1995.

Soutet 1997 = SOUTET Olivier, *Linguistique*, Paris, [2]1997.

Stammerjohann 1996 = STAMMERJOHANN Harro *et al*. (edd.), *Lexicon grammaticorum. Who's Who in the History of World Linguistics*, Tübingen, 1996.

Stein 1995 = STEIN Achim, *Maschinenlesbare Textkorpora für das Französische*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 105 (1995), 1-25.

Straka 1961 = STRAKA Georges, *La transcription phonétique de la prononciation*, in : C.N.R.S. 1961, 123-129.

Tamba-Mecz 1994 = TAMBA-MECZ Irène, *La sémantique*, Paris, [3]1994.

Tesnière 1965 = TESNIÈRE Lucien, *Eléments de syntaxe structural*, Paris, [2]1965.

Thibault 1999 = THIBAULT André, *« GRAND-MAMAN ET GRAND-PAPA EN COSTUME DE BAIN AU PETIT-DÉJEUNER ! ». Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes*, Cahiers de lexicologie 75 (1999), 35-54.

Thibault à paraître = THIBAULT André, *Le dictionnaire historique du français (FEW) de Walther von Wartburg : introduction, historique et mode d'emploi* (Travail en cours), Bibliothèque du Portique sous la côte 440.01/GLES.

Thiele, J. 1990 = THIELE Johannes, *Französisch : Phraseologie*, in : LRL V,1,88-94.

Thiele 1995 = THIELE Saskia, *Zur Theorie und Praxis des lexikographischen Beispiels. Eine vergleichende Gegenüberstellung der formalen Darstellung sowie der inhaltlichen und grammatischen Informationen von Beispielangaben des Nouveau Petit Robert und des Dictionnaire de la langue française – Lexis mit dem Trésor de la langue française* (Mémoire de maîtrise dactylographié, présenté à la « Philosophische Fakultät » de l'Université d'Augsburg en décembre 1995).

TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1981 = TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire, *Mélanges. Notes de lexicographie critique*, Le Français Moderne 49 (1981), 242-262.

TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1982 = TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire, *Mélanges. Notes de lexicographie critique*, Le Français Moderne 50 (1982), 337-343.

TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1983 = TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire, *Mélanges. Notes de lexicographie critique (suite)*, Le Français Moderne 51 (1983), 50-53, 171-178, 244-250.

TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1985 = TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire, *Notes de lexicographie critique*, Travaux de linguistique et de littérature 23 (1985), 7-32.

TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire 1986 = TLF – Groupe d'étymologie et d'histoire, *Notes de lexicographie critique*, Le Français Moderne 54 (1986), 75-95.

Touratier 2000 = TOURATIER Christian, *La sémantique*, Paris, 2000.

Tournier 1967 = TOURNIER Maurice, *Vocabulaire politique et inventaire sur machine*, Cahiers de lexicologie 10 (1967), 67-81.

Trier 1931 = TRIER Jost, *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes. Die Geschichte eines sprachlichen Feldes*, vol. 1: *Von den Anfängen bis zum Beginn des 13. Jh.*, Heidelberg, 1931.

Ullmann 1961 = ULLMANN Stephen, *Le point de vue structural en sémantique historique*, in : C.N.R.S. 1961, 85-87.

Ullmann 1965 = ULLMANN Stephen, *Précis de sémantique française*, Bern, [3]1965.

Ullmann 1972 = ULLMANN Stephen, *Der Begriff der Bedeutung in der Sprachwissenschaft*, in: Antal 1972, 157-166.

Ullmann 1972b = ULLMANN Stephen, *Semantics*, in: SEBOEK Thomas A. (ed.), *Current trends in linguistics*, vol. 9 : *Linguistics in Western Europe*, The Hague / Paris, 1972, 343-394.

Väänänen 1973 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 74 (1973), 182-184.

Väänänen 1973b = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 74 (1973), 543.

Väänänen 1976 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 77 (1976), 309-311.

Väänänen 1977 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 78 (1977), 396.

Väänänen 1979 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 80 (1979), 94.

Väänänen 1980 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 81 (1980), 84.

Väänänen 1982 = VÄÄNÄNEN Veikko, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Neuphilologische Mitteilungen 83 (1982), 216-217.

Vidos 1961 = VIDOS Benedek Elemer, *La place du vocabulaire technique dans le thesaurus de la langue française*, in : C.N.R.S. 1961, 185-194.

Völker 2004 = VÖLKER Harald, *Kognitive Semantik, Diskurstradition und Varietätenlinguistik. Mit vier Beispielen zum Bedeutungswandel aus der altfranzösischen Urkundensprache*, in : Lebsanft / Gleßgen (edd.) 2004, 165-179.

Wagner 1955 = WAGNER Robert-Léon, *Introduction à la linguistique française*, Lille / Genève, 1947, ^{2}1955.

Wagner 1961 = WAGNER Robert-Léon, *Le dictionnaire de Huguet ; l'inventaire de la langue française*, in : C.N.R.S. 1961, 29-31.

Wagner 1962 = WAGNER Robert-Léon, *Le Trésor de la langue française*, Mercure de France (juin 1962), 365-369.

Wagner 1967 = WAGNER Robert-Léon, *Les vocabulaires français*, vol. 1: *Définitions – Les dictionnaires*, Paris, 1967.

Wagner 1973 = WAGNER Robert-Léon, *Compte rendu du Trésor le la langue française*, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 68 (1973), 167-184.

Wagner 1974 = WAGNER Robert-Léon, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 69 (1974), 191-195.

Wagner 1975 = WAGNER Robert-Léon, *Réflexions naïves à propos des dictionnaires*, Cahiers de lexicologie 27 (1975), 81-106.

Wagner 1980 = WAGNER Robert-Léon, *Compte rendu du Trésor de la langue française*, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 75 (1980), 225-229.

Warnant 1968 = WARNANT Léon, *Dictionnaire de la prononciation française*, Gembloux, ^{3}1968.

Wartburg 1948 = WARTBURG Walther von, *Vorwort zur ersten auflage*, in : WARTBURG Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, vol. 1 : *A-B*, Tübingen, 1948 (Photomechanischer Neudruck der seit 1922 erschienenen Faszikel), V-XVIII.

Wartburg 1961 = WARTBURG Walther von, *L'expérience du FEW*, in : C.R.N.S. 1961, 209-218.

Weigand 1902/03 = WEIGAND Gustav, Compte-rendu de Candréa-Hecht « Les éléments latins de la langue roumaine. Le consonantisme, in : VOLLMÖLLER Karl (ed.), *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, vol. 7, 1902/03, 84-91.

Weinreich 1970 = WEINREICH Uriel, *Explorations in semantic theory*, in : SEBOEK Thomas A. (ed.), *Current trends in linguistics*, vol. 3 : *Theoretical foundations*, The Hague / Paris, 1970, 395-478.

Weinreich 1976 = WEINRICH Harald, *Die Wahrheit der Wörterbücher*, in : *Probleme der Lexikologie und Lexikographie. Jahrbuch 1975 des Instituts für deutsche Sprache*, Düsseldorf, 1976, 347-371.

Werner 1989 = WERNER Reinhold, *Probleme der Anordnung der Definitionen im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in: HSK 5.1, 917-930.

Whitcut 1989 = WHITCUT Janet, *The Dictionary as a Commodity*, in : HSK 5.1, 88-94.

Wiegand 1987 = WIEGAND Herbert, Ernst (ed.), *Theorie und Praxis des lexikographischen Prozesses bei historischen Wörterbüchern*, Tübingen, 1987.

Wiegand 1989 = WIEGAND Herbert Ernst, *Der Begriff der Mikrostruktur : Geschichte, Probleme, Perspektiven*, in : HSK 5.1, 409-462.

Wiegand 1990 = WIEGAND Herbert Ernst, *Die lexikographische Definition im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 530-588.

Wiegand 1998 = WIEGAND Herbert Ernst, *Wörterbuchforschung. Untersuchungen zur Wörterbuchbenutzung, zur Théorie, Geschichte, Kritik und Automatisierung der Lexikographie*, vol. 1, Berlin / New York, 1998.

Wierzbicka 1995 = WIERZBICKA Anna, *Dictionaries and Ideologies : Three Examples from Eastern Europe*, in : KACHRU Braj B. / KAHANE Henry (edd.), *Cultures, Ideologies and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, 1995, 181-195.

Wilmet 1974 = WILMET Marc, *Sur DE inverseur*, Travaux de linguistique et de littérature 12 (1974), 301-323.

Wilmet 1978 = WILMET Marc, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris / Bruxelles, ^{2}1978.

Wolf 1975 = WOLF Hans Jürgen, *Tradition und Neuerung im Trésor de la langue française*, Romanische Forschungen 87 (1975), 485-500.

Wolf 1977 =WOLF Hans Jürgen, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Romanische Forschungen 89 (1977), 287-292.

Wolf 1981 = WOLF Hans Jürgen, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Romanische Forschungen 93 (1981), 179-184.

Wolf 1984 = WOLF Lothar, *Zum Wortverständnis in der französischen Lexikographie. Das Problem motivierbarer Komposita*, in : GOETZ Dieter / HERBST Thomas (edd.), *Theoretische und praktische Probleme der Lexikographie. 1. Augsburger Kolloquium, Professor Dr. Günther Haensch zum 60. Geburtstag*, München, 1984, 408-429.

Wolf 1987 = WOLF Hans Jürgen, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Romanische Forschungen 99 (1987), 56-60.

Wolf 1991 = WOLF Hans Jürgen, *Compte rendu du Trésor de la Langue Française*, Romanische Forschungen 103 (1991), 448-452.

Xatara 2002 = XATARA Claudia Maria, *Les expressions idiomatiques de la marginalité à la reconnaissance*, Le Français dans le Monde 319 (2002), 28-29.

Zöfgen 1989 = ZÖFGEN Ekkehard, *Homonymie und Polysémie im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch*, in : HSK 5.1, 779-787.

Zgusta 1971 = ZGUSTA Ladislav *et al*., *Manual of lexicography*, Mouton / The Hague / Paris, 1971.

Zgusta 1985 = ZGUSTA Ladislav (ed.), Probleme des Wörterbuchs, Darmstadt, 1985.

Zgusta 1989 = ZGUSTA Ladislav, *The Role of Dictionaries in the Genesis and Development of the standard*, in : HSK 5.1, 70-79.

Zwanenburg 1990 = ZWANENBURG Wiecher, *Französisch: Wortbildungslehre*, in: LRL V,1 : 72-77.

5.4 Archives

Archives de la Compagnie BULL	déposées aux : Archives départementales de Seine Saint-Denis à Bobigny DSA – Hotel du Département BP 193 18 rue Salvador Allende 93003 Bobigny Cedex
Archives départementales du Bas-Rhin	5 rue Fischart 67000 Strasbourg
Archives Nancy	ATILF (UMR 7118 CNRS-Nancy 2) « Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française » 44, avenue de la Libération BP 30687 54063 Nancy cedex
F	Centre des Archives Contemporaines 2 rue des Archives 77300 Fontainebleau
Fonds privé famille Imbs	en dépôt chez : Mme Marie-Andrée Imbs 17 rue de Reherrey 54600 Villers les Nancy
G	Archives du CNRS 1 avenue de la Terrasse (Bâtiment 19) 91198 Gif-sur-Yvette Bureau des archives du Siège 3 rue Michel-Ange 75794 Paris Cedex 16
IMEC Paris	Institut mémoires de l'édition contemporaine 9 rue Bleue 75009 Paris

6 Liste des abréviations

Notamment pour les abréviations d'ouvrages, utiliser aussi le Beiheft du FEW ainsi que les listes dans e TLF s.v.p.

a. b. frq.	ancien bas francique
ablt.	Ableitung
abrév.	abréviation
abs.	absolu
Absolt.	Absolument
abstr.	abstrait
Ac. / ACAD.	Dictionnaire de l'Académie
AcC	Ac. Complément
adj.	adjectif
ADMIN.	Administration
Adv.	Adverbe
AÉRON.	Aéronautique
AFLA	Association Française de Linguistique Appliquée
afr.	altfranzösisch
a. fr.	ancien français
agn.	anglo-normand
agric.	agriculture
ahd.	althochdeutsch
ALF	Atlas Linguistique de la France
ALFSuppl	Atlas Linguistique de la France, Supplément
all.	allemand
allus. littér.	allusion littéraire
altér.	altération
ANAT.	Anatomie
anc.	ancien
anfrk.	altniederfränkisch
ang.	dial. von Anjou
angl.	anglais
ANT. / Anton.	Antonymes
API	Alphabet Phonétique International
a. pic.	ancien picard
appos.	apposition
a. pr. / a prov.	ancien provençal
apr.	après
ar.	arabisch
ar.	aromunisch
Arch.	archaïque
Arg.	argot(ique)
art.	article
art. déf.	article défini
art. indéf.	article indéfini
ARTFL	American Research on the Treasury of the French Language
asp.	altspanisch
Assoc. paradigm.	Associations paradigmatiques
ATILF	Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

att.	attesté
Au fig.	Au figuré
aut.	auteur
auxil.	auxiliaire
av.	avant
BALF	Bulletin Analytique de Linguistique Française
bask.	baskisch
BBG	Bibliographie Générale
BCD	Binary Coded Decimal
bearn.	bearnesisch
bed.	Bedeutung(en)
Beethov.	Beethoven
Besch / BESCH.	Bescherelle
bibl.	bibliothèque
BIOL.	Biologie
b. lat.	bas latin
BL.-W.	Bloch-Wartburg
BORNÉO	Base d'Observation de la Néologie
BOT.	Botanique
bret.	breton
briefl.	brieflich
Brux	Bruxelles
burl.	burlesque
B/W	Bloch / Wartburg
byz.	byzantin
bzw.	beziehungsweise
ca.	circa
c.-à-d.	c'est-à-dire
can.	canadien, ienne
cat.	catalan
cat. gramm.	catégorie grammaticale
CC	Complément Circonstantiel
CELEX	Centre d'Etudes du Lexique
cf.	confer
CH.	Chapitre
chap.	Chapitre
CHAUSS.	Chaussure
CHIM.	Chimie
CII	Comité Interministériel de l'informatique
CILF	Conseil International de la Langue Française
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
coll.	collectif
col.	colonne
comp.	composé
compar.	comparatif
compl.	complément
compl. d'obj.	complément d'objet
complét.	complétive
compl. indir.	complément indirect
compl. prép.	complément prépositionnel

compos.	composition
concr.	concret
cond.	conditionnel
conj.	conjonction
Conjug.	Conjugaison
conséq.	conséquence
constr.	construction
constr.	construit
cont.	contexte
cont. nég.	contexte négatif
CONTR.	contraires
corresp.	correspondant
COUR.	Courant
CRTLF	Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française
CSP	Collaboration sur Programme
d.	deutsch
DAALF	Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française
daco-rum.	dacorumänisch
DAF	Directeur Administratif et Financier
d'apr.	d'après
DDM	Dauzat / Dubois / Mittérant
DDL	Dictionnaire de didactique des langues
DEAF	Dictionnaire étymologique de l'ancien français
déc.	décembre
DEI	Dizionario etymologico italiano
dém.	démonstratif
dep.	depuis
DER.	Dérivés
DER	Dicționarul etimologic al limbii române
dés.	désinence
déterm.	déterminant
DEX	Dicționarul explicativ al limbii române
DFC	Dictionnaire du Français Contemporain
DG	Dictionnaire Général de la langue française du commencement du 17^{e} siècle jusqu'à nos jours
DHFQ	Dictionnaire Historique du Français Québécois
DHLFQ	Dictionnaire Historique de la Langue Française au Québec
dial.	dialecte / dialectal
DicFréq	Dictionnaire des fréquences
Dict.	Dictionnaire
dimin.	diminutif
DIST	Distribution
DLF	Défense de la Langue Française
DLR	Dicționarul limbii române
DLRV	Dicționar al limbii române vechi
DPS	Data Processing Systems
DR. / Dr.	Droit
DRF	Dictionnaire des Régionalismes de France
Dr. rom.	Droit romain

ds	dans
DSR	Dictionnaire Suisse Romand
E	Einheit
e.	englisch
EBCDIC	Extended Binary Coded Decimal Interchange Code
écon.	économie
ed.	edition / édité / éditeur / édition
éd.	édition
edd.	edidit
EDV	Elektronische Datenverarbeitung
élém.	élément
élém. préf.	élément préfixal
élém. suff.	élément suffixal
Empl.	Emploi
Emploi abs.	Emploi absolu
Emploi pronom. réfl.	Emploi pronom. réfl.
empr.	emprunté / emprunt
Enc	Encyclopédie
EN partic.	En particulier
ENS	Ecole Normale Supérieure
EPHE	Ecole Pratique des Hautes Etudes
esp.	espèce
esp.	espagnol
et al.	et alii
etc.	etcetera
ETHNOL.	Ethnologie
Étym.	étymologie
ETYMOL. ET HIST.	Etymologie et Histoire
ev.	éventuellement
EWRS	Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache
ex.	exemple
Expr.	Expression
f.	féminin
f.	folgende
F	Fontainebleau
fam.	familier
fasc.	fascicule
FEC	Foyer de l'Etudiant Catholique
fém.	féminin
FEW	Französisches Etymologisches Wörterbuch
ff.	folgende
fig.	figuré
fläm.	Flämisch
Fr.	Französisch / Français
Franç.	Français
fréq.	fréquent
Fréq. abs. littér.	Fréquence absolue littéraire
Fréq. rel. littér.	Fréquence relative littéraire
frz.	Französisch
fut.	futur

G	Gif-sur-Yvette
gallorom.	galloromanisch
gasc.	gascon
GB	Groupe Binaire
GDEL	Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse
Gdf	Godefroy
gén.	généralement
GÉOGR.	Géographie
GÉOL.	Géologie
Géom. / GÉOM.	Géométrie
G.G.	Gustave Guillaume
GLE	Grand Larousse Encyclopédique
GLESupp	Grand Larousse Encyclopédique, Supplément
GLESupp2	Grand Laorusse Encyclopédique, Supplément 2
GLLF	Grand Larousse de la Langue Française
GR	Grand Robert
GR 85	Grand Robert 1985
gr.	griechisch
GRAMM.	Grammaire
graph.	graphique
GRECO	Groupe de Recherches Coopératif
hbret.	haut-breton
HIST.	Histoire
Hist. fr.	Histoire française
HIST. TECHN.	Histoire de la technologie
holl.	hollandais
HSK	Handbuch für Sprach- und Kommunikationswissenschaft
hum.	humain
hyp.	hypothèse
ibid.	ibidem
ichtyol.	ichtyologie, ichtyologique
I.C.S.	Intellectuels Chrétiens Sociaux
id. / ID.	idem
i.e.	ille est
IGLF	Inventaire Général de la Langue Française
ILF	Institut de la Langue Française
IMEC	Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine
impér.	impératif
impers.	impersonnel
IMPR.	Imprimerie
INaLF	Institut National de la Langue Française
indéterm.	indéterminé
inf.	infinitif
infl.	influence
INSPIR. AFRIC.	Inspiration Africaine
intrans.	intransitif
introd.	introduit
ir.	istrorumänisch
it.	Italienisch
ITA	Ingénieur Technicien Administratif

ital.	italien
IUCA	Institut Universitaire de Calcul
jap.	japanisch
jh.	jahrhundert
judéo-fr.	judéo-français
jur.	juridique
JUST.	Justice
K	Kilooctects
kat.	Katalanisch
KLN	Kliencksieck
Kons.	Konsonant
LABOS	Laboratoires
lang.	langue / langage
langued.	languedocien
Lar.	Larousse
Lar. Lang. fr.	Larousse Langue française
lat.	latin
lat. bot.	latin botanique
lat. médiév. / lat. méd.	latin médiéval
lat. sc.	latin scientifique
lat. sc. mod.	latin scientifique moderne
LEI	Lessico etimologico italiano
ligur.	ligurisch
LING.	Linguistique
LITHOGR.	Lithographie
littér.	littéraire
loc.	locution
Loc. adv.	Locution adverbiale
loc. cit.	loco citato
loc. conj.	locution conjonctive
Loc. div.	Locutions diverses
Loc. figée	Locution figée
Loc. pop.	Locution populaire
Loc. prép.	Locution prépositionnelle
Loc. verb.	Locution verbale
log.	logique
LoireI.	Loire-Inférieure
LP	Laboratoire Propre
LRL	Lexikon der romanischen Linguistik
Lt.	Lateinisch
m.	masculin
Mar. / MAR.	Marine
masc.	masculin
math.	mathématique
Méd.	Médecine
métaph.	métaphorique / métaphore
mfr.	mittelfranzösisch
m. fr.	moyen français
mgl.	meglenorumänisch
mil.	milieu

MILIT.	Militaire
ML	Meyer-Lübke, W., Romanisches Etymologisches Wörterbuch
MLN	Modern Language Notes
mlt.	Mittellatein
mod.	moderne
mor.	moral
MRP	Mouvement Républicain Populaire
ms	manuscrit
MUS.	Musique
n.	nom
NED	New English Dictionary
néerl.	néerlandais
nég.	négatif
NF	Nouveau Franc
Nfr.	Neufranzösisch
nlt.	neulatein(isch)
n.m.	nom masculin
N.N.	nomen nescio
norm.	normand
norv.	norvégien
nouv.	nouveau
nouv.	nouvelles
nov.-déc.	novembre-décembre
NPR	Nouveau Petit Robert
npr.	neuprovenzalisch
obj.	objet
obj. dir.	objet direct
obj. indirect	objet indirect
OCÉANOGR.	Océanographie
oct.	octobre
OED	Oxford English Dictionary
organ.	organisation
orig.	origine
orig. inc.	origine inconnue
orig. obsc.	origine obscure
ornith.	ornithologie
ORTF	Office de Radiodiffusion – Télévision Française
ORTH. / Orth.	Orthographe
OLF	Office de la Langue Française
p.	page
P. allus.	Par allusion
P. anal.	Par analogie
p. antiphr.	par antiphrase
Par ell.	Par ellipse
par ex.	par exemple
par oppos.	par opposition
partic.	particulier
part. passé	participe passé
passé comp.	passé composé
PATHOL.	Pathologie

P. assoc.	Par association
PEINT.	Peinture
péj.	péjoratif
perf.	perfectif
pers.	personne
p. ex.	par exemple
P. ext.	Par extension
pg.	portugiesisch
PHILOS.	Philosophie
phonét. / PHONÉT.	Phonétique
PHR	Phraseologismus
PHYSIOL.	Physiologie
piem.	piemontesisch
P. iron.	Par ironie
pl.	pluriel
plais.	plaisamment, plaisant
plur.	pluriel
P. métaph.	Par métaphore
P. méton.	Par métonymie
poét.	poétique
poit.	poitevin / poitevinisch
pol.	politique
pol. internat.	politique internationale
pop.	populaire
p. oppos.	par opposition
port.	portugais
pp.	pages
p. plais.	par plaisanterie
pr.	moderne Mundart der Provence
präp.	Präposition
P. réf.	Par référence
Prép. / prép.	préposition
prép.	prépositionnel
princ.	principale
Prob.	Probablement
pron.	pronom
pronom.	pronominal
Pron./PRONONC./Prononc.	Prononciation
prop.	proposition
prov.	provençal
PSYCHANAL.	Psychanalyse
PSYCHOL.	Psychologie
qqc / qc	quelque chose
qqf	quelquefois
qqn	quelqu’un
qq-uns	quelques-uns
Rab.	Rabelais
rad.	radical
Raym	Raymond
RDR	Revue de dialectologie romane

RDW	Rumänisch-Deutsches Wörterbuch
réfl.	réflexif
région.	régional
RELIG.	Religion
Rem.	Remarque
resp.	respektive
REW	Romanisches Etymologisches Wörterbuch
Rich	Richelet
RLiR	Revue de Linguistique Romane
RLR	Revue des langues romanes
ROB.	Robert
ROB 1985	Robert 1985
Rob. Hist.	Robert Historique
roum.	roumain
RTF	Radiodiffusion, télévision française
s.	siècle
s.	siehe
saint.	saintongien
sav.	savant
Schweizd.	Schweizerdeutsch
SC. NAT.	Sciences naturelles
sec.	secol
second.	secondaire
sém.	sémantique
sent.	sentiments
SHS	Sciences Humaines et Sociales
Siebenb.	Siebenbürgen
sing.	singulier
SNL	Société du Nouveau Littré
soc.	social
sp.	Spanisch
spätlt.	spätlateinisch
Spécialt / spéc.	Spécialement
STAT.	Statistique
STYL.	Stylistique
sub.	subordonné
subj.	subjonctif
subst.	substantif
suff.	suffixe
suiv.	suivants
suj.	sujet
s.v.	sub voce
s.vv.	sub verba
syll.	syllabe
symb.	symbol
Synon.	Synonyme
SYNT.	Syntagmes
t.	tome
T.	Termes
techn.	technique

technol.	Technologie
temp.	temporel
TEXT.	Textile
TG	Tranformative Grammatik
TGLPF	Trésor Général des Langues et Parlers Français
T.-L.	Tobler-Lommatzsch
TLF	Trésor de la Langue Française
TLL	Thesaurus Linguae Latinae
trad.	traduit / traduction
trans.	transitif
trans. dir.	transitif direct
TRANSP.	Transport
Trév.	Trévoux
UPR	Unité Propre de Recherche
URL	Unité de Recherche Linguistique
us.	usité
usw.	und so weiter
V.	Voir
v.	vers
v.	verbe
var.	variante
veralt.	veraltet
Vgl.	Vergleiche
v. intr.	verbe intransitif
vocab.	vocabulaire
vol.	volume
v. pron.	verbe pronominal
v. tr.	verbe transitif
Vx	Vieux
W.	Wortbildung
Wb	Wörterbücher / Wörterbuch
WV	Wortverbindung
Z	Zeitschrift für romanische Philologie
Zs	Zeitschrift für romanische Philologie
z.B.	zum Beispiel
Zool. / ZOOL.	Zoologie

REMERCIEMENTS

Sans toutes les bonnes volontés dont j'ai bénéficié il m'eût été difficile de rédiger cette thèse. De ce fait je trouve qu'il convient d'exprimer ici ma gratitude.

J'adresse mes plus vifs remerciements à Monsieur Martin-Dietrich Gleßgen qui non seulement a attiré mon attention sur ce sujet de recherches, mais m'a aussi guidée à travers toutes les étapes de ce travail. Sa grande disponibilité m'a souvent été d'un précieux secours. De la conception à la rédaction, son soutien, sa confiance, son optimisme et son intrépidité m'ont permis de mener à terme cette étude. Je lui en serai toujours extrêmement reconnaissante.

Ma dette est également très grande à l'égard de Monsieur Wolfgang Schweickard, qui a bien voulu me recevoir, me suivre, me soutenir, et me conseiller dans tous mes travaux tout au long de mes études. Je lui dois mes premiers contacts avec la pratique lexicographique, ainsi que l'idée de me pencher sur la rubrique diachronique du TLF.

Ma gratitude va également à Monsieur André Thibault, dont le cours de lexicographie a été très instructif. Les discussions et recommandations de lecture m'ont beaucoup aidée à avancer dans le travail. Ces échanges m'ont donné l'impulsion d'étudier le traitement des lexies complexes dans le Trésor et d'approfondir l'examen du statut des régionalismes à l'intérieur de ce même ouvrage. Merci d'avoir mis à ma disposition les divers contacts dont vous disposez !

J'exprime en particulier ma très vive reconnaissance à Monsieur Pierre Rézeau, qui a répondu à toutes mes questions avec une extraordinaire patience. Il a bien voulu me renseigner sur le travail d'un rédacteur au TLF. Je lui suis en outre redevable de nombreux conseils et de plusieurs renseignements bibliographiques. L'idée d'enquêter systématiquement sur les fonctions des italiques dans les exemples est née au cours d'une de nos conversations. Je suis désolée de vous avoir dérangé si souvent dans votre travail à la BNUS !

Je garderai un très bon souvenir du sourire de Monsieur Pellat et lui remercie de tout ce qu'il a fait pour moi pendant les dernières années, notamment les nombreux tours de la ville à Fribourg – repetitio est mater studiorum !

Madame Eva Büchi m'a apporté le concours le plus confiant. Non seulement en m'offrant un asile pendant mes séjours à l'ATILF, mais aussi à travers son amitié et les encouragements pendant des années. Merci pour les nombreuses explications, l'envoi de documents, les conseils fondamentaux sur la façon dont on fait une thèse et d'avoir bien voulu partager tes expériences !

Je suis particulièrement reconnaissante à Monsieur Jean-Marie Pierrel, qui m'a autorisée à consulter les archives de l'ATILF et à tous les chercheurs et membres de l'ATILF, qui ont bien voulu m'apporter leurs témoignages. Leur aide m'a beaucoup touché.

L'appui de Madame Simone Traber a souvent été capital. Grâce à elle, j'ai pu effectuer des recherches à Saarbrücken, obtenir à plusieurs reprises des informations et des documents importants. Je lui en sais infiniment gré. Merci à Jenny et Philipp de m'avoir accueilli dans leur royaume !

A Iéna, le soutien ne m'a pas été non plus mesuré. Je remercie Monsieur Wolfgang Dahmen d'avoir éveillé et nourri mon intérêt pour les langues romanes qui ont le moins de locuteurs. Avec Flothilde et moi ça fait déjà deux de plus ! Merci pour tout votre enseignement que vous dispensez avec soin et enthousiasme !

Olivier Kohtz, Anne Depincé et Pauline Horowitz ont relu le manuscrit en temps record ! Je vous remercie infiniment de votre grande disponibilité ! Merci aussi à Maryline Chagnard d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Saskia Thiele a bien voulu me communiquer un exemplaire de son mémoire de maîtrise. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de ma plus vive reconnaissance.

Un grand merci va vers Madame Françoise Imbs et Madame Marie Andrée Imbs, qui ont accepté de me recevoir, de répondre à mes questions et de me donner accès aux documents qu'elles gardent de leur père.

Outre cela Monsieur Wackermann, Monsieur Martin, Monsieur Antoine, Monsieur Charles Muller et Madame Bouverot se sont prêtés au jeu des interviews. Les informations obtenues m'ont été très précieuses. Je leur en remercie de tout cœur !

Les bibliothécaires de la BNUS m'ont tout le temps communiqué tous les documents dont j'avais besoin. En cas de problèmes, ils n'ont pas hésité à trouver des solutions pragmatiques. Qu'ils en soient vivement remerciés.

A Strasbourg, j'adresse mes plus vifs remerciements aux cuisinières du RU Esplanade. Leur sourire et le « bonjour » quotidien ont ensoleillé les repas !

J'ai passé des semaines fort agréables en compagnie de Michelle, Irène, Louis et Joëlle des Archives du CNRS à Gif-sur-Yvette. Je n'ai pas seulement bénéficié d'un accueil chaleureux, mais aussi de nombreuses informations concernant d'une part, l'organisation des archives et d'autre part celle du CNRS. Mille mercis pour votre aide et votre amitié !

Je remercie en outre les archivistes des Archives départementales du Bas-Rhin, qui m'ont guidée dans mes recherches et m'ont promptement communiqué des documents.

Monsieur Henri Félix de la Fédération des Equipes Bull m'a aidée à identifier et localiser des fonds d'archives concernant le TLF. Je lui exprime ici ma gratitude.

Je suis en outre très reconnaissante à Olivier Kohtz, qui s'est chargé de numériser des images et à ma voisine Danila pour m'avoir légué le contenu de son frigo avant de partir en vacances. De cette façon, le ravitaillement était assuré pendant les dernières journées de rédaction.

Elsa, Karine, Pauline, Dima et Franco m'ont constamment soutenue et encouragée. Je suis heureuse de leur dire ici mon amicale gratitude.

Un grand merci à Anne, Géraldine, Guillaume, Patrick et tous les autres montagnards pour m'avoir montré beaucoup d'endroits cachés des Vosges. L'accueil chaleureux et leur amitié m'ont beaucoup réconfortée pendant mon séjour à Strasbourg.

Ma pensée va enfin vers l'ambassade de France en Allemagne, le DAAD (Referat 312) et la Studienstiftung des deutschen Volkes. Sans leur soutien moral et financier pendant des années, ce travail aurait été impossible. Merci !

Ce projet a bénéficié de l'aide et de l'apport de tant de personnes que je dois remercier collectivement celles que j'aurais omises de mentionner. Qu'ils reçoivent ici l'expression de ma reconnaissance.

Tout est bien qui finit bien. Après de longues batailles, j'ai réussi à m'inscrire en troisième cycle. Cette thèse a donc vu le jour, malgré le SRED.